

SÉNAT

TABLE DES DÉBATS

ANNÉE 1969



Rédigée par le service des archives du Sénat.

TABLES

Volume 12

SÉNAT

TABLE DES DÉBATS

2 ^e session ordinaire de 1968-1969.....	Du 2 avril au 27 juin 1969.
Session extraordinaire.....	Du 16 au 20 septembre 1969.
1 ^{re} session ordinaire de 1969-1970.....	Du 2 octobre au 20 décembre 1969.

NOTA. — Les numéros des documents du Sénat sont relatifs à la session de 1968-1969 pour la période du 1^{er} janvier au 30 septembre et à la session de 1969-1970 pour la période du 1^{er} octobre au 31 décembre.

AVERTISSEMENT

La Table des Débats a pour objet de faciliter la recherche des questions traitées au cours des débats du Sénat.

Elle réunit en un seul volume et en trois parties distinctes : une Table nominative, une Table analytique et une Table de renseignements divers.

Elle met à la disposition des membres du Sénat :

— en regard des noms de MM. les Sénateurs (Table nominative), un exposé chronologique succinct de leur activité parlementaire au cours de l'année ;

— pour chacune des matières examinées par le Sénat (Table analytique), le résumé et l'analyse des travaux de ladite assemblée ;

— enfin, dans la dernière partie, divers renseignements relatifs au fonctionnement du Sénat.

Pour l'usage de la présente Table, il est précisé que les références des dates sont celles des dates de séances.



TABLE NOMINATIVE

A

AHMED ABDALLAH (M.) [Comores].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [8 octobre 1969].

ANDIGNÉ (M. HUBERT d') [Orne].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [8 octobre 1969].

Dépôt législatif :

Rapport fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, portant modification de diverses dispositions du code rural en vue de l'unification des procédures de recouvrement des cotisations des régimes de protection sociale agricole [6 décembre 1969] (n° 88).

Interventions :

Intervient dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [6 décembre 1969]. — AGRICULTURE. — Discussion générale (p. 1388 à 1390). — Observations ayant porté notamment sur la production laitière ; l'encadrement du crédit ; les prestations sociales agricoles. — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires sociales, dans la discussion du projet de loi relatif au recouvrement des cotisations des régimes de protection sociale agricole [11 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1634). — Discussion des articles. — Art. 1^{er} : ses amendements rédactionnels (p. 1635) ; son amendement tendant, dans l'article 1143-1 du code rural, à remplacer les mots : « de la législation sociale agricole », par les mots : « des régimes de protection sociale agricole (ibid.) » ; son amendement tendant à rédiger comme suit le texte présenté pour l'article 1143-2 du code rural : « Les caisses de mutualité sociale agricole sont chargées du recouvrement des cotisations et, éventuellement, des pénalités de retard dues au titre des régimes de protection sociale agricole dont elles assurent l'application (p. 1636) » ; son amendement tendant, dans le 2^e alinéa de l'article 1143-2 du code rural, à faire référence à l'action en constitution de partie civile (ibid.) ; son amendement tendant à une nouvelle rédaction du texte présenté pour les 1^{er}, 2^e et 3^e de l'article 1143-2 du code rural afin de renvoyer à un décret le soin de désigner les personnes ou les organes collectifs chargés de mettre en œuvre les procédures légales (ibid.) ; son amendement tendant, avant le dernier alinéa du texte présenté pour l'article 1143-2 du code rural, à insérer un nouvel alinéa regroupant dans un seul article les dispositions applicables à l'ensemble des organismes chargés d'appliquer les législations sociales agricoles (ibid.) ; son amendement rédactionnel (ibid.) ; Art. 2 : son amendement tendant à rédiger comme suit le texte présenté pour l'article 1143-3 du code rural : « Art. 1143-3. — Sauf le cas de fraude ou de déclarations sciemment inexactes ou incomplètes, les cotisations et les pénalités de retard dues au titre des régimes de protection sociale agricole se prescrivent par cinq ans à compter de l'expiration de l'année civile au titre de laquelle elles sont dues. Les actions résultant de l'application de l'article 1143-2 se prescrivent par cinq ans à compter de la mise en demeure. » (p. 1637) ; son amendement tendant à rédiger comme suit le texte présenté pour l'article 1143-4 du code rural : « Art. 1143-4. — En cas de carence d'une caisse de mutualité

sociale agricole ou d'un organisme visé à l'article 1106-9, le ministre de l'agriculture peut se substituer à la caisse ou à l'organisme pour mettre en jeu les procédures prévues à l'article 1143-2. » (p. 1637) ; Art. 3 : son amendement de coordination (p. 1638) ; son amendement tendant à compléter cet article par un 2^e alinéa ainsi rédigé : « Dans l'article 1078 du code rural, les mots : « de la mise en demeure de payer lesdites cotisations », sont remplacés par les mots : « de l'avis d'appel des cotisations » (p. 1638) ; Art. 4 : son amendement tendant à abroger différents articles du code rural en conséquence de l'adoption des amendements précédents (p. 1638) ; Art. 4 bis nouveau : son amendement tendant à insérer cet article ainsi rédigé : « Il est inséré au chapitre II du titre II du livre VII du code rural un article 1033-1 ainsi rédigé : « Art. 1033-1. — Indépendamment des majorations de retard dues pour les cotisations qui n'ont pas été acquittées dans le délai réglementaire, les caisses de mutualité sociale agricole sont fondées à poursuivre, auprès de l'employeur, dans les conditions fixées aux alinéas suivants, le remboursement des prestations de maladie de longue durée effectivement servies par elles aux salariés de l'entreprise. Cette sanction est encourue lorsque, à la date de l'arrêt de travail, l'employeur n'avait pas acquitté l'intégralité des cotisations d'assurances sociales agricoles dues pour son personnel. Cette sanction est limitée au remboursement des prestations effectivement servies aux assurés, entre la date de l'arrêt de travail provoqué par l'affection visée à l'article L. 293 du code de la sécurité sociale et la date de l'acquittement des cotisations impayées par l'employeur pour l'ensemble de son personnel lors de l'arrêt de travail du salarié ou assimilé. Ce remboursement ne pourra, d'autre part, être supérieur au montant des cotisations dues pour l'ensemble du personnel à la date de l'arrêt de travail. Les dispositions de l'article 1143-2 sont applicables au recouvrement des sommes dues en application du présent article. Toutes dispositions contraires au présent article sont abrogées. » (p. 1638, 1639).

ANDRÉ (M. LOUIS) [Calvados].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

ANTHONIOZ (M. MARCEL), secrétaire d'Etat au tourisme (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Intervient dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [9 décembre 1969]. — EQUIPEMENT ET LOGEMENT. — a) TOURISME. — Discussion générale (p. 1536 à 1538). — Observations ayant porté notamment sur les crédits du fonds de développement économique et social ; les problèmes de l'hôtellerie (création d'hôtels nouveaux et modernisation des hôtels existants) ; les équipements collectifs, les contrats passés avec des agences privées pour nos actions de promotion à l'étranger ; les comités régionaux du tourisme ; l'aménagement des congés — répond (p. 1544 à 1546) aux observations présentées.

ARMENGAUD (M. ANDRÉ) [Français établis hors de France].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [8 octobre 1969].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1970 [9 décembre 1969].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1969 [17 décembre 1969].

Est élu délégué représentant la France à l'assemblée unique des Communautés européennes [18 décembre 1969].

Dépôts législatifs :

Rapport, fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Inde tendant à éviter la double imposition en matière d'impôts sur les revenus, ensemble l'échange de lettres joint, signés à Paris le 26 mars 1969 [2 décembre 1969] (n° 80).

Rapport, fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, portant diverses dispositions concernant la réassurance [2 décembre 1969] (n° 82).

Rapport, fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale relatif à la participation de la France au compte spécial prévu par les statuts amendés du fonds monétaire international [17 décembre 1969] (n° 142).

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi portant simplifications fiscales** [21 novembre 1969]. — Discussion générale (p. 828). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [25 novembre 1969]. — Discussion générale (p. 865 à 867). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1969]. — Discussion des articles de la première partie du projet de loi. — Art. 2 : observations sur l'instauration, en France, d'une fiscalité différenciée à la fois suivant l'origine des profits ou des revenus et suivant leur destination (p. 892, 893) ; Art. 6 bis : observations sur la procédure de consultation par le Gouvernement d'une commission d'experts et de professionnels en vue d'une simplification de la taxe sur la valeur ajoutée (p. 900, 901) ; Art. 10 : (p. 912) ; Art. 16 bis nouveau : au nom de la commission des finances, observations sur l'amendement de M. David (p. 925) ; Après l'article 19 : observations sur l'application de l'article 40 de la Constitution à l'amendement de M. David (p. 926, 927) ; Art. 20 : observations sur l'application de l'article 40 de la Constitution à l'amendement de M. Gaudon (p. 928). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1969]. — en remplacement de M. Georges Portmann, rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans la discussion générale du budget des **AFFAIRES ÉTRANGÈRES** et de la **COOPÉRATION** (p. 1001 à 1003) — observations ayant porté notamment sur le statut des agents diplomatiques auxiliaires ; la documentation scientifique dans nos relations culturelles et de coopération technique ; l'insuffisance de nos moyens en ce qui concerne les émissions de télévision et de radiodiffusion dans certaines parties du monde ; la coopération franco-algérienne ; la politique européenne et atlantique ; l'aide au tiers monde. — en son nom personnel, intervient dans le budget des affaires des Républiques africaines et malgache au titre de la coopération (p. 1012, 1013) ; ses observations avant les négociations de La Haye (p. 1032, 1033). — Discussion des crédits. — Art. 25. — Titre III : *amendement de M. Yvon Bourges, Secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, tendant à réduire ce crédit de 650.000 francs* (insuffisance des crédits affectés à l'assistance technique) (p. 1033) ; Titre IV : *son amendement tendant à réduire ce crédit de 650.000 francs* (organismes de recherche) (*ibid.*). — **SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS.** — Discussion des articles. — Art. 25 — Titre IV : *observations sur l'amendement de M. Pelletier tendant à supprimer la totalité des crédits de ce titre afin de souligner l'insuffisance des crédits affectés à ce budget* (p. 1049, 1050). — **Suite de la discussion** [2 décembre 1969]. — **ÉDUCATION NATIONALE.** — Discussion générale — observations sur le financement des constructions scolaires pour les petites écoles françaises de l'étranger (p. 1132). — **Suite de la discussion** [3 décembre 1969]. — en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans la discussion du budget du **SERVICE DES ESSENCES** (p. 1208). — **Suite de la discussion** [4 décembre 1969]. — **AFFAIRES CULTURELLES.** — Examen des crédits. — Art. 25 — Titre III : *soutient l'amendement de la commission des finances tendant à majorer la réduction des crédits de ce titre* (défense des sites) (p. 1258) ; le retire (*ibid.*). — **INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS.** — au nom de la commission des finances, intervient dans la

discussion générale de ce budget (p. 1264, 1265) — observations ayant porté notamment sur l'indemnisation des rapatriés et spoliés. — **Suite de la discussion** [5 décembre 1969]. — **SERVICES DU PREMIER MINISTRE — VI. — SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA DÉFENSE NATIONALE. — VII. — GROUPEMENT DES CONTRÔLES RADIO-ÉLECTRIQUES.** — intervient, au nom de M. Bousch, rapporteur spécial de la commission des finances, dans la discussion générale de ce budget (p. 1313, 1314). — **Suite de la discussion** [8 décembre 1969]. — en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans la discussion générale du budget du ministère du **DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET SCIENTIFIQUE** (p. 1465 à 1467). — observations ayant porté notamment sur la politique industrielle de l'Allemagne ; les déficiences de l'industrie française ; les investissements étrangers ; la politique industrielle commune ; les industries mécaniques ; les industries alimentaires ; le brevet européen. — Examen des crédits. — Art. 26 : Titre V : *son amendement tendant à réduire le chiffre des autorisations de paiement de 150 millions de francs et celui des crédits de paiement de 60 millions de francs.* — Observations sur la création et le rôle de l'institut de développement industriel (p. 1495, 1496). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des finances, dans la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de la convention franco-indienne sur la double imposition** [12 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1663). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des finances, dans la discussion du **projet de loi portant diverses dispositions concernant la réassurance** [12 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1690, 1691). — Intervient dans la discussion du **projet de loi autorisant la ratification des accords de Yaoundé** [15 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1713, 1714, 1715). — Explique son vote sur le **projet de loi portant modification de la loi du 12 juillet 1966 relative à l'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles** [15 décembre 1969] (p. 1740). — Explique son vote sur les **conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1970** [16 décembre 1969] (p. 1764, 1765). — Intervient, au nom de la commission des finances, dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1969** [17 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 1^{er} A. : *amendement de M. Gaudon tendant à supprimer cet article relatif à la création de sociétés agréées pour le financement des télécommunications* (p. 1813, 1814) ; Art. 3 ter : observations sur les écoles françaises de l'étranger (p. 1816) ; Après l'article 6 : *amendement de M. Kistler* (p. 1818) ; Art. 7 : observations sur la taxation de l'électricité (p. 1818) ; Art. 10 : *amendement de M. Nuninger.* — Observations sur le développement de la forêt française (p. 1826) ; Art. 18 : *soutient l'amendement de M. Pellenc tendant à supprimer cet article relatif aux nouveaux index de variation des prix des fournitures d'électricité* (p. 1834) ; le retire (p. 1835) ; Art. 22 : *amendement de M. Gaudon tendant à supprimer cet article relatif au reclassement des fonctionnaires des postes et télécommunications* (p. 1836) ; *soutient l'amendement de M. Pellenc tendant à supprimer le second alinéa de cet article relatif au reclassement des fonctionnaires de la défense nationale* (p. 1837) ; le retire (*ibid.*) ; Après l'article 22 : *son amendement tendant à insérer un article additionnel instituant une taxe intérieure de 50 francs par hectolitre sur les huiles de soja et de tournesol importées ainsi que sur les huiles fabriquées en France à partir de graines de soja et de tournesol importées* (p. 1837, 1838) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 23. — Etat A : (p. 1846). — Intervient, en remplacement de M. Kistler, rapporteur pour avis de la commission des finances, dans la discussion du **projet de loi portant création d'une contribution sociale de solidarité** [17 décembre 1969] — Discussion générale (p. 1849, 1850). — Discussion des articles. — Art. 1^{er} : *amendement de M. Sambron, soutenu par M. Guillard, tendant à préciser que le taux de la contribution sera appliqué au chiffre d'affaires diminué du montant des exportations réalisées par l'entreprise* (p. 1852) ; *amendements de M. Viron et de M. Boulain, ministre de la santé publique, tendant à modifier le tableau relatif au taux de la contribution de solidarité des sociétés* (p. 1854). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des finances, dans la discussion du **projet de loi relatif à la participation de la France à un compte spécial du fonds monétaire international** [19 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1918, 1919). — Explique son vote sur les conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi relatif à l'actionariat ouvrier à la Régie nationale des usines Renault** [20 décembre 1969] (p. 1952).

AUBERT (M. EMILE) [Basses-Alpes].

Décédé le 22 août 1969. — Eloge funèbre prononcé par M. Alain Poher, président du Sénat, le 16 septembre 1969.

AUBIN (M. JEAN) [Hautes-Alpes].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [8 octobre 1969].

Question orale avec débat :

M Jean Aubin se félicite auprès de *M. le ministre de l'économie et des finances* que le Gouvernement ait enfin reconnu l'importance particulière du Conseil économique — dont il semble, par ailleurs, préparer la dissolution — en soumettant, en premier lieu, à son appréciation le projet de réforme de l'impôt sur le revenu. Il s'étonne toutefois qu'au moment de promouvoir la régionalisation, dont le coût s'élèvera, selon les déclarations de *M. le ministre de l'information*, à mille milliards d'anciens francs, l'Etat puisse envisager de se priver d'une partie de ses ressources. Il lui demande en conséquence : premièrement, s'il prévoit, pour l'établissement du projet de loi de finances pour 1970, de maintenir l'impasse budgétaire et, dans cette hypothèse plus que vraisemblable, quel sera le montant de cette impasse ; deuxièmement, s'il n'est pas à redouter que ce montant entraîne *ipso facto* une dévaluation [2 avril 1969]. — Retrait par son auteur [6 mai 1969].

Interventions :

Prend part à la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1969** [7 mai 1969]. — Discussion générale (p. 236, 237, 238). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [9 décembre 1969]. — EQUIPEMENT ET LOGEMENT. — a) TOURISME. — Discussion générale (p. 1542, 1543). — Observations ayant porté notamment sur les problèmes inhérents aux départements de haute montagne.

AUBRY (M. ANDRÉ) [Hauts-de-Seine].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [8 octobre 1969].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création d'une contribution de solidarité au profit de certains régimes de protection sociale des travailleurs non salariés [17 décembre 1969].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du salaire minimum garanti et création d'un salaire minimum de croissance [17 décembre 1969].

Est nommé membre de la commission de contrôle chargée d'examiner l'état d'exécution de V^e Plan de développement économique et social en matière d'équipement sanitaire et social [19 décembre 1969].

Dépôt législatif :

Proposition de loi tendant à remplacer, dans le titre de la loi n° 51-538 du 14 mai 1951, les mots : « personnes contraintes au travail en pays ennemi, en territoire étranger occupé par l'ennemi ou en territoire français annexé par l'ennemi » par les mots : « victimes de la déportation du travail » et à modifier, en conséquence, le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre [30 octobre 1969] (n° 30).

Questions orales :

— **M. André Aubry** rappelle à *M. le ministre de l'industrie* qu'au cours du récent débat budgétaire il lui avait posé des questions précises concernant l'industrie aéronautique. Il attire à nouveau son attention sur la situation actuelle de l'industrie aéronautique qui inspire les plus vives inquiétudes. En effet, des menaces de licenciements massifs pèsent sur les ouvriers, techniciens, ingénieurs et cadres dans les usines de Sud-Aviation S. N. E. C. M. A. Dassault notamment. Il aimerait connaître les mesures qu'il compte prendre en vue d'assurer à l'aéronautique française le plan de charge nécessaire à la vie et au développement de cette industrie pour : 1° l'étude et la construction de l'avion civil Air-Bus A 300 B ; 2° l'extension du marché Caravelle et l'allongement de cet appareil portant sa capacité à 120/130 passagers ; 3° l'allocation de crédits importants pour l'étude, le développement, la fabrication de moteurs servant à équiper des appareils civils ; 4° pour favoriser l'utilisation par les compagnies Air France et Air-Inter de matériel construit

dans les entreprises nationales ; 5° pour le développement de l'aviation légère sportive [24 février 1969 — *J. O.* du 28 février 1969] (N° 900). — Réponse [6 mai 1969] (p. 195 à 197).

— **M. André Aubry** appelle l'attention de *M. le ministre du développement industriel et scientifique* sur la situation actuelle de l'industrie aéronautique qui inspire les plus vives inquiétudes aux personnels de cette industrie. Des menaces de licenciements massifs pèsent sur les ouvriers, techniciens, ingénieurs et cadres dans toutes les usines, en particulier à Sud-Aviation, à Courbevoie, où l'on annonce la fermeture, à brève échéance, de l'entreprise qui groupe 1.849 personnes dont 449 cadres, 62 agents de maîtrise, 471 techniciens, 113 dessinateurs, 350 employés et 404 ouvriers. Des mesures urgentes doivent être prises pour sauvegarder l'emploi des travailleurs et garantir ainsi leurs conditions de vie. Des solutions existent : 1° d'ici 1971, il est possible de lancer un programme d'études spatiales civiles (programme Rousseau, études et fabrication d'un gros lanceur, etc.) ; 2° tout en répartissant les charges entre toutes les usines de la société, rapatriement des charges d'études et fabrication d'avions à Courbevoie, dont la vocation d'usine prototype s'est affirmée dans les années passées. Ceci sera possible dans le cadre d'un programme d'études et de construction aérospatiale à moyen et long terme, tenant compte des besoins et intérêts nationaux et des intérêts des travailleurs de l'industrie aérospatiale ; 3° révision du plan d'aménagement du secteur pour le maintien et la modernisation du groupe technique de Paris. En conséquence, il lui demande de lui faire connaître : 1° les projets envisagés par le Gouvernement pour assurer à l'industrie aéronautique le plan de charge indispensable au maintien du plein emploi ; 2° les mesures qu'il compte prendre dans l'immédiat pour l'usine Sud-Aviation, à Courbevoie [7 août 1969 — *J. O.* du 15 août 1969] (N° 930). — Réponse [21 octobre 1969] (p. 554, 555, 556).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de *M. Jean Chamant*, ministre des transports, à sa **question orale n° 900** (*cf. supra*) [6 mai 1969] (p. 195, 196 et 197). — Est entendu lors de la réponse de *M. Jean-Louis Tinaud*, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à sa **question orale n° 930** (*cf. supra*) [21 octobre 1969] (p. 555, 556). — Intervient dans la discussion du **projet de loi concernant l'octroi d'une allocation exceptionnelle à caractère familial** [30 octobre 1969]. — Discussion générale (p. 636). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [28 novembre 1969]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS. — Discussion générale (p. 1046, 1047) : observations ayant porté notamment sur la crise de la Fédération française des maisons de jeunes et de la culture. — **Suite de la discussion** [3 décembre 1969]. — TRANSPORTS. — II. — AVIATION CIVILE. — Discussion générale (p. 1197 à 1199) : observations ayant porté notamment sur les trois programmes d'avions civils : le *Concorde*, l'*Airbus* et le *Mercure* ; les nationalisations ; la grève de la navigation aérienne ; la cession d'*Hispano* à l'entreprise privée Messier. — **Suite de la discussion** [9 décembre 1969]. — AFFAIRES SOCIALES. — SANTÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ SOCIALE. — Discussion générale (p. 1522, 1523) : observations ayant porté notamment sur l'implantation sanitaire ; la situation sanitaire dans le Nord de la France ; la modernisation des hôpitaux ; la situation du personnel médical et paramédical. — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant création d'un salaire minimum de croissance** [17 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1860). — Discussion des articles. — Art. 2 : son amendement tendant à rédiger comme suit le 3^e alinéa de l'article x d du code du travail : « En aucun cas, l'accroissement trimestriel du pouvoir d'achat du salaire minimum national interprofessionnel garanti ne peut être inférieur à celui résultant de la hausse de l'indice des taux de salaires des ouvriers enregistrés par l'enquête trimestrielle du ministère du travail sur lequel il est automatiquement indexé. » (p. 1863) ; son amendement tendant, dans l'article 31 x f du code du travail, à supprimer les mots : « ... ou des références à ce dernier », afin d'interdire les références au salaire minimum de croissance dans les conventions collectives (p. 1863) ; Art. 4 : son amendement tendant à modifier cet article afin de prévoir une revalorisation de 20 p. 100 du salaire minimum interprofessionnel garanti (p. 1866, 1867) ; son amendement tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa ainsi rédigé : « Le salaire minimum national interprofessionnel garanti est applicable à tous les travailleurs sans qu'il puisse être établi de discrimination eu égard à leur état de mineur devant la loi, au fait qu'ils sont insuffisamment qualifiés. » (p. 1867) ; le retire (*ibid.*) ; explique son vote sur l'ensemble (*ibid.*). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'actionnariat ouvrier à la Régie nationale des usines Renault** [18 décembre 1969]. — Sa motion tendant à opposer la question préalable (p. 1890).

B

BAGNEUX (M. JEAN de) [Côtes-du-Nord].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [8 octobre 1969].

Dépôt législatif :

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles (arts et lettres), sur le projet de loi de finances pour 1970, adopté par l'Assemblée nationale [25 novembre 1969] (n° 57).

Intervention :

Intervient, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles (section arts et lettres), dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [4 décembre 1969]. — **AFFAIRES CULTURELLES.** — Discussion générale (p. 1241 à 1243). — Observations ayant porté notamment sur l'encouragement au mécénat ; l'enseignement des beaux-arts et de l'architecture ; les maisons de la culture.

BAILLY (M. JEAN), secrétaire d'Etat au commerce (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Intervient dans la discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre fiscal** [20 septembre 1969] (p. 466).

BAJEUX (M. OCTAVE) [Nord].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission des affaires économiques et du Plan sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de l'arrangement international sur les céréales de 1967, comprenant la convention relative au commerce du blé et la convention relative à l'aide alimentaire, signées le 27 novembre 1967 [7 mai 1969] (n° 162).

Rapport fait au nom de la commission des affaires économiques et du Plan, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif à la protection des obtentions végétales [19 décembre 1969] (n° 164).

Question orale :

M. Octave Bajoux expose à **M. le ministre de l'agriculture** que la région du Nord souffre gravement d'inondations en de nombreux secteurs. A chaque pluie abondante, comme ce fut le cas encore le 24 juin dernier, des dégâts considérables sont occasionnés non seulement aux récoltes en terre mais également aux chemins, aux maisons, etc. Sur le plan technique, la solution réside dans l'aménagement rationnel des principaux émissaires et ne présente pas de difficultés particulières. Sur le plan administratif, des organismes spécialisés, notamment des syndicats intercommunaux d'assainissement et une union régionale de ces syndicats, se sont constitués et ne demandent qu'à mener à bien la tâche qui leur incombe, mais leur activité est paralysée par l'insuffisance notoire des crédits qui leur sont octroyés. Il insiste en conséquence sur l'urgence qui s'attache à attribuer à la région du Nord des crédits d'hydraulique agricole en rapport avec les besoins réels de cette région et lui demande les mesures qu'il compte prendre à cet effet [27 juin 1969] (n° 928). — Réponse [21 octobre 1969] (p. 557, 558).

Interventions :

Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des affaires économiques et du Plan, à la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de l'arrangement international sur les céréales de 1967** [16 octobre 1969]. — Discussion générale (p. 531 à 534). — Est entendu lors de la réponse de **M. Jean-Louis Tinaud**, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à sa **question orale n° 928** (cf. *supra*) [21 octobre 1969] (p. 558). — Intervient au cours du débat sur la question orale de **M. Marcel Brégégère** relative à la **réforme du crédit agricole** [21 octobre 1969] (p. 562, 563). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [6 décembre 1969]. — **AGRICULTURE.** — Discussion générale (p. 1360). — Observations sur le plan Mansholt. — Intervient

dans la discussion de la **proposition de loi tendant à compléter l'article 851 du code rural relatif au versement de l'indemnité due au preneur sortant** [11 décembre 1969]. — Discussion de l'article unique : *son amendement tendant à supprimer l'avant-dernier alinéa de cet article lequel stipule que « si le preneur se maintient indûment dans les lieux après la date prévue pour son départ, son indemnité est réduite de un pour cent par jour de retard »* (p. 1646, 1647) ; explique son vote sur cette proposition de loi (p. 1648).

BALESTRA (M. CLÉMENT) [Var].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [8 octobre 1969].

BARBIER (M. PIERRE) [Nièvre].

Est nommé représentant du Sénat au sein de la commission supérieure de la sécurité sociale [7 mai 1969].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [8 octobre 1969].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de la loi n° 66-509 du 12 juillet 1966 modifiée relative à l'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles [15 décembre 1969].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la Régie nationale des usines Renault [18 décembre 1969].

Est nommé membre de la commission de contrôle chargée d'examiner l'état d'exécution du V° Plan de développement économique et social en matière d'équipement économique et social en matière d'équipement sanitaire et social [19 décembre 1969].

Dépôt législatif :

Avis, présenté au nom de la commission des affaires sociales (emploi, travail, sécurité sociale), sur le projet de loi de finances pour 1970 adopté par l'Assemblée nationale [25 novembre 1969] (n° 60).

Question orale :

M. Pierre Barbier demande à **M. le ministre de l'équipement et du logement** s'il est en mesure de confirmer l'intention qui lui est prêtée de transférer aux collectivités locales une part importante des dépenses d'entretien des routes nationales et, dans l'affirmative, s'il n'estime pas qu'en vertu de l'article 34 de la Constitution une telle aggravation des charges des collectivités locales ne saurait être décidée que par le Parlement ; si avant de lancer publiquement cette idée, le Gouvernement a consulté la commission mixte instituée par la loi du 2 février 1968, qui est précisément chargée de reviser la répartition des responsabilités et des charges entre l'Etat et les collectivités locales ; s'il ne s'est pas avisé que la situation financière des collectivités locales est déjà très détériorée, notamment en raison des fonds de concours exigés par son administration, sans base légale et sans référence au Plan, et qu'il est hors de question d'aggraver le poids de la fiscalité locale qui depuis dix ans a augmenté beaucoup plus vite que celui des impôts d'Etat, et qui a généralement atteint le maximum supportable ; quel est le montant total des fonds de concours attendus des collectivités locales par le ministère de l'équipement et du logement pour la période du V° Plan, et quel est le montant des charges d'entretien des routes nationales qu'il entend transférer de l'Etat aux collectivités locales [16 octobre 1969] (n° 944). — Réponse [18 novembre 1969] (p. 770, 771).

Interventions :

Intervient, en remplacement de **M. Jean-Pierre Blanchet**, rapporteur de la commission des affaires sociales, dans la discussion, en **deuxième lecture**, de la **proposition de loi relative à la publicité des offres et demandes d'emploi par voie de presse** [16 octobre 1969]. — Discussion générale (p. 537). — Discussion des articles. — Art. 3 : *son amendement tendant à rétablir cet article, supprimé par l'A. N., dans le texte voté par le Sénat en première lecture et ainsi rédigé : « Les contrats proposés pour des cours privés de formation ou de perfectionnement professionnels par correspondance devront, à peine de nullité, comporter une clause prévoyant que le contrat est à*

tout moment susceptible de résiliation par le souscripteur moyennant abandon des sommes par lui déjà versées (p. 538, 539), son amendement tendant à rédiger, comme suit, l'intitulé de la proposition de loi : « Proposition de loi relative à la publicité des offres et demandes d'emploi par voie de presse et aux contrats de formation ou de perfectionnement professionnels par correspondance. » (p. 540). — Intervient, en remplacement de M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur de la commission des affaires sociales, dans la discussion en deuxième lecture du projet de loi relatif à la situation juridique des artistes du spectacle et des mannequins [16 octobre 1969]. — Discussion générale (p. 540, 541). — Discussion des articles. — Art. 1^{er} : amendement de M. Pierre Brun relatif à la situation des arrangeurs - orchestrateurs (p. 541) ; son amendement tendant à compléter l'article 29 s du code du travail par des alinéas visant à simplifier la procédure du contrat de travail lorsqu'un entrepreneur de spectacles engage un ensemble d'artistes (p. 542) ; son amendement tendant à insérer un article 29 u concernant les « redevances » ou « royalties » dues à l'artiste ou au mannequin à l'occasion de la vente ou de l'exploitation ultérieure de son œuvre (p. 542, 543), cet amendement est réservé (*ibid.*) ; Art. 2 : son amendement tendant à insérer cet article spécifiant que n'est pas considérée comme salaire la rémunération due à l'artiste ou au mannequin à l'occasion de la vente ou de l'exploitation ultérieure de son œuvre (p. 543, 544). — Est entendu lors de la réponse de M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, chargé des relations avec le Parlement, à sa question orale n° 944 (*cf. Supra*) [18 novembre 1969] (p. 770, 771). — Intervient, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales, dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [27 novembre 1969]. — AFFAIRES SOCIALES. — TRAVAIL. — Discussion générale (p. 945 à 947) — observations ayant porté notamment sur le problème de l'adaptation des structures d'accueil de la formation professionnelle des adultes ; le problème de l'emploi ; le problème de l'immigration ; l'âge de la retraite et en particulier l'abaissement de l'âge de la retraite pour les femmes. — Suite de la discussion [9 décembre 1969]. — AFFAIRES SOCIALES (*suite*). — SANTÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ SOCIALE. — Discussion générale (p. 1511 à 1514) — observations ayant porté notamment sur le problème de la vieillesse ; l'âge de la retraite ; le problème de l'hospitalisation ; les frais pharmaceutiques ; le problème des médecins ; l'alcoolisme.

BARDOL (M. JEAN) [Pas-de-Calais].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [8 octobre 1969].

Question orale :

M. Jean Bardol attire l'attention de M. le Premier ministre sur l'aggravation des charges fiscales et sociales des artisans et des commerçants individuels. Pour protester contre la politique qui les accable les intéressés, après déjà plusieurs manifestations unanimes, ont décidé, dans les départements du Pas-de-Calais et du Nord, de fermer les ateliers et magasins pendant vingt-quatre heures le 5 mars. Le mécontentement des artisans et commerçants est d'autant plus légitime et profond qu'ils se rendent parfaitement compte de l'importance des privilèges fiscaux dont bénéficient les magasins à succursales multiples, les supermarchés tout comme les trusts de l'industrie. A l'inverse, la loi de finances pour 1969 entraîne de nouvelles et lourdes difficultés pour les artisans et commerçants individuels : augmentation des quatre taux de la T. V. A., augmentation de l'impôt sur le revenu pour la grande majorité des assujettis, maintien de la taxe complémentaire qui ne devait s'appliquer qu'en 1959 et 1960, augmentation des droits de succession, de bail, d'enregistrement (plus 25 p. 100 !), etc. Au cours de la discussion de cette loi devant le Sénat, le 22 novembre dernier, l'auteur de la question avait, au nom du groupe communiste, dénoncé ces dispositions et déposé des amendements de suppression auxquels le Gouvernement s'était opposé. Parallèlement à cette aggravation des charges fiscales, l'entrée en application de la loi n° 66-509 du 12 juillet 1966 relative à l'assurance maladie soulève de nombreuses critiques justifiées, tant au point de vue des cotisations que de la limitation du nombre des risques « couverts » et de l'insuffisance des taux de couverture. Dans ces conditions, il lui demande quelles sont les dispositions qu'il entend prendre pour : 1° la simplification de la T. V. A. et la réduction des taux qui ont été très fortement majorés ; 2° un réel allègement de la fiscalité qui frappe les commerçants individuels et artisans, par exemple, dans l'immédiat, en fixant à 6.000 F par part l'abattement à la base pour le calcul de l'impôt sur le revenu et en supprimant la taxe complémentaire ; 3° le transfert à l'Etat

d'une partie des charges qu'il a imposées depuis dix ans aux communes et qui lui incombent ; ce qui permettrait l'allègement de la patente et des autres impôts communaux ; 4° la diminution des droits de mutation pour les petites successions, du droit de bail, du droit d'enregistrement, en cas de succession ; 5° la révision de la loi sur l'assurance maladie et maternité, de la loi sur l'assurance vieillesse de façon à instituer un véritable régime de prévoyance sociale garantissant effectivement les intéressés contre toutes les maladies et leur assurant une retraite décente [8 avril 1969] (n° 912). — Réponse [13 mai 1969] (p. 255 à 258).

Interventions :

Intervient dans la discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1969 [7 mai 1969]. — Discussion générale (p. 238, 239, 240). — Est entendu lors de la réponse de M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, à sa question orale n° 912 (*cf. supra*) [13 mai 1969] (p. 257, 258).

BARKAT GOURAT (M. HAMADOU) [Territoire français des Afars et des Issas].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [8 octobre 1969].

BARRACHIN (M. EDMOND) [Hauts-de-Seine].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [8 octobre 1969].

BARROUX (M. ANDRÉ) [Puy-de-Dôme].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

Dépôts législatifs :

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques et du Plan (Service du Premier ministre : services généraux, aménagement du territoire) sur le projet de loi de finances pour 1970 [25 novembre 1969] (n° 58).

Proposition de loi tendant à modifier et à compléter les articles 12, 14 et 17 de la loi n° 64-1245 du 16 décembre 1964 relative au régime et à la répartition des eaux et à la lutte contre la pollution [27 novembre 1969] (n° 68).

Intervention :

Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires économiques et du Plan (aménagement du territoire), dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [9 décembre 1969]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — I. — SERVICES GÉNÉRAUX. — IX. — COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN D'ÉQUIPEMENT ET DE LA PRODUCTIVITÉ. — Discussion générale (p. 1548, 1549). — Observations ayant porté notamment sur l'aménagement de la région parisienne ; l'aérotrain ; le problème du schéma général d'aménagement du territoire.

BAYROU (M. MAURICE) [Paris].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [8 octobre 1969].

Intervention :

Intervient, au nom de M. Maurice-Bokanowski, rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [3 décembre 1969]. — DÉPENSES MILITAIRES. — Discussion générale (p. 1208 à 1210). — Observations ayant porté sur l'armement nucléaire ; la situation de la gendarmerie ; l'augmentation des crédits concernant l'armement atomique tactique.

BEAUJANNOT (M. JOSEPH) [Loir-et-Cher].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

Dépôt législatif :

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques et du Plan (postes et télécommunications), sur le projet de loi de finances pour 1970 adopté par l'Assemblée nationale [25 novembre 1969] (n° 58).

Interventions :

Intervient, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan, dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [27 novembre 1969]. — POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS. — Discussion générale (p. 962, 963). — **Suite de la discussion** [9 décembre 1969]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — I. — SERVICES GÉNÉRAUX. — IX. — COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN D'ÉQUIPEMENT ET DE LA PRODUCTIVITÉ. — Discussion générale (p. 1557, 1558). — Observations ayant porté notamment sur la situation des régions du Centre et de l'Ouest en ce qui concerne l'aménagement du territoire. — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1969** [17 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 1^{er} A : *explique son vote sur l'amendement de M. Gaudon tendant à supprimer cet article relatif à la création de sociétés agréées pour le financement des télécommunications* (p. 1814).

BÈNE (M. JEAN) [Hérault].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [8 octobre 1969].

BERGEAL (M. AIMÉ) [Yvelines].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

Intervention :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [27 novembre 1969]. — POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS. — Discussion générale (p. 968 à 970) — observations ayant porté notamment sur la situation critique du téléphone due à l'insuffisance des crédits d'investissement et à l'inadaptation de sa gestion ; la situation des personnels (la promotion sur place ; le personnel d'exploitation).

BERTAUD (M. JEAN) [Val-de-Marne].

Est nommé président de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission des affaires économiques et du Plan, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de la convention du 7 septembre 1967 entre la Belgique, la République fédérale d'Allemagne, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas pour l'assistance mutuelle entre les administrations douanières respectives [25 juin 1969] (n° 175).

Proposition de loi tendant à faire bénéficier les épouses divorcées à leur profit d'une partie de la retraite à laquelle peut prétendre la veuve de leur ex-conjoint [22 octobre 1969] (n° 13).

Interventions :

Intervient, au nom de la commission des affaires économiques et du Plan, dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1969** [7 mai 1969]. — Discussion générale (p. 235). — Intervient, en qualité de président et rapporteur de la commission des affaires économiques et du Plan, dans la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de la convention du 7 septembre 1967 entre la Belgique, la République fédérale d'Allemagne, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas pour l'assistance mutuelle entre les administrations douanières respectives** [23 octobre 1969]. — Discussion générale (p. 596, 597). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la rémunération du personnel communal** [6 novembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 2 : *soutient le sous-amendement de M. Descours Desacres tendant, dans le dernier alinéa du texte présenté pour l'article 616 du code de l'administration communale, à remplacer les mots : « ... par arrêté du ministre de l'intérieur », par les mots : « ... par décret en Conseil d'Etat ».* (p. 677). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [3 décembre 1969]. — TRANSPORTS. — I. — SERVICES COMMUNS ET TRANSPORTS TERRESTRES. — Examen des crédits. — Titre IV : *amendements de MM. Pierre Brousse et Billiemaz* (participation de l'Etat au déficit de la R. A. T. P.) (p. 1190, 1191). — Intervient, en qualité de président de la commission des affaires économiques et du Plan, dans la discussion, en **deuxième lecture**, du **projet de loi portant modification de diverses dispositions du code minier** [20 décembre 1969]. — Discussion des articles (p. 1948).

BERTHOIN (M. JEAN) [Isère].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [8 octobre 1969].

Est élu délégué représentant la France à l'assemblée unique des communautés européennes [18 décembre 1969].

Intervention :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [28 novembre 1969]. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — COOPÉRATION. — Discussion générale (p. 1019, 1020). — Observations ayant porté notamment sur l'avenir d'Euratom.

BESSON (M. ROGER) [Allier].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [8 octobre 1969].

BETHOUART (Général ANTOINE) [Français établis hors de France].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [8 octobre 1969].

Dépôt législatif :

Avis, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi de finances pour 1970 adopté par l'Assemblée nationale [25 novembre 1969] (n° 59).

Question orale avec débat :

M. le général Antoine Béthouart expose à **M. le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire**, les préoccupations qui sont les siennes à la suite des atteintes portées à la nature tant par le développement industriel et urbain de la civilisation moderne que par des mesures susceptibles de remettre en cause la politique des parcs telle qu'elle a été voulue par le législateur. Dans ces conditions, il lui demande quelle politique entend suivre le Gouvernement pour remédier à des pratiques susceptibles de mettre en péril la santé physique et morale de la nation [13 novembre 1969]. — Réponse [16 décembre 1969] (p. 1774 et suivantes).

Interventions :

Intervient, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [28 novembre 1969]. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — COOPÉRATION. — Discussion générale (p. 1005 à 1007). — Observations ayant porté notamment sur la situation du personnel ; les crédits pour le domaine de l'action culturelle ; l'affectation des jeunes du contingent ; le fonctionnement du conseil supérieur des Français de l'étranger. — Est entendu au cours du débat sur sa question orale relative à la **protection de la nature et à la politique en matière de parcs nationaux** [16 décembre 1969] (p. 1774 à 1776 ; p. 1780).

BETTENCOURT (M. ANDRÉ), **ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire** (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas, des 20 et 22 juin 1969).

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [9 décembre 1969]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — I. — SERVICES GÉNÉRAUX. — IX. — COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN D'ÉQUIPEMENT ET DE LA PRODUCTIVITÉ. — Discussion générale (p. 1551 à 1553). — Observations ayant porté notamment sur l'aménagement du territoire ; l'industrialisation du Sud-Est ; la rénovation rurale ; le développement des régions de l'Ouest et du Sud-Ouest ; la sauvegarde du patrimoine naturel et culturel ; le rôle du Plan. — Répond (p. 1558 et 1559) aux observations présentées sur l'aménagement du bassin parisien ; la liaison Mer du Nord—Méditerranée ; la situation des régions du Centre et de l'Ouest ; la situation de l'emploi en Alsace et en Lorraine. — Est entendu au cours du débat sur la question orale de M. le général Antoine Béthouart relative à la **protection de la nature et à la politique en matière de parcs nationaux** [16 décembre 1969] (p. 1779 à 1781). — Sur la question orale de M. Edouard Bonnefous relative à la **pollution des mers par les hydrocarbures** (p. 1786 à 1788).

BILLECOCQ (M. PIERRE), secrétaire d'Etat à l'éducation nationale (Cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Répond à la question orale de Mme Catherine Lagatu concernant la **formation professionnelle et technique des jeunes** [14 octobre 1969] (p. 508). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [2 décembre 1969]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale (p. 1149 à 1152) ; répond aux observations présentées sur : la réduction des crédits dans le domaine des bibliothèques ; le problème des postes de professeurs des classes de la formation des instituteurs dans le département de la Moselle ; la programmation des constructions scolaires ; les classes mobiles (p. 1149) ; les problèmes concernant les C.E.G. et les C.E.S. notamment dans les Ardennes ; le bilinguisme en Alsace ; la scolarisation des enfants français à l'étranger ; le problème des professeurs des enseignements spéciaux de l'ex-département de la Seine ; l'enseignement technique (p. 1150, 1151) ; la révision de la loi Astier ; la formation professionnelle ; l'équipement et les constructions scolaires (p. 1151) ; la situation scolaire dans le Nord (p. 1152). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [12 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Après l'article 10 : *amendement de M. Sauvage tendant à valider les examens sanctionnant les études du premier cycle, subis dans divers établissements d'enseignement supérieur au cours de l'année universitaire de 1968-1969* (p. 1673).

BILLIEMAZ (M. AUGUSTE) [Ain].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

Dépôt législatif :

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques et du Plan (transports : transports terrestres), sur le projet de loi de finances pour 1970 adopté par l'Assemblée nationale [25 novembre 1969] (N° 58).

Interventions :

Intervient, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan, dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [2 décembre 1969]. — TRANSPORTS. — I. — SERVICES COMMUNS ET TRANSPORTS TERRESTRES. — Discussion générale (p. 1159 à 1161). — Observations sur la situation de la S.N.C.F. ; la situation de la R.A.T.P. (p. 1182). — Examen des crédits. — Titre IV : *son amendement tendant à ramener la participation de l'Etat au déficit de la R.A.T.P. du taux de 70 p. 100 à celui de 50 p. 100* (p. 1190, 1193) ; le retire (*ibid.*). — *Suite de la discussion* [9 décembre 1969]. — EQUIPEMENT ET LOGEMENT. a) TOURISME. — Discussion générale (p. 1543). — Observations sur les stations d'hiver du Jura.

BLANC (M. JEAN-PIERRE) [Savoie].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [8 octobre 1969].

BLANCHET (M. JEAN-PIERRE) [Loire].

Est nommé secrétaire du Sénat [8 octobre 1969].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [8 octobre 1969].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de la loi n° 66-509 du 12 juillet 1966 modifiée relative à l'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles [15 décembre 1969].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création d'une contribution de solidarité au profit de certains régimes de protection sociale des travailleurs non salariés [17 décembre 1969].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du salaire minimum garanti et création d'un salaire minimum de croissance [17 décembre 1969].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi, adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, relatif à la situation juridique des artistes du spectacle et des mannequins [16 septembre 1969] (N° 184).

Rapport fait au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de loi, adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, relative à la publicité des offres et des demandes d'emploi par voie de presse [16 septembre 1969] (N° 185).

BLONDELLE (M. RENÉ) [Aisne].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du plan [8 octobre 1969].

Est élu délégué représentant la France à l'assemblée unique des communautés européennes [18 décembre 1969].

Intervention :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [5 décembre 1969]. — AGRICULTURE. — Discussion générale (p. 1344 à 1347). — Observations ayant porté notamment sur les résultats de la conférence de La Haye ; le plan Mansholt.

BOIN (M. RAYMOND) [Haute-Marne].

Est nommé vice-président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [8 octobre 1969].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [8 octobre 1969].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de l'accord de siège, signé à Paris le 14 mars 1967, entre le Gouvernement de la République française et l'Organisation mondiale de la santé relatif aux privilèges et immunités du centre international de recherche sur le cancer [2 avril 1969] (n° 149).

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, modifiant la loi du 4 mars 1929 portant organisation des différents corps d'officiers de l'armée de mer et du corps des équipages de la flotte [6 novembre 1969] (n° 47).

Avis, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées (armées : section Marne), sur le projet de loi de finances pour 1970 adopté par l'Assemblée nationale [25 novembre 1969] (n° 59).

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, modifiant la loi du 4 mars 1929 portant organisation des différents corps d'officiers de l'armée de mer et du corps des équipages de la flotte [7 décembre 1969] (n° 89).

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif au corps militaire des ingénieurs des études techniques de travaux maritimes [11 décembre 1969] (n° 113).

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, abrogeant les dispositions de l'article 2 de la loi n° 60-713 du 23 juillet 1960 relatives à la création de corps, civil et militaire, d'ingénieurs des travaux maritimes [11 décembre 1969] (n° 114).

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification des amendements aux articles 24 et 25 de la constitution de l'Organisation mondiale de la santé adoptés le 23 mai 1967 [11 décembre 1969] (n° 115).

Interventions :

Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, dans la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de siège entre la France et**

L'Organisation mondiale de la santé relatif au centre international de recherche sur le cancer [6 mai 1969]. — Discussion générale (p. 210). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, à la discussion du **projet de loi modifiant la loi du 4 mars 1929 portant organisation des différents corps d'officiers de l'armée de mer et du corps des équipages de la flotte** [13 novembre 1969]. — Discussion générale (p. 751, 752, 753). — Discussion des articles. — Art. 1^{er} : son amendement, au début du texte proposé pour le 1^{er} alinéa du 2^e de l'article 2 de la loi du 4 mars 1929, tendant à ajouter les mots : « à ancienneté égale » par référence à ce qui est fait pour les officiers techniciens de l'armée de l'air et de l'armée de terre (p. 757) ; Art. 2 : son amendement tendant, au début de cet article, à insérer un nouvel alinéa visant à faire entrer dans le corps des officiers de marine, des officiers des équipages de la flotte (p. 757) ; Art. 9 : son amendement dans le 3^e alinéa et l'avant-dernier alinéa de cet article, tendant à remplacer les mots : « admis dans le corps des officiers », par les mots : « intégrés parmi les officiers », (p. 760) ; son amendement, dans l'avant-dernier alinéa, tendant à remplacer les mots : « ils prendront rang dans ce corps », par les mots : « ils prendront rang parmi eux » (ibid.) ; son amendement tendant, dans le dernier alinéa, à remplacer le mot « corps » par le mot « branche » (ibid.) ; Art. 11 : son amendement de coordination (ibid.) ; Art. 13 (nouveau) : son amendement tendant à insérer cet article stipulant que « toutes dispositions contraires à la présente loi sont abrogées » (p. 761). — Intervient, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères (section marine), dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [3 décembre 1969]. — DÉPENSES MILITAIRES. — Discussion générale (p. 1212 à 1214). — Observations sur le budget de la marine nationale. — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, dans la discussion, en deuxième lecture, du **projet de loi modifiant la loi du 4 mars 1929 portant organisation des différents corps d'officiers de l'armée de mer** [11 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1617). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, dans la discussion du **projet de loi portant ratification d'amendements à la constitution de l'Organisation mondiale de la santé** [18 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1883). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, dans la discussion du **projet de loi relatif aux corps militaires des ingénieurs des études et techniques de travaux maritimes** [19 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1931, 1932) ; dans la discussion du **projet de loi abrogeant les dispositions de l'article 2 de la loi du 23 juillet 1960 relatives à la création de corps, civil et militaire, d'ingénieurs des travaux maritimes** [19 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1933).

BONNEFOUS (M. EDOUARD) [Yvelines].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [8 octobre 1969].

Question orale :

M. Edouard Bonnefous demande à **M. le ministre de l'intérieur** de bien vouloir lui faire connaître les mesures prises pour remédier à la pollution sans cesse croissante de la région nantaise, dont les effets sont à l'origine de nombreux malaises, de crises d'asthme et de rhinopharyngite de la population [2 décembre 1969] (N° 959). — Réponse [16 décembre 1969] (p. 1753-1754).

Question orale avec débat :

M. Edouard Bonnefous rappelle à **M. le Premier ministre** : 1° que l'accident du *Torrey-Canyon* du 27 mars 1967 a fait se répandre 90.000 tonnes de mazout sur les côtes de Cornouailles et de Bretagne et a coûté plus de 4 milliards d'anciens francs à la France ; 2° qu'au cours de l'été dernier deux marées noires ont encore pollué gravement les côtes de Vendée et celles de Bretagne ; 3° que, malgré la convention de Londres du 12 mai 1954 et la loi française du 29 décembre 1964, des navires pétroliers continuent à polluer volontairement les mers ; chaque jour 10.000 tonnes d'hydrocarbures sont ainsi déversées et 250 tonnes viennent souiller les plages françaises. Il lui demande quelles initiatives le Gouvernement français compte prendre en vue de faire respecter les accords internationaux et, le cas échéant, aggraver les sanctions prévues contre les contrevenants [16 septembre 1969]. — Réponse [16 décembre 1969] (p. 1782 et suivantes).

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [26 novembre 1969]. — Discussion des articles de la première partie du projet de loi. — Art. 5 : amendement de **M. Pellenc** tendant à supprimer cet article qui limite à 50.000 francs le montant forfaitaire des taux professionnels spéciaux déductibles (p. 896) ; Art. 6 septies : son amendement tendant à supprimer la réfaction et taxer le livre au taux réduit de 7,5 p. 100 (p. 916, 917.) — **Suite de la discussion** [2 décembre 1969]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale (p. 1135 à 1137). — Observations ayant porté notamment sur les études médicales ; les débouchés offerts aux jeunes ; la participation française à la politique mondiale d'assistance médicale du tiers monde. — **Suite de la discussion** [4 décembre 1969]. — En qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans la discussion générale du budget des AFFAIRES CULTURELLES (p. 1238 à 1241) ; observations ayant porté sur l'insuffisance des crédits et sur les principales options de ce budget. — Répond à **Mme Lagatu** (musiciens contemporains français travaillant à l'étranger ; le mécénat Singer) (p. 1253). — **Suite de la discussion** [6 décembre 1969]. — OFFICE DE RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE ET INFORMATION. — Discussion générale (p. 1378). — **Suite de la discussion** [9 décembre 1969]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — I. — SERVICES GÉNÉRAUX. — IX. — COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN D'ÉQUIPEMENT ET DE LA PRODUCTIVITÉ. — Discussion générale (p. 1560). — Observations ayant porté sur la politique de centralisation parisienne. — Intervient dans la discussion du **projet de loi autorisant la ratification des accords de Yaoundé** [15 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1713, 1714). — Est entendu lors de la réponse de **M. Jean-Louis Tinaud**, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à sa question orale n° 959 (cf. supra) [16 décembre 1969] (p. 1754). — Est entendu au cours du débat sur sa question orale relative à la **pollution des mers par les hydrocarbures** [16 décembre 1969] (p. 1782 à 1785). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1969** [17 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 10 : (p. 1823).

BONNEFOUS (M. RAYMOND) [Aveyron].

Est nommé président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [8 octobre 1969].

BONNET (M. GEORGES) [Lozère].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

BORD (M. ANDRÉ), secrétaire d'Etat à l'intérieur (cabinet de **M. Maurice Couve de Murville** des 10 et 12 juillet 1968. — Cabinet de **M. Jacques Chaban-Delmas** des 20 et 22 juin 1969).

Intervient dans la discussion, en deuxième lecture, du **projet de loi modifiant certaines dispositions du code électoral** [7 mai 1969]. — Discussion générale (p. 244). — Répond à la question orale de **M. Jean Nayrou** concernant la **valeur probatoire des pièces d'identité** [14 octobre 1969] (p. 506) ; à la question orale de **M. Joseph Raybaud** relative aux **subventions aux communes pour les travaux de distribution d'eau** (p. 507). — Prend part à la discussion du **projet de loi relatif à la rémunération du personnel communal** [6 novembre 1969]. — Discussion générale (p. 672, 673, 674). — Discussion des articles. — Art. 1^{er} : amendement rédactionnel de **M. Pierre Schiélé** (p. 674) ; amendement de **M. Schiélé** (ibid.) ; Art. 2 : amendement de **M. Schiélé** tendant à une nouvelle rédaction de l'article 616 du code de l'administration communale concernant les dispositions intéressant le personnel à temps non complet (p. 676) ; son sous-amendement tendant à rédiger comme suit le 1^{er} alinéa du texte présenté par l'amendement de **M. Schiélé** pour l'article 616 : « Le ministre de l'intérieur fixe à titre indicatif, par arrêté pris après avis de la commission paritaire prévue à l'article 492, la liste des emplois permanents à temps non complet. Il détermine, suivant la procédure fixée à l'article 510, les échelles indiciaires de référence afférentes à ces emplois. » (p. 676, 677). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la responsabilité civile des collectivités locales dans les sociétés anonymes** [6 novembre 1969]. — Discussion générale (p. 678, 679). — Discussion des articles. — Art. 1^{er} : observations sur l'amendement de **M. Mignot** tendant à remplacer, dans le texte présenté pour l'article 401 du code de l'administration communale, les mots : « ... société d'économie mixte », par les mots : « ... société anonyme. » (p. 679) ; Art. 2 : amendement de

M. Mignot tendant à une nouvelle rédaction de cet article (p. 680). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'exercice des activités ambulantes** [19 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1934, 1935).

BOSSON (M. CHARLES) [Haute-Savoie].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères de la défense et des forces armées [8 octobre 1969].

Intervention :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [2 décembre 1969]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale (p. 1123, 1124). — Observations sur la nationalisation de C. E. S. ou de C. E. G. et sur les transports scolaires.

BOSSUS (M. RAYMOND) [Paris].

Se démet de son mandat de sénateur de Paris le 25 juin 1969.

Questions orales :

M. Raymond Bossus expose à *M. le ministre des anciens combattants et victimes de guerre* que le syndicat des transports parisiens (organisme gouvernemental) a obligé la R. A. T. P. à cesser l'exploitation de la ligne 193 au bénéfice d'une entreprise de transports privés. Tout en élevant une protestation contre cette cession d'une partie d'un service public à une entreprise privée à but bénéficiaire, il lui demande si des mesures ont été prises afin de faire bénéficier de tarif réduit les personnes qui y avaient droit sur les réseaux R. A. T. P. et en particulier les pensionnés mutilés de guerre [5 mars 1969, J. O. du 18 mars 1969] (n° 901). — Réponse [6 mai 1969] (p. 197).

M. Raymond Bossus informe *M. le ministre des anciens combattants et victimes de guerre* de l'inquiétude et de la réprobation généralisée du personnel de la S. N. C. F. et de nombreux usagers à l'annonce de la menace de suppression de nombreuses lignes dites secondaires. Ce souci est partagé par les anciens combattants pensionnés de guerre qui bénéficient de tarifs réduits de 25 p. 100, de 50 p. 100 et de 75 p. 100 ou de la gratuité suivant le pourcentage de la pension qui leur est allouée à la suite de leurs mutilations. Ce souci est justifié, car sur les lignes de transport routier déjà en service, les pensionnés mutilés de guerre ne bénéficient pas des réductions susvisées. Cette constatation vient d'être faite ces derniers jours sur certaines lignes d'autobus privés par exemple Perpignan—Amélie-les-Bains—Arles-sur-Tech (desservant en particulier l'hôpital militaire de cure d'Amélie et la maison de repos des anciens combattants d'Arles-sur-Tech (Pyrénées-Orientales)). La situation est la même sur la ligne Nice-Levens où est installée une maison de repos des anciens combattants volontaires juifs. Il lui demande donc de lui faire connaître ce qu'il compte faire pour que sur toutes les lignes de transport par route remplaçant les lignes de la S. N. C. F. les mutilés de guerre bénéficient des réductions de tarif auxquelles ils avaient droit [5 mars 1969, J. O. du 18 mars 1969] (n° 902). — Réponse [6 mai 1969] (p. 198).

Intervention :

Est entendu lors de la réponse de *M. Henri Duvillard*, ministre des anciens combattants et victimes de guerre, à ses questions orales n° 901 et 902 (cf. supra) [6 mai 1969] (p. 197, 198).

BOUCHENY (M. SERGE) [Paris].

Devenu sénateur le 26 juin 1969, en remplacement de M. Raymond Bossus, démissionnaire.

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [8 octobre 1969].

Question orale :

M. Serge Boucheny attire l'attention de *M. le ministre d'Etat chargé de la défense nationale* sur la situation de l'industrie aérospatiale française, mise en danger par les nombreux licenciements annoncés dans la plus grande usine de moteurs d'avions. Devant les menaces qui pèsent sur le potentiel humain, technique et industriel de cette industrie, du fait de sa concentration en une société nationale aérospatiale, il aimerait savoir quelle mesure il compte prendre pour assurer : le plein emploi

dans cette industrie; les crédits nécessaires pour l'étude de nouveaux matériels; le développement de l'aérospatiale française [16 octobre 1969] (n° 943). — Réponse [4 novembre 1969] (p. 660, 661).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de *M. Jean-Louis Tinaud*, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, chargé des relations avec le Parlement, à sa question orale n° 943 (cf. supra) [4 novembre 1969] (p. 660, 661). — Intervient dans le débat sur la question orale de *M. Jean Périquier* relative à l'**engagement de troupes françaises au Tchad** [25 novembre 1969] (p. 845, 846, 849). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [28 novembre 1969]. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES. COOPÉRATION. — Discussion générale (p. 1017 à 1019). — Observations sur la politique étrangère du Gouvernement. — **Suite de la discussion** [3 décembre 1969]. — TRANSPORTS. — I. — SERVICES COMMUNS ET TRANSPORTS TERRESTRES. — Discussion générale (p. 1179, 1180). — Observations ayant porté notamment sur le projet de réforme de la R. A. T. P. — Examen des crédits. — Titre IV : *amendement de MM. Pierre Brousse et Billiemaz* (participation de l'Etat au déficit de la R. A. T. P.) (p. 1191). — DÉPENSES MILITAIRES. — Discussion générale (p. 1228). — Observations ayant porté notamment sur la grève des personnels des arsenaux et des poudreries et sur le regroupement, sous le contrôle de l'industrie privée, des poudreries de l'Etat. — Examen des crédits. — Art. 28 : *son amendement tendant à supprimer la force de frappe et à dégager des ressources pour améliorer la condition des jeunes soldats* (p. 1229).

BOULANGE (M. MARCEL) [Territoire de Belfort].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères de la défense et des forces armées [8 octobre 1969].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [26 novembre 1969]. — Discussion des articles de la première partie du projet de loi. — Art. 5 : observations tendant à faire bénéficier les titulaires d'une pension de retraite de la déduction de 10 p. 100 qui est accordée aux salariés (p. 895, 896) ; *son amendement tendant, après cet article, à ajouter un article additionnel qui reprend les dispositions ci-dessus* (p. 897) ; Après l'article 19 : *son amendement tendant à ajouter un article additionnel stipulant que « les titulaires de pensions garanties telles qu'elles sont définies dans l'article 73 de la loi de finances pour 1969 bénéficieront des dispositions du code des pensions, au même titre que leurs homologues qui exerçaient leurs fonctions en métropole* (p. 926) ; *cet amendement est déclaré irrecevable (ibid.)*. — **Suite de la discussion** [4 décembre 1969]. — INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS. — Discussion générale (p. 1286, 1287). — Observations ayant porté notamment sur la situation du cadre national des préfetures et sur l'insuffisance des services de police. — **Suite de la discussion** [9 décembre 1969]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — I. — SERVICES GÉNÉRAUX. — IX. — COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN D'ÉQUIPEMENT ET DE LA PRODUCTIVITÉ. — Discussion générale (p. 1554, 1555). — Observations ayant porté notamment sur la réalisation de l'axe mer du Nord—Méditerranée. — Examen des crédits. — Titre IV. — Observations sur l'autoroute Mulhouse—Belfort (p. 156).

BOULIN (M. ROBERT), *ministre de la santé publique et de la sécurité sociale* (cabinet de *M. Jacques Chaban-Delmas* des 20 et 22 juin 1969).

Intervient dans la discussion du **projet de loi concernant l'octroi d'une allocation exceptionnelle à caractère familial** [30 octobre 1969]. — Discussion générale (p. 637, 638). — Associe le Gouvernement aux souhaits de bienvenue de *M. Alain Poher*, président du Sénat, à l'égard de *M. Thomas Pablo*, président du Sénat chilien [30 octobre 1969] (p. 644). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à modifier l'article L. 470 du code de la sécurité sociale (action récursoire des caisses de sécurité sociale)** [30 octobre 1969]. — Discussion générale (p. 644). — Discussion des articles. — Art. 1^{er} : *son amendement tendant à rédiger comme suit l'alinéa a du texte proposé pour l'article L. 398 du code de la sécurité sociale : « a) le remboursement de dépenses dont l'objet n'est pas couvert par les dispositions du présent livre »* (p. 645) ; *son amendement tendant à rédiger comme suit l'alinéa b du texte proposé pour l'article L. 398 du code de la sécurité sociale : « b) la réparation accordée au titre du pretium doloris »* (p. 645) ; Art. 2 : *son amendement de coordination* (p. 646). — Est entendu au cours du débat sur

la question orale de M. Fernand Lefort relative aux **revisions des commerçants et artisans** [18 novembre 1969] (p. 794 à 798). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [9 décembre 1969]. — **AFFAIRES SOCIALES. — SANTÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ SOCIALE.** — Discussion générale (p. 1514 à 1519). — Son exposé d'ensemble sur ce budget. — Répond (p. 1531) aux observations présentées sur les problèmes d'équipement dans le Nord; les allocations familiales dans les départements d'outre-mer; le centre national de la transfusion sanguine; l'hôpital de Pontivy; la modification de l'article R. 5119 du code de la santé publique au point de vue génétique; le centre hospitalier de Charleville-Mézières; la situation des veuves; l'Institut Pasteur. — Examen des crédits. — Titre IV: répond aux observations de M. Collomb sur l'Institut Pasteur de Lyon (p. 1532); **amendement de M. Dailly** (relèvement du plafond de la retraite mutualiste) (p. 1532); avant l'art. 53: **amendement de M. Charles Durand** (p. 1533). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant modification de la loi du 12 juillet 1966 relative à l'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles** [15 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1703 à 1708); observations sur la motion présentée par M. Méric opposant à ce projet de loi la question préalable (p. 1710, 1711). — Discussion des articles. — Art. 1^{er} A: **amendement de M. Le Bellegou** (p. 1717); **amendement de M. Méric** (ibid.); **amendement de M. Grand** (p. 1718); Après l'article 1^{er} A: **déclare irrecevable l'amendement de M. Grand tendant à instituer un régime autonome d'assurance obligatoire couvrant les risques maladie, décès et charges de maternité** (p. 1718); Art. 2: **amendement de M. Kistler** (possibilité pour les non-salariés d'opter pour le régime général de la sécurité sociale) (p. 1721); **amendements de M. Grand** (p. 1722); **amendement de M. Dulin** (régime des artistes des arts graphiques et plastiques) (p. 1723); **amendement de M. Dailly tendant à ne pas exclure du nouveau régime les praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés** (p. 1724, 1725); **amendement de M. Grand** (p. 1725, 1726); **son sous-amendement à l'amendement de M. Grand tendant à substituer aux mots: « avant le 1^{er} juillet 1970 », les mots: « avant une date fixée par arrêté du ministre de la santé publique et de la sécurité sociale »** (ibid.); **amendements de MM. Viron et Souquet relatifs à l'affiliation au régime général des chauffeurs de taxi** (p. 1726, 1727); **son amendement tendant à supprimer l'ensemble du § 2 du texte concernant l'article 4 de la loi du 12 juillet 1966 qui tend à compléter cet article 4 par un nouveau § IV disposant que nonobstant les dispositions ci-dessus, les personnes qui, à la date du 1^{er} janvier 1969, étaient déjà affiliées à un régime d'assurance maladie obligatoire, qui exercent ou ont exercé plusieurs activités et qui sont soumises aux dispositions de la présente loi, pourront opter pour le régime de leur choix dans des conditions fixées par décret** (p. 1727, 1728); **amendement de M. Viron** (p. 1728, 1729); **amendement de M. Henriot tendant à mettre à la charge du régime les frais de vaccination obligatoire des enfants de moins de seize ans** (p. 1729); **amendement de M. Méric** (p. 1730); **son amendement tendant à supprimer le § IV du texte modificatif présenté pour l'article 8 de la loi du 12 juillet 1966, lequel § IV, permettait, par disposition particulière, aux professions libérales de renoncer à la couverture du « petit risque » au profit de la « longue maladie »** (p. 1730, 1731); **amendement de M. Méric** (p. 1732); **amendement de M. Viron** (ibid.); **amendement de M. Viron** (p. 1733); **amendement de M. Le Bellegou tendant à une représentation égale des trois groupes professionnels** (p. 1733, 1734); **amendements de M. Viron** (ibid.); **amendements de M. Grand** (p. 1735); **amendement de M. Méric** (ibid.); **amendement de M. Grand tendant à remplacer les mots: « assiste aux séances », par les mots: « participe aux délibérations »** (ibid.); **amendement de M. Grand** (p. 1736); **amendement de M. Grand** (ibid.); **son amendement tendant à compléter le texte concernant l'article 22 de la loi du 12 juillet 1966 par une disposition plus souple n'excluant pas les dépôts auprès de la caisse des dépôts et consignations** (ibid.); **amendement de M. Mérie** (p. 1737); **son amendement tendant à insérer de nouvelles dispositions modifiant l'article 34 de la loi du 12 juillet 1966 afin d'harmoniser les règles de l'assurance volontaire pour lesquelles sont prévues des modes de résiliation et des garanties** (p. 1738); **déclare irrecevable l'amendement de M. Le Bellegou** (p. 1738); Art. 3: **son amendement tendant, au premier alinéa de l'article 4 bis de la loi du 12 juillet 1966, à remplacer les mots: « d'un autre régime d'assurance maladie », par les mots: « d'un autre régime d'assurance maladie obligatoire »** (p. 1739); **déclare irrecevable l'amendement de M. Grand tendant à introduire des dispositions permettant de régler la situation des enfants d'assurés qui poursuivent entre seize et vingt ans des études supérieures** (ibid.); Art. 6 nouveau: **son amendement tendant à insérer cet article ainsi rédigé: « Les personnes qui remplissaient les conditions d'ouverture des droits aux prestations du régime d'assurance maladie**

maternité des travailleurs non salariés au 1^{er} octobre 1969 bénéficient, à compter de cette date, des prestations de base définies à l'article 8, 1, de la loi du 12 juillet 1966 modifiée. » (ibid.); sur l'ensemble (p. 1740). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant création d'une contribution sociale de solidarité** [17 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1850). — Discussion des articles. — Art. 1^{er}: **amendement de M. Vadepiet tendant à exonérer de la contribution les sociétés visées à l'article 1144 du code rural quelle que soit leur forme juridique** (p. 1851); **amendement de M. Grand tendant à exonérer de la contribution les sociétés coopératives de consommation** (p. 1852); **amendement de M. Sambron, soutenu par M. Guillard, tendant à préciser que le taux de la contribution sera appliqué au chiffre d'affaires diminué du montant des exportations réalisées par l'entreprise** (p. 1852, 1853); **son amendement tendant à modifier le tableau relatif au taux de la contribution de solidarité des sociétés** (p. 1853, 1854); Après l'article 4: **amendement de M. Henriot tendant à instituer une commission de contrôle de l'utilisation des sommes produites par la contribution sociale de solidarité** (p. 1855). — Intervient dans la discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi portant modification de la loi du 12 juillet 1966 relative à l'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles** [19 décembre 1969]. Discussion générale (p. 1920). — Intervient dans la discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi portant création d'une contribution sociale de solidarité** [19 décembre 1969] (p. 1935).

BOULOUX (M. JEAN-MARIE) [Vienne].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

BOUNEAU (M. PIERRE) [Landes].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [8 octobre 1969].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la régie nationale des usines Renault [18 décembre 1969].

Intervention :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [9 décembre 1969]. — **AFFAIRES SOCIALES. — SANTÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ SOCIALE.** — Discussion générale (p. 1523, 1524). — Observations ayant porté notamment sur le problème des jeunes adultes handicapés, les centres d'aide par le travail; la formation des rééducateurs spécialisés.

BOUQUEREL (M. AMÉDÉE) [Oise].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

Dépôt législatif :

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques et du Plan (équipement et logement: routes et voies navigables) sur le projet de loi de finances pour 1970 adopté par l'Assemblée nationale [25 novembre 1969] (n° 58).

Intervention :

Intervient, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan (routes et voies navigables), dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [1^{er} décembre 1969]. — **EQUIPEMENT.** — Discussion générale (p. 1086, 1087). — Observations sur la liaison Seine-Est (p. 1102).

BOURDA (M. PIERRE) [Hautes-Pyrénées].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [8 octobre 1969].

BOURGES (M. YVON), secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Intervient dans la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de l'arrangement international sur les céréales de 1967**

[16 octobre 1969]. — Discussion générale (p. 534). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [28 novembre 1969]. — **AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — COOPÉRATION.** — Discussion générale. — (p. 1031, 1032). — Répond aux observations présentées sur le budget de la coopération limité à l'aide apportée aux républiques francophones d'Afrique noire et de Madagascar. — Discussion des crédits. — Art. 25. — Titre III: *son amendement tendant à réduire ce crédit de 650.000 francs* (insuffisance des crédits affectés à l'assistance technique) (p. 1033); Titre IV: *son amendement tendant à augmenter ce crédit de 650.000 francs* (organismes de recherche (*ibid.*)). — Est entendu au cours du débat sur la question orale de M. Motais de Narbonne relative à la **position de la France à l'égard du Viet-Nam** [16 décembre 1969] (p. 1792, 1793). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1969** [17 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 23: *amendement de M. Périquier tendant à réduire le crédit affecté aux affaires étrangères (coopération) de 15.500.000 francs* (intervention militaire au Tchad) (p. 1839 à 1843). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant ratification d'amendements à la constitution de l'organisation mondiale de la santé** [18 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1883); dans la discussion du **projet de loi portant délimitation de la frontière franco-espagnole** (p. 1884); dans la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de l'accord instituant la conférence européenne de biologie moléculaire** (p. 1885); dans la discussion du **projet de loi autorisant la ratification de l'accord d'association entre la communauté économique européenne et la Tanzanie, l'Ouganda et le Kenya** (p. 1886).

BOUSCH (M. JEAN-ERIC) [Moselle].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation [8 octobre 1969].

Est élu délégué représentant la France à l'assemblée unique des communautés européennes [18 décembre 1969].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre fiscal** [18 septembre 1969]. — Discussion générale (p. 436, 437). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [1^{er} décembre 1969] — **EQUIPEMENT.** — Discussion générale (p. 1102). — Observations sur le problème de la priorité à droite sur les grands axes de circulation. — **Suite de la discussion** [7 décembre 1969]. — En qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans la discussion générale des crédits du **LOGEMENT** (p. 1432 à 1434). — Observations ayant porté notamment sur les crédits destinés à l'urbanisme et sur la politique du logement. — Examen des crédits. — Art. 45: *amendement de M. Vivien, secrétaire d'Etat au logement* (p. 1450); après l'article 63: *amendement de M. Chatelain* (p. 1451). — **Suite de la discussion** [8 décembre 1969] — **DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET SCIENTIFIQUE.** — Discussion générale (p. 1493, 1494). — Observations sur la situation des Houillères de Lorraine et sur la nécessité d'implantation, dans cette région, d'entreprises industrielles. — **Suite de la discussion** [9 décembre 1969]. — **COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR.** — Discussion des articles. — Art. 36: observations sur les conditions d'exploitation de l'Union des groupements d'achats publics (p. 1577). Après l'article 65: observations sur le problème des lignes de chemin de fer d'intérêt secondaire (p. 1605); *son amendement tendant à insérer un article additionnel visant à régler, dans le cas des installations industrielles nouvelles, le problème de la répartition du produit de la patente* (p. 1605, 1606); le retire (*ibid.*). — Intervient dans la discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [18 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1880).

BOUVARD (M. ROBERT) [Haute-Loire].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

BRAYARD (M. JOSEPH) [Ain].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [8 octobre 1969].

BRÉGÈRE (M. MARCEL) [Dordogne].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

Est élu délégué représentant la France à l'assemblée unique des communautés européennes [18 décembre 1969].

Question orale avec débat :

M. Marcel Brégère demande à *M. le Premier ministre* quelle politique il compte suivre vis-à-vis de la caisse nationale de crédit agricole et quelles modifications il entend apporter au crédit agricole [16 septembre 1969]. — Réponse [21 octobre 1969] (p. 559 à 567).

Interventions :

Prend la parole au cours du débat sur sa question orale relative à la **réforme du crédit agricole** [21 octobre 1969] (p. 559, 560, 567). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [5 décembre 1969]. — **AGRICULTURE.** — Discussion générale (p. 1333 à 1335). — Observations ayant porté notamment sur la politique agricole du Gouvernement.

BRIVES (M. LOUIS) [Tarn].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères de la défense et des forces armées [8 octobre 1969].

Intervention :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [25 novembre 1969]. — Discussion générale (p. 880). — **Suite de la discussion** [2 décembre 1969] — **EDUCATION NATIONALE.** — Discussion générale (p. 1140 à 1142). — Observations ayant porté notamment sur la loi d'orientation; l'insuffisance des subventions concernant le ramassage scolaire; le problème des équipements (lycée Jean-Jaurès de Castres).

BROUSSE (M. MARTIAL) [Meuse].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [8 octobre 1969].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création d'une contribution de solidarité au profit de certains régimes de protection sociale des travailleurs non salariés [17 décembre 1969].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du salaire minimum garanti et création d'un salaire minimum de croissance [17 décembre 1969].

Est nommé membre de la commission de contrôle chargée d'examiner l'état d'exécution du V^e Plan de développement économique et social en matière d'équipement sanitaire et social [19 décembre 1969].

Question orale :

M. Martial Brousse demande à *M. le ministre de l'économie et des finances* de bien vouloir lui faire connaître : 1° si la commission départementale des impôts chargée de la détermination des bénéfices agricoles doit, avant de prendre une décision, étudier les comptes d'exploitation qui lui sont soumis tant par l'administration que par les représentants de la profession agricole et fixer ces bénéfices agricoles à l'hectare à la suite de cette comparaison ou si cette fixation peut simplement résulter uniquement de propositions faites par l'une des parties avant même examen des comptes d'exploitation; 2° si, lorsque le département est divisé en plusieurs zones, la commission doit examiner les comptes d'exploitation présentés pour chaque zone et décider pour chacune du montant des bénéfices à l'hectare ou se contenter d'examiner et d'étudier les comptes d'une ou deux régions et d'appliquer aux autres un coefficient d'adaptation par rapport à celles dont les comptes ont été étudiés; 3° s'il lui paraît équitable que l'impôt sur les bénéfices agricoles pour l'année 1969 soit augmenté de 30 à 40 p. 100 alors que le revenu de l'agriculture pour cette même année a diminué ou est resté stationnaire; 4° s'il n'y aurait pas lieu d'harmoniser le montant de cet impôt à l'hectare entre les départements d'une même région de programme et s'il lui semble

logique qu'un département voie l'impôt sur les bénéficiaires agricoles augmenté de 30-40 p. 100 alors que celui des deux départements voisins appartenant à la même région sont diminués [2 avril 1969] (n° 908). — Réponse [6 mai 1969] (p. 199, 200).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, à sa **question orale n° 908** (cf. *supra*) [6 mai 1969] (p. 199, 200). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [1^{er} décembre 1969]. — ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Discussion générale (p. 1063, 1069). — Observations ayant porté notamment sur l'application du rapport constant; la situation des veuves de guerre; l'attribution de la carte de combattant aux anciens combattants d'Afrique du Nord; l'égalité du taux de la retraite du combattant; la diminution des crédits affectés à l'aménagement des cimetières nationaux. — Examen des crédits. — Art. 53 A et 53 B: explique son vote sur ces articles (p. 1083). — **Suite de la discussion** [5 décembre 1969]. — AGRICULTURE. — Discussion générale (p. 1331 à 1333). — Observations ayant porté notamment sur la formation professionnelle agricole; les opérations de remembrement; l'aménagement foncier.

BROUSSE (M. PIERRE) [Hérault].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

Questions orales avec débat :

M. Pierre Brousse expose à **M. le ministre d'Etat chargé des affaires sociales** que le coût de la formation professionnelle de près de 25.000 élèves infirmières et de plusieurs milliers d'autres agents du personnel para-médical est assumé pour la plus grande partie par des écoles attachées à des hôpitaux publics. Ces dernières, au nombre de près de deux cents, sont en réalité gérées et financées, pour une large part, par ces hôpitaux. De ce fait, les dépenses indispensables sont incorporées dans le prix de revient de ces hôpitaux et payées par les malades ou les organismes payeurs. Ainsi, à Béziers, au cours des dix dernières années deux cents infirmières diplômées ont été formées par l'école d'infirmières du centre hospitalier, dont le coût moyen par élève et par an, à la charge de l'établissement seul, a avoisiné régulièrement 2.000 francs. Or, vingt-deux élèves seulement sont restées à titres définitif au centre hospitalier de Béziers. Dans ces conditions — et l'Etat se refusant à assumer cette formation technique, ce qui serait pourtant logique — il lui paraît convenable qu'une taxe, analogue à la taxe d'apprentissage, soit créée et versée par la totalité des employeurs publics et privés, dans un fonds commun géré de façon tripartite (Etat, hôpitaux publics, secteur privé) et destiné à couvrir ces frais d'enseignement professionnel d'un personnel indispensable à l'ensemble de la nation. En conséquence, il lui demande quelles mesures il compte prendre pour trouver une solution à ce problème [2 avril 1969].

M. Pierre Brousse expose à **M. le ministre de l'intérieur** que l'actuelle législation française en ce qui concerne la réparation des dommages causés par les calamités est à la fois complexe, car de nombreux textes la régissent, injuste puisque, selon les catégories socio-professionnelles, des aides différentes peuvent être accordées et de toute façon rudimentaire. Toutes les fois qu'une catastrophe s'abat sur une région de France, les pouvoirs publics sont alertés et l'on vote à la « sauvette » une loi de circonstance en se promettant lorsque le calme sera revenu de prendre des mesures permanentes pour l'avenir. C'est ainsi qu'à l'occasion des inondations de l'automne 1960, la loi du 21 décembre 1960, après avoir réglé la question des indemnisations à accorder aux sinistrés de l'époque, avait édicté en son article 17: « Le Gouvernement soumettra au Parlement, dans un délai d'un an à compter de la promulgation de la présente loi, un projet de loi de caractère général relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par les calamités atmosphériques. » En 1969, neuf ans donc après, le Parlement n'a été saisi d'aucun texte législatif général concernant les sinistrés. Il lui demande quelles mesures compte prendre le Gouvernement pour que sa parole soit tenue et que cesse, grâce à une législation complète et équitable, la difficile et injuste quête de « secours » qui se renouvelle chaque fois qu'une calamité touche une région de ce pays comme celle qui vient de s'abattre sur le Biterrois du 18 au 22 août 1969 [30 octobre 1969]. — Réponse [16 décembre 1969] (p. 1772 à 1774).

M. Pierre Brousse attire l'attention de **M. le ministre des transports** sur les conséquences que pourrait avoir pour la ville de Béziers le projet de redécoupage des régions S. N. C. F. — conséquences susceptibles d'entraîner le transfert à Montpellier, avec les arrondissements de Béziers, d'un certain nombre de cheminots et de leurs familles — ainsi que sur la préoccupante baisse d'activité du trafic du triage de Béziers. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour éviter les répercussions que de telles dispositions seraient et sont susceptibles d'avoir, tant sur le plan économique que sur le plan social, dans le Biterrois [30 octobre 1969].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [1^{er} décembre 1969]. — EQUIPEMENT. — Discussion générale (p. 1097, 1098). — Observations ayant porté notamment sur l'intégration du réseau routier dans le cadre européen; l'autoroute A 9: Oranges-Nîmes et Béziers-Montpellier; l'avenir de l'axe Rhin-Rhône-Méditerranée. — **Suite de la discussion** [3 décembre 1969]. — TRANSPORTS. — I. — SERVICES COMMUNS ET TRANSPORTS TERRESTRES. — Examen des crédits. — Titre IV: *son amendement tendant à supprimer en totalité la participation de l'Etat au déficit de la R. A. T. P.* (p. 1190, 1191, 1192). — **Suite de la discussion** [4 décembre 1969]. — INTERIEUR ET RAPATRIÉS. — Discussion générale (p. 1270, 1271). — Observations ayant porté notamment sur la réforme municipale et cantonale; la police urbaine; les rapatriés et le cas particulier des villes d'accueil. — **Suite de la discussion** [5 décembre 1969]. — AGRICULTURE. — Discussion générale (p. 1343, 1344). — Observations ayant porté notamment sur le problème viticole et sur l'importation de vins algériens; la politique de soutien des marchés. — Est entendu lors de la réponse de M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, à sa question orale relative à la **réparation des dommages causés par les calamités** [16 décembre 1969] (p. 1772, 1773). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1969** [17 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 10 *ter*: observation sur le déclassement des vins d'appellation (p. 1830, 1831).

BRUN (M. PIERRE) [Seine-et-Marne].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [8 octobre 1969].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la Régie nationale des usines Renault [18 décembre 1969].

Dépôts législatifs :

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, relatif à la Régie nationale des usines Renault [17 décembre 1969] (n° 143).

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la Régie nationale des usines Renault [20 décembre 1969] (n° 165).

Interventions :

Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture**, du **projet de loi relatif à la situation juridique des artistes du spectacle et des mannequins** [16 octobre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 1^{er}: *son amendement tendant à inclure la situation d'arrangeur-orchestrateur, dans l'énumération qui figure au 3^e alinéa de l'article 29 s du code du travail* (p. 541). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [27 novembre 1969]. — AFFAIRES SOCIALES (Travail). — Discussion générale (p. 950), observations ayant porté notamment sur la formation professionnelle des adultes; les moyens spécifiques d'aide au reclassement des cadres. — **Suite de la discussion** [1^{er} décembre 1969]. — ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Examen des crédits. — Art. 53 B: *explique son vote sur l'amendement de M. Souquet relatif à la fusion du sort des déportés politiques et des déportés résistants* (p. 1082). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des affaires sociales, à la discussion du **projet de loi relatif à l'actuariatouvrier à la Régie nationale des usines Renault** [18 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1837 à 1889). — Discussion des articles. — Art. 2: *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif aux modalités selon lesquelles une partie des actions peut être distribuée à des salariés de la Régie soit gratuitement, soit dans le cadre*

des plans d'épargne (p. 1895, 1896) ; son amendement tendant à ne rectifier que le 2^e alinéa de cet article et à rédiger ainsi ce 2^e alinéa : « Les trois quarts des actions au moins doivent demeurer la propriété de l'Etat, auquel des augmentations de capital à titre onéreux peuvent être réservées » (p. 1896) ; Art. 3 : son amendement tendant à rédiger comme suit le début de cet article : « La distribution gratuite d'actions... » (ibid.) ; Art. 5 : son amendement tendant à supprimer dans cet article les mots « en fonction de leur part dans le capital » en ce qui concerne la représentation des salariés actionnaires au conseil d'administration de la Régie (p. 1897) ; Art. 6 : son amendement tendant à rédiger comme suit cet article : « Les actions créées en application de l'article 1^{er} de la présente loi sont nominatives. Elles ouvrent le droit de participer aux bénéfices distribuables réalisés par la régie, et de participer aux augmentations de capital par incorporation de réserves, ainsi que, sous réserve des dispositions de l'article 2, aux augmentations de capital par apport en numéraire. » (p. 1897) ; Art. 7 : son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article afin de préciser les délais de cessibilité des actions (p. 1897, 1898) ; Art. 8 : son amendement tendant à rédiger comme suit cet article : « Le nombre maximum d'actions que peut acquérir, en application de l'article 7, une même personne physique est fixé par décret » (p. 1898) ; Art. 9 : son amendement tendant à rédiger comme suit cet article : « Les salariés, lorsqu'ils quittent la Régie, peuvent conserver les actions dont ils sont détenteurs, de même que le conjoint, les ascendants ou les descendants d'un salarié ou d'un ancien salarié à qui elles sont parvenues par succession, par donation entre vifs ou à cause de mort ou par liquidation de communauté. Lorsque des actions sont recueillies par des personnes non habilitées à les détenir, elles doivent être cédées dans un délai déterminé par décret, et, à défaut, sont transférées de plein droit au fonds spécial constitué au sein de la Régie, à charge pour celui-ci d'en payer la valeur (p. 1898, 1899) ; Art. 10 : son amendement tendant à compléter cet article par une disposition stipulant que « la transmission par donation, liquidation de communauté ou succession des actions de la Régie Renault ne donne lieu à la perception d'aucun impôt » (p. 1899). — **Suite de la discussion** [20 décembre 1969]. — **CONCLUSIONS DU RAPPORT DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE.** — Discussion générale (p. 1951).

BRUN (M. RAYMOND) [Gironde].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

Est nommé membre de la commission de contrôle chargée d'examiner l'état d'exécution du V^e plan de développement économique et social en matière d'équipement sanitaire et social [19 décembre 1969].

Dépôts législatifs :

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques et du Plan (économie et finances) sur le projet de loi de finances pour 1970 adopté par l'Assemblée nationale [25 novembre 1969] (n° 58).

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques et du Plan (services du Premier ministre : commissariat général du plan d'équipement et de la productivité) sur le projet de loi de finances pour 1970 adopté par l'Assemblée nationale [25 novembre 1969] (n° 58).

Interventions :

Intervient, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan (commissariat général du Plan), dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [9 décembre 1969]. — **SERVICES DU PREMIER MINISTRE.** — I. — **SERVICES GÉNÉRAUX.** — IX. — **COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN D'ÉQUIPEMENT ET DE LA PRODUCTIVITÉ.** — Discussion générale (p. 1549 à 1551). — Observations ayant porté notamment sur l'exécution du V^e Plan et sur l'orientation du VI^e Plan. — **ECONOMIE ET FINANCES.** — II. — **SERVICES FINANCIERS.** — En qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan, intervient dans la discussion générale du budget de ce ministère (p. 1566 à 1568). — Observations ayant porté notamment sur les perspectives d'évolution de la hausse du coût de la vie dans le cadre du plan de redressement et sur les échanges extérieurs. — Examen des crédits. — **Titre III : son amendement tendant à augmenter les crédits de ce titre de 350.000 francs** (crédits affectés à l'institut national de la consommation) (p. 1570). — **COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR.** — Discussion des articles. — Après l'article 49 : « L'article 41 de la loi de finances pour 1962 (n° 61-1396) est abrogé et remplacé par le texte suivant : « Le Gouvernement publiera tous les deux

ans, avant le 1^{er} novembre, pour chaque ministère, la liste des organismes, quelle que soit leur nature juridique, ayant reçu directement sur le plan national et régional au cours de l'année précédente une subvention du budget de l'Etat à quelque titre que ce soit. Cette liste devra comprendre, en même temps que la somme versée, le chapitre budgétaire sur lequel elle est imputée. » (p. 1599) ; le retire (ibid.).

BRUYNEEL (M. ROBERT) [Loir-et-Cher].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [8 octobre 1969].

Question orale :

M. Robert Bruyneel rappelle à **M. le Premier ministre** que, le 26 octobre 1967, le Sénat a adopté une proposition de loi organique tendant à modifier certains articles du code électoral de façon à prévoir le remplacement, par des élections partielles, des membres du Parlement dont le siège deviendrait vacant. Il lui demande s'il a l'intention de proposer rapidement l'inscription de ce texte à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale, afin d'écarter les multiples inconvénients résultant de l'institution des remplaçants, dont le moindre n'est pas la pression exercée sur les remplaçants d'anciens ministres dans le but de les amener à présenter leur démission de député [23 octobre 1969] (n° 948). — Réponse [18 novembre 1969] (p. 771, 772).

Interventions :

Est entendu au cours du débat sur la question orale de **M. Roger Carcassonne** relative à l'utilisation de l'O. R. T. F. par le **Gouvernement en vue du référendum** [8 avril 1969] (p. 131 à 133). — Est entendu lors de la réponse de **M. Jean-Louis Tinaud**, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, chargé des relations avec le Parlement, à sa **question orale n° 948** (cf. supra) [18 novembre 1969] (p. 771, 772). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant diverses modifications d'ordre économique et financier** [12 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 7 *ter* : son amendement tendant à supprimer cet article relatif à la renonciation par les conseils municipaux à la taxe locale d'équipement sur certaines constructions (p. 1689). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi relative à la prescription des actions concernant les baux à loyer** [19 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 4 : son amendement tendant à remplacer les mots : « ... sans qu'il soit porté atteinte aux décisions passées en force de chose jugée », par les mots : « ... sans qu'il soit porté atteinte aux décisions n'ayant pas fait l'objet ou n'étant plus susceptibles de faire l'objet d'aucune voie de recours » (p. 1926, 1927).

C

CAILLAVET (M. HENRI) [Lot-et-Garonne].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [8 octobre 1969].

Dépôts législatifs :

Reprend sa **proposition de loi** (n° 149, 1967-1968) tendant à instaurer le divorce et la séparation de corps par consentement mutuel [19 septembre 1969].

Proposition de loi organique tendant à fixer à trente ans l'âge requis pour être élu au Sénat [21 novembre 1969] (n° 53).

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles (affaires étrangères, relations culturelles et coopération technique) sur le projet de loi de finances pour 1970 adopté par l'Assemblée nationale [25 novembre 1969] (n° 57).

Question orale :

M. Henri Caillavet attire l'attention de **M. le ministre de l'Agriculture** sur la qualification des gardes-pêche commissionnés de l'administration. Cette qualification a été modifiée par des textes réformant le code de procédure pénale ainsi que par une circulaire du 30 septembre 1959 de la direction générale des eaux et forêts, et les gardes-pêche n'ont plus, depuis lors, la qualité d'officier de police judiciaire. Leurs procès-verbaux ne sont donc plus valables, comme précédemment, jusqu'à l'inscription de faux. Il lui demande s'il ne lui semble

pas souhaitable, eu égard aux impératifs de la police de l'eau, que la qualité d'officier de police judiciaire soit rendue, tout au moins aux gardes chefs, et que la compétence des gardes commissionnés de l'administration s'étende à la constatation des infractions commises par les adeptes du motonautisme contrevenant en particulier aux arrêtés préfectoraux pouvant être en vigueur dans les départements [21 octobre 1969] (n° 947).

Questions orales avec débat :

M. Henri Caillavet rappelle à *M. le Premier ministre* que le Sénat a entendu les explications de *M. le ministre d'Etat* et de *M. le ministre délégué* quant à la réforme du Sénat et la création de collectivités régionales. Les ministres responsables ont fait un louable effort d'analyse et ont tenté avec probité de tracer les lignes de force éventuelles de ces deux importants projets. Le Gouvernement a également rappelé que rien n'était encore décidé définitivement et qu'au demeurant ces débats, sans sanction, avaient simplement valeur indicative. Par ailleurs il est vite apparu, tant à l'Assemblée nationale qu'au Sénat, que pour être efficace la discussion exigeait un débat approfondi sur des textes déjà élaborés, la matière discutée étant véritablement révolutionnaire. Or, le Gouvernement a manifesté son intention de s'en remettre à la voie référendaire pour faire approuver un texte forcément complexe, une seule réponse étant exigée pour deux questions posées. Avant que d'engager le processus du référendum et pour lui enlever en partie son caractère plébiscitaire, il serait souhaitable que soit préalablement recueilli l'avis autorisé des conseils municipaux et des conseils généraux sur un texte assez précis pour mériter les observations d'administrateurs dévoués et compétents et assez souple pour que le Gouvernement puisse tenir compte des analyses auxquelles les conseils procéderaient. Il demande à *M. le Premier ministre* s'il ne partage pas ce jugement conforme à l'esprit démocratique et, dans l'affirmative, comment il entend, et à quelle époque, faire procéder à cette consultation préalable qui ne souffre aucune difficulté matérielle puisque, des renseignements recueillis, on peut conclure qu'une infime minorité d'élus locaux a donné indirectement un avis sur le précédent questionnaire non contraignant [2 avril 1969]. — Question devenue caduque en raison de la démission du Gouvernement auquel elle était adressée [24 juin 1969].

M. Henri Caillavet demande à *M. le ministre des affaires étrangères* dans quelles conditions deux journalistes français, de renom, qui se trouvaient en Algérie, et dont l'un couvrait la visite officielle que le ministre rendait à l'Etat algérien, ont pu être gardés à vue, puis ont fait l'objet d'une mesure de refoulement de la part des autorités algériennes.

Il lui demande si, en tant que représentant du Gouvernement français, il juge ces actions compatibles avec les règles habituellement suivies lors de visites officielles, et s'il ne compte pas intervenir auprès du Gouvernement algérien contre des mesures paraissant aussi arbitraires, alors qu'il est souhaitable de conserver aux relations franco-algériennes un caractère de courtoise franchise et de compréhension [8 octobre 1969].

M. Henri Caillavet indique à *M. le Premier ministre* qu'après la décision du gouvernement grec de se retirer du Conseil de l'Europe, la suppression, par la direction des affaires extérieures et de la coopération du ministère des affaires étrangères, des émissions radiophoniques sur ondes courtes à destination de la Grèce constitue une mesure très regrettable. En effet, ces émissions étaient un des rares liens d'information objective existant entre un pays démocratique et la Grèce, où un « régime de colonels » n'assure plus l'exercice des libertés individuelles et collectives que toute démocratie a le devoir de permettre.

« Il lui demande les dispositions qu'il compte prendre pour rapporter cette décision ambiguë et inopportune, qui empêchera la France de remplir une mission d'information pouvant contribuer à restaurer en Grèce un régime politique libéral et démocratique [15 décembre 1969].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi portant amnistie** [27 juin 1969]. — Discussion des articles. — Art. 14 : son amendement tendant à la fin du 3^e alinéa de cet article à ajouter les mots : « ...sauf si les sanctions disciplinaires ou professionnelles sont inférieures à une durée de six mois » (p. 338) ; le retire (*ibid.*) ; à l'issue de ce débat et au nom du groupe de la gauche démocratique, remercie *M. le président Pleven*, ministre de la justice, et lui demande que soient revues certaines tendances qui consistent à maintenir les tribunaux d'exception et à ne pas suffisamment protéger les libertés individuelles menacées par des gardes à vue intempestives

(p. 345). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre fiscal** [18 septembre 1969]. Discussion des articles. — Art. 6 : son amendement tendant à modifier comme suit cet article relatif au contrôle des transports de capitaux vers l'étranger entre le 1^{er} juillet 1968 et le 23 novembre 1968 : 1^o en remplaçant la date du 1^{er} juillet 1968 par celle du 1^{er} mai 1968 ; 2^o en ajoutant, après le 1^{er} alinéa de cet article, l'alinéa suivant : « Toutefois ces renseignements n'auront pas à être fournis en ce qui concerne les personnes privées ayant la qualité de résidents étrangers. » (p. 44, 445, 446) ; le retire (*ibid.*). — Intervient, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [28 novembre 1969]. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — COOPÉRATION. — Discussion générale (p. 1009 à 1011). — Observations ayant porté notamment sur la coopération franco-algérienne ; le plan culturel ; la coopération technique. — En qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, au titre de la coopération, intervient dans la discussion des affaires des Républiques africaines et malgache (p. 1011, 1012). — Suite de la discussion [5 décembre 1969]. — AGRICULTURE. — Discussion générale (p. 1343). — Observations sur l'importation de vins algériens. — Suite de la discussion du budget de l'agriculture [6 décembre 1969]. — Observations sur la réalisation des chemins dits « forestiers » (p. 1357). — Examen des crédits. — Art. 49 : son amendement tendant à insérer, après cet article, un article additionnel ayant pour but de demander au Gouvernement de déposer, avant le 15 octobre 1970, un projet de loi portant simplification de la loi du 10 juillet 1964 sur les calamités agricoles (p. 1398) ; le retire (*ibid.*). — Suite de la discussion [7 décembre 1969]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — IV. — TERRITOIRES D'OUTRE-MER. — Discussion générale (p. 1422). — Intervient dans la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de la convention franco-algérienne sur les doubles impositions** [12 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1665). — Intervient, au nom de la commission des affaires culturelles, dans la discussion du **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [12 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Après l'article 10 : amendement de *M. Sauvage* tendant à valider les examens sanctionnant les études du premier cycle, subis dans divers établissements d'enseignement supérieur au cours de l'année universitaire 1968-1969 (p. 1682, 1683). — Intervient dans la discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [16 décembre 1969] (p. 1768).

CARAT (*M. JACQUES*) [Val-de-Marne].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [8 octobre 1969].

Question orale :

M. Jacques Carat expose à *M. le ministre de la justice* que les restrictions budgétaires retardent de façon fâcheuse la construction des palais de justice prévus dans les nouveaux départements de l'agglomération parisienne. Dans le Val-de-Marne notamment, l'ajournement de l'acquisition des terrains, le blocage des crédits d'étude délégués au ministre des affaires culturelles font qu'au mieux la justice ne sera départementalisée que six ans après les autres administrations et qu'en attendant elle sera écartelée entre Paris, Corbeil, Créteil et Versailles. Il lui demande s'il a l'intention de faire débloquent rapidement les crédits d'études qui avaient été ouverts et si, dans le même temps, il ne serait pas possible d'étendre de façon limitée la compétence du tribunal de Créteil [3 décembre 1969] (n° 961). — Réponse [16 décembre 1969] (p. 1751).

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [2 décembre 1969]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale (p. 1142 à 1144). — Observations sur le transfert des charges de l'Etat sur les collectivités locales, notamment en ce qui concerne les constructions scolaires. — Suite de la discussion [4 décembre 1969]. — AFFAIRES CULTURELLES. — Discussion générale (p. 1253 à 1255). — Observations ayant porté notamment sur la modicité des crédits affectés à ce ministère ; les maisons de la culture ; l'école du Louvre. — Est entendu lors de la réponse de *M. Jean-Louis Tinaud*, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à sa question orale n° 961 (*cf. supra*) [16 décembre 1969] (p. 1751).

CARCASSONNE (M. ROGER) [Bouches-du-Rhône].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères de la défense et des forces armées [8 octobre 1969].

Est élu délégué représentant la France à l'assemblée unique des communautés européennes [18 décembre 1969].

Question orale :

M. Roger Carcassonne demande à M. le Premier ministre de lui faire connaître qui, dans l'affaire de Cestas, a donné l'ordre d'exécuter le mandat d'amener lancé contre Fourquet, quels services ont eu, dans cette affaire, à prendre part à cette décision et dans quelle mesure [6 mars 1969. — J. O. du 18 mars 1969] (n° 903).

Question orale avec débat :

M. Roger Carcassonne demande à M. le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de l'information, s'il ne considère pas comme une violation des règles d'honnêteté, d'objectivité et d'équité qui devraient être celles de l'O. R. T. F. : premièrement, les interventions successives et quotidiennes des ministres dont il apparaît clairement qu'elles visent à la mise en condition des citoyennes et des citoyens avant le référendum du 27 avril ; deuxièmement les enquêtes faites sous la rubrique « dialogue-service » à propos de la régionalisation et de la réforme du Sénat avant même que les textes ne soient publiés et que la campagne ne soit ouverte. Il lui demande, d'autre part, quel est le coût de cette dernière enquête et ce qu'elle comporte comme mobilisation de matériel et de personnel [2 avril 1969]. — Réponse [8 avril 1969] (p. 122 et suivantes).

Interventions :

Est entendu au cours du débat sur sa question orale relative à l'utilisation de l'O. R. T. F. par le Gouvernement en vue du référendum [8 avril 1969] (p. 122 à 125 ; p. 144). — Explique son vote sur le projet de loi relatif à la protection juridique des rapatriés [22 octobre 1969] (p. 591). — Intervient dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [6 décembre 1969]. — AGRICULTURE. — Discussion générale (p. 1359, 1360). — OFFICE DE RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE ET INFORMATION. — Discussion générale (p. 1371 à 1373).

CARDOT (Mme MARIE-HÉLÈNE) [Ardennes].

Est nommée membre de la commission des affaires sociales [8 octobre 1969].

Est nommée membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de la loi n° 66-509 du 12 juillet 1966 modifiée, relative à l'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles [15 décembre 1969].

Est nommée membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la régie nationale des usines Renault [18 décembre 1969].

Dépôt législatif :

Avis, présenté au nom de la commission des affaires sociales (anciens combattants et victimes de guerre), sur le projet de loi de finances pour 1970 adopté par l'Assemblée nationale [25 novembre 1969] (n° 60).

Question orale :

Mme Marie-Hélène Cardot demande à M. le ministre de l'éducation nationale de lui faire connaître les mesures que le Gouvernement entend prendre pour régler la situation des instituteurs chargés de l'éducation physique et sportive dans les C. E. G. et les C. E. S. Elle lui demande en particulier si un projet de réforme instituant un C. A. P. à l'enseignement dans les C. E. G. et C. E. S. avec option « Education physique », qui permettrait à ces personnels d'entrer dans le corps professoral de ces établissements, est bien à l'étude et, dans l'affirmative, quel délai peut être envisagé pour la parution des textes nécessaires [23 octobre 1969] (n° 949). — Réponse [4 novembre 1969] (p. 662).

Interventions :

Est entendue lors de la réponse de M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, chargé des relations avec le Parlement, à sa question orale n° 949 (cf. supra) [4 novembre 1969] (p. 662). — Intervient dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [27 novembre 1969]. — AFFAIRES SOCIALES (travail). — Discussion générale (p. 947, 948). — Observations ayant porté notamment sur l'aide aux foyers de jeunes travailleurs ; l'accueil des étrangers ; la formation professionnelle en faveur des femmes ; la situation des handicapés physiques. — Suite de la discussion [28 novembre 1969]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS. — Discussion générale (p. 1047). — Observations sur la situation des instituteurs détachés à titre précaire au service de la jeunesse et des sports. — Suite de la discussion [1^{er} décembre 1969]. — ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — En qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales, intervient dans la discussion générale de ce budget (p. 1059 à 1062). — Observations ayant porté notamment sur l'obtention de la qualité de déporté aux détenus de la forteresse de Huy, en Belgique ; le rapport constant ; la situation des anciens combattants d'Algérie, du Maroc et de Tunisie ; les emplois réservés ; la situation des veuves âgées ou infirmes ; le relèvement de la retraite mutualiste ; le droit à la sécurité sociale pour certaines catégories de victimes de guerre. — Examen des crédits. — ETAT B. — Titre IV : son amendement tendant à réduire le crédit de ce titre et de le fixer à moins 6.281.690.500 francs afin de souligner l'insuffisance des crédits de ce budget (p. 1079). — Art. 58 B : (p. 1082). — Suite de la discussion [2 décembre 1969]. — EDUCATION NATIONALE (p. 1144). — Observations sur certains problèmes particuliers concernant les C. E. G. — Suite de la discussion [8 décembre 1969]. — DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET SCIENTIFIQUE. — Discussion générale (p. 1490). — Observations ayant porté notamment sur la situation conjoncturelle de la sidérurgie et sur les problèmes de l'approvisionnement en acier. — Suite de la discussion [9 décembre 1969]. — AFFAIRES SOCIALES. — SANTÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ SOCIALE. — Discussion générale (p. 1527, 1528). — Observations ayant porté notamment sur la réalisation de l'institut médico-pédagogique de Rethel ; le centre hospitalier de Charleville-Mézières ; la situation des veuves des pensionnés ; la lutte contre la tuberculose ; la situation des veuves civiles. — Intervient dans la discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [12 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Après l'article 18 : son amendement tendant à insérer un article additionnel validant trois arrêtés ministériels régularisant la situation administrative d'un fonctionnaire du ministère des anciens combattants et victimes de guerre (p. 1678, 1679).

CAROUS (M. PIERRE) [Nord].

Vice-président du Sénat (élu le 4 octobre 1968).

En cette qualité, préside la séance du 8 avril 1969 ; la séance du 27 juin 1969 ; la séance du 20 septembre 1969 ; à l'issue de cette séance, déclare close la session extraordinaire ouverte le 16 septembre 1969. — Préside la séance du 26 novembre 1969 ; la séance du 1^{er} décembre 1969 ; la séance du 5 décembre 1969 ; la séance du 6 décembre 1969 ; la séance du 7 décembre 1969 ; la séance du 15 décembre 1969 ; la séance du 17 décembre 1969 ; la séance du 18 décembre 1969.

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [8 octobre 1969].

Intervention :

Intervient dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [25 novembre 1969]. — Discussion générale (p. 870, 871). — Suite de la discussion [16 décembre 1969]. — CONCLUSIONS DU RAPPORT DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — Explique son vote sur l'ensemble (p. 1767, 1768).

CARRIER (M. MAURICE) [Français établis hors de France].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères de la défense et des forces armées [8 octobre 1969].

Interventions :

Intervient dans la discussion du projet de loi relatif à la protection juridique des rapatriés [22 octobre 1969]. — Discussion des articles. — Son amendement tendant, après l'article 9,

à insérer un article 9 bis nouveau relatif à la suspension des intérêts pour les obligations financières contractées par les rapatriés (p. 590) ; le retire (*ibid.*) ; sur l'ensemble (p. 592). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1969** [17 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 23. — Etat A, ligne « charges communes » : observations sur l'indemnisation des rapatriés et les prêts (p. 1844).

CATHALA (M. CHARLES) [Seine-Saint-Denis].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [8 octobre 1969].

Est nommé titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la régie nationale des usines Renault [18 décembre 1969].

Intervention :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [1^{er} décembre 1969]. — ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Discussion générale (p. 1069, 1070). — Observations ayant porté notamment sur la situation des déportés politiques et sur le cas des internés de Kobierzyn, de Rawa-Ruska de Lubeck et des évadés d'Espagne.

CHABAN-DELMAS (M. JACQUES), Premier ministre (cabinet des 20 et 22 juin 1969).

Prend la parole à l'occasion de la discussion du **budget de l'intérieur** [4 décembre 1969] (p. 1262 à 1264). — Observations ayant porté notamment sur la position du Gouvernement à l'égard des collectivités locales ; la décentralisation ; la régionalisation ; les prochaines élections cantonales

CHALANDON (M. ALBIN), ministre de l'équipement et du logement (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [1^{er} décembre 1969]. — EQUIPEMENT. — Discussion générale (p. 1091 à 1097). — Observations ayant porté notamment sur l'insuffisance de l'entretien des routes, l'inadaptation du réseau des routes principales ; le financement privé des autoroutes ; le problème du péage ; la construction et l'urbanisme ; le marché foncier ; les schémas directeurs. — Répond aux observations présentées sur l'aménagement de la route à quatre voies ; la coordination entre la route et la S. N. C. F. ; la conception du réseau routier dans un cadre européen (p. 1099) ; l'autoroute Languedoc-Roussillon et les travaux du tronçon Béziers-Montpellier ; l'axe mer du Nord-Méditerranée ; le projet Seine-Est ; la création du port pétrolier relais ; la bretelle de Dordives (p. 1100) ; la sécurité routière (p. 1101) ; le problème de la trésorerie des entreprises et celui de leur plan de charges ; la liaison Seine-Est (p. 1102). — Examen des crédits. — Titre III ; Art. 25 : répond à M. Kauffmann (liaison entre Paris et Strasbourg) (p. 1103) ; répond à M. Kauffmann (axe Paris-Est) (p. 1104) ; Art. 59 : observations sur cet article relatif à l'émission d'emprunts en vue de financer la construction d'autoroutes (p. 1105). — Intervient dans la discussion du **projet de loi tendant à modifier l'article 2 de la loi d'orientation foncière du 30 décembre 1967** [18 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 1^{er} (p. 1901). Après l'article 3 : amendement de M. Dailly tendant à insérer un article additionnel concernant la taxe locale d'équipement (p. 1903) ; amendement de M. Chatelain tendant à demander au Gouvernement à déposer, avant le 15 mai 1970 un projet de loi portant réforme des règles relatives à l'expropriation pour cause d'utilité publique (p. 1904).

CHAMANT (M. JEAN), ministre des transports (cabinet de M. Maurice Couve de Murville des 10 et 12 juillet 1968).

Répond à la question orale de M. André Aubry relative à la situation de l'industrie aéronautique française [6 mai 1969] (p. 195).

CHAMBARETAUD (M. LÉON) [Rhône].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [8 octobre 1969].

CHAMPEIX (M. MARCEL) [Corrèze].

Est nommé vice-président de la commission des lois constitutionnelles de législation du suffrage universel du règlement et d'administration générale [8 octobre 1969].

Intervention :

Est entendu au cours du débat sur la question orale de M. Roger Carcassonne relative à l'utilisation de l'O. R. T. F. par le Gouvernement en vue du référendum [8 avril 1969] (p. 131 ; 146).

CHATELAIN (M. FERNAND) [Val-d'Oise].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

Question orale :

M. Fernand Chatelain rappelle à M. le ministre de l'équipement et du logement qu'en raison du manque de logements et de la politique actuelle des loyers, on constate depuis dix ans une hausse constante des loyers qui a des répercussions fâcheuses sur les conditions de vie des familles laborieuses. Il lui rappelle également : 1° qu'en l'espace de huit ans les loyers réglementés des immeubles anciens ont été augmentés de 200 à 300 p. 100 ; 2° que dans les H. L. M. les prix sont doublés ; 3° que dans les villes où la réglementation a été supprimée et pour les locaux disposant d'un confort élémentaire, les loyers payés sont deux ou trois fois supérieurs à ceux du domaine réglementé ; 4° que de ce fait une grande partie des travailleurs et des familles modestes consacrent de 15 à 25 p. 100 de leurs ressources pour le loyer. Il lui demande en conséquence s'il ne pense pas, comme le revendique la confédération nationale des locataires, que des mesures devraient être prises afin de : permettre la construction de 600.000 logements par an dont 300.000 H. L. M. ; fixer les loyers des H. L. M. à des taux vraiment modérés en accordant aux organismes d'H. L. M. des prêts remboursables en soixante cinq ans et sans intérêt ; bloquer les loyers des immeubles anciens réglementés jusqu'au retour de la parité loyer-salaire fixée par le législateur en 1948 (12 p. 100 du salaire servant de base au calcul des allocations familiales) ; réglementer toutes les locations, afin de juguler la spéculation en revenant à l'application de la loi du 1^{er} septembre 1948 pour tous les logements anciens et en fixant le loyer en fonction du coût réel de construction et des frais réels de gestion et d'entretien dans les immeubles neufs. Il lui demande enfin quelles sont les mesures qu'il envisage afin que la hausse des loyers ne limite pas d'une manière abusive le pouvoir d'achat des travailleurs [2 avril 1969] (n^o 906). — Réponse [6 mai 1969] (p. 200, 201).

Question orale avec débat :

M. Fernand Chatelain expose à M. le ministre de l'équipement et du logement que la situation du logement en France a des conséquences néfastes sur les conditions de vie des familles ; que l'augmentation régulière des loyers est un facteur important de la hausse des prix et de la dégradation du pouvoir d'achat des masses laborieuses ; que le nombre de logements construits chaque année plafonne autour de 400.000 et ne répond pas aux nécessités, compte tenu de l'augmentation du nombre des jeunes ménages à la recherche d'un toit, de l'exode de ruraux vers les villes et de la vétusté du patrimoine immobilier français dont 62 p. 100 des logements ont plus de cinquante ans d'existence ; qu'il est anormal que le nombre des logements vacants ait augmenté de 43,4 p. 100 de 1962 à 1967 en raison du coût d'achat ou de location des logements du secteur libre alors que le nombre des logements H. L. M. construits est absolument insuffisant pour faire face aux demandes des catégories les plus modestes. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour augmenter le rythme de la construction, en particulier des logements H. L. M., et pour apporter des solutions positives au problème social que constitue la crise du logement dans notre pays [16 septembre 1969]. — Réponse [28 octobre 1969] (p. 615 et suivantes).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Jacques Trorial, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, à sa question orale n^o 906 (cf. supra) [6 mai 1969] p. 200, 201). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant amnistie** [27 juin 1969]. — Discussion des articles. — Art. 20 : son amendement tendant, après le premier alinéa de cet article, à insérer le nouvel

alinéa suivant : « toutefois les fonctionnaires civils, employés de l'Etat, agent des entreprises nationalisées et des collectivités locales, dont les sanctions disciplinaires ou professionnelles sont amnistées, bénéficient de plein droit de la réintégration dans leur emploi » (p. 340). — Est entendu au cours du débat sur sa question orale relative à la **politique sociale du logement** [28 octobre 1969] (p. 615 à 617). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [1^{er} décembre 1969]. — **EQUIPEMENT**. — Discussion générale (p. 1088, 1089). — Observations sur l'insuffisance des crédits affectés à l'entretien du réseau routier et sur la politique en matière d'équipement routier. — Examen des crédits. — Art. 59 : observations sur cet article relatif à l'émission d'emprunts en vue de financer la construction d'autoroutes (p. 1105) ; Après l'article 63 : son amendement tendant à insérer un article additionnel donnant à l'ensemble des municipalités la possibilité de renoncer à percevoir en tout ou partie la taxe locale d'équipement sur les constructions individuelles aidées par l'Etat (p. 1105) ; cet amendement est réservé. — **Suite de la discussion** [7 décembre 1969]. — **LOGEMENT**. — Discussion générale (p. 1444, 1445) ; observations ayant porté notamment sur la rénovation urbaine ; le logement des travailleurs immigrés ; le coût de la construction. — Examen des crédits. — Son amendement tendant, après l'article 63, à ajouter un article additionnel stipulant que « le conseil municipal peut renoncer à percevoir, en tout ou partie, la taxe locale d'équipement sur la construction, la reconstruction et l'agrandissement d'habitations familiales individuelles à caractère principal, correspondant aux normes des logements aidés par l'Etat » (p. 1451) ; le retire (p. 1452). — **Suite de la discussion** [9 décembre 1969]. — **ECONOMIE ET FINANCES**. — II. — **SERVICES FINANCIERS**. — Discussion générale (p. 1568, 1569). — Observations sur la pénurie des effectifs des agents des services du Trésor. — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [12 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 7 *ter* : amendement de M. Bruyneel tendant à supprimer cet article permettant aux collectivités locales de renoncer à percevoir la taxe locale d'équipement sur certaines constructions (p. 1639). — Intervient au cours du débat sur la question orale de M. le général Antoine Béthouart relative à la **protection de la nature et à la politique en matière de parcs nationaux** [16 décembre 1969] (p. 1776, 1777). — Intervient dans la discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [18 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 7 *ter* : observations sur l'exonération de la taxe d'équipement en faveur des petits constructeurs de maisons individuelles (p. 1881). — Intervient dans la discussion du **projet de loi tendant à modifier l'article 2 de la loi d'orientation foncière du 30 décembre 1967** [18 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1900, 1901). — Discussion des articles. — Après l'article 3 : son amendement tendant à ajouter un article stipulant que « Le Gouvernement déposera avant le 15 mai 1970 un projet de loi portant réforme des règles relatives à l'expropriation pour cause d'utilité publique » (p. 1904).

CHAUTY (M. MICHEL) [Loire-Atlantique].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

Dépôts législatifs :

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques et du Plan, sur la proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à réglementer les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce et modifiant la loi n° 60-580 du 21 juin 1960 interdisant certaines pratiques en matière de transactions portant sur des immeubles et des fonds de commerce et complétant l'article 408 du code pénal [6 novembre 1969] (n° 38).

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques et du Plan (développement : énergie atomique et recherche) sur le projet de loi de finances pour 1970, adopté par l'Assemblée nationale [25 novembre 1969] (n° 58).

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques et du Plan, sur la proposition de loi adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, tendant à réglementer les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce [13 décembre 1969] (n° 143).

Interventions :

Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des affaires économiques et du Plan, à la discussion de la **proposition de loi concernant les opérations et transactions sur des immeubles et des fonds de commerce** [13 novembre 1969]. — Discussion générale (p. 735, 736, 737). — Discussion des articles. — son amendement tendant à rédiger comme suit l'intitulé du titre 1^{er} : « Des conditions d'accès à la profession et de son exercice » (p. 739) ; Art. 1^{er} : son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article afin d'énumérer les catégories de transactions entrant dans le champ d'application de la proposition de loi (p. 739) ; Art. 2 : son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article afin de définir les conditions à satisfaire pour l'obtention de la carte professionnelle (p. 740) ; sous-amendement de M. Pleven, garde des sceaux, tendant à supprimer le dernier alinéa précisant « qu'un décret en Conseil d'Etat déterminera les modalités d'application du présent article et à préciser que ce décret d'application sera pris pour l'ensemble de la loi (ibid.) ; Art. 4 : son amendement tendant à rédiger comme suit cet article : « Les préposés, représentants, négociants et démarcheurs agissant pour le compte des personnes visées à l'article 1^{er} doivent être munies d'une attestation délivrée par leur employeur, précisant l'étendue de leurs pouvoirs. — Ils sont soumis aux dispositions du titre 1^{er} bis (nouveau) de la présente loi » (p. 741) ; le retire et se rallie à l'amendement déposé par M. Pleven, garde des sceaux (ibid.) ; Art. 4 *ter* (nouveau) : son amendement tendant à insérer cet article concernant les conventions conclues avec les intermédiaires et relatives aux opérations visées à l'article 1^{er} et qui doivent être rédigées par écrit et préciser les conditions de rémunération des intermédiaires (p. 742) ; Art. 4 *quinquies* (nouveau) : son amendement tendant à insérer cet article stipulant que « toute demande visant à l'obtention ou au renouvellement de la carte professionnelle prévue à l'article 2 donne lieu à la perception d'un droit de constitution et de tenue de dossier fixé par arrêté des ministres intéressés » (ibid.) ; son amendement tendant, après l'article 12, à insérer un article additionnel 1^{er} *ter* (nouveau) intitulé : « Des sanctions » (p. 745) ; Art. 15 : son amendement de coordination (p. 746) ; Art. 16 : son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif aux dispositions transitoires (p. 747) ; Art. 17 : son amendement tendant à supprimer cet article (ibid.) ; son amendement tendant à rédiger comme suit l'intitulé de la proposition de loi : « Proposition de loi tendant à réglementer les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce » (ibid.) — Intervient, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan (énergie atomique et recherche scientifique), dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [8 décembre 1969]. — **DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET SCIENTIFIQUE**. — Discussion générale (p. 1472 à 1475). — Observations ayant porté notamment sur la politique atomique et la politique de l'informatique en France. — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires économiques et du Plan, dans la discussion, en deuxième lecture, de la **proposition de loi concernant certaines opérations et transactions sur des immeubles et des fonds de commerce** [19 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1922).

CHAUVIN (M. ADOLPHE) [Val-d'Oise].

Est nommé vice-président de la commission des affaires culturelles [8 octobre 1969].

Est nommé membre de la commission de contrôle chargée d'examiner l'état d'exécution du V^e Plan de développement économique et social en matière d'équipement sanitaire et social [19 décembre 1969].

Dépôt législatif :

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles (éducation nationale) sur le projet de loi de finances pour 1970 adopté par l'Assemblée nationale [25 novembre 1970] (n° 57).

Interventions :

Est entendu au cours du débat sur la question orale de M. Roger Carcassonne relative à l'utilisation de l'O. R. T. F. par le Gouvernement en vue du référendum [8 avril 1969] (p. 136 à 138). — Intervient, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, dans la discussion

du projet de loi de finances pour 1970 [2 décembre 1969]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale (p. 1112 à 1116). — Observations ayant porté notamment sur les crédits d'équipement concernant le second degré et l'enseignement supérieur. — Observations (p. 1156) sur le règlement du contentieux entre les facultés et le ministère de l'éducation nationale sur le problème des heures supplémentaires. — Examen des crédits. — Art. 25. — Titre III (son amendement tendant à réduire le crédit de ce titre de 2.747.142 francs (problème des heures supplémentaires) (p. 1157). — Suite de la discussion [4 décembre 1969]. — INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS. — Discussion générale (p. 1285, 1286). — Observations ayant porté notamment sur la refonte de l'organisation communale et des finances locales; la situation financière des collectivités locales. — Suite de la discussion [7 décembre 1969]. — LOGEMENT. — Discussion générale (p. 1443). — Observations ayant porté notamment sur la vocation sociale des H. L. M. — Suite de la discussion [16 décembre 1969]. — CONCLUSIONS DU RAPPORT DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE (p. 1766, 1768).

CHAVANAC (M. ALBERT) [Paris].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

CHEVIGNY (M. PIERRE de) [Meurthe-et-Moselle].

Est nommé vice-président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [8 octobre 1969].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif aux changements d'arme ou de service d'officiers d'active du génie et des transmissions [2 avril 1969] (n° 146).

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif au conseil supérieur de la fonction militaire [6 novembre 1969] (n° 46).

Avis, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées (armées : section Forces terrestres), sur le projet de loi de finances pour 1970 adopté par l'Assemblée nationale [25 novembre 1969] (n° 59).

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant : 1° la ratification de la convention d'association entre la Communauté économique européenne et les Etats africains et malgache associés à cette Communauté, et de l'accord relatif aux produits relevant de la Communauté européenne du charbon et de l'acier; 2° l'approbation de l'accord interne relatif au financement et à la gestion des aides de la Communauté, signés à Yaoundé le 29 juillet 1969 [12 décembre 1969] (n° 125).

Interventions :

Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, dans la discussion du projet de loi relatif aux changements d'arme ou de service d'officiers d'active du génie et des transmissions [6 mai 1969]. — Discussion générale (p. 206, 207). — Prend part, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, à la discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1969 [7 mai 1969]. — Discussion générale (p. 235, 236). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, dans la discussion du projet de loi relatif au Conseil supérieur de la fonction militaire [13 novembre 1969]. — Discussion générale (p. 747, 748). — Intervient, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères (section forces terrestres) dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [3 décembre 1969]. — DÉPENSES MILITAIRES. — Discussion générale (p. 1210, 1211). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, dans la discussion du projet de loi autorisant la ratification des accords de Yaoundé [15 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1711 à 1713).

CHIRAC (M. JACQUES), secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances (cabinet de M. Maurice Couve de Murville des 10 et 12 juillet 1968)

Répond à la question orale de M. Martial Brousse concernant la détermination des bénéficiaires agricoles [6 mai 1969] (p. 199). — Prend part à la discussion du projet de loi de finances rectificative

pour 1969 [7 mai 1969]. — Discussion générale (p. 229, 230, 234, 240). — Répond à la question orale de M. Jean Bardol sur les charges fiscales et sociales des artisans et commerçants [13 mai 1969] (p. 255, 256, 257).

Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Intervient dans la discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre fiscal [18 septembre 1969]. — Discussion générale (p. 434). — Discussion des articles. — Art. 3 : amendements de MM. Talamoni et Tournan tendant à supprimer cet article qui reconduit une disposition législative ayant pour objet de doubler la taxe sur les véhicules à moteur de 8 CV et plus (p. 437, 438); Art. 4 : observations sur les mesures propres à favoriser la création d'une épargne populaire (p. 439); après l'article 4 : amendement de M. Kistler (p. 440); amendement de M. Dailly (p. 442, 443); Art. 6 : son amendement tendant à supprimer cet article relatif au contrôle des transferts de capitaux vers l'étranger entre le 1^{er} juillet 1968 et le 23 novembre 1968 (p. 444); le retire (p. 445); répond à M. Caillavet (p. 446); Art. 8 : amendement de M. Dulin, le déclare irrecevable aux termes de l'article 40 de la constitution (p. 447, 448). — Intervient dans la discussion du projet de loi portant règlement définitif du budget de 1967 [6 novembre 1969]. — Discussion générale (p. 683, 684). — Intervient dans la discussion du projet de loi portant simplifications fiscales [21 novembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 1^{er} : son amendement tendant à compléter cet article par un paragraphe V ainsi rédigé : « V. — Pour l'application des pénalités sanctionnant le retard dans l'exécution de la formalité, il n'est pas tenu compte de la période comprise entre le dépôt de l'acte refusé et la nouvelle présentation à la formalité unique lorsque celle-ci intervient dans le mois de la notification du refus. » (p. 830); Art. 3 : amendement de M. Marc Pauzet tendant à prévoir l'application d'un taux réduit de 4,2 p. 100 pour les acquisitions susceptibles d'améliorer la rentabilité des exploitations agricoles (p. 831, 832); amendements rédactionnels de M. Molle (p. 832); Art. 6 : son amendement tendant à rédiger comme suit la première phrase de l'alinéa 2 du § IV de cet article : « 2. — A défaut d'acte, les cessions de parts sociales doivent, dans le mois de leur date, être déclarées à la recette des impôts dans le ressort de laquelle est situé le domicile de l'une des parties contractantes » (p. 833, 834); amendement de M. Kistler soutenu par M. Molle (ibid.); Art. 9 : amendement de M. Molle tendant à supprimer cet article qui fixe le montant de perception des droits de mutation (p. 835); Art. 14 : amendement de M. Pellenc tendant à supprimer cet article. — Observations (p. 836); Art. 17 : observations de M. Marie-Anne sur les conditions d'un nouveau relèvement du plafond pour l'examen des dossiers d'investissement dans les départements d'outre-mer (p. 837). — Prend la parole dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [25 novembre 1969]. — Discussion générale — observations ayant porté notamment sur le rétablissement de la compétitivité des prix; la modération de la demande intérieure; le rétablissement de l'équilibre budgétaire; les dépenses d'équipement; les premiers résultats de l'effort de redressement entrepris (p. 850 à 856); (p. 877 à 879). — Suite de la discussion [26 novembre 1969]. — Discussion des articles de la première partie du projet de loi. — Après l'article 1^{er} : amendement de M. Talamoni (p. 889); Art. 1^{er} bis : amendement de M. Pellenc (p. 890); Après l'article 1^{er} bis : amendement de M. Talamoni (p. 890, 891); amendement de M. Talamoni tendant à alléger la charge fiscale des contribuables — oppose l'article 40 de la constitution à cet amendement (p. 891); Art. 2 : amendement de M. Pellenc tendant à supprimer le maintien pour les revenus de 1969 de la demi-majoration proposée au § V de cet article (p. 892, 893, 894); Après l'article 3 : amendement de M. Talamoni. — Oppose l'article 40 de la Constitution à cet amendement (p. 895); amendement de M. Pauzet tendant à étendre aux exploitants agricoles le bénéfice des dispositions de l'article 3 de la loi de finances du 19 décembre 1963. — Oppose l'article 40 de la Constitution à cet amendement (p. 895); Art 5 : amendement de M. Pellenc tendant à supprimer cet article qui limite à 50.000 francs le montant forfaitaire des taux professionnels spéciaux déductibles (p. 896, 897); Après l'article 5 : amendement de M. Boulangé tendant à insérer un article additionnel visant à faire bénéficier les titulaires d'une pension de retraite de la déduction de 10 p. 100 qui est accordée aux salariés (p. 897); Art. 6 bis : observations sur cet article concernant une simplification de la taxe sur la valeur ajoutée (p. 899, 900); répond à M. Sempé (uniformisation des taux sur le plan européen); à M. Armengaud (procédure de consultation par le Gouvernement d'une commission ad hoc) (p. 901) amendement de M. Lefort. — Oppose l'article 40 de la Constitution à cet amendement (p. 902); Après l'article 6 ter : amendement de M. Verneuil (p. 902); Art. 6 quater : amendement de M. Fortier tendant à stipuler dans un § I bis

que les contribuables placés sous le régime de l'évaluation administrative peuvent déposer la déclaration visée à l'article 101 du code général des impôts jusqu'au 15 février (p. 903); Art 6 sexes: amendement de M. Pellenc tendant à limiter la reconduction à l'année 1970 des majorations de taxes sur les boissons spiritueuses (p. 904); amendement de M. Pellenc tendant à exclure de l'augmentation du droit spécifique les eaux minérales. — Observations sur l'aide à la lutte contre la pollution des eaux (p. 904, 905); amendement de M. Marcel Martin relatif à la tarification des bières (p. 906, 907); amendement de M. Pams tendant à ajouter les nectars de fruits aux boissons déjà exonérées de l'augmentation du droit spécifique (p. 908); son sous-amendement tendant, à la fin du 5^e alinéa du § II, à remplacer les mots « porté à » par les mots « fixé à » (ibid.); Art. 6 octies: répond à M. Diligent (décote spéciale des artisans) (p. 909); Art 7: amendement de M. Pauzet tendant à étendre le bénéfice des dispositions de cet article au fuel domestique utilisé dans les exploitations agricoles (p. 909); Art 11: amendement rédactionnel de M. Pellenc (p. 912); Art 12: amendement de M. Pellenc tendant à prévoir que les nouveaux taux de remboursement forfaitaire fixés par l'article 12 s'appliqueront non seulement aux ventes de l'année 1969, mais aussi à celles des années suivantes (p. 912, 913); amendement de M. Pauzet tendant à assujettir obligatoirement les marchands de bestiaux à la T. V. A. (p. 914, 915); Art. 6 septies (précédemment réservé): amendement de M. Edouard Bonnefous tendant à supprimer la refaction et taxer le livre au taux réduit de 7,5 p. 100 (p. 917); Après l'article 12: oppose l'article 40 à l'amendement de M. Pinsard (p. 918); Art. 12 bis: son amendement tendant à modifier cet article afin que, dès 1969, les associations syndicales autorisées puissent demander leur assujettissement à la taxe sur la valeur ajoutée (p. 918); Après l'article 12 bis: amendement de M. Marcel Martin (p. 919); oppose l'article 40 de la Constitution aux amendements de MM. David et Pauzet (ibid.); amendement de M. Pauzet (p. 920); déclare irrecevables les amendements de MM. Pauzet et Javelly (exonération de la T.V.A. pour les opérations effectuées par les coopératives de distillation de la lavande) (p. 920, 921); amendement de M. Verneuil (déduction, par les employeurs de main d'œuvre, de la T.V.A. sur les aménagements effectués en faveur de l'habitat de leurs ouvriers) (p. 921); Art. 12 ter nouveau: amendement de M. Vadepied (p. 922); Art. 15: amendement de M. Dailly tendant à instituer un plafond pour le versement de 6 p. 100 exigé des sociétés de courses; l'application de ce versement ne pouvant pas entraîner une diminution des recettes, taxes non comprises, d'une année sur l'autre (p. 923); Après l'article 15: amendement de M. Restat tendant à exonérer de la patente les éleveurs de veaux dont la production annuelle est inférieure à cent bêtes (p. 924); Art. 16 bis nouveau: amendement de M. David tendant à demander au gouvernement de déposer, avant le 30 avril 1970, un projet de loi visant à répartir d'une façon équitable les cotisations sociales agricoles en fonction des ressources des assujettis (p. 925); Après l'article 19: amendement de M. Boulangé tendant au rattachement des titulaires de pensions garanties en vertu de l'article 73 de la loi de finances de 1969 aux dispositions du code des pensions (p. 926); le déclare irrecevable (p. 926, 927); Art. 20: déclare irrecevable l'amendement de M. Gaudon relatif à la revalorisation des rentes viagères privées (p. 927); observations sur le vote sur l'article 23 (p. 938). — **Suite de la discussion** [27 novembre 1969]. — IMPRIMERIE NATIONALE. — Discussion générale (p. 957). — MONNAIES ET MÉDAILLES. — Discussion générale (p. 958). — **Suite de la discussion** [6 décembre 1969]. — OFFICE DE RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE. — Examen des crédits. — Art. 55: amendement de M. Diligent tendant à modifier le 2^e alinéa de cet article afin que le produit des redevances ne puisse, en dehors de la taxe sur la valeur ajoutée être soumis à aucune autre imposition (p. 1382). — **Suite de la discussion** [9 décembre 1969]. — ÉCONOMIE ET FINANCES. — I. — CHARGES COMMUNES. — Discussion générale (p. 1564). — II. — SERVICES FINANCIERS. — Discussion générale (p. 1569, 1570) — observations ayant porté notamment sur la réforme des structures; l'adaptation des moyens à la progression des charges. — Examen des crédits. — Titre III. — Amendement de M. Raymond Brun (crédits affectés à l'Institut national de la consommation) (p. 1570, 1571). — COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR. — Discussion des articles. — Art. 36: amendement de M. Descours Desacres tendant à la suppression du nouveau découvert ouvert au compte « fonds national d'aménagement foncier et d'urbanisme » (p. 1576); amendement de M. Descours Desacres tendant à insérer un § III portant sur le découvert applicable en 1970 au compte de commerce « Union des groupements d'achats publics ». (p. 1577); Après l'article 49: amendement de M. Jean Colin tendant à insérer un article additionnel visant à interdire, au cours de l'année 1970 la création, la construction et l'implantation de magasins comportant une surface de vente

supérieure à trois mille mètres carrés (p. 1599); cet amendement est déclaré irrecevable; amendement de M. Raymond Brun (ibid.); art. 52: amendement de M. Pellenc tendant à supprimer cet article concernant l'imposition du locataire à l'expiration d'un contrat de crédit-bail (p. 1600); Art. 53: amendement de M. Pellenc tendant à supprimer cet article assujettissant à la taxe annuelle les voitures prises en location par des sociétés (p. 1601); Art. 56: amendement de M. Talamoni tendant à étendre les dispositions de l'article 1609 quinquies, § II, du code général des impôts, aux petits patentés et aux entreprises occupant moins de cinquante ouvriers (p. 1602); Art. 59 A: amendement de M. Pellenc tendant à préciser que les conditions mises à la sortie des capitaux dont les autorisations sont assorties auront dû être portées à la connaissance des intéressés (p. 1604); Après l'article 65: amendement de M. Bousch tendant à insérer un article additionnel visant à régler, dans le cas des installations industrielles nouvelles, le problème de la répartition du produit de la patente (p. 1606). — Intervient dans la discussion du projet de loi autorisant l'approbation de la convention franco-algérienne sur les doubles impositions [12 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1665). — Intervient dans la discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [12 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Amendement de M. Coudé du Foresto tendant à insérer, après l'article 7, un article additionnel relatif à la récupération de la T. V. A. par les collectivités locales sur les travaux d'électrification (p. 1667, 1668); Art. 7 bis: amendement de M. David tendant à supprimer cet article mettant à la charge des exploitants, dans certaines communes, une fraction du montant de la part communale de la contribution foncière des propriétés bâties ou non bâties (p. 1668, 1669); Art. 7 ter: amendement de M. Pellenc tendant à supprimer cet article relatif à la renonciation par les conseils municipaux à la taxe locale d'équipement sur certaines constructions (p. 1669, 1670); Après l'article 7 ter: amendement de M. Pellenc tendant à prévoir un maximum au montant global des redevances que les agences financières de bassin sont autorisées à percevoir (p. 1670); Après l'article 9: amendement de M. Tournan (p. 1671); Art. 10 bis: son amendement tendant à supprimer cet article créant une taxe à la charge des établissements hospitaliers publics et privés, sur les salaires versés à leur personnel paramédical et technique (p. 1674); amendement de M. Grand (p. 1674, 1675); Art. 13: son amendement tendant à modifier certaines dispositions de cet article relatif aux billets à ordre émis par les banques et susceptibles d'être acquis par le Crédit foncier (p. 1676); Après l'article 13: amendement de M. Jean Colin tendant à insérer un article additionnel visant à interdire au cours de l'année 1970 la création de surfaces de vente supérieures à 3.000 mètres carrés (p. 1676, 1677); Après l'article 18: amendement de M. Charles Durand soutenu par M. Monichon tendant à titulariser dans le corps des médecins de la santé publique 100 médecins contractuels de secteur du service de santé scolaire (p. 1679, 1680); Après l'article 7 (précédemment réservé): amendement de M. Monichon relatif à la récupération de la T. V. A. par les collectivités locales sur les travaux d'électrification (p. 1681, 1682); Art. 10 (précédemment réservé): amendement de M. Pellenc tendant à supprimer cet article validant, pour la période du 1^{er} septembre 1966 au 30 septembre 1967, les dispositions de l'arrêté du 29 juillet 1966 fixant le taux des cotisations d'assurances sociales à verser au titre de l'emploi des salaires placés sous le régime général, pour une partie des risques (p. 1685, 1686, 1687); observations sur les amendements de M. Pellenc tendant à supprimer les articles 14, 16 bis, 17 et 18 (p. 1687, 1688); Après l'article 18 (précédemment réservé): son sous-amendement tendant à valider trois arrêtés ministériels régularisant la situation administrative d'un fonctionnaire du ministère des anciens combattants et victimes de guerre (p. 1688); Art. 7 ter: (précédemment réservé): amendement de M. Bruyneel tendant à supprimer cet article relatif à la renonciation par les conseils municipaux à la taxe locale d'équipement sur certaines constructions (p. 1689). — **Suite de la discussion** [16 décembre 1969]. — DISCUSSION DES CONCLUSIONS DU RAPPORT DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE (p. 1755, 1756, 1758). — Discussion des articles. — Art. 6 septies: son amendement tendant à rétablir cet article supprimé par la commission paritaire et à porter de 40 à 45 p. 100 le taux de refaction sur le livre pour le calcul de la T. V. A. (p. 1758); Art. 23: son amendement de coordination (p. 1760); Art. 25: son amendement tendant à rétablir les crédits du titre IV de la jeunesse, des sports et des loisirs afin de mener à bien les actions éducatives, culturelles et sociales (p. 1761); son amendement tendant à aménager la répartition interne des dotations proposées au titre du fonds d'aide et de coopération afin d'accroître les effectifs des assistants techniques servant dans les Etat africains et malgache (ibid.); Art 36: (p. 1762); Art. 58 A: observations sur les crédits prévus pour permettre de célébrer le vingt-cinquième

anniversaire de la victoire (p. 1763, 1764) ; répond à M. Courrière (p. 1765) ; sur l'ensemble (p. 1768, 1769, 1770). — Répond à la question orale de M. Jean Deguise relative au rétablissement des licences d'exportation pour les pommes de terre [16 décembre 1969] (p. 1771, 1772) ; à la question orale de M. Pierre Brousse relative à la réparation des dommages causés par les calamités (p. 1772, 1773). — Intervient dans la discussion, en deuxième lecture, du projet de loi portant simplifications fiscales [17 décembre 1967] (p. 1807). — Intervient dans la discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1969 [17 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 3 bis : amendement de M. Dailly (p. 1816) ; Art. 3 ter : (p. 1816) ; Après l'article 6 : amendement de M. Kistler tendant à insérer un article additionnel portant réforme de la répartition du produit de la patente perçue au profit des collectivités locales (p. 1817, 1818) ; Art. 7 : amendements de M. Coudé du Foresto relatif aux taxes et aux surtaxes sur l'énergie électrique (p. 1819) ; Art. 9 : amendement de M. Monichon (p. 1820) ; Art. 18 : amendement de M. Pellenc tendant à supprimer cet article relatif aux nouveaux index de variation des prix des fournitures d'électricité (p. 1834, 1835) ; Après l'article 22 : amendement de M. Armengaud relatif à la taxation des corps gras d'importation (p. 1837, 1838) ; Art. 23, Etat A, ligne « charges communes » : observations sur l'indemnisation des rapatriés (p. 1845, 1846). — Intervient dans la discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [18 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1879, 1880, 1881). — Intervient dans la discussion du projet de loi autorisant la ratification de l'avenant à la convention fiscale franco-allemande [19 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1917) ; dans la discussion du projet de loi relatif à la participation de la France à un compte spécial du fonds monétaire international (p. 1919). — Intervient dans la discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1969 [19 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1938, 1939).

COGNIOT (M. GEORGES) [Paris].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [8 octobre 1969].

Question orale avec débat :

M. Georges Cogniot attire l'attention de *M. le ministre du développement industriel et scientifique* sur la grave crise que traverse le commissariat à l'énergie atomique et sur le péril national représenté par une politique de démantèlement de la recherche et d'abandon aux puissances étrangères de la construction des centrales nucléaires. Il exprime la crainte que la politique gouvernementale ne consiste à tirer un trait sur vingt ans d'études, de recherches et de réalisations en licenciant des milliers d'agents, et demande s'il ne conviendrait pas au contraire de mettre en œuvre une véritable politique de la recherche publique en assignant des missions et des programmes au commissariat, en assurant la reconversion et le reclassement de tous les travailleurs des secteurs en baisse au lieu de leur licenciement, en veillant au respect des accords signés avec le personnel [20 novembre 1969].

Interventions :

Intervient dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [2 décembre 1969]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale (p. 1126 à 1129). — Observations sur la diminution des crédits de fonctionnement ; le nombre des emplois nouveaux d'enseignants ; la situation de la recherche ; l'octroi des bourses. — Suite de la discussion [8 décembre 1969]. — DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET SCIENTIFIQUE. — Discussion générale (p. 1481 à 1483). — Observations ayant porté notamment sur la politique industrielle et sur celle menée dans le domaine de la recherche fondamentale.

COLIN (M. ANDRÉ) [Finistère].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [8 octobre 1969].

Est élu délégué représentant la France à l'assemblée unique des communautés européennes [18 décembre 1969].

Question orale :

M. André Colin demande à *M. le ministre de l'équipement et du logement* ce qu'il advient dans la conjoncture actuelle des mesures adoptées par le conseil des ministres le 9 octobre 1968 et solennellement confirmées depuis, en ce qui concerne l'avenir de la Bretagne, et plus particulièrement l'équipement routier. Ces mesures avaient été ainsi définies et annoncées : « Réalisation totale pour 1975 de deux axes routiers Brest—Saint-Brieuc vers la Normandie et Brest vers Nantes, aménagement progressif de l'axe central Châteaulin—Rennes et des axes Nantes—Rennes-Manche et Rennes—Lorient ». Si ces mesures sont maintenues, il lui demande de vouloir bien lui indiquer l'échéancier financier et technique concernant leur réalisation [8 octobre 1969] (n° 937). — Réponse [23 octobre 1969] (p. 623).

Intervention :

Est entendu lors de la réponse de **M. Robert-André Vivien**, secrétaire d'Etat au logement, à sa question orale n° 937 (cf. supra) [23 octobre 1969] (p. 623).

COLIN (M. JEAN) [Essonne].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

Dépôt législatif :

Rapport fait au nom de la commission des affaires économiques et du Plan, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale relatif aux stations radio-électriques privées et aux appareils radio-électriques constituant ces stations [30 octobre 1969] (n° 32).

Questions orales :

M. Jean Colin expose à *M. le ministre de l'éducation nationale* que les conditions de la rentrée ont été gravement perturbées — notamment pour les collèges d'enseignement secondaire (C.E.S.) où l'initiative est laissée en totalité à l'Etat — par la carence totale des entreprises chargées de fournir et d'installer les bâtiments préfabriqués dits classes provisoires. Il lui demande : 1° s'il lui paraît normal que d'importants marchés d'Etat aient été confiés à des entreprises qui — et on le voit par expérience — n'avaient ni la surface ni les possibilités d'honorer leurs marchés ; 2° quel critère a été choisi pour sélectionner de telles entreprises qui, dans l'ensemble de la France, ont été en nombre très limité, alors qu'il pouvait être fait appel à d'autres entreprises très nombreuses ; 3° pourquoi la procédure normale des marchés de l'Etat n'a pas été suivie, la règle du marché de gré à gré semblant avoir été systématiquement retenue sans donner pour autant la moindre garantie ; 4° s'il n'était pas déraisonnable de confier des commandes en très grand nombre aux mêmes entreprises sans vérifier qu'elles pourraient tenir leurs engagements quant aux délais et aux approvisionnements ; 5° s'il a bien été prévu des pénalités de retard dans les marchés signés et, dans l'affirmative si ces pénalités ont bien été appliquées dans toute leur rigueur et pour leur totalité [14 octobre 1969] (n° 940). — Réponse [28 octobre 1969] (p. 623, 629).

M. Jean Colin demande à *M. le ministre de l'intérieur* de lui faire connaître quelle est la situation juridique des groupements, dits « Comités de défense de la République », constitués après les événements de mai dernier. Il souhaiterait que lui soit précisé si ces groupements ont fait l'objet d'une déclaration sous l'empire de la loi de 1901 et, dans cette hypothèse, à quels journaux officiels la publication légale a été opérée [14 octobre 1969] (n° 942).

Question orale avec débat :

M. Jean Colin expose à *M. le ministre de l'éducation nationale* que les conditions de la rentrée ont été gravement perturbées — notamment pour les collèges d'enseignement secondaire (C.E.S.) où l'initiative est laissée en totalité à l'Etat — par la carence totale des entreprises chargées de fournir et d'installer les bâtiments préfabriqués dits classes provisoires. Il lui demande : 1° s'il lui paraît normal que d'importants marchés d'Etat aient été confiés à des entreprises qui — et on le voit par expérience — n'avaient ni la surface ni les possibilités d'honorer leurs marchés ; 2° quel critère a été choisi pour sélectionner de telles entreprises qui, dans l'ensemble de la France, ont été en nombre très limité, alors qu'il pouvait être fait appel à d'autres entreprises très nombreuses ; 3° pourquoi la procédure normale des marchés de l'Etat n'a pas été suivie ; la règle du marché de gré

à gré semblant avoir été systématiquement retenue sans donner pour autant la moindre garantie ; 4° s'il n'était pas déraisonnable de confier des commandes en très grand nombre aux mêmes entreprises sans vérifier qu'elles pourraient tenir leurs engagements quant aux délais et aux approvisionnements ; 5° s'il a bien été prévu des pénalités de retard dans les marchés signés et, dans l'affirmative, si ces pénalités ont bien été appliquées dans toute leur rigueur et pour leur totalité [20 septembre 1963]. — Transformée en question orale simple le 14 octobre 1969.

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à sa **question orale n° 940** (cf. supra) [28 octobre 1969] (p. 628, 629). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des affaires économiques et du Pian, à la discussion du **projet de loi relatif aux stations radio-électriques privées** [6 novembre 1969]. — Discussion générale (p. 669, 670). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la rémunération du personnel communal** [6 novembre 1969]. — Discussion générale (p. 671). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [2 décembre 1969]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale (p. 1119 à 1121). — Observations ayant porté notamment sur le manque de locaux ; le problème des constructions scolaires ; les désordres constatés au lycée de la Poterne à Massy ; les classes mobiles. — **Suite de la discussion** [5 décembre 1969]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — I (a). — SERVICES GÉNÉRAUX. — Discussion générale (p. 1307, 1308). — Observations ayant porté notamment sur la fonction publique. — **Suite de la discussion** [7 décembre 1969]. — LOGEMENT. — Discussion générale (p. 1437 à 1439). — Observations ayant porté notamment sur l'abaissement des coûts et l'accroissement du rythme de la construction ; le permis de construire ; les équipements dans les départements de banlieue en plein développement ; les Z. A. D. ; la taxe locale d'équipement. — **Suite de la discussion** [9 décembre 1969]. — COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR. — Discussion des articles. — Après l'article 49 : **son amendement tendant à insérer un article additionnel ainsi conçu** : « Par dérogation à l'article 7 de la loi du 2-17 mars 1791, sera interdite, au cours de l'année 1970, la création, la construction et l'implantation de magasins comportant une surface de vente supérieure à trois mille mètres carrés. Les demandes de permis concernant de tels magasins devront faire l'objet d'un sursis à statuer (p. 1598, 1599) ; cet amendement est déclaré irrecevable (ibid.). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [12 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Après l'article 13 : **son amendement tendant à insérer un article additionnel tendant** : 1° à interdire, au cours de l'année 1970, la création, la construction et l'implantation de magasins comportant une surface de vente supérieure à trois mille mètres carrés ; 2° à prévoir le recouvrement d'une taxe de 1 p. 100 sur le chiffre d'affaires des magasins à grande surface de vente, afin d'alimenter un fonds destiné à indemniser les commerçants les plus touchés par la prolifération de ces grandes surfaces (p. 1676, 1677).

COLLOMB (M. FRANCISQUE) [Rhône].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

Intervention :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [9 décembre 1969]. — AFFAIRES SOCIALES. — SANTÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ SOCIALE. — Discussion générale (p. 1529, 1531, 1532). — Observations sur la situation de l'institut Pasteur de Lyon.

COMITI (M. JOSEPH), secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la jeunesse, des sports et des loisirs (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [28 novembre 1969]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS. — Discussion générale (p. 1039 à 1042). — Observations ayant porté notamment sur l'institution du tiers temps ; la formation des enseignants d'éducation physique ; les crédits affectés aux sports ; l'action en faveur des mouvements de jeunesse ; la crise de la fédération française des maisons de jeunes et de la culture ; l'instauration d'un système de formation des animateurs socio-éducatifs appelés à travailler dans le secteur extra-scolaire ; les crédits d'équipement ; les piscines et notamment les bassins d'apprentissage. — Répond

aux observations présentées (p. 1047 à 1049). — Discussion des articles. — Art. 25. — Titre IV : **observations sur l'amendement de M. Pelletier tendant à supprimer la totalité des crédits de ce titre afin de souligner l'insuffisance des crédits affectés à ce budget** (p. 1050).

CORNU (M. ANDRÉ) [Côtes-du-Nord].

Est nommé *vice-président* de la commission des affaires culturelles [8 octobre 1969].

Question orale avec débat :

M. André Cornu demande à M. le ministre des transports de lui faire connaître les mesures indispensables que compte prendre le Gouvernement pour détruire en haute mer les nappes de mazout en provenance de pétroliers accidentés ou de dégazages illicites avant qu'elles ne soient susceptibles de souiller les plages, notamment par la création de dépôts de matériel nécessaire aux interventions d'urgence [16 septembre 1969]. — Retrait par son auteur [11 décembre 1969].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [4 décembre 1969]. — AFFAIRES CULTURELLES. — Discussion générale (p. 1257). — **Suite de la discussion** [6 décembre 1969]. — OFFICE DE RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE ET INFORMATION. — Discussion générale (p. 1379). **Suite de la discussion** [8 décembre 1969]. — TRANSPORTS. — III. — MARINE MARCHANDE. — Discussion générale (p. 1459, 1460). — Observations ayant porté notamment sur la situation des marins et sur le sort des pensionnés de la marine marchande ; la pollution des mers à la suite d'accidents de navigation récents et les moyens nécessaires pour lutter contre les nappes d'hydrocarbures.

COUDE DU FORESTO (M. YVON) [Deux-Sèvres].

Est nommé *vice-président* de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation [8 octobre 1969].

Est nommé *membre* de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [8 octobre 1969].

Est nommé *membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1970 [9 décembre 1969].

Est nommé *membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [12 décembre 1969].

Est nommé *membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1969 [17 décembre 1969].

Est nommé *membre* du comité des prix de revient des fabrications d'armement [18 décembre 1969].

Question orale :

M. Yvon Coudé du Foresto demande à M. le Premier ministre quelles sont les conséquences financières de la poursuite, pendant de nombreuses années, de l'équipement nucléaire civil par la filière uranium naturel, graphite-gaz, et quelle est actuellement, de manière précise, la position de la France. Quelles sont les conséquences techniques et financières de cette nouvelle conception. Enfin quel sera le sort de l'usine de Pierrelatte qui, dans l'état actuel des choses, n'est pas susceptible de produire de l'uranium légèrement enrichi à des prix compétitifs permettant d'alimenter les nouvelles centrales conçues sur le modèle américain [30 octobre 1969] (n° 954). — Réponse [18 novembre 1969] (p. 774, 775, 776).

Interventions :

Explique son vote sur le **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre fiscal** [18 septembre 1969] (p. 450, 451). — Est entendu lors de la réponse de M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement à sa **question orale n° 954** (cf. supra) [18 novembre 1969] (p. 775, 776). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant simplifi-**

cautions fiscales [21 novembre 1969]. — Discussion générale (p. 829). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [25 novembre 1969]. — Discussion générale (p. 867 à 870). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1969]. — Discussion des articles de la première partie du projet de loi. — Art. 2: **amendement de M. Pellenc tendant à stipuler que les sommes versées au titre de la majoration proposée au § V de cet article seront déductibles des cotisations dues pour l'imposition de 1970** (p. 892). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1969]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE — JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS. — Discussion des articles. — Art. 25, titre IV: **observations, en qualité de vice-président de la commission des finances, sur l'amendement de M. Pelletier tendant à supprimer la totalité des crédits de ce titre afin de souligner l'insuffisance des crédits affectés à ce budget** (p. 1050). — **Suite de la discussion** [3 décembre 1969]. — En qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans la discussion générale du budget des dépenses militaires (p. 1203 à 1206) — son exposé d'ensemble et sur les dépenses en capital — au nom de M. André Colin, rapporteur spécial pour le BUDGET ANNEXE DU SERVICE DES POUDRES, intervient dans la discussion de ce budget (p. 1202). — **Suite de la discussion** [9 décembre 1969]. — COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR. — Discussion des articles. — Art. 59 A. — Observations sur cet article qui aggrave les peines contre la fraude (p. 1603, 1604); explique son vote sur l'ensemble du budget (p. 1606). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [12 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 7: **son amendement tendant, après cet article, à insérer un article additionnel nouveau relatif à la récupération de la T. V. A. par les collectivités locales sur les travaux d'électrification** (p. 1666, 1667, 1668, 1681). — Intervient, en remplacement de M. Jean-Marie Louvel, rapporteur de la commission des finances, dans la discussion du **projet de loi portant extension aux départements et territoires d'outre-mer des dispositions pénales relatives aux bons de caisse** [12 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1692). — Explique son vote sur les conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [16 décembre 1969] (p. 1766, 1767). — Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Edouard Bonnefous relative à la **pollution des mers par les hydrocarbures** [16 décembre 1969] (p. 1786). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1969** [17 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 7: observations sur la taxation de l'électricité (p. 1818); **son amendement tendant à remplacer le 2^e alinéa du § II de cet article par le texte suivant: « Les surtaxes ou majorations de tarifs établies par les collectivités ayant institué une distribution d'énergie électrique ou par leurs groupements afin de couvrir leurs charges d'électrification seront incorporées à partir du 1^{er} janvier 1971 à la taxe visée au paragraphe I du présent article et assimilées à cette dernière quant à son caractère fiscal, l'identité de son assiette et l'uniformité de taux par collectivité ou groupement susvisé. Leurs taux fixés en pour cent seront appliqués en addition de ceux de ladite taxe sans que les taux cumulés puissent excéder le taux limite de taxation visé au paragraphe précédent »** (p. 1819); **son amendement tendant à rédiger comme suit le § IV de cet article: « IV. — Une majoration temporaire des taux limites pourra être autorisée dans les mêmes conditions, dans le cas où une collectivité ayant institué la distribution d'énergie électrique ou un groupement de ces collectivités ne pourrait faire face à ses charges d'électrification au moyen des ressources résultant de l'application du présent article »** (ibid.); Art. 18: **amendement de M. Pellenc tendant à supprimer cet article relatif aux nouveaux index de variation des prix des fournitures d'électricité** (p. 1835). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant création d'un salaire minimum de croissance** [17 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 1^{er} (p. 1861).

COURBATÈRE (M. ROGER) [Corrèze].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [8 octobre 1969].

COURRIÈRE (M. ANTOINE) [Aude].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [8 octobre 1969].

Est nommé président de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [8 octobre 1969].

Questions orales :

M. Antoine Courrière demande à *M. le ministre des armées* les conditions dans lesquelles a eu lieu l'accident survenu au porte-avion *Foch* lors de la venue à Brest de *M. le Premier ministre*, la durée de l'immobilisation ainsi que le montant des frais entraînés par les réparations nécessaires [8 avril 1969] (n° 909).

M. Antoine Courrière demande à *M. le Premier ministre* sur quel crédit sont payés les frais de composition, d'impression, de routage et de distribution du journal *France-Régions* distribué à 15 millions d'exemplaires gratuits en France. Dans le cas improbable où il ne s'agirait pas d'une publication faite sous le contrôle du Gouvernement, il lui demande de bien vouloir lui indiquer l'organisation responsable et l'origine des fonds qui lui permet de pareilles dépenses [8 avril 1969] (n° 913).

M. Antoine Courrière demande à *M. le ministre de l'intérieur* les mesures qu'il compte prendre en faveur des agriculteurs, des propriétaires d'immeubles bâtis et des collectivités locales victimes des pluies abondantes qui se sont abattues sur le département de l'Aude, au cours de l'automne 1968, du printemps 1969 et plus spécialement à la suite de la tornade du 25 mai 1969 [29 mai 1969. — J. O. du 31 mai 1969] (n° 920).

Questions orales avec débat :

M. Antoine Courrière demande à *M. le ministre des transports* quelle est la politique qu'il suit en matière de réforme de la S. N. C. F. et s'il ne croit pas que la suppression des lignes secondaires va à l'encontre de la politique de régionalisation dont le Gouvernement se réclame [2 avril 1969]. — Question devenue caduque en raison de la démission du Gouvernement auquel elle était adressée [24 juin 1969].

M. Antoine Courrière demande à *M. le Premier ministre* les mesures qu'il compte prendre pour accorder à l'agriculture des prix décents et pour assurer aux producteurs les possibilités d'équipement de leurs exploitations et de restructuration des propriétés rurales, permettant ainsi de maintenir à la terre des milliers d'agriculteurs qui, faute d'aides de l'Etat, seront obligés de la quitter et, dans le même temps, comment il entend assurer à l'agriculture des conditions de prix compétitifs sur le plan du Marché commun [26 juin 1969].

M. Antoine Courrière demande également à *M. le Premier ministre* de vouloir bien définir sa politique concernant les traitements et les salaires en fonction de la hausse constante du coût de la vie [26 juin 1969].

M. Antoine Courrière demande à *M. le Premier ministre* quelle sera l'incidence de la dévaluation : 1° sur les traitements, salaires, pensions, retraites et, d'une manière générale, sur le niveau de vie des travailleurs et des personnes âgées; 2° sur les prix agricoles et sur les conditions d'existence du monde rural; 3° sur le fonctionnement du Marché commun et notamment sur la poursuite de la politique tendant à la réalisation de l'Europe [16 septembre 1969].

Interventions :

Prend part à la discussion du **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre fiscal** [18 septembre 1969]. — Discussion générale (p. 431 à 434). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la profession juridique des rapatriés** [21 octobre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 2: **sous-amendement de M. Souquet tendant à étendre les dispositions de cet article aux créances des sociétés privées et des particuliers** (p. 575); Art. 4: **amendement de M. Le Bellegou sur cet article traitant de la procédure de faillite** (p. 576). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [25 novembre 1969]. — Discussion générale (p. 879, 880). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1969]. — Explique son vote sur l'ensemble du budget présenté dans l'article 23 (p. 937, 938). — **Suite de la discussion** [27 novembre 1969] — Devant l'indigence des crédits présentés et la politique qu'ils reflètent, explique le vote du groupe socialiste sur tous les budgets (p. 956). — **Suite de la discussion** [1^{er} décembre 1969]. — ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Discussion générale (p. 1078). — Observations sur l'égalisation de la retraite des combattants et sur la reconnaissance de la qualité de combattant aux anciens combattants d'Algérie. — Examen des crédits. — Art. 58 B: observations sur la demande de vote bloqué soulevée par le Gouvernement (p. 1082, 1083). — EQUIPEMENT. — Discussion générale (p. 1097). — Observations sur le problème de la coordination

entre la route et la S. N. C. F. — **Suite de la discussion** [2 décembre 1969]. — En qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans la discussion générale du budget des transports. — I. — **SERVICES COMMUNS ET TRANSPORTS TERRESTRES** (p. 1157 à 1159). — Observations ayant porté notamment sur le déficit des transports parisiens, la fermeture des lignes secondaires de la S. N. C. F. — **Suite de la discussion** [3 décembre 1969]. — **TRANSPORTS (suite)**; en son nom personnel, présente ses observations notamment en ce qui concerne la suppression de la ligne Carcassonne-Quillan (p. 1174, 1175); (p. 1182). — Examen des crédits. — Titre IV : **amendement de M. Souquet tendant à réduire le crédit de ce titre de 100 millions de francs** (suppression des lignes secondaires et transfert à la route du trafic ferroviaire) (p. 1186, 1187, 1189, 1190). — **Suite de la discussion** [8 décembre 1969]. — **DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET SCIENTIFIQUE**. — Examen des crédits. — Art. 26. — Titre V : **amendement de M. Armengaud**. — Observations sur l'application de l'article 34 de la Constitution (p. 1496). — **Suite de la discussion** [16 décembre 1969]. — **DISCUSSION DES CONCLUSIONS DU RAPPORT DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE** (p. 1755); explique son vote sur l'ensemble (p. 1765, 1766, 1770). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1969** [17 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 1^{er} A : **explique son vote sur l'amendement de M. Gaudon relatif à la création de sociétés agréées pour le financement des télécommunications** (p. 1814, 1815); Art. 23 : **amendement de M. Péridier tendant à réduire le crédit affecté aux affaires étrangères (coopération) de 15.500.000 francs** (intervention militaire au Tchad) (p. 1841, 1842). — Explique son vote sur les conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [18 décembre 1969] (p. 1882). — Explique son vote sur le **projet de loi tendant à faciliter l'accès des officiers à des emplois civils** [19 décembre 1969] (p. 1931). — Explique son vote sur les conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi relatif à l'actionnariat ouvrier à la Régie nationale des usines Renault** [20 décembre 1969] (p. 1952, 1953).

COURROY (M. LOUIS) [Vosges].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [8 octobre 1969].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [8 octobre 1969].

COUTROT (M. MAURICE) [Seine-Saint-Denis].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

Intervention :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [7 décembre 1969]. — **LOGEMENT**. — Discussion générale (p. 1440 à 1442 et 1450). — Observations ayant porté notamment sur la politique du Gouvernement dans le domaine des H. L. M.

CREMIEUX (Mme SUZANNE) [Gard].

Est nommée membre de la commission des affaires culturelles [8 octobre 1969].

Intervention :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [5 décembre 1969]. — **AGRICULTURE**. — Discussion générale (p. 1328). — Observations sur les quantités de vins d'Algérie importées.

D

DAILLY (M. ETIENNE) [Seine-et-Marne].

Vice-président du Sénat (élu le 4 octobre 1968).

En cette qualité, préside la séance du 7 mai 1969; la séance du 27 juin 1969. — Son allocution à l'occasion de la clôture de la deuxième session ordinaire du Sénat pour 1968-1969 qui avait été ouverte le 2 avril 1969 [27 juin 1969] (p. 345). — Préside la séance du 18 octobre 1969; la séance du 21 octobre 1969; la séance du 28 octobre 1969; la séance du 27 novembre 1969;

la séance du 28 novembre 1969; la séance du 3 décembre 1969; la séance du 4 décembre 1969; la séance du 8 décembre 1969; la séance du 9 décembre 1969; la séance du 12 décembre 1969; la séance du 15 décembre 1969; la séance du 17 décembre 1969.

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel du règlement et d'administration générale [8 octobre 1969].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, portant amnistie [27 juin 1969] (n° 181).

Proposition de loi tendant à compléter l'article 851 du code rural relatif au versement de l'indemnité due au preneur sortant [28 octobre 1969] (n° 15).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à faciliter les opérations de rénovation urbaine [28 octobre 1969] (n° 28).

Proposition de loi tendant à modifier le dernier alinéa de l'article 127 de la loi n° 66-537 sur les sociétés commerciales [21 novembre 1969] (n° 54).

Proposition de loi relative aux conditions de validation par les régimes spéciaux de retraite de l'Etat et des collectivités locales des services accomplis dans les bases alliées en France [28 novembre 1969] (n° 69).

Rapport, fait au nom de la commission des lois sur sa proposition de loi tendant à modifier le dernier alinéa de l'article 127 de la loi n° 66-537 sur les sociétés commerciales [3 décembre 1969] (n° 84).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, tendant à modifier l'article 2 de la loi d'orientation foncière n° 67-1253 du 30 décembre 1967 [11 décembre 1969] (n° 108).

Question orale avec débat :

M. Etienne Dailly expose à **M. le ministre de l'éducation nationale** que certains journaux, en général de province, publient dans leurs petites annonces des offres d'argent émanant d'instituteurs désireux d'obtenir leur mutation dans d'autres départements et qui proposent ainsi une sorte de « reprise » à d'éventuels permutants.

Il lui demande : 1° si une telle pratique lui paraît conforme à la loi et comptable avec la dignité de la fonction publique; 2° dans la négative, quelles mesures il compte prendre pour mettre fin à une telle situation [12 décembre 1969].

Interventions :

Est entendu au cours du débat sur la question orale de **M. Roger Carcassonne** relative à l'utilisation de l'O. R. T. F. par le Gouvernement en vue du référendum [8 avril 1969] (p. 145, 146). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion de la **proposition de loi relative à certaines dispositions concernant les sociétés** [27 juin 1969]. — Discussion générale (p. 327). — Discussion des articles. — Art. 1^{er} : observations (p. 328); Art. 2 : observation (*ibid.*); Art. 3 : observations (*ibid.*); Art. 4 : observations (p. 328, 329). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant amnistie** [27 juin 1969]. — Discussion des articles. — Art. 25 : **amendement de M. Le Bellegou** : observations sur la réintégration et les situations résultant des événements d'Algérie (p. 343, 344). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre fiscal** [18 septembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 5 : son amendement tendant, au § III de cet article, après la première phrase, à insérer la phrase suivante : « Toutefois son montant ne peut excéder, pour chaque établissement, la moitié de l'augmentation des bénéficiaires d'intérêts constatée pour l'exercice 1969 par rapport à l'exercice 1968 » (p. 442, 443); le retire (*ibid.*); Art. 6 : son amendement tendant à reprendre la 2^e partie de l'amendement de **M. Caillavet** visant, dans cet article relatif au contrôle des transferts de capitaux vers l'étranger entre le 1^{er} juillet et le 23 novembre 1968, à ajouter l'alinéa suivant : « Toutefois ces renseignements n'auront pas à être fournis en ce qui concerne les personnes privées ayant la qualité de résidents étrangers » (p. 446, 447). — Inter-

vient dans la discussion du **projet de loi relatif à la protection juridique des rapatriés** [22 octobre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 8 : son amendement tendant à compléter cet article par un 2^e alinéa stipulant que les dispositions des articles qui précèdent « peuvent également être étendues par le tribunal au créancier dont la situation se trouverait compromise du fait de l'application, à certains de ses débiteurs, des dispositions de l'article 1^{er} de la présente loi, dès lors que les poursuites engagées à son encontre ont un lien direct avec les obligations visées audit article » (p. 588). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [26 novembre 1969]. — Discussion des articles de la première partie du projet de loi. — Art. 12 : amendement de M. Pauzet tendant à assujettir obligatoirement les marchands de bestiaux à la T. V. A. (p. 915, 916) ; Art 15 : son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article afin : 1^o d'instituer un plafond pour le versement de 6 p. 100 exigé des sociétés de courses ; l'application de ce versement ne pouvant pas entraîner une diminution des recettes, taxes non comprises, d'une année sur l'autre ; 2^o de fixer à 5,5 p. 100 le taux de prélèvement sur les sociétés de courses (p. 922, 923, 924) ; retire la seconde partie de son amendement (p. 924). — **Suite de la discussion** [1^{er} décembre 1969]. — ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Examen des crédits. — Art. 58 A : son amendement tendant à compléter cet article par un second alinéa ainsi rédigé : « Les dispositions des articles 91, 92 et 93 du code de la mutualité sont étendues dans des conditions qui seront précisées par décret aux titulaires du diplôme de reconnaissance de la Nation institué par l'article 77 de la loi n^o 67-1114 du 21 décembre 1967 ainsi qu'aux veuves, orphelins et ascendants des militaires décédés du fait de leur participation aux opérations d'Afrique du Nord » (p. 1080, 1081) ; Art. 58 B (p. 1082). — EQUIPEMENT. — Discussion générale (p. 1101). — Observations sur la bretelle de Dordives ; le problème de la trésorerie des entreprises et celui de leur plan de charges. — **Suite de la discussion** [3 décembre 1969]. — DÉPENSES MILITAIRES. — Examen des crédits. — Art. 28 : explique son vote sur les amendements de MM. Boucheny, Giraud et Poudonson tendant à réduire les crédits de la force de frappe (p. 1230). — **Suite de la discussion** [4 décembre 1969]. — INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS. — Examen des crédits. — Art. 25. — Titre III : observations sur l'insuffisance des forces de police (p. 1290, 1291). — **Suite de la discussion** [7 décembre 1969]. — LOGEMENT. — Discussion générale (p. 1439). — Observations sur l'usage de la Z. A. D. dans la région parisienne. — Observations sur la situation particulière de Tigery-Lieusaint (p. 1446, 1447). — Examens des crédits. — Après l'article 63 : amendement de M. Chatelain (p. 1451, 1452). **Suite de la discussion** [9 décembre 1969]. — AFFAIRES SOCIALES. — SANTÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ SOCIALE. — Examen des crédits. — Titre IV : son amendement tendant à augmenter la réduction des crédits de ce titre. — Observations sur le relèvement du plafond de la retraite mutualiste (p. 1532) ; le retire (p. 1533). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à compléter l'article 851 du code rural relatif au versement de l'indemnité due au preneur sortant** [11 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1645). — Discussion de l'article unique : observations sur l'amendement de M. Bajoux et sur l'amendement de M. Molle (p. 1647). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion de la **proposition de loi tendant à modifier les articles 127 et 151 de la loi n^o 66-537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales** [11 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1648, 1649). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant modification de la loi du 12 juillet 1966 relative à l'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles** [15 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 2 : son amendement tendant à modifier l'alinéa 1^o du § I présenté pour l'article 3 de la loi du 12 juillet 1966 afin de ne pas exclure du nouveau régime les praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés (p. 1723, 1724, 1725) ; le retire (p. 1725). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1969** [17 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 1^{er} A : amendement de M. Gaudon tendant à supprimer cet article relatif à la création de sociétés agréées pour le financement des télécommunications (p. 1813, 1814) ; Article 3 bis : son amendement tendant 1^o à insérer, entre le deuxième et le troisième alinéa, un alinéa nouveau, ainsi rédigé : « Lorsque la surcharge fiscale globale, résultant de l'accroissement du produit commercial brut et de l'institution du prélèvement, sera supérieure à celle qui frapperait, en raison d'un même accroissement du produit commercial brut et d'un même prélèvement, un établissement ayant la forme d'une société de capitaux, le prélèvement donnera droit à un crédit d'impôt supplémentaire égal à la différence ainsi constatée. Ce crédit d'impôt sera imputable dans les mêmes conditions qu'à l'alinéa ci-dessus » ; 2^o au troisième alinéa, à substituer aux

mots : « Pour l'application de l'alinéa précédent... », les mots : « Pour l'application des alinéas précédents... » (p. 1816) ; Art. 10 : amendement de M. Monichon tendant à réduire de moitié la taxe de défrichement à l'hectare (p. 1828). — Intervient dans la discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [18 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1830). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'actionariat ouvrier à la Régie nationale des usines Renault** [18 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1891 à 1894). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion du **projet de loi d'orientation foncière du 30 décembre 1967** [18 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 1^{er} : observations (p. 1901) ; Art. 3 : observations sur les zones d'aménagement concerné et sur les espaces boisés à conserver dans ces zones (p. 1901, 1902) ; après l'article 3 : son amendement tendant à insérer un article additionnel concernant la taxe locale d'équipement (p. 1902 à 1904) ; le retire (p. 1904) ; amendement de M. Chatelain (p. 1904). — Intervient dans la discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1969** [19 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 10 : son amendement tendant à supprimer le 6^e alinéa du § VI de cet article, alinéa exemptant de la taxe les défrichements portant sur des bois et forêts en nature de taillis (p. 1941, 1942). — Explique sur vote sur les conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi relatif à l'actionariat ouvrier à la Régie nationale des usines Renault** [20 décembre 1969] (p. 1952).

DARDEL (M. GEORGES) [Hauts-de-Seine].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du plan [8 octobre 1969].

DAROU (M. MARCEL) [Nord].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [8 octobre 1969].

Question orale :

M. Marcel Darou rappelle à M. le ministre des anciens combattants et victimes de guerre que le Sénat a voté le 11 décembre 1968 une proposition de loi tendant à la reconnaissance de la qualité de combattant aux militaires ayant pris part aux combats en Afrique du Nord. Il lui précise que cette proposition, transmise à l'Assemblée nationale depuis près d'une année, n'a pas encore été soumise à son examen. Il lui demande en conséquence quelles mesures il entend prendre pour que l'Assemblée nationale puisse enfin statuer sur ce texte [23 octobre 1969] (n^o 950). — Réponse [18 novembre 1969] (p. 772, 773).

Question orale avec débat :

M. Marcel Darou signale à M. le Premier ministre, à la suite de la déclaration qu'il a faite devant le Parlement, que malgré les nombreux problèmes économiques et financiers intéressants les diverses catégories sociales qu'il a évoqués, aucune précision n'a été fournie sur la situation des anciens combattants et des victimes de guerre, et lui demande en conséquence s'il peut envisager un certain nombre de mesures souhaitées par eux : 1^o de réunir rapidement une commission tripartite qui apporterait une solution valable et définitive à l'irritant problème du rapport constant dont sont présentement victimes les anciens combattants et victimes de guerre ; 2^o de prévoir une nouvelle étape à l'occasion du budget de 1970 pour réaliser les différents points de l'article 55 de la loi de finances pour 1962, à savoir : les pensions des veuves et des ascendants ; la proportionnalité des pensions ; la retraite des anciens combattants ; 3^o d'accorder une égalité des droits à réparation pour tous les déportés et internés politiques avec les déportés et internés résistants ; 4^o d'accorder la carte d'ancien combattant à ceux qui ont combattu en Afrique du Nord, conformément au vote exprimé par le Sénat le 19 novembre 1968 ; 5^o de lever définitivement toutes les forclusions ; 6^o de proclamer à nouveau que le 8 mai est jour de fête nationale dans les mêmes conditions que le 11 novembre ; 7^o de créer chaque année un contingent spécial dans l'Ordre national de la Légion d'honneur pour donner satisfaction en particulier aux anciens combattants de la première guerre mondiale de 1914-1918 qui ont au moins quatre titres de guerre ; 8^o de décider que la tombe du soldat inconnu restera définitivement sous l'Arc de Triomphe [27 juin 1969].

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à sa **question orale n° 950** (cf. supra) [18 novembre 1969] (p. 772, 773). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [27 novembre 1969]. — **LÉGION D'HONNEUR**. — Discussion générale (p. 973, 974). — Observations ayant porté notamment sur le problème des décorations des anciens combattants; l'attribution à titre posthume de la Légion d'honneur aux internés résistants décédés, soit en Allemagne pendant la guerre, soit depuis 1945. — **Suite de la discussion** [1^{er} décembre 1969]. — **ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE**. — Discussion générale (p. 1070 à 1073). — Observations ayant porté notamment sur l'application du rapport constant; la retraite des anciens combattants; l'égalité des droits à réparation pour les déportés internés politiques avec les déportés et internés résistants; la levée des forclusions; les traitements de la Légion d'honneur; le maintien de la tombe du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe; la reconnaissance de la qualité de combattant aux anciens d'Afrique du Nord; la réduction de la subvention à l'U. F. A. C. (Union française des anciens combattants). — Examen des crédits. — Art. 53 A : son amendement tendant après les mots : « titulaires du diplôme de reconnaissance créé par la loi de finances du 21 décembre 1967 », à insérer les mots : « et sans préjuger pour l'avenir de la reconnaissance de leur qualité de combattant... » (p. 1080). — **Suite de la discussion** [2 décembre 1969]. — **EDUCATION NATIONALE**. — Discussion générale (p. 1145, 1146). — Observations ayant porté notamment sur la situation de l'enseignement dans le département du Nord.

DARRAS (M. MICHEL) [Pas-de-Calais].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [8 octobre 1969].

DAVID (M. LÉON) [Bouches-du-Rhône].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

Interventions :

Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Marcel Brégère relative à la **réforme du crédit agricole** [21 octobre 1969] (p. 560, 562). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [26 novembre 1969]. — Discussion des articles de la première partie du projet de loi. Après l'article 12 bis : son amendement tendant à ajouter un article additionnel modifiant le régime spécifique en faveur des exploitants agricoles assujettis à la T. V. A. (p. 919); prend la parole pour un rappel au règlement (p. 920); Art. 16 bis nouveau : son amendement tendant à ajouter cet article fixant les taux d'exonération pour les cotisations dues en 1970 au titre de l'assurance maladie des exploitants agricoles (p. 925); retire les trois premiers paragraphes de cet amendement et maintient le § IV qui stipule « que le Gouvernement déposera avant le 30 avril 1970 un projet de loi tendant à répartir d'une façon équitable les cotisations sociales agricoles en fonction des ressources des assujettis » (p. 925). — **Suite de la discussion** [5 décembre 1969]. — **AGRICULTURE**. — Discussion générale (p. 1340 à 1343). — Observations ayant porté notamment sur la politique agricole du Gouvernement; la participation de la caisse nationale du crédit dans l'opération Genvrain, Sapiem et Bel; le plan Vedel; le programme du parti communiste en ce qui concerne ce budget; le marché commun; la conférence de La Haye. — **Suite de la discussion** [8 décembre 1969]. — **TRANSPORTS**. — III. — **MARINE MARCHANDE**. — Discussion générale (p. 1461, 1464). — Observations ayant porté sur la construction navale, notamment sur les chantiers de Port-de-Bouc. — **Suite de la discussion** [9 décembre 1969]. — **EQUIPEMENT ET LOGEMENT**. — a) **TOURISME**. — Discussion générale (p. 1543). — Observations ayant porté notamment sur le développement de l'équipement d'accueil; l'aide aux communes pour le financement des installations nécessaires au tourisme familial et social; les offices de tourisme; la préservation des sites. — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant modification de diverses dispositions du code minier** [11 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Après l'article 1^{er} : amendement de M. Jager (p. 1620). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à compléter l'article 851 du code rural relatif au versement de l'indemnité due au preneur sortant** [11 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1645); explique son vote sur cette proposition de loi (p. 1648). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier**

[12 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 7 bis : son amendement tendant à supprimer cet article mettant à la charge de l'exploitant, dans certaines communes, une fraction du montant de la part communale de la contribution foncière des propriétés bâties ou non bâties (p. 1668, 1669). — Explique son vote sur les conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [16 décembre 1969] (p. 1768).

DEBLOCK (M. ROGER) [Nord].

Devenu sénateur le 12 janvier 1969 en remplacement de M. Alfred Dehé, décédé.

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 mai 1969].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

DEBRÉ (M. MICHEL), ministre d'Etat, chargé de la défense nationale (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [3 décembre 1969]. — **DÉPENSES MILITAIRES**. — Discussion générale (p. 1215). — Observations ayant porté notamment sur la situation des personnels; la politique immobilière; la politique industrielle (p. 1218 à 1221); son exposé sur notre politique militaire et la force nucléaire de dissuasion (p. 1221 à 1224); répond à M. Guyot (p. 1224, 1225); répond à M. Giraud (p. 1227). — Examen des crédits. — Art. 28 : amendements de MM. Bouchény, Giraud et Poudonson tendant à réduire les crédits de la force de frappe (p. 1230).

DECHARTRE (M. PHILIPPE), secrétaire d'Etat à l'équipement et au logement (cabinet de M. Maurice Couve de Murville des 10 et 12 juillet 1968). — **Secrétaire d'Etat au travail, à l'emploi et à la population** (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Associe le Gouvernement à l'hommage rendu par M. Alain Poher, président du Sénat, à la mémoire de M. Alfred Dehé, sénateur du Nord, et de M. Henri Longchambon, sénateur représentant les Français établis hors de France [2 avril 1969] (p. 93). — Répond à la question orale de M. Joseph Raybaud relative aux **conséquences d'extractions de sables et graviers dans le lit du Var** [13 mai 1969] (p. 258, 259).

Intervient dans la discussion, en deuxième lecture, de la **proposition de loi relative au placement des artistes du spectacle** [16 octobre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 4 : amendement de M. Descours Desacres (p. 535); Art. 10 : amendement de M. Terré (p. 537). — Intervient dans la discussion, en deuxième lecture, de la **proposition de loi relative à la publicité des offres et demandes d'emploi par voie de presse** [16 octobre 1969]. Discussion des articles. — Art. 2 : son amendement tendant au quatrième alinéa, après les mots : « dans le cas d'offre anonyme, les directions départementales du travail et de la main-d'œuvre », à insérer les mots suivants : « et les services de l'agence nationale pour l'emploi » (p. 538); Art. 3 : observations sur l'amendement de M. Barbier tendant à rétablir cet article relatif aux contrats proposés pour des cours privés de formation ou de perfectionnement professionnels par correspondance (p. 539); dans la discussion, en deuxième lecture, du **projet de loi relatif à la situation juridique des artistes du spectacle et des mannequins** [16 octobre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 1^{er} : amendement de M. Pierre Brun relatif à la situation des arrangeurs-orchestrateurs (p. 541, 542); amendement de M. Pierre Barbier (p. 542); Art. 2 : son sous-amendement proposant de rédiger comme suit le début de l'amendement de M. Barbier : « N'est pas considérée comme salaire la rémunération due à l'artiste ou au mannequin à l'occasion de la vente ou de l'exploitation ultérieure de son œuvre » (p. 543, 544).

DEGUISE (M. JEAN) [Aisne].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [8 octobre 1969].

Question orale :

M. Jean Deguise expose à M. le ministre de l'agriculture les graves inconvénients qui surviennent dans les industries de transformation de produits agricoles périssables, lors des suppressions de fourniture d'électricité, notamment en cas de grèves. Non seulement la journée de travail est perdue, mais encore des quantités importantes de fruits, légumes et primeurs

risquent d'être ou sont perdues. Il lui demande, en conséquence, s'il ne serait pas possible d'étendre le bénéfice des priorités, prévu par le décret de mars 1966, aux usines transformatrices, aux centres de conditionnement de fruits, légumes et pommes de terre, ainsi qu'aux serres où le courant électrique est indispensable. Il lui signale en même temps que cette demande joue sur une puissance installée en kilowatts très faible sur le plan national, alors que les répercussions économiques de ces pertes sont considérables [30 octobre 1969] (n° 953). — Réponse [18 novembre 1969] (p. 774).

Questions orales avec débat :

M. Jean Deguise expose à *M. le ministre de l'agriculture* le véritable désastre qu'a constitué pour les producteurs de pommes de terre la campagne de commercialisation 1968-1969 : pour la deuxième année consécutive, les prix sont restés à un niveau extrêmement bas, voisin de dix centimes le kilo à la production. De ce fait, le revenu à l'hectare sera inférieur d'environ 1.500 francs au coût de production. Devant une telle situation, les pouvoirs publics sont restés, jusqu'ici, pratiquement indifférents. Les crédits débloqués par le F. O. R. M. A. pour la régularisation du marché ne se sont élevés jusqu'à présent, en crédits d'engagement, qu'à cinq millions de francs et, en dépenses réelles, qu'à trois millions, ce qui représente seulement une « aumône » et non un effort réel pour soutenir le marché. Sur l'initiative du comité économique Nord-Pas-de-Calais, les producteurs viennent de prendre la décision très risquée de refuser de continuer les livraisons au prix de misère pratiqué jusqu'à maintenant. La fédération nationale des producteurs et groupements de producteurs de pommes de terre de consommation s'est solidarisée avec le comité économique du Nord-Pas-de-Calais, et les producteurs du Nord et de la Picardie ont accepté de signer des traites pour garantir les invendus. Le prix minimum que les producteurs se sont engagés à respecter (seize francs le quintal nu culture, soit vingt francs logé wagon départ), est inférieur de huit francs cinquante au prix de mobilisation du stock de sécurité prévu pour le mois de mars. Il lui demande en conséquence : 1° si les pouvoirs publics ont l'intention de soutenir l'action entreprise par les producteurs ; il désirerait savoir, notamment, si le F. O. R. M. A. va enfin se décider à une intervention immédiate et massive. (Pour résorber les excédents de pommes de terre, il est nécessaire d'envoyer à la déshydratation l'intégralité du stock de sécurité, soit 18.300 tonnes remises sur le marché depuis le 9 mars et 28.382 tonnes qui le seront le 9 avril.) ; 2° si le F. O. R. M. A. a l'intention d'aider par une subvention massive les comités économiques dans l'action difficile qu'ils viennent d'entreprendre [2 avril 1969]. — Question devenue caduque en raison de la démission du Gouvernement auquel elle était adressée [24 juin 1969].

M. Jean Deguise, à la suite de la publication par le ministre de l'économie et des finances de l'avis aux exportateurs de pommes de terre relatif au rétablissement des licences d'exportation pour les pommes de terre de consommation (*Journal officiel* du 5 novembre 1969), demande à *M. le ministre de l'économie et des finances* les véritables raisons de cette mesure qui paraît en contradiction avec l'actuelle politique économique de la France, selon laquelle tout est subordonné au rétablissement de l'équilibre de la balance commerciale. Il s'étonne d'une mesure discriminatoire qui brise les efforts tentés pour organiser, dans le domaine de la pomme de terre, des courants commerciaux permanents vers l'exportation. Il souhaiterait connaître quelle est, en matière de production de pommes de terre de consommation, la doctrine véritable du ministre de l'agriculture et du ministre de l'économie et des finances. Il demande si, en contrepartie de cette mesure négative, il sera procédé à l'organisation du marché de la pomme de terre de consommation, notamment par l'extension des règles depuis longtemps réclamée par le comité économique Ile-de-France-Picardie et aussi par l'opposition d'une vignette obligatoire sur chaque emballage, destinée particulièrement à des fins statistiques. Sur le plan immédiat, il désirerait savoir si la délivrance des licences d'exportation sera entendue sous une forme dilatoire consistant pratiquement à supprimer lesdites exportations, ou plus simplement en vue de les contrôler [18 novembre 1969]. — Réponse [16 décembre 1969] (p. 1771, 1772).

Interventions :

Propose l'affichage du discours du président Alain Poher sur la situation sociale et sur le référendum tendant à approuver le projet de loi relatif à la création des régions et à la rénovation du Sénat [2 avril 1969] (p. 96). — Est entendu lors de la réponse de *M. Jean-Louis Tinaud*, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Par-

lement, à sa **question orale n° 953** (*cf. supra*) [18 novembre 1969] (p. 774). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [6 décembre 1969]. — AGRICULTURE. — Discussion générale (p. 1384, 1385). — Observations ayant porté notamment sur l'encadrement du crédit ; le rétablissement des licences d'exportation pour les pommes de terre de consommation courante. — Prend la parole au cours du débat sur sa question orale relative au **rétablissement des licences d'exportation pour les pommes de terre de consommation courante** [16 décembre 1969] (p. 1771).

DEHÉ (M. ALFRED) [Nord].

Décédé le 11 janvier 1969. — Eloge funèbre prononcé par *M. Alain Poher*, Président du Sénat [2 avril 1969] (p. 92).

DELAGNES (M. ROGER) [Bouches-du-Rhône].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

Question orale :

M. Roger Delagnes expose à *M. le Premier ministre* que la récente pollution des eaux du Rhin pose le problème général de la pollution de nos grands fleuves français. Il indique que si sur l'un d'entre eux, le Rhône par exemple, déjà très pollué, il arrivait un grave accident comme celui qui s'est produit sur le Rhin, les populations du Bas-Rhône et de son delta, uniquement tributaires de ce fleuve, seraient pratiquement privées d'eau potable. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour remédier à ce très grave danger [4 juillet 1969 — *J. O.* du 15 août 1969] (n° 929). — Réponse [18 novembre 1969] (p. 773, 774).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de *M. Jean-Louis Tinaud*, Secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à sa **question orale n° 929** (*cf. supra*) [18 novembre 1969] (p. 774). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [9 décembre 1969]. — EQUIPEMENT ET LOGEMENT — a) TOURISME. — Discussion générale (p. 1538 à 1540, p. 1545). — Observations ayant porté notamment sur la situation des villes touristiques ; l'étalement des vacances ; le « camping sauvage » ; le sort de la Camargue et en particulier de la ville des Saintes-Maries-de-la-Mer. — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1969** [17 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 1^{er} A : *explique son vote sur l'amendement de M. Gaudon tendant à supprimer cet article relatif à la création de sociétés agréées pour le financement des télécommunications* (p. 1814).

DELORME (M. CLAUDIUS) [Rhône].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [8 octobre 1969].

Intervention :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1969** [17 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Après l'article 10 : *son amendement tendant à insérer un article additionnel autorisant pour 1970 la perception d'une taxe parafiscale sur le miel* (p. 1829, 1830) ; le retire (*ibid.*).

DESCOURS DESACRES (M. JACQUES) [Calvados].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre fiscal [19 septembre 1969].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [8 octobre 1969].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1970 [9 décembre 1969].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [12 décembre 1969].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1969 [17 décembre 1969].

Interventions :

Intervient dans la discussion, en deuxième lecture, de la proposition de loi relative au placement des artistes du spectacle [16 octobre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 4 : son amendement tendant à étendre au « fabricant d'instruments de musique, marchand de musique ou de sonorisation, loueur de matériels et espaces de spectacles » l'interdiction de détenir une licence d'agent artistique (p. 535, 536). — Intervient dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [26 novembre 1969]. — Discussion des articles de la première partie du projet de loi. — Art. 12 : amendement de M. Pellenc tendant à prévoir que les nouveaux taux du remboursement forfaitaire fixés par cet article s'appliqueront pour les ventes faites à partir du 1^{er} janvier 1969 (p. 913). — Suite de la discussion [4 décembre 1969]. — INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS. — Discussion générale (p. 1287, 1288, 1290). — Observations ayant porté notamment sur la situation financière des collectivités locales. — Suite de la discussion [6 décembre 1969]. — AGRICULTURE. — Examen des crédits. — Art 25 - Titre III : observations sur l'indemnisation des dégâts causés par les sangliers (p. 1397). — Suite de la discussion [9 décembre 1969]. — En qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans la discussion générale des COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR (p. 1572, 1573). — Discussion des articles. — Art. 36 : son amendement tendant à supprimer le § II de cet article (retard apporté à la publication du compte rendu d'activité du fonds d'aménagement foncier et d'urbanisme) (p. 1576) ; le retire (*ibid.*) ; son amendement tendant à ajouter un § III ainsi rédigé : « Au titre des mesures nouvelles des comptes de commerce, les autorisations de découvert ouvertes aux ministres sont, pour 1970, réduites de 1 million de francs » (p. 1576) ; le retire (p. 1577). — Intervient dans la discussion de la proposition de loi tendant à modifier les articles 127 et 151 de la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales [11 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1649). — Intervient dans la discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1970 [16 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 36 : (p. 1762). — Intervient dans la discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1969 [17 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 10 : amendement de M. Monichon (p. 1824). — Suite de la discussion [19 décembre 1969]. — CONCLUSIONS DU RAPPORT DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — Discussion des articles. — Art. 10 : observation sur la taxe et les autorisations concernant le défrichement (p. 1941).

DESSEIGNE (M. HENRI) [Loire].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

DIENESCH (Mlle MARIE-MADELEINE), secrétaire d'Etat à l'action sociale et à la réadaptation (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Intervient dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [9 décembre 1969]. — AFFAIRES SOCIALES — SANTÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ SOCIALE. — Discussion générale (p. 1519 à 1522). — Observations ayant porté notamment sur la protection maternelle et infantile ; la formation des professions paramédicales et sociales ; la situation des infirmières d'hôpitaux ; les handicapés physiques et mentaux ; l'aide aux familles et l'action sociale. — Répond aux observations présentées (p. 1530, 1531).

DILIGENT (M. ANDRÉ) [Nord].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre fiscal [19 septembre 1969].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [8 octobre 1969].

Question orale :

M. André Diligent attire l'attention de M. le Premier ministre sur le fait que, le 21 mai, quatre quotidiens parisiens du matin, soit la moitié, n'ont pu paraître alors même que l'information apparaît comme un service public. Il lui demande si cette carence ne souligne pas la faillite d'une politique de l'infor-

mation qui, sur le plan de la presse écrite aussi bien que sur celui de l'O. R. T. F., s'est avérée depuis plus de dix ans incapable de promouvoir les réformes indispensables aux exigences du monde moderne dans une démocratie. [21 mai 1969 — J. O. du 31 mai 1969] (n° 919). — Retrait par son auteur [14 octobre 1969].

Interventions :

Est entendu au cours du débat sur la question orale de M. Roger Carcassonne, relative à l'utilisation de l'O. R. T. F. par le Gouvernement en vue du référendum [8 avril 1969] (p. 144). — Intervient dans la discussion de la question orale de M. Marcihacy relative à la situation de la magistrature [14 octobre 1969] (p. 514, 515 et 516). — Intervient dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [26 novembre 1969]. — Discussion des articles de la première partie du projet de loi. — Art. 6 sexies : amendement de M. Marcel Martin relatif à la tarification des bières (p. 907) ; Art. 6 octies : observations sur la décade spéciale des artisans (p. 908). — Suite de la discussion [5 décembre 1969]. — En qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans la discussion générale des SERVICES DU PREMIER MINISTRE, I (a). — SERVICES GÉNÉRAUX (p. 1302 à 1307). — Observations ayant porté notamment sur l'Ecole nationale d'administration ; la situation des fonctionnaires et l'évolution de leurs rémunérations ; le contrôle du recrutement dans la fonction publique ; les réformes de l'organisation du travail dans les administrations ; la formation professionnelle et la promotion sociale ; la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle. — Suite de la discussion [6 décembre 1969]. — En qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans la discussion générale du budget de l'OFFICE DE RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE ET INFORMATION (p. 1361 à 1365) ; (p. 1379). — Examen des crédits. — Art. 55 : son amendement tendant à modifier le 2^e alinéa de cet article afin que le produit des redevances ne puisse, en dehors de la taxe sur la valeur ajoutée, être soumis à aucune autre imposition (p. 1381, 1382) ; le retire (p. 1383) ; Art. 65 : son amendement tendant à supprimer cet article qui reconnaît à l'O. R. T. F. qualité pour percevoir les redevances et les contreparties financières de ses prestations (p. 1383). — Suite de la discussion [9 décembre 1969]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — V. — DIRECTION DES JOURNAUX OFFICIELS. — VIII. — CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL. — Discussion générale (p. 1560, 1561). — ÉCONOMIE ET FINANCES. — II. — SERVICES FINANCIERS (p. 1570) ; observations sur l'insuffisance des effectifs des agents des services extérieurs du Trésor. — Intervient dans la discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [12 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Après l'article 10 : amendement de M. Sawage tendant à valider les examens sanctionnant les études du premier cycle subis dans divers établissements d'enseignement supérieur du cours de l'année universitaire de 1968-1969 (p. 1683).

DRIANT (M. PAUL) [Moselle].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre fiscal [19 septembre 1969].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation [8 octobre 1969].

Est nommé membre de la commission plénière de la caisse nationale de crédit agricole [12 décembre 1969].

Dépôt législatif :

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre fiscal [20 septembre 1969] (n° 190).

Interventions :

Intervient dans la discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre fiscal [18 septembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 5 : son amendement tendant au début du § I de cet article, après les mots : « un prélèvement exceptionnel est mis à la charge des établissements de crédit... », à insérer les mots : « ... figurant sur la liste des banques inscrites » (p. 440, 441) ; le retire (p. 441) ; observations sur l'amendement de M. Jacques Duhamel, ministre de l'Agriculture (*ibid.*). — Suite de la discussion [20 septembre 1969] ; en qualité de rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire, expose les conclusions du rapport de la commission chargée

de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de ce projet de loi (p. 465, 466). — Intervient dans la discussion de la question orale de M. Marcel Brégégère relative à la **réforme du crédit agricole** [21 octobre 1969] (p. 564). — Intervient, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [5 décembre 1969]. — AGRICULTURE. — Discussion générale (p. 1313 à 1317). — Observations ayant porté notamment sur les crédits; l'enseignement agricole; le remembrement et l'aménagement foncier; la rénovation rurale; le crédit à l'agriculture; le Marché commun agricole; répond à M. David (option du crédit agricole sur l'opération Genvrain-Sapiem) (p. 1341). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [12 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Après l'article 13 : *amendement de M. Jean Colin tendant à interdire, au cours de l'année 1970, la création de surfaces de vente supérieures à 3.000 mètres carrés* (p. 1677, 1678). — Explique son vote sur les conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1969** [19 décembre 1969] (p. 1942, 1943).

DUBOIS (M. EMILE) [Nord].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel du règlement d'administration générale [8 octobre 1969].

DUBOIS (M. HECTOR) [Oise].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

DUCHET (M. ROGER) [Côte-d'Or].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [8 octobre 1969].

DUCLOS (M. JACQUES) [Seine-Saint-Denis].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [8 octobre 1969].

Dépôt législatif :

Proposition de loi tendant à permettre aux collectivités locales de renoncer à percevoir en tout ou partie la taxe locale d'équipement sur les habitations individuelles [30 octobre 1969] (n° 35).

Question orale :

— **M. Jacques Duclos** expose à **M. le Premier ministre** que les mesures prises chaque année par le Gouvernement sont insuffisantes pour remédier d'une façon décisive aux conditions d'existence douloureuses des allocataires et des pensionnés bénéficiaires du minimum vieillesse; que le Gouvernement n'applique pas les propositions, cependant très limitées, de la commission Laroque; que, malgré les quelques relèvements obtenus, le minimum des allocations et pensions vieillesse (F. N. S. compris) reste de beaucoup inférieur au minimum vital indispensable; qu'au rythme actuel de deux augmentations de 100 francs par an (exceptionnellement trois) il faudrait encore plus de onze années, et à condition que le niveau des prix reste stable, pour que le minimum vital soit atteint; que ce minimum vital ne saurait être fixé pour les personnes âgées à un chiffre inférieur à 4.800 francs par an (le S. M. I. G. étant actuellement de 6.240 francs). Il lui demande en conséquence s'il ne pense pas, comme le revendique l'union des vieux de France, que des mesures devraient être prises afin: que soit garanti aux personnes âgées un minimum vieillesse par une allocation unique égale à 80 p. 100 du S. M. I. G.; que dans l'immédiat et comme première étape le minimum vieillesse soit fixé à 400 francs par mois (40.000 AF); que cette allocation unique puisse éventuellement se cumuler avec d'autres ressources dans la limite d'un plafond égal: pour une personne seule, à 110 p. 100 du minimum vital défini ci-dessus, soit 5.300 francs par an (chiffre arrondi); pour un ménage, à deux le minimum vital, soit 9.600 francs par an actuellement; que le minimum des allocations et pensions vieillesse ainsi fixé à 4.800 francs par an, une fois accordé, soit garanti par l'application de l'échelle mobile pour suivre l'évolution du coût de la vie; qu'il ne soit plus fait état de l'« obligation alimentaire » pour l'attribution du minimum garanti d'allocations et de pensions vieillesse; que soient exclues les retraites complémentaires pour l'appréciation des ressources des allocataires; que l'actif net des successions

à partir duquel pourront être récupérées les prestations vieillesse non contributives servies soit porté à 60.000 francs; que le financement du « minimum garanti » fasse l'objet d'un budget spécialement affecté à la vieillesse; que le « minimum garanti » soit attribué dans les mêmes conditions de ressources aux travailleurs salariés, aux travailleurs non salariés et aux ressortissants de l'aide sociale [14 mars 1969, J. O. du 18 mars 1969] (n° 905). — Réponse [13 mai 1969] (p. 253, 254, 155).

Question orale avec débat :

M. Jacques Duclos expose à **M. le ministre d'Etat chargé de la défense nationale** que le président directeur général d'une société dépendant de Sud-Aviation, sise à Trignac (Loire-Atlantique), a signé un accord le 10 octobre dernier avec les organisations syndicales C. G. T. et C. F. D. T. faisant droit à certaines revendications; que le 13 octobre, un président directeur général intérimaire le remplaçant déclara dans un communiqué que cet accord ne pouvait être valable en raison des pressions qui s'étaient exercées sur la direction; que la dénonciation de cet accord, par ordre des représentants de Sud-Aviation, avait pour cause la diffusion d'un tract relatif à la prétendue séquestration du président directeur général signataire de cet accord, tract provocateur émanant de groupes d'aventuriers gauchistes; que, devant le manque de sérieux de cet argument, la direction de Sud-Aviation dans un nouveau communiqué du 17 octobre ne parlait plus des pressions imaginaires dont il était question dans le tract télécommandé, mais prenait pour argument de cette dénonciation l'état de santé déficient du président directeur général signataire de l'accord. Il lui demande: 1° s'il ne considère pas que la dénonciation d'un accord signé entre le président directeur général de cette entreprise et les organisations syndicales C. G. T. et C. F. D. T. constitue une attaque directe contre les travailleurs de l'entreprise qui sont en grève pour exiger l'application de l'accord du 10 octobre; 2° quelles mesures il compte prendre pour exiger que l'accord soit mis en application afin que les travailleurs puissent reprendre le travail [4 novembre 1969]. — Réponse [18 novembre 1969] (p. 788 et suivantes).

Interventions :

Est entendu au cours du débat sur la question orale de **M. André Méric** relative à la **situation de l'industrie aéronautique et spatiale** [18 novembre 1967] (p. 780 à 783, 787). — Prend la parole au cours du débat sur sa question orale concernant la **non-application d'un accord syndical dans une usine aéronautique** [18 novembre 1969] (p. 788 à 791). — Intervient au cours du débat sur la question orale de **M. Motais de Narbonne** relative à la **position de la France à l'égard du Viet-Nam** [16 décembre 1969] (p. 1790 à 1792).

DUFEU (M. BAPTISTE) [Isère].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense nationale et des forces armées [8 octobre 1969].

DUHAMEL (M. JACQUES), **ministre de l'agriculture** (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Intervient dans la discussion du **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre fiscal** [18 septembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 5 : *son amendement tendant à compléter le 3° alinéa du § I de cet article afin que la taxe de 0,75 p. 100 ne frappe que la partie des dépôts du crédit agricole qui servirait à faire des opérations sur le marché monétaire* (p. 441). — Est entendu au cours du débat sur la question orale de **M. Marcel Brégégère** relative à la **réforme du crédit agricole** [21 octobre 1969] (p. 561, 562, 564 à 567). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [5 décembre 1969]. — AGRICULTURE. — Discussion générale (p. 1316, 1318); répond à **M. Dulin** (p. 1320); son exposé sur la politique agricole (p. 1321 à 1331); observations ayant porté notamment sur l'enseignement agricole; le relèvement hiérarchisé des prix; les indices des prix de détail; la campagne viticole; l'importation de porcs; l'amélioration du crédit; l'aménagement des structures foncières; la politique agricole dans le cadre de l'Europe; la conférence de La Haye; répond à **M. Martiel Brousse** (p. 1333); répond à **M. Brégégère** (*ibid.*, p. 1335); répond à **M. du Luart** (importations de porcs) (p. 1335, 1336); répond à **M. Vadepiet** (projet de loi rendant obligatoire le paiement du lait à la qualité; situation des départements sinistrés par la sécheresse de l'été 1969) (p. 1337); répond à **M. Vadepiet** (participation de la caisse nationale du crédit dans l'opération Genvrain) (p. 1338); répond à **M. Golvan** (prime d'abattage et prime de non-livraison de lait) (p. 1340); répond à **M. David** (option du crédit

agricole sur l'opération Genvrain-Sapiem) (p. 1341) (rapport Vedel) (p. 1342); répond à M. Blondelle (résultats de la conférence de La Haye (p. 1345, 1346). — **Suite de la discussion** [6 décembre 1969]. — Répond à M. Souquet (p. 1351); répond à M. Guillard (p. 1352); répond à M. Tinant (enseignement agricole) (p. 1352, 1353, 1354); répond à M. Vassor (crédits ouverts dans le budget de 1970 pour l'élevage) (p. 1355) (les achats de pommes) (p. 1356); répond à M. Sempé (p. 1386); répond à l'ensemble des observations présentées sur ce budget (p. 1390 à 1397). — Examen des crédits. — Art. 25 : Titre III : observations de M. Descours Desacres sur l'indemnisation des dégâts causés par les sangliers (p. 1397); Art. 26 : Titre VI : amendement de M. Durieux tendant à réduire le montant des autorisations de programme de ce titre de 100.000 francs (remembrements) (p. 1397); Art. 49 : amendement de M. Caillaud tendant à inviter le Gouvernement à déposer, avant le 15 octobre 1970, un projet de loi portant simplification de la loi du 10 juillet 1964 sur les calamités agricoles (p. 1398). — BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES. — Discussion générale (p. 1401). — Examen des crédits. — Amendement de M. Durieux (taxe sur les betteraves au profit du B. A. P. S. A.) (p. 1401). — **Suite de la discussion** [9 décembre 1969]. — COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR. — Discussion des articles. — Art. 40 : amendement de M. Yves Durand tendant à supprimer la ligne 59 (nomenclature 1970), taxe sur les œufs (p. 1593); amendement de M. Javelly tendant à supprimer la ligne 60 de l'état E relative à la taxe sur les miels (p. 1594); son amendement tendant à rétablir la ligne 58 de l'état E concernant la taxe sur les volailles (p. 1594); Art. 40 bis : son amendement tendant à supprimer cet article pour coordination (ibid.). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1969** [17 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 9 : amendement de M. Monichon (p. 1820); Art. 10 : observations sur les problèmes de la forêt et le défrichement (p. 1822, 1823); amendement de M. Monichon (ibid.); amendement de M. Monichon tendant à exempter de la taxe perçue à l'occasion du défrichement les défrichements portant sur le bois en forme de taillis (p. 1824); amendement de M. Monichon tendant à une nouvelle rédaction du paragraphe VI de cet article, paragraphe relatif aux parcelles de dix hectares (p. 1825).

DULIN (M. ANDRÉ) [Charente-Maritime].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre fiscal [19 septembre 1969].

Est nommé vice-président de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [8 octobre 1969].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [12 décembre 1969].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1969 [17 décembre 1969].

Est élu délégué représentant la France à l'assemblée unique des communautés européennes [18 décembre 1969].

Questions orales :

M. André Dulin demande à M. le ministre des anciens combattants et victimes de guerre de lui faire connaître les raisons pour lesquelles, et contrairement à la décision du conseil d'administration de l'office des anciens combattants et victimes de la guerre, il a réduit de 40 p. 100 le montant de la subvention allouée régulièrement chaque année depuis 1945 à l'union française des associations de combattants et victimes de guerre (U. F. A. C.) pour ses activités nationales et internationales, cette organisation groupant 50 associations nationales et rassemblant 1.800.000 combattants de toute génération du feu, et s'il est exact que cette mesure a été prise à titre de sanction sous le prétexte que cette organisation n'aurait pas eu une stricte neutralité politique au cours des événements de mai 1968. [25 avril 1969] (n° 915).

M. André Dulin expose à M. le ministre de l'agriculture que le conseil des ministres des Communautés a décidé, le 17 septembre 1969, la mise en application des mesures d'abattage d'une première tranche de 250.000 vaches laitières. Sur les quelque 20 millions que comporte la Communauté, la France, avec

près de 10 millions, représente donc près de 50 p 100 du cheptel alors qu'elle ne produit que 28 millions de tonnes de lait sur les 72 millions de la Communauté, soit près de 40 p. 100. C'est dire que l'extension des primes d'abattage risque d'être très rapidement néfaste à l'industrie laitière française. Il faut d'ailleurs constater la sensible baisse de collecte plus nette en France, et qui est due à l'intense propagande faite contre la production laitière, liée à ce que sa rentabilité n'étant pas la meilleure, les exploitants âgés prennent leur retraite lorsqu'ils le peuvent, et les plus jeunes se tournent vers la production de céréales dès que leur surface d'exploitation le permet. Il lui demande : 1° si, avant de mettre en application les mesures d'abattage et de reconversion, il ne serait pas prudent d'augmenter les crédits de lutte contre la brucellose, maladie qui atteint particulièrement le cheptel français et compromet la production de viande et s'il n'envisage pas de prévoir que l'abattage soit effectué chez les animaux atteints de cette grave maladie, même contagieuse pour la santé publique. 2° De plus, s'il ne faudrait pas mettre en place des primes à la production de lait de qualité à l'occasion de la mise en application de la loi sur le paiement du lait à la qualité qui ne manquera pas d'aggraver les coûts de production. 3° Enfin, ce projet étant mis en application, si l'abattage éventuel des vaches laitières ne devrait pas être effectué par priorité dans les régions à vocation non laitières-viandes. Ces quatre mesures permettraient à la France de rattraper le retard dans ces domaines par rapport à nos deux principaux partenaires de la C. E. E. et réduiraient le risque très sérieux que court l'industrie laitière française de voir se tarir ses sources de matières premières de qualité, les producteurs étant convaincus que cette production est condamnée par les pouvoirs publics. [14 octobre 1969] (n° 939). — Réponse [4 novembre 1969] (p. 657, 658).

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre fiscal** [18 septembre 1969]. — Discussion des articles. — Art 8 : son amendement tendant à modifier le début de cet article afin de faire une situation semblable au crédit agricole « officiel » et au crédit agricole « libre » (p. 447, 448). — Est entendu lors de la réponse de M. Bernard Pons, secrétaire d'Etat à l'agriculture, à sa **question orale n° 939** (cf. supra) [4 novembre 1969] (p. 658). — Intervient, au nom de la commission des finances, dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [5 décembre 1969]. — AGRICULTURE. — Discussion générale (p. 1319 à 1321). — Observations ayant porté notamment sur le Marché commun agricole ; la résorption des excédents laitiers ; le soutien des marchés agricoles — répond à M. Blondelle (production agricole animale) (p. 1346). — **Suite de la discussion** [6 décembre 1969]. — Répond à M. Tinaut (enseignement agricole) (p. 1353). — Répond à M. Duhamel, ministre de l'agriculture (augmentation du prix du lait) (p. 1392, 1393). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant modification de la loi du 12 juillet 1966 relative à l'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles** [15 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 2 : soutient l'amendement de M. Caillaud tendant, dans l'article 2 de la loi du 12 juillet 1966, à ajouter un § IV disposant que : « Les artistes des arts graphiques et plastiques, autres que les peintres, sculpteurs et graveurs exerçant à titre principal leur activité pourront opter, avant le 1^{er} avril 1970, pour l'affiliation à l'assurance volontaire ancien régime ou pour le maintien au régime institué par la présente loi » (p. 1722); le retire (p. 1723). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1969** [17 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 10 : (p. 1823).

DURAND (M. CHARLES) [Cher].

Est nommé secrétaire du Sénat [8 octobre 1969].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [8 octobre 1969].

Intervention :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [2 décembre 1969]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale (p. 1113). — Observations sur la limitation des crédits alloués au département du Cher au titre du ramassage scolaire.

DURAND (M. HUBERT) [Vendée].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [8 octobre 1969].

DURAND (M. YVES) [Vendée].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre fiscal [19 septembre 1969].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [8 octobre 1969].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1970 [9 décembre 1969].

Interventions :

Intervient en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [27 novembre 1969]. — MONNAIES ET MÉDAILLES. — Discussion générale (p. 957, 958). — LÉGION D'HONNEUR. — Discussion générale (p. 973). — ORDRE DE LA LIBÉRATION. — Discussion générale (p. 975). — **Suite de la discussion** [9 décembre 1969]. — COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR. — Discussion des articles. Art. 40 : *son amendement tendant à supprimer la ligne : « 59 (nomenclature 1970). Taxe sur les œufs »* (p. 1593) ; le retire (*ibid.*).

DURIEUX (M. EMILE) [Pas-de-Calais].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

Questions orales :

M. Emile Durieux demande à **M. le ministre de l'Agriculture**, eu égard à la situation particulièrement difficile dans laquelle se trouve le marché de la viande chevaline en France, quelles mesures il envisage de prendre rapidement pour y porter remède et s'il ne pense pas que l'interdiction des importations de viande chevaline, puis la réglementation de celles-ci dans l'avenir, accompagnées de différentes mesures d'aide aux exportations, d'organisation des marchés tant sur le plan national que dans le cadre de la C. E. E., pourraient d'ores et déjà être envisagées [24 juin 1969] (n° 922). — Réponse [14 octobre 1969] (p. 509).

M. Emile Durieux expose à **M. le ministre de l'Économie et des finances** que les agriculteurs ont à subir de nombreuses et importantes augmentations de leurs charges, tant en ce qui concerne la majoration des taxes et cotisations de toutes sortes qui leur sont réclamées, que par suite de la hausse continue des prix intervenant dans le coût de la production agricole et que, de ce fait, la situation de l'agriculture n'a cessé de se détériorer et son endettement de croître. Au moment où les mesures de dévaluation ne vont pas manquer de provoquer de nouvelles augmentations des charges, il lui demande de bien vouloir lui faire connaître quelles sont les mesures qui ont été envisagées à la fois pour rétablir un équilibre dont la nécessité paraît avoir été oubliée et pour permettre aux agriculteurs de faire face à la situation créée par les dernières décisions du Gouvernement [13 août 1969]. — *J. O.* du 15 août 1969 (n° 931). — Réponse [28 octobre 1969] (p. 623, 624, 625).

M. Emile Durieux expose à **M. le ministre de l'Éducation nationale** que les communes qui doivent construire des classes primaires perçoivent, conformément aux dispositions du décret n° 63-1374 du 31 décembre 1963, une somme de 77.000 francs par classe, ladite somme devant couvrir également les annexes, cour, préau, sanitaire et un logement de fonction ; que par lettre du 23 septembre 1968, son prédécesseur lui a fait savoir qu'« aucune dérogation aux dispositions du décret n° 63-1374 du 31 décembre 1963, et particulièrement de son article 6, n'est intervenue depuis cette date ; les hausses de prix survenues en cours d'exécution des travaux sont à la charge des collectivités ». Il lui demande s'il ne considère pas que les changements sont assez importants depuis 1963 pour apporter une modification aux règles précitées et pour faire bénéficier les collectivités qui doivent construire des classes primaires et des classes maternelles d'un coefficient d'adaptation comme cela existe en ce qui concerne les constructions du secondaire [3 décembre 1969] (n° 962). — Réponse [16 décembre 1969] (p. 1752, 1753).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de **M. Jacques Limouzy**, Secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à sa **question orale n° 922** (*cf. supra*) [14 octobre 1969] (p. 509). — Intervient au cours du débat sur les questions orales relatives à la **politique sociale du logement**

[28 octobre 1969] (p. 622). — Est entendu lors de la réponse de **M. Jean-Louis Tinaud**, Secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à sa **question orale n° 931** (*cf. supra*) [28 octobre 1969] (p. 624, 625). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [6 décembre 1969]. — AGRICULTURE. — Discussion générale (p. 1360, 1361) — Observations ayant porté notamment sur les crédits pour le remembrement ; le problème des prix agricoles ; l'orientation de la production. — Examen des crédits. — Art. 26 — Titre VI : *son amendement tendant à réduire le montant des autorisations de programme de ce titre de 100.000 francs* (problème des remboursements et majoration des crédits destinés à leur réalisation) (p. 1397), cet amendement est retiré (*ibid.*). — BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES. — Examen des crédits. — *Son amendement tendant, après l'article 57, à insérer un article additionnel disposant que « la taxe sur les betteraves perçue au profit du B. A. P. S. A. est remplacée par une taxe sur le sucre, additionnelle à la taxe sur la valeur ajoutée, dont le taux et les modalités d'application seront fixés par décret »* (p. 1401). — Est entendu lors de la réponse de **M. Jean-Louis Tinaud**, Secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à sa **question orale n° 962** (*cf. supra*) [16 décembre 1969] (p. 1752, 1753).

DUVAL (M. FRANÇOIS) [Martinique].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

Intervention :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [7 décembre 1969]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — III. — DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER. — Discussion générale (p. 1407 à 1409). — Observations ayant porté notamment sur la situation économique et sociale ; le problème sucrier aux Antilles ; la réforme foncière ; l'application de la loi Neuwirth sur la régulation des naissances.

DUVILLARD (M. HENRI), **ministre des anciens combattants et victimes de guerre** (cabinet de **M. Maurice Couve de Murville** des 10 et 12 juillet 1968. — Cabinet de **M. Jacques Chaban-Delmas** des 20 et 22 juin 1969).

Répond aux questions orales de **M. Raymond Bossus** concernant : 1° les **tarifs réduits sur une ligne d'autobus de la R. A. T. P. concédée à une entreprise privée** ; 2° les **réductions de tarifs sur les transports automobiles de remplacement** [6 mai 1969] (p. 197, 198). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [1^{er} décembre 1969]. — ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Discussion générale (p. 1062 à 1066), répond à **M. Darou** (maintien de la tombe du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe) (p. 1072) ; répond aux observations présentées notamment sur l'octroi de l'égalité des droits entre les déportés politiques et les déportés résistants ; la validation des services accomplis dans l'armée allemande par les Alsaciens et Mosellans ; la situation des internés de Tambow (p. 1075) ; le sort des anciens d'Afrique du Nord ; la réduction des crédits de l'U. F. A. C. (p. 1076, 1077) ; l'inégalité des taux de la retraite des anciens combattants ; la sécurité sociale des titulaires de pensions d'ascendants et des veuves de guerre ; l'attribution du statut de déporté aux internés de la citadelle d'Huy ; le meilleur entretien des cimetières et nécropoles nationaux ; la retraite mutualiste des anciens combattants (p. 1077) ; répond à **M. Fernand Lefort** (p. 1078) ; à **M. de La Vasselais** (transfert des cendres du maréchal Pétain) (p. 1079). — Examen des crédits, Etat B, titre IV : *amendement de Mme Cardot tendant à fixer le crédit de ce titre à moins 6.281.690.500 francs afin de souligner l'insuffisance des crédits de ce budget* (p. 1079) ; en application de l'article 44 de la Constitution et de l'article 42 du règlement du Sénat, demande au Sénat de se prononcer par un seul vote sur les articles 58 A et 58 B dans la rédaction adoptée par l'A. N., à l'exclusion de tout amendement ou article additionnel (*ibid.*) ; Art. 58 A : *amendement de M. Dailly* (p. 1081) ; Art. B : observations (p. 1083).

E

EBERHARD (M. JACQUES) [Seine-Maritime].

Devenu sénateur le 13 septembre 1969 en remplacement de M. Léon Rogé, décédé.

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [8 octobre 1969].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la rémunération du personnel communal** [6 novembre 1969]. — Discussion générale (p. 671, 672). — Discussion des articles. — Art. 2: *amendement de M. Pierre Schiélé tendant à une nouvelle rédaction de cet article concernant les dispositions intéressant le personnel à temps non complet* (p. 676). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [1^{er} décembre 1969]). — EQUIPEMENT. — Discussion générale (p. 1091). — Observations ayant porté notamment sur la situation du port de Dieppe; la liaison Seine-Est; la création du port relais pour pétroliers. — **Suite de la discussion** [8 décembre 1969]. — TRANSPORTS. — III. — MARINE MARCHANDE. — Discussion générale (p. 1458-1459). — Observations ayant porté notamment sur le problème de la pêche; la formation professionnelle; la nationalisation des grandes compagnies de navigation. — Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Edouard Bonnefous relative à la **pollution des mers par les hydrocarbures** [16 décembre 1969] (p. 1785, 1786). — Explique son vote sur le **projet de loi relatif à l'application de certains traités internationaux** [16 décembre 1969] (p. 1797).

ERRECART (M. JEAN) [Pyrénées-Atlantiques].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [3 décembre 1969]. — TRANSPORTS. — II. — AVIATION CIVILE. — Discussion générale (p. 1200). — Observations ayant porté notamment sur la situation financière des sociétés aéronautiques; le survol de la Sibérie; la modernisation de la liaison Paris-Orly; les aéro-clubs; la grève des hôtesses de l'air. — **Suite de la discussion** [6 décembre 1969]. — AGRICULTURE. — Discussion générale (p. 1387, 1388). — Observations ayant porté notamment sur le problème des prix et en particulier le prix du maïs; le défrichement et le remembrement. — **Suite de la discussion** [8 décembre 1969]. — En remplacement de M. Yvon, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan, intervient dans la discussion générale du budget des TRANSPORTS. — III. — MARINE MARCHANDE (p. 1456 à 1458). — Observations ayant porté notamment sur la situation et l'activité de l'armement au commerce français; la situation de la Compagnie générale transatlantique et de la Société des messageries maritimes; la construction navale; les pêches maritimes.

ESSEUL (M. FERNAND) [Maine-et-Loire].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [8 octobre 1969].

ESTEVE (M. YVES) [Ille-et-Vilaine].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [8 octobre 1969].

Est élu délégué représentant la France à l'assemblée unique des communautés européennes [18 décembre 1969].

F

FANTON (M. ANDRÉ) secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé de la défense nationale (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif au Conseil supérieur de la fonction militaire** [13 novembre 1969]. — Discussion générale (p. 748); dans la discussion du **projet de loi modifiant la loi du 9 avril 1935 fixant le statut du personnel des cadres actifs de l'armée de l'air** [13 novembre 1969]. — Discussion générale (p. 750); dans la discussion du **projet de loi modifiant la loi du 4 mars 1929 portant organisation des différents corps d'officiers de l'armée de mer et du corps des équipages de la flotte** [13 novembre 1969]. — Discussion générale (p. 753, 754, 755, 756). — Discussion des articles. — Art. 1^{er}: *amendement de M. Raymond Boin observations* (p. 757); Art. 2: *amendement de M. Raymond Boin tendant à insérer un nouvel alinéa visant à faire entrer*

dans le corps des officiers de marine des officiers des équipages de la flotte (p. 757, 758, 759); Art. 11: *observations sur l'amendement de M. Raymond Boin qui prévoit l'existence d'une branche d'officiers des équipages de la flotte* (p. 760). Prend la parole au cours du débat sur la question orale de M. André Méric relative à la **situation de l'industrie aéronautique et spatiale** [18 novembre 1969] (p. 785, 786, 787). — Répond à la question orale de M. Jacques Duclos concernant la **non-application d'un accord syndical dans une usine aéronautique** [18 novembre 1969] (p. 789, 790). — Intervient dans la discussion, en deuxième lecture, du **projet de loi modifiant la loi du 4 mars 1929 portant organisation des différents corps d'officiers de l'armée de mer** [11 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1617). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1969** [17 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 22: *amendement de M. Pellenc tendant à supprimer le second alinéa de cet article relatif au reclassement des fonctionnaires de la défense nationale* (p. 1837); Art. 23: *amendement de M. Périquier tendant à réduire le crédit affecté aux affaires étrangères (coopération) de 15.500.000 francs* (intervention militaire au Tchad) (p. 1843). Art. 25: *amendement de M. Périquier tendant à réduire les crédits de paiements inscrits à cet article de 33.300.000 francs* (défense nationale. — Intervention au Tchad.) (p. 1848). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant intégration de la gendarmerie maritime dans la gendarmerie nationale** [19 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1927, 1928); dans la discussion du **projet de loi modifiant la loi du 21 décembre 1967 relative aux corps militaires des ingénieurs de l'armement et des ingénieurs des études et techniques d'armement** [19 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1928); dans la discussion du **projet de loi tendant à faciliter l'accès des officiers à des emplois civils** [19 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1930, 1931); dans la discussion du **projet de loi relatif aux corps militaires des ingénieurs des études et techniques de travaux maritimes** [19 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1932); dans la discussion du **projet de loi abrogeant les dispositions de l'article 2 de la loi du 23 juillet 1960 relatives à la création de corps, civil et militaire, d'ingénieurs des travaux maritimes** [19 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1933).

FELICE (M. PIERRE de) [Loiret].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [8 octobre 1969].

Interventions :

Explique son vote sur les conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre fiscal** [20 septembre 1969] (p. 466, 467). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [27 novembre 1969]. — JUSTICE. — Discussion générale (p. 986, 987). — Observations ayant porté notamment sur le problème du recrutement de la magistrature; la question de la liberté individuelle.

FERRANT (M. CHARLES) [Seine-Maritime].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [8 octobre 1969].

FILIPPI (M. JEAN) [Corse].

Donne sa démission de membre de la commission des affaires culturelles [13 mai 1969].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [13 mai 1969].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

Intervention :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1969** [17 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 10 *quater*: *son amendement tendant à compléter cet article par un deuxième alinéa ainsi rédigé: « Les articles 419, 422 et 427 du même code, à l'exclusion des dispositions relatives à la taxe sur le sucre utilisé pour le sucrage de la vendange, sont applicables dans le département de la Corse »* (p. 1832, 1833); *son amendement tendant à compléter cet*

article par une disposition prorogeant jusqu'au 1^{er} janvier 1971, le droit de chaptalisation en Corse, sauf réglementation intervenant auparavant dans le cadre du Marché commun (p. 1833).

FLEURY (M. JEAN) [Hauts-de-Seine].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [8 octobre 1969].

Dépôt législatif :

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles (information : O. R. T. F.) sur le projet de loi de finances pour 1970 adopté par l'Assemblée nationale [25 novembre 1969] (n° 57).

Intervention :

Intervient, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [6 décembre 1969]. — OFFICE DE RADIO-DIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE ET INFORMATION. — Discussion générale (p. 1365 à 1368).

FONTANET (M. JOSEPH), ministre du travail, de l'emploi et de la population (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Intervient dans la discussion, en deuxième lecture, de la proposition de loi tendant à renforcer la protection des représentants du personnel [30 octobre 1969]. — Discussion générale (p. 639). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [27 novembre 1969]. — AFFAIRES SOCIALES (Travail). — Discussion générale (p. 951 à 956). — Observations ayant porté notamment sur : la situation de l'emploi en général ; l'agence nationale pour l'emploi ; le fonds national de l'emploi ; la formation professionnelle des adultes ; l'âge de la retraite pour les femmes ; le travail noir. — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant création d'un salaire minimum de croissance** [17 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1858 à 1860). — Discussion des articles. — Art. 1^{er} : amendement de M. Gravier tendant à supprimer cet article et à le reporter, à la fin de la loi, en tant qu'article additionnel (p. 1861) ; Art. 2 : amendement de M. Jean Gravier tendant à modifier l'article 31 x c du code du travail en ce qui concerne les conditions selon lesquelles le salaire minimum de croissance évoluera en fonction de l'indexation sur l'indice des prix (p. 1862) ; amendement de M. Jean Gravier tendant à une nouvelle rédaction des deux premiers alinéas de l'article x d du code du travail afin de préciser le déroulement de la procédure de consultation de la commission supérieure des conventions collectives (ibid.) ; amendement de M. Aubry (p. 1863) ; amendement de M. Gargar tendant à une nouvelle rédaction de l'article x g du code du travail afin d'aligner le salaire minimum de croissance dans l'ensemble des territoires d'outre-mer sur celui de la métropole (p. 1864) ; Art. 3 bis : amendements de M. Jean Gravier. — Observations (p. 1865) ; après l'article 3 ter : amendement de M. Jean Gravier tendant à insérer un article additionnel stipulant que « les abattements applicables aux jeunes travailleurs devront être réduits dans chaque tranche d'âge après les six premiers mois de travail et supprimés après un an (p. 1866) ; Art. 4 : amendement de M. Aubry tendant à prévoir une revalorisation de 20 p. 100 du salaire minimum interprofessionnel garanti (ibid.) ; amendement de M. Aubry (p. 1867) ; sur l'ensemble (ibid.). — **Suite de la discussion** [19 décembre 1969]. — CONCLUSIONS DU RAPPORT DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE (p. 1936).

FORTIER (M. MARCEL) [Indre-et-Loire].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [8 octobre 1969].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [26 novembre 1969]. — Discussion des articles de la première partie du projet de loi. — Art. 6 quater : son amendement tendant, après le § I, à insérer un § I bis stipulant que « les contribuables placés sous le régime de l'évaluation administrative peuvent déposer la déclaration visée à l'article 101 du code général des impôts jusqu'au 15 février » (p. 902, 903). — **Suite de la discussion** [27 novembre 1969]. — AFFAIRES SOCIALES (Travail). — Discussion générale (p. 948). — Observations ayant porté notamment sur l'activité de certaines entreprises de placement temporaire dans la région parisienne et dans un certain

nombre de régions et sur le travail noir. — **Suite de la discussion** [3 décembre 1969]. — TRANSPORTS. — II. — AVIATION CIVILE : en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans la discussion générale de ce budget (p. 1193 à 1196) ; rend hommage à la mémoire de Didier Daurat, fondateur de l'Aéropostale ; ses observations ayant porté notamment sur le problème de l'exploitation commerciale de l'avion ; la construction d'avions légers ; l'aviation d'affaires ; l'aéroport de Paris et Roissy-en-France ; la desserte des aéroports ; les aérodromes régionaux ; le service de la météorologie. — **Suite de la discussion** [9 décembre 1969]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — I. — SERVICES GÉNÉRAUX. — IX. — COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN D'ÉQUIPEMENT ET DE LA PRODUCTIVITÉ. — Discussion générale (p. 1557). — Observations sur la région de Chinon, Richelieu, l'Île-Bouchard, Azay-le-Rideau, qui bénéficie jusqu'au 31 décembre 1969 du régime de la prime d'adaptation industrielle.

FOSSET (M. ANDRÉ) [Hauts-de-Seine].

Questeur du Sénat (élu le 4 octobre 1968).

G

GALLEY (M. ROBERT), ministre des postes et télécommunications (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [27 novembre 1969]. — Observations sur l'interprétation donnée dans un article du journal *Le Figaro* sur les délibérations de la commission des finances (p. 954). — POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS. — Discussion générale (p. 963 à 966). — Observations ayant porté notamment sur l'automatisation intégrale du réseau téléphonique d'ici la fin du VI^e Plan ; le problème des chèques postaux ; les problèmes sociaux des P. et T. ; les problèmes de carrière ; le contrôle des prix afin de rendre l'industrie des P. et T. compétitive sur les marchés étrangers ; l'indexation des loyers. — Répond aux observations présentées sur : l'éventualité de l'utilisation des fonds des chèques postaux pour le financement d'investissements complémentaires dans le domaine du téléphone ; la reconversion des opératrices ; les emplois ; la promotion sur place ; l'insuffisance des effectifs eu égard à l'augmentation du trafic ; l'implantation des bureaux de poste ruraux ; la généralisation de la distribution motorisée du courrier ; la prime d'installation des jeunes agents d'exploitation ; le personnel affecté aux chèques postaux. — Répond à la question orale de M. Léon Motais de Narbonne sur les **communications téléphoniques avec la Nouvelle-Calédonie** [16 décembre 1969] (p. 1750). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1969** [17 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 1^{er} A : amendement de M. Gaudon tendant à supprimer cet article relatif à la création de sociétés agréées pour le financement des télécommunications (p. 1813, 1814, 1815) ; Art. 22 : amendement de M. Gaudon tendant à supprimer cet article relatif au reclassement des fonctionnaires des postes et télécommunications (p. 1836).

GARET (M. PIERRE) [Somme].

Vice-Président du Sénat (réélu le 5 octobre 1968).

Préside, en cette qualité, la séance du 19 septembre 1969 ; la séance du 14 octobre 1969 ; la séance du 4 novembre 1969 ; la séance du 13 novembre 1969 ; la séance du 18 novembre 1969 ; la séance du 20 novembre 1969 ; la séance du 27 novembre 1969 ; la séance du 28 novembre 1969 ; la séance du 1^{er} décembre 1969 ; la séance du 2 décembre 1969 ; la séance du 4 décembre 1969 ; la séance du 6 décembre 1969 ; la séance du 7 décembre 1969 ; la séance du 8 décembre 1969 ; la séance du 11 décembre 1969 ; la séance du 17 décembre 1969.

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [8 octobre 1969].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [2 décembre 1969]. — ÉDUCATION NATIONALE. — Discussion générale (p. 1130). — Observations sur le projet de création à Compiègne d'un centre universitaire (p. 1130). — **Suite de la discussion** [3 décembre 1969]. — TRANSPORTS. — I. — SERVICES COMMUNS ET TRANSPORTS TERRESTRES. — Discussion

générale (p. 1175, 1176). — Observations sur le transfert sur route des lignes de chemins de fer secondaires (p. 1175, 1176). — Examen des crédits. — Titre IV : amendement de M. Souquet tendant à réduire le crédit de ce titre de 100 millions de francs (suppression des lignes secondaires de la S. N. C. F. et transfert à la route du trafic ferroviaire) (p. 1187). — Suite de la discussion [6 décembre 1969]. — AGRICULTURE. — Discussion générale (p. 1384).

GARGAR (M. MARCEL) [Guadeloupe].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du plan [8 octobre 1969].

Questions orales :

M. Marcel Gargar demande à M. le ministre d'Etat chargé des affaires sociales les raisons pour lesquelles l'indemnité d'aide au loyer servie aux salariés par les caisses générales de sécurité sociale de la Martinique et de la Réunion depuis nombre d'années n'est pas encore étendue aux travailleurs de la Guadeloupe. Il aimerait connaître les dispositions qu'il entend prendre pour une application rapide de cette mesure transitoire dans le département de la Guadeloupe. A cet effet, il lui rappelle le vœu pressant des travailleurs des départements d'outre-mer d'obtenir l'extension aux départements d'outre-mer du bénéfice de l'allocation de logement, dans les conditions prévues par les articles L. 510 et suivants du code de la sécurité sociale [2 avril 1969] (N° 907). — Réponse [6 mai 1969] (p. 202).

M. Marcel Gargar attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture sur la dualité qui persiste entre le service départemental d'agronomie et la direction départementale de l'agriculture de la Guadeloupe. Ces deux services sont indépendants l'un de l'autre (cf. arrêté ministériel et APS/ENS C-32-43 du 22 avril 1966 créant le service d'agronomie dans les départements d'outre-mer). La direction départementale de l'agriculture, qui se trouve l'ordonnateur délégué et qui détient les crédits des divers services relevant du ministère de l'agriculture, refuse certains mandatelements, ce qui paralyse l'action du service d'agronomie, et notamment la vulgarisation. Il lui demande quelles dispositions il entend prendre pour régulariser cette situation dans l'intérêt des agriculteurs guadeloupéens [24 juin 1969] (N° 923). — Réponse [14 octobre 1969] (p. 510).

M. Marcel Gargar attire l'attention de M. le Premier ministre sur l'anomalie résultant du fait que les fonctionnaires issus d'un concours interne se trouvent pénalisés par rapport à ceux issus d'une liste d'aptitude quand ils passent de la catégorie B en catégorie A. Des solutions propres à atténuer la règle de la nomination à l'échelon de début des corps de catégorie A sont prévues et les textes nécessaires sont en cours de préparation d'après sa réponse du 27 octobre 1968. Il lui demande quelles solutions ont été retenues et quand les textes prévus seront publiés [24 juin 1969] (N° 924). — Réponse [21 octobre 1969] (p. 552, 553).

M. Marcel Gargar attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les arrêts rendus par le Conseil d'Etat le 2 juillet 1965, le 31 mai 1968 qui ont annulé certaines dispositions de la circulaire du 3 août 1962 et de l'arrêté du 18 mai 1966 sur la diminution de deux pour cent des primes de rendement et d'ancienneté des ouvriers des parcs et ateliers des ponts et chaussées ; en conséquence, il lui demande de bien vouloir indiquer la date à laquelle il compte rembourser aux ouvriers des parcs et ateliers des ponts et chaussées les sommes qui leur sont dues [24 juin 1969] (N° 925). — Réponse [21 octobre 1969] (p. 554).

M. Marcel Gargar attire l'attention de M. le ministre de l'équipement et du logement sur la situation des ouvriers des parcs et ateliers des ponts et chaussées en ce qui concerne l'application d'une référence indiciaire de salaire. Ce mode de paiement, réclamé par le syndicat depuis de nombreuses années, a fait l'objet d'une décision du groupe de travail chargé d'apporter une solution à toutes les questions concernant les ouvriers des parcs et ateliers des ponts et chaussées sur la base d'un projet présenté par toutes les organisations syndicales. En conséquence, il lui demande : 1° les raisons pour lesquelles il a déposé au ministère de l'économie et des finances deux autres projets qui ne recueillent pas l'assentiment des syndicats ; 2° quelles mesures il compte prendre pour donner satisfaction aux ouvriers des parcs et ateliers des ponts et chaussées qui ne demandent qu'à être traités comme leurs homologues de la fonction publique [24 juin 1969] (N° 926). — Réponse [21 octobre 1969] (p. 554).

M. Marcel Gargar, informé par un télégramme de la commission départementale du conseil général de la Guadeloupe unanime de l'émotion et de la crainte soulevées par une situation économique des plus critiques à la Guadeloupe, demande à M. le Premier ministre quelles mesures urgentes il compte prendre pour qu'une solution immédiate soit donnée au problème du paiement des salaires, des fournitures de canne et des rajustements du prix de la tonne de canne, dans les principaux centres sucriers, notamment dans les centres de Gardel et Sainte-Marthe où la situation menace d'être explosive [20 septembre 1969] (N° 934). — Réponse [28 octobre 1969] (p. 625, 626).

M. Marcel Gargar demande à M. le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la fonction publique et des réformes administratives quelles sont les raisons qui s'opposent à l'extension du bénéfice du décret du 10 août 1966 relatif aux frais de déplacement des fonctionnaires, aux agents en fonction dans les D. O. M. et quelles sont les mesures qu'il compte prendre pour faire cesser cette discrimination qui lèse des fonctionnaires placés dans des conditions particulièrement difficiles et onéreuses pour l'exercice de leur fonction dans des régions où le coût de la vie est très élevé [2 octobre 1969] (N° 935). — Réponse [28 octobre 1969] (p. 626).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Jacques Trorial, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, à sa question orale n° 907 (cf. supra) [6 mai 1969] (p. 202). — Intervient dans la discussion du projet de loi portant amnistie [27 juin 1969]. — Discussion des articles. — Art. 14 : observations (p. 338, 339). — Est entendu lors de la réponse de M. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à sa question orale n° 923 (cf. supra) [14 octobre 1969] (p. 510). — Est entendu lors de la réponse de M. Philippe Malaud, secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et des réformes administratives, à sa question orale n° 924 (cf. supra) [21 octobre 1969] (p. 553). — Est entendu lors de la réponse de M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à ses questions orales n° 925 et 926 (cf. supra) [21 octobre 1969] (p. 554). — Intervient dans la discussion de la question orale de M. Marcel Brégégère relative à la réforme du crédit agricole [21 octobre 1969] (p. 564). — Est entendu lors de la réponse de M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à ses questions orales n° 934 et 935 (cf. supra) [28 octobre 1969] (p. 625, 626). — Intervient dans la discussion du projet de loi concernant l'octroi d'une allocation exceptionnelle à caractère familial [30 octobre 1969]. — Discussion générale (p. 636, 637). — Intervient dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [25 novembre 1969]. — Discussion générale (p. 874, 875). — Observations sur la situation économique de l'île de Saint-Martin. — Suite de la discussion [27 novembre 1969]. — AFFAIRES SOCIALES (Travail). — Discussion générale (p. 954). — Observations sur la formation professionnelle des adultes dans les départements d'outre-mer et notamment à la Guadeloupe. — POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS. — Discussion générale (p. 970). — Observations ayant porté notamment sur l'amélioration du service des P. et T. à la Guadeloupe ; les délais de titularisation des auxiliaires ; la non-application des mesures d'amnistie concernant certains agents des P. et T. de la Martinique frappés en vertu des dispositions de l'ordonnance du 15 octobre 1960. — JUSTICE. — Discussion générale (p. 994). — Observations ayant porté sur le problème de l'avancement des magistrats à la Guadeloupe et sur l'application de la loi d'amnistie à l'égard des fonctionnaires des départements d'outre-mer. — Suite de la discussion [28 novembre 1969]. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — COOPÉRATION. — Discussion générale (p. 1025). — Observations tendant à faire bénéficier des fonds de coopération les quatre départements d'outre-mer. — Suite de la discussion [2 décembre 1969]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale (p. 1139, 1140). — Observations sur les problèmes de l'enseignement à la Guadeloupe. — Suite de la discussion [4 décembre 1969]. — AFFAIRES CULTURELLES. — Discussion générale. Observations sur la modicité des crédits consacrés aux départements d'outre-mer et particulièrement à la Guadeloupe (p. 1252). — Suite de la discussion [5 décembre 1969]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — I (a). — SERVICES GÉNÉRAUX. — Discussion générale (p. 1313). — Observations sur les frais de déplacement des fonctionnaires dans les territoires d'outre-mer ; la question des retraites des fonctionnaires d'un certain nombre de départements d'outre-mer. — Suite de la discussion des services du Premier ministre [7 décembre 1969]. — III. — DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER. — Discussion générale (p. 1409 à 1412). — Observations ayant

porté sur la situation économique et sociale dans les départements d'outre-mer et plus particulièrement à la Guadeloupe. — **Suite de la discussion** [8 décembre 1969]. — TRANSPORTS. — III. — MARINE MARCHANDE. — Discussion générale (p. 1461, 1462). — Observations sur la politique menée par la marine marchande en ce qui concerne les bateaux en direction des Antilles ; l'industrie de la pêche à la Guadeloupe. — **Suite de la discussion** [9 décembre 1969]. — AFFAIRES SOCIALES. — SANTÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ SOCIALE. — Discussion générale (p. 1522). — EQUIPEMENT ET LOGEMENT. — a) TOURISME. — Discussion générale (p. 1543, 1544). — Observations sur la situation du tourisme à la Guadeloupe. — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux allocations familiales des agriculteurs dans les départements d'outre-mer** [11 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1631, 1632). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant création d'une contribution sociale de solidarité** [17 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 1^{er} : *amendements de M. Viron et de M. Boulon, ministre de la santé publique, tendant à modifier le tableau relatif au taux de la contribution de solidarité des sociétés* (p. 1854). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant création d'un salaire minimum de croissance** [17 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 2 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de l'article x g du code du travail afin d'aligner le salaire minimum de croissance dans l'ensemble des territoires d'outre-mer sur celui de la métropole* (p. 1863, 1864).

GAUDON (M. ROGER) [Val-de-Marne].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [8 octobre 1969].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [26 novembre 1969]. — Discussion des articles de la première partie du projet. — Art. 20 : *son amendement tendant à compléter le paragraphe 1 de cet article par des dispositions relatives à la majoration des rentes viagères privées* (p. 927) ; cet amendement est déclaré irrecevable (*ibid.*). — **Suite de la discussion** [27 novembre 1969]. — POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS. — Discussion générale (p. 967, 968). — Observations ayant porté notamment sur la situation du téléphone et la création d'une société de financement des télécommunications ; le déficit de la gestion des chèques postaux ; les problèmes concernant les personnels. — **Suite de la discussion** [1^{er} décembre 1969]. — ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Examen des crédits. — Art. 58 A : *son amendement tendant à remplacer les mots : « ayant participé au maintien de l'ordre en Afrique du Nord » par les mots : « ayant participé aux opérations militaires en Algérie, au Maroc et en Tunisie »* (p. 1079) ; *son amendement tendant après les mots : « pourront, dans les conditions qui seront fixées par décret », à insérer les mots suivants : « recevoir la qualité d'anciens combattants et... »* (p. 1080). — **Suite de la discussion** [3 décembre 1969]. — TRANSPORTS. — I. — SERVICES COMMUNS ET TRANSPORTS TERRESTRES. — Discussion générale (p. 1176 à 1178). — Observations ayant porté notamment sur la réforme de la S. N. C. F. — **Suite de la discussion** [9 décembre 1969]. — ECONOMIE ET FINANCES. — I. — CHARGES COMMUNES. — Discussion générale (p. 1561). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [12 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Après l'article 13 : *observations sur l'amendement de M. Jean Colin visant à interdire, au cours de l'année 1970, la création de surfaces de vente supérieures à 3.000 mètres carrés* (p. 1678). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1969** [17 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 1^{er} A : *son amendement tendant à supprimer cet article relatif à la création de sociétés agréées pour le financement des télécommunications* (p. 1812, 1813, 1814) ; Art. 22 : *son amendement tendant à supprimer cet article relatif au reclassement des fonctionnaires des postes et télécommunications* (p. 1836).

GAUTHIER (M. ABEL) [Puy-de-Dôme].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [8 octobre 1969].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de la loi n° 66-509 du 12 juillet 1966 modifiée relative à l'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles [15 décembre 1969].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création d'une contribution de solidarité au profit de certains régimes de protection sociale des travailleurs non salariés [17 décembre 1969].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du salaire minimum garanti et création d'un salaire minimum de croissance [17 décembre 1969].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la Régie nationale des usines Renault [18 décembre 1969].

GAUTIER (M. LUCIEN) [Maine-et-Loire].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [8 octobre 1969].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [5 décembre 1969]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — I (a). — SERVICES GÉNÉRAUX (p. 1311). — Observations sur l'institut national d'équitation. — **Suite de la discussion** [9 décembre 1969]. — EQUIPEMENT ET LOGEMENT. — a) TOURISME ; en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans la discussion générale de ce budget (p. 1535, 1536). — Observations ayant porté notamment sur l'étalement des vacances ; l'aide aux collectivités locales ; l'infrastructure routière ; la prime spéciale d'équipement hôtelier.

GEOFFROY (M. JEAN) [Vaucluse].

Est nommé secrétaire du Sénat [8 octobre 1969].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [8 octobre 1969].

GIACOBBI (M. FRANÇOIS) [Corse].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [8 octobre 1969].

GIRAUD (M. PIERRE) [Paris].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères de la défense nationale et des forces armées [8 octobre 1969].

Dépôt législatif :

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de l'accord instituant la conférence européenne de biologie moléculaire, signé à Genève le 13 février 1969 [16 décembre 1969] (n° 133).

Questions orales avec débat :

M. Pierre Giraud signale à *M. le Premier ministre* la vive émotion produite dans l'opinion publique par les déclarations du Président de la République relatives à la question du Moyen-Orient. Il lui demande : premièrement, s'il ne pense pas que la brutale décision d'imposer un embargo général sur les expéditions d'armes à l'Etat d'Israël est de nature à compromettre les chances de règlement du conflit ; deuxièmement, si la décision prise, sans la moindre consultation du Parlement, ne réduit pas les possibilités pour la France de jouer un rôle efficace dans la recherche de la paix [2 avril 1969].

M. Pierre Giraud attire l'attention de *M. le Premier ministre* sur l'émotion ressentie par l'ensemble de la population, et en particulier les Parisiens, à la suite des informations relatives au développement des opérations concernant la reconstruction des abattoirs de La Villette, et lui demande de bien vouloir lui fournir toutes les informations utiles [18 décembre 1969].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi modifiant la loi du 4 mars 1929 portant organisation des différents corps d'officiers de l'armée de mer et du corps des équipages de la flotte** [13 novembre 1969]. — Discussion générale (p. 753). — Intervient en remplacement de *M. Jean Périquier*, rapporteur pour

avis de la commission des affaires étrangères (coopération), dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [28 novembre 1969]. — **AFFAIRES ÉTRANGÈRES, COOPÉRATION.** — Discussion générale (p. 1007, 1008). — Observations ayant porté sur la diminution des crédits affectés à l'aide apportée aux pays africains et malgache; la coopération multilatérale. — Au nom du groupe socialiste, présente ses observations sur les problèmes du fonctionnement du ministère et sur l'ensemble de la politique extérieure (p. 1020 à 1022). — **SERVICES DU PREMIER MINISTRE.** — **JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS.** — Discussion générale (p. 1044 à 1046). — Observations sur l'institution du tiers temps pédagogique; le problème des enseignants de l'éducation physique; la pratique du sport à l'école; les crédits de subventions. — **Suite de la discussion** [2 décembre 1969]. — **EDUCATION NATIONALE.** — Discussion générale (p. 1137 à 1139). — Observations ayant porté notamment sur les programmes scolaires; l'insuffisance de la capacité d'accueil des collèges d'enseignement technique; le problème des professeurs des enseignements spéciaux des départements issus de l'ancien département de la Seine; l'entretien des lycées (lycée Michelet). — **Suite de la discussion** [3 décembre 1969]. — **TRANSPORTS.** — I. — **SERVICES COMMUNS ET TRANSPORTS TERRESTRES.** — Discussion générale (p. 1180, 1181). — Observations ayant porté notamment sur la situation de la R. A. T. P. — **Suite de la discussion** [3 décembre 1969]. — **DÉPENSES MILITAIRES.** — Discussion générale (p. 1226 à 1228). — Observations ayant porté notamment sur le prêt du soldat; les effectifs de la gendarmerie; les licenciements à la direction des travaux de l'armée de terre; la politique militaire. — Examen des crédits. — Art. 28: *son amendement tendant à réduire de 1 milliard de francs le crédit de la force de frappe* (p. 1230). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, dans la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de l'accord instituant la conférence européenne de biologie moléculaire** [18 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1884). — Intervient dans la discussion du **projet de loi tendant à faciliter l'accès des officiers à des emplois civils** [19 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1930).

GISCARD D'ESTAING (M. VALÉRY), ministre de l'économie et des finances (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Est entendu au cours du débat sur le **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre fiscal** [18 septembre 1969]. — Discussion générale (p. 418 à 422). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant simplifications fiscales** [21 novembre 1969]. — Discussion générale (p. 826, 827). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1969** [17 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1807 à 1810).

GOLVAN (M. VICTOR) [Morbihan].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

Est nommé membre de la commission de contrôle chargée d'examiner l'état d'exécution du V^e Plan de développement économique et social en matière d'équipement sanitaire et social [19 décembre 1969].

Dépôt législatif :

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques et du Plan (équipement et logement: tourisme) sur le projet de loi de finances pour 1970 adopté par l'Assemblée nationale [25 novembre 1969] (n° 58).

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [5 décembre 1969]. — **AGRICULTURE.** — Discussion générale (p. 1339, 1340). — Observations ayant porté notamment sur la responsabilité des services vétérinaires du ministère de l'agriculture dans la création de nouvelles méthodes de prophylaxie des maladies animales et l'inspection des denrées alimentaires. — **Suite de la discussion** [9 décembre 1969]. — **EQUIPEMENT ET LOGEMENT: a) TOURISME.** — En qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan, intervient dans la discussion générale de ce budget (p. 1533 à 1535). — Observations ayant porté notamment sur la situation de l'hôtellerie; les meublés; les campings. — Intervient au cours de la discussion de la question orale de M. le général Antoine Béthouart relative à la **protection de la nature et à la politique en matière de parcs nationaux** [16 décembre 1969] (p. 1776).

GOUTMANN (Mme MARIE-THÉRÈSE) [Seine-Saint-Denis].

Est nommée membre de la commission des affaires culturelles [8 octobre 1969].

GRAND (M. LUCIEN) [Charente-Maritime].

Est nommé président de la commission des affaires sociales [8 octobre 1969].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de la loi n° 66-509 du 12 juillet 1966 modifiée relative à l'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles [15 décembre 1969].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création d'une contribution de solidarité au profit de certains régimes de protection sociale des travailleurs non salariés [17 décembre 1969].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du salaire minimum garanti et création d'un salaire minimum de croissance [17 décembre 1969].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la Régie nationale des usines Renault [18 décembre 1969].

Est nommé membre de la commission de contrôle chargée d'examiner l'état d'exécution du V^e Plan de développement économique et social en matière d'équipement sanitaire et social [19 décembre 1969].

Dépôts législatifs :

Proposition de loi tendant à calculer les pensions de sécurité sociale selon le système des points [6 mai 1969] (n° 156).

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, portant modification de la loi n° 66-509 du 12 juillet 1966 modifiée relative à l'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles [12 décembre 1969] (n° 126).

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, portant création d'une contribution sociale de solidarité au profit de certains régimes de protection sociale des travailleurs non salariés [16 décembre 1969] (n° 134).

Proposition de résolution tendant à la désignation d'une commission de contrôle [17 décembre 1969] (n° 140).

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur sa proposition de résolution tendant à la désignation d'une commission de contrôle [17 décembre 1969] (n° 141).

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de la loi n° 66-509 du 12 juillet 1966 modifiée relative à l'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles [18 décembre 1969] (n° 150).

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création d'une contribution de solidarité au profit de certains régimes de protection sociale des travailleurs non salariés [19 décembre 1969] (n° 154).

Interventions :

Explique son vote sur le **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre fiscal** [18 septembre 1969] (p. 448). — Explique son vote sur le **projet de loi portant simplifications fiscales** [21 novembre 1969] (p. 838). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [4 décembre 1969]. — **INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS.** — Discussion générale (p. 1277). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [12 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 10 bis: *son amendement tendant, au 1^{er} alinéa de cet article, après les mots: « personnel paramédical et technique », à ajouter les mots: « et permettant de contribuer au financement de la formation de ce personnel »* (création d'une taxe à la charge

des établissements hospitaliers) (p. 1674) ; Après l'article 18 : son amendement tendant à titulariser dans le corps des médecins de la santé publique 100 médecins contractuels de secteur du service de santé scolaire (p. 1680) ; le retire (ibid.). — Prend part, en qualité de président et rapporteur de la commission des affaires sociales, à la discussion du projet de loi portant modification de la loi du 12 juillet 1966 relative à l'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles [15 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1700 à 1702). — Discussion des articles. — Art. 1^{er} A : amendement de M. Le Bellegou (p. 1716, 1717) ; son amendement tendant, dans le 3^e alinéa de cet article, après les mots : « une assemblée plénière des administrateurs », à insérer le mot : « élus » (p. 1717) ; son amendement tendant à rédiger comme suit le dernier alinéa de cet article : « Compte tenu des propositions formulées, le Gouvernement présentera au Parlement lors de la prochaine session ordinaire de 1970-1971 un rapport et éventuellement un projet de loi modifiant le régime d'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles » (p. 1718) ; Après l'article 1^{er} A : son amendement tendant à insérer un article additionnel visant à instituer un régime autonome d'assurance obligatoire couvrant les risques maladies, décès et charges de maternité (p. 1718) ; cet amendement est déclaré irrecevable ; Art. 2 : amendement de M. Kistler (possibilité pour les non salariés d'opter pour le régime général de la sécurité sociale) (p. 1721) ; son amendement tendant à rédiger comme suit le paragraphe I du texte présenté pour l'article 2 de la loi du 12 juillet 1966 : « Art. 2. — I. — Les personnes visées au 1^o de l'article 1^{er} ci-dessus, qui, au 31 décembre 1968, bénéficiaient, en qualité de membre de la famille d'un assuré d'un régime de salariés, des prestations en nature dudit régime, ne sont pas affiliées au régime institué par la présente loi et continuent à bénéficier desdites prestations aussi longtemps qu'elles remplissent les conditions requises pour l'octroi de celles-ci. » (p. 1722) ; son amendement tendant à supprimer le § III du texte présenté pour l'article 2 de la loi du 12 juillet 1966, paragraphe stipulant que les personnes dont le conjoint est assujéti à un régime obligatoire d'assurance maladie seront soumises aux obligations prévues par la présente loi, mais, lorsqu'elles bénéficiaient des prestations du régime général, elles percevront de la caisse de leur conjoint des prestations supplémentaires éventuelles leur maintenant le régime dont elles bénéficiaient » (p. 1722) ; amendement de M. Dulin (régime des artistes des arts graphiques et plastiques) (p. 1722, 1723) ; amendement de M. Dailly tendant à ne pas exclure du nouveau régime les praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés (p. 1724) ; son amendement tendant à rédiger comme suit le 2^e alinéa du texte présenté pour le § I de l'article 3 de la loi du 12 juillet 1966 : « Les personnes qui, au 31 décembre 1968, étaient affiliées à l'assurance volontaire d'un régime obligatoire d'assurance maladie et maternité pourront, avant le 1^{er} juillet 1970, opter pour le retour au régime d'assurance volontaire ou le maintien au régime institué par la présente loi. » (p. 1725, 1726) ; son amendement tendant à modifier le § 2 du texte concernant l'article 3 de la loi du 12 juillet 1966 afin de permettre aux chauffeurs de taxi installés à leur compte avant le 31 décembre 1968 d'opter pour l'assurance volontaire du régime général (p. 1726) ; sur l'ensemble de l'article 2 : (p. 1727) ; amendement de M. Boulín, ministre de la santé publique et de la population (p. 1728) ; amendement de M. Henriot (p. 1729) ; amendement de M. Viron (p. 1732) ; amendement de M. Le Bellegou (p. 1733) ; son amendement tendant, au 2^e alinéa du texte présenté pour le § III de l'article 15 de la loi du 12 juillet 1966, à préciser que chaque groupe professionnel sera représenté de façon égale dans les caisses communes à plusieurs groupes professionnels (p. 1734) ; son amendement tendant à compléter le 4^e alinéa du texte présenté pour le § III de l'article 15 de la loi du 12 juillet 1966 afin de préciser que les médecins et pharmaciens siégeant au conseil d'administration des caisses mutuelles régionales n'auront que voix consultative (p. 1735) ; son amendement tendant, après le 6^e alinéa du texte présenté pour le § III de l'article 15 de la loi du 12 juillet 1966, à insérer un nouvel alinéa étendant aux élections des administrateurs des caisses mutuelles régionales, les règles d'inéligibilité applicables au régime général (p. 1735) ; son amendement rédactionnel tendant dans l'avant-dernier alinéa du texte présenté pour le § III de l'article 15 de la loi du 12 juillet 1966, à remplacer les mots : « assiste aux séances », par les mots : « participe aux délibérations » (p. 1735, 1736) ; son amendement tendant à une nouvelle rédaction du 2^e alinéa du texte présenté pour l'article 18 de la loi du 12 juillet 1966, alinéa relatif à l'assise et au calcul des cotisations (p. 1736) ; son amendement tendant à compléter le texte concernant l'article 22 de la loi du 12 juillet 1966 par une disposition prévoyant que le produit des cotisations sera versé à un ou plusieurs comptes de dépôt ouverts ou non à

la caisse nationale dans un ou plusieurs établissements bancaires figurant sur une liste établie par décret (p. 1736) ; son amendement tendant en tête du texte concernant l'article 33 de la loi du 12 juillet 1966, à introduire des dispositions étendant au régime de l'A. M. E. X. A. les nouvelles dispositions des articles 3 et 4 visant les pensionnés agricoles qui reprennent une activité professionnelle et les exploitants agricoles qui exercent une activité salariée accessoire (p. 1737) ; Art. 3 : son amendement tendant, avant le texte présenté pour l'article 12 bis de la loi du 12 juillet 1966, à introduire des dispositions permettant de régler la situation des enfants d'assurés qui poursuivent entre seize et vingt ans des études supérieures (p. 1739). — Intervient, en qualité de président et rapporteur de la commission des affaires sociales, dans la discussion du projet de loi portant création d'une contribution sociale de solidarité [17 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1848, 1849). — Discussion des articles. — Art. 1^{er} : son amendement tendant, après le 11^e alinéa de l'article 33 de l'ordonnance du 23 septembre 1967, à insérer un nouvel alinéa visant à exonérer de la contribution les sociétés coopératives de consommation (p. 1852). — Intervient, en qualité de président et rapporteur de la commission des affaires sociales, dans la discussion de sa proposition de résolution tendant à la création d'une commission de contrôle [18 décembre 1969] (p. 1905). — Intervient, en qualité de rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire, dans la discussion des conclusions du rapport de la commission sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de la loi du 12 juillet 1966 relative à l'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles [19 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1919, 1920). — Intervient, en qualité de rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire, dans la discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création d'une contribution sociale de solidarité [19 décembre 1969] (p. 1935).

GRAVIER (M. JEAN) [Jura].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [8 octobre 1969].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de la loi n° 66-509 du 12 juillet 1966 modifiée relative à l'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles [15 décembre 1969].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création d'une contribution de solidarité au profit de certains régimes de protection sociale des travailleurs non salariés [17 décembre 1969].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du salaire minimum garanti et création d'un salaire minimum de croissance [17 décembre 1969].

Est nommé membre de la commission de contrôle chargée d'examiner l'état d'exécution du V^e Plan de développement économique et social en matière d'équipement sanitaire et social [19 décembre 1969].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission des affaires sociales sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, portant réforme du salaire minimum garanti et création d'un salaire minimum de croissance [16 décembre 1969] (n° 132).

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du salaire minimum garanti et création d'un salaire minimum de croissance [19 décembre 1969] (n° 161).

Interventions :

Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des affaires sociales, à la discussion du projet de loi portant création d'un salaire minimum de croissance [17 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1856 à 1858). — Discussion des articles. — Art. 1^{er} : son amendement tendant à supprimer cet article et à le reporter, à la fin de la loi, en tant qu'article additionnel (p. 1860, 1861) ; Art. 2 : son amendement tendant à modifier l'article 31 x c du code du travail en ce qui concerne

les conditions selon lesquelles le salaire minimum de croissance évoluera en fonction de l'indexation sur l'indice des prix (p. 1861); son amendement tendant à une nouvelle rédaction des deux premiers alinéas de l'article x d du code du travail afin de préciser le déroulement de la procédure de consultation de la commission supérieure des conventions collectives (p. 1862); ses amendements de coordination (p. 1863); amendement de M. Aubry (ibid.); amendement de M. Gargar tendant à une nouvelle rédaction de l'article x g du code du travail afin d'aligner le salaire minimum de croissance dans l'ensemble des départements d'outre-mer sur celui de la métropole (p. 1864); amendement de M. Isautier (p. 1864); son sous-amendement à l'amendement de M. Isautier tendant à remplacer les mots: « le salaire minimum de croissance des départements d'outre-mer », par les mots: « le salaire minimum de chaque département d'outre-mer (p. 1864); Art 3 bis: son amendement tendant à supprimer les mots « législatives ou » au 1^{er} alinéa de cet article déterminant les règles selon lesquelles les références seront appliquées, afin de différencier les mesures ayant un caractère réglementaire et celles ayant un caractère législatif (p. 1865); son amendement tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa consacré aux mesures ayant un caractère législatif (ibid.); retire le 1^{er} amendement déposé à cet article (p. 1866); après l'article 3 ter: son amendement tendant à ajouter un article additionnel ainsi conçu: « Les abattements applicables aux jeunes travailleurs devront être réduits dans chaque tranche d'âge après les six premiers mois de travail et supprimés après un an » (ibid.); le retire (ibid.); Art. 4: amendement de M. Aubry (ibid); Art. 5 (nouveau): son amendement tendant à insérer cet article reprenant les dispositions de l'article 1^{er} précédemment supprimé (p. 1867). — **Suite de la discussion** [19 décembre 1969]. — CONCLUSIONS DU RAPPORT DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE (p. 1936).

GRAVIER (M. ROBERT) [Meurthe-et-Moselle].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [8 octobre 1969].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [8 octobre 1969].

GREGORY (M. LÉON-JEAN) [PYRÉNÉES-ORIENTALES].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

GROS (M. LOUIS) [Français établis hors de France].

Est nommé président de la commission des affaires culturelles [8 octobre 1969].

Questions orales :

M. Louis Gros expose à **M. le ministre des affaires étrangères** que des enfants de familles françaises et francophones non françaises résidant à Bâle, au nombre de quatre-vingt-quatre, se rendent quotidiennement à Saint-Louis (Haut-Rhin) pour y suivre des cours donnés dans le collège d'enseignement du second degré, situation analogue à celle d'autres enfants habitant la Suisse et fréquentant un établissement de Ferney-Voltaire, dans le département de l'Ain. Il lui précise que les communes françaises en question voient leurs charges augmentées des dépenses afférentes à un enseignement donné à des enfants français ou francophones résidant en territoire étranger. Il lui demande s'il ne lui paraîtrait pas normal que les communes françaises qui contribuent à l'enseignement donné aux jeunes Français résidant dans un pays limitrophe soient dédommagées des frais entraînés par cet enseignement. Il lui demande, en outre, s'il n'appartiendrait pas au ministère des affaires étrangères de prendre à sa charge, au titre de l'action culturelle à l'étranger, les dépenses que ces communes exposent pour l'enseignement des jeunes étrangers francophones résidant dans un pays contigu. [23 octobre 1969] (n° 952). — Réponse [16 décembre 1969] (p. 1748, 1749).

M. Louis Gros demande à **M. le ministre de l'intérieur** de bien vouloir lui préciser que la promulgation de la loi du 6 novembre 1969, instituant certaines mesures en faveur des rapatriés et Français d'outre-mer, n'a pas et ne peut pas avoir pour effet: 1° de supprimer ou même de suspendre toutes les mesures d'accueil prévues par la loi du 26 décembre 1961 pour les Français rentrant des Etats et territoires visés à l'article 1^{er} de ladite loi; 2° de mettre fin ou même de suspendre toutes les mesures financières, et notamment les prêts de réinstallation, prévues par la loi du 26 décembre 1961 en faveur des Français rapatriés des Etats et territoires visés à l'article 1^{er} de ladite loi. Et, d'une manière générale, il lui demande que tous les organismes, services et commissions à tous les échelons qui ont assuré jusqu'à ce jour l'application de

la loi du 26 décembre 1961 continuent dans les mêmes conditions et avec les mêmes moyens à assurer l'application de ladite loi [8 décembre 1969] (n° 964). — Réponse [16 décembre 1969] (p. 1749).

Interventions :

Intervient dans la discussion du projet de loi relatif à la situation juridique des rapatriés [22 octobre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 6: retire l'amendement qu'il avait déposé à cet article et se rallie à l'amendement déposé par M. Plevin, garde des sceaux, amendement tendant à préciser que « toutes les sûretés réelles y compris celles fournies par un autre que le débiteur, garantissant les obligations prévues à l'article 2, cessent de produire effet. » (p. 586, 587). — Intervient, en qualité de président de la commission des affaires culturelles, dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [2 décembre 1969]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale (p. 1148, 1149). — Observations ayant porté notamment sur la loi d'orientation; le déblocage des crédits permettant d'assurer, à tous les degrés de l'enseignement, une rentrée normale en octobre 1970; le paiement des heures supplémentaires. — Examen des crédits. — Art. 25. — Titre III: amendement de M. Chauvin (problème des heures supplémentaires) (p. 1157). — Est entendu lors de la réponse de M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement à ses questions orales n° 952 et 964 (cf. supra) [16 décembre 1969] (p. 1748, 1749). — Intervient dans la discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1969 [17 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 23. — Etat A, ligne « charges communes »: observations sur l'indemnisation des rapatriés et les prêts (p. 1844, 1845).

GUICHARD (M. OLIVIER), ministre de l'éducation nationale (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Intervient dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [2 décembre 1969]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale (p. 1116 à 1119); répond à M. Garet (projet de création d'un centre universitaire à Compiègne) (p. 1130); répond aux observations présentées sur la mise en place de la loi d'orientation; le cas particulier du lycée de la Poterne à Massy; les classes pratiques (p. 1152); la formation des professeurs de C.E.G. et de C.E.T.; le rôle des surveillants généraux; l'enseignement des langues régionales, l'augmentation des tarifs de pension et de demi-pension; la participation des collectivités locales au financement de l'éducation (p. 1153); les transports scolaires; la réalisation du V^e Plan; les études médicales (p. 1154, 1155); observations sur la politique d'ensemble (p. 1155, 1156); répond à M. Chauvin sur le problème des heures supplémentaires (p. 1156). — Examen des crédits. — Art. 25. — Titre III: observations sur la circulaire du 4 août 1969 qui tend à constituer un corps académique de professeurs d'enseignement général des collèges (p. 1157).

GUILLARD (M. PAUL) [Loire-Atlantique].

Est nommé secrétaire du Sénat [8 octobre 1969].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel du règlement et d'administration générale [8 octobre 1969].

Question orale :

M. Paul Guillard demande à **M. le ministre de la justice**: 1° si l'article 63 du code pénal, qui impose à tout citoyen l'obligation de porter secours à toute personne en danger, ne devrait pas avoir pour corollaire la protection par l'Etat du sauveteur? En effet l'acte de secours peut avoir, dans des cas exceptionnels, des suites tragiques pour le sauveteur, et la victime du devoir peut avoir des charges de famille; dans ce cas, il se peut que les ayants droit soient dans l'impossibilité de dégager un responsable solvable ou non; 2° si le Gouvernement est prêt à déposer sans tarder un projet de loi prévoyant avec les ressources nécessaires, la protection de tout sauveteur, lorsqu'il n'y a pas de tiers responsable et solvable; une proposition de loi d'initiative parlementaire pour mettre fin à cette situation choquante serait sans doute irrecevable compte tenu de l'article 40 de la Constitution; 3° si, dans le cas contraire, le Gouvernement accepterait un texte d'initiative parlementaire et ses répercussions financières sur la collectivité [17 décembre 1968] (n° 898). — Réponse [13 mai 1969] (p. 253).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Maurice Schumann, ministre d'Etat chargé des affaires sociales, à sa question orale n° 898 (cf. supra) [13 mai 1969] (p. 253). — Intervient dans la

discussion du **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre fiscal** [18 septembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 4 : observations sur les mesures propres à favoriser la création d'une épargne populaire et sur les caisses de crédit mutuel (p. 438, 439). — Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. Laucournet et Chatelain relatives à la **politique sociale du logement** [28 octobre 1969] (p. 618). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [6 décembre 1969]. — AGRICULTURE. — Discussion générale (p. 1352). — Suite de la discussion [7 décembre 1969]. — LOGEMENT. — Discussion générale (p. 1442). — Observations ayant porté notamment sur la taxe d'équipement et sur l'habitat ancien. — Intervient, en remplacement de M. Sambron, dans la discussion du **projet de loi portant création d'une contribution sociale de solidarité** [17 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 1^{er} : son amendement tendant à compléter l'avant-dernier alinéa de l'article 33 de l'ordonnance du 23 septembre 1967, par une disposition précisant que le taux de la contribution est appliqué au chiffre d'affaires diminué du montant des exportations réalisées par l'entreprise considérée (p. 1852, 1853).

GUILLAUMOT (M. PAUL) [Yonne].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

GUILLOU (M. LOUIS) [Finistère].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [8 octobre 1969].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [2 décembre 1969]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale (p. 1147, 1148). — Observations sur l'enseignement des langues régionales en France, plus particulièrement du breton. — Suite de la discussion [6 décembre 1969]. — AGRICULTURE. — Discussion générale (p. 1357, 1358). — Observations ayant porté sur l'encadrement du crédit et sur les conditions de l'indemnité viagère de départ.

GUISLAIN (M. MARCEL) [Nord].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [8 octobre 1969].

GUYOT (M. RAYMOND) [Paris].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [8 octobre 1969].

Dépôt législatif :

Proposition de loi portant statut de la ville de Paris [18 décembre 1969] (n° 149).

Intervention :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [3 décembre 1969]. — DÉPENSES MILITAIRES. — Discussion générale (p. 1224 à 1226). — Observations sur la politique militaire du Gouvernement et la force de frappe atomique.

H

HABERT (M. JACQUES) [Français établis hors de France].

Devenu sénateur le 21 mars 1969 en remplacement de M. Henri Longchambon, décédé.

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [13 mai 1969].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [8 octobre 1969].

HALGOUET (M. ROGER du) [Ille-et-Vilaine].

Est nommé secrétaire du Sénat [8 octobre 1969].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

HAMON (M. YVES) [Finistère].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

Intervention :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [28 novembre 1969]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS. — Discussion générale (p. 1046). — Observations ayant porté sur l'importance du Finistère en ce qui concerne les écoles de voile et les écoles de mer et sur l'insuffisance des crédits mis à la disposition des services départementaux de ce budget.

HAUTECLOCQUE (M. BAUDOUIN de) [Pas-de-Calais].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [8 octobre 1969].

Dépôt législatif :

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi de M. Etienne Dailly tendant à compléter l'article 851 du code rural relatif au versement de l'indemnité due au preneur sortant [13 novembre 1969] (n° 50).

Intervention :

Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion de la **proposition de loi tendant à compléter l'article 851 du code rural relatif au versement de l'indemnité due au preneur sortant** [11 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1644, 1645). — Discussion de l'article unique : observations sur l'amendement de M. Bajoux et sur l'amendement de M. Molle (p. 1647).

HENNEGUELLE (M. HENRI) [Pas-de-Calais].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [8 octobre 1969].

Intervention :

Intervient, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [27 novembre 1969]. — POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS. — Discussion générale (p. 959 à 962).

HENRIET (M. JACQUES) [Doubs].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [8 octobre 1969].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de la loi n° 66-509 du 12 juillet 1966 modifiée relative à l'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles [15 décembre 1969].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la Régie nationale des usines Renault [18 décembre 1969].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [7 décembre 1969]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — IV. — TERRITOIRES D'OUTRE-MER. — Discussion générale (p. 1421 à 1423). — Observations ayant porté notamment sur la situation économique des Comores ; le tourisme ; l'amélioration des moyens d'accès desservant l'archipel ; la répartition des crédits affectés aux T.O.M. — Suite de la discussion [9 décembre 1969]. — AFFAIRES SOCIALES. — SANTÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ SOCIALE. — Discussion générale (p. 1516, 1526). — Observations ayant porté notamment sur la modification de l'article R. 5119 du code de la santé publique au point de vue génétique et sur la création d'un institut européen du cerveau. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — I. — SERVICES GÉNÉRAUX. — IX. — COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN D'ÉQUIPEMENT ET DE LA PRODUCTIVITÉ. — Discussion générale (p. 1558). — Observations sur la réalisation de l'axe Mer

du Nord—Méditerranée. — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant modification de la loi du 12 juillet 1966 relative à l'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles** [15 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 2 : *son amendement tendant à compléter le texte présenté pour l'article 8 de la loi du 12 juillet 1966 afin de mettre à la charge du régime les frais de vaccination obligatoire des enfants de moins de seize ans* (p. 1729). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant création d'une contribution sociale de solidarité** [17 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Après l'article 4 : *son amendement tendant à insérer un article additionnel visant à instituer une commission de contrôle de l'utilisation des sommes produites par la contribution sociale de solidarité* (p. 1855) ; le retire (*ibid.*). — Intervient dans la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de l'accord instituant la conférence européenne de biologie moléculaire** [18 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1884, 1885).

HEON (M. GUSTAVE) [Eure].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [8 octobre 1969].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1970 [9 décembre 1969].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [12 décembre 1969].

Intervention :

Intervient, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances (dépenses ordinaires), dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [3 décembre 1969]. — DÉPENSES MILITAIRES. — Discussion générale (p. 1206, 1207). — Observations ayant porté notamment sur le budget afférent aux dépenses ordinaires des armées ; la revalorisation du prêt du soldat ; la situation de la gendarmerie départementale ; la nouvelle campagne du Pacifique ; la durée du service militaire.

HOUDET (M. ROGER) [Seine Maritime].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [8 octobre 1969].

Est élu délégué représentant la France à l'assemblée unique des communautés européennes [18 décembre 1969].

Intervention :

Intervient, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances (recherche scientifique), dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [8 décembre 1969]. — DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET SCIENTIFIQUE. — Discussion générale (p. 1467 à 1470). — Observations ayant porté notamment sur : la recherche nucléaire ; les investissements nucléaires ; le commissariat à l'énergie atomique ; les sciences spatiales ; le « plan Calcul » ; l'exploitation des océans.

I

ISAUTIER (M. ALFRED) [la Réunion].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

Intervention :

Intervient dans la discussion du **projet de loi portant création d'un salaire minimum de croissance** [17 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 2 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du 3^e alinéa de l'article 31 x g du code du travail disposant que : le salaire minimum de croissance des départements d'outre-mer est fixé chaque année, compte tenu de la situation économique locale, telle qu'elle résulte notamment des comptes économiques du département considéré, par décret en conseil des ministres, après avis motivé de la commission supérieure des conventions collectives* (p. 1864).

J

JAGER (M. RENÉ) [Moselle].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

Dépôts législatifs :

Avis présenté au nom de la commission des affaires économiques et du Plan (industrie : développement industriel et scientifique) sur le projet de loi de finances pour 1970 adopté par l'Assemblée nationale [25 novembre 1969] (n° 58).

Rapport fait au nom de la commission des affaires économiques et du Plan, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, portant modification de diverses dispositions du code minier [1^{er} décembre 1969] (n° 79).

Rapport fait au nom de la commission des affaires économiques et du Plan, sur le projet de loi adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, portant modification de diverses dispositions du code minier [18 décembre 1969] (n° 147).

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [27 novembre 1969]. — JUSTICE. — Discussion générale (p. 984, 985). — Observations ayant porté notamment sur la situation judiciaire dans le département de la Moselle ; la désignation de juges titulaires pour la fonction de président des commissions départementales. — **Suite de la discussion** [8 décembre 1969]. — En qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan (industrie), intervient dans la discussion générale du budget du ministère du DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET SCIENTIFIQUE (p. 1471, 1472). — Observations ayant porté notamment sur la politique industrielle ; l'énergie électrique ; le secteur pétrolier ; la situation des charbonnages ; la création de l'institut de développement industriel. — Examen des crédits. — Art. 25. — Titre IV : observations sur la caisse de compensation des combustibles minéraux solides et sur la subvention de 1.870 millions de francs versée aux houillères nationales (p. 1494, 1495). — **Suite de la discussion** [9 décembre 1969]. — AFFAIRES SOCIALES. — SANTÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ SOCIALE. — Discussion générale (p. 1526). — Observations sur l'application de la réforme du droit des incapables majeurs. — COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR. — Discussion des articles. — Art. 36 : observations sur les conditions d'exploitation de l'Union des groupements d'achats publics (p. 1577) ; reprend l'amendement de M. Descours Desacres tendant à insérer un § III portant sur le découvert applicable en 1970 au compte de commerce « Union des groupements d'achats publics » (*ibid.*). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires économiques et du Plan, dans la discussion du **projet de loi portant modification de diverses dispositions du code minier** [11 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1618). — Discussion des articles. — Après l'article 1^{er} : *son amendement tendant à insérer un article 1^{er} bis nouveau visant à ajouter à la liste des gîtes dressée par l'article 2 du code minier, les exploitations d'argiles et de glaises* (p. 1619, 1620) ; Art. 5 : observations (p. 1620) ; Art. 9 ter (nouveau) ; *son amendement tendant à insérer cet article visant à supprimer la deuxième phrase de l'article 28 du code minier à laquelle les tribunaux se réfèrent pour refuser le droit à indemnité lorsque des affaissements miniers se sont produits hors du périmètre des concessions* (p. 1621) ; Art. 16 : *son amendement tendant à modifier le texte de l'article 71-1 du code minier pour préciser que « les arrêtés préfectoraux ne peuvent intervenir qu'après que les propriétaires et, le cas échéant, les exploitants de la surface, auront été mis à même de présenter leurs observations »* (p. 1622) ; amendement de M. Kaspereit, secrétaire d'Etat à la moyenne et petite industrie et à l'artisanat et amendement de M. Jager (p. 1624) ; Art. 17 : *ses amendements rédactionnels aux articles 72 et 73 du code minier* (p. 1624) ; Art. 22 : *son amendement tendant, dans le 1^{er} alinéa de l'article 106 du code minier, à mentionner les chambres d'agriculture à la suite de l'énumération des organismes consultés pour la délivrance par le préfet de l'autorisation de l'exploitation d'une carrière* (p. 1626) ; le retire (*ibid.*) ; *son amendement tendant au 2^e alinéa du texte présenté pour l'article 106 du code minier, à remplacer les mots « deux mois » par les mots « quatre mois »* (*ibid.*) ; observations sur le cas des cimenteries dont la marche nécessite l'exploitation de carrières situées dans divers départe-

ments (*ibid.*) ; Art. 24 : son amendement d'harmonisation (p. 1627) ; son amendement tendant à compléter l'alinéa 2 du texte présenté pour l'article 109 du code minier par une disposition stipulant que les permis d'exploitation « sont opposables à tous les occupants du sol quel que soit leur titre » (p. 1627) ; Art. 29 : son amendement tendant à compléter le 6^e alinéa de l'article 119-1 du code minier relatif au retrait possible du droit de recherche de concession ou d'exploitation, par une disposition prévoyant que cette exploitation aura été « effectuée dans des conditions telles qu'elle est de nature à compromettre sérieusement le gisement » (p. 1628) ; son amendement tendant, au même article du code minier, à inclure la non-exécution des obligations du titulaire du permis à l'égard du propriétaire du sol » dans la liste des cas d'annulation du permis (*ibid.*) ; Art. 32 : son amendement tendant, dans le texte présenté pour l'article 142 du code minier, à ajouter en tête de la liste des articles énumérés, la mention des articles 7, dernier alinéa, et 9 (*ibid.*) ; Art. 34 : son amendement tendant à une nouvelle rédaction du 1^{er} alinéa de cet article afin de permettre aux exploitations légalement ouvertes avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi de continuer leur exploitation sous réserve de présenter la demande d'autorisation prévue à l'article 106 (p. 1629). — Intervient au cours du débat sur la question orale de M. le général Antoine Bethouart relative à la protection de la nature et à la politique en matière de parcs nationaux [16 décembre 1969] (p. 1781). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires économiques et du Plan, dans la discussion, en deuxième lecture, du projet de loi portant modification de diverses dispositions du code minier [20 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1948). — Discussion des articles. — Art. 9 *ter* : (p. 1948) ; Art. 17 : (p. 1949) ; Art. 22 : (*ibid.*) ; Art. 29 (*ibid.*).

JAMAIN (M. EUGÈNE) [Cher].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

JAVELLY (M. MAXIME) [Basses-Alpes].

Devenu sénateur le 23 août 1969 en remplacement de M. Emile Aubert, décédé.

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

Question orale :

M. Maxime Javelly attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la déclaration qu'il aurait faite récemment, selon laquelle il envisageait de donner aux préfets des instructions pour demander aux collectivités locales de maintenir pour l'année 1970 le taux actuel de la patente. Il lui précise que les collectivités locales, soucieuses de l'accroissement permanent de la fiscalité qui frappe lourdement les contribuables, accéderont d'autant mieux à ce désir lorsque le Gouvernement assurera par d'autres moyens les charges qu'il impose aux communes. Il lui demande en conséquence les mesures qu'il compte prendre dans ce domaine : 1^o pour modifier les dispositions en vigueur imposées aux communes pour la détermination des patentes ; 2^o pour permettre un allègement de ladite fiscalité en faveur des artisans et commerçants, tout en assurant aux collectivités locales les ressources pour faire face à leurs besoins d'ailleurs toujours acérés [23 octobre 1969] (n^o 951).

Interventions :

Intervient dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [26 novembre 1969]. — Discussion des articles de la première partie du projet de loi. — Après l'article 12 : son amendement tendant à ajouter un article additionnel stipulant que « le travail effectué par les coopératives pratiquant la distillation de la lavande et du lavandin à façon pour le compte de leurs producteurs ne donne pas lieu à perception de la T. V. A. (p. 920) ; cet amendement et déclaré irrecevable (p. 921). — Suite de la discussion [3 décembre 1969]. — TRANSPORTS. — I. — SERVICES COMMUNS ET TRANSPORTS TERRESTRES. — Discussion générale (p. 1183). — Observations sur le maintien de la ligne ferroviaire Nice-Digne. — Suite de la discussion [9 décembre 1969]. — COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR. — Discussion des articles. — Art. 40 : son amendement tendant à supprimer la ligne 60 de l'état E relative à la taxe sur les miels (p. 1593, 1594).

JOZEAU-MARIGNE (M. LÉON) [Manche].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [8 octobre 1969].

Est élu délégué représentant la France à l'assemblée unique des communautés européennes [18 décembre 1969].

Dépôt législatif :

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à modifier certaines dispositions du code civil sur la reconnaissance des enfants naturels [13 novembre 1969] (n^o 48).

Interventions :

Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion de la proposition de loi tendant à modifier certaines dispositions du code civil sur la reconnaissance des enfants naturels [20 novembre 1969]. — Discussion générale (p. 812, 813, 814). — Discussion des articles. — Art. 1^{er} : son amendement tendant à la suppression de l'article 337 du code civil (p. 815) ; Art. 2 : son amendement tendant à supprimer cet article (*ibid.*) ; son amendement tendant à rédiger comme suit l'intitulé de la proposition de loi : « Proposition de loi tendant à abroger l'article 337 du code civil relatif à la reconnaissance faite, durant le mariage, par un époux, d'un enfant naturel né avant le mariage, d'un autre que son conjoint » (*ibid.*). — Intervient dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [4 décembre 1969]. — INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS. — Examen des crédits. — Art. 26. — Titre VI : observations sur la situation des personnels de préfecture ; les mesures pour assurer la défense du littoral ; les subventions aux petites et moyennes communes pour la réalisation de certains travaux. — Suite de la discussion [6 décembre 1969]. — AGRICULTURE. — Discussion générale (p. 1386, 1387). — Observations ayant porté notamment sur les prix agricoles ; le crédit ; le remembrement ; la situation du fermage.

JUNG (M. LOUIS) [Bas-Rhin].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [8 octobre 1969].

Dépôt législatif :

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de l'accord franco-suisse concernant la station d'épuration des eaux usées des régions de Bâle et de Saint-Louis-Huningue [6 novembre 1969] (n^o 43).

Question orale :

M. Louis Jung expose à M. le ministre de l'économie et des finances que le paiement de la T. V. A. pour les travaux et investissements par les collectivités locales est une charge fiscale très importante. Il lui demande s'il ne pense pas qu'une rétrocession de ces sommes serait le moyen le plus efficace de venir en aide aux communes et départements [20 septembre 1969] (n^o 933). — Réponse [21 octobre 1969] (p. 553).

Interventions :

Intervient dans la discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre fiscal [18 septembre 1969]. — Discussion générale (p. 436). — Est entendu lors de la réponse de M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à sa question orale n^o 933 (*cf. supra*) [21 octobre 1969] (p. 553). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, dans la discussion du projet de loi autorisant l'approbation de l'accord franco-suisse concernant la station d'épuration des eaux usées des régions de Bâle et de Saint-Louis-Huningue [20 novembre 1969]. — Discussion générale (p. 811, 812). — Intervient dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [25 novembre 1969]. — Discussion générale. — Observations sur la

fiscalité de l'épargne (p. 873). — **Suite de la discussion** [2 décembre 1969]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale (p. 1139); observations sur le bilinguisme en Alsace et sur la situation des surveillants généraux des lycées et collèges d'enseignement technique.

JUNILLON (M. LUCIEN) [Drôme].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

K

KASPEREIT (M. GABRIEL), Secrétaire d'Etat à la moyenne et petite industrie et à l'artisanat (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Intervient dans la discussion du **projet de loi portant modification de diverses dispositions du code minier** [11 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1618, 1619). — Discussion des articles. — Après l'article 1^{er}: amendement de M. Jager (p. 1619, 1620). — Art. 9 ter (nouveau): amendement de M. Jager tendant à insérer cet article visant à supprimer la deuxième phrase de l'article 28 du code minier, laquelle définit en profondeur les droits du concessionnaire (p. 1621); Art. 16: son sous-amendement tendant, dans l'amendement de M. Jager, après les mots: « et, le cas échéant, les exploitants de la surface », à ajouter les mots: « que les propriétaires devront faire connaître » (p. 1622); amendement de M. Schleiter tendant à rendre applicables les dispositions des articles 71 à 71-4 aux installations utilisant des produits miniers importés (p. 1623); son amendement tendant à insérer dans le code minier un article additionnel 71-4 bis stipulant que « les autorisations accordées en application des articles 71 et 71-2 restent valables si les installations pour lesquelles elles ont été délivrées sont affectées au traitement de minerais provenant d'une autre mine ou importée » (p. 1623, 1624); Art. 17: amendements rédactionnels de M. Jager aux articles 72 et 73 du code minier (p. 1624); Art. 22: observations (p. 1625, 1626); amendements de M. Jager (p. 1626); observations sur le cas des cimenteries dont la marche nécessite l'exploitation de carrières situées dans divers départements (*ibid*); Art. 24: amendement de M. Jager (p. 1627); Art. 29: amendements de M. Jager (p. 1628). — Observations sur les obligations du titulaire du permis à l'égard du propriétaire du sol (*ibid*); Art. 34: amendements de MM. Jager et Kieffer (p. 1629).

KAUFFMANN (M. MICHEL) [Bas-Rhin].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

Question orale avec débat:

M. Michel Kauffmann expose à M. le Ministre de l'Agriculture que les déclarations qu'il a faites à Bruxelles à la suite de la réunion du conseil des ministres consécutive à la dévaluation du franc, ainsi que celles faites à l'Assemblée nationale par M. le Premier ministre à l'occasion de la session extraordinaire du Parlement, laissent entendre que la loi d'orientation agricole votée en 1962 ne sera plus à l'avenir la charte de l'agriculture française. Afin que les agriculteurs sachent comment orienter leur activité, il lui demande de vouloir bien définir dans les meilleurs délais possibles quelle sera la nouvelle politique agricole que le Gouvernement entend mettre en œuvre pour assurer la progression du revenu agricole en France, ainsi que les orientations nouvelles de la politique agricole européenne qui se dessinent à Bruxelles [18 septembre 1969].

Interventions:

Intervient dans le débat sur la question orale de M. Jean Périquier concernant l'engagement de troupes françaises au Tchad [25 novembre 1969] (p. 848, 849). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [26 novembre 1969]. — Discussion des articles de la première partie du projet de loi. — Art. 12: amendement de M. Pauzet tendant à assujettir obligatoirement les marchands de bestiaux à la T. V. A. (p. 915). — **Suite de la discussion** [27 novembre 1969]. — AFFAIRES SOCIALES (travail). — Discussion générale (p. 955). — Observations sur le contrôle des immigrations de travailleurs étrangers; le cas des ouvriers frontaliers notamment des régions de l'Est. — POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS. — Discussion générale (p. 970). — Observations ayant porté notamment sur l'avan-

cement des agents d'exploitation; sur le plan local, l'insuffisance des services sociaux à Strasbourg et à Colmar; le projet de suppression d'un certain nombre de bureaux de poste ruraux; la prime d'installation des jeunes agents. — **Suite de la discussion** [1^{er} décembre 1969]. — ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Discussion générale (p. 1074, 1075). — Observations sur la validation des services accomplis dans l'armée allemande par les incorporés de force; le problème du bénéfice de la double campagne; la situation des internés de Tambow; le problème des engagés volontaires alsaciens-lorrains. — EQUIPEMENT. — Examen des crédits. — Titre III; art. 25: observations sur la liaison entre Paris et Strasbourg et sur la qualité des revêtements sur le tronçon Sarrebourg à Phalsbourg; l'aménagement de l'autoroute Nord de Strasbourg (p. 1103). — **Suite de la discussion** [8 décembre 1969]. — DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET SCIENTIFIQUE. — Discussion générale (p. 1488). — Observations sur le cas des ouvriers frontaliers alsaciens.

KIEFFER (M. ALFRED) [Bas-Rhin].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [8 octobre 1969].

Dépôts législatifs:

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de la convention franco-italienne relative à l'alimentation en eau de la commune de Menton et du protocole annexe, signés à Paris le 28 septembre 1967 [2 avril 1969] (n° 147).

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de deux échanges de lettres du 28 septembre 1967 relatifs à une rectification du tracé de la frontière franco-italienne dans le secteur de Clavières et à la construction d'un bureau commun à contrôles nationaux juxtaposés [2 avril 1969] (n° 150).

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale autorisant la ratification de la convention consulaire signée à Paris le 22 juillet 1968 entre la République française et la République populaire de Bulgarie [30 octobre 1969] (n° 34).

Interventions:

Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, dans la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de la convention franco-italienne relative à l'alimentation en eau de la commune de Menton** [6 mai 1969]. — Discussion générale (p. 207); dans la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de deux échanges de lettres intervenus le 28 septembre 1967 entre la France et l'Italie relatifs à une rectification du tracé de la frontière franco-italienne** [6 mai 1969]. — Discussion générale (p. 209). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, dans la discussion du **projet de loi autorisant la ratification d'une convention consulaire entre la France et la Bulgarie** [6 novembre 1969]. — Discussion générale (p. 682, 683). — Intervient dans la discussion du **projet de loi modifiant la loi du 29 juillet 1925 relative à la réparation des dégâts causés par les sangliers dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle** [20 novembre 1969]. — Discussion de l'article unique: amendement de M. Nuninger (p. 820). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant modification de diverses dispositions du code minier** [11 décembre 1969]. Discussion des articles. — Art 17: son amendement tendant à remplacer le 4^e alinéa du texte proposé pour l'article 72 du code minier par les deux alinéas suivants: « Le juge apprécie, pour fixer le montant de l'indemnité, si une acquisition de droits sur ledit terrain a, en raison de l'époque où elle a eu lieu ou de toutes autres circonstances, été faite dans le but d'obtenir une indemnité plus élevée. » Les dispositions des deux alinéas précédents sont applicables à compter de la promulgation de la loi (p. 1624); Art. 34: son amendement tendant à modifier comme suit le 1^{er} alinéa de cet article: « Les exploitants des carrières ouvertes dans des conditions régulières avant l'entrée en vigueur de la présente loi, sont autorisés de plein droit à en continuer l'exploitation » (p. 1629); le retire (*ibid*).

KISTLER (M. MICHEL) [Bas-Rhin].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre fiscal [19 septembre 1969].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [8 octobre 1969].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1969 [17 décembre 1969].

Est nommé membre de la commission de contrôle chargée d'examiner l'état d'exécution du V^e Plan de développement économique et social en matière d'équipement sanitaire et social [19 décembre 1969].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre fiscal** [18 septembre 1969]. — Discussion des articles. — Après l'article 4 : *son amendement tendant à insérer un article additionnel ainsi rédigé* : « Pour les intérêts des comptes sur premier livret ouvert par les banques inscrites ou à statut légal spécial dans des conditions fixées par décret, le taux du prélèvement visé à l'article 125 A du code général des impôts est fixé à 10 p. 100. » (p. 439) ; le retire (p. 440). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [26 novembre 1969]. — Discussion des articles de la première partie du projet de loi. — Après l'article 6 bis A : *son amendement tendant à insérer un article additionnel fixant, pour l'imposition des revenus de l'année 1969 le taux du prélèvement visé à l'article 125 A du code général des impôts, à 10 p. 100 pour les intérêts des comptes d'épargne* (p. 897, 898) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 6 *sexies* : *amendement de M. Marcel Martin relatif à la tarification des bières*. — Observations sur la position des brasseries d'Alsace (p. 906). — **Suite de la discussion** [27 novembre 1969]. — En qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans la discussion générale du budget des AFFAIRES SOCIALES (Travail) (p. 944, 945). — Observations ayant porté notamment sur la formation professionnelle ; les crédits concernant les travailleurs handicapés ; la main-d'œuvre étrangère ; le problème des travailleurs français frontaliers notamment dans l'Est. — **Suite de la discussion** [8 décembre 1969]. — En qualité de rapporteur spécial de la commission des finances (sécurité sociale), intervient dans la suite de la discussion du budget des AFFAIRES SOCIALES. — SANTÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ SOCIALE (p. 1504, 1505). — Observations ayant porté sur les problèmes concernant la sécurité sociale. — **Suite de la discussion** [9 décembre 1969]. — COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR. — Discussion des articles. — Après l'article 65 : *amendement de M. Bousch tendant à régler, dans le cas des installations industrielles nouvelles, le problème de la répartition du produit de la patente* (p. 1606). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant modification de la loi du 12 juillet 1966 relative à l'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles** [15 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 2 : *son amendement tendant à donner à tous les non salariés la possibilité d'opter pour le régime général de la sécurité sociale et à permettre aux actuels salariés de conserver la possibilité de dépendre de ce régime lorsqu'ils deviennent travailleurs indépendants* (p. 1721) ; le retire (p. 1722). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1969** [17 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Après l'article 6 : *son amendement tendant à insérer un article additionnel portant réforme de la répartition du produit de la patente perçue au profit des collectivités locales* (p. 1817) ; le retire (p. 1818).

L

LACAZE (M. JEAN) [Tarn-et-Garonne].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [8 octobre 1969].

LACHOMETTE (M. JEAN de) [Haute-Loire].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [8 octobre 1969].

LAFLEUR (M. HENRI) [Nouvelle-Calédonie].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [8 octobre 1969].

Intervention :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [7 décembre 1969]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — IV. — TERRITOIRES D'OUTRE-MER. — Discussion générale (p. 1426, 1427). — Observations ayant porté notamment sur le développement économique de la Nouvelle-Calédonie ; l'infrastructure routière, aérienne et téléphonique ; l'habitat et la main-d'œuvre.

LAGATU (Mme CATHERINE) [Paris].

Est nommée membre de la commission des affaires culturelles [8 octobre 1969].

Est nommée membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [8 octobre 1969].

Questions orales :

Mme Catherine Lagatu demande à *M. le ministre de l'éducation nationale* quelles sont, à quelques mois de la rentrée scolaire, les mesures prévues à la fois pour assurer une formation professionnelle et technique à des dizaines de milliers de jeunes qui désirent apprendre un métier et mettre fin à la situation tragique de ce secteur de l'enseignement où, selon les propres estimations des experts de la commission universitaire du V^e Plan, cent mille jeunes ne pourront trouver place à la rentrée 1969 [24 juin 1969] (n° 921). — Réponse [14 octobre 1969] (p. 508, 509).

Mme Catherine Lagatu demande à *M. le ministre de l'éducation nationale* de bien vouloir lui indiquer les mesures financières qu'il compte prendre afin de permettre l'organisation des loisirs le samedi après-midi et le fonctionnement des cantines le samedi à midi dans les écoles primaires et maternelles [16 octobre 1969] (n° 945). — Réponse [4 novembre 1969] (p. 661).

Mme Catherine Lagatu demande à *M. le Premier ministre* quelle suite il entend donner dans les meilleurs délais aux déclarations gouvernementales relatives à l'attribution d'un temps d'antenne régulier à la radio et à la télévision pour les partis politiques et les organisations syndicales [30 octobre 1969] (n° 955). — Réponse [18 novembre 1969] (p. 776, 777).

Question orale avec débat :

Mme Catherine Lagatu rappelle à *M. le ministre de l'intérieur* que *M. le préfet de police de Paris* déclarait dernièrement à la presse : « Le stationnement payant doit remplacer totalement le stationnement gratuit. Il faut l'étendre à tout Paris... Les tarifs devront être progressifs au fur et à mesure que l'on se rapprochera du centre... En dehors des rues à stationnement payant, la règle serait l'interdiction du stationnement... Pour sélectionner les déplacements automobiles indispensables, je ne vois pas d'autres moyens que la perception d'une taxe... » En conséquence, elle lui demande : 1° s'il est d'accord pour imposer le stationnement payant de jour et de nuit aux automobilistes parisiens déjà accablés d'impôts et de taxes ; 2° quelles mesures il entend prendre pour améliorer la situation dans la capitale [20 décembre 1969].

Interventions :

Est entendue lors de la réponse de *M. Pierre Billecocq*, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, à sa **question orale n° 921** (*cf. supra*) [14 octobre 1969] (p. 508, 509). — Est entendue lors de la réponse de *M. Jean-Louis Tinaud*, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, chargé des relations avec le Parlement, à sa **question orale n° 945** (*cf. supra*) [4 novembre 1969] (p. 661). — Est entendue lors de la réponse de *M. Jean-Louis Tinaud*, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à sa **question orale n° 955** (*cf. supra*) [18 novembre 1969] (p. 776, 777). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [2 décembre 1969]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale (p. 1134, 1135). — Observations ayant porté notamment sur le développement des recherches concernant la pédagogie de l'enseignement préscolaire ; la formation des maîtres ; la rénovation de l'enseignement primaire ; la situation de l'orientation scolaire et professionnelle. — **Suite de la discussion** [4 décembre 1969]. — AFFAIRES CULTURELLES. — Discussion générale (p. 1251 à 1253). — Observations ayant porté notamment sur la modicité des crédits affectés à ce budget ; l'aide culturelle à la province ; le mécénat Singer au profit des vitraux de la cathé-

drale de Reims; les musiciens contemporains français travaillant à l'étranger. — **Suite de la discussion** [6 décembre 1969]. — OFFICE DE RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE ET INFORMATION. — Discussion générale (p. 1375, 1376).

LALLOY (M. MAURICE) [Seine-et-Marne].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

LAMBERT (M. MARCEL) [Morbihan].

Est nommé vice-président de la commission des affaires sociales [8 octobre 1969].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de la loi n° 66-509 du 12 juillet 1966 modifiée relative à l'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles [15 décembre 1969].

Dépôt législatif :

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de loi, adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, tendant à renforcer la protection des représentants du personnel engagés par un contrat de travail à durée déterminée [22 octobre 1969] (n° 14).

Interventions :

Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires sociales, dans la discussion, en **deuxième lecture de la proposition de loi tendant à renforcer la protection des représentants du personnel** [30 octobre 1969]. — Discussion générale (p. 638, 639). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [1^{er} décembre 1969]. — ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Discussion générale (p. 1070). — Observations ayant porté sur la reconnaissance de la qualité de combattant aux anciens d'Algérie, de Tunisie et du Maroc. — **Suite de la discussion** [9 décembre 1969]. — AFFAIRES SOCIALES. — SANTÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ SOCIALE. — Discussion générale (p. 1526, 1527). — Observations ayant porté notamment sur la réalisation de l'hôpital de Pontivy.

LAMOUSSE (M. GEORGES) [Haute-Vienne].

Est nommé vice-président de la commission des affaires culturelles [8 octobre 1969].

Dépôt législatif :

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles (cinéma, théâtres nationaux) sur le projet de loi de finances pour 1970 adopté par l'Assemblée nationale [25 novembre 1969] (n° 57).

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [2 décembre 1969]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale (p. 1130 à 1132). — Observations sur les moyens mis à la disposition de l'université; l'augmentation du tarif des pensions; le transport d'élèves; les programmes et la mise en place de la réforme. — Répond à M. Olivier Guichard, ministre de l'éducation nationale (p. 1154). — **Suite de la discussion** [4 décembre 1969]. — En qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles (section cinéma, théâtres nationaux), intervient dans la discussion générale du budget des AFFAIRES CULTURELLES. — (p. 1243, 1244). — Observations ayant porté notamment sur la mission des théâtres nationaux; la sauvegarde du cinéma; la censure.

LAPLACE (M. ADRIEN) [Tarn-et-Garonne].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [8 octobre 1969].

LARTIGUE (M. EMMANUEL) [Pyrénées-Atlantiques].

Devenu sénateur le 23 juillet 1969 en remplacement de M. Jean-Louis Tinaud nommé membre du Gouvernement.

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères de la défense et des forces armées [8 octobre 1969].

LAUCOURNET (M. ROBERT) [Haute-Vienne].

Est nommé membre de commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

Dépôt législatif :

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques et du Plan (équipement et logement : logement) sur le projet de loi de finances pour 1970 adopté par l'Assemblée nationale [25 novembre 1969] (N° 58).

Question orale :

M. Robert Laucournet appelle l'attention de *M. le ministre de la santé publique et de la sécurité sociale* sur les incidences regrettables de l'application de sa circulaire n° 126 du 12 août 1969 concernant l'exonération des redevances de location des compteurs électriques en faveur des économiquement faibles; il lui rappelle que dans le passé les économiquement faibles, exclusivement titulaires de la carte sociale, personnes âgées et souvent malades ou infirmes, retiraient facilement dans les mairies les titres leur permettant de bénéficier de l'exonération alors qu'ils devront désormais se rendre dans les perceptions de chef-lieu de canton, situées très souvent à plusieurs kilomètres. Il lui demande donc les raisons qu'il peut invoquer pour justifier ces tracasseries qui rendent illusoire le bénéfice minime (6 francs) de l'avantage qui leur est consenti [21 octobre 1969] (N° 946). — Réponse [4 novembre 1969] (p. 662, 663).

Question orale avec débat :

M. Robert Laucournet demande à *M. le ministre de l'équipement et du logement* : 1° quelles mesures il entend prendre pour remédier aux incidences extrêmement défavorables du resserrement du crédit dans le contexte général du plan d'assainissement financier du Gouvernement, à la fois sur l'industrie du bâtiment et sur l'aspect social de l'accession à la propriété; 2° compte tenu du blocage des crédits prévus pour les réalisations Crédit foncier de France et H. L. M., d'une part, et du resserrement des crédits nécessaires à la petite accession à la propriété, de quelle façon il compte mettre en œuvre sa politique d'industrialisation, et donc d'équipement, dont il vient de rappeler par son discours d'ouverture de la foire de Strasbourg l'impérieuse nécessité; 3° ce qu'il adviendra, de toute façon, des équipements déjà mis en place en fonction de cette même politique et quelle sera la situation de l'emploi dans la perspective de récession où se place, dès à présent, le bâtiment; 4° comment il peut espérer tenir les prévisions du V^e Plan déjà insuffisantes pour le secteur des logements sociaux et de la petite accession à la propriété; 5° sous quelle forme il entend régler, dans ces conditions, le problème social du logement des catégories les moins favorisées sur lesquelles le Gouvernement prétend, au titre du même plan de redressement financier, se pencher avec sollicitude [16 septembre 1969]. — Réponse [28 octobre 1969] (p. 613 et suivantes).

Interventions :

Est entendu au cours du débat sur sa question orale relative à la **politique sociale du logement** [28 octobre 1969] (p. 613, à 615); (p. 622). — Est entendu lors de la réponse de M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, chargé des relations avec le Parlement, à sa **question orale n° 946** (cf. supra) [4 novembre 1969] (p. 663). — Intervient, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan, dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [7 décembre 1969]. — EQUIPEMENT ET LOGEMENT : b) LOGEMENT. — Discussion générale (p. 1434 à 1437). — Observations ayant porté notamment sur la politique d'urbanisme, l'insuffisance de notre pays en matière de construction; la crise de l'habitat; la taxe d'équipement; le coût de la construction; les organismes de crédit et de financement. — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'actionnariat ouvrier à la Régie nationale des usines Renault** [18 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1890, 1891).

LAURENS (M. ROBERT) [Aveyron].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

LAURENT-THOUVEREY (M. CHARLES) [Jura].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

Question orale avec débat :

M. Charles Laurent-Thouverey demande à **M. le Premier ministre** de lui indiquer comment il concilie les termes de la Constitution déclarant dans son article 20 que le « Gouvernement détermine et conduit la politique de la nation » et ses déclarations sur le rôle du Président de la République qui, selon lui, « définit les orientations, choisit les voies dans lesquelles le pays doit être engagé » [22 octobre 1969].

LA VASSELAÏS (M. GUY de) [Eure-et-Loir].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères de la défense et des forces armées [8 octobre 1969].

Intervention :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [1^{er} décembre 1969]. — ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Discussion générale (p. 1078, 1079). — Observations sur le transfert des cendres du maréchal Pétain. — EQUIPEMENT. — Discussion générale (p. 1098, 1099). — Observations ayant porté notamment sur la construction de routes nationales à sens unique; l'aménagement à quatre voies des routes nationales.

LAVY (M. ARTHUR) [Haute-Savoie].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [8 octobre 1969].

LE BELLEGOU (M. EDOUARD) [Var].

Est nommé représentant du Sénat au sein de la commission sociale centrale des rapatriés [7 mai 1969].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [8 octobre 1969].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, relative à certaines dispositions concernant les sociétés. [27 juin 1969] (n° 180).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, instituant des mesures de protection juridique en faveur des rapatriés et des personnes dépossédées de leurs biens outre-mer. [21 octobre 1969] (n° 12).

Interventions :

Est entendu au cours du débat sur la question orale de **M. Roger Carcassonne** relative à l'utilisation de l'O. R. T. F. par le Gouvernement en vue du référendum [8 avril 1969] (p. 129; 138 à 142). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi portant amnistie** [27 juin 1969]. — Discussion générale (p. 329 à 332). — Discussion des articles. — Art. 3: amendement de **M. Pleven**, garde des sceaux (p. 334); Art. 5: son amendement tendant à modifier les deux premiers alinéas de cet article afin de donner un délai de 2 mois aux déserteurs ou insoumis pour bénéficier de l'amnistie (p. 335); Art. 10: son amendement tendant à supprimer cet article dont les dispositions seront reprises à l'article 17 (p. 336); Art. 11: observations concernant la rectification des casiers judiciaires pour des condamnations prononcées par des juridictions étrangères (ibid.); Art. 13: son amendement tendant à supprimer le 4^e alinéa de cet article visant l'amnistie par mesure individuelle « des personnes qui se sont distinguées d'une manière exceptionnelle dans les domaines culturel ou scientifique » (p. 337); le retire (ibid.); Art. 14: son amende-

ment tendant à supprimer les deux derniers alinéas de cet article relatif à l'amnistie des sanctions disciplinaires ou professionnelles (p. 337, 338); le retire (ibid.); Art. 17: son amendement tendant à compléter cet article par un alinéa nouveau reprenant les dispositions de l'article 10 (p. 339); avant l'article 25: son amendement tendant, dans le chapitre « Dispositions diverses », avant l'article 25, à insérer un article 25 A nouveau ainsi conçu: « Aucune poursuite correctionnelle ne sera exercée, aucune amende fiscale, majoration, pénalité ou aucun intérêt de retard ne sera répété contre les contribuables qui ayant, avant la promulgation de la présente loi, omis de souscrire des déclarations d'impôts ou souscrit des déclarations insuffisantes, ou encore indiqué, dans des actes portant mutation entre vifs de propriété ou de jouissance de biens immeubles ou fonds de commerce, des prix inexacts, auront spontanément, avant le 31 décembre 1969, réparé leurs omissions ou rectifié leurs déclarations antérieures. Les modalités d'application du présent article seront déterminées par décret. » (p. 341); le retire (p. 342); son amendement tendant, après l'article 25, à insérer un article additionnel 25 bis ainsi conçu: « L'amnistie prévue par les lois n° 64-1269 du 23 décembre 1964, n° 66-396 du 17 juin 1966, n° 68-697 du 31 juillet 1968 entraîne de droit, si les intéressés en font la demande, la réintégration dans les fonctions, emplois, professions, grades, offices publics ou ministériels. Elle donne lieu à reconstitution de carrière. » (p. 342, 343); observations sur la réintégration et les situations résultant des événements d'Algérie; sur la situation des journalistes de l'O. R. T. F. — Intervient dans la discussion de la question orale de **M. Marcihacy** relative à la situation de la magistrature [14 octobre 1969] (p. 516, 517, 518). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi relatif à la protection juridique des rapatriés** [21 octobre 1969]. — Discussion générale (p. 567, 568, 569). — Discussion des articles.

— Art. 1^{er}: son amendement rédactionnel tendant à remplacer, au 1^{er} alinéa de cet article, les mots: « ...au cours de la prochaine session de printemps... », par les mots: « ...au Parlement au cours de la prochaine session ordinaire... » (p. 572, 573); son amendement tendant, à la fin du 2^e alinéa de cet article, à supprimer les mots: « ...jusqu'à la date à laquelle ces mesures seront abrogées » (ibid.); observations sur la présomption d'utilisation des prêts qui ont été contractés (ibid.); Art. 2: son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article afin d'étendre le champ d'application de la loi du 26 décembre 1961 aux rapatriés du Maroc et de Tunisie ainsi qu'aux Français rapatriés d'Egypte (p. 573, 574); sous-amendement de **M. Souquet** tendant à étendre les dispositions de cet article aux créances des sociétés privées et des particuliers (p. 574); Art. 4: son amendement tendant à remplacer les deux derniers alinéas de cet article relatif à la procédure de faillite par les dispositions suivantes: « Toutefois, la production ou l'admission des créances mentionnées à l'article premier peut, à titre exceptionnel, être autorisée par le tribunal, compte tenu des intérêts en présence; ces mêmes créances peuvent toujours être produites ou admises après que les créanciers ont été constitués en état d'union » (p. 576); Art. 5: son amendement rédactionnel (p. 577). — Suite de la discussion [22 octobre 1969]. — Art. 6: amendement de **M. Pleven**, ministre de la justice, tendant à une nouvelle rédaction de cet article afin de préciser que « toutes les sûretés réelles, y compris celles fournies par un autre que le débiteur, garantissant les obligations prévues à l'article 2, cessent de produire effet » (p. 585, 586); Art. 7: son amendement, au 1^{er} alinéa de cet article, tendant à remplacer les mots: « ...en considération des facultés de paiement du débiteur et de la situation du créancier », par les mots: « ...en considération à la fois des facultés de paiement du débiteur et de la situation financière du créancier, lorsqu'il est démontré que ce dernier est lui-même dans une situation difficile et digne d'intérêt. » (p. 587); son amendement tendant à remplacer le 2^e alinéa de cet article par l'alinéa suivant: « Toute partie intéressée peut demander au tribunal qu'il soit à nouveau statué en cas de changement dans la situation respective des parties. » (p. 588); son amendement tendant à reporter à un article 8ter le dernier alinéa de cet article (ibid.); Art. 8 bis nouveau: son amendement tendant à insérer cet article additionnel stipulant que les « dispositions de la présente loi sont applicables aux héritiers et aux légataires universels ou à titre universel des personnes qui en sont bénéficiaires » (p. 589); Art. 8 ter nouveau: son amendement tendant à insérer cet article ainsi rédigé: « Tous jugements, ordonnances, actes de procédure, extraits, copies, expéditions ou grosses auxquels donne lieu l'application de la présente loi sont dispensés de timbre et enregistrés gratis, à la condition de porter la mention expresse qu'ils sont faits en application du présent article. » (p. 589); Art. 9: observations concernant les effets d'une jurisprudence particulière aux sociétés de rapatriés (ibid., p. 590); après l'article 9: amendement de

M. Carrier (ibid.) ; après l'article 10 : *amendement de M. Nayrou* (p. 590, 591) ; Art. 5 (deuxième délibération) (ibid.). — Intervient dans la discussion de la proposition de loi tendant à modifier l'article L. 470 du code de la sécurité sociale (action récursoire des caisses de sécurité sociale) [30 octobre 1969]. — Discussion générale (p. 643). — Intervient dans la discussion du projet de loi modifiant la loi du 4 mars 1929 portant organisation des différents corps d'officiers de l'armée de mer et du corps des équipages de la flotte [13 novembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 2 : *amendement de M. Raymond Boin* tendant à insérer un nouvel alinéa visant à faire entrer dans le corps des officiers de marine des officiers des équipages de la flotte (p. 758). — Intervient dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [27 novembre 1969]. — JUSTICE. — Discussion générale (p. 980 à 983). — Observations ayant porté notamment sur l'insuffisance des crédits ; le problème du tarif des greffes d'instance ; la réforme du code de procédure ; les détentions préventives ; l'institution d'une pédagogie mieux adaptée à la formation des juges modernes ; les juridictions d'exception. — Intervient dans la discussion du projet de loi portant modification de la loi du 12 juillet 1966 relative à l'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles [15 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Art 1^{er} A : son amendement tendant à remplacer les mots : « de la date de la promulgation de la présente loi », par les mots : « de la date de la publication du décret fixant les modalités d'application des dispositions du présent article » (p. 1716) ; Art. 2 : *amendement de M. Boulin, ministre de la santé publique et de la population, tendant à supprimer le § IV de l'article 8 de la loi du 12 juillet 1966 qui permettait aux professions libérales de renoncer à la couverture du « petit risque » au profit de la « longue maladie »* (p. 1731) ; son amendement tendant à modifier le 3^e alinéa du texte présenté pour l'article 13 de la loi du 12 juillet 1966 afin d'assurer une représentation égale des trois groupes professionnels (p. 1733, 1734) ; son amendement tendant à rédiger comme suit le texte présenté pour l'article 40 de la loi du 12 juillet 1966 : « Les cotisations mentionnées aux articles 19, 23 et 26 de la présente loi sont admises dans les charges déductibles pour la détermination du revenu net global servant de base à l'impôt sur le revenu des personnes physiques, et ce, dans les conditions prévues à l'article L. 142 du code de sécurité sociale. » (p. 1738).

LECANUET (M. JEAN) [Seine-Maritime].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [8 octobre 1969].

Question orale avec débat :

M. Jean Lecanuet expose à M. le ministre des affaires étrangères l'indignation des Français de toutes opinions devant l'indifférence de l'Etat français en face de l'héroïsme et des sacrifices de la jeunesse de la Tchécoslovaquie pour la liberté. Il lui demande si le Gouvernement français entend rester plus longtemps sans réaction et complice par son silence de cette situation intolérable. Il lui demande s'il continue de regarder l'occupation prolongée de la Tchécoslovaquie par les forces militaires étrangères comme un simple « incident de parcours », ou s'il est en mesure de faire connaître l'action qu'il entend entreprendre sur le plan diplomatique pour soutenir le droit du peuple tchécoslovaque à se déterminer librement et souverainement [2 avril 1969]. — Question devenue caduque en raison de la démission du Gouvernement auquel elle était adressée [24 juin 1969].

LEFORT (M. FERNAND) [Seine-Saint-Denis].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [8 octobre 1969].

Question orale :

M. Fernand Lefort expose à M. le ministre des affaires étrangères qu'au moment où se déroulent en France les fêtes pour la célébration du 25^e anniversaire de la Libération, un sujet inquiète énormément les anciens combattants, les déportés et résistants : c'est l'impunité dont jouissent en République fédérale allemande les criminels de guerre nazis. Pourtant, nul n'a le droit d'oublier les innombrables crimes, les massacres commis par les hitlériens. Malgré l'adoption récente par le

Bundestag d'un texte de loi déclarant imprescriptible des crimes de génocide et portant de vingt à trente ans le délai de prescription pour meurtre, les solutions conformes à la justice et à la loi internationale sont bien loin d'être assurées du fait que : 1^o selon le ministre fédéral de la justice, « les éléments constitutifs du délit pénal de génocide ne sont pas applicables aux crimes de violence nationaux-socialistes » ; 2^o en vertu de l'article 50 (paragraphe 2) du code pénal de la République fédérale allemande, le délai de prescription pour meurtre accompli sans intention « vile » ou pour complicité de meurtre, a été ramené de vingt à quinze ans. D'autre part, à moins d'être complices, on ne peut passer sous silence l'activité des néo-nazis en République fédérale allemande. Ces néo-nazis sont regroupés principalement au sein du N.P.D. et réclament l'amnistie pour les criminels de guerre, la réhabilitation des Waffen S. S., le retour aux frontières du « grand Reich ». En conséquence, dans l'intérêt des peuples français et allemand, en vue de la consolidation de la paix en Europe, il lui demande quelle initiative le Gouvernement français compte prendre pour obtenir de la République fédérale allemande une véritable imprescriptibilité des crimes de guerre nazis [16 septembre 1969] (n^o 932). — Réponse [21 octobre 1969] (p. 556, 557).

Question orale avec débat :

M. Fernand Lefort signale à M. le Premier ministre qu'après avoir informé le Gouvernement et les ministres responsables et après leur avoir remis les résolutions votées par les 20.000 manifestants du Parc des Princes, les délégués des organisations professionnelles représentant l'ensemble des commerçants et des artisans de France viennent de s'adresser au Parlement. En conséquence, il lui demande quelle suite il pense devoir donner à ces résolutions et quelles dispositions il compte prendre afin de faire droit aux revendications de justice fiscale et d'équité sociale de ces catégories professionnelles [16 octobre 1969]. — Réponse [18 novembre 1969] (p. 791 et suivantes).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Maurice Schumann, ministre d'Etat chargé des affaires sociales, à la question orale déposée par M. Jacques Duclos concernant la situation des personnes âgées et les prestations de vieillesse [13 mai 1969] (p. 254, 255). — Est entendu lors de la réponse de M. Jean-Louis Tineaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à sa question orale n^o 932 (cf. supra) [21 octobre 1969] (p. 556, 557). — Est entendu au cours du débat sur sa question orale relative aux revendications des commerçants et artisans [18 novembre 1969] (p. 791, 792, 793, 797, 798). — Intervient dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [25 novembre 1969]. — Discussion générale (p. 871 à 873). — Suite de la discussion [26 novembre 1969]. — Discussion des articles de la première partie du projet de loi. — Art. 6 bis : son amendement tendant à compléter le § 1^{er} de cet article par un alinéa 4^o disposant que « tous les travaux d'équipement réalisés par les communes ou départements ayant un caractère d'intérêt public et bénéficiant d'une subvention de l'Etat, sont exonérés de la taxe sur la valeur ajoutée » (p. 901, 902). — Suite de la discussion [27 novembre 1969]. — En qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans la discussion du budget annexe de l'IMPRIMERIE NATIONALE (p. 956, 957). — Suite de la discussion [1^{er} décembre 1969]. — ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Discussion générale (p. 1066, 1067). — Observations ayant porté notamment sur l'application du rapport constant ; l'égalisation des pensions d'invalidité des déportés politiques avec celles des déportés résistants ; la levée des forclusions. — Demande la parole pour un rappel au règlement (p. 1078). — Examen des crédits. — Art. 58 B : son amendement tendant dans le texte proposé pour compléter l'article L. 203 du code des pensions militaires, après les mots : « ... aux déportés politiques », à ajouter les mots : « ... aux internés résistants et aux internés politiques » (p. 1081) ; Après l'article 58 B : son amendement tendant, après cet article, à insérer un article additionnel destiné à étendre aux déportés politiques la parité des pensions d'invalidité avec les pensions de déportés résistants (p. 1081) ; le retire (ibid.). — Suite de la discussion [4 décembre 1969]. — INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS. — Discussion générale (p. 1269, 1270). — Observations ayant porté notamment sur la situation des collectivités locales. — Suite de la discussion [16 décembre 1969]. — CONCLUSIONS DU RAPPORT DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — Explique son vote sur l'ensemble (p. 1767). — Intervient dans la discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1969 [17 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1811, 1812).

LEGARET (M. JEAN) [Paris].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [8 octobre 1969].

Dépôt législatif :

Avis, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif à l'application de certains traités internationaux [11 décembre 1969] (n° 111).

Question orale avec débat :

M. Jean Legaret demande à M. le ministre de l'éducation nationale : 1° s'il est exact qu'à l'épreuve de français « anticipée » du baccalauréat 1970, plus de 80 p. 100 des candidats ont obtenu une note inférieure à la moyenne ; 2° si, dans la correction de ladite épreuve, il a été tenu compte — ainsi qu'il avait été annoncé après révélation de l'erreur en cause — d'une grossière erreur dans l'intitulé de l'un des sujets de cette épreuve de français ; 3° s'il est exact que, contrairement à ce qui avait été officiellement précisé au cours de l'année scolaire écoulée, ainsi qu'au moment des épreuves, le Gouvernement envisage de priver les candidats de la possibilité de subir à nouveau, avant le mois de juin, l'épreuve de français dont les données comme le résultat ont été ainsi faussés [22 octobre 1969].

LEGOUEZ (M. MODESTE) [Eure].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [8 octobre 1969].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1969 [17 décembre 1969].

Interventions :

Intervient, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [1^{er} décembre 1969]. — ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Discussion générale (p. 1057, 1058). — Observations ayant porté notamment sur la retraite du combattant ; les pensions d'invalidité et d'allocations ; l'attribution de la carte du combattant aux militaires ayant participé aux opérations en Algérie. — Examen des crédits. — Etat B. — Titre IV : amendement de Mme Cardot tendant à fixer le crédit de ce titre à moins 6.281.690.500 francs afin de souligner l'insuffisance des crédits de ce budget (p. 1079) ; Art. 58 A et 58 B : (p. 1082).

LEGROS (M. MARCEL) [Saône-et-Loire].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

LEMAIRE (M. MARCEL) [Marne].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [8 octobre 1969].

Dépôt législatif :

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, tendant à faciliter l'accès des officiers à des emplois civils [12 décembre 1969] (n° 128).

Interventions :

Intervient dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [6 décembre 1969]. — AGRICULTURE. — Discussion générale (p. 1358). — Observations ayant porté notamment sur l'octroi de prêts en faveur du département de la Marne et sur la relance de l'élevage ovin. — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, dans la discussion du projet de loi tendant à faciliter l'accès des officiers à des emplois civils [19 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1929).

LEMARIÉ (M. BERNARD) [Côtes-du-Nord].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [8 octobre 1969].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de la loi n° 66-509 du 12 juillet 1966 modifiée relative à l'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles [15 décembre 1969].

Est nommé membre de la commission de contrôle chargée d'examiner l'état d'exécution du V^e Plan de développement économique et social en matière d'équipement sanitaire et social [19 décembre 1969].

Intervention :

Intervient dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [9 décembre 1969]. — AFFAIRES SOCIALES. — SANTÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ SOCIALE. — Discussion générale (p. 1528 à 1530). — Observations ayant porté notamment sur la dispersion des services du ministère des affaires sociales et sur l'Institut Pasteur.

LE THEULE (M. JOËL), secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de l'information (Cabinet de M. Maurice Couve de Murville des 10 et 12 juillet 1968).

Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Roger Carcassonne relative à l'utilisation de l'O.R.T.F. par le Gouvernement en vue du référendum [8 avril 1969] (p. 125 à 128 ; 143 ; 146).

LEVACHER (M. FRANÇOIS) [Eure-et-Loir].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [8 octobre 1969].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de la loi n° 66-509 du 12 juillet 1966 modifiée, relative à l'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles [15 décembre 1969].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la Régie nationale des usines Renault [18 décembre 1969].

Intervention :

Intervient dans la discussion du projet de loi portant modification de diverses dispositions du code minier [11 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 22 : observations (p. 1625).

LHOSPIED (M. JEAN) [Nièvre].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères de la défense et des forces armées [8 octobre 1969].

Intervention :

Intervient dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [6 décembre 1969]. — OFFICE DE RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE ET INFORMATION. — Discussion générale (p. 1376, 1377).

LIMOUZY (M. JACQUES), secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement (Cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Répond à la question orale de M. Emile Durieux sur le marché de la viande chevaline [14 octobre 1969] (p. 509) ; à la question orale de M. Marcel Gargar sur l'organisation des services départementaux agricoles à la Guadeloupe (p. 510).

LIOT (M. ROBERT) [Nord].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [8 octobre 1969].

LIPKOWSKI (M. JEAN de), secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (Cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Intervient dans la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de la convention du 7 septembre 1967 entre la Belgique, la République fédérale d'Allemagne, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas pour l'assistance mutuelle entre les administrations douanières respectives** [23 octobre 1969]. — Discussion générale (p. 597).

LONGCHAMBON (M. HENRI) [Français établis hors de France].

Décédé le 20 mars 1969. — Eloge funèbre prononcé par M. Alain Poher, président du Sénat [2 avril 1969] (p. 92, 93).

LOSTE (M. HENRY) [Wallis et Futuna].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [8 octobre 1969].

Intervention :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [7 décembre 1969]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — IV. — TERRITOIRES D'OUTRE-MER. — Discussion générale (p. 1426). — Observations ayant porté notamment sur les liaisons maritimes entre les îles Wallis et Futuna et la Nouvelle-Calédonie ; le problème de l'alimentation en eau des villages ; le problème de l'enseignement primaire ; le problème de la santé.

LOUVEL (M. JEAN-MARIE) [Calvados].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [8 octobre 1969].

Dépôt législatif :

Rapport, fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, rendant applicables aux départements et territoires d'outre-mer les dispositions d'ordre pénal du décret modifié du 25 août 1937 portant réglementation des bons de caisse [2 décembre 1969] (n° 83).

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [4 décembre 1969]. — AFFAIRES CULTURELLES. — Discussion générale (p. 1255, 1256). — Observations ayant porté notamment sur le fonctionnement des théâtres-maisons de la culture ; la restauration des monuments historiques sinistrés par faits de guerre ; les affiches publicitaires « Lèpre de la route ». — **Suite de la discussion** [7 décembre 1969] ; en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans la discussion générale des SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — III. — DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER (p. 1406, 1407). — Observations ayant porté notamment sur la départementalisation ; l'industrialisation ; le tourisme ; la mise en exploitation des gisements de bauxite de Kaw ; le service militaire adapté. — IV. — TERRITOIRES D'OUTRE-MER ; en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, présente ses observations sur : les crédits ; la situation des Afars et des Issas ; la situation des Comores ; les installations portuaires à Saint-Pierre et Miquelon ; l'expansion économique de la Polynésie française ; les études scientifiques dans les terres australes et antarctiques de Paul-Emile Victor. — **Suite de la discussion** [9 décembre 1969]. — EQUIPEMENT ET LOGEMENT. — a) TOURISME. — Discussion générale (p. 1544). — Observations sur la création d'une île artificielle en baie de Seine pour permettre l'accostage de pétroliers géants. — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1969** [17 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 7 : *amendement de M. Coudé du Foresto relatif aux taxes sur l'énergie électrique* (p. 1819) ; Art. 8 : *amendement de M. Pellenc tendant à supprimer cet article relatif aux nouveaux index de variation des prix des fournitures d'électricité* (p. 1835).

LUART (M. LADISLAS du) [Sarthe].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [8 octobre 1969].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [26 novembre 1969]. — Discussion des articles de la première partie du projet de loi. — Art. 12 (p. 916). — **Suite de la discussion** [5 décembre 1969]. — AGRICULTURE. — Discussion générale (p. 1335 à 1337). — Observations ayant porté notamment sur la situation des exploitations agricoles de type familial ; la production porcine et les importations de porcs ; le problème laitier ; l'encadrement du crédit. — **Suite de la discussion** [6 décembre 1969]. — OFFICE DE RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE. — Discussion générale (p. 1380). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1969** [17 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 10 : *amendement de M. Monichon*. — Observations sur le reboisement en feuillus (p. 1824).

M

MAILHE (M. PIERRE) [Hautes-Pyrénées].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [8 octobre 1969].

MAILLE (M. PIERRE) [Somme].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [8 octobre 1969].

MALAUD (M. PHILIPPE), secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la fonction publique et des réformes administratives (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Répond à la question orale de M. Marcel Gargar relative à la **situation des fonctionnaires issus d'un concours interne** [21 octobre 1969] (p. 552, 553). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [5 décembre 1969]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — I (a). — SERVICES GÉNÉRAUX. — Discussion générale (p. 1308 à 1313). — Observations ayant porté notamment sur la rémunération des fonctionnaires ; la promotion sociale ; les I. R. A. (instituts régionaux d'administration) et l'école nationale d'administration ; la déconcentration ; l'institut national d'équitation ; les crédits de la formation professionnelle ; les frais de déplacement des fonctionnaires dans les territoires d'outre-mer ; la question des retraites des fonctionnaires d'un certain nombre de départements d'outre-mer.

MARCELLIN (M. RAYMOND), ministre de l'intérieur (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [4 décembre 1969]. — INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS. — Discussion générale (p. 1276 à 1282), son exposé sur les domaines de la compétence du ministre de l'intérieur : administration générale du territoire, protection civile, rapatriés, collectivités locales, police nationale ; répond à M. Mignot (p. 1284) ; répond aux observations présentées sur : le problème de la police urbaine, la réforme départementale et communale (p. 1288) ; l'aide en faveur des vieux rapatriés ; la situation de la municipalité de Nancy ; le financement des programmes des travaux communaux ; la carrière des gardiens de la paix et brigadiers-chefs ; le personnel des préfectures ; la patente (p. 1289, 1290). — Examen des crédits. — Art. 25. — Titre IV : répond à M. Tournan (aide aux rapatriés âgés).

MARCILHACY (M. PIERRE) [Charente].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel du règlement et d'administration générale [8 octobre 1969].

Question orale :

M. Pierre Marcilhacy demande à M. le Premier ministre dans quelle mesure l'institution de « Dialogue service » animée par le centre d'information civique et qui traitera des problèmes

soumis au pays par voie de référendum ne porte pas atteinte aux principes de l'égalité des citoyens et des tendances politiques à s'exprimer au cours de la campagne électorale. Il rappelle, s'il en était besoin, que le centre d'information civique ne fait pas mystère de ses liens avec la majorité gouvernementale [14 mars 1969. — J.O. du 18 mars 1969] (n° 904).

Question orale avec débat :

M. Pierre Marchhacy demande à *M. le garde des sceaux, ministre de la justice*, quelles mesures il compte prendre ou proposer pour porter remède à la situation matérielle, morale et sociale qui est actuellement celle de la magistrature française, dont la mission, qui doit rester indépendante des exigences du pouvoir administratif ou politique, devient chaque jour plus lourde et plus difficile [16 septembre 1969]. — Réponse [14 octobre 1969] (p. 510 à 522).

Interventions :

Est entendu au cours du débat sur la question orale de **M. Roger Carcassonne** relative à l'utilisation de l'O. R. T. F. par le Gouvernement en vue du référendum [8 avril 1969] (p. 129, 130, 131). — Intervient dans la discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre fiscal [18 septembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 6 : observations sur l'amendement de *M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant à supprimer cet article relatif au contrôle des transferts de capitaux vers l'étranger entre le 1^{er} juillet et le 23 novembre 1968* (p. 445). — Prend la parole au cours du débat sur sa question orale concernant la situation de la magistrature [14 octobre 1969] (p. 512 à 514). — Intervient dans la discussion du projet de loi relatif à la protection juridique des rapatriés [21 octobre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 2 : observations sur le sort des prêts d'honneur accordés par l'Etat, puis rétrocédés à des organismes, aux fins d'exécution (p. 574). — Suite de la discussion [22 octobre 1969]. — Art 8 *ter* nouveau : (p. 589). — Intervient dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [27 novembre 1969]. — JUSTICE. — Discussion générale (p. 988). — Observations ayant porté notamment sur l'insuffisance des crédits de ce budget et sur deux affaires récentes, l'une faisant ressortir une certaine incompréhension du rôle de magistrat, l'autre un abus de la législation d'amnistie. — Suite de la discussion [9 décembre 1969]. — Explique son vote sur l'ensemble du budget (p. 1607, 1608).

MARIE-ANNE (M. GEORGES) [Martinique].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [8 octobre 1969].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création d'une contribution de solidarité au profit de certains régimes de protection sociale des travailleurs non salariés [17 décembre 1969].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du salaire minimum garanti et création d'un salaire minimum de croissance [17 décembre 1969].

Dépôt législatif :

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, instituant un régime d'allocations familiales des exploitants agricoles dans les départements d'outre-mer et modifiant les chapitres III-2 et IV-1 du titre II du livre VII du code rural [4 décembre 1969] (n° 86).

Interventions :

Intervient dans la discussion, en deuxième lecture, de la proposition de loi relative à la publicité des offres et demandes d'emploi par voie de presse [16 octobre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 3 : observations sur l'amendement de *M. Barbier tendant à rétablir cet article relatif aux contrats proposés pour des cours privés de formation ou de perfectionnement professionnels par correspondance* (p. 538, 539). — Intervient dans la discussion du projet de loi portant simplifications fiscales [21 novembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 17 : observations sur les conditions d'un nouveau relèvement du plafond pour l'examen des dossiers d'investissement dans les départements d'outre-mer (p. 837). — Intervient dans la

discussion du projet de loi de finances pour 1970 [25 novembre 1969]. — Discussion générale. — Observations sur l'économie générale des départements français d'outre-mer (p. 873, 874). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des affaires sociales, à la discussion du projet de loi relatif aux allocations familiales des agriculteurs dans les départements d'outre-mer [11 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1630, 1631).

MARTIN (M. LOUIS) [Loire].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [8 octobre 1969].

Dépôt législatif :

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation des amendements à la convention pour l'établissement d'une organisation européenne pour la recherche nucléaire (C. E. R. N.) signée à Paris le 1^{er} juillet 1953 et au protocole financier annexé à cette convention [6 novembre 1969] (n° 42).

Intervention :

Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, à la discussion du projet de loi autorisant l'approbation des amendements à la convention pour l'établissement d'une organisation européenne pour la recherche nucléaire [20 novembre 1969]. — Discussion générale (p. 810, 811).

MARTIN (M. MARCEL) [Meurthe-et-Moselle].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre fiscal [19 septembre 1969].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [8 octobre 1969].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1970 [9 décembre 1969].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [12 décembre 1969].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1969 [17 décembre 1969].

Question orale avec débat :

M. Marcel Martin demande à *M. le ministre de l'économie et des finances* s'il n'estime pas que devrait être modifiée l'interprétation de la loi aux termes de laquelle, lorsqu'un testateur partage ses biens entre ses héritiers directs, il y a application des droits de partage alors que, si ce même testateur avait légué lesdits biens à des étrangers, ceux-ci n'auraient à payer qu'un droit fixe très léger. Dans l'hypothèse où cette interprétation serait conforme au texte, il lui demande s'il envisage la modification de celui-ci afin que ne soient pas pénalisées les successions en ligne directe [8 octobre 1969].

Interventions :

Intervient dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [26 novembre 1969]. — Discussion des articles de la première partie du projet de loi. — Art. 6 *sexies* : son amendement tendant à modifier le texte du § 5^e de cet article qui a trait à la taxe spécifique sur les bières afin notamment de rétablir la parité des bières de consommation courante avec les eaux minérales, les eaux de tables et les boissons dites hygiéniques (p. 905, 906, 907) ; Après l'article 12 bis : son amendement tendant à insérer un article additionnel stipulant que « le taux intermédiaire de la T. V. A. est applicable aux recettes perçues à l'occasion d'emplacements dans des parcs publics de stationnement exploités sous la forme de concession de l'Etat ou des collectivités publiques » (p. 918, 919) ; le retire (*ibid.*). — Suite de la discussion [27 novembre 1969]. — En qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans

la discussion générale du budget de la JUSTICE (p. 976 à 978). — Observations ayant porté notamment sur les crédits de fonctionnement; la situation de la magistrature; le renforcement du personnel affecté aux greffes; le renforcement du personnel de surveillance et d'éducation dans le cadre de l'administration pénitentiaire; les autorisations de programme; la modernisation de la justice. — *Suite de la discussion* [4 décembre 1969]. — INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS. — Discussion générale (p. 1271, 1272), observations ayant porté notamment sur les problèmes du conseil municipal de Nancy et sur la régionalisation.

MASSA (M. PAUL) [Alpes-Maritimes].

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner les demandes d'autorisation ou de renouvellement d'autorisation de jeux dans les casinos, en remplacement de M. Louis Courroy, démissionnaire [25 juin 1969].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel du règlement et d'administration générale [8 octobre 1969].

Intervention :

Intervient dans la discussion du projet de loi autorisant l'approbation de la convention franco-italienne relative à l'alimentation en eau de la commune de Menton [6 mai 1969]. — Discussion générale (p. 208).

MATHEY (M. PIERRE) [Haute-Marne].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [8 octobre 1969].

MATHIAS (M. JEAN-BAPTISTE) [Savoie].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales. [8 octobre 1969].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création d'une contribution de solidarité au profit de certains régimes de protection sociale des travailleurs non salariés [17 décembre 1969].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du salaire minimum garanti et création d'un salaire minimum de croissance [17 décembre 1969].

Est nommé membre de la commission de contrôle chargée d'examiner l'état d'exécution du V^e plan de développement économique et social en matière d'équipement sanitaire et social [19 décembre 1969].

MATHY (M. MARCEL) [Saône-et-Loire].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales. [8 octobre 1969].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargé de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de la loi n° 66-509 du 12 juillet 1966 modifiée relative à l'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles [15 décembre 1969].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la Régie nationale des usines Renault [18 décembre 1969].

Dépôt législatif :

Rapport fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de quatre accords de sécurité sociale signés le 17 octobre 1967 entre la France et la Tchécoslovaquie [28 octobre 1969] (n° 27).

Intervention :

Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires sociales, dans la discussion du projet de loi autorisant l'approbation de quatre accords de sécurité sociale signés entre la France et la Tchécoslovaquie [30 octobre 1969]. — Discussion générale (p. 639, 640, 641).

MAURICE-BOKANOWSKI (M. MICHEL) [Hauts-de-Seine].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [8 octobre 1969].

Dépôt législatif :

Avis, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées (armées : section commune), sur le projet de loi de finances pour 1970 adopté par l'Assemblée nationale [25 novembre 1969] (n° 59).

MAURY (M. JACQUES) [Sarthe].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [8 octobre 1969].

MENARD (M. JACQUES) [Deux-Sèvres].

Questeur du Sénat (réélu le 4 octobre 1968).

MENU (M. ROGER) [Marne].

Est nommé représentant du Sénat au sein de la commission supérieure des allocations familiales [7 mai 1969].

Est nommé vice-président de la commission des affaires sociales [8 octobre 1969].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création d'une contribution de solidarité au profit de certains régimes de protection sociale des travailleurs non salariés [17 décembre 1969].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du salaire minimum garanti et création d'un salaire minimum de croissance [17 décembre 1969].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la Régie nationale des usines Renault [18 décembre 1969].

Dépôt législatif :

Rapport fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, concernant l'octroi d'une allocation exceptionnelle à caractère familial [30 octobre 1969] (n° 29).

Interventions :

Intervient dans la discussion, en deuxième lecture, de la proposition de loi tendant à porter à quatre semaines la durée minimum des congés payés annuels [7 mai 1969]. — Discussion générale (p. 227, 228). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires sociales, dans la discussion du projet de loi concernant l'octroi d'une allocation exceptionnelle à caractère familial [30 octobre 1969]. — Discussion générale (p. 635, 636).

MERIC (M. ANDRÉ) [Haute-Garonne].

Vice-président du Sénat (réélu le 4 octobre 1968).

En vertu des dispositions de l'article 3, 3^e alinéa, du règlement, M. Méric a été désigné pour remplacer provisoirement M. Alain Poher, président du Sénat, pendant la période où ce dernier a été appelé à exercer les fonctions de Président de la République, par application de l'article 7 de la Constitution [29 avril 1969].

En qualité de président, préside la séance du 29 avril. — Son allocution à l'occasion de sa désignation en vue d'assurer la charge de l'intérim de la présidence du Sénat [29 avril 1969] (p. 178). — Préside la séance du 6 mai 1969; la séance du 13 mai 1969. — En qualité de vice-président, préside la séance du 24 juin 1969; la séance du 18 septembre 1969; la séance du 22 octobre 1969; la séance du 6 novembre 1969; la séance du 18 novembre 1969; la 1^{re} séance du 25 novembre 1969; la 2^e séance du 25 novembre 1969; la séance du 2 décembre 1969; la séance du 3 décembre 1969; la séance du 4 décembre 1969; la séance du 5 décembre 1969; la séance du 8 décembre 1969; la séance du 9 décembre 1969; la séance du 16 décembre 1969.

Est nommé représentant du Sénat au sein du conseil supérieur de la mutualité [7 mai 1969].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [8 octobre 1969].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la régie nationale des usines Renault [18 décembre 1969].

Question orale :

M. André Méric attire l'attention de *M. le ministre d'Etat, chargé de la défense nationale*, sur la situation critique par suite du manque de commandes, de la poudrerie nationale de Toulouse. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour redonner à cet établissement de l'Etat l'essor industriel qui devrait être le sien [14 octobre 1969] (n° 941). — Réponse [4 novembre 1969] (p. 658, 659).

Questions orales avec débat :

M. André Méric demande à *M. le ministre des armées* quelles mesures il compte prendre pour développer, dans les délais les plus brefs, le plan de charge des usines aéronautiques de Toulouse (Sud-Aviation, Breguet, Latécoère) afin d'éviter la diminution des horaires de travail, les licenciements éventuels et d'assurer l'embauchage des jeunes gens qui sortent de centres d'apprentissage ou d'écoles techniques et qui se trouvent sans emploi [2 avril 1969]. — Question devenue caduque en raison de la démission du gouvernement auquel elle était adressée [24 juin 1969].

M. André Méric demande à *M. le Premier ministre* de vouloir bien lui exposer, en fonction des dispositions qu'il vient de prendre en matière de fusion de l'industrie aérospatiale : 1° quelle est la politique que le Gouvernement entend suivre à l'égard de l'industrie aéronautique et spatiale ; 2° les garanties qu'il est en mesure de lui donner en ce qui concerne la sauvegarde des personnes (ingénieurs, cadres et ouvriers) qui travaillent dans ces différentes entreprises [21 octobre 1969]. — Réponse [18 novembre 1969] (p. 778 et suivantes).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de *M. Jean-Louis Tinaud*, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à sa **question orale n° 941** (cf. supra) [4 novembre 1969] (p. 659). — Prend la parole au cours du débat sur sa question orale relative à la **situation de l'industrie aéronautique et spatiale** [18 novembre 1969] (p. 778 à 780 ; 786, 787). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [3 décembre 1969]. — TRANSPORTS. — II. — AVIATION CIVILE. — Discussion générale (p. 1199, 1200). — Observations ayant porté notamment sur la situation des personnels de la navigation aérienne ; la nationalisation du transport aérien ; le centre national de parachutisme de Biscarrosse. — Examen des crédits. — Titre III : son amendement tendant à réduire ce crédit de 2.072.000 francs (alignement indiciaire des électroniciens avec les officiers contrôleurs) (p. 1203). — DÉPENSES MILITAIRES. — Discussion générale (p. 1228, 1229). — Observations ayant porté sur la Société nationale d'études et de construction de moteurs d'avions (S. N. E. C. M. A.). — Examen des crédits. — Art. 28 : explique son vote sur les amendements de *MM. Boucheny, Giraud et Poudonson* tendant à réduire les crédits de la force de frappe (p. 1230, 1231). — Suite de la discussion [8 décembre 1969]. — DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET SCIENTIFIQUE. — Discussion générale (p. 1484 à 1486, 1494). — Observations ayant porté notamment sur la situation de l'usine de produits chimiques (A. P. C.) de Toulouse. — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant modification de la loi du 12 juillet 1966 relative à l'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles** [15 décembre 1969]. — Sa motion tendant à opposer la question préalable à la discussion de ce projet de loi (p. 1708 à 1711). — Discussion des articles. — Art. 1^{er} A : son amendement tendant, au dernier alinéa, entre les mots : « compte tenu des propositions formulées » et les mots : « le Gouvernement présentera », à insérer les mots : « ainsi que de l'avis qu'il demandera aux organisations professionnelles représentatives des trois groupes intéressés... » (p. 1717) ; amendement de *M. Grand* (p. 1718) ; Art. 2 : son amendement tendant à compléter le texte présenté pour le § II de l'article 8 de la loi du 12 juillet 1966 afin de prévoir la consultation des organisations professionnelles représentatives avant la prise des décrets fixant les modalités de participation des assurés aux dépenses résultant de l'application du tarif des frais remboursés (p. 1730) ; son amendement tendant, au premier alinéa du texte modificatif présenté pour l'article 9 de la loi du 12 juillet 1966, après les mots : « modi-

fiées et supprimées par décret pris », à insérer les mots : « après consultation des organisations professionnelles représentatives intéressées » (p. 1731, 1732) ; son amendement tendant, après le 6^e alinéa du texte présenté pour le § III de l'article 15 de la loi du 12 juillet 1966, à insérer un nouvel alinéa disposant que seules pourront être électeurs et éligibles les personnes assujetties à cotiser et ayant réglé leurs cotisations ou en ayant été exonérées (p. 1735) ; son amendement tendant à une nouvelle rédaction du 3^e alinéa du texte modificatif présenté pour l'article 23 de la loi du 12 juillet 1966 précisant que le déficit des caisses mutuelles régionales sera comblé par les subventions de la caisse nationale (p. 1737) ; explique son vote sur ce projet de loi (p. 1739, 1740).

MESSAGER (M. ANDRÉ) [Val-d'Oise].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [8 octobre 1969].

MESSAUD (M. LÉON) [Haute-Garonne].

Est nommé vice-président de la commission des affaires sociales [8 octobre 1969].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de la loi n° 66-509 du 12 juillet 1966 modifiée relative à l'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles [15 décembre 1969].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création d'une contribution de solidarité au profit de certains régimes de protection sociale des travailleurs non salariés [17 décembre 1969].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du salaire minimum garanti et création d'un salaire minimum de croissance [17 décembre 1969].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la Régie nationale des usines Renault [18 décembre 1969].

Est nommé membre de la commission de contrôle chargée d'examiner l'état d'exécution du V^e Plan de développement économique et social en matière d'équipement sanitaire et social [19 décembre 1969].

Dépôt législatif :

Avis, présenté au nom de la commission des affaires sociales (santé publique), sur le projet de loi de finances pour 1970 adopté par l'Assemblée nationale [25 novembre 1969] (n° 60).

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi portant amnistie** [27 juin 1969]. — Discussion des articles. — Art. 8 : observations (p. 335). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires sociales, dans la discussion de la **proposition de loi tendant à modifier l'article L. 470 du code de la sécurité sociale (action recoursoire des caisses de sécurité sociale)** [30 octobre 1969]. — Discussion générale (p. 641 à 643). — Discussion des articles. — Art. 1^{er} : son amendement tendant à rédiger comme suit le début du texte proposé pour l'article L. 397 du code de la sécurité sociale : « Art. 397. — Si la lésion dont est atteint l'assuré social ou son ayant droit est imputable à un tiers... » (p. 645) ; amendements de *M. Boulm*, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale (p. 645) ; Art. 1^{er} bis (nouveau) : son amendement tendant à insérer cet article afin d'harmoniser les articles 397 et 398 du code de la sécurité sociale (p. 645). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [4 décembre 1969]. — AFFAIRES CULTURELLES. — Discussion générale (p. 1253). — Observations ayant porté notamment sur la situation des orchestres des théâtres lyriques de province. — Suite de la discussion [8 décembre 1969]. — En qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales, intervient dans la discussion générale du budget des AFFAIRES SOCIALES. — SANTÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ SOCIALE (p. 1500 à 1504). — Observations ayant porté notamment sur les crédits de la santé publique ; les fléaux sociaux (drogue, pollution de l'air, de l'eau, bruit) ; le dépistage des maladies infantiles ; la recherche médicale ; les problèmes hospitaliers ; la réforme des études médicales.

MESSMER (M. PIERRE), ministre des armées (cabinet de M. Maurice Couve de Murville des 10 et 12 juillet 1968).

Répond à la question orale de M. Jean Nayrou concernant l'alimentation des jeunes soldats [6 mai 1969] (p. 205, 206).

MICHELET (M. EDMOND), ministre d'Etat chargé des affaires culturelles (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [4 décembre 1969]. — **AFFAIRES CULTURELLES.** — Discussion générale. — Son exposé d'ordre général sur le budget de son ministère (p. 1247 à 1250); répond à M. Dominique Pado (restitution au Gouvernement algérien des œuvres d'art du musée d'Alger) (p. 1250); répond aux observations présentées sur: le mécénat; l'aide culturelle aux départements d'outre-mer; les théâtres lyriques de province; les centres culturels; la restauration des monuments historiques endommagés par la guerre; les affiches publicitaires « lèpre de la route » (p. 1256, 1257). — Examen des crédits. — Art. 25. — Titre III: *amendement de la commission des finances* (défense des sites) (p. 1258); *son amendement tendant à diminuer la réduction des crédits de ce titre de 1.293.000 francs.* — Observations sur la nécessité d'augmenter le nombre d'enseignants aux écoles des beaux arts (p. 1258).

MIGNOT (M. ANDRÉ) [Yvelines].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel du règlement et d'administration générale [8 octobre 1969].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, définissant les conditions d'exercice de la responsabilité civile des collectivités locales dans certaines sociétés anonymes d'économie mixte. [4 novembre 1969] (n° 37).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale, relative à la prescription des actions prévues par le décret n° 53-960 du 30 septembre 1953 réglant les rapports entre bailleurs et locataires en ce qui concerne les baux à loyer d'immeubles ou de locaux à usage commercial, industriel ou artisanal [19 décembre 1969] (n° 162).

Interventions :

Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi relatif à la responsabilité civile des collectivités locales dans les sociétés anonymes** [6 novembre 1969]. — Discussion générale (p. 677, 678). — Discussion des articles. — Art. 1^{er}: *son amendement tendant, dans le texte présenté pour l'article 401 du code de l'administration communale, à remplacer les mots: « ... société d'économie mixte », par les mots: « ... société anonyme »* (p. 679). Art. 2: *son amendement tendant à reprendre la rédaction de l'article 1^{er}, 2^e alinéa, en substituant le mot « département » à celui de « commune » et l'expression « société anonyme » à celle de « société d'économie mixte »* (ibid.); Art. 3: *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article concernant les départements du Rhin et de la Moselle* (p. 680). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [27 novembre 1969]. — **JUSTICE.** — Discussion générale (p. 983, 984). — Observations ayant porté notamment sur l'insuffisance des crédits; la pénurie des crédits dans le domaine des services pénitentiaires; la situation des magistrats; la nationalisation des greffes; les maisons pénitentiaires. — **Suite de la discussion** [4 décembre 1969]. — **INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS.** — Discussion générale (p. 1282 à 1285). — Observations ayant porté notamment sur la situation financière des finances locales et sur le problème de la police. — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion de la **proposition de loi relative à la prescription des actions concernant les baux à loyer** [19 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1924, 1925). — Discussion des articles. — Art. 1^{er}: *son amendement tendant à rédiger comme suit le 5^e alinéa de l'article 5 du décret du 30 septembre 1953: « Le congé doit être donné par acte extrajudiciaire. Il doit, à peine de nullité, préciser les motifs pour lesquels il est donné et indiquer que le locataire qui entend, soit contester le congé, soit demander le paiement d'une indemnité d'éviction, doit, à peine de for-*

clusion, saisir le tribunal avant l'expiration d'un délai de deux ans à compter de la date pour laquelle le congé a été donné » (p. 1925); *son amendement à l'article 6 du décret précité tendant à fixer la date à partir de laquelle court le délai de deux ans* (p. 1926); Art. 3: *son amendement tendant à compléter le dernier alinéa de cet article par une disposition stipulant que l'interruption de la prescription est également valable pour la demande de désignation d'expert* (p. 1926); Art. 4: *amendement de M. Bruyneel* (ibid.).

MINOT (M. PAUL) [Paris].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [8 octobre 1969].

Intervention :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [4 décembre 1969]. — **AFFAIRES CULTURELLES.** — Discussion générale (p. 1250, 1251). — Observations ayant porté notamment sur l'orientation générale de l'action culturelle du Gouvernement.

MINVIELLE (M. GÉRARD) [Landes].

Questeur du Sénat (réélu le 4 octobre 1968).

Questions orales :

M. Gérard Minvielle attire l'attention de *M. le ministre de l'économie et des finances* sur la situation extrêmement critique dans laquelle se trouvent de nombreuses communes, qui ne peuvent parvenir à réaliser des programmes de travaux en préparation par suite de l'inertie administrative dont font soudainement preuve les autorités de tutelle normalement compétentes. Il en résulte, d'une part, que des dossiers de travaux, dont la subvention a été notifiée, ne sont pas transmis aux organismes prêteurs susceptibles d'accorder le financement complémentaire à la charge des communes et, d'autre part, que des procès-verbaux d'adjudication pour des travaux dont le financement est assuré en toute certitude, tant sur le plan des subventions que sur celui des emprunts, ne se voient pas approuvés sans qu'ils soient pour autant refusés: ceci dans ce dernier cas a pour conséquence de conduire les communes intéressées à payer des annuités pour des emprunts dont elles ne peuvent disposer et de les exposer, à coup sûr, à subir les clauses de révision de prix qui résulteront du retard pris. Il lui demande, en conséquence, si les communes victimes de cette situation pourront, par référence à la jurisprudence du Conseil d'Etat sur l'inertie administrative, engager les voies de recours prévues par la procédure administrative. [13 novembre 1969] (n° 956).

M. Gérard Minvielle demande à *M. le ministre de l'économie et des finances* de lui faire connaître les raisons pour lesquelles les primes pour suppression d'abattoirs communaux ayant été fermés dans les conditions prévues à l'article 12, premier alinéa de la loi du 8 juillet 1965 et au décret n° 67-729 du 29 août 1967 ne sont pas encore versées. Il lui demande également si les maires sont fondés à inscrire dans leur budget communal pour 1970 cette recette, dont l'existence a été voulue par le législateur. [13 novembre 1969] (n° 957).

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [27 novembre 1969]. — **POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS.** — Discussion générale (p. 966, 967). — Observations sur l'insuffisance des investissements liée à la crise du téléphone; la situation des chèques postaux. — **Suite de la discussion** [4 décembre 1969]. — **INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS.** — Discussion générale (p. 1272, 1273). — Observations ayant porté notamment sur le financement des programmes de travaux communaux. — Explique son vote sur la **proposition de loi tendant à compléter l'article 851 du code rural relatif au versement de l'indemnité due au preneur sortant** [11 décembre 1969] (p. 1648).

MIROUDOT (M. MICHEL) [Haute-Saône].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [8 octobre 1969].

Est nommé membre de la commission de contrôle chargée d'examiner l'état d'exécution du V^e plan de développement économique et social en matière d'équipement sanitaire et social [19 décembre 1969].

Dépôt législatif :

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles (monuments historiques), sur le projet de loi de finances pour 1970 adopté par l'Assemblée nationale [25 novembre 1969] (n° 57).

Intervention :

Intervient, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles (section des monuments historiques), dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [4 décembre 1969]. — AFFAIRES CULTURELLES. — Discussion générale (p. 1244 à 1246). — Observations ayant porté notamment sur la diminution des crédits alloués aux monuments historiques et sur l'étude des ensembles naturels et architecturaux.

MISTRAL (M. PAUL) [Isère].

Est nommé vice-président de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

Intervention :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [5 décembre 1969]. — AGRICULTURE. — Discussion générale. — Observations sur la commercialisation des produits des forêts (p. 1326). — *Suite de la discussion* [6 décembre 1969]. — OFFICE DE RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE ET INFORMATION. — Discussion générale (p. 1379, 1380).

MOLLE (M. MARCEL) [Ardèche].

Est nommé vice-président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [8 octobre 1969].

Dépôts législatifs :

Avis, présenté au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à réglementer les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce et modifiant la loi n° 60-580 du 21 juin 1960 interdisant certaines pratiques en matière de transactions portant sur des immeubles et des fonds de commerce et complétant l'article 408 du code pénal [6 novembre 1969] (n° 39).

Avis, présenté au nom de la commission des lois (justice) sur le projet de loi de finances pour 1970 adopté par l'Assemblée nationale [25 novembre 1969] (n° 61).

Interventions :

Prend part, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des lois, à la discussion de la **proposition de loi concernant les opérations et transactions sur des immeubles et des fonds de commerce** [13 novembre 1969]. — Discussion générale (p. 737, 738, 739). — Discussion des articles. — Art. 1^{er} : *Amendement de M. Chauty* — Observations sur le 5° de cet article définissant le champ d'application de la proposition de loi et concernant : « 5° Achat, vente de parts sociales non négociables lorsque l'actif social comprend un immeuble ou un fonds de commerce » (p. 739, 740) ; Art. 4 bis (nouveau) : *soutient l'amendement de M. Chauty tendant à insérer cet article concernant les obligations des personnes visées à l'article 1^{er} qui sont appelées à recevoir ou à détenir des fonds* (p. 741) ; le retire et se rallie à l'amendement déposé par M. Pleven, garde des sceaux (*ibid.*) ; Art. 4 quater (nouveau) : *soutient l'amendement de M. Chauty tendant à insérer cet article relatif à la nullité des conventions non limitées dans le temps* (p. 742) ; Art. 5 : *soutient l'amendement de M. Chauty tendant à une nouvelle rédaction de cet article afin de fixer la liste des personnes dispensées de toutes les conditions imposées aux intermédiaires* (p. 743) ; Art. 6 : *amendement de M. Pleven, garde des sceaux* (p. 744) ; Art. 13 : *soutient l'amendement d'harmonisation de M. Chauty* (p. 745) ; Art. 14 bis (nouveau) : *soutient l'amendement de M. Chauty tendant à insérer cet article visant à sanctionner les infractions aux nouvelles dispositions de la présente loi* (*ibid.*). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant simplifications fiscales** [21 novembre 1969]. — Discussion générale (p. 828). — Discus-

sion des articles. — Art. 1^{er} : *son amendement tendant à compléter le § IV par une disposition prévoyant le cas de refus de la formalité par le conservateur des hypothèques auprès duquel sont déposées les pièces consécutives à une mutation* (p. 829, 830) ; le retire et se rallie à l'amendement déposé par le Gouvernement (p. 830) ; Art. 3 : *son amendement au § II, 4°, b, tendant à remplacer les mots : « leurs héritiers ou légataires en ligne directe, leur conjoint ou leurs ayants droit à titre universel », par les mots : « leur conjoint, des ascendants, des descendants ou des ayants droit à titre universel de l'un ou de plusieurs d'entre eux »* (p. 832) ; *son amendement rédactionnel* (*ibid.*) ; Art. 6 : *son amendement, au § II, tendant à mettre en harmonie cet article avec le texte précédemment voté* (p. 833) ; Art. 6 : *amendement de M. Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances* (p. 834) ; *soutient l'amendement de M. Kistler tendant à compléter cet article par un § VIII stipulant que « les cessions de parts des sociétés civiles immobilières non assujetties à l'impôt sur les sociétés et qui sont effectuées par voie de transfert sur les registres sociaux, continueront à être exemptées de tout droit d'enregistrement et de publicité foncière »* (p. 834) ; Art. 9 : *son amendement tendant à supprimer cet article qui fixe le montant de perception des droits de mutation* (p. 835). — Intervient, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des lois, dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [27 novembre 1969]. — JUSTICE. — Discussion générale (p. 978 à 980). — Observations ayant porté notamment sur la situation de la magistrature ; les personnels des greffes ; l'administration pénitentiaire ; les crédits d'investissement. — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à compléter l'article 851 du code rural relatif au versement de l'indemnité due au preneur sortant** [11 décembre 1969]. — Discussion de l'article unique : *son amendement tendant, dans l'avant-dernier alinéa de cet article, après les mots : « si le preneur se maintient indûment dans les lieux après la date prévue pour son départ », à insérer les mots : « le cas échéant après expiration des délais accordés par le juge en application de l'article 1244 du code civil »* (p. 1646) ; *son amendement tendant à compléter le 3° alinéa de cet article par les mots suivants : « Lorsque ce paiement, cette consignation ou ce dépôt intervient plus d'un mois après l'expiration du bail. »* (p. 1648) ; le retire (*ibid.*). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture, du projet de loi portant simplifications fiscales** [17 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1806). — Intervient, au nom de la commission des lois, dans la discussion, en **deuxième lecture, de la proposition de la loi concernant certaines opérations et transactions sur des immeubles et des fonds de commerce** [19 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1922, 1923).

MONDON (M. RAYMOND), ministre des transports (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [2 décembre 1969]. — TRANSPORTS. — I. — SERVICES COMMUNS ET TRANSPORTS TERRESTRES. — Discussion générale (p. 1161 à 1164). — Observations sur la situation de la S. N. C. F. et de la R. A. T. P. — *Suite de la discussion* [3 décembre 1969]. — Répond à M. Courrière (p. 1175) ; répond à M. Souquet (p. 1178) ; répond aux observations présentées (p. 1182 à 1184). — Examen des crédits. — Titre IV : *amendement de M. Souquet tendant à réduire le crédit de ce titre de 100 millions de francs* (suppression des lignes secondaires et réforme de la S. N. C. F.) (p. 1186, 1187) ; *amendement de MM. Pierre Brousse et Billiemaz* (participation de l'Etat au déficit de la S. N. C. F.) (p. 1191, 1192, 1193). — II. AVIATION CIVILE. — Discussion générale (p. 1200 à 1202). — Répond aux observations présentées sur l'aéroport d'Orly et sa liaison avec Paris ; la construction de l'aéroport de Roissy-en-France ; la navigation aérienne ; la commission Cohen-Salvador ; la construction aéronautique et la réalisation du Concorde, de l'Airbus et du Mercure ; le bruit des avions à réaction ; le survol de la Sibérie par des avions de la Compagnie Air-France, Air-France, Air-Inter et U. T. A. ; la piraterie aérienne ; la grève des hôtesses de l'air et des stewards. — Examen des crédits. — Titre III : *amendement de M. Méric tendant à réduire ce crédit de 2.072.000 francs* (alignement indiciaire des électroniciens avec les officiers contrôleurs) (p. 1203). — *Suite de la discussion* [8 décembre 1969]. — TRANSPORTS. — III. — MARINE MARCHANDE. — Discussion générale (p. 1462 à 1464) répond aux observations présentées sur l'armement au commerce ; les chantiers navals et notamment les chantiers de Port-de-Bouc ; les compagnies maritimes ; les pêches maritimes ; l'établissement national des invalides de la marine ; la pollution des mers et la lutte contre les nappes d'hydrocarbures.

MONICHON (M. MAX) [Gironde].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre fiscal [19 septembre 1969].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation [8 octobre 1969].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1970 [9 décembre 1969].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [12 décembre 1969].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1969 [17 décembre 1969].

Interventions :

Explique son vote sur le projet de loi portant diverses dispositions d'ordre fiscal [18 septembre 1969] (p. 449, 450). — Intervient, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [6 décembre 1969]. — BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES. — Discussion générale (p. 1398 à 1400). — Suite de la discussion [9 décembre 1969]. — ECONOMIE ET FINANCES. — II. — SERVICES FINANCIERS. — Discussion générale (p. 1563). — Observations sur la situation de la production des produits résineux et sur le prix de l'essence de térébenthine et de la colophane; explique son vote sur l'ensemble du projet de loi de finances pour 1970 (p. 1606). — Intervient dans la discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [12 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Après l'article 18: soutient l'amendement de M. Charles Durand tendant à insérer un article additionnel autorisant la titularisation dans le corps des médecins de la santé publique de 100 médecins contractuels de secteur du service de santé scolaire (p. 1679); le retire (p. 1680); Après l'article 7 (précédemment réservé): son amendement tendant à insérer un article additionnel relatif à la récupération de la T. V. A. par les collectivités locales sur les travaux d'électrification (p. 1680, 1681, 1682); le retire (p. 1682). — Intervient dans la discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1969 [17 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1810, 1811). — Discussion des articles. — Art. 9: son amendement tendant, au § II de cet article, après les mots: « bois résineux », à remplacer les mots: « 20 ans », par les mots: « 30 ans » (p. 1820); le retire (ibid.); Art. 10: son amendement tendant à rédiger comme suit les 4^e et 5^e alinéas du texte présenté pour l'article 157 du code forestier: « Un procès-verbal détaillé de l'enquête effectuée est dressé dans les quatre mois de la déclaration; il est notifié au demandeur qui est invité à présenter ses observations. Le ministre de l'agriculture ne peut refuser son autorisation qu'après avis de la section compétente du Conseil d'Etat. Si la notification du procès-verbal aux demandeurs n'a pas été effectuée dans le délai prévu à l'alinéa précédent, ou si dans les six mois de cette notification le ministre n'a pas rendu sa décision, le défrichement peut être effectué. » (p. 1823); son amendement tendant, après le 5^e alinéa, à insérer un nouvel alinéa exemptant de la taxe perçue à l'occasion du défrichement « les défrichements portant sur des bois qui sont en taille simple depuis au moins quinze ans et sur les terrains forestiers non susceptibles de recevoir l'aide du fonds forestier national. » (p. 1823, 1824); son amendement tendant à une nouvelle rédaction de § VI de cet article, paragraphe relatif aux parcelles de 10 hectares (p. 1825); le retire (ibid.); son amendement tendant à compléter l'avant-dernier alinéa du § VI de cet article par les mots: « et les peupleraies » afin de soustraire les peupleraies au champ d'application de la présente loi (p. 1826); le retire (p. 1827); son amendement tendant à modifier le dernier alinéa du § VI de cet article en introduisant la notion des « équipements et aménagements utiles pour la mise en valeur de la forêt et pour la satisfaction des besoins de loisirs. » (p. 1827); son amendement tendant, au § VII de cet article, à ramener la taxe de défrichement à l'hectare à 3.000 francs dans certaines conditions et à 1.500 francs dans d'autres (p. 1827, 1828); son amendement tendant à modifier le § VIII de cet article afin de donner un délai d'un an ferme pour le paiement de la taxe de défrichement (p. 1828); son

amendement tendant à modifier le § XIII de cet article afin d'exonérer de la taxe les défrichements réalisés à compter du 1^{er} janvier 1970 et pour lesquels la demande de défrichement aura été déposée à la sous-préfecture avant le 1^{er} octobre 1969 (p. 1829); son amendement tendant à modifier le § XIV de cet article afin que le produit de la taxe puisse servir aux opérations de reboisement ou d'aménagement de l'Etat, des collectivités locales ou des particuliers, mais non pas à l'agrandissement du domaine forestier de l'Etat (p. 1829); son amendement tendant à compléter le § XV de cet article par la disposition suivante: « Ce décret sera pris après avis du conseil supérieur de la forêt et des produits forestiers (ibid.); Art. 10 ter: (p. 1832). — Intervient dans la discussion du projet de loi tendant à modifier l'article 2 de la loi d'orientation foncière du 30 décembre 1967 [18 décembre 1969]. — Discussion des articles. — (p. 1903).

MONNERVILLE (M. GASTON) [Lot].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [8 octobre 1969].

MONORY (M. RENÉ) [Vienne].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [8 octobre 1969].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [8 octobre 1969].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1970 [9 décembre 1969].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [12 décembre 1969].

Question orale avec débat :

M. René Monory expose à M. le ministre de l'agriculture qu'afin de rattraper l'écart qui existait entre les revenus agricoles et les autres catégories de revenus, le V^e Plan dispose: « ... les taux annuels moyens suivants ont été retenus pour la progression des principales catégories de revenus directs en francs constants et par tête: (...) « Revenu agricole par exploitation: 4,8 p. 100 ». Or, la commission nationale des comptes de l'agriculture indique que l'augmentation des revenus agricoles s'est traduite par les chiffres suivants: 1962-1963: + 6,8 p. 100; 1963-1964: - 4,5 p. 100; 1964-1965: + 2,5 p. 100; 1965-1966: + 5,1 p. 100; 1966-1967: + 4,3 p. 100; 1967-1968: - 0,4 p. 100, soit, pour les six dernières années, par une moyenne de 2,3 p. 100, c'est-à-dire à peine la moitié de l'objectif assigné. Il lui demande quelle politique agricole il compte mettre en œuvre en liaison avec les organisations représentatives: 1^o pour permettre l'amélioration des revenus des exploitants agricoles; 2^o pour promouvoir au cours du VI^e Plan les mesures nécessaires permettant de leur garantir la parité du niveau de vie avec les autres catégories sociales de la nation [18 septembre 1969].

Interventions :

Intervient dans la discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1969 [7 mai 1969]. — Discussion générale (p. 239). — Est entendu au cours du débat sur la question orale de M. Fernand Lefort relative aux revendications des commerçants et artisans [18 novembre 1969] (p. 793, 794, 796, 798). — Intervient, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [28 novembre 1970]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS. — Discussion générale (p. 1034 à 1037). — Observations ayant porté notamment sur les crédits; la réduction des subventions aux associations de jeunes; les offices franco-allemands et franco-québécois; les crédits d'équipement; les « mille clubs ». — Discussion des articles. — Art. 25. — Titre IV: Observations sur l'amendement de M. Pelletier tendant à supprimer la totalité des crédits de ce titre afin de souligner l'insuffisance des crédits affectés à ce budget (p. 1050). — Suite de la discussion [7 décembre 1969]. — LOGEMENT. — Discussion générale (p. 1443, 1446). — Observations ayant porté notamment sur le rôle des offices d'H. L. M. — Suite de la discussion [9 décembre 1969]. — COMPTES SPECIAUX DU TRÉSOR. — Discussion des articles. — Art. 53: reprend l'amendement de M. Pellenc tendant à supprimer cet article qui taxe les sociétés qui procèdent à la location de voitures (p. 1601); Après l'article 65: amendement de M. Bousch tendant à régler, dans le

cas des installations industrielles nouvelles, le problème de la répartition du produit de la patente (p. 1606). — **Suite de la discussion** [16 décembre 1969]. — DISCUSSION DES CONCLUSIONS DU RAPPORT DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE (p. 1757).

MONT (M. CLAUDE) [Loire].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [8 octobre 1969].

MONTALEMBERT (M. GEOFFROY de) [Seine-Maritime].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre fiscal [19 septembre 1969].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [8 octobre 1969].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1970 [9 décembre 1969].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [12 décembre 1969].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1969 [17 décembre 1969].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre fiscal** [18 septembre 1969]. — Discussion générale (p. 432). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [25 novembre 1969]. — Discussion générale. — Observations sur le rapport général de M. Pellenc (p. 875 à 877; 880). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1969]. — Discussion des articles de la première partie du projet de loi. — Après l'article 12 : *amendement de M. Verneuil* (déduction, par les employeurs de main-d'œuvre, de la T. V. A. sur les aménagements effectués en faveur de l'habitat de leurs ouvriers) (p. 921). — **Suite de la discussion** [1^{er} décembre 1969]. — EQUIPEMENT. — Discussion générale (p. 1100, 1101). — Observations sur la sécurité des routes nationales. — **Suite de la discussion** [9 décembre 1969]. — En qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans la discussion des crédits des SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — I. — SERVICES GÉNÉRAUX. — IX. — COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN D'EQUIPEMENT ET DE LA PRODUCTIVITÉ. — (p. 1547, 1548) ; explique son vote sur l'ensemble du budget (p. 1607).

MONTEIL (M. ANDRÉ) [Finistère].

Est nommé président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [8 octobre 1969].

Dépôt législatif :

Proposition de loi tendant à l'interprétation de l'article 4 de la loi n° 64-1339 du 26 décembre 1964 portant réforme du code des pensions civiles et militaires de retraite (partie législative) [11 décembre 1969] (n° 110).

Interventions :

Intervient, en qualité de président de la commission des affaires étrangères, dans la discussion du **projet de loi relatif au Conseil supérieur de la fonction militaire** [13 novembre 1969]. — Discussion générale (p. 748, 749) ; dans la discussion du **projet de loi modifiant la loi du 4 mars 1929 portant organisation des différents corps d'officiers de l'armée de mer et du corps des équipages de la flotte** [13 novembre 1969]. — Discussion générale (p. 754, 755, 756). — Discussion des articles. — Art. 11 : *observations sur l'amendement de M. Raymond Boin* (p. 760). — Est entendu au cours du débat sur la question orale de M. André Méric, relative à la **situation de l'industrie aéronautique et spatiale** [18 novembre 1969] (p. 783, 784). — Intervient, en qualité de président de la commission des affaires étrangères, dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [28 novembre 1969]. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — COOPÉRATION. — Discussion générale (p. 1013 à 1017). Observations sur la situation internationale et l'action diplomatique du Gouvernement et

notamment sur l'achèvement, le développement et l'élargissement du Marché commun et la constitution d'une Europe politique. — Répond à M. Maurice Schumann, ministre des affaires étrangères (p. 1029). — **Suite de la discussion** [3 décembre 1969]. — En qualité de président de la commission des affaires étrangères, intervient dans la discussion du budget des DÉPENSES MILITAIRES (p. 1214 à 1218). — Observations ayant porté notamment sur la structure du budget pour 1970 et le bilan du deuxième plan d'équipement militaire ; la politique militaire et en particulier la stratégie « tous azimuts » ; la défense dans le cadre de l'Europe. — Répond à M. Michel Debré, ministre d'Etat, chargé de la défense nationale (p. 1223). — Intervient, en qualité de président et rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, dans la discussion du projet de loi relatif à **l'application de certains traités internationaux** [16 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1794, 1796). — Intervient, en qualité de président de la commission des affaires étrangères, dans la discussion du **projet de loi tendant à faciliter l'accès des officiers à des emplois civils** [19 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1930) ; dans la discussion du **projet de loi abrogeant les dispositions de l'article 2 de la loi du 23 juillet 1960 relatives à la création de corps, civil et militaire, d'ingénieurs des travaux maritimes** [19 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1933).

MONTIGNY (M. LUCIEN DE) [Mayenne].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [8 octobre 1969].

Dépôts législatifs :

Rapport, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, tendant à modifier les articles 1952 à 1954 du code civil sur la responsabilité des hôteliers [18 septembre 1969] (n° 187).

Rapport, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à modifier l'article 15 de la loi du 29 juillet 1881 relatif à l'usage du papier blanc pour l'impression des affiches [6 novembre 1969] (n° 41).

Rapport, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, tendant à modifier les articles 1952 à 1954 du code civil sur la responsabilité des hôteliers [4 décembre 1969] (n° 85).

Rapport, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, complétant l'article 11 du code pénal en vigueur aux Comores, aux îles Wallis et Futuna, à la Nouvelle-Calédonie et dépendances, à la Polynésie française, à Saint-Pierre-et-Miquelon et dans le territoire français des Afars et des Issas [11 décembre 1969] (n° 101).

Rapport, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, étendant aux îles Wallis et Futuna, à la Nouvelle-Calédonie et dépendances, à la Polynésie française, à Saint-Pierre-et-Miquelon et au territoire français des Afars et des Issas les dispositions de l'article 445 du code pénal [11 décembre 1969] (n° 102).

Proposition de loi tendant à modifier l'article 27, alinéa premier, du code de l'administration communale [12 décembre 1969] (n° 124).

Interventions :

Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion du **projet de loi relatif à la responsabilité des hôteliers** [23 octobre 1969]. — Discussion générale (p. 597, 598). — Discussion des articles. — Art. 1^{er} : *son amendement rédactionnel* (p. 599) ; Art. 2 : *son amendement tendant à supprimer le second alinéa du texte proposé pour l'article 1954 du code civil, alinéa stipulant que « les articles 1952 et 1953 ne s'appliquent ni aux objets faisant partie du chargement de véhicules et laissés sur place, ni aux animaux vivants »* (ibid., p. 600). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion de la **proposition de loi tendant à modifier l'article 15 de la loi du 29 juillet 1881 relatif à l'usage**

du papier blanc pour l'impression des affiches [20 novembre 1969]. — Discussion générale (p. 815, 816). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [27 novembre 1969]. — JUSTICE. — Discussion générale (p. 988, 989). — Observations ayant porté sur l'insuffisance des crédits de fonctionnement et sur la situation des greffiers d'instance. — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion du **projet de loi portant extension aux territoires d'outre-mer des dispositions complétant l'article 11 du code pénal** [11 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1642); dans la discussion du **projet de loi portant extension à certains territoires d'outre-mer des dispositions de l'article 445 du code pénal** [11 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1642, 1643), dans la discussion, en deuxième lecture, du **projet de loi relatif à la responsabilité des hôteliers** [11 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1643, 1644). — Discussion des articles. — Art. 2: *son amendement tendant à maintenir l'application des articles 1952 et 1953 du code civil au chargement des véhicules et de l'exclure en ce qui concerne les animaux vivants* (p. 1644).

MONTPIED (M. GABRIEL) [Puy-de-Dôme].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [8 octobre 1969].

MOREVE (M. ROGER) [Indre].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [8 octobre 1969].

MORICE (M. ANDRÉ) [Loire-Atlantique].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [8 octobre 1969].

Intervention :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [2 décembre 1969]. — EDUCATION NATIONALE (p. 1144, 1145). — Observations sur l'enseignement technique et la formation professionnelle.

MOTAI DE NARBONNE (M. LÉON) [Français établis hors de France].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [8 octobre 1969].

Question orale :

M. Léon Motais de Narbonne rappelle à M. le ministre des postes et télécommunications que les communications téléphoniques entre la métropole et la Nouvelle-Calédonie sont organisées de telle sorte que, compte tenu du décalage horaire, il n'est possible d'obtenir Nouméa qu'après l'heure de fermeture des bureaux. Il lui demande s'il n'estime pas opportun de remédier à cette anomalie [2 décembre 1969] (n° 960). — Réponse [16 décembre 1969] (p. 1750, 1751).

Questions orales avec débat :

M. Léon Motais de Narbonne demande à M. le Premier ministre si, compte tenu des leçons du passé et de l'effort actuellement encouragé du développement économique de la France hors de ses frontières, le moment ne lui paraît pas venu d'infléchir la politique de coopération dans le sens d'une coopération plus étroite avec le secteur privé. Il lui suggère que celle-ci pourrait être envisagée : I. — Au niveau de la conception, 1° par une modification des structures en associant dans une consultation permanente les responsables de la coopération et ceux du secteur privé, métropolitain et local, pour l'élaboration des plans de développement et l'étude des actions à entreprendre; 2° par la contribution du secteur privé à l'enseignement pratique et à l'éducation dans les universités locales, de cadres directement formés à l'économie appliquée, comme il est de pratique en Europe et aux U. S. A. II. — Au niveau de l'exécution, par la recherche d'une conciliation bénéfique entre les intérêts de certaines entreprises existantes et l'évolution économique du pays, jusqu'à disparition complète des derniers îlots de colonisation; par l'accession des assistés au commerce et à l'industrie; par la formation des cadres autochtones; par l'orientation d'un enseignement où prédomineraient des instituts pratiques créés en fonction des besoins locaux (instituts du café, du coton, des pêches) de préférence aux cours magistraux des grandes matières, soit très générales, soit

étrangères au contexte; par l'institution d'un climat de confiance: a) en France, entre les institutions de coopération et le secteur privé, conduisant à la mise en place d'organismes consultatifs efficaces; b) hors de France, entre les responsables africains et les français publics et privés qui jouent un rôle dans l'économie donc dans la vie d'un pays d'outre-mer [29 avril 1969]. — Question devenue caduque en raison de la démission du Gouvernement auquel elle était adressée [24 juin 1969].

M. Léon Motais de Narbonne demande à M. le ministre des affaires étrangères si le moment ne paraît pas opportun de définir les positions françaises à l'égard du Viet-Nam, et de préciser, d'autre part, les mesures qu'il envisage de prendre en faveur des Français demeurant à Saigon, à Pnompenh et à Ventiane [8 octobre 1969]. — Réponse [16 décembre 1969] (p. 1788 et suivantes).

Interventions :

Prend part à la discussion du **projet de loi relatif à la protection juridique des rapatriés** [21 octobre 1969]. — Discussion générale (p. 569, 570). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [28 novembre 1969]. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — COOPÉRATION. — Discussion générale (p. 1022 à 1024). — Observations ayant porté notamment sur le problème de la scolarisation des Français à l'étranger; l'incidence de la loi d'orientation scolaire sur les établissements français de l'étranger; en ce qui concerne la coopération la liaison des investissements publics avec les entreprises privées; les crédits affectés à l'assistance technique. — *Suite de la discussion* [2 décembre 1969]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale (p. 1132 à 1134). — Observations ayant porté notamment sur le financement des constructions scolaires pour les petites écoles françaises de l'étranger; la vocation des établissements français de l'étranger. — *Suite de la discussion* [6 décembre 1969]. — OFFICE DE RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE ET INFORMATION. — Discussion générale (p. 1373 à 1375). — Est entendu lors de la réponse de M. Robert Galley, ministre des postes et télécommunications, à sa **question orale n° 960** (cf. *supra*) [16 décembre 1969] (p. 1750, 1751). — Est entendu au cours du débat sur sa question orale relative à la **position de la France à l'égard du Viet-Nam** [16 décembre 1969] (p. 1788 à 1790). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'actionnariat ouvrier à la Régie nationale des usines Renault** [18 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1892).

N

NAMY (M. LOUIS) [Essonne].

Est nommé secrétaire du Sénat [8 octobre 1969].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. [8 octobre 1969].

Interventions :

Intervient dans la discussion, en deuxième lecture, du **projet de loi modifiant certaines dispositions du code électoral** [7 mai 1969]. — Discussion générale (p. 244). — Prend part à la discussion du **projet de loi portant amnistie** [27 juin 1969]. — Discussion générale (p. 333, 334). — Discussion des articles. — Art. 20: *son amendement tendant, au 2° alinéa de cet article, après les mots: « elle entraîne la réintégration dans les divers droits à pension », à insérer les mots: « ... et notamment la retraite du combattant »* (p. 340); le retire (*ibid.*). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la protection juridique des rapatriés** [21 octobre 1969]. — Discussion générale (p. 570). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [27 novembre 1969]. — JUSTICE. — Discussion générale (p. 985, 986). — Observations ayant porté notamment sur l'insuffisance des crédits de ce budget; la détention préventive; l'indépendance de la magistrature; les personnels de l'administration pénitentiaire; les emplois pour l'éducation surveillée. — *Suite de la discussion* [4 décembre 1969]. — INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS. — Discussion générale (p. 1282). — Observations ayant porté notamment sur la situation des personnels de préfecture. — *Suite de la discussion* [7 décembre 1969]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — III. — DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER. — Discussion générale (p. 1413, 1414). — Observations ayant porté notamment sur les crédits d'investissements et sur la situation économique et sociale. — Explique son vote sur le **projet de loi portant extension aux territoires d'outre-mer des dispositions complétant l'article 11 du code pénal** [11 décembre 1969] (p. 1642).

NATALI (M. JEAN) [Oise].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

NAYROU (M. JEAN) [Ariège].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [8 octobre 1969].

Dépôt législatif :

Avis, présenté au nom de la commission des lois (intérieur), sur le projet de loi de finances pour 1970 adopté par l'Assemblée nationale [25 novembre 1969] (n° 61).

Questions orales :

M. Jean Nayrou expose à **M. le ministre des armées** que dans certains camps les jeunes soldats ne reçoivent que de faibles rations peu compatibles avec les exercices que l'on exige d'eux et lui demande quelles mesures sont prises pour assurer une alimentation convenable et aussi semblable que possible entre les corps et les régions [18 décembre 1968] (n° 899). — Réponse [6 mai 1969] (p. 205, 206).

M. Jean Nayrou expose à **M. le ministre de l'intérieur** qu'un individu effectuant une démarche dans une mairie n'a pu montrer au maire d'autre pièce d'identité qu'une carte du « Service d'action civique » et lui demande si cette pièce fait foi en la matière [6 mai 1969] (n° 917). — Réponse [14 octobre 1969] (p. 506).

M. Jean Nayrou appelle l'attention de **M. le ministre de l'éducation nationale** sur les conditions désastreuses dans lesquelles s'est effectuée la rentrée scolaire au collège d'enseignement secondaire de Foix et lui demande quelles mesures il a prises ou compte prendre pour remédier rapidement à cette situation [2 octobre 1969] (n° 936). — Réponse [28 octobre 1969] (p. 626, 627).

M. Jean Nayrou appelle l'attention de **M. le ministre de l'éducation nationale** sur la composition et le fonctionnement des comités départementaux de ramassage scolaire et lui demande d'accorder aux parents d'élèves une représentation valable avec voix délibérative [6 décembre 1969] (n° 963). — Réponse [16 décembre 1969] (p. 1751, 1752).

M. Jean Nayrou rappelle à **M. le ministre de l'éducation nationale** sa question orale n° 963 concernant le ramassage scolaire et la réponse qu'il lui a faite le 16 décembre 1969. A la suite de l'incident regrettable du vendredi 12 décembre 1969 à La Roche-sur-Yon qui montre une fois de plus la nécessité d'organiser ce service sous la surveillance des établissements scolaires, la responsabilité de l'Etat étant engagée à partir du moment où les élèves sont accueillis dans les véhicules de transport, il lui demande s'il n'estime pas souhaitable que le ministère de l'éducation nationale ait la haute main sur le ramassage scolaire [17 décembre 1969] (n° 965).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de **M. Pierre Messmer**, ministre des armées, à sa question orale n° 899 (cf. supra) [6 mai 1969] (p. 205, 206). — Est entendu lors de la réponse de **M. André Bord**, secrétaire d'Etat à l'intérieur, à sa question orale n° 917 (cf. supra) [14 octobre 1969] (p. 506). — Intervient dans la discussion du projet de loi relatif à la protection juridique des rapatriés [22 octobre 1969]. — Discussion des articles. — Après l'article 10 : son amendement tendant à insérer un article additionnel prévoyant la levée des délais de forclusion prévus dans les textes antérieurs en faveur des rapatriés (p. 590) ; le retire (p. 591). — Est entendu lors de la réponse de **M. Jean-Louis Tinaud**, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à sa question orale n° 936 (cf. supra) [28 octobre 1969] (p. 627). — Intervient, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des lois, dans la discussion du projet de loi finances pour 1970 [4 décembre 1969]. — INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS. — Discussion générale (p. 1265 à 1267, p. 1282). — Observations ayant porté notamment sur le statut du personnel communal ; la situation des personnels de préfecture ; les effectifs de la police

et la carrière des gardiens de la paix et brigadiers-chefs ; les crédits mis à la disposition des collectivités locales. — Suite de la discussion [6 décembre 1969]. — AGRICULTURE. — Discussion générale (p. 1356, 1357). — Observations ayant porté notamment sur les zones de rénovation rurale en montagne. — Suite de la discussion [9 décembre 1969]. — AFFAIRES SOCIALES. — SANTÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ SOCIALE. — Discussion générale (p. 1526). — Observations sur la situation des sclérosés en plaques ; la subvention à l'association française des sclérosés en plaques ; les crédits réservés aux instituts médico-pédagogiques. — EQUIPEMENT ET LOGEMENT : c) TOURISME. — Discussion générale (p. 1539). — Est entendu lors de la réponse de **M. Jean-Louis Tinaud**, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à sa question orale n° 963 (cf. supra) [16 décembre 1969] (p. 1751, 1752).

NOURY (M. JEAN) [Ille-et-Vilaine].

Est nommé secrétaire du Sénat [8 octobre 1969].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [8 octobre 1969].

Intervention :

Intervient dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [28 novembre 1969]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS. — Discussion générale (p. 1042, 1043). — Observations sur l'insuffisance des crédits affectés à ce budget et notamment sur l'insuffisance des moyens mis à la disposition de la fédération française de football.

NUNINGER (M. MARCEL) [Haut-Rhin].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [8 octobre 1969].

Interventions :

Intervient dans la discussion du projet de loi modifiant la loi du 29 juillet 1925 relative à la réparation des dégâts causés par les sangliers dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle [20 novembre 1969]. — Discussion de l'article unique : son amendement tendant à préciser dans l'article 4 de la loi du 29 juillet 1925 que les propriétaires réservataires ne sauraient être tenus de participer à la réparation des dégâts causés par les sangliers que pour autant qu'ils possèdent la qualité de « chasseurs en forêt » (p. 819, 820). — Intervient dans la discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1969 [17 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 10 : son amendement tendant, entre le 6° et le 7° alinéa du § VI de cet article, à insérer un nouvel alinéa exonérant de la taxe les « défrichements exécutés sur les immeubles expropriés puis cédés dans les conditions prévues par l'article 41 de l'ordonnance du 23 octobre 1958 » (zones affectées à l'industrie, usines Peugeot et terrains dans la forêt de la Hardt) (p. 1825, 1826).

ORTOLI (M. FRANÇOIS), ministre du développement industriel et scientifique (cabinet de **M. Jacques Chaban-Delmas** des 20 et 22 juin 1969).

Intervient dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [8 décembre 1969]. DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET SCIENTIFIQUE. — Discussion générale (p. 1477 à 1481). — Observations ayant porté notamment sur le développement de notre industrie des biens d'équipement ; la politique industrielle ; le rôle de l'institut de développement industriel ; les problèmes de la recherche ; la coopération européenne. — Répond aux observations présentées sur ce budget (p. 1492, 1493, 1494). — Examen des crédits. — Art. 25. — Titre IV : répond aux observations de **M. Jager** sur la caisse de compensation des combustibles minéraux solides et sur le prix du coke (p. 1495) ; Art. 26. — Titre V : amendement de **M. Armengaud**. — Observations sur la création de l'institut de développement industriel (p. 1496). — Intervient dans

la discussion du projet de loi relatif à l'actionnariat ouvrier à la Régie nationale des usines Renault [18 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1889) sur la motion de M. Aubry tendant à opposer la question préalable (p. 1890); suite de la discussion générale (p. 1893, 1894). — Discussion des articles. — Art. 1^{er} : amendement de M. Pierre Brun (p. 1896); Art. 5 : amendement de M. Pierre Brun (p. 1897); Art. 6 : amendement de M. Pierre Brun (ibid.); Art. 7 : amendement de M. Pierre Brun tendant à préciser les délais de cessibilité des actions (p. 1897 1898); Art. 8 : amendement de M. Pierre Brun tendant à rédiger comme suit cet article : « Le nombre maximum d'actions que peut acquérir, en application de l'article 7, une même personne physique, est fixé par décret. » (p. 1898); Art. 9 : amendement de M. Pierre Brun (p. 1899); Art. 10 : amendement de M. Pierre Brun tendant à préciser que la transmission par donation, liquidation de communauté ou succession des actions de la Régie Renault ne donne lieu à la perception d'aucun impôt (p. 1899). — Intervient dans la discussion, en deuxième lecture, du projet de loi portant modification de diverses dispositions du code minier [20 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1948). — Intervient dans la discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire, sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'actionnariat ouvrier à la Régie nationale des usines Renault [20 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1951).

P

PADO (M. DOMINIQUE) [Paris].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [8 octobre 1969].

Interventions :

Est entendu au cours du débat sur la question orale de M. Roger Carcassonne relative à l'utilisation de l'O. R. T. F. par le Gouvernement en vue du référendum [8 avril 1969] (p. 128; 133 à 136, 144). — Prend la parole pour un rappel au règlement [29 avril 1969] (p. 177). — Intervient dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [4 décembre 1969]. — AFFAIRES CULTURELLES. — Discussion générale. — Observations sur la restitution au Gouvernement algérien des œuvres d'art du musée d'Alger (p. 1250).

PAMS (M. GASTON) [Pyrénées-Orientales].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

Dépôt législatif :

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques et du Plan (transports : aviation civile), sur le projet de loi de finances pour 1970 adopté par l'Assemblée nationale [25 novembre 1969] (n° 58).

Interventions :

Intervient dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [26 novembre 1969]. Discussion des articles de la première partie du projet de loi. — Art. 6 *sexies* : son amendement tendant, au 5° du § II, de cet article, à ajouter les nectars de fruit à la liste des boissons soumises au tarif du droit spécifique de 3,50 francs (p. 908). — Suite de la discussion [3 décembre 1969]. — En qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du plan, intervient dans la discussion générale du budget des TRANSPORTS. — II. — AVIATION CIVILE (p. 1196, 1197). — Observations ayant porté notamment sur la politique aéronautique; la coordination entre les activités des différentes sociétés, tant sur le plan intérieur que sur le plan international entre Air France et l'U. T. A.; les problèmes de l'aéroport de Paris; les problèmes hôteliers.

PARISOT (M. HENRI) [Vosges].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères de la défense et des forces armées [8 octobre 1969].

Dépôt législatif :

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, portant intégration de la gendarmerie maritime dans la gendarmerie nationale [11 décembre 1969] (N° 112).

Intervention :

Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, dans la discussion du projet de loi portant intégration de la gendarmerie maritime dans la gendarmerie nationale [19 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1927).

PASCAUD (M. GUY) [Charente].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du plan [8 octobre 1969].

Intervention :

Intervient dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [1^{er} décembre 1969]. — ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Discussion générale (p. 1067, 1068) observations ayant porté notamment sur la situation des veuves de guerre; l'égalité entre les générations du feu; la parité entre les déportés résistants et les déportés politiques; la distinction à titre posthume

PATENOTRE (M. FRANÇOIS) [Aube].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du plan [8 octobre 1969].

PAULY (M. PAUL) [Creuse].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation [8 octobre 1969].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [8 octobre 1969].

Interventions :

Intervient dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [9 décembre 1969]. — ECONOMIE ET FINANCES. — I. — CHARGES COMMUNES. — Discussion générale (p. 1563, 1564); en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances intervient dans la discussion générale de la section. II. — SERVICES FINANCIERS du budget du ministère de l'économie et des finances (p. 1564 à 1566). — Observations ayant porté notamment sur la pénurie des effectifs dans l'ensemble des services du Trésor; la taxe sur la valeur ajoutée; la patente. — Examen des crédits. — Titre III. — Amendement de M. Raymond Brun (crédits affectés à l'Institut national de la consommation) (p. 1571).

PAUZET (M. MARC) [Gironde].

Est nommé vice-président de la commission des affaires économiques et du plan [8 octobre 1969].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [8 octobre 1969].

Dépôt législatif :

Avis présenté au nom de la commission des affaires économiques et du plan (agriculture) sur le projet de loi de finances pour 1970 par l'Assemblée nationale [25 novembre 1969] (N° 58).

Interventions :

Intervient dans la discussion du projet de loi portant simplifications fiscales [21 novembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 3 : son amendement tendant, dans le § II avant le 3°, à insérer un alinéa 2 bis prévoyant l'application d'un taux réduit de 4,2 p. 100 pour les acquisitions susceptibles d'améliorer la rentabilité des exploitations agricoles (p. 831, 832); le retire (ibid.). — Intervient dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [28 novembre 1969]. — Discussion des articles de la première partie du projet de loi. — Après l'article 3 : son amendement tendant à ajouter un article additionnel visant à étendre aux exploitants agricoles les dispositions de l'article 3 de la loi de finances du 19 décembre 1963 (p. 895); Art. 7 : son amendement tendant à autoriser les exploitants agricoles soumis à la T. V. A., à déduire la taxe, grevant le fuel domestique utilisé pour les besoins de leur exploitation (p. 909); le retire (ibid.); Art. 12 : son amendement, au nom

de la commission des affaires économiques et du Plan, tendant à remplacer le § V par de nouvelles dispositions visant à rendre obligatoire l'assujettissement à la T. V. A. pour les intermédiaires patentés intervenant dans les transactions portant sur des animaux vivants dont les viandes étaient jusqu'au 30 novembre 1968, passibles de la taxe de circulation (p. 914, 915) ; Après l'article 12 bis : son amendement tendant à ajouter un article additionnel doublant la franchise et augmentant la décote pour les exploitants agricoles (p. 919) ; cet amendement est déclaré irrecevable (*ibid.*) ; son amendement tendant à ajouter un article additionnel visant à faire bénéficier du taux de 4 p. 100 les ventes de viandes passibles de circulation lorsque ces viandes sont commercialisées par des groupements de producteurs (p. 920) ; le retire (*ibid.*) ; son amendement tendant à ajouter un article additionnel visant à appliquer le taux de 15 p. 100 aux opérations réalisées par les coopératives de distillation de lavande pour le compte de leurs sociétaires (p. 920) ; cet amendement est déclaré irrecevable (p. 920). — **Suite de la discussion** [5 décembre 1969]. — En qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan, intervient dans la discussion générale du budget de l'AGRICULTURE (p. 1317 à 1319). — Observations ayant porté notamment sur les crédits ; la politique de soutien des marchés entreprise par le Gouvernement ; le problème des prix ; le Marché commun agricole.

PELLENC (M. MARCEL) [Vaucluse].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation [8 octobre 1969].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1970 [9 décembre 1969].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [12 décembre 1969].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1969 [17 décembre 1969].

Dépôts législatifs :

Rapport, fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation, sur le projet de loi de finances rectificative pour 1969, adopté par l'Assemblée nationale [6 mai 1969] (n° 159).

Rapport, fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire, et des comptes économiques de la Nation, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, portant diverses dispositions d'ordre fiscal [18 septembre 1969] (n° 189).

Rapport, fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, portant règlement définitif du budget de 1967 [16 octobre 1969] (n° 11).

Rapport, fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation, sur le projet de loi portant simplifications fiscales [18 novembre 1969] (n° 52).

Rapport général, fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation, sur le projet de loi de finances pour 1970, adopté par l'Assemblée nationale [25 novembre 1969] (n° 56).

Rapport, fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [2 décembre 1969] (n° 81).

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1970 [11 décembre 1969] (N° 117).

Rapport, fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi de finances rectificative pour 1969 adopté par l'Assemblée nationale [15 décembre 1969] (N° 129).

Rapport, fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi modifié par l'Assemblée nationale portant simplifications fiscales [15 décembre 1969] (N° 131).

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [16 décembre 1969] (n° 135).

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1969 [19 décembre 1969] (N° 155).

Interventions :

Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Roger Carcassonne relative à l'utilisation de l'O. R. T. F. par le Gouvernement en vue du référendum [8 avril 1969] (p. 140). — Prend part, en qualité de rapporteur général de la commission des finances, à la discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1969 [7 mai 1969]. — Discussion générale (p. 230 à 235). — Prend part, en qualité de rapporteur général de la commission des finances, à la discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre fiscal [18 septembre 1969]. — Discussion générale (p. 423 à 428). — Discussion des articles. — Art. 5 : amendement de M. Driant (p. 441) ; amendement de M. Jacques Duhamel, ministre de l'agriculture (p. 441, 442) ; amendement de M. Dailly (p. 442) ; Art. 6 : amendement de M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant à supprimer cet article relatif au contrôle des transferts de capitaux vers l'étranger entre le 1^{er} juillet et le 23 novembre 1968 (p. 445) ; Art. 8 : observations sur l'application de l'article 40 de la Constitution à l'amendement de M. Dulin (p. 448). — Intervient, en qualité de rapporteur général de la commission des finances, dans la discussion, en deuxième lecture, de la proposition de loi relative à la publicité des offres et demandes d'emploi par voie de presse [16 octobre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 3 : Observations sur l'amendement de M. Barbier tendant à rétablir cet article relatif aux contrats proposés pour des cours privés de formation ou de perfectionnement professionnels par correspondance (p. 539, 540) ; dans la discussion en deuxième lecture, du projet de loi relatif à la situation juridique des artistes du spectacle et des mannequins [16 octobre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 1^{er} : amendement de M. Pierre Brun relatif à la situation des arrangeurs-orchestrateurs (p. 541). — Intervient, en remplacement de M. Georges Portmann, rapporteur de la commission des finances, dans la discussion des projets de loi autorisant l'approbation des trois conventions fiscales entre la France et le Congo, la France et l'Irlande et la France et le Royaume-Uni [16 octobre 1969]. — Discussion générale (p. 544, 545). — Prend part, en qualité de rapporteur général de la commission des finances, à la discussion du projet de loi portant règlement définitif du budget de 1967 [6 novembre 1969]. — Discussion générale (p. 684, 685, 686). — Prend part, en qualité de rapporteur général de la commission des finances, à la discussion du projet de loi portant simplifications fiscales [21 novembre 1969]. — Discussion générale (p. 827, 829). — Discussion des articles. — Son amendement rédactionnel au deuxième alinéa du § I de cet article (p. 829) ; Art. 6 : amendement de M. Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances (p. 833) ; Art. 14 : son amendement tendant à supprimer cet article (p. 836) ; le retire (p. 837). — Prend part, en qualité de rapporteur général de la commission des finances, à la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [25 novembre 1969]. — Discussion générale (p. 856 à 860). — Suite de la discussion [26 novembre 1969]. — Discussion des articles de la première partie du projet de loi. — Art. 1^{er} bis : son amendement rédactionnel (p. 890) ; le retire (*ibid.*) ; Après l'article 1^{er} bis : amendement de M. Talamoni tendant à alléger la charge fiscale des contribuables (p. 891) ; Art. 2 : son amendement tendant à compléter le § V de cet article par l'alinéa suivant : « Les sommes versées au titre de cette majoration seront déductibles des cotisations dues pour l'imposition des revenus de 1970 (p. 892, 894) ; Art. 5 : son amendement tendant à supprimer cet article ayant pour effet de limiter à 50.000 francs les déductions forfaitaires spéciales admises au titre des frais professionnels (p. 896) ; le retire (p. 897) ; Art. 6 sexies : son amendement tendant à compléter le 2° du § II par un alinéa limitant la reconduction à l'année 1970 des majorations de taxes sur les boissons spiritueuses (p. 903, 904) ; son amendement tendant à modifier le 2° alinéa du 5° du § II afin d'exclure de l'augmentation du droit spécifique les eaux minérales ; observations sur le problème des eaux polluées (p. 904, 905). Art. 11 : son amendement tendant à une meilleure rédaction du premier alinéa du paragraphe III (p. 912) ; Art. 12 : son amendement, au premier alinéa de cet article, tendant à prévoir que les nouveaux taux du

remboursement forfaitaire prévus à l'article 298 quater du code général des impôts s'appliqueront « pour les ventes faites à partir du 1^{er} janvier 1969 » (p. 912, 913) ; cet amendement est réservé (p. 914) ; nouvelle rédaction de l'amendement ci-dessus : « pour les ventes faites à partir du 1^{er} juillet 1969 et jusqu'à la date à laquelle les taux de la T. V. A. seraient modifiés » (p. 916) ; Art. 6 septies (précédemment réservé) : son amendement tendant à supprimer cet article portant à 40 p. 100 la réfaction sur le taux intermédiaire de la T. V. A. pour le commerce du livre (p. 916, 917) ; Art. 12 bis : son amendement tendant à modifier le début du paragraphe I de cet article afin que, dès 1969, les associations syndicales autorisées puissent demander leur assujettissement à la taxe sur la valeur ajoutée (p. 918). — **Suite de la discussion** [27 novembre 1969]. — Observations sur l'interprétation donnée dans un article du journal *Le Figaro* sur les délibérations de la commission des finances (p. 959). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1969]. — **AFFAIRES ÉTRANGÈRES.** — **COOPÉRATION.** — Discussion générale (p. 1003). — Observations sur la diffusion et le transport des livres et journaux français à l'étranger (p. 1003). — **Suite de la discussion** [1^{er} décembre 1969]. — **ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE.** — Discussion générale (p. 1058, 1059). — Observations sur l'assimilation des anciens combattants bénéficiaires de l'ancien indice 170 aux personnels dont la situation va être améliorée. — **Suite de la discussion** [3 décembre 1969]. — **TRANSPORTS.** — I. — **SERVICES COMMUNS ET TRANSPORTS TERRESTRES.** — Examen des crédits. — Titre IV : amendement de M. Souquet tendant à réduire le crédit de ce titre de 100 millions de francs (suppression des lignes secondaires de la S. N. C. F.) (p. 1188, 1189) (p. 1192). — **Suite de la discussion** [6 décembre 1969]. — **OFFICE DE RADIO-DIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE ET INFORMATION.** — Discussion générale (p. 1367, 1371). — **Suite de la discussion** [9 décembre 1969]. — **SERVICES DU PREMIER MINISTRE.** — I. — **SERVICES GÉNÉRAUX.** — IX. — **COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN D'ÉQUIPEMENT ET DE LA PRODUCTIVITÉ.** — Discussion générale (p. 1558). — **COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR.** — Discussion des articles. — Art. 52 : son amendement tendant à supprimer cet article concernant l'imposition du locataire à l'expiration d'un contrat de crédit-bail (p. 1599, 1600) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 53 : son amendement tendant à supprimer cet article assujettissant à la taxe annuelle les voitures prises en location par des sociétés (p. 1600) ; le retire (p. 1601) ; Art. 59 A : son amendement tendant, pour l'alinéa 1 de l'article 5 de la loi du 28 décembre 1966, à préciser que les conditions mises à la sortie des capitaux dont les autorisations sont assorties auront dû être portées régulièrement à la connaissance des intéressés (p. 1603, 1604) ; le retire (*ibid.*) ; après l'article 65 : son amendement tendant à insérer un article additionnel relatif à la fermeture des lignes de chemin de fer (p. 1605) ; le retire (*ibid.*) ; son amendement tendant à insérer un article additionnel visant à faire assimiler les anciens combattants à certaines catégories de personnels de l'Etat (*ibid.*) ; le retire (*ibid.*). — Intervient, en qualité de rapporteur général de la commission des finances, dans la discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [12 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1666). — Discussion des articles. — Amendement de M. Coudé du Foresto tendant à insérer, après l'article 7, un article additionnel relatif à la récupération de la T. V. A. par les collectivités locales, sur les travaux d'électrification (p. 1667, 1668) ; Art. 7 ter : son amendement tendant à supprimer cet article relatif à la renonciation par les conseils municipaux à la taxe locale d'équipement sur certaines constructions (p. 1669) ; le retire (p. 1670) ; Après l'article 7 ter : son amendement tendant à insérer un article additionnel nouveau prévoyant un maximum au montant global des redevances que les agences financières de bassin sont autorisées à percevoir (p. 1670, 1671) ; Art. 10 : son amendement tendant à supprimer cet article validant, pour la période du 1^{er} septembre 1966 au 30 septembre 1967, les dispositions de l'arrêté du 29 juillet 1966 fixant les taux des cotisations d'assurances sociales à verser au titre de l'emploi des salariés placés sous le régime général, pour une partie des risques » (p. 1672) ; cet amendement ainsi que les articles 10, 14, 16 bis, 17 et 18 sont réservés (*ibid.*) ; Art. 10 bis : amendement de M. Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant à supprimer cet article (p. 1674) ; Art. 14 : son amendement tendant à supprimer cet article validant des nominations de fonctionnaires cassées par un arrêt du Conseil d'Etat ; Art. 16 bis : son amendement tendant à supprimer cet article relatif à l'intégration de trois attachés de la marine marchande dans le corps des agents supérieurs ; Art. 17 : son amendement tendant à supprimer cet article confirmant les tableaux d'avancement au titre des années 1958, 1959, 1960 pour la classe fonctionnelle du grade d'inspecteur divisionnaire de la répression des fraudes ; Art. 18 : son amendement tendant à supprimer cet article validant des nominations de charges d'enseignement

d'éducation physique et sportive ; discussion commune (p. 1684 à 1688). — Intervient, en qualité de rapporteur général de la commission des finances, dans la discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1969 [12 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1690). — Intervient, en qualité de rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire, dans la discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1970 [16 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1754 à 1757). — Intervient, en qualité de rapporteur général de la commission des finances, dans la discussion, en deuxième lecture, du projet de loi portant simplifications fiscales [17 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1805, 1806). — Prend part, en qualité de rapporteur général de la commission des finances, à la discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1969 [17 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1809, 1810). — Discussion des articles. Art. 7 : amendement de M. Coudé du Foresto (p. 1819) ; Art. 9 : amendement de M. Monichon (p. 1820) ; après l'article 10 : amendement de M. Delorme relatif au maintien de la taxe sur les miels (p. 1830). — Intervient, en qualité de rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire, dans la discussion des conclusions du rapport de la commission sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [18 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1878, 1879, 1880). — Intervient, en qualité de rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire, dans la discussion des conclusions du rapport de la commission sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1969 [19 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1937, 1938). — Discussion des articles Art. 10 : observations (p. 1942).

PELLERAY (M. PAUL) [Orne].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

Interventions :

Intervient dans la discussion du projet de loi modifiant la loi du 29 juillet 1925 relative à la réparation des dégâts causés par les sangliers dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle [20 novembre 1969]. — Discussion de l'article unique : amendement de M. Nuninger (p. 820). — Intervient dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [26 novembre 1969]. — Discussion des articles de la première partie du projet de loi. — Art. 12 : amendement de M. Pauzet tendant à assujettir obligatoirement les marchands de bestiaux à la T. V. A. (p. 915).

PELLETIER (M. JACQUES) [Aisne].

Est nommé secrétaire du Sénat [8 octobre 1969].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [8 octobre 1969].

Dépôt législatif :

Avis présenté au nom de la commission des affaires culturelles (services du Premier ministre : jeunesse, sports et loisirs) sur le projet de loi de finances pour 1970 adopté par l'Assemblée nationale [25 novembre 1969] (N° 57).

Interventions :

Intervient dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [25 novembre 1969]. — Discussion générale. — Observations sur le rôle économique de l'Etat (p. 860, 861). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1969]. — En qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, intervient dans la discussion générale du budget de la JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS (p. 1037 à 1039). — Observations ayant porté notamment sur l'insuffisance des crédits ; le principe du tiers temps ; la situation des inspecteurs départementaux de la jeunesse et des sports ; les maisons de jeunes et de la culture ; la formation d'animateurs à l'échelon national. — Examen des crédits. — Art. 25. — Titre IV. — Son amendement tendant à supprimer la totalité des crédits de ce titre afin de souligner l'insuffisance des crédits affectés à ce budget (p. 1049). — **Suite de la discussion** [2 décembre 1969]. — **EDUCATION NATIONALE.** — Discussion générale (p. 1129). — Observations ayant porté notamment sur la scolarisation ; la continuité de l'enseignement ; le développement des services d'orientation ; les classes pratiques ; l'insuffisance des crédits en matière d'équipement. — **Suite de la discussion** [9 décembre 1969]. — **SERVICES DU**

PREMIER MINISTRE. — I. — SERVICES GÉNÉRAUX. — IX. — COMMISARIAT GÉNÉRAL DU PLAN D'ÉQUIPEMENT ET DE LA PRODUCTIVITÉ. — Discussion générale (p. 1553, 1554). — Observations ayant porté notamment sur l'aménagement du bassin parisien. — COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR. — Discussion des articles. — Art. 54 : son amendement tendant à la fin du 1^{er} alinéa du § II de cet article, à remplacer les mots : « ... à concurrence du montant de 1.100 francs de rente », par les mots : « ... à concurrence du montant maximal des retraites mutualistes majorées par l'Etat au profit des anciens combattants et victimes de guerre » (p. 1601).

PEN (M. ALBERT) [Saint-Pierre et Miquelon].

Est nommé membre titulaire du comité directeur du fonds d'investissement pour le développement économique et social des territoires d'outre-mer [2 avril 1969].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du plan [8 octobre 1969].

Intervention :

Intervient dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [7 décembre 1969]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — IV — TERRITOIRES D'OUTRE-MER. — Discussion générale (p. 1424 à 1426). — Observations ayant porté notamment sur les problèmes économiques et sociaux de Saint-Pierre et Miquelon.

PERDEREAU (M. LUCIEN) [Loiret].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du plan [8 octobre 1969].

PERIDIER (M. JEAN) [Hérault].

Est nommé vice-président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [8 octobre 1969].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification de la convention de Vienne sur les relations diplomatiques, en date du 18 avril 1961, et la ratification de la convention de Vienne sur les relations consulaires, en date du 24 avril 1963 [30 octobre 1969] (N° 33).

Avis, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées (coopération), sur le projet de loi de finances pour 1970 adopté par l'Assemblée nationale [25 novembre 1969] (N° 59).

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale autorisant la ratification de l'accord créant une association entre la Communauté économique européenne et la République unie de Tanzanie, la République de l'Ouganda et la République du Kenya, signé à Arusha le 24 septembre 1969 [17 décembre 1969] (N° 137).

Question orale avec débat :

M. Jean Péridier demande à M. le Premier ministre de lui indiquer en vertu de quelles décisions et dans quelles conditions des troupes françaises ont été engagées dans des combats sur le territoire du Tchad [18 septembre 1969]. — Réponse [25 novembre 1969] (p. 842 et suivantes).

Interventions :

Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, à la discussion du projet de loi autorisant la ratification des conventions de Vienne sur les relations diplomatiques et consulaires [6 novembre 1969]. — Discussion générale (p. 680, 681, 682). — Prend la parole au cours du débat sur sa question orale concernant l'engagement de troupes françaises au Tchad [25 novembre 1969] (p. 842 à 845). — Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Pierre Brousse concernant la réparation des dommages causés par les calamités [16 décembre 1969] (p. 1774). — Intervient dans la discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1969 [17 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 10 quater : amendement de M. Filippi tendant à exempter des droits et taxes

sur le sucre les vigneronnes corses pour la chaptalisation des vins (p. 1832, 1833) ; art. 23 et Etat A : son amendement tendant, au titre IV de l'Etat A, à réduire le crédit affecté aux affaires étrangères (coopération) de 15.500.000 francs (intervention militaire au Tchad) (p. 1839, 1842, 1843) ; art. 25 : son amendement tendant à réduire les crédits de paiement inscrits à cet article de 33.300.000 francs (défense nationale — intervention au Tchad) (p. 1847, 1848). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, dans la discussion du projet de loi autorisant la ratification de l'accord d'association entre la Communauté économique européenne et la Tanzanie, l'Ouganda et le Kenya [18 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1885, 1886).

PETIT (M. GUY) [Pyrénées-Atlantiques].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [8 octobre 1969].

Interventions :

Intervient dans la discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre fiscal [18 septembre 1969]. — Discussion générale (p. 435). — Intervient dans la discussion du projet de loi relatif à la responsabilité des hôteliers [23 octobre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 2 : observations sur l'amendement de M. De Montigny tendant à supprimer le second alinéa de l'article 1954 du code civil, alinéa stipulant que « Les articles 1952 et 1953 ne s'appliquent ni aux objets faisant partie du chargement de véhicules et laissés sur place, ni aux animaux vivants. » (p. 599, 600). — Intervient dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [26 novembre 1969]. — Discussion des articles de la première partie du projet de loi. — Art. 2 : amendement de M. Pellenc — observations (p. 893). — Suite de la discussion [4 décembre 1969]. — INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS. — Discussion générale (p. 1273 à 1276). — Observations ayant porté notamment sur les ressources de remplacement de la taxe locale ; la taxe d'équipement ; la situation des collectivités locales au regard du budget de l'intérieur. — Suite de la discussion [9 décembre 1969]. — ÉQUIPEMENT ET LOGEMENT — a) TOURISME. — Discussion générale (p. 1540 à 1542). — Observations ayant porté notamment sur l'implantation des nouveaux hôtels ; l'hôtellerie et le tourisme saisonniers ; nos représentants à l'étranger ; la politique des congrès ; les patentes des loueurs en meublé.

PIALES (M. PAUL) [Cantal].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [8 octobre 1969].

Intervention :

Intervient dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [8 décembre 1969]. — DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET SCIENTIFIQUE. — Discussion générale (p. 1483, 1484). — Observations ayant porté notamment sur « la querelle des deux filières atomiques ».

PICARD (M. ANDRÉ) [Côte-d'Or].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

PINSARD (M. JULES) [Saône-et-Loire].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

Interventions :

Intervient dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [26 novembre 1969]. — Discussion des articles de la première partie du projet de loi — Après l'article 12 : son amendement tendant à ajouter un article additionnel visant à inclure les boissons d'origine agricole dans la liste des produits agricoles non transformés bénéficiant du taux réduit de la T. V. A. (p. 918). — Suite de la discussion [8 décembre 1969]. — AGRICULTURE. — Discussion générale (p. 1354, 1355) — observations sur l'établissement d'une prospective de l'économie agricole.

PINTON (M. AUGUSTE) [Rhône].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

Dépôts législatifs :

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête chargée d'étudier les conditions dans lesquelles l'Office de la radio-télévision française a été utilisé pendant la campagne référendaire, tout particulièrement le jour précédant le scrutin, dans le but d'influencer l'opinion publique dans le sens voulu par le Gouvernement sans qu'il existe aucune possibilité de contestation et de réponse [29 avril 1969] (n° 153).

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête devant déterminer dans quelle mesure et pour quel montant les fonds publics provenant des contributions payées par les citoyens ont été utilisés pour servir uniquement la campagne des partisans du projet de loi référendaire [29 avril 1969] (n° 154).

Interventions :

Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Roger Carcassonne relative à l'utilisation de l'O. R. T. F. par le Gouvernement en vue du référendum [8 avril 1969] (p. 144). — Intervient dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [26 novembre 1970]. — Discussion des articles de la première partie du projet de loi — Art. 6 bis : observations sur cet article concernant une simplification de la taxe sur la valeur ajoutée (p. 898, 899, 900). — Suite de la discussion [1^{er} décembre 1969]. — EQUIPEMENT. — Discussion générale (p. 1089 à 1091) — observations ayant porté notamment sur la politique nouvelle de construction d'autoroutes par des entreprises privées ; les autoroutes urbaines à péage ; la liaison Rhin-Méditerranée ; répond à M. Chalandon, ministre de l'équipement et du logement (p. 1093).

— Suite de la discussion [3 décembre 1969]. — TRANSPORTS. — I. — SERVICES COMMUNS ET TRANSPORTS TERRESTRES. — Discussion générale (p. 1178) — observations ayant porté notamment sur la réforme de la S. N. C. F. ; (p. 1184). — Examen des crédits. — Titre IV : explique son vote sur l'amendement de M. Pierre Brousse (participation de l'Etat au déficit de la R. A. T. P.) (p. 1192).

PIOT (M. JACQUES) [Yonne].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [8 octobre 1969].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [8 octobre 1969].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification de la convention concernant la compétence judiciaire et l'exécution des décisions en matière civile et commerciale, ainsi que du protocole et de la déclaration joints, signés à Bruxelles le 27 septembre 1968 [13 novembre 1969] (n° 49).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif à l'application de certains traités internationaux [11 décembre 1969] (n° 103).

Interventions :

Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du projet de loi autorisant la ratification de la convention sur la compétence judiciaire signée à Bruxelles le 27 septembre 1968 [20 novembre 1969]. — Discussion générale (p. 816, 817). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion du projet de loi relatif à l'application de certains traités internationaux [16 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1793, 1794).

PLEVEN (M. RENÉ), garde des sceaux, ministre de la justice (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Donne lecture, au Sénat, d'une déclaration du Gouvernement [26 juin 1969] (p. 317 à 323). — Intervient dans la discussion

de la proposition de loi relative à certaines dispositions concernant les sociétés [27 juin 1969]. — Discussion des articles. — Art. 4 : observations (p. 329). — Prend part à la discussion du projet de loi portant amnistie [27 juin 1969]. — Discussion générale (p. 332, 333). — Discussion des articles. — Art. 3 : son amendement tendant, à la fin de cet article, après les mots : « l'autorité de l'Etat », à ajouter les mots : « à la condition que les infractions n'aient pas entraîné la mort ou des blessures ou infirmités de l'espèce définie au troisième alinéa de l'article 309 du code pénal » (p. 334) ; Art. 8 : observations (p. 335, 336) ; Art. 11 : observations sur la rectification des casiers judiciaires pour des condamnations prononcées par des juridictions étrangères (p. 336) ; Art. 13 : amendement de M. Le Bellegou (p. 337) ; Art. 14 : amendement de M. Le Bellegou tendant à supprimer les deux derniers alinéas de cet article relatif à l'amnistie des sanctions disciplinaires ou professionnelles (p. 337, 338) ; répond aux observations de M. Gargar (p. 339) ; Art. 20 : amendement de M. Fernand Chatelain : observations (p. 340) ; amendement de M. Namy : observations (ibid.) ; avant l'article 25 : amendement de M. Le Bellegou : observations (p. 341, 342) ; amendement de M. Le Bellegou tendant, après l'article 25, à insérer un article additionnel 25 bis : observations sur la réintégration et les situations résultant des événements d'Algérie et sur la situation des journalistes de l'O. R. T. F. (p. 342, 343) ; déclare cet amendement irrecevable (p. 344) ; à l'issue de ce débat, remercie le Sénat pour le climat de coopération dans lequel s'est déroulée la discussion de cet important projet (p. 345). — Donne lecture à la tribune du Sénat d'une déclaration de politique générale du Gouvernement [16 septembre 1969] (p. 390 à 395). — Est entendu au cours du débat sur la question orale de M. Marcihacy relative à la situation de la magistrature [14 octobre 1969] (p. 518 à 522). — Prend part à la discussion du projet de loi relatif à la protection juridique des rapatriés [21 octobre 1969]. — Discussion générale (p. 571, 572). — Discussion des articles. — Art. 1^{er} : observations (p. 573) ; art. 2 : amendement de M. Le Bellegou (p. 573, 574) ; répond à M. Marcihacy (sort des prêts d'honneur accordés par l'Etat, puis rétrocédés à des organismes, aux fins d'exécution) (p. 574) ; sous-amendement de M. Souquet tendant à étendre les dispositions de cet article aux créances des sociétés privées et des particuliers (p. 575) ; Art. 4 : amendement de M. Le Bellegou (p. 576) ; Art. 5 : amendement rédactionnel de M. Le Bellegou (p. 577). — Suite de la discussion [22 octobre 1969]. — Art. 6 : son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article afin de préciser que « toutes les sûretés réelles y compris celles fournies par un autre que le débiteur, garantissant les obligations prévues à l'article 2, cessent de produire effets » (p. 584, 585) ; Art. 7 : amendement de M. Le Bellegou (p. 587) ; amendement de M. Le Bellegou tendant à remplacer le 2^e alinéa de cet article par un nouvel alinéa stipulant que « toute partie intéressée peut demander au tribunal qu'il soit à nouveau statué en cas de changement dans la situation respective des parties » (p. 588) ; Art. 8 : amendement de M. Dailly (p. 589) ; Art. 8 bis nouveau : amendement de M. Le Bellegou (ibid.) ; après l'article 9 : amendement de M. Carrier (p. 590) ; après l'article 10 : amendement de M. Nayrou (p. 591) ; Art. 5 (deuxième délibération) : son amendement tendant à rédiger comme suit cet article : « Les dispositions de la présente loi font obstacle à la poursuite de toute procédure d'exécution en cours au jour de son entrée en vigueur. En outre, les actes ou formalités auxquels il aurait été procédé cessent de produire leurs effets et, s'ils ont été mentionnés sur un registre public, leur radiation est opérée dans les conditions prévues aux alinéas 2 et suivants de l'article 6. Il n'est porté atteinte ni à la validité des ventes et adjudications ni à celle des paiements, déjà intervenus » (p. 591) ; sur l'ensemble (p. 592). — Intervient dans la discussion de la proposition de loi concernant les opérations et transactions sur des immeubles et des fonds de commerce [13 novembre 1969]. — Discussion générale (p. 739). — Discussion des articles. — Art. 2 : son sous-amendement tendant à supprimer le dernier alinéa de cet article stipulant « qu'un décret en Conseil d'Etat déterminera les modalités d'application du présent article » et à préciser que ce décret d'application sera pris pour l'ensemble de la loi (p. 740) ; Art. 4 : son amendement tendant à rédiger comme suit cet article : « Toute personne habilitée à entrer en rapport avec le public en vue d'une négociation, d'une entremise, d'un démarchage ou en vue de prendre des engagements au nom des personnes visées à l'article 1^{er} est soumise aux dispositions du titre I^{er} bis nouveau de la présente loi. Les personnes ainsi habilitées justifient de leur qualité et de l'étendue de leurs pouvoirs dans les conditions fixées par décret en Conseil d'Etat » (p. 741) ; Art. 4 bis (nouveau) : son amendement tendant à insérer cet article concernant les obligations des personnes visées à l'article 1^{er} qui sont appelées à recevoir ou à détenir des fonds (p. 741) ; Art. 4 ter (nouveau) : amendement de M. Chauby : observations sur l'impression en caractères facilement lisibles des clauses précisant les conditions de

rémunération des intermédiaires (p. 742); Art. 4 quinquies nouveau: amendement de M. Chauty (ibid.); Art. 6: son amendement tendant à rédiger comme suit le premier alinéa de cet article: « Nul ne peut entreprendre une des opérations visées à l'article 1^{er} s'il a fait l'objet de l'une des condamnations énumérées à l'article 1^{er} de la loi du 30 août 1947 relative à l'assainissement des professions commerciales et industrielles ou d'une condamnation à une peine d'emprisonnement sans sursis pour l'une des infractions ci-après » (p. 744); Art. 14 bis (nouveau): amendement de M. Chauty soutenu par M. Molle: observations sur le dernier alinéa de cet article additionnel (p. 745); Art. 15 bis (nouveau): son amendement tendant à insérer cet article stipulant que « les conditions d'application de la présente loi seront fixées par décret en Conseil d'Etat » (p. 746); Art. 16: son sous-amendement tendant à une nouvelle rédaction du deuxième alinéa de l'amendement de M. Chauty relatif aux dispositions transitoires (p. 747). — Intervient dans la discussion de la proposition de loi tendant à modifier certaines dispositions du code civil sur la reconnaissance des enfants naturels [20 novembre 1969]. — Discussion générale (p. 814, 815); dans la discussion de la proposition de loi tendant à modifier l'article 15 de la loi du 29 juillet 1881 relatif à l'usage du papier blanc pour l'impression des affiches [20 novembre 1969]. — Discussion générale (p. 816). — Intervient dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [27 novembre 1969]. — JUSRICE. — Discussion générale (p. 989 à 994). — Intervient dans la discussion du projet de loi relatif à l'application de certains traités internationaux [16 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1795, 1796). — Intervient dans la discussion, en deuxième lecture, de la proposition de loi concernant certaines opérations et transactions sur des immeubles et des fonds de commerce [19 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1923); dans la discussion de la proposition de loi relative à la prescription des actions concernant les baux à loyer [19 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1925). — Discussion des articles. — Art. 4: amendement de M. Bruyneel: observations (p. 1926).

POHER (M. ALAIN) [Val-de-Marne].

Président du Sénat (élu le 2 octobre 1968).

En cette qualité, préside la séance du 2 avril 1969 et déclare ouverte la deuxième session ordinaire du Sénat pour 1968-1969. — Prononce l'éloge funèbre de M. Alfred Dehé, sénateur du Nord, et de M. Henri Longchambon, sénateur représentant les Français établis hors de France [2 avril 1969] (p. 92, 93). — Fait part de son télégramme adressé au Sénat américain à l'annonce du décès du général Eisenhower [2 avril 1969] (p. 93). — Son allocution sur la situation sociale et sur le référendum tendant à approuver le projet de loi relatif à la création des régions et à la rénovation du Sénat [2 avril 1969] (p. 94 à 96). — Préside la séance du 8 avril 1969.

Conformément à l'article 7 de la Constitution, M. Alain Poher, président du Sénat, a exercé provisoirement les fonctions de Président de la République du 28 avril jusqu'au 19 juin 1969.

En qualité de président du Sénat, donne lecture d'un message de M. Georges Pompidou, Président de la République [25 juin 1969] (p. 312, 313); à l'issue de cette séance, exprime, au nom du Sénat, ses vœux au nouveau Président de la République pour le succès de sa mission dans l'intérêt de la France et de la République. — Préside la séance du 26 juin 1969; la séance du 27 juin 1969. — Préside la séance du 16 septembre et, conformément aux articles 29 et 30 de la Constitution, déclare ouverte la session extraordinaire du Sénat. — Prononce l'éloge funèbre de M. Emile Aubert, sénateur des Basses-Alpes [16 septembre 1969] (p. 388, 389). — Préside la séance du 18 septembre 1969. — Prononce l'éloge funèbre de M. Léon Rogé, sénateur de la Seine-Maritime [18 septembre 1969] (p. 422, 423). — Préside la séance du 2 octobre 1969 et déclare ouverte la première session ordinaire 1969-1970 du Sénat. — Préside la séance du 8 octobre 1969; la séance du 9 octobre 1969; la séance du 21 octobre 1969; la séance du 23 octobre 1969; la séance du 30 octobre 1969. Au cours de cette séance, souhaite la bienvenue au Sénat au président du Sénat du Chili, M. Thomas Pablo. — Préside la séance du 13 novembre 1969; la séance du 18 novembre 1969; la séance du 21 novembre 1969; la deuxième séance du 25 novembre 1969; la séance du 26 novembre 1969; la séance du 27 novembre 1969; la séance du 28 novembre 1969; la séance du 1^{er} décembre 1969; la séance du 2 décembre 1969; la séance du 3 décembre 1969; la séance du 4 décembre 1969; la séance 6 décembre 1969; la séance du 7 décembre 1969; la séance du 9 décembre 1969; la séance du 15 décembre 1969; la séance du 16 décembre 1969; la séance du 19 décembre 1969; la séance du 20 décembre 1969. — Son allocution à l'occasion de la clôture de la pre-

mière session ordinaire du Sénat pour 1969-1970 [20 décembre 1969] (p. 1953 à 1955).

Est élu délégué représentant la France à l'Assemblée unique des Communautés européennes [18 décembre 1969].

POIGNANT (M. FERNAND) [Sarthe].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [8 octobre 1969].

Interventions :

Intervient dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [2 décembre 1969]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale (p. 1146, 1147). — Observations ayant porté notamment sur les bourses de l'enseignement technique et sur la construction d'un collège d'enseignement technique à Saint-Calais. — Suite de la discussion [3 décembre 1969]. — TRANSPORTS. — I. — SERVICES COMMUNS ET TRANSPORTS TERRESTRES. — Discussion générale (p. 1181, 1182). — Observations sur la fermeture des lignes secondaires.

PONS (M. BERNARD), Secrétaire d'Etat à l'agriculture (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Répond à la question orale de M. Raoul Vadepied relative à la répercussion de la dévaluation du franc et de la réévaluation du mark sur le Marché commun agricole [4 novembre 1969] (p. 656); à la question orale de M. André Dulin sur l'abattage de vaches laitières (p. 657, 658). — Intervient dans la discussion du projet de loi modifiant la loi du 29 juillet 1925 relative à la réparation des dégâts causés par les sangliers dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle [20 novembre 1969]. — Discussion générale (p. 818). — Discussion de l'article unique: amendement de M. Nuninger (p. 820). — Intervient dans la discussion du projet de loi relatif aux allocations familiales des agriculteurs dans les départements d'outre-mer [11 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1632). — Intervient dans la discussion du projet de loi relatif au recouvrement des cotisations des régimes de protection sociale agricole [11 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1634, 1635). — Discussion des articles. — Art. 1^{er}: amendements rédactionnels de M. d'Andigné (p. 1635): amendements de M. d'Andigné (p. 1636); Art. 2: amendement de M. d'Andigné (p. 1637); son sous-amendement tendant, dans l'amendement de M. d'Andigné, à remplacer les mots: « le ministre de l'agriculture », par les mots: « l'autorité administrative désignée par le ministre de l'agriculture » (ibid.); Art. 4: son sous-amendement tendant à maintenir les deux premiers alinéas de l'article 1080 relatifs aux assujettis qui n'ont pas adhéré à la caisse de mutualité sociale agricole (p. 1638); Art. 4 bis (nouveau): amendement de M. d'Andigné (p. 1639). — Intervient dans la discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1969 [17 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 10: amendement de M. Nuninger tendant à exonérer de la taxe les défrichements exécutés sur les immeubles expropriés puis cédés dans les conditions prévues par l'article 41 de l'ordonnance du 23 octobre 1958 (p. 1826); amendement de M. Monichon tendant à soustraire les peupleraies au champ d'application de la présente loi (p. 1826, 1827); amendement de M. Monichon (p. 1827); amendement de M. Monichon tendant à réduire de moitié la taxe de défrichement à l'hectare (p. 1828); amendement de M. Monichon tendant à donner un délai d'un an ferme pour le paiement de la taxe de défrichement (ibid.); amendement de M. Monichon relatif à l'utilisation des ressources de la taxe (p. 1829); Après l'article 10: amendement de M. Delorme relatif au maintien de la taxe sur les miels (p. 1830); Art. 10 ter: observations sur le déclassement des vins d'appellation (p. 1831); Art. 10 quater: amendement de M. Filippi. — Observations (p. 1833). — Intervient dans la discussion de la proposition de loi relative au statut des vins d'Alsace [20 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1950, 1951).

POROI (M. ALFRED) [Polynésie française].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [8 octobre 1969].

Intervention :

Intervient dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [7 décembre 1969]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — IV. — TERRITOIRES D'OUTRE-MER. — Discussion générale (p. 1423, 1424). — Observations ayant porté notamment sur les crédits

du F. I. D. E. S. ; la réforme des institutions ; la lutte contre les taudis et l'aménagement de la zone urbaine de Papeete ; le litige opposant la S. A. C. E. M. au syndicat des hôteliers ; la situation des auxiliaires de la gendarmerie.

PORTMANN (M. GEORGES) [Gironde].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre fiscal [19 septembre 1969].

Est nommé vice-président de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation. [8 octobre 1969].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1970 [9 décembre 1969].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [12 décembre 1969].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1969 [17 décembre 1969].

Dépôts législatifs :

Rapport fait, au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale autorisant l'approbation de la convention fiscale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Congo, ensemble le protocole et l'échange de lettres joints, signés à Brazzaville le 13 novembre 1967 [8 octobre 1969] (n° 1).

Rapport fait, au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale autorisant la ratification de la convention entre la France et l'Irlande tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu, signée à Paris le 21 mars 1968 [8 octobre 1969] (n° 2).

Rapport fait, au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale autorisant l'approbation de la convention fiscale entre la France et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur les revenus, signée à Londres le 22 mai 1968 [8 octobre 1969] (n° 3).

Rapport fait, au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire tendant à éliminer les doubles impositions et à établir des règles d'assistance mutuelle administrative en matière fiscale, ensemble le protocole et les trois échanges de lettres joints, signés à Alger le 2 octobre 1968 [9 décembre 1969] (n° 100).

Rapport fait, au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale autorisant la ratification de l'avenant à la convention du 21 juillet 1959 entre la République française et la République fédérale d'Allemagne en vue d'éviter les doubles impositions et d'établir des règles d'assistance administrative et juridique réciproque en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune ainsi qu'en matière de contributions des patentes et de contributions foncières, signé à Bonn le 9 juin 1969 [18 décembre 1969] (n° 153).

Interventions :

Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des finances, dans la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de la convention franco-algérienne sur les doubles impositions** [12 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1664, 1665). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des finances, dans la discussion du **projet de loi autorisant la ratification de l'avenant à la convention fiscale franco-allemande** [19 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1917).

POUDONSON (M. ROGER) [Pas-de-Calais].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel du règlement et d'administration générale [8 octobre 1969].

Dépôt législatif :

Rapport fait, au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, tendant à modifier la loi n° 51-59 du 18 janvier 1951 relative au nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement [16 septembre 1969] (n° 183).

Interventions :

Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion, en **deuxième lecture**, de la **proposition de loi relative au nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement** [23 octobre 1969]. — Discussion générale (p. 600, 601). — Discussion des articles. — Art. 1^{er} : son amendement tendant à rédiger comme suit cet article : « La première phrase du dernier alinéa de l'article 2 de la loi du 18 janvier 1951 est modifiée comme suit : sont assimilés aux prêteurs de deniers les garants qui interviennent en qualité de caution, de donneur d'aval ou d'endosseur dans l'octroi des crédits d'équipement », (p. 601) ; Art. 2 : son amendement tendant à supprimer la dernière phrase du dernier alinéa du texte proposé pour l'article 3 de la loi du 18 janvier 1951 ; à compléter le texte proposé pour ce même article 3 par les deux alinéas suivants : « Lorsque la livraison du matériel intervient après la date prévue dans le contrat ou si elle n'est pas faite au lieu primitivement fixé, les créances inscrites deviendront de plein droit exigibles si le débiteur n'a pas fait connaître, dans les quinze jours de cette livraison, au créancier nanti la date ou le lieu auquel elle est intervenue. Le nantissement ne pourra être opposé aux tiers si, dans la quinzaine de l'avis à lui notifié ou dans la quinzaine du jour où il aura eu connaissance de la date ou du lieu de la livraison, le créancier nanti n'a pas requis du greffier du tribunal où a été prise l'inscription du nantissement que mention soit faite de cette date ou de ce lieu en marge de ladite inscription. » (p. 602). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [3 décembre 1969]. — DÉPENSES MILITAIRES. — Examen des crédits. — Art. 28 : son amendement tendant à une réduction de 181.778.000 francs ayant pour effet d'annuler les opérations prévues au centre d'expérimentation du Pacifique en 1970 pour la réalisation d'explosions thermo-nucléaires (p. 1230). **Suite de la discussion** [8 décembre 1969]. — DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET SCIENTIFIQUE. — Discussion générale (p. 1490 à 1493). — Observations ayant porté notamment sur la situation des houillères du bassin du Nord. — Est entendu, au nom de M. Pierre Schiélé, lors de la réponse de M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à la question orale de M. Pierre Schiélé sur la **réglementation du titre de conseil fiscal** [16 décembre 1969] (p. 1750).

PRÉLOT (M. MARCEL) [Doubs].

Est nommé vice-président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [8 octobre 1969].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, modifiant certaines dispositions du code électoral [7 mai 1969] (n° 161).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification de la convention sur la reconnaissance mutuelle des sociétés et personnes morales, signée à Bruxelles le 28 février 1969 [8 décembre 1969] (n° 91).

Interventions :

Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion, en **deuxième lecture**, du **projet de loi modifiant certaines dispositions du code électoral** [7 mai 1969]. — Discussion générale (p. 243, 244). — Intervient dans la discus-

sion du projet de loi autorisant la ratification de la convention sur la reconnaissance mutuelle des sociétés et personnes morales [11 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1640, 1641).

PRÊTRE (M. HENRI) [Haute-Saône].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

PROST (M. PIERRE) [Essonne].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [8 octobre 1969].

Dépôt législatif :

Rapport, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à proroger le délai prévu à l'article 3 de la loi du 19 octobre 1919 portant déclassement de l'enceinte de la place de Lille [19 décembre 1969] (n° 161).

Intervention :

Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion de la proposition de loi tendant à proroger le délai prévu à l'article 3 de la loi du 19 octobre 1919 portant déclassement de l'enceinte de la place de Lille [19 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1933, 1934).

R

RAPUZZI (Mlle Irma) [Bouches-du-Rhône].

Est nommée membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [8 octobre 1969].

Est nommée membre de la commission centrale de classement des débits de tabac [20 novembre 1969].

Est nommée membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [12 décembre 1969].

Interventions :

Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Fernand Lefort relative aux revendications des commerçants et artisans [18 novembre 1969] (p. 795). — Intervient dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [25 novembre 1969]. Discussion générale (p. 878). — *Suite de la discussion* [2 décembre 1969]. — En qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans la discussion générale du budget de l'Éducation nationale (p. 1110 à 1112). — Observations ayant porté notamment sur les crédits ; l'enseignement technique ; la révision de la loi Astier. — *Suite de la discussion* [3 décembre 1969]. — TRANSPORTS. — I. — SERVICES COMMUNS ET TRANSPORTS TERRESTRES. — Discussion générale (p. 1180). — Observations sur les subventions à accorder aux réseaux des transports en commun de province. — *Suite de la discussion* [8 décembre 1969]. — TRANSPORTS. — III. — MARINE MARCHANDE. — Discussion générale (p. 1460, 1461). — Observations sur la situation de la marine marchande, notamment dans le département des Bouches-du-Rhône. — *Suite de la discussion* [16 décembre 1969]. — CONCLUSIONS DU RAPPORT DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE (p. 1769).

RASTOIN (M. JACQUES) [Bouches-du-Rhône].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [8 octobre 1969].

RAYBAUD (M. JOSEPH) [Alpes-Maritimes].

Est nommé représentant du Sénat au sein de la commission chargée d'examiner les problèmes posés par la répartition des responsabilités publiques entre l'État et les diverses collectivités locales, en remplacement de M. Jacques Masteau [13 mai 1969].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre fiscal [19 septembre 1969].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [8 octobre 1969].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [12 décembre 1969].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1969 [17 décembre 1969].

Dépôt législatif :

Avis, présenté au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de la convention franco-italienne relative à l'alimentation en eau de la commune de Menton et du protocole annexe, signés à Paris le 28 septembre 1967 [6 mai 1969] (n° 158).

Questions orales :

M. Joseph Raybaud attire l'attention de *M. le ministre de l'équipement et du logement* sur la situation très préoccupante dans laquelle se trouvent les riverains des deux rives de la vallée du Var inférieur, sur une longueur de 25 kilomètres, du fait des bouleversements apportés dans le lit de ce fleuve côtier par des extractions massives de sables et graviers, que les dispositions d'arrêtés préfectoraux, trop souvent non respectés, ne peuvent réglementer. Considérant que cette situation menace non seulement les endiguements, déjà affouillés, en de nombreux points sur une grande partie du territoire des communes de Nice, Colomars, Castagniers, Saint-Blaise, Saint-Martin-du-Var et La Roquette-sur-Var pour la rive gauche, et Saint-Laurent-du-Var, La Gaude et Gattières sur la rive droite, mais également perturbe un usage normal des eaux provenant de la nappe alluviale du Var pour la desserte de terrains dont la vocation naturelle est agricole ; constatant que cette situation met aussi en péril les pompages de nappe alluviale concernant la ville de Nice, mis en place en 1929-1930 avec un débit de 900 litres par seconde et ceux du syndicat intercommunal de la rive droite du Var, en cours d'exécution, dont la mission est d'assurer la desserte des agglomérations côtières de Menton à Antibes, soit près de 600.000 habitants ; constatant qu'il en est de même pour les pompages du syndicat intercommunal de Levens, Contes et L'Escarène (travaux terminés depuis fin janvier 1968) et du syndicat de La Gravière (travaux en cours), et de la desserte par gravitation des usagers du canal de la rive droite du Var, créée il y a plus de soixante-dix ans ; considérant que la prévision de déplacements éventuels de ces divers pompages à 25 kilomètres en amont de l'embouchure du Var au confluent de ce fleuve côtier avec la rivière l'Estéron ne peut qu'aggraver les inquiétudes du présent au regard d'une baisse du lit du fleuve allant par endroit de trois mètres à sept mètres, il lui demande de bien vouloir envisager l'ouverture d'une enquête sur les faits susdésignés et de la confier à la haute instance de son département ministériel : le conseil général des ponts et chaussées [8 avril 1969] (N° 914). — Réponse [13 mai 1969] (p. 258, 259, 260).

M. Joseph Raybaud demande à *M. le ministre d'État chargé des affaires sociales* de bien vouloir donner les raisons pour lesquelles la commission administrative du centre hospitalier de Nice ne peut plus pratiquement se réunir, certains de ses membres n'ayant pas été renouvelés depuis le 1^{er} janvier dernier [13 mai 1969] (N° 918). — Retrait par son auteur [14 octobre 1969].

M. Joseph Raybaud expose à *M. le ministre de l'intérieur* que les circulaires n° 566 du 13 décembre 1968 et n° 57 du 4 février 1969 ont modifié sensiblement les bases de calcul du taux des subventions pour les travaux de distribution d'eau. Auparavant, l'aide de l'État était fonction du prix de vente du mètre cube d'eau facturé ; quand ce prix était inférieur à 0,60 franc, la commune urbaine n'avait pas droit à la subvention. Actuellement, la subvention est calculée en tenant compte du prix moyen du mètre cube d'eau produit ; les fuites sur réseau malheureusement inévitables, surtout dans les réseaux anciens, et les cessions gratuites interviennent dans l'évaluation du prix moyen de production et ont pour résultat d'en abaisser le

montant ramené au mètre cube. De nombreuses communes se trouveront ainsi en dessous du seuil de 0,60 franc, qui est resté inchangé, perdant ainsi le droit à subvention. Il est vrai qu'elles peuvent y remédier en obtenant l'autorisation d'augmenter le prix de vente du mètre cube, ce qui n'est pas recommandable, ce dernier étant déjà alourdi, notamment par les incidences des redevances de bassin. Dans ces conditions, il lui demande quelles mesures pratiques il compte prendre afin de permettre aux communes de bénéficier de l'aide de l'Etat sans les obliger pour autant à augmenter le prix de vente de l'eau. [25 juin 1969] (N° 927). — Réponse [14 octobre 1969] (p. 507, 508).

M. Joseph Raybaud considère que les déclarations de M. le ministre de l'équipement et du logement, au cours des débats budgétaires devant le Parlement ont remis en cause, pour l'immédiat, le financement admis par l'Etat de la construction de l'autoroute urbaine Nord de Nice sur une longueur de 10,800 kilomètres entre les vallées du Var et du Paillon. En raison de l'importance vitale pour la desserte routière de la Côte d'Azur que représente la réalisation de ce projet, inscrit au V^e Plan, déclaré d'utilité publique par décret du 27 juillet 1969, par le département des Alpes-Maritimes et la ville de Nice, à concurrence de 45 p. 100, il lui demande de bien vouloir lui préciser ses intentions sur les moyens de financement qu'il envisage pour remplacer l'aide de l'Etat primitivement admise et devenue aujourd'hui défailante, afin de ne pas retarder plus longtemps la mise en chantier de ces travaux dont l'exécution ne saurait être plus longtemps différée [18 décembre 1969] (N° 966).

Interventions :

Intervient, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des finances, dans la discussion du projet de loi autorisant l'approbation en eau de la commune de Menton [6 mai 1969]. — Discussion générale (p. 207, 208). — Est entendu lors de la réponse de M. Philippe Dechartre, secrétaire d'Etat à l'équipement et au logement, à sa question orale n° 914 (cf. supra) [13 mai 1969] (p. 259, 260). — Est entendu lors de la réponse de M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, à sa question orale n° 927 (cf. supra) [14 octobre 1967] (p. 507, 508). — Intervient, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [4 décembre 1969]; INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS. — Discussion générale (p. 1258 à 1262). — Observations ayant porté notamment sur les crédits du ministère; la sécurité publique; la police nationale; les subventions d'équipement affectées aux collectivités locales pour la réalisation de leurs équipements; les finances locales.

REPIQUET (M. GEORGES) [La Réunion].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [8 octobre 1969].

RESTAT (M. ETIENNE) [Lot-et-Garonne].

Est nommé vice-président de la commission des affaires économique et du plan [8 octobre 1969].

Question orale avec débat :

M. Etienne Restat indique à M. le ministre de l'agriculture que les informations qu'il a fournies au Sénat, lors du débat budgétaire, l'orientation qu'il entend donner à la politique agricole française et les perspectives agricoles dégagées à la conférence de La Haye ont rassuré, en partie les agriculteurs et tous ceux qui sont préoccupés de l'avenir de l'agriculture française.

Conscient des difficultés qui vont accompagner, dans les prochains mois, la nécessaire mutation de l'agriculture française et du délai indispensable à la prise de conscience des solutions qui s'imposeront, il lui demande d'exposer au Sénat, au début de la prochaine session ordinaire du Parlement, les résultats déjà obtenus et le plan d'action à moyen et à long terme que devrait adopter le Gouvernement pour permettre un règlement définitif du problème agricole français dans le cadre national et dans le cadre du Marché commun [20 décembre 1969].

Intervention :

Intervient, au nom de la commission des affaires économiques et du plan, dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [26 novembre 1969]. — Discussion des articles de la

première partie du budget. — Après l'article 15 : son amendement tendant à ajouter un article additionnel stipulant que « les éleveurs de veaux dont la production annuelle est inférieure à 100 animaux sont exonérés de la contribution des patentes » (p. 924); le retire (ibid.).

REY (M. HENRY), ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des départements et territoires d'outre-mer (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Intervient dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [7 décembre 1969]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — III. — DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER. — Discussion générale (p. 1415 à 1419). — Observations ayant porté notamment sur la situation économique et sociale des D.O.M.; les migrations; l'économie sucrière; l'industrialisation; la réforme foncière; les activités agricoles; l'application dans les D.O.M. de la loi du 28 décembre 1967 sur la régulation des naissances; le problème de la banane; les exploitations forestières. — IV. — TERRITOIRES D'OUTRE-MER. — Discussion générale (p. 1427 à 1432). — Observations sur la situation économique et sociale des T.O.M.; répond aux observations présentées sur le développement de l'équipement culturel à Saint-Pierre et Miquelon; la situation des Afars et des Issas; l'enseignement aux Nouvelles-Hébrides; les crédits du F.I.D.E.S. pour les Comores et la Polynésie française; la lutte contre les taudis dans la zone urbaine de Papeete; les communications, le problème de l'eau potable dans les îles Wallis et Futuna; le problème des communications routières, aériennes et téléphoniques de la Nouvelle-Calédonie, celui de l'habitat et de la formation professionnelle. — Intervient dans la discussion du projet de loi relatif aux allocations familiales des agriculteurs dans les départements d'outre-mer [11 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1632, 1633).

RIBEYRE (M. PAUL) [Ardèche].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [8 octobre 1969].

Est nommé membre de la commission de contrôle chargée d'examiner l'état d'exécution du V^e Plan de développement économique et social en matière d'équipement sanitaire et social [19 décembre 1969].

Intervention :

Intervient, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances (santé publique), dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [8 décembre 1969]. AFFAIRES SOCIALES. — SANTÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ SOCIALE. — Discussion générale (p. 1497 à 1500). — Observations ayant porté notamment sur la recherche médicale; l'enseignement; l'action sanitaire et l'aide sociale.

ROGÉ (M. LÉON) [Seine-Maritime].

Décédé le 12 septembre 1969. — Eloge funèbre prononcé par M. Alain Poher, président du Sénat, le 18 septembre 1969.

Question orale :

M. Léon Rogé attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la jeunesse et des sports, sur les conséquences graves qu'entraînent l'insuffisance du budget de la jeunesse et des sports, notamment à l'occasion du concours de recrutement au professorat d'éducation physique. Il lui rappelle qu'il y a actuellement 1.518 candidats pour les 1.100 postes mis au concours, ce qui implique l'éviction a priori de 26 p. 100 des candidats ayant terminé leurs études. Il lui demande : 1° comment il envisage l'avenir pour ceux-ci; 2° quelles solutions il envisage afin de résoudre le problème humain posé aux 900 auxiliaires qui exercent déjà cette fonction depuis plusieurs années, tenant compte que les postes mis en concours ne sont pas des créations budgétaires; 3° de l'informer des mesures qu'il entend prendre pour assurer un débouché aux 8.000 étudiants en éducation physique actuellement en cours de formation. Il insiste sur la gravité d'une telle situation, qui suscite chez ces derniers une inquiétude et un mécontentement légitimes [6 mai 1969] (N° 916).

ROMAINE (M. EUGÈNE) [Creuse].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [8 octobre 1969].

ROTINAT (M. VINCENT) [Indre].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [8 octobre 1969].

ROUBERT (M. ALEX) [Alpes-Maritimes].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre fiscal [19 septembre 1969].

Est nommé président de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [8 octobre 1969].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1970 [9 décembre 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1969 [17 décembre 1969].

ROUGERON (M. GEORGES) [Allier].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [8 octobre 1969].

Interventions :

Explique son vote sur le **projet de loi portant amnistie** [27 juin 1969] (p. 344). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1969** [17 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 1^{er} A : *explique son vote sur l'amendement de M. Gaudon tendant à supprimer cet article relatif à la création de sociétés agréées pour le financement des télécommunications* (p. 1815).

S

SAMBRON (M. MAURICE) [Loire-Atlantique].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

SAUVAGE (M. JEAN) [Maine-et-Loire].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [8 octobre 1969].

Intervention :

Intervient dans la discussion du **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [12 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Après l'article 10 : *son amendement tendant à insérer un article additionnel validant les examens sanctionnant les études du premier cycle, subis dans divers établissements d'enseignement supérieur au cours de l'année universitaire de 1968-1969* (p. 1672, 1673).

SCHIELÉ (M. PIERRE) [Haut-Rhin].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [8 octobre 1969].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif à la rémunération du personnel communal [4 novembre 1969] (n° 36).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale sur le projet de loi, adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, relatif à la rémunération et à l'avancement du personnel communal [7 décembre 1969] (n° 90).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi modifiant l'article 14 de la loi n° 69-3 du 3 janvier 1969 relative à l'exercice des activités ambulantes et au régime applicable aux personnes circulant en France sans domicile ni résidence fixe [19 décembre 1969] (n° 158).

Question orale :

M. Pierre Schiélé expose à **M. le ministre de l'économie et des finances** que l'article 39 de la loi de finances rectificative n° 62-873 du 31 juillet 1962 a posé le principe d'une réglementation du titre de conseil ou de conseiller fiscal et stipulé que les modalités d'application de cette réglementation seront fixées par décret. A une question écrite posée par **M. Richards**, député, il a été répondu (*Journal officiel*, Débats A. N. du 5 mai 1966, p. 1807, question n° 13612) que « la date de la publication de ce décret ne pouvait encore être précisée, puisque les autres départements ministériels intéressés devaient être consultés, chacun en ce qui concerne ». Deux ans après cette réponse et six ans après l'intervention de la loi, il lui demande s'il est enfin en mesure d'annoncer la parution prochaine du décret d'application en question [18 novembre 1969] (n° 958). — Réponse [16 décembre 1969] (p. 1750).

Interventions :

Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion du **projet de loi relatif à la rémunération du personnel communal** [6 novembre 1969]. — Discussion générale (p. 670, 671). — Discussion des articles. — Art. 1^{er} : *son amendement rédactionnel* (p. 674) ; *son amendement tendant, dans le 2^e alinéa du texte présenté pour l'article 510 du code de l'administration communale, à supprimer la référence à l'avis du ministre de l'économie et des finances (ibid.)* ; le retire (*ibid.*) ; Art. 1^{er} bis : *son amendement tendant à modifier le texte du point de vue de la notation pour la deuxième phrase du 3^e alinéa de l'article 519 du code de l'administration communale* (p. 675) ; Art. 1^{er} ter nouveau : *son amendement tendant à insérer cet article ainsi conçu : « L'alinéa 1^{er} de l'article 517 du code de l'administration communale est modifié comme suit : « il est procédé, sur le plan départemental, par la commission paritaire intercommunale, à une péréquation générale des notes » (ibid.)* ; Art. 2 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de l'article 616 du code de l'administration communale concernant les dispositions intéressant le personnel à temps non complet* (p. 676) ; *sous-amendement de M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur* (p. 677) ; *sous-amendement de M. Descours Desacres soutenu par M. Bertaud (ibid.)* ; *son amendement tendant à rédiger comme suit l'intitulé du projet de loi : « Projet de loi relatif à la rémunération et à l'avancement du personnel communal » (ibid.)*. — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [2 décembre 1969]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale (p. 1146). — Observations ayant porté notamment sur la formation des maîtres. — **Suite de la discussion** [9 décembre 1969]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — I. — SERVICES GÉNÉRAUX. — IX. — COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN D'ÉQUIPEMENT ET DE LA PRODUCTIVITÉ. — Discussion générale (p. 1555 à 1557). — Observations ayant porté notamment sur la liaison Rhin-Rhône. — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion, en deuxième lecture, du **projet de loi relatif à la rémunération et à l'avancement du personnel communal** [11 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1639). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion du **projet de loi relatif à l'exercice des activités ambulantes** [19 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1934).

SCHLEITER (M. FRANÇOIS) [Meuse].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [8 octobre 1969].

Interventions :

Prend la parole pour rendre hommage à la mémoire du général Eisenhower [2 avril 1969] (p. 93). — En qualité de président du groupe des républicains indépendants, remercie **M. le président René Pleven**, ministre de la justice, et la commission des lois, à l'occasion du débat sur le **projet de loi portant amnistie** [27 juin 1969] (p. 345). — Explique son vote sur le **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre fiscal** [18 septembre 1969] (p. 448, 449). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [1^{er} décembre 1969]. — ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Examen des

crédits — Art. 58 B — (p. 1082). — **Suite de la discussion** [3 décembre 1969]. — TRANSPORTS. — I. — SERVICES COMMUNS ET TRANSPORTS TERRESTRES. — Discussion générale (p. 1176). — **Suite de la discussion** [6 décembre 1969]. — OFFICE DE RADIO-DIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE ET INFORMATION. — Discussion générale (p. 1367). — **Suite de la discussion** [9 décembre 1969]. — Explique son vote sur l'ensemble du projet de loi de finances pour 1970 (p. 1609). — Intervient dans la discussion du projet de loi portant modification de diverses dispositions du code minier [11 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 16 : son amendement tendant à insérer un article additionnel 71-4 bis du code minier stipulant que « les dispositions des articles 71 à 71-4 sont également applicables aux installations utilisant des produits miniers importés » (p. 1623, 1624) ; Art. 22 : observations (p. 1626). — Intervient dans la discussion du projet de loi portant création d'une contribution sociale de solidarité [17 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 1^{er} : amendement de M. Sambron, soutenu par M. Guillard, tendant à préciser que le taux de la contribution sera appliqué au chiffre d'affaires diminué du montant des exportations réalisées par l'entreprise (p. 1852, 1853). — Intervient dans la discussion du projet de loi tendant à faciliter l'accès des officiers à des emplois civils [19 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1930).

SCHMAUS (M. GUY) [Hauts-de-Seine].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du plan [8 octobre 1969].

Interventions :

Intervient dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [28 novembre 1969]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS. — Discussion générale (p. 1043, 1044). — Observations ayant porté notamment sur l'institution du tiers temps pédagogique dans l'enseignement primaire et sur l'insuffisance des équipements sportifs. — Observations sur l'éducation physique et sportive en République démocratique allemande (p. 1048). — **Suite de la discussion** [8 décembre 1969]. DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET SCIENTIFIQUE. — Discussion générale (p. 1489, 1490). — Observations ayant porté notamment sur la politique industrielle du Gouvernement. — Intervient dans la discussion du projet de loi relatif à l'actionnariat ouvrier à la Régie nationale des usines Renault [18 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1894, 1895). — **Suite de la discussion** [20 décembre 1969]. — CONCLUSIONS DU RAPPORT DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — Explique son vote sur l'ensemble (p. 1952).

SCHMITT (M. ROBERT) [Moselle].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [8 octobre 1969].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1970 [9 décembre 1969].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [12 décembre 1969].

Interventions :

Intervient dans la discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre fiscal [18 septembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 4 : observations sur les mesures propres à favoriser l'épargne populaire (p. 438). — Intervient, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances (coopération), dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [28 novembre 1969]. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — COOPÉRATION. — Discussion générale (p. 1003 à 1005). — Observations ayant porté notamment sur le fonds d'action conjoncturelle ; le problème du personnel d'assistance technique ; l'association française des volontaires du progrès ; la politique de coopération avec les pays africains et malgache. — **Suite de la discussion** [1^{er} décembre 1969]. — EQUIPEMENT. — Examen des crédits. — Titre III ; Art. 25 : observations sur l'axe Paris-Est (p. 1103, 1104). — **Suite de la discussion** [2 décembre 1969]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale (p. 1124 à 1126). — Observations sur la création de postes dans le département de la Moselle ; la rentrée scolaire en Moselle ; le manque de locaux ; le fonctionnement de la médecine scolaire.

SCHUMANN (M. MAURICE), ministre d'Etat chargé des affaires sociales (cabinet de M. Maurice Couve de Murville des 10 et 12 juillet 1968).

Intervient dans la discussion, en deuxième lecture, de la proposition de loi tendant à porter à quatre semaines la durée minimum des congés payés [7 mai 1969]. — Discussion générale (p. 227, 228). — Répond à la question orale de M. Paul Guillard concernant la protection par l'Etat du sauveteur d'une personne en danger [13 mai 1969] (p. 252, 253) ; à la question orale de M. Jacques Duclos relative aux prestations de vieillesse (p. 253, 254).

Ministre des affaires étrangères (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Intervient dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [28 novembre 1969]. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — COOPÉRATION. — Discussion générale (p. 1000, 1001) ; répond à M. Caillavet (p. 1010) ; à M. Boucheny (p. 1018, 1019) ; répond aux observations présentées sur la politique étrangère du Gouvernement (p. 1025 à 1031) ; observations sur la déclaration de M. Armengaud avant les négociations de La Haye (p. 1033, 1034).

SEMPÉ (M. ABEL) [Gers].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des formes armées [8 octobre 1969].

Interventions :

Intervient dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [26 novembre 1969]. — Discussion des articles de la première partie du projet de loi. — Art. 6 bis : observations sur l'uniformisation des taux de la T. V. A. sur le plan européen (p. 900) ; Art. 12 : observations sur les taux du remboursement forfaitaire (p. 913) ; explique son vote sur l'amendement de M. Pauzet, tendant à assujettir obligatoirement les marchands de bestiaux à la T. V. A. (p. 915). — **Suite de la discussion** [2 décembre 1969]. — EDUCATION NATIONALE. — Examen des crédits. — Art. 25. — Titre III : observations sur la circulaire du 4 août 1969 qui tend à constituer un corps académique de professeurs d'enseignement général des collèges (p. 1156, 1157). — **Suite de la discussion** [6 décembre 1969]. — AGRICULTURE. — Discussion générale (p. 1385, 1386). — Observations ayant porté notamment sur le plan Mansholt et Vedel ; l'avenir européen de l'agriculture ; le problème viticole et celui de l'armagnac ; répond à M. Duhamel, ministre de l'agriculture (p. 1396).

SINSOUT (M. CHARLES) [Dordogne].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [8 octobre 1969].

SOLDANI (M. EDOUARD) [Var].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères de la défense et des forces armées [8 octobre 1969].

SOUDANT (M. ROBERT) [Marne].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [8 octobre 1969].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création d'une contribution de solidarité au profit de certains régimes de protection sociale des travailleurs non salariés [17 décembre 1969].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du salaire minimum garanti et création d'un salaire minimum de croissance [17 décembre 1969].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la Régie nationale des usines Renault [18 décembre 1969].

Est nommé membre de la commission de contrôle chargée d'examiner l'état d'exécution du V^e Plan de développement économique et social en matière d'équipement économique et social [19 décembre 1969].

Dépôt législatif :

Avis, présenté au nom de la commission des affaires sociales (prestations sociales agricoles), sur le projet de loi de finances pour 1970 adopté par l'Assemblée nationale [25 novembre 1969] (n° 60).

Intervention :

Intervient, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales, dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [6 décembre 1969]. — BUDGET DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES. — Discussion générale (p. 1400). — Examen des crédits. — *Son amendement tendant à insérer un article additionnel stipulant qu'il ne pourra être perçu aucune cotisation au titre du fonds d'action sociale de l'A. M. E. X. A. tant que les textes d'application de l'article 65 de la loi de finances pour 1968 n'auront pas été publiés* (p. 1402) ; le retire (*Ibid.*).

SOUFFLET (M. JACQUES) [Yvelines].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [8 octobre 1969].

Interventions :

Est entendu au cours du débat sur la question orale de M. Roger Carcassonne relative à l'utilisation de l'O. R. T. F. par le Gouvernement en vue du référendum [8 avril 1969] (p. 130, 131). — Prend la parole pour un rappel au règlement [29 avril 1969] (p. 177). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [12 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Après l'article 7 *ter* : amendement de M. Pelleuc (p. 1671).

SOUQUET (M. MARCEL) [Aude].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [8 octobre 1969].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de la loi n° 66-509 du 12 juillet 1966 modifiée relative à l'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles [15 décembre 1969].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création d'une contribution de solidarité au profit de certains régimes de protection sociale des travailleurs non salariés [17 décembre 1969].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du salaire minimum garanti et création d'un salaire minimum de croissance [17 décembre 1969].

Est nommé membre de la commission de contrôle chargée d'examiner l'état d'exécution du V^e Plan de développement économique et social en matière d'équipement sanitaire et social [19 décembre 1969].

Dépôt législatif :

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de la convention internationale du travail n° 105 concernant l'abolition du travail forcé, adoptée à Genève le 25 juin 1957 [6 novembre 1969] (n° 44).

Interventions :

Est entendu au cours du débat sur la question orale de M. Marcel Brégégère relative à la **réforme du crédit agricole** [21 octobre 1969] (p. 563, 564). — Intervient dans la discussion du projet de loi relatif à la **protection juridique des rapatriés** [21 octobre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 2 : *son sous-amendement tendant à étendre les dispositions de cet article aux créances des sociétés privées et des particuliers* (p. 574). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des

affaires sociales, à la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de la convention internationale du travail concernant l'abolition du travail forcé, adoptée à Genève le 25 juin 1957** [13 novembre 1969]. — Discussion générale (p. 733, 734). Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [1^{er} décembre 1969]. — ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Discussion générale (p. 1072 à 1074). — Observations ayant porté notamment sur l'octroi de la qualité de combattant aux anciens d'Algérie décorés de la Légion d'honneur ou de la Croix de la valeur militaire ; la situation des cheminots anciens combattants ; l'égalisation des pensions des déportés politiques sur celles des déportés résistants ; la réalisation de la parité des pensions. — Examen des crédits. — Après l'article 58 B : *son amendement tendant à insérer un article additionnel destiné à étendre aux déportés politiques la parité des pensions d'invalidité avec les pensions des déportés résistants* (p. 1081). — *Suite de la discussion* [3 décembre 1969]. — TRANSPORTS. — I. — SERVICES COMMUNS ET TRANSPORTS TERRESTRES. — Discussion générale (p. 1178, 1179), observations ayant porté notamment sur la fermeture des lignes secondaires et sur la réforme de la S. N. C. F. — Examen des crédits. — Titre IV : *son amendement tendant à réduire le crédit de ce titre de 100 millions de francs pour protester contre la suppression des lignes secondaires de la S. N. C. F.* (p. 1188). — *Suite de la discussion* [6 décembre 1969]. — AGRICULTURE. — Discussion générale (p. 1350 à 1352). — Observations ayant porté notamment sur les problèmes intéressant la viticulture. — *Suite de la discussion* [9 décembre 1969]. — AFFAIRES SOCIALES. — SANTÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ SOCIALE — Discussion générale (p. 1515, 1516). — Observations (p. 1524, 1525) sur la construction et le développement du centre national de la transfusion sanguine. — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant modification de la loi du 12 juillet 1966 relative à l'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles** [15 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 2 : *son amendement tendant à modifier le paragraphe 2 du texte concernant l'article 3 de la loi du 12 juillet 1966 tendant à permettre à tous les chauffeurs de taxi d'être affiliés au régime général* (p. 1726). — Intervient dans la discussion des **conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1970** [16 décembre 1969] (p. 1756). — Discussion des articles. — Art. 58 A : observations sur les crédits prévus pour permettre de célébrer le vingt-cinquième anniversaire de la victoire (p. 1763, 1764).

SURAN (M. CHARLES) (Haute-Garonne).

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [8 octobre 1969].

Interventions :

Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Marcel Brégégère relative à la **réforme du crédit agricole** [21 octobre 1969] (p. 561). — Intervient, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [1^{er} décembre 1969]. — EQUIPEMENT. — Discussion générale (p. 1083 à 1085). — Observations ayant porté notamment sur les services généraux du ministère ; les voies navigables ; les ports et les routes.

T**TAILHADES (M. EDGAR) [Gard].**

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [8 octobre 1969].

Intervention :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [2 décembre 1969]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale (p. 1121 à 1123).

TAITTINGER (M. PIERRE-CHRISTIAN) [Paris].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères de la défense et des forces armées [8 octobre 1969].

Dépôts législatifs :

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, modifiant la loi du 9 avril 1935 fixant le statut du personnel des cadres actifs de l'armée de l'air [6 novembre 1969] (n° 45).

Avis, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées (armées : section Air), sur le projet de loi de finances pour 1970 adopté par l'Assemblée nationale [25 novembre 1969] (n° 59).

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, modifiant la loi n° 67-1115 du 21 décembre 1967 relative aux corps militaires des ingénieurs de l'armement et des ingénieurs des études et techniques d'armement [12 décembre 1969] (n° 127).

Interventions :

Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, dans la discussion du projet de loi modifiant la loi du 9 avril 1935 fixant le statut du personnel des cadres actifs de l'armée de l'air [13 novembre 1969]. — Discussion générale (p. 749, 750). — Intervient, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères (section Air), dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [3 décembre 1969]. — DÉPENSES MILITAIRES. — Discussion générale (p. 1211, 1212). — Observations ayant porté sur les programmes aéronautiques militaires. — Intervient dans la discussion en deuxième lecture du projet de loi relatif à la responsabilité des hôteliers [11 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 2 : observations sur l'amendement de M. De Montigny tendant à maintenir l'application des articles 1952 et 1953 du code civil au chargement des véhicules et de l'exclure en ce qui concerne les animaux vivants (p. 1644). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, dans la discussion du projet de loi modifiant la loi du 21 décembre 1967 relative aux corps militaires des ingénieurs de l'armement et des ingénieurs des études et techniques d'armement [19 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1928).

TALAMONI (M. LOUIS) [Val-de-Marne].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre fiscal [19 septembre 1969].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation [8 octobre 1969].

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre fiscal [18 septembre 1969]. — Discussion générale (p. 428 à 431). — Discussion des articles. — Art. 3 : son amendement tendant à supprimer cet article qui reconduit une disposition législative ayant pour objet de doubler la taxe sur les véhicules à moteur de 8 CV et plus (p. 437) ; Art. 6 : amendement de M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant à supprimer cet article relatif au contrôle des transferts de capitaux vers l'étranger (p. 445). — Suite de la discussion [20 septembre 1969]. — Explique son vote sur les conclusions du rapport de la commission mixte paritaire (p. 466). — Explique son vote sur le projet de loi portant simplifications fiscales [21 novembre 1969] (p. 837, 838). — Intervient dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [25 novembre 1969]. — Discussion générale (p. 878). — Suite de la discussion [26 novembre 1969]. — Discussion des articles de la première partie du projet de loi. — Art. 1^{er} : son amendement, tendant après l'article 1^{er}, à ajouter un article additionnel visant : 1° à frapper d'un prélèvement exceptionnel de 30 p. 100 les spéculateurs sur le montant des sommes, valeurs et titres même transférés à l'étranger ; 2° à demander au Gouvernement de déposer, avant le 15 décembre, un projet de loi modifiant la base de calcul de l'impôt sur les sociétés (p. 889) ; Après l'article 1^{er} bis : son amendement tendant, après l'article 1^{er} bis, à ajouter un article additionnel ainsi rédigé : « Les plus-values réalisées par les personnes physiques à la suite de la modification des parités monétaires sur les sommes, valeur et titre exportés depuis le

1^{er} juin 1968 sont soumises à l'impôt sur le revenu des personnes physiques dans les conditions fixées pour cet emploi. Ces dispositions sont applicables aux plus-values réalisées par les sociétés visées à l'article 8 du code général de impôts dans les conditions prévues à cet article. Quand les plus-values ont été réalisées par les sociétés ou autres personnes morales définies à l'article 206 du code général des impôts, elles sont assujetties à l'impôt sur les sociétés ; elles feront l'objet d'une déclaration distincte et seront redevables d'une taxe supplémentaire de 30 p. 100 » (p. 890) ; son amendement tendant à insérer un article additionnel visant à reviser les bases d'imposition des petits et moyens contribuables, ainsi que le calcul de l'impôt sur le revenu des retraités (p. 891) ; Après l'article 3 : son amendement tendant à insérer un article additionnel visant à exonérer de la cote mobilière les travailleurs retraités âgés de plus de 65 ans et ceux de plus de 60 ans reconnus incapables au travail, qui ne sont pas imposables à l'impôt sur le revenu (p. 894, 895). — Suite de la discussion [8 décembre 1969]. — TRANSPORTS. — III. — MARINE MARCHANDE. — Discussion générale (p. 1454 à 1456) en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, présente ses observations sur : la flotte de commerce ; les pêches maritimes ; le régime social des marins. — Suite de la discussion [9 décembre 1969]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — I. — SERVICES GÉNÉRAUX. — IX. — COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN D'ÉQUIPEMENT ET DE LA PRODUCTIVITÉ. — Examen des crédits. — Titre III. — Observations sur les agréments d'installation ou d'extension des entreprises industrielles de la région parisienne (p. 1560). — COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR. — Discussion des articles. — Art. 56 : son amendement tendant à étendre les dispositions de l'article 1609 quinquies, § II, du code des impôts, aux petits patentés et aux entreprises occupant moins de cinquante ouvriers (p. 1602) ; explique son vote sur l'ensemble du budget (p. 1607).

TERRÉ (M. HENRI) [Aube].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [8 octobre 1969].

Dépôt législatif :

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de loi, adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, relative au placement des artistes du spectacle [27 juin 1969] (n° 182).

Interventions :

Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires sociales, dans la discussion, en deuxième lecture, de la proposition de loi relative au placement des artistes du spectacle [16 octobre 1969]. — Discussion générale (p. 534). — Discussion des articles. — Art. 1^{er} : son amendement tendant, au 1^{er} alinéa de cet article, à remplacer les mots : « visés à l'article 29 t du livre I^{er} », par les mots : « visés à l'article 29 s du livre I^{er} » (p. 535) ; Art. 4 : observations (ibid.) ; amendement de M. Descours Desacres (ibid., p. 536) ; son amendement tendant, au dernier alinéa de cet article, à étendre aux associés commanditaires l'incompatibilité actuelle prévue à l'encontre des seuls associés commandités (p. 536) ; Art. 5 : (ibid.) ; Art. 7 bis (ibid.) ; Art. 10 : son amendement tendant à rédiger comme suit cet article : « Les articles 79, 88 et 89 à 98 du livre premier du code du travail ne sont pas applicables aux agents et agences artistiques régis par la présente loi. L'autorité municipale surveille les agences artistiques, leurs succursales et leurs bureaux annexes pour y assurer le maintien de l'ordre et les prescriptions de l'hygiène. » (p. 536, 537).

THIOLERON (M. LOUIS) [Cantal].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [8 octobre 1969].

TINANT (M. RENÉ) [Ardennes].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [8 octobre 1969].

Interventions :

Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Roger Carcassonne relative à l'utilisation de l'O. R. T. F. par le Gouvernement en vue du référendum [8 avril 1969] (p. 144). —

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [6 décembre 1969]. — AGRICULTURE. — Discussion générale (p. 1352 à 1354). — Observations ayant porté notamment sur l'enseignement agricole et en particulier sur le manque de matériel au collège agricole de Charleville-Mézières. — Intervient au cours du débat sur la question orale de M. le général Antoine Béthouart relative à la **protection de la nature et à la politique en matière de parcs nationaux** [16 décembre 1969] (p. 1777 à 1779).

TINAUD (M. JEAN-LOUIS) [Basses-Alpes].

Intervention :

Prend la parole pour un rappel au règlement [29 avril 1969] (p. 177).

Secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Son allocution à l'occasion de sa nomination de secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement [24 juin 1969] (p. 286).

Cessation du mandat sénatorial 22 juillet 1969.

Associe le Gouvernement à l'hommage rendu par M. Alain Poher, président du Sénat, à la mémoire de M. Emile Aubert, sénateur des Basses-Alpes [16 septembre 1969] (p. 389). — Associe le Gouvernement à l'hommage rendu par M. Alain Poher, président du Sénat, à la mémoire de M. Léon Rogé, sénateur de la Seine-Maritime [18 septembre 1969] (p. 423). — Donne lecture du décret portant clôture de la session extraordinaire ouverte le 16 septembre 1969 [20 septembre 1969] (p. 468). — Intervient dans la discussion des **projets de loi portant approbation des trois conventions fiscales passées entre la France et le Congo, la France et l'Irlande, la France et le Royaume-Uni** [16 octobre 1969] (p. 545). — Répond à la question orale de M. Louis Jung concernant le paiement de la **T. V. A. pour les travaux des collectivités locales** [21 octobre 1969] (p. 553); aux questions orales de M. Gargar relatives : 1° au **paiement des primes à certains personnels des ponts et chaussées** (p. 554); 2° à l'**application d'une référence indiciaire au salaire de certains personnels des ponts et chaussées** (*ibid.*); à la question orale de M. André Aubry relative à la **situation de l'emploi dans l'industrie aéronautique** (p. 554, 555); à la question orale de M. Fernand Lefort concernant l'**imprescriptibilité des crimes de guerre nazis** (p. 556); à la question orale de M. Octave Bajoux sur l'**urgence de travaux d'hydraulique agricole dans la région du Nord** (p. 557, 558). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la responsabilité des hôteliers** [23 octobre 1969]. — Discussion générale (p. 599). — Discussion des articles. — Art. 1^{er} : **amendement rédactionnel de M. de Montigny** (*ibid.*); dans la discussion, en deuxième lecture, de la **proposition de loi relative au nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement** [23 octobre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 1^{er} : **amendement de M. Poudonson** (p. 601); Art. 2 : **amendement de M. Poudonson** (p. 602). — Répond à la question orale de M. Emile Durieux sur les **conséquences de l'augmentation des charges des agriculteurs** [28 octobre 1969] (p. 623, 624 et 625); aux questions orales de M. Gargar relatives : 1° à la **situation économique et sociale à la Guadeloupe** (p. 625, 626); 2° aux **frais de déplacement des fonctionnaires dans les départements d'outre-mer** (p. 626); à la question orale de M. Jean Nayrou concernant les **conditions de la rentrée scolaire au collège d'enseignement secondaire de Foix** (p. 626, 627); à la question orale de M. Jean Colin sur la **sélection des entreprises chargées de l'installation de bâtiments scolaires préfabriqués** (p. 628, 629). — Intervient dans la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de quatre accords de sécurité sociale entre la France et la Tchécoslovaquie** [30 octobre 1969]. — Discussion générale (p. 641). — Répond à la question orale de M. André Méric relative à la **situation de la poudrerie nationale de Toulouse** [4 novembre 1969] (p. 658, 659); à la question orale de M. Serge Boucheny concernant la **situation de l'industrie spatiale** (p. 660); à la question orale de Mme Catherine Lagatu sur l'**organisation des loisirs et le fonctionnement des cantines le samedi dans les écoles primaires** (p. 661); à la question orale de Mme Marie-Hélène Cardot concernant la **situation des maîtres d'éducation physique dans les C. E. G. et C. E. S.** (p. 662); à la question orale de M. Robert Laucournet relative à l'**exonération des redevances de location des compteurs électriques** (p. 662, 663). — Intervient dans la discussion du **projet de loi autorisant la ratification des conventions de Vienne sur les relations diplomatiques et**

consulaires [6 novembre 1969]. — Discussion générale (p. 682); dans la discussion du **projet de loi autorisant la ratification d'une convention consulaire entre la France et la Bulgarie** (p. 683). — Intervient dans la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de la convention internationale du travail concernant l'abolition du travail forcé, adoptée à Genève le 25 juin 1957** [13 novembre 1969]. — Discussion générale (p. 734, 735). — Répond à la question orale de M. Pierre Barbier sur le **transfert aux collectivités locales de dépenses d'entretien de routes** [18 novembre 1969] (p. 770); à la question orale de M. Robert Bruyneel concernant la **mise à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale de la proposition de loi sur les élections partielles** (p. 771); à la question orale de M. Marcel Darou concernant la **mise à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale de la proposition de loi reconnaissant la qualité de combattant aux militaires ayant servi en Afrique du Nord** (p. 772); à la question orale de M. Roger Delagnes sur la **pollution des grands fleuves** (p. 773, 774); à la question orale de M. Jean Deguise relative à l'**extension des priorités de fournitures d'électricité en cas de grèves** (p. 774); à la question orale de M. Yvon Coudé du Foresto concernant la **nouvelle conception de l'équipement nucléaire civil** (p. 774, 775); à la question orale de Mme Catherine Lagatu sur le **temps d'antenne réservé aux partis et aux syndicats** (p. 776). — Intervient dans la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation des amendements à la convention pour l'établissement d'une organisation européenne pour la recherche nucléaire** [20 novembre 1969]. — Discussion générale (p. 811); dans la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de l'accord franco-suisse concernant la station d'épuration des eaux usées des régions de Bâle et de Saint-Louis-Huningue** [20 novembre 1969]. — Discussion générale (p. 812); dans la discussion du **projet de loi autorisant la ratification de la convention sur la compétence judiciaire signée à Bruxelles le 27 septembre 1968** [20 novembre 1969]. — Discussion générale (p. 817, 818). — Intervient dans le débat sur la question orale de M. Jean Péridier concernant l'**engagement de troupes françaises au Tchad** [25 novembre 1969] (p. 846 à 849). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [27 novembre 1969]. — LÉGIION D'HONNEUR. — Discussion générale (p. 974, 975). — ORDRE DE LA LIBÉRATION. — Discussion générale (p. 975). — **Suite de la discussion** [6 décembre 1969]. — OFFICE DE RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE ET INFORMATION. — Discussion générale (p. 1368 à 1371); (p. 1377 à 1380). — Examen des crédits. — Art. 55 : **amendement de M. Diligent tendant à modifier le 2° alinéa de cet article afin que le produit des redevances ne puisse, en dehors de la taxe sur la valeur ajoutée, être soumis à aucune autre imposition** (p. 1381, 1382); Art. 65 : **amendement de M. Diligent tendant à supprimer cet article qui reconnaît à l'O. R. T. F. qualité pour percevoir les redevances et les contreparties financières de ses prestations** (p. 1383). — Intervient dans la discussion, en deuxième lecture, du **projet de loi relatif à la rémunération et à l'avancement du personnel communal** [11 décembre 1969] (p. 1639, 1640). — Intervient dans la discussion du **projet de loi autorisant la ratification de la convention sur la reconnaissance mutuelle des sociétés et personnes morales** [11 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1641). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant extension aux territoires d'outre-mer des dispositions complétant l'article 11 du code pénal** [11 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1642); dans la discussion du **projet de loi portant extension à certains territoires d'outre-mer des dispositions de l'article 445 du code pénal** [11 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1643); dans la discussion, en deuxième lecture, du **projet de loi relatif à la responsabilité des hôteliers** [11 décembre 1969] (p. 1644); dans la discussion de la **proposition de loi tendant à compléter l'article 851 du code rural relatif au versement de l'indemnité due au preneur sortant** [11 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1645, 1646). — Discussion de l'article unique : **observations sur l'amendement de M. Bajoux et sur l'amendement de M. Molle** (p. 1647); **observations sur l'amendement de M. Molle** (p. 1648); dans la discussion de la **proposition de loi tendant à modifier les articles 127 et 151 de la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales** [11 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1649). — Intervient dans la discussion du **projet de loi autorisant la ratification des accords de Yaoundé** [15 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1714, 1715). — Répond aux questions orales de M. Louis Gros relatives aux **dépenses pour la scolarisation d'enfants français frontaliers** [16 décembre 1969] (p. 1748, 1749); à la **prolongation de mesures en faveur des Français rapatriés** (p. 1749); à la question orale de M. Pierre Schiélé sur la **réglementation du titre de conseil fiscal** (p. 1750); à la question orale de M. Jacques Carat concernant la **construction de palais de justice dans la région parisienne** (p. 1751); à la discussion de la question orale de M. Jean Nayrou relative à la **représentation des parents d'élèves dans les comités de ramassage scolaire** (p. 1751); à la

question orale de M. Emile Durieux relative à la **construction de classes primaires et maternelles par les communes** (p. 1752) ; à la question orale de M. Edouard Bonnefous relative à la **pollution atmosphérique de la région nantaise** (p. 1753). — **Son allocution à l'occasion de la clôture de la première session ordinaire du Sénat pour 1969-1970** [20 décembre 1969] (p. 1956).

TOURNAN (HENRI) [Gers].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre fiscal [19 septembre 1969].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [8 octobre 1969].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1970 [9 décembre 1969].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [12 décembre 1969].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1969 [17 décembre 1969].

Interventions :

Explique son vote sur le **projet de loi de finances rectificative pour 1969** [7 mai 1969] (p. 242, 243). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre fiscal** [18 septembre 1969]. — Discussion des articles. — Art. 3 : *son amendement tendant à supprimer cet article qui reconduit une disposition législative ayant pour objet de doubler la taxe sur les véhicules à moteur de 8 CV et plus* (p. 437). — **Suite de la discussion** [20 septembre 1969] ; explique son vote sur les conclusions du rapport de la commission mixte paritaire (p. 466). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [25 novembre 1969]. — Discussion générale (p. 861 à 865). — **Suite de la discussion** [4 décembre 1969]. — INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS. — Examen des crédits. — Art. 25. — Titre IV : observations sur l'aide à apporter aux rapatriés âgés. — **Suite de la discussion** [9 décembre 1969] en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans la discussion générale du budget du MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES. — I. — CHARGES COMMUNES (p. 1561 à 1563). — II. — SERVICES FINANCIERS. — Discussion générale (p. 1565). — Observations sur la suppression de perceptions en milieu rural ; explique son vote sur l'ensemble du projet de loi de finances pour 1970 (p. 1608). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [12 décembre 1969]. Discussion des articles. — Après l'article 9 : *son amendement tendant à insérer un article additionnel visant à interdire l'imputation, sur les pensions servies par les régimes de retraites complémentaires, des majorations des rentes viagères constituées auprès de la caisse nationale de prévoyance* (p. 1671) ; le retire (*ibid.*). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant diverses dispositions concernant la réassurance** [12 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1691).

TRAVERT (M. RENÉ) [Manche].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [8 octobre 1969].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création d'une contribution de solidarité au profit de certains régimes de protection sociale des travailleurs non salariés [17 décembre 1969].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du salaire minimum et création d'un salaire minimum de croissance [17 décembre 1969].

TRORIAL (M. JACQUES), **secrétaire d'Etat à l'éducation nationale** (cabinet de M. Maurice Couve de Murville des 10 et 12 juillet 1968).

Répond à la question orale de M. Fernand Chatelain concernant la **hausse des loyers** [6 mai 1969] (p. 200, 201) ; à la question orale de M. Marcel Gargar relative à l'**extension à la Guadeloupe du bénéfice de l'allocation de logement** (p. 202) ; aux questions orales de M. Hector Viron sur : 1° **la création de postes dans l'académie de Lille** ; 2° **la situation de la faculté des sciences de Lille** (p. 203, 204, 205).

V

VADEPIED (M. RAOUL) [Mayenne].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

Question orale :

M. Raoul Vadepied demande à **M. le ministre de l'agriculture** quelle est, à la suite de la dévaluation du franc français et de la réévaluation de fait du mark allemand, la situation du marché commun agricole et la référence au prix des produits agricoles par rapport à l'unité de compte [8 octobre 1969] (N° 938) — Réponse [4 novembre 1969] (p. 656, 657).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Bernard Pons, secrétaire d'Etat à l'agriculture, à sa **question orale n° 938** (*cf. supra*) [4 novembre 1969] (p. 656, 657). — Intervient, au nom de la commission des affaires économiques et du Plan dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [26 novembre 1969]. — Discussion des articles de la première partie du projet de loi. Art. 12 *ter* nouveau : *son amendement tendant à ajouter cet article additionnel visant à abroger l'article 520 quinquiés du code général des impôts exonérant les établissements hospitaliers pour leurs achats de viandes aux fournisseurs non assujettis* (p. 922) ; Après l'article 15 : *amendement de M. Restat* (p. 924). — **Suite de la discussion** [5 décembre 1969]. — AGRICULTURE. — Discussion générale (p. 1337 à 1339). Observations ayant porté notamment sur la loi d'orientation foncière ; le projet de loi rendant obligatoire le paiement du lait à la qualité ; la situation des départements sinistrés par sécheresse de 1969 ; l'encadrement du crédit ; la participation de la caisse nationale du crédit dans l'opération Genvrain ; le déblocage des crédits de subvention pour les bâtiments d'élevage et d'adduction d'eau ; l'encadrement du crédit au regard des crédits pour le développement des contrats d'élevage et des prêts d'élevage et d'engraissement pour la production porcine ; le marché commun. — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant création d'une contribution sociale de solidarité** [17 décembre 1969]. — Discussion des articles. — Art 1^{er} : *son amendement tendant à insérer avant l'avant-dernier alinéa de l'article 33 présenté pour compléter l'ordonnance du 23 septembre 1967, un nouvel alinéa visant à exonérer de la contribution « Les sociétés visées à l'article 1144 du code rural quelle que soit leur forme juridique »* (p. 1851).

VALEAU (M. AMÉDÉE) [Guadeloupe].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

Intervention :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [7 décembre 1969]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — III. — DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER. — Discussion générale (p. 1412, 1413). Observations sur la situation économique et sociale ; la protection du marché de la banane.

VASSOR (M. JACQUES) [Indre-et-Loire].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [8 octobre 1969].

Intervention :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [6 décembre 1969]. — AGRICULTURE. — Discussion

générale (p. 1355, 1356). — Observations ayant porté notamment sur les crédits ouverts pour l'élevage; les causes du malaise paysan; l'élevage du porc; la parafiscalité agricole; les achats de pommes dans la région Languedoc-Roussillon.

VERDEILLE (M. FERNAND) [Tarn].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [8 octobre 1969].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [1^{er} décembre 1969]. — **EQUIPEMENT.** — Examen des crédits. — Art. 59 : explique son vote sur cet article relatif aux emprunts émis en vue de financer des opérations de construction d'autoroutes (p. 1105, 1106). — **Suite de la discussion** [9 décembre 1969]. — **COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR.** — Discussion générale (p. 1573 à 1575). — **Observations ayant porté notamment sur les crédits du Fonds spécial d'investissement routier et sur la nouvelle politique de construction et de gestion des autoroutes.**

VERILLON (M. MAURICE) [Drôme].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [8 octobre 1969].

Dépôt législatif :

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles (développement industriel et scientifique, recherche scientifique et technique) sur le projet de loi de finances pour 1970 adopté par l'Assemblée nationale [25 novembre 1969] (n° 57).

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [2 décembre 1969]. — **EDUCATION NATIONALE.** — Discussion générale (p. 1115). — Observations sur les crédits réservés aux bibliothèques municipales. — **Suite de la discussion** [8 décembre 1969]. — En qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, intervient dans la discussion générale du budget du ministère du **DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET SCIENTIFIQUE** (p. 1475 à 1477). — **Observations ayant porté notamment sur la situation actuelle de la recherche en France.**

VERNEUIL (M. JACQUES) [Charente-Maritime].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

Intervention :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [26 novembre 1969]. — Discussion des articles de la première partie du budget. — **Après l'article 6 ter : son amendement tendant à ajouter un article additionnel visant à relever le plafond du chiffre d'affaires annuel qui ne peut être dépassé pour l'application du régime du forfait tant en matière de taxe sur le chiffre d'affaires que de bénéfices industriels et commerciaux** (p. 902); le retire (*ibid.*); **Après l'article 12 bis : son amendement tendant à ajouter un article additionnel stipulant que « les employeurs agricoles assujettis à la T.V.A. peuvent déduire la taxe grevant les immobilisations qui sont spécialement affectées, sur les lieux mêmes du travail, à l'amélioration de l'habitat et des conditions de confort et d'hygiène de leur personnel »** (p. 921); le retire (*ibid.*).

VIGIER (M. JEAN-LOUIS) [Paris].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [8 octobre 1969].

VIGNON (M. ROBERT) [Guyane].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [8 octobre 1969].

Interventions :

Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Marcel Brégère relative à la **réforme du crédit agricole** [21 octobre 1969] (p. 563). — Intervient dans la discussion du **projet de loi**

de finances pour 1970 [7 décembre 1969]. — **SERVICES DU PREMIER MINISTRE.** — III. — **DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER.** — Discussion générale (p. 1414, 1415). — **Observations ayant porté notamment sur les réformes fiscales; la nécessité de développer l'équipement sanitaire et culturel de la Guyane; les primes d'équipements aux chantiers forestiers; l'industrialisation; le tourisme.**

VIRON (M. HECTOR) [Nord].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [8 octobre 1969].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de loi, adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, tendant à porter à quatre semaines la durée minimum des congés payés annuels [7 mai 1969] (n° 160).

Proposition de loi relative à l'assurance-maladie, à l'assurance-invalidité, à l'assurance-maternité et à l'assurance-décès des travailleurs non-salariés des professions non agricoles [30 octobre 1969] (n° 31).

Questions orales :

M. Hector Viron attire l'attention de **M. le ministre de l'éducation nationale** sur l'insuffisance notoire des crédits accordés à l'académie de Lille pour la création de postes (d'enseignants et administratifs) pour la rentrée scolaire 1969. De l'avis même des syndicats et de tous les services compétents, cette situation, si elle n'était pas revue, risquerait de compromettre très sérieusement la rentrée dès septembre. Il ressort des informations rendues publiques par différents milieux, que les crédits attribués aboutissent en fait à refuser les cinq sixièmes des postes budgétaires qui s'avèrent indispensables pour effectuer une rentrée acceptable. Les quelques exemples suivants permettent de mesurer l'écart à combler : 130 postes de professeurs du deuxième degré seront créés au lieu des 726 nécessaires; 54 postes de maîtres de C. E. G. au lieu des 412 nécessaires; 152 postes de maîtres de classes de transition et pratiques au lieu des 910 nécessaires. Il en va de même pour de nombreuses autres catégories notamment dans l'enseignement primaire, où les besoins atteignent le millier pour des classes de trente élèves. Cette situation nécessiterait une dotation budgétaire supplémentaire. Il lui demande donc les mesures qu'il compte prendre pour permettre à l'académie de Lille d'assurer une rentrée scolaire 1969 acceptable [8 avril 1969] (n° 910). — Réponse [6 mai 1969] (p. 203, 204).

M. Hector Viron attire l'attention de **M. le ministre de l'éducation nationale** sur la situation de la faculté des sciences de l'université de Lille. La première tranche des travaux de cette faculté, achevée depuis deux ans environ, devait être suivie d'une deuxième permettant de porter la capacité des locaux de 6.500 places actuellement à 10.500 places pour 1970. Cette deuxième tranche était admise depuis plusieurs années au titre du V^e Plan. Or la réalisation et le financement viennent d'en être reportés à une date ultérieure, alors que le nombre de 10.500 étudiants sera atteint pour la rentrée universitaire 1969. Cette décision a pour effet de pénaliser la faculté des sciences de l'université de Lille dans le domaine de la recherche, cela dans une région qui a accumulé bien des retards au cours de ces dernières années. Il lui demande : les mesures qu'il compte prendre pour éviter que cette situation n'aille en s'aggravant; les dispositions qu'il envisage afin de financer la réalisation de la deuxième tranche des travaux, comme cela avait été décidé pour 1969 [8 avril 1969] (n° 911). — Réponse [6 mai 1969] (p. 204, 205).

Question orale avec débat :

M. Hector Viron attire l'attention de **M. le ministre de la santé publique et de la sécurité sociale** sur la situation qui est faite aux mutilés du travail.

En effet, ceux-ci n'ont pas bénéficié, sur leurs rentes et pensions, du pourcentage d'augmentation moyen qui a été appliqué aux salaires depuis juin 1968.

De plus, ils subissent plus que d'autres les effets de la dévaluation et de la hausse des prix.

Il lui demande donc quelles mesures sont envisagées pour réparer cette injustice, combler le retard accumulé et revaloriser les rentes et pensions en établissant les rapports tels qu'ils existaient auparavant avec les salaires [3 décembre 1969].

Interventions :

Est entendu au cours du débat sur la question orale de M. Roger Carcassonne relative à l'utilisation de l'O. R. T. F. par le Gouvernement en vue du référendum [8 avril 1969] (p. 142, 143). — Est entendu lors de la réponse de M. Jacques Trorial, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, à ses questions orales n^{os} 910 et 911 (cf. supra) [6 mai 1969] (p. 203, 204, 205). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires sociales, dans la discussion, en deuxième lecture, de la proposition de loi tendant à porter à quatre semaines la durée minimum des congés payés annuels [7 mai 1969]. — Discussion générale (p. 226, 227). — Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. Laucournet et Chatelain relatives à la politique sociale du logement [28 octobre 1969] (p. 617, 618). — Intervient dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [27 novembre 1969]. — AFFAIRES SOCIALES (travail). — Discussion générale (p. 948 à 950). — Observations ayant porté notamment sur la politique de l'emploi; le problème de l'emploi féminin; les crédits pour la formation professionnelle des adultes; la réforme du S. M. I. G.; la mensualisation des salaires; la situation des vieux travailleurs, des mutilés du travail et des invalides civils. — Suite de la discussion [8 décembre 1969]. — DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET SCIENTIFIQUE. — Discussion générale (p. 1486 à 1488; p. 1493). — Observations ayant porté notamment sur la situation des houillères nationales. — Intervient dans la discussion du projet de loi portant modification de la loi du 12 juillet 1966 relative à l'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles [15 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1702, 1703). — Discussion des articles. — Après l'article 1^{er} A : soutient l'amendement de M. Grand tendant à instituer un régime autonome d'assurance obligatoire couvrant les risques maladie, décès et charges de maternité (p. 1718); Art. 2 : son amendement tendant à compléter le 1^{er} alinéa du § II de l'article 3 de la loi du 12 juillet 1966 par une disposition visant à maintenir aux chauffeurs de taxi propriétaires de leurs véhicules le droit de s'affilier au régime général (p. 1726); son amendement tendant à modifier le texte présenté pour l'article 6 de la loi du 12 juillet 1966 afin que le nouveau régime institué accorde des prestations identiques à celles du régime général (p. 1728, 1729); son amendement tendant à modifier l'article 9 présenté pour la loi du 12 juillet 1966 afin que la décision d'instituer les prestations supplémentaires puisse être prise à la majorité simple par les assemblées des administrateurs des caisses mutuelles régionales (p. 1732); son amendement tendant à remplacer les six derniers alinéas du texte présenté pour l'article 13 de la loi du 12 juillet 1966 par de nouvelles dispositions modifiant la composition du conseil d'administration de la caisse nationale et prévoyant son élection au suffrage direct proportionnel à un tour (p. 1733); son amendement tendant à supprimer le 4^e alinéa du texte présenté pour l'article 14 de la loi du 12 juillet 1966, alinéa relatif aux compagnies d'assurances dans les caisses autonomes (p. 1734); son amendement tendant à remplacer les cinq premiers alinéas du texte présenté pour le § III de l'article 15 de la loi du 12 juillet 1966 par des dispositions nouvelles prévoyant le suffrage direct à représentation proportionnelle pour les élections aux conseils d'administration des caisses mutuelles régionales (ibid.); explique son vote sur ce projet de loi (p. 1740). — Intervient dans la discussion du projet de loi portant création d'une contribution sociale de solidarité [17 décembre 1969]. — Art. 1^{er} : son amendement tendant à modifier le tableau relatif au taux de la contribution de solidarité des sociétés (p. 1853).

VIVIEN (M. ROBERT-ANDRÉ), secrétaire d'Etat au logement (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Est entendu au cours du débat sur les questions orales de MM. Laucournet et Chatelain relatives à la politique sociale du logement [28 octobre 1969] (p. 618 à 622); répond à M. Laucournet (p. 622); à M. Durieux (ibid.). — Répond à la question orale de M. André Colin relative à l'équipement routier de la Bretagne [28 octobre 1969] (p. 623). — Intervient dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [7 décembre 1969]. — LOGEMENT. — Discussion générale (p. 1446 à 1450). — Observations ayant porté notamment sur les problèmes de l'urbanisme et le permis de construire; l'utilisation de la « pré Z. A. D. » aux abords du futur échangeur de l'autoroute A 10; le problème local de Tigery-Lieusaint; la taxe locale d'équipement; le problème du logement; les coûts de construction; la politique sociale et les H. L. M. — Examen des crédits. — Art. 45 : son amendement tendant à majorer de 224 millions de francs le montant des prêts de la caisse des dépôts et consignations à la caisse des prêts aux organismes d'H. L. M. pour l'accession à la propriété (p. 1450); après l'article 63 : amendement de M. Chatelain (p. 1451).

VOYANT (M. JOSEPH) [Rhône].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [8 octobre 1969].

Intervention :

Intervient dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [3 décembre 1969]. — Examen des crédits. — Titre IV : explique son vote sur l'amendement de M. Pierre Brousse (participation de l'Etat au déficit de la R. A. T. P.) (p. 1192, 1193).

W

WAZIERES (M. RAYMOND de) [Somme].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [8 octobre 1969].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de la loi n^o 66-509 du 12 juillet 1966 modifiée relative à l'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles [15 décembre 1969].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création d'une contribution de solidarité au profit de certains régimes de protection sociale des travailleurs non salariés [17 décembre 1969].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du salaire minimum garanti et création d'un salaire minimum de croissance [17 décembre 1969].

Y

YVER (M. MICHEL) [Manche].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [8 octobre 1969].

Dépôts législatifs :

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification de la convention d'établissement et de navigation entre la France et l'Iran, signée à Téhéran le 24 juin 1964 [2 avril 1969] (n^o 148).

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification de la convention consulaire et de son annexe, signées le 8 décembre 1966 entre la République française et l'Union des Républiques socialistes soviétiques [2 avril 1969] (n^o 151).

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de l'avenant modifiant les articles 4 et 5 de l'annexe IV de la convention du 28 décembre 1858, additionnelle au traité de délimitation de la frontière du 2 décembre 1856 entre la France et l'Espagne, signé à Paris le 15 mars 1968 [11 décembre 1969] (n^o 116).

Interventions :

Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, dans la discussion du projet de loi autorisant la ratification de la convention d'établissement et de navigation entre la France et l'Iran [6 mai 1969]. — Discussion générale (p. 209, 210); dans la discussion du projet de loi autorisant la ratification de la convention consulaire entre la France et l'U. R. S. S. [6 mai 1969]. — Discussion générale (p. 210). — Intervient dans la discussion du projet de loi de finances pour 1970 [6 décembre 1969]. — AGRICULTURE. — Discussion générale (p. 1358, 1359). — Observations ayant porté notamment sur

l'exportation des jeunes veaux ; la prime d'abattage à la vache laitière ; l'emploi des implants dans l'engraissement du bétail ; les charges obligatoires des exploitations agricoles. — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, dans la discussion du **projet de loi portant délimitation de la frontière franco-espagnole** [18 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1884).

YVON (M. JOSEPH) [Morbihan].

Est nommé vice-président de la commission des affaires économiques et du plan [8 octobre 1969].

Dépôts législatifs :

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques et du plan (équipement et logement : ports maritimes), sur le projet de loi de finances pour 1970 adopté par l'Assemblée nationale [25 novembre 1969] (N° 58).

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques et du plan (transports : marine marchande et pêches), sur le projet de loi de finances pour 1970 adopté par l'Assemblée nationale [25 novembre 1969] (N° 58).

Intervention :

Intervient, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du plan, dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [1^{er} décembre 1969]. — EQUIPEMENT. — Discussion générale (p. 1087, 1088). — Observations ayant porté notamment sur la politique portuaire ; le port pétrolier relais ; le projet de construction d'un appontement dans la baie de Douarnenez.

Z

ZWICKERT (M. CHARLES) [Haut-Rhin].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du plan [8 octobre 1969].

Dépôts législatifs :

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques et du plan, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, modifiant la loi du 29 juillet 1925 relative à la réparation des dégâts causés aux cultures par les sangliers dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle [6 novembre 1969] (N° 40).

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques et du plan, sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, relative au statut des vins d'Alsace [19 décembre 1969] (N° 163).

Interventions :

Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires économiques et du Plan, dans la discussion du **projet de loi modifiant la loi du 29 juillet 1925 relative à la réparation des dégâts causés par les sangliers dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle** [20 novembre 1969]. — Discussion générale (p. 818). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires économiques et du plan, dans la discussion de la **proposition de loi relative au statut des vins d'Alsace** [20 décembre 1969]. — Discussion générale (p. 1950).

TABLE ANALYTIQUE

A

ABATTOIRS COMMUNAUX. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 957.

ABATTOIRS DE LA VILLETTE. — Voy. : QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT, 31.

ACADEMIE DE LILLE. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 910.

ACCORDS INTERNATIONAUX. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

ACTIONNARIAT OUVRIER CHEZ RENAULT. — Voy. : RÉGIE NATIONALE DES USINES RENAULT.

ACTIVITES AMBULANTES. — Voy. : NOMADES.

ADDUCTIONS D'EAU. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

ADMINISTRATION. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

ADMINISTRATION PENITENTIAIRE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

AERONAUTIQUE (INDUSTRIE). — Voy. : LOIS DE FINANCES.

AEROPORT DE PARIS. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

AEROTRAIN. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

AFFAIRE DE CESTAS. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 903.

AFFAIRES CULTURELLES. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

AFFAIRES ETRANGERES. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

AFFAIRES SOCIALES. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

AFFICHAGE. — Voy. : PRESSE.

AFFICHES. — Voy. : PRESSE.

AGENCES DE BASSIN. — Voy. : EAU.

AGENCES IMMOBILIERES

Proposition de loi, présentée par M. Michel HOGUET, député, tendant à réglementer les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce et modifiant la loi n° 60-580 du 21 juin 1960 interdisant certaines pratiques en matière de transaction portant sur des immeubles et des fonds de commerce et complétant l'article 408 du code pénal. — Adopté par l'Assemblée nationale le 18 décembre 1968. — Voy. : Impressions, n° 68, 474, 89. — Transmission au Sénat [18 décembre 1968] (I., n° 119). — Renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan. — Pour avis à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [20 décembre 1968]. — Rapport par M. Michel Chauty [6 novembre 1969] (I., n° 38). — Avis par M. Marcel Molle [6 novembre 1969] (I., n° 39). — Discussion [13 novembre 1969] (p. 735 et suiv.). — Sont entendus dans la discussion générale : MM. Michel Chauty, rapporteur ; Marcel Molle, rapporteur pour

avis ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice. — Discussion des articles (p. 739 et suiv.). — Titre I^{er} (p. 739). — Amendement par M. Michel Chauty, rapporteur, tendant à rédiger comme suit l'intitulé de ce titre : « Des conditions d'accès à la profession et de son exercice », adoption (*ibid.*). — Art. 1^{er} (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Chauty, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article définissant le champ d'application de la loi (*ibid.*), observations, adoption (p. 740). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Chauty, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article prévoyant l'institution d'une carte professionnelle et ses conditions d'obtention (*ibid.*) ; sous-amendement par M. René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à supprimer le dernier alinéa de l'amendement, alinéa relatif au décret d'application (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement modifié par le sous-amendement (*ibid.*). — Art. 3 (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Chauty, rapporteur, tendant à modifier cet article afin de prévoir le renouvellement périodique de la carte professionnelle (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 4 (*ibid.*). Amendement par M. Michel Chauty, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif au statut des préposés à la vente (*ibid.*) et amendement par M. René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à une autre rédaction du même article (p. 741), observations, retrait du premier amendement et adoption du second (*ibid.*). — Art. additionnel 4 bis nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Chauty, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 4 bis nouveau relatif aux obligations des personnes qui sont appelées à recevoir et détenir des fonds (*ibid.*), amendement par M. René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à insérer un article additionnel 4 bis nouveau relatif au même objet (*ibid.*), observations, retrait de l'amendement par M. Michel Chauty, rapporteur (*ibid.*) et adoption de l'amendement par M. René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice (p. 742). — Art. additionnel 4 ter nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Chauty, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 4 ter nouveau relatif aux conventions conclues par les intermédiaires en vertu des mandats qui leur sont donnés par les clients (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 4 quater nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Chauty, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 4 quater nouveau posant le principe de la nullité des conventions non limitées dans le temps (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 4 quinquies nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Chauty, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 4 quinquies nouveau relatif à la création d'un droit fiscal pour constitution et tenue de dossiers en vue de l'obtention de la carte professionnelle (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 5 (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Chauty, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif aux personnes dispensées de toutes les conditions imposées aux intermédiaires (p. 743), observations, adoption (*ibid.*). — Titre I^{er} bis (nouveau). — Amendement par M. Michel Chauty, rapporteur, tendant, après l'article 5, à insérer un titre additionnel I^{er} bis nouveau, intitulé : « Des incapacités », adoption (*ibid.*). — Art. 6 (*ibid.*). — Amendement par M. René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à une rédaction plus claire du premier alinéa de cet article (*ibid.*), observations, adoption (p. 744). — Amendement rédactionnel par M. Michel Chauty, rapporteur, observations, adoption (*ibid.*). — Titre I^{er} ter (nouveau). — Amendement par M. Michel Chauty, rapporteur, tendant, après l'article 12, à insérer un titre additionnel I^{er} ter (nouveau) intitulé : « Des sanctions » (*ibid.*), adoption (p. 745). — Art. 13 (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Chauty, rapporteur, tendant à des modifications de forme (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 14 bis nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Chauty, rapporteur, tendant à sanctionner

les infractions aux diverses dispositions de la présente loi (*ibid.*), observations, adoption (p. 746). — Art. 15 et titre II (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Chauty, rapporteur, tendant à supprimer, pour harmonisation, l'article 15 et le titre II, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 15 bis nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Chauty, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 15 bis nouveau ainsi rédigé : « Les conditions d'application de la présente loi seront fixées par un décret en Conseil d'Etat. », observations, adoption (*ibid.*). — Art. 16 (p. 747). — Amendement par M. Michel Chauty, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à la mise en vigueur de la présente loi et aux dispositions transitoires (*ibid.*) ; sous-amendement rédactionnel par M. René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice (*ibid.*), observations, adoption du sous-amendement et de l'amendement (*ibid.*). — Art. 17 (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Chauty, rapporteur, tendant à supprimer cet article pour harmonisation, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Chauty, rapporteur, tendant à modifier l'intitulé de la proposition de loi (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — NOUVEL INTITULÉ : « Proposition de loi tendant à réglementer les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce. — Sur l'ensemble (p. 747). — Ont pris part à la discussion des articles : MM. Michel Chauty, rapporteur ; Marcel Molle, rapporteur pour avis ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice. — ADOPTION MODIFIÉE (n° 23).

Adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 11 décembre 1969. — Voy. : Impressions, n° 890, 952, 187.

Deuxième transmission au Sénat [12 décembre 1969] (I., n° 120). — Renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan. — Rapport par M. Michel Chauty [18 décembre 1969] (I., n° 148). — Discussion [19 décembre 1969] (p. 1922 et suiv.). — Sont entendus dans la discussion générale : MM. Michel Chauty, rapporteur ; Marcel Molle, au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice. — Articles (p. 1923 et 1924). — ADOPTION (n° 72). — DEUXIÈME LECTURE. — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 (J. O. du 4 janvier 1970).

AGENTS COMMUNAUX

Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, Premier ministre, relatif à la rémunération du personnel communal. — Adopté par l'Assemblée nationale le 9 octobre 1969. — Voy. : Impressions, n° 618, 680, 132. — Transmission au Sénat [14 octobre 1969] (I. n° 7). — Renvoi à la commission de lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Pierre Schiélé [4 novembre 1969] (I., n° 36). — Discussion [6 novembre 1969] (p. 670 et suiv.). — Sont entendus dans la discussion générale : MM. Pierre Schiélé, rapporteur ; Jean Colin ; Jacques Eberhard ; André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur. — Discussion des articles (p. 674 et suiv.). — Amendement rédactionnel par M. Pierre Schiélé, rapporteur, adoption (p. 674). — Amendement par M. Pierre Schiélé, rapporteur, tendant à supprimer la référence à l'avis du ministre de l'économie et des finances pour la fixation de l'échelle indiciaire (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Art. 1^{er} bis (p. 675). — Amendement par M. Pierre Schiélé, rapporteur, tendant à modifier le texte proposé pour le 3^e alinéa de l'article 519 du code de l'administration communale afin que l'avancement puisse être accordé par le maire après avis de la commission paritaire compétente (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 1^{er} ter nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Schiélé, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 1^{er} ter nouveau modifiant l'article 517 du code de l'administration communale afin de rendre obligatoire la péréquation générale des notes (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Schiélé, rapporteur, tendant à une rédaction nouvelle du texte proposé pour l'article 616 du code de l'administration communale confiant à un arrêté du ministre de l'intérieur l'établissement de la liste des emplois et la fixation des conditions d'avancement des agents à temps complet (*ibid.*), observations, l'amendement est pris en considération (p. 676) ; sous-amendement par M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, tendant à rédiger comme suit le premier alinéa du texte présenté par l'amendement précédent pour l'article 616 du code de l'administration communale : « Art. 616. — Le ministre de l'intérieur fixe à titre indicatif, par arrêté pris après avis de la commission nationale paritaire prévue

à l'article 492, la liste des emplois permanents à temps non complet. Il détermine, suivant la procédure fixée à l'article 510, les échelles indiciaires de référence afférentes à ces emplois. » (*ibid.*), observations, adoption (p. 677) ; sous-amendement par M. Jacques Descours Desacres, tendant à confier à un décret en Conseil d'Etat et non pas à un arrêté du ministre de l'intérieur les conditions de l'avancement des agents permanents à temps non complet (p. 677), observations, rejet (*ibid.*) ; adoption de l'amendement par M. Pierre Schiélé, rapporteur, déjà pris en considération (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Schiélé, rapporteur, tendant à modifier l'intitulé du projet de loi, adoption (*ibid.*). — NOUVEL INTITULÉ : « Projet de loi relatif à la rémunération et à l'avancement du personnel communal. — Sur l'ensemble (p. 677). — Ont pris part à la discussion des articles : MM. Jean Bertaud ; André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Jacques Eberhard ; Pierre Schiélé, rapporteur. — ADOPTION MODIFIÉE (n° 17).

Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, le 25 novembre 1969. — Voy. : Impressions n° 867, 894, 153.

Deuxième transmission au Sénat [27 novembre 1969] (I., n° 63). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Pierre Schiélé [7 décembre 1969] (I., n° 90). — Discussion [11 décembre 1969] (p. 1639 et 1640). — Sont entendus dans la discussion générale : MM. Pierre Schiélé, rapporteur ; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement. — Art. 1^{er} bis (p. 1640). — ADOPTION (n° 39). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 69-1137 du 20 décembre 1969 (J. O. du 23 décembre 1969).

AGGLOMERATIONS NOUVELLES. — Voy. : URBANISME.

AGGLOMERATIONS URBAINES. — Voy. : URBANISME.

AGREMENTS FISCAUX. — Voy. : FISCALITÉ.

AGRICULTURE

Voy. : QUESTIONS ORALES, 931 ; QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 1.
Voy. : LOIS DE FINANCES.

AGRONOMIE

Projet de loi présenté par M. Jacques Chaban-Delmas, Premier ministre, relatif à la protection des obtentions végétales. — Adopté par l'Assemblée nationale le 4 décembre 1969. — Voy. : Impressions n° 721, 801, 175. — Transmission au Sénat [9 décembre 1969] (I. n° 99). — Renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Pour avis à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [11 décembre 1969]. — Rapport par M. Octave Bajeux [19 décembre 1969] (I. n° 164).

AIR FRANCE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

ALGERIE. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

ALGERIE (EVENEMENTS D'). — Voy. : RAPATRIÉS.

ALLEMAGNE. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

ALLOCATION EXCEPTIONNELLE A CARACTERE FAMILIAL. — Voy. : PRESTATIONS FAMILIALES.

ALLOCATIONS ET PENSIONS VIEILLESSE. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 905.

ALLOCATIONS FAMILIALES DANS LES DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER. — Voy. : DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER.

ALLOCATION SUPPLEMENTAIRE DE VIEILLESSE

Voy. : ASSURANCES SOCIALES DES NON SALARIÉS NON AGRICOLES.
Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

ALLOCUTIONS PRONONCÉES AU SENAT. — Voy. : SÉNAT.

ALSACE. — Voy. : VINS.

ALSACE-LORRAINE

Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, modifiant la loi du 29 juillet 1925 relative à la réparation des dégâts causés aux cultures par les sangliers dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle. — Adopté par l'Assemblée nationale le 14 octobre 1969. — Voy. : Impressions, n° 397, 525, 134. — Transmission au Sénat [16 octobre 1969] (I., n° 10). — Renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Charles Zwickert [6 novembre 1969] (I., n° 40). — Discussion [20 novembre 1969] (p. 818 et suiv.). — Sont entendus dans la discussion générale : MM. Charles Zwickert, rapporteur ; Bernard Pons, secrétaire d'Etat à l'Agriculture. — Article unique (p. 818). — Amendement par M. Marcel Nuninger, tendant à préciser, dans l'article 4 de la loi du 29 juillet 1925, que les propriétaires réservataires ne sauraient être tenus de participer à la réparation des dégâts causés par les sangliers que pour autant qu'ils possèdent la qualité de « chasseurs en forêt » (p. 819) ; observations, rejet (p. 821). — Ont pris part à la discussion de l'article unique : MM. Jean Bertaud, président de la commission des affaires économiques et du Plan ; Alfred Kieffer ; Marcel Nuninger ; Paul Pelleray ; Bernard Pons, secrétaire d'Etat à l'Agriculture. — Adoption de l'article unique (p. 821). — ADOPTION (n° 32). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 69-1068 du 28 novembre 1969 (J. O. du 29 novembre 1969).

AMBASSADES. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

AMENAGEMENTS RÉGIONAUX. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

AMNISTIE

Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, portant amnistie. — Adopté par l'Assemblée nationale le 26 juin 1969. — Voy. : Impressions, n° 730, 732, 126. — Transmission au Sénat [27 juin 1969] (I., n° 179). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Edouard Le Bellegou [27 juin 1969] (I., n° 181). — Discussion [27 juin 1969] (p. 329 et suiv.). — Sont entendus dans la discussion générale : MM. Edouard Le Bellegou, rapporteur ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice ; Louis Namy. — Discussion des articles (p. 334 et suiv.). — Art. 3 (p. 334). — Amendement par M. René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant, à la fin de cet article, après les mots : « l'autorité de l'Etat », à ajouter les mots : « à la condition que les infractions n'aient pas entraîné la mort ou des blessures ou infirmités de l'espèce définie au troisième alinéa de l'article 309 du code pénal », observations, adoption (*ibid.*). — Art. 5 (p. 335). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à modifier les deux premiers alinéas de cet article afin de donner un délai de 2 mois aux déserteurs ou insoumis pour bénéficier de l'amnistie (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 10 (p. 336). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à supprimer cet article dont les dispositions seront reprises à l'article 17 (*ibid.*), observations, l'article et l'amendement sont réservés (*ibid.*). — Art. 13 (p. 337). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à supprimer le 4° de cet article, visant l'amnistie par mesure individuelle, des « personnes qui se sont distinguées d'une manière exceptionnelle dans les domaines culturel ou scientifique » (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Art. 14 (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à supprimer les deux derniers alinéas de cet article relatif à l'amnistie des sanctions disciplinaires ou professionnelles (*ibid.*), observations, retrait (p. 338). — Amendement par M. Henri Caillavet, tendant, à la fin du 3° alinéa de l'article 14, à ajouter les mots : « ... sauf si les sanctions disciplinaires ou professionnelles sont inférieures à une durée de six mois » (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Art. 17 (p. 339). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à compléter cet article par un alinéa nouveau reprenant les dispositions de l'article 10, observations, adoption (*ibid.*). — Art. 10 (*ibid.*, précédemment réservé). — L'amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à supprimer cet article, est adopté (p. 339). — Art. 20 (p. 340). — Amendement par M. Fernand Chatelain, tendant,

après le 1° alinéa de cet article, à insérer le nouvel alinéa suivant : « Toutefois les fonctionnaires civils, employés de l'Etat, agents des entreprises nationalisées et des collectivités locales, dont les sanctions disciplinaires ou professionnelles sont amnistiées, bénéficient, de plein droit, de la réintégration dans leur emploi. » (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par M. Louis Namy, tendant, au 2° alinéa de l'article 20, après les mots : « Elle entraîne la réintégration dans les divers droits à pension », à insérer les mots suivants : « ... et notamment la retraite du combattant. » (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Avant l'article 25 (p. 341). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant, dans le chapitre « Dispositions diverses », avant l'article 25, à insérer un article additionnel 25 A nouveau ainsi conçu : « Aucune poursuite correctionnelle ne sera exercée, aucune amende fiscale, majoration, pénalité ou aucun intérêt de retard ne sera répété contre les contribuables qui ayant, avant la promulgation de la présente loi, omis de souscrire des déclarations d'impôts ou souscrit des déclarations insuffisantes, ou encore indiqué, dans des actes portant mutation entre vifs de propriété ou de jouissance de biens immeubles ou fonds de commerce, des prix inexacts, auront spontanément, avant le 31 décembre 1969, réparé leurs omissions ou rectifié leurs déclarations antérieures. Les modalités d'application du présent article seront déterminées par décret. » (*ibid.*), observations, retrait (p. 342). — Après l'article 25 (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant, après l'article 25, à insérer un article additionnel 25 bis nouveau, ainsi conçu : « L'amnistie prévue par les lois n° 64-1269 du 23 décembre 1964, n° 66-396 du 17 juin 1966, n° 68-607 du 31 juillet 1968 entraîne de droit, si les intéressés en font la demande, la réintégration dans les fonctions, emplois, professions, grades, offices publics ou ministériels. Elle donne lieu à reconstitution de carrière. » (*ibid.*), observations sur la réintégration et les situations résultant des événements d'Algérie, sur la situation des journalistes de l'O. R. T. F. (*ibid.*), irrecevabilité de l'amendement aux termes de l'article 50 de la Constitution (p. 344). — Ont pris part à la discussion des articles : MM. Henri Caillavet ; Fernand Chatelain ; Etienne Dailly ; Marcel Gargar ; Michel Kistler, au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation ; Edouard Le Bellegou, rapporteur ; Léon Messaud ; Louis Namy ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice. — Explication de vote : M. Georges Rougeron. — Sur l'ensemble (p. 344), adoption (*ibid.*). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 81).

Adopté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale le 27 juin 1969. — Voy. : Impressions, n° 752, 753, 127.

Promulgation : loi n° 69-700 du 30 juin 1969 (J. O. du 1° juillet 1969).

AMORTISSEMENT. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

ANCIENS COMBATTANTS

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 3.

ANCIENS COMBATTANTS AFRIQUE DU NORD. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 950.

ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE. — Voy. : LOI DE FINANCES POUR 1970 (p. 1763).

APPELLATION D'ORIGINE CONTRÔLÉE. — Voy. : VINS.

ARCHITECTURE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

ARCHEOLOGIE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

ARCHIVES. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

ARMÉE

1. — Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, modifiant la loi du 9 avril 1935 fixant le statut du personnel des cadres actifs de l'armée de l'air. — Adopté par l'Assemblée nationale le 14 octobre 1969. — Voy. : Impressions n° 622, 751, 136. — Transmission au Sénat [16 octobre 1969] (I. n° 9). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Pierre-Christian Taittinger

[6 novembre 1969] (I. n° 45). — **Discussion** [13 novembre 1969] (p. 749 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale* : MM. Pierre-Christian-Taittinger, rapporteur ; André Fanton, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé de la défense nationale. — *Articles* (p. 750). — Sur l'ensemble (p. 751). — **ADOPTION** (n° 25). — **TEXTE DÉFINITIF**.

Promulgation : loi n° 69-1043 du 21 novembre 1969 (J. O. du 22 novembre 1969).

2. — **Projet de loi** présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre, relatif au conseil supérieur de la fonction militaire*. — Adopté par l'Assemblée nationale le 22 octobre 1969. — *Voy.* : Impressions n°s 486, 617, 842, 144. — **Transmission au Sénat** [28 octobre 1969] (I., n° 24). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — *Rapport* par M. Pierre de Chevigny [6 novembre 1969] (I., n° 46). — **Discussion** [13 novembre 1969] (p. 747 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale* : MM. Pierre de Chevigny, rapporteur ; André Fanton, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé de la défense nationale ; André Monteil, président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées. — *Articles* (p. 749). — Sur l'ensemble (*ibid.*). — **ADOPTION** (n° 24). — **TEXTE DÉFINITIF**.

Promulgation : loi n° 69-1044 du 21 novembre 1969 (J. O. du 22 novembre 1969).

ARMEE

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : MARINE NATIONALE.

ARMEE (alimentation). — *Voy.* : QUESTIONS ORALES, p. 899.

ARMEE DE MER. — *Voy.* : MARINE NATIONALE.

ARMEMENT ATOMIQUE. — *Voy.* : LOIS DE FINANCES.

ARMES. — *Voy.* : TERRITOIRES D'OUTRE-MER.

ARTISANS ET COMMERÇANTS. — *Voy.* : QUESTIONS ORALES, 912.

ARTISTES. — *Voy.* : LOIS DE FINANCES.

ARTS ET LETTRES. — *Voy.* : LOIS DE FINANCES.

ASSEMBLEE UNIQUE DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

Scrutin pour l'élection de douze délégués représentant la France, en vue du renouvellement de mandats qui prendra effet à compter du 13 mars 1970 [18 décembre 1969] (p. 1878, 1885 et 1907). — *Sont élus* : MM. Jean Berthoin, Roger Houdet, André Dulin, Roger Carassonne, René Blondelle, Léon Jozeau-Marigné, André Colin, Yves Estève, Marcel Brégégère, Alain Poher, Jean-Eric Bousch, André Armengaud.

ASSISTANTS TECHNIQUES SERVANT DANS LES ETATS AFRICAINS ET MALGACHES. — *Voy.* : LOI DE FINANCES POUR 1970 (p. 1004, 1010, 1011, 1023, 1031, 1761).

ASSOCIATIONS DE JEUNESSE. — *Voy.* : LOI DE FINANCES POUR 1970 (p. 1035, 1040, 1042, 1045, 1046, 1761).

ASSURANCE MALADIE. — *Voy.* : ASSURANCES SOCIALES DES NON-SALARIÉS NON AGRICOLES

ASSURANCE MALADIE ET MATERNITE. — *Voy.* : ASSURANCES SOCIALES DES NON-SALARIÉS NON AGRICOLES.

ASSURANCES

Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre, portant diverses dispositions concernant la réassurance*. — Adopté par l'Assemblée nationale le 27 novembre 1969. — *Voy.* : Impressions, n°s 827, 896, 163. — **Transmission au Sénat** [1^{er} décembre 1969] (I., n° 75). — Renvoi à la commission de finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sous réserve de la contribution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — *Rapport* par M. André Armengaud [2 décembre 1969] (I. n° 82). — **Discussion** (12 décembre 1969) (p. 1690 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale* : MM. André Armengaud, rapporteur ; Henri Tournan ; Jacques Chirac, secrétaire

d'Etat à l'économie et aux finances. — *Articles* (p. 1691 et 1692). — Sur l'ensemble (p. 1692) et par scrutin public (n° 22). — **ADOPTION** (n° 51). — **TEXTE DÉFINITIF**.

Promulgation : loi n° 69-1139 du 20 décembre 1969 (J. O. du 23 décembre 1969).

ASSURANCES SOCIALES DES NON SALARIÉS NON AGRICOLES

Projet de loi présenté par M. Jacques Chaban-Delmas, *Premier ministre, portant modification de la loi n° 66-509 du 12 juillet 1966 modifiée relative à l'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles*. — Adopté par l'Assemblée nationale le 3 décembre 1969. — *Voy.* : Impressions n°s 893, 915, 167. — **Transmission au Sénat** [5 décembre 1969] (I. n° 87). — Renvoi à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — *Rapport* par M. Lucien Grand [12 décembre 1969] (I., n° 126). — **Discussion** [12 décembre 1969] (p. 1700 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale* : MM. Lucien Grand, rapporteur ; Hector Viron ; Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale. — *Motion* présentée par M. André Méric, en application de l'article 44, 3^e alinéa, du règlement et tendant à opposer la *question préalable* à la discussion du projet de loi (p. 1708). — *Sont entendus sur la motion* : MM. André Méric ; Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale ; Lucien Grand, rapporteur. — *Rejet* (p. 1711) de la motion par scrutin public (n° 23). — **Discussion des articles** (p. 1716 et suiv.). — Art. 1^{er} A (p. 1716). — *Amendement* par M. Edouard Le Bellegou, tendant à modifier le premier alinéa de cet article afin que les premières élections aux conseils d'administration des caisses mutuelles régionales aient lieu dans un délai de trois mois à compter non pas de la date de promulgation de la présente loi, mais « de la date de la publication du décret fixant les modalités d'application des dispositions du présent article. » (*ibid.*), observations, adoption (p. 1717). — *Amendement* par M. Lucien Grand, rapporteur, tendant, dans le troisième alinéa de cet article, après les mots : « une assemblée plénière des administrateurs », à insérer le mot : « élus » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — *Amendement* par M. André Méric, tendant à modifier le dernier alinéa de cet article afin de faire obligation au Gouvernement de demander l'avis des organisations professionnelles avant le dépôt de son rapport au Parlement (*ibid.*) et amendement par M. Lucien Grand, rapporteur, tendant, au dernier alinéa du même article, à faire obligation au Gouvernement de déposer également un projet de loi modifiant le régime d'assurance-maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles (*ibid.*), observations, rejet de l'amendement par M. André Méric (*ibid.*) et adoption de l'amendement par M. Lucien Grand, rapporteur (p. 1718). — Après l'article 1^{er} A (*ibid.*). — *Amendement* par M. Lucien Grand, rapporteur, tendant, après l'article 1^{er} A, à insérer un article additionnel 1^{er} B nouveau introduisant dans la loi n° 66-509 du 12 juillet 1966 un article précisant qu'il est institué un régime autonome d'assurance obligatoire concernant les risques maladie, décès et charges de maternité (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (*ibid.*). Art. 2 (*ibid.*). — *Amendement* par M. Michel Kistler tendant à modifier le texte présenté pour l'article 2 de la loi du 12 juillet 1966, afin de donner aux non-salariés la possibilité d'opter pour le régime général et aux actuels salariés devenant travailleurs indépendants la faculté de demeurer au régime général (p. 1721), observations, retrait (p. 1722). — *Amendement* par M. Lucien Grand, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le paragraphe I du texte présenté pour l'article 2 de la loi du 12 juillet 1966 : « Art. 2. — I. — Les personnes visées au 1^o de l'article 1^{er} ci-dessus qui, au 31 décembre 1968, bénéficiaient, en qualité de membre de la famille d'un assuré d'un régime de salariés, des prestations en nature dudit régime, ne sont pas affiliées au régime institué par la présente loi et continuent à bénéficier desdites prestations aussi longtemps qu'elles remplissent les conditions requises pour l'octroi de celles-ci. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — *Amendement* par M. Lucien Grand, rapporteur, tendant à supprimer le paragraphe III du texte proposé pour l'article 2 de la loi du 12 juillet 1966, lequel paragraphe III concerne le régime appliqué aux personnes dont le conjoint est assujéti à un régime obligatoire d'assurance maladie (*ibid.*) et amendement identique par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale (*ibid.*), observation, adoption des amendements (*ibid.*). — *Amendement* par M. Henri Caillavet, tendant à ajouter un paragraphe IV ainsi rédigé : « IV. — Les artistes des arts graphiques et plastiques, autres que les peintres, sculpteurs et graveurs exerçant à titre principal leur activité pourront opter, avant le 1^{er} avril 1970, pour l'affiliation à

l'assurance volontaire ancien régime ou pour le maintien, au régime institué par la présente loi. » (*ibid.*), observations, retrait (p. 1723). — Amendement par M. Etienne Dailly, tendant à modifier l'alinéa 1° du paragraphe I présenté pour l'article 3 de la loi du 12 juillet 1966, afin de ne pas exclure du nouveau régime les praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés (*ibid.*), observations, retrait (p. 1725). — Amendement par M. Edouard Bonnefous tendant à modifier l'alinéa 1° du paragraphe I présenté pour l'article 3 de la loi du 12 juillet 1966, afin de permettre aux praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés d'opter pour le présent régime ou pour le maintien du régime général (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Amendement par M. Lucien Grand, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le deuxième alinéa du texte présenté pour le paragraphe I de l'article 3 de la loi du 12 juillet 1966 : « Les personnes qui, au 31 décembre 1968, étaient affiliées à l'assurance volontaire d'un régime obligatoire d'assurance maladie et maternité pourront, avant le 1^{er} juillet 1970, opter pour le retour au régime d'assurance volontaire ou le maintien au régime institué par la présente loi. » (*ibid.*), observations, adoption (p. 1726) ; sous-amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la population, tendant à substituer aux mots : « avant le 1^{er} juillet 1970 », les mots : « avant une date fixée par arrêté du ministre de la santé publique et de la sécurité sociale », (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par M. Lucien Grand, rapporteur, tendant à modifier le § 2 du texte concernant l'article 3 de la loi du 12 juillet 1966 afin de permettre aux chauffeurs de taxi installés à leur compte avant le 31 décembre 1968 d'opter pour l'assurance volontaire du régime général (*ibid.*) ; amendement par M. Marcel Souquet tendant à permettre à tous les chauffeurs de taxis d'être affiliés au régime général (*ibid.*) ; amendement par M. Hector Viron tendant à maintenir aux chauffeurs de taxi propriétaires de leurs véhicules le droit de s'affilier au régime général (*ibid.*), observations, rejet des amendements par M. Marcel Souquet et par M. Hector Viron (p. 1727) et adoption de l'amendement par M. Lucien Grand, rapporteur (*ibid.*). — Observations sur l'unification des régimes d'assurance volontaire (*ibid.*). — Amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la population tendant à supprimer l'ensemble du § 2 du texte concernant l'article 4 de la loi du 12 juillet 1966, qui tend à compléter cet article 4 par un nouveau § IV disposant que : « Nonobstant les dispositions ci-dessus, les personnes qui, à la date du 1^{er} janvier 1969, étaient déjà affiliées à un régime d'assurance maladie obligatoire, qui exercent ou ont exercé plusieurs activités et qui sont soumises aux dispositions de la présente loi, pourront opter pour le régime de leur choix dans les conditions fixées par décret » (*ibid.*), observations, adoption (p. 1728). Les deux amendements par M. Lucien Grand, rapporteur, tendant à diverses modifications du § IV supprimé par l'adoption de l'amendement précédent, n'ont plus d'objet (*ibid.*). — Amendement par M. Hector Viron tendant à modifier le texte présenté pour l'article 6 de la loi du 12 juillet 1966 afin que le nouveau régime institué accorde des prestations identiques à celles du régime général (*ibid.*), observations, rejet (p. 1729) par scrutin public (n° 25). — L'amendement par M. Hector Viron tendant à modifier le texte modificatif présenté pour l'article 8 de la loi du 12 juillet 1966 n'a plus d'objet par suite du rejet de l'amendement précédent (p. 1729). — Amendement par M. Jacques Henriot tendant à compléter le texte présenté pour l'article 8 de la loi du 12 juillet 1966 afin de mettre à la charge du régime les frais de vaccination obligatoire des enfants de moins de seize ans (*ibid.*), observations, adoption (p. 1730). — Amendement par M. André Méric tendant à compléter le texte présenté pour le § II de l'article 8 de la loi du 12 juillet 1966 afin de prévoir la consultation des organisations professionnelles représentatives avant la prise des décrets fixant les modalités de participation des assurés aux dépenses résultant de l'application du tarif des frais remboursés (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale, tendant à supprimer le § IV du texte modificatif présenté pour l'article 8 de la loi du 12 juillet 1966, lequel § IV permettait, par disposition particulière, aux professions libérales de renoncer à la couverture du « petit risque » au profit de la « longue maladie » (*ibid.*), observations, adoption (p. 1731). — Amendement par M. André Méric tendant, au premier alinéa du texte modificatif présenté pour l'article 9 de la loi du 12 juillet 1966, après les mots : « modifiées et supprimées par décret pris », d'insérer les mots : « après consultation des organisations professionnelles représentatives intéressées » (*ibid.*), observations, rejet (p. 1732). — Amendement par M. Hector Viron tendant à modifier l'article 9 présenté pour la loi du 12 juillet 1966 afin que la décision d'instituer les prestations supplémentaires puisse être prise à la majorité simple par les assemblées des administrateurs des caisses mutuelles régionales (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par M. Hector Viron

tendant à remplacer les six derniers alinéas du texte présenté pour l'article 13 de la loi du 12 juillet 1966 par de nouvelles dispositions modifiant la composition du conseil d'administration de la caisse nationale et prévoyant son élection au suffrage direct proportionnel à un tour (p. 1733), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou tendant à modifier le 3^e alinéa du texte présenté pour l'article 13 de la loi du 12 juillet 1966 afin d'assurer une représentation égale des trois groupes professionnels (*ibid.*), observations, adoption (p. 1734). — Amendement par M. Hector Viron tendant à supprimer le 4^e alinéa du texte présenté pour l'article 14 de la loi du 12 juillet 1966, alinéa relatif aux compagnies d'assurances dans les caisses autonomes (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par M. Hector Viron tendant à remplacer les cinq premiers alinéas du texte présenté pour le § III de l'article 15 de la loi du 12 juillet 1966 par des dispositions nouvelles prévoyant le suffrage direct à représentation proportionnelle pour les élections aux conseils d'administration des caisses mutuelles régionales (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par M. Lucien Grand, rapporteur, tendant, au 2^e alinéa du texte présenté pour le § III de l'article 15 de la loi du 12 juillet 1966, à préciser que chaque groupe professionnel sera représenté de façon égale dans les caisses communes à plusieurs groupes professionnels (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Lucien Grand, rapporteur, tendant à compléter le 4^e alinéa du texte présenté pour le § III de l'article 15 de la loi du 12 juillet 1966 afin de préciser que les médecins et pharmaciens siégeant au conseil d'administration des caisses mutuelles régionales n'auront que voix consultative (*ibid.*), observations, adoption (p. 1735). — Amendement par M. Lucien Grand, rapporteur, tendant, après le 6^e alinéa du texte présenté pour le § III de l'article 15 de la loi du 12 juillet 1966, à insérer un nouvel alinéa étendant aux élections des administrateurs des caisses mutuelles régionales les règles d'inéligibilité applicables au régime général (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. André Méric tendant, après le 6^e alinéa du texte présenté pour le § III de l'article 15 de la loi du 12 juillet 1966, à insérer un nouvel alinéa disposant que seules pourront être électeurs et éligibles les personnes assujetties à cotiser et ayant réglé leurs cotisations ou en ayant été exonérées (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Lucien Grand, rapporteur, tendant, dans l'avant-dernier alinéa du texte présenté pour le paragraphe III de l'article 15 de la loi du 12 juillet 1966, à remplacer les mots : « assiste aux séances », par les mots : « participe aux délibérations » (*ibid.*), observations, rejet (p. 1736). — Amendement par M. Lucien Grand, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction du deuxième alinéa du texte présenté pour l'article 18 de la loi du 12 juillet 1966, alinéa relatif à l'assise et au calcul des cotisations (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Lucien Grand, rapporteur, tendant à compléter le texte concernant l'article 22 de la loi du 12 juillet 1966 par une disposition prévoyant que le produit des cotisations sera versé à un ou plusieurs comptes de dépôt ouverts au nom de la caisse nationale dans un ou plusieurs établissements bancaires figurant sur une liste établie par décret (*ibid.*), observations, amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale, tendant à compléter le texte concernant l'article 22 de la loi du 12 juillet 1966 par une disposition plus souple n'excluant pas les dépôts auprès de la caisse des dépôts et consignations (*ibid.*), observations, l'amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale est adopté (*ibid.*) et l'amendement par M. Lucien Grand, rapporteur, devient sans objet (*ibid.*). — Amendement par M. André Méric tendant à une nouvelle rédaction du troisième alinéa du texte modificatif présenté pour l'article 23 de la loi du 12 juillet 1966 précisant que le déficit des caisses mutuelles régionales sera comblé par les subventions de la caisse nationale (p. 1737), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par M. Lucien Grand, rapporteur, tendant, en tête du texte concernant l'article 33 de la loi du 12 juillet 1966, à introduire des dispositions étendant au régime de l'A. M. E. X. A. les nouvelles dispositions des articles 3 et 4 ci-dessus visant les pensionnés agricoles qui reprennent une activité professionnelle et les exploitants agricoles qui exercent une activité salariée accessoire (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale, tendant à insérer de nouvelles dispositions modifiant l'article 34 de la loi du 12 juillet 1966 afin d'harmoniser les règles de l'assurance volontaire pour lesquelles sont prévus des modes de résiliation et des garanties (*ibid.*), observations, adoption (p. 1738). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou tendant à rédiger comme suit le texte présenté pour l'article 40 de la loi du 12 juillet 1966 : « Art. 40. — Les cotisations mentionnées aux articles 19, 23 et 26 de la présente loi sont admises dans les charges déductibles pour la détermination du revenu net global servant de base à l'impôt sur le revenu des personnes physiques, et ce

dans les conditions prévues à l'article L. 142 du code de la sécurité sociale. » (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (*ibid.*). — Art. 3 (p. 1738). — Amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale, tendant, au premier alinéa du texte proposé dans l'article 3 pour l'article 4 bis de la loi du 12 juillet 1966, à remplacer les mots : « d'un autre régime d'assurance maladie » par les mots : « d'un autre régime d'assurance maladie obligatoire » (p. 1739), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Lucien Grand, rapporteur, tendant, avant le texte présenté pour l'article 12 bis de la loi du 12 juillet 1966, à introduire les dispositions suivantes : « Art. 7 bis (nouveau). — Par dérogation aux dispositions de l'article 7 ci-dessus, les enfants âgés de moins de 20 ans, qui poursuivent leur études dans des établissements ouvrant droit, en application des articles L. 565 et suivants du code de la sécurité sociale, au bénéfice du régime de sécurité sociale des étudiants, perdent la qualité d'ayants droit à titre de membre de la famille » (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (*ibid.*). — Art. additionnel 6 nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale, tendant à insérer un article additionnel 6 nouveau, ainsi rédigé : « Les personnes qui remplissaient les conditions d'ouverture des droits aux prestations du régime d'assurance maladie maternité des travailleurs non salariés au 1^{er} octobre 1969 bénéficient, à compter de cette date, des prestations de base définies à l'article 8, I, de la loi n° 86-509 du 12 juillet 1966 modifiée » [couverture du petit risque à 50 p. 100 depuis le 1^{er} octobre 1969] (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Ont pris part à la discussion des articles : MM. André Armengaud, au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation ; Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale ; Antoine Courrière ; Etienne Dailly ; Roger Gaudon ; Lucien Grand, rapporteur ; Jacques Henriët ; Michel Kistler ; Edouard Le Bellegou ; André Méric ; Marcel Souquet ; Hector Viron. — Explications de vote : MM. André Méric ; Hector Viron ; André Armengaud. — Sur l'ensemble (p. 1740) et par scrutin public (n° 26). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 54).

Adopté en deuxième lecture (commission mixte paritaire) par l'Assemblée nationale le 18 décembre 1969. — Voy. Impressions n° 975, 990, 205.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (article 45, alinéa 2, de la Constitution) [15 décembre 1969] (p. 1740). — Election des membres de la commission (p. 1741). — Rapport par M. Lucien Grand [18 décembre 1969] (I, n° 150). — Discussion [19 décembre 1969] (p. 1919 et suiv.). — Sont entendus dans la discussion générale : MM. Lucien Grand, rapporteur ; Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale. — Articles (p. 1920 et suiv.). — Vote unique, à la demande du Gouvernement, en application de l'article 44, dernier alinéa, de la Constitution et de l'article 42, 7^e alinéa, du règlement du Sénat, sur l'ensemble du texte adopté par la commission mixte paritaire (p. 1922). — ADOPTION (n° 71). — COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-14 du 6 janvier 1970 (J. O. du 7 janvier 1970).

ASSURANCES

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

ASSURANCES SOCIALES DES TRAVAILLEURS NON SALARIÉS NON AGRICOLES

1. — Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, Premier ministre, portant création d'une contribution sociale de solidarité au profit de certains régimes de protection sociale des travailleurs non salariés. — Adopté par l'Assemblée nationale le 11 décembre 1969. — Voy. : Impressions n° 907, 946, 956, 189. — Transmission au Sénat [12 décembre 1969] (I, n° 123). — Renvoi à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Pour avis à la commission des finances, du contrôle budgétaire et du compte économique de la nation [15 décembre 1969]. — Rapport par M. Lucien Grand [16 décembre 1969] (I, n° 134). — Discussion [17 décembre 1969] (p. 1848 et suiv.). — Sont entendus dans la discussion générale : MM. Lucien Grand, rapporteur ; André Armengaud, au nom de M. Michel Kistler, rapporteur pour avis ; Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale. — Discussion des articles (p. 1850 et suiv.). — Art. 1^{er} (p. 1850). —

Amendement par M. Raoul Vadepiéd tendant à exonérer de la contribution de solidarité prévue par le présent article, quelle que soit leur forme juridique, les sociétés visées à l'article 1144 du code rural [sociétés coopératives agricoles, sociétés d'intérêt collectif agricole et sociétés agricoles diverses, sociétés à caractère coopératif, dites fruitières] (p. 1851), observations, rejet (p. 1852). — Amendement par M. Lucien Grand, rapporteur, tendant à exonérer les sociétés coopératives régies par la loi n° 47-1775 du 10 septembre 1947, du versement de la contribution de solidarité (*ibid.*), observation, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Maurice Sambron tendant à exclure les exportations de l'application de la contribution de solidarité (*ibid.*), observations, rejet (p. 1853). — Amendement par M. Hector Viron tendant à rendre progressif les taux de la contribution au-dessus de 100 millions de chiffre d'affaires (*ibid.*), observations, rejet (p. 1854). — Amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale, tendant à établir un barème des taux de la contribution comportant un plus grand nombre de tranches selon le chiffre d'affaires (p. 1853), observations, adoption (p. 1854). — Après l'article 4 (p. 1855). — Amendement par M. Jacques Henriët tendant, après l'article 4, à insérer un article additionnel nouveau instituant une commission où seront représentées les deux assemblées du Parlement et les sociétés et entreprises assujetties à cotiser, et qui sera consultée sur la répartition du produit de la contribution de solidarité (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Ont pris part à la discussion des articles : MM. André Armengaud, au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation ; Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale ; Marcel Gargar ; Lucien Grand, rapporteur ; Paul Guillard ; Jacques Henriët ; Raoul Vadepiéd ; Hector Viron. — Sur l'ensemble (p. 1855). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 59).

Adopté en deuxième lecture (commission mixte paritaire) par l'Assemblée nationale, le 19 décembre 1969 — Voy. Impressions, n° 987, 994, 207.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (article 45, alinéa 2 de la Constitution) [17 décembre 1969] (p. 1855). — Election des membres de la commission (*ibid.*). — Rapport par M. Lucien Grand [19 décembre 1969] (I, n° 154). — Discussion [19 décembre 1969] (p. 1935 et 1936). — Sont entendus dans la discussion générale : MM. Lucien Grand, rapporteur ; Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale. — Vote unique, à la demande du Gouvernement, en application de l'article 44, dernier alinéa, de la Constitution et de l'article 42, alinéa 7, du règlement du Sénat, sur le texte adopté par la commission mixte paritaire. — Art. 1^{er} et annexe (p. 1935 et 1936). — Sur l'ensemble (p. 1936). — ADOPTION (n° 81). — COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-13 du 3 janvier 1970 (J. O. du 6 janvier 1970).

2. — Proposition de loi, présentée par M. Hector VIRON, sénateur, relative à l'assurance-maladie, à l'assurance-invalidité, à l'assurance-maternité et à l'assurance-décès des travailleurs non salariés des professions non agricoles [30 octobre 1969] (I, n° 31). — Renvoi à la commission des affaires sociales sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

ASSURANCES SOCIALES (RÉGIME GÉNÉRAL DES SALARIÉS). — Voy. : ASSURANCES SOCIALES DES NON SALARIÉS NON AGRICOLES.

ASSURANCES SOCIALES AGRICOLES.

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE : COTISATIONS.

ASSURANCES SOCIALES DES NON SALARIÉS NON AGRICOLES. — Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

AUDE (VICTIMES DES PLUIES). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 920.

AUTOMOBILES

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

AUTOROUTES. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

AUTOROUTE URBAINE NORD DE NICE. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 966.

AUXILIAIRES MEDICAUX. — Voy. : FINANCES PUBLIQUES.

AVIATION. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

AVIATION MILITAIRE. — Voy. : ARMÉE.

B

BACCALAUREAT 1970 (EPREUVE DE FRANÇAIS « ANTI-CIPEE »). — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 20.

BAIL. — Voy. : PÊCHE.

BANQUE DE FRANCE. — Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

BANQUES. — Voy. : DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER.

BASTIA (COUR D'APPEL). — Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

BATELLERIE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

BAUX COMMERCIAUX

Proposition de loi présentée par M. Michel HOGUET, député, tendant à compléter l'article 33 du décret n° 53-960 du 30 septembre 1953 réglant les rapports entre bailleurs et locataires en ce qui concerne les baux à loyer d'immeubles ou de locaux à usage commercial, industriel ou artisanal. — Adoptée par l'Assemblée nationale le 17 décembre 1969. — Voy. : Impressions n° 797, 954, 197. — *Nouvel intitulé* : « Proposition de loi relative à la prescription des actions prévues par le décret n° 53-960 du 30 septembre 1953 réglant les rapports entre bailleurs et locataires en ce qui concerne les baux à loyer d'immeubles ou de locaux à usage commercial, industriel ou artisanal. » — Transmission au Sénat [17 décembre 1969] (I., n° 146). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. André Mignot [19 décembre 1969] (I., n° 162). — Discussion [19 décembre 1969] (p. 1924 et suiv.). — Sont entendus dans la discussion générale : MM. André Mignot, rapporteur ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice. — Discussion des articles (p. 1925 et suiv.). — Art. 1^{er} (p. 1925). — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant à une rédaction plus précise de cet article relatif au congé (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant à rédiger comme suit cet article : « L'article 6 du décret n° 53-960 du 30 septembre 1953 est complété par l'alinéa suivant : « L'acte extrajudiciaire notifiant le refus de renouvellement doit, à peine de nullité, indiquer que le locataire qui entend soit contester le refus de renouvellement, soit demander le paiement d'une indemnité d'éviction, doit, à peine de forclusion, saisir le tribunal dans le délai de deux ans à compter de la date à laquelle est signifié le refus de renouvellement. » (p. 1926), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 3 (*ibid.*). — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant à compléter *in fine* le dernier alinéa de cet article par la phrase suivante : « Il en est de même de la demande de désignation d'expert formée en application de l'alinéa 2 de l'article 32 » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 4 (*ibid.*). — Amendement par M. Robert Bruyneel tendant à remplacer les mots : « ... sans qu'il soit porté atteinte aux décisions passées en force de chose jugée » par les mots : « ... sans qu'il soit porté atteinte aux décisions n'ayant pas fait l'objet ou n'étant plus susceptibles de faire l'objet d'aucune voie de recours » (*ibid.*), observations, rejet (p. 1927). — Ont pris part à la discussion des articles : MM. Robert Bruyneel ; André Mignot, rapporteur ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice. — Sur l'ensemble (p. 1927). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 73).

Adoptée en deuxième lecture par l'Assemblée nationale le 19 décembre 1969. Voy. : Impressions n° 1016, 1017, 209.

Promulgation : loi n° 70-10 du 2 janvier 1970 (J. O. du 4 janvier 1970).

BAUX RURAUX. — Voy. : CODE RURAL.

BATIMENTS PREFABRIQUES DITS « CLASSES PROVISOIRES ».

Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 14 (retirée).

Voy. : QUESTIONS ORALES, 940.

BENEFICES AGRICOLES. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 908.

BIOLOGIE. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

BLE. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

BOIS

Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

Voy. : URBANISME.

BONS DE CAISSE (REGLEMENTATION DANS LES DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER). — Voy. : DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER.

BRETAGNE (ROUTES). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 937.

BREVETS D'INVENTION. — Voy. : AGRONOMIE.

BUDGET

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

Voy. : LOIS DE RÈGLEMENT.

BULGARIE. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

C

CAISSE CENTRALE DE REASSURANCE. — Voy. : ASSURANCES.

CAISSE DE COMPENSATION DES COMBUSTIBLES MINÉRAUX SOLIDES. — Voy. : LOI DE FINANCES POUR 1970, art. 25 (p. 1494).

CAISSES DE SECURITE SOCIALE (ACTION RECOURSABLE). — Voy. : SÉCURITÉ SOCIALE.

CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS. — Voy. : LOI DE FINANCES POUR 1970, art. 25 (p. 1291), art. 45 (p. 1450).

CALAMITES AGRICOLES. — Voy. : LOI DE FINANCES POUR 1970, après l'article 49 (p. 1398).

CALAMITES ATMOSPHERIQUES. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 22.

CAMPAGNE REFERENDAIRE. — Voy. : COMMISSIONS D'ENQUÊTE.

CAMPING. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

CANCER. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

CANCER (CENTRE INTERNATIONAL). — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

CARBURANTS. — Voy. : FISCALITÉ.

CARRIERES. — Voy. : MINES ET CARRIERES.

CARTE DU « SERVICE D'ACTION CIVIQUE ». — Voy. : QUESTIONS ORALES, 917.

CENTRE D'INFORMATION CIVIQUE. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 904.

CHANGES (CONTROLE). — Voy. : LOIS DE FINANCES.

CHARBON. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

CHARBONNAGES DE FRANCE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

CHASSE. — Voy. : ALSACE-LORRAINE.

CHEMINOTS. — Voy. : FINANCES PUBLIQUES.

CHEMINS DE FER. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

CINEMA. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

CODE CIVIL

Voy. : FILIATION NATURELLE.

Voy. : HOTELS ET RESTAURANTS.

CODE DE L'ADMINISTRATION COMMERCIALE

Proposition de loi, présentée par M. Lucien DE MONTIGNY, sénateur, tendant à modifier l'article 27, alinéa premier, du code de l'administration communale [12 décembre 1969] (I., n° 124) — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

CODE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Voy. : AGENTS COMMUNAUX.

Voy. : SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE.

CODE DE L'URBANISME ET DE L'HABITATION. — Voy. : URBANISME.

CODE DES DOUANES. — Voy. : FISCALITÉ.

CODE DES PENSIONS MILITAIRES D'INVALIDITE ET DES VICTIMES DE GUERRE. — Voy. : DÉPORTÉS ET INTERNÉS.

CODE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS. — Voy. : TÉLÉCOMMUNICATIONS.

CODE DU TRAVAIL. — Voy. : SALAIRE MINIMUM INTERPROFES-
SIONNEL GARANTI (S. M. I. G.).

CODE ELECTORAL

Projet de loi, présenté par M. MAURICE COUVE DE MURVILLE, Premier ministre, modifiant certaines dispositions du code électoral. — Adopté par l'Assemblée nationale le 21 novembre 1968. — Voy. : Impressions, n°s 283, 434, 52. — Transmission au Sénat [25 novembre 1968] (I., n° 55). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Marcel Prélot [11 décembre 1968] (I., n° 92). — Discussion [12 décembre 1968] (p. 1962 et suiv.). ADOPTION MODIFIÉE (n° 34). — Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 19 décembre 1968. — Voy. : Impressions n°s 536, 557, 93.

Deuxième transmission au Sénat [19 décembre 1968] (I., n° 133). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Marcel Prélot [7 mai 1969] (I., n° 161). — Discussion [7 mai 1969]. — Sont entendus dans la discussion générale : MM. Marcel Prélot, rapporteur ; Louis Namy ; André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur. — Articles (p. 244 et 245). — Sur l'ensemble (p. 245). — Adoption (*ibid.*). — ADOPTION (n° 79). — DEUXIÈME LECTURE. — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 69-419 du 10 mai 1969 (J. O. du 11 mai 1969).

CODE ELECTORAL (REMPLAÇANTS). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 948.

CODE GENERAL DES IMPOTS

Voy. : FISCALITÉ.

Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

CODE MINIER. — Voy. : MINES ET CARRIÈRES.

CODE PENAL DANS LES TERRITOIRES D'OUTRE-MER. — Voy. : TERRITOIRES D'OUTRE-MER.

CODE RURAL

Proposition de loi, présentée par M. Etienne DAILLY, sénateur, tendant à compléter l'article 851 du code rural relatif au versement de l'indemnité due au preneur sortant [28 octobre 1969] (I., n° 15). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Baudoin de Hauteclocque [13 novembre 1969] (I., n° 50). — Discussion [11 décembre 1969] (p. 1644 et suiv.). — Sont entendus dans la discussion générale : MM. Baudoin de Hauteclocque, rapporteur ; Léon David ; Etienne Dailly ; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement. — Article unique (p. 1646). Les trois premiers alinéas sont réservés (*ibid.*). — Amendement par M. Octave Bajoux tendant à supprimer l'avant-dernier alinéa de cet article, alinéa disposant que : « Si le preneur se maintient indûment dans les lieux après la date prévue pour son départ, son indemnité est réduite de un pour cent par jour de retard » (*ibid.*) ; amendement par M. Marcel Molle tendant dans l'avant-dernier alinéa de cet article, après les mots : « Si le preneur se maintient indûment dans les lieux après la date prévue pour son départ », à insérer les mots : « le cas échéant après expiration des délais accordés par le juge en application de l'article 1244 du code civil ». (*ibid.*), observations, rejet de l'amendement par M. Octave Bajoux (p. 1648) et adoption de l'amendement par M. Marcel Molle (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle tendant à compléter *in fine* le troisième alinéa (précédemment réservé) de cet article par les mots suivants : « lorsque ce paiement, cette consignation ou ce dépôt intervient plus d'un mois après l'expiration du bail. » (p. 1648). observations, retrait (*ibid.*). — Ont pris part à la discussion de l'article unique : MM. Octave Bajoux ; Raymond Bonnefous, président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; Etienne Dailly ; Baudoin de Hauteclocque, rapporteur ; Marcel Molle ; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement. — Explications de vote : MM. Octave Bajoux ; Léon David ; Gérard Minvielle. — ADOPTION (n° 44).

CODE RURAL

Voy. : DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER.

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE : COTISATIONS.

COLLECTIF POUR 1969. — Voy. : LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1969.

COLLECTIVITES LOCALES

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE.

Voy. : TAXE LOCALE D'ÉQUIPEMENT.

COLLECTIVITES LOCALES (ROUTES). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 944.

COLLECTIVITES LOCALES (RESPONSABILITE CIVILE DANS LES SOCIÉTÉS ANONYMES). — Voy. : SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE.

COLLECTIVITES LOCALES (SUBVENTIONS POUR LA CONSTRUCTION D'ÉCOLES PRIMAIRES). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 962.

COLLECTIVITES LOCALES (SUBVENTIONS POUR LES TRAVAUX DE DISTRIBUTION D'EAU). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 927.

COLLECTIVITES LOCALES (T. V. A.). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 933.

COLLECTIVITES PUBLIQUES. — Voy. : EAU.

COLLECTIVITES REGIONALES. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 26.

COMITES DE DEFENSE DE LA REPUBLIQUE. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 942.

COMITES D'ENTREPRISES. — Voy. : DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL.

COMMERÇANTS ET ARTISANS. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 18.

COMMERCE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

COMMERCE DE DETAIL. — Voy. : FINANCES PUBLIQUES.

COMMERCE EXTERIEUR. — Voy. : FINANCES PUBLIQUES.

COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 27.

COMMISSION ADMINISTRATIVE DU CENTRE HOSPITALIER DE NICE. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 918.

COMMISSION DE CONTROLE (EQUIPEMENT SANITAIRE ET SOCIAL). — Voy. : SÉNAT III.

COMMISSIONS D'ENQUETE. — Voy. : SÉNAT III.

COMMISSIONS EXTRA-PARLEMENTAIRES. — Voy. : ASSURANCES SOCIALES DES NON SALARIÉS NON AGRICOLES.

COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE

Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, relatif à l'application de certains traités internationaux — Adopté par l'Assemblée nationale le 25 novembre 1969. — Voy. : Impressions n°s 864, 897, 900, 155. — **Transmission au Sénat** [27 novembre 1969] (I, n° 65). — Renvoi à la commission de lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Pour avis, à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [5 décembre 1969]. — Rapport par M. Jacques Piot [11 décembre 1969] (I, n° 103). — Avis par M. Jean Legaret [11 décembre 1969] (I, n° 111). — **Discussion** [16 décembre 1969] (p. 1793 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale* : MM. Jacques Piot, rapporteur; André Monteil, au nom de M. Jean Legaret, rapporteur pour avis; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice; Jacques Eberhard. — **Articles** (p. 1797). — *Explication de vote* : Jacques Eberhard. — Sur l'ensemble (*ibid.*). — **ADOPTION** (n° 56). — **TEXTE DÉFINITIF.**

Promulgation : loi n° 69-1169 du 26 décembre 1969 (*J. O.* du 28 décembre 1969).

COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE (C. E. E.). — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

COMMUNAUTE EUROPEENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER (C. E. C. A.). — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

COMMUNAUTES URBAINES. — Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

COMMUNICATION DE M. LE PREMIER MINISTRE

Lettre par laquelle M. Maurice COUVE DE MURVILLE, Premier ministre, adresse à M. le Président du Sénat le texte de la décision prise par le général Charles de Gaulle de cesser d'exercer les fonctions de président de la République [29 avril 1969] (p. 175).

COMMUNICATIONS DE M. LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

Lettre de M. Jacques CHABAN-DELMAS, *président de l'Assemblée nationale*, donnant la composition du bureau de l'Assemblée, élu le 2 avril 1969 [8 avril 1969] (p. 121).

Lettre de M. Achille PERETTI, *président de l'Assemblée nationale*, donnant la composition du bureau de l'Assemblée complété le 2 octobre 1969 par l'élection de deux vice-présidents [8 octobre 1969] (p. 486).

COMMUNES

Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

Voy. : PARIS.

Voy. : URBANISME.

COMMUNICATION DE M. LE VICE-PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

Lettre de M. François LE DOUAREC, vice-président de l'Assemblée nationale, informant que M. Achille PERETTI a été élu président de l'Assemblée nationale en remplacement de M. Jacques CHABAN-DELMAS, devenu Premier ministre [27 juin 1969] (p. 327).

COMMUNICATIONS DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL. — Voy. : CONSEIL CONSTITUTIONNEL.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

COMPTES SPECIAUX DU TRESOR. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

COMPTEURS ELECTRIQUES (EXONERATION DES REDEVANCES DE LOCATION). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 946.

CONFERENCE EUROPEENNE DE BIOLOGIE MOLECULAIRE. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

CONFERENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS (Convention internationale du travail n° 105).

CONFISCATION. — Voy. : TERRITOIRES D'OUTRE-MER.

CONGES PAYES

Proposition de loi présentée par M. Roland LEROY, *député*, tendant à généraliser le bénéfice d'un congé annuel payé de quatre semaines et à le porter à cinq semaines pour les apprentis et les jeunes travailleurs de moins de vingt-et-un ans, dans l'industrie, le commerce, les professions libérales, les services domestiques et l'agriculture. — Adopté par l'Assemblée nationale le 2 mai 1968. — Voy. : Impressions n°s 104, 518, 732, 133. — **NOUVEL INTITULÉ** : « Proposition de loi tendant à modifier les articles 54 g, 54 h, 54 i et 54 j du livre II du code du travail de façon à faire bénéficier tous les travailleurs visés à l'article 54 f du même livre d'un congé annuel minimum de quatre semaines. » — **Transmission au Sénat** [7 mai 1968] (I, n° 138). — *Renvoi à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.* — Rapport par M. Hector Viron [21 mai 1968] (I, n° 179). — **Discussion** [18 juillet 1968] (p. 432 et suiv.). — **NOUVEL INTITULÉ** : « Proposition de loi tendant à porter à quatre semaines la durée minimum des congés annuels et à prévoir les majorations applicables en raison de l'âge des travailleurs salariés ou de leur ancienneté dans l'entreprise ». — **ADOPTION MODIFIÉE** (n° 77). — Adoptée avec modification par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 29 avril 1969. — Voy. : Impressions n°s 48, 630, 110. — **NOUVEL INTITULÉ** : « Proposition de loi tendant à porter à quatre semaines la durée minimum des congés payés annuels ».

Deuxième transmission au Sénat [6 mai 1969] (I, n° 155). — *Renvoi à la commission des affaires sociales.* — Rapport par M. Hector Véron [7 mai 1969] (I, n° 160). — **Discussion** [7 mai 1969] (p. 226 et suiv.). — *Sont entendus dans la*

discussion générale : MM. Hector Véron, rapporteur ; Maurice Schumann, ministre d'Etat chargé des affaires sociales ; Roger Menu. — *Articles* (p. 228 et 229). — *Adoption* (p. 229). — *Adoption* (n° 77). — DEUXIÈME LECTURE. — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 69-434 du 16 mai 1969 (J. O. du 17 mai 1969).

CONGO. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Communication de la déclaration du conseil constitutionnel du 28 avril 1969 constatant l'état de vacance de la présidence de la République et l'applicabilité de l'article 7 de la constitution relatif à l'exercice provisoire des fonctions du président de la République par le président du Sénat et à l'ouverture du délai fixé pour l'élection du nouveau président de la République [29 avril 1969] (p. 176).

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

CONSEILLER FISCAL (TITRE DE). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 958.

CONSEILS GENERAUX. — Voy. : FINANCES PUBLIQUES.

CONSEIL SUPERIEUR DE LA FONCTION MILITAIRE. — Voy. : ARMÉE.

CONSTITUTION (ROLE DU GOUVERNEMENT ET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE). — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 21.

CONSTRUCTION. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

CONSTRUCTION DE CLASSES PRIMAIRES. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 962.

CONSTRUCTION NAVALE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

CONSTRUCTIONS SCOLAIRES. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

CONSULATS. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

CONTRAT DE TRAVAIL. — Voy. : DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL.

CONTREFAÇONS. — Voy. : AGRONOMIE.

CONTRIBUTION DE SOLIDARITE. — Voy. : ASSURANCES SOCIALES DES TRAVAILLEURS NON SALARIÉS NON AGRICOLES.

CONTROLES RADIO-ELECTRIQUES. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

CONVENTIONS. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

COOPERATION. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 35.

COOPERATION SCIENTIFIQUE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

COOPERATION TECHNIQUE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

COPROPRIETE. — Voy. : SOCIÉTÉS DE CONSTRUCTION.

CORPS DIPLOMATIQUE ET CONSULAIRE. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

CORSE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

COTISATIONS SOCIALES AGRICOLES. — Voy. : MUTUALITÉ AGRICOLE.

CREDIT

Voy. : DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER.

Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 10.

CREDIT AGRICOLE. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 7.

CREDIT BAIL — Voy. : LOIS DE FINANCES.

CREDITS HYPOTHECAIRES. — Voy. : FINANCES PUBLIQUES.

CRIMES DE GUERRE NAZIS. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 932..

CRIMES ET DELITS. — Voy. : TERRITOIRES D'OUTRE-MER.

D

DEBITS DE TABAC. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

DECENTRALISATION INDUSTRIELLE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

DECISIONS JUDICIAIRES. — Voy. : FISCALITÉ.

DECLARATIONS DU GOUVERNEMENT.

Lecture par M. René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice d'une déclaration du Gouvernement [26 juin 1969] (p. 317 et suiv.).

Lecture par M. René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice d'une déclaration du Gouvernement [16 septembre 1969] (p. 390 et suiv.).

DEFENSE CONTRE LES EAUX. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

DEFENSE NATIONALE (SECRETARIAT GENERAL). — Voy. : LOIS DE FINANCES.

DEGATS CAUSES AUX CULTURES PAR LES SANGLIERS. — Voy. : ALSACE-LORRAINE.

DELEGUES DU PERSONNEL

Proposition de loi présentée par M. René CAILLÉ, député, tendant à renforcer la protection de certains représentants du personnel. — Adoptée par l'Assemblée nationale le 18 avril 1968. — Voy. Impressions n° 261, 533, 122. — **Transmission au Sénat** [23 avril 1968] (I., n° 122). — **Renvoi à la commission des affaires sociales sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.** — **Rapport par M. Marcel Lambert** [21 novembre 1968] (I., n° 46). — **Discussion** [11 décembre 1968] (p. 1917 et suiv.). — **NOUVEL INTITULÉ** : « Proposition de loi tendant à renforcer la protection des représentants du personnel engagés par un contrat de travail à durée déterminée ». — **ADOPTION MODIFIÉE** (n° 26). — Adoptée avec modification en deuxième lecture par l'Assemblée nationale le 14 octobre 1969. — Voy. Impressions n° 517, 528, 135. — **Deuxième transmission au Sénat** [16 octobre 1969] (I., n° 8). — **Renvoi à la commission des affaires sociales.** — **Rapport par M. Marcel Lambert** [22 octobre 1969] (I., n° 14). — **Discussion** [30 octobre 1969] (p. 638 et 639). — *Sont entendus dans la discussion générale* : MM. Marcel Lambert, rapporteur ; Joseph Fontanet, ministre du travail, de l'emploi et de la population. — *Articles* (p. 639). — *Sur l'ensemble* (*ibid.*). — **Adoption** (n° 13). — DEUXIÈME LECTURE. — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 69-1013 du 13 novembre 1969 (J. O. du 14 novembre 1969).

DEPARTEMENTS. — Voy. : FINANCES PUBLIQUES.

DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER

1. — **Projet de loi** présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, Premier ministre, rendant applicables aux départements et territoires d'outre-mer, les dispositions d'ordre pénal du décret modifié du 25 août 1937, portant réglementation des bons de caisse. — Adopté par l'Assemblée Nationale le 27 novembre 1969. — Voy. : Impressions n° 619, 816, 164. — **Transmission au Sénat** [1^{er} décembre 1969] (I., n° 76). — **Renvoi à la commission de finances, du contrôle budgétaire et des comptes**

économiques de la nation, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Jean-Marie Louvel [2 décembre 1969] (I., n° 83). — Discussion [12 décembre 1969] (p. 1692). — *Est entendu dans la discussion générale* : M. Yvon Coudé du Foresto, au nom de M. Jean-Marie Louvel, rapporteur. — Article unique (p. 1692). — *Explication de vote* : M. Marcel Gargar. — ADOPTION (n° 152). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 69-1163 du 24 décembre 1969 (J. O. du 27 décembre 1969).

2. — Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, Premier ministre, instituant un régime d'allocations familiales des exploitants agricoles dans les départements d'outre-mer et modifiant les chapitres III-2 et IV-1 du titre II du livre VII du code rural. — Adopté par l'Assemblée nationale le 27 novembre 1969. — Voy. : Impressions n°s 571, 676, 804, 165. — Transmission au Sénat [1^{er} décembre 1969] (I., n° 77). — Renvoi à la commission des affaires sociales sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Georges MARIE-ANNE [4 décembre 1969] (I., n° 84). — Discussion [11 décembre 1969] (p. 1630 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale* : MM. Georges Marie-Anne, rapporteur ; Marcel Gargar ; Bernard Pons, secrétaire d'Etat à l'agriculture ; Henri Rey, ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des départements et territoires d'outre-mer. — Articles (p. 1633 et 1634). — Sur l'ensemble (p. 1634). — ADOPTION (n° 37). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 69-1162 du 24 décembre 1969 (J. O. du 27 décembre 1969).

DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : SALAIRE MINIMUM INTERPROFESSIONNEL GARANTI (S. M. I. G.).

DEPORTES. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

DEPORTES ET INTERNES

Proposition de loi présentée par M. André AUBRY, sénateur tendant à remplacer, dans le titre de la loi n° 51-538 du 14 mai 1951, les mots : « personnes contraintes au travail en pays ennemi, en territoire étranger occupé par l'ennemi ou en territoire français annexé par l'ennemi » par les mots : « victimes de la déportation du travail » et à modifier, en conséquence, le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre [30 octobre 1969] (I., n° 30). — Renvoi à la commission des affaires sociales sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

DEPOTS. — Voy. : HÔTELS ET RESTAURANTS.

DETTE PUBLIQUE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

DEVALUATION. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 5.

DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET SCIENTIFIQUE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

DISPOSITIONS D'ORDRE ECONOMIQUE ET FINANCIER. — Voy. : FINANCES PUBLIQUES.

DISTRICT DE LA REGION PARISIENNE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

DIVORCE

Proposition de loi, présentée par M. Henri CAILLAYET, sénateur, tendant à instaurer le divorce et la séparation de corps par consentement mutuel [9 mai 1968] (I., n° 149). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Proposition reprise par son auteur le 19 septembre 1969 (p. 458), conformément au troisième alinéa de l'article 28 du règlement.

DIVORCE. — Voy. : PENSIONS DE RETRAITE.

DOMMAGES DE GUERRE. — Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

DONS ET LEGS. — Voy. : FINANCES PUBLIQUES.

DOUANES. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

DOUBLES IMPOSITIONS. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

DROIT DE REPRISE. — Voy. : CODE RURAL.

DROIT D'ETABLISSEMENT. — Voy. : COMMUNAUTÉ ECONOMIQUE EUROPEENNE (C. E. E.).

DROIT DE SOULTE. — Voy. FISCALITÉ.

DROITS DE MUTATION. — Voy. : FISCALITÉ.

DROITS DE PARTAGE. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 15.

E

EAU (MENTON). — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

Eaux

Proposition de loi, présentée par M. Jacques DESCOURS DESACRES, sénateur, tendant à modifier et à compléter les articles 12, 14 et 17 de la loi n° 64-1245 du 16 décembre 1964 relative au régime et à la répartition des eaux et à la lutte contre la pollution [27 novembre 1969] (I., n° 68). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

Eaux USEES. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

ECOLES DES BEAUX ARTS. — Voy. : LOI DE FINANCES POUR 1970, art. 25 (p. 1258).

ECOLES PRIMAIRES ET MATERNELLES. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 945.

Voy. : LOIS DE FINANCES.

ECONOMIE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

ECONOMIE ET FINANCES. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

EDUCATION NATIONALE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

EDUCATION PHYSIQUE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 949.

EDUCATION SURVEILLEE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

ELECTION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE. — Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

ELECTRICITE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

ELECTRICITE DE FRANCE

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

ELECTRIFICATION RURALE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

ELECTRONIQUE. — Voy. : TÉLÉCOMMUNICATIONS.

ELEVAGE

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

EMISSIONS RADIOPHONIQUES A DESTINATION DE LA GRECE. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 30.

EMPLOI

Proposition de loi présentée par M. Henry REY, député, tendant à modifier l'ordonnance n° 67-578 du 13 juillet 1967 créant une agence nationale pour l'emploi. — Adopté par l'Assemblée nationale le 15 mai 1968. — Voy. : Impressions n° 749, 793, 139. — Transmission au Sénat [21 mai 1968] (I., n° 172). — Renvoi à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Jean-Pierre Blanchet [10 décembre 1968] (I., n° 80). Discussion [11 décembre 1968] (p. 1920 et suiv.). — NOUVEL INTITULÉ : « Proposition de loi relative à la publicité des offres et demandes d'emploi par voie de presse et aux contrats de formation ou de perfectionnement professionnel par correspondance. » — ADOPTION MODIFIÉE (n° 28).

Adoptée, avec modifications, par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 18 décembre 1968. — Voy. : Impressions n° 519, 527, 91. — NOUVEL INTITULÉ : « Proposition de loi relative à la publicité des offres et demandes d'emploi par voie de presse. »

Deuxième transmission au Sénat [18 décembre 1968] (I., n° 118 rect.). — Renvoi à la commission des affaires sociales. — Rapport par M. Jean-Pierre Blanchet [20 août 1969. — Rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 juin 1969] (I., n° 185 rect.). — Discussion [16 octobre 1969] (p. 537 et suiv.). — Sont entendus dans la discussion générale : MM. Pierre Barbier, au nom de M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur ; Philippe Dechartre, secrétaire d'Etat au travail, à l'emploi et à la population. — Discussion des articles (p. 537 et suiv.). — Art. 2 (p. 537). — Amendement par M. Philippe Dechartre, secrétaire d'Etat au travail, à l'emploi et à la population, tendant, au 4^e alinéa de cet article, après les mots : « Dans le cas d'offre anonyme, les directions départementales du travail et de la main-d'œuvre », à insérer les mots : « et les services de l'agence nationale pour l'emploi » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 3 (p. 538). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à rétablir cet article dans le texte voté en première lecture et ainsi rédigé : « Les contrats proposés pour des cours privés de formation ou de perfectionnement professionnels par correspondance devront, à peine de nullité, comporter une clause prévoyant que le contrat est à tout moment susceptible de résiliation par le souscripteur moyennant abandon des sommes par lui déjà versées. Cette disposition est d'ordre public. » (*ibid.*), observations, adoption (p. 540). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à reprendre l'intitulé de la proposition de loi adopté en première lecture, adoption (*ibid.*). — NOUVEL INTITULÉ : « Proposition de loi relative à la publicité des offres et demandes d'emploi par voie de presse et aux contrats de formation ou de perfectionnement professionnels par correspondance. » — Ont pris part à la discussion des articles : MM. Pierre Barbier, au nom de M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur ; Philippe Dechartre, secrétaire d'Etat au travail, à l'emploi et à la population ; Georges Marie-Anne ; Marcel Pellenc, rapporteur général. — Sur l'ensemble (p. 540). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 3). — DEUXIÈME LECTURE. — Adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en troisième lecture le 11 décembre 1969. Voy. : Impressions n° 834, 925, 185. — NOUVEL INTITULÉ : « Proposition de loi relative à la publicité des offres et demandes d'emploi par voie de presse. »

Troisième transmission au Sénat [12 décembre 1969] (I., n° 119). — Renvoi à la commission des affaires sociales.

EMPLOI. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

ENERGIE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

ENERGIE NUCLEAIRE. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

ENFANCE INADAPTEE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

ENFANTS NATURELS. — Voy. : FILIATION NATURELLE.

ENREGISTREMENT. — Voy. : FISCALITÉ.

ENSEIGNEMENT

Proposition de loi relative à la création et au fonctionnement des organismes privés dispensant un enseignement à distance, ainsi qu'à la publicité et au démarchage faits par les établissements d'enseignement. — Adopté par l'Assemblée nationale le 11 décembre 1969. — Voy. : Impressions n° 585, 926, 184. — Transmission au Sénat [12 décembre 1969] (I., n° 118). — Renvoi à la commission des affaires culturelles, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : QUESTIONS ORALES, 910, 911.

ENSEIGNEMENT AGRICOLE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

ENSEIGNEMENT DES JEUNES ETRANGERS FRANCO-PHONES RESIDANT DANS UN PAYS CONTIGU. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 952.

ENSEIGNEMENT PAR CORRESPONDANCE

Voy. : EMPLOI.

Voy. : ENSEIGNEMENT.

ENSEIGNEMENT PRIVE. — Voy. : ENSEIGNEMENT.

ENTREPRISES NATIONALISEES. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

ENTREPRISES PUBLIQUES. — Voy. : ASSURANCES SOCIALES DES NON SALARIÉS NON AGRICOLES.

Voy. : OFFICIERS.

Voy. : RÉGIE NATIONALE DES USINES RENAULT (R. N. U. R.).

EPARGNE-LOGEMENT. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

EQUIPEMENT

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 25.

EQUIPEMENT ET LOGEMENT. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

EQUIPEMENT NUCLEAIRE CIVIL. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 954.

EQUIPEMENT RURAL. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

ESPACE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

ESPAGNE. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

ESSENCES. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

ETABLISSEMENTS PUBLICS. — Voy. : URBANISME.

ETABLISSEMENT PUBLIC D'AMENAGEMENT DE LA BASSE SEINE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

ETATS AFRICAINS ET MALGACHE. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

ETATS AFRICAINS FRANCOPHONES ET MALGACHE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

ETUDIANTS (ASSURANCES SOCIALES). — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

EXAMENS ET CONCOURS. — Voy. : OFFICIERS.

Voy. : LOIS DE FINANCES.

EXPLOITANTS AGRICOLES

Voy. : DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER.

Voy. : LOIS DE FINANCES.

EXPLOITATIONS AGRICOLES (CESSIONS). — Voy. : FISCALITÉ.

Voy. : SUCCESSIONS.

EXPROPRIATION

Proposition de loi présentée par M. Robert MENU, député, tendant à proroger le délai prévu à l'article 3 de la loi du 19 octobre 1969 portant déclassement de l'enceinte de la place de Lille. — Adopté par l'Assemblée nationale le 17 décembre 1969. — Voy. : Impressions n° 855, 978, 201. — Transmission au Sénat [17 décembre 1969] (I., n° 145). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Pierre Prost [19 décembre 1969] (I., n° 161). — Discussion [19 décembre 1969] (p. 1933 et 1934). — Sont entendus dans la discussion générale : MM. Pierre Prost, rapporteur ; André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur. — Article unique (p. 1934). — ADOPTION (n° 79). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-12 du 2 janvier 1970 (J. O. du 4 janvier 1970).

EXPROPRIATION. — Voy. : MINES ET CARRIÈRES.

F

F. A. S. A. S. A. (FONDS D'ACTION SOCIALE POUR L'AMÉLIORATION DES STRUCTURES AGRICOLES). — Voy. : LOI DE FINANCES.

FER. — Voy. : MINES ET CARRIÈRES.

FILIATION NATURELLE

Proposition de loi présentée par M. Jean FOYER, député, abrogeant l'article 337 du code civil relatif à la reconnaissance des enfants naturels, adoptée par l'Assemblée nationale le 6 mai 1969. — Voy. : Impressions n° 407, 682, 118. — NOUVEL INTITULÉ : « Proposition de loi tendant à modifier certaines dispositions du code civil sur la reconnaissance des enfants naturels. » — Transmission au Sénat [7 mai 1969] (I., n° 163). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Léon Jozeau-Marigné [13 novembre 1969] (I., n° 48). — Discussion [20 novembre 1969] (p. 812 et suiv.). — Sont entendus dans la discussion générale : MM. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice. — Discussion des articles (p. 815). — Art. 1^{er} (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à rédiger comme suit cet article : « L'article 337 du code civil est abrogé » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à supprimer cet article pour harmonisation, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à modifier l'intitulé de la proposition de loi, adoption (*ibid.*). — NOUVEL INTITULÉ : « Proposition de loi tendant à abroger l'article 337 du code civil relatif à la reconnaissance faite, durant le mariage, par un époux, d'un enfant naturel né avant le mariage, d'un autre que son conjoint ». — Ont pris part à la discussion des articles : MM. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice. — Sur l'ensemble (p. 815). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 29).

Adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 11 décembre 1969. — Voy. : Impressions n° 901, 941, 188.

Deuxième transmission au Sénat [12 décembre 1969] (I., n° 121). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

FINANCES PUBLIQUES

Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, Premier ministre, portant diverses dispositions d'ordre économique et financier. — Adopté par l'Assemblée nationale le 27 novembre 1969. — Voy. : Impressions n° 803, 906, 158. — Transmission au Sénat [1^{er} décembre 1969] (I., n° 70). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Marcel Pellenc, rapporteur général [2 décembre 1969] (I., n° 81). — Discussion [12 décembre 1969] (p. 1665 et suiv.). — Est entendu dans la discussion générale : M. Marcel Pellenc, rapporteur général. — Discussion des articles (p. 1666 et suiv.). — Après l'article 7 (p. 1666). — Amendement par M. Max Monichon tendant, après l'article 7, à insérer un article additionnel nouveau relatif à la récupération de la T. V. A., par les collectivités locales, sur les travaux d'électrification (*ibid.*), observations, l'amendement est réservé (p. 1668). — Art. 7 bis (*ibid.*). — Amendement par M. Léon David tendant à supprimer cet article mettant à la charge de l'exploitant, dans certaines communes, une fraction du montant de la part communale de la contribution foncière des propriétés bâties ou non bâties (*ibid.*) et amendement par M. Octave Bajoux tendant à réduire la fraction prévue de un tiers à un quart (*ibid.*), observations, l'amendement par M. Octave Bajoux est retiré (p. 1669) et l'amendement par M. Léon David est rejeté (*ibid.*). — Art. 7 ter (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à supprimer cet article relatif à la renonciation par les conseils municipaux à la taxe locale d'équipement sur certaines constructions (*ibid.*), observations, retrait (p. 1670), l'article 7 ter est réservé (*ibid.*). — Après l'article 7 ter (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres tendant, après l'article 7 ter, à insérer un article additionnel nouveau prévoyant un maximum au montant global des redevances que les agences financières de bassin sont autorisées à percevoir (*ibid.*), observations, adoption (p. 1671). — Amendement par M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant à insérer, après l'article 7 ter, un article additionnel nouveau modifiant l'article 69 de la loi d'orientation foncière n° 67-1253 du 30 décembre 1967 afin de prévoir le fractionnement sur trois années du paiement de la taxe locale d'équipement (*ibid.*), observations, l'amendement est réservé (*ibid.*). — Après l'article 9 (*ibid.*). — Amendement par M. Henri Tournan tendant, après l'article 9, à insérer un article additionnel nouveau ainsi conçu : « En aucun cas, les majorations légales des rentes viagères constituées auprès de la Caisse nationale de prévoyance par les fonds de retraites par capitalisation ne peuvent être imputées sur les pensions servies par les caisses de retraites complémentaires professionnelles, interprofessionnelles ou d'entreprises. S'il y a lieu, les statuts et règlements des dites caisses devront, dans un délai de trois mois, être modifiés pour se conformer aux dispositions du présent article. Les présentes dispositions sont applicables à partir du 1^{er} décembre 1969 » (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Art. 10 (p. 1672). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à supprimer cet article validant, pour la période du 1^{er} septembre 1966 au 30 septembre 1967, les dispositions de l'arrêté du 29 juillet 1966 fixant le taux des cotisations d'assurances sociales à verser au titre de l'emploi des salariés placés sous le régime général, pour une partie des risques (*ibid.*) et amendement identique par M. Lucien Grand (*ibid.*), observations, les deux amendements sont réservés ainsi que les articles 10, 14, 16 bis, 17 et 18 (*ibid.*). — Après l'article 10 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Sauvage, tendant, après l'article 10, à insérer un article additionnel nouveau validant les examens, sanctionnant les études du premier cycle, subis dans divers établissements d'enseignement supérieur au cours de l'année universitaire 1968-1969 (*ibid.*), observations, l'amendement est réservé (p. 1674). — Art. 10 bis (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant à supprimer cet article créant une taxe à la charge des établissements de soins et de cure, publics et privés (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par M. Lucien Grand, tendant à compléter cet article en précisant que le produit de la taxe créée permettra de contribuer au financement du personnel paramédical et technique (*ibid.*), observations, adoption (p. 1675). — Art. 13 (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant à diverses modifications de cet article relatif aux billets à ordre émis par les banques et susceptibles d'être acquis par le Crédit foncier (*ibid.*), observations, adoption (p. 1676). — Après l'article 13 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Colin, tendant, après l'article 13, à insérer un article additionnel nouveau interdisant, pour 1970, la création de magasins à surface

de vente supérieure à 3.000 mètres carrés et créant une taxe de 1 p. 100 sur le chiffre d'affaires des magasins à grande surface de vente destinée à alimenter un fonds d'indemnisation des commerçants les plus touchés par la prolifération de ces grandes surfaces (*ibid.*), observations, adoption (p. 1678). — Après l'article 18 (*ibid.*). — Amendement par Mme Marie-Hélène Cardot tendant à insérer, après l'article 18, un article additionnel nouveau validant trois arrêtés interministériels régularisant la situation administrative d'un fonctionnaire du ministère des anciens combattants et victimes de guerre (*ibid.*) et sous-amendement par M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant à un but semblable (*ibid.*), observations, l'amendement et le sous-amendement sont réservés (p. 1679). — Amendement par M. Charles Durand, tendant à insérer, après l'article 18, un article additionnel nouveau autorisant la titularisation dans le corps des médecins de la santé publique, de 100 médecins contractuels du secteur du service de santé scolaire (*ibid.*), et amendement identique par M. Lucien Grand (*ibid.*), observations, les deux amendements sont retirés (p. 1680). — Articles et amendements, précédemment réservés (p. 1680 et suiv.). — Amendement par M. Max Monichon, tendant, après l'article 7, à insérer un article additionnel nouveau relatif à la récupération de la T. V. A. par les collectivités locales sur les travaux d'électrification (p. 1630), observations, retrait (p. 1632). — Amendement par M. Jean Sauyage, tendant, après l'article 10, à insérer un article additionnel nouveau validant les examens sanctionnant les études du premier cycle, subis dans divers établissements d'enseignement supérieur au cours de l'année universitaire 1968-1969 (*ibid.*), observations, scrutin public demandé (p. 1683), rejet (p. 1687) par scrutin public (n° 18). — Art. 10, 14, 16 bis, 17, 18 et amendements (p. 1683 et suiv.). — Art. 10 (p. 1683). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à supprimer cet article validant, pour la période du 1^{er} septembre 1966 au 30 septembre 1967, les dispositions de l'arrêté du 29 juillet 1966 fixant le taux des cotisations d'assurances sociales à verser au titre de l'emploi des salariés placés sous le régime général, pour une partie des risques et amendement identique par M. Lucien Grand (*ibid.*), observations, rejet (p. 1687) par scrutin public (n° 19). — Art. 14. — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à supprimer cet article validant des nominations de fonctionnaires cassées, par un arrêt du Conseil d'Etat (p. 1687), observations, adoption (p. 1688). — Art. 16 bis. — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à supprimer cet article relatif à l'intégration de trois attachés de la marine marchande dans le corps des agents supérieurs (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Art. 17. — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à supprimer cet article confirmant les tableaux d'avancement au titre des années 1958, 1959, 1960 pour la classe fonctionnelle du grade d'inspecteur divisionnaire de la répression des fraudes (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Art. 18. — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à supprimer cet article validant des nominations de chargés d'enseignement d'éducation physique et sportive (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Après l'art. 18. — Amendement par Mme Marie-Hélène Cardot, tendant, après l'article 18, à insérer un article additionnel nouveau validant trois arrêtés ministériels régularisant la situation administrative d'un fonctionnaire du ministère des anciens combattants et victimes de guerre et sous-amendement par M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant à un but semblable (*ibid.*), l'amendement est rejeté (*ibid.*) et le sous-amendement devient sans objet (*ibid.*). — Art. 7 ter. — Amendement par M. Robert Bruyneel tendant à supprimer cet article relatif à la renonciation par les conseils municipaux à la taxe locale d'équipement sur certaines constructions (p. 1689), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant à insérer, après l'article 7 ter, un article additionnel nouveau modifiant l'article 69 de la loi d'orientation foncière n° 67-1253 du 30 décembre 1967 afin de prévoir le fractionnement sur trois années du paiement de la taxe locale d'équipement (*ibid.*), retrait (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles*: MM. André Armengaud; Octave Bajoux; Pierre Billecocq, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale; Robert Bruyneel; Henri Caillavet; Mme Marie-Hélène Cardot; MM. Fernand Chatelain; Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances; Jean Colin; André Cornu, vice-président de la commission des affaires culturelles; Léon David; André Diligent; Paul Driant; Coudé du Foresto; Roger Gaudon; Lucien Grand; Max Monichon; Marcel Pellenc, rapporteur général; Jean Sauvage; Jacques Soufflet; Henri Tournan. — Sur l'ensemble (p. 1689). — *Explication de vote*: M. Fernand Chatelain. — ADOPTION MODIFIÉE (n° 48).

Adopté en deuxième lecture (commission mixte paritaire) par l'Assemblée nationale le 17 décembre 1969. — Voy.: Impressions n° 972, 980, 195.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (article 45, alinéa 2, de la Constitution) [12 décembre 1969] (p. 1690). — Election des membres de la commission (*ibid.*). — Rapport par M. Marcel Pellenc, rapporteur général [16 décembre 1969] (I. n° 135). — Discussion [18 décembre 1969] (p. 1878 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale*: MM. Marcel Pellenc, rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire; Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances; Jean-Eric Bousch; Etienne Dailly. — *Discussion des articles* (p. 1881 et suiv.). — Art. 7 ter (p. 1881). — Observations sur l'exonération de la taxe d'équipement des petits constructeurs individuels. — *Est entendu*: M. Fernand Chatelain. — *Explications de vote*: M. Antoine Courrière. — Sur l'ensemble (p. 1882) et par scrutin public (n° 33). — ADOPTION (n° 61). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation: loi n° 69-1263 du 31 décembre 1969 (J. O. du 4 janvier 1970).

FINANCES EXTERIEURES. — Voy.: LOIS DE FINANCES.

FINANCES LOCALES. — Voy.: FINANCES PUBLIQUES.

FISCALITE

Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, Premier ministre, portant simplifications fiscales. [18 novembre 1969] (I, n° 51). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Marcel Pellenc, rapporteur général [18 novembre 1969] (I, n° 52). — Discussion [21 novembre 1969] (p. 826 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale*: MM. Valéry Giscard d'Estaing, ministre de l'économie et des finances; Marcel Pellenc, rapporteur général; André Armengaud; Marcel Molle; Yvon Coudé du Foresto. — *Discussion des articles* (p. 829 et suiv.). — Art. 1^{er} (p. 829). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à une modification de forme du 2^e alinéa du § I de cet article, observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle tendant à compléter *in fine*, le § IV de cet article par la phrase suivante: « En cas de refus [de la formalité de publicité foncière], le versement des droits suspend le cours des pénalités. » (*ibid.*), observations; amendement par M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant à compléter l'article 1^{er} par un § V ainsi rédigé: « V. — Pour l'application des pénalités sanctionnant le retard dans l'exécution de la formalité, il n'est pas tenu compte de la période comprise entre le dépôt de l'acte refusé et la nouvelle présentation à la formalité unique lorsque celle-ci intervient dans le mois de la notification du refus. » (p. 830), observation, retrait de l'amendement par M. Marcel Molle et adoption de l'amendement par M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances (*ibid.*). — Art. 3 (*ibid.*). — Amendement par M. Marc Pauzet tendant à ajouter un alinéa 2 bis à cet article, afin de prévoir l'application d'un taux réduit de 4,2 p. 100 de la taxe de publicité foncière pour les acquisitions susceptibles d'améliorer la rentabilité des exploitations agricoles (p. 831), observations, retrait (p. 832). — Amendement par M. Marcel Molle tendant à une rédaction plus précise du § II, 4^e, b, relatif à l'allègement des droits sur les soultes en cas de partage de biens, immeubles (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Marcel Molle, au § II, 4^e, c (*ibid.*), observations, adoption (p. 833). — Art. 6 (*ibid.*). — Amendement de coordination au § II, 1, par M. Marcel Molle, observations, adoption (*ibid.*). — Amendement de coordination au § II, 2, par M. Marcel Molle, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant à rédiger comme suit la première phrase de l'alinéa 2 du § 4 de cet article: « 2. — A défaut d'acte, les cessions de parts sociales doivent, dans le mois de leur date, être déclarées à la recette des impôts dans le ressort de laquelle est situé le domicile de l'une des parties contractantes. » (*ibid.*), observations, adoption (p. 834). — Amendement par M. Michel Kistler tendant à compléter l'article 6 par un § VIII ainsi rédigé: « VIII. — Les cessions de parts des sociétés civiles immobilières non assujetties à l'impôt sur les sociétés, et qui sont effectuées par voie de transfert sur les registres sociaux, continueront à être exemptées de tout droit d'enregistrement et de publicité foncière. » (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Art. 9 (p. 835). — Amendement par M. Marcel Molle tendant à supprimer cet article relatif au minimum de perception (*ibid.*), observations, adoption (p. 836). — Art. 14 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à supprimer cet article abrogeant l'article 1373 *quinquies* du code général des impôts, article prévoyant l'enregistrement gratuit pour les ventes d'immeubles consenties à la suite d'opérations d'équipement ou de

mise en valeur par les sociétés d'Etat (*ibid.*), observations, retrait (p. 837). — Art. 17 (*ibid.*). — Observations sur le plafond fixé pour l'examen des dossiers d'investissement par la commission locale d'investissement dans les départements d'outre-mer (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles* : MM. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances; Georges Marie-Anne; Marcel Molle, au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; Marc Pauzet; Marcel Pellenc, rapporteur général. — *Explications de vote* : MM. Louis Talamoni; Lucien Grand. — Sur l'ensemble (p. 838). — **ADOPTION** (n° 33).

Adopté avec modification par l'Assemblée nationale, le 11 décembre 1969. — Voy. : Impressions n° 906, 940, 950, 181.

Transmission au Sénat (Deuxième lecture) [12 décembre 1969] (I, n° 122). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation. — Rapport par M. Marcel Pellenc, rapporteur général [15 décembre 1969] (I, n° 131). — **Discussion** [17 décembre 1969] (p. 1805 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale* : MM. Marcel Pellenc, rapporteur général; Marcel Molle. — *Discussion des articles* (p. 1806 et 1807). — Est entendu : M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances. — **ADOPTION** (n° 57). — **DEUXIÈME LECTURE**. — **TEXTE DÉFINITIF**.

Promulgation : loi n° 69-1168 du 26 décembre 1969 (*J.O.* du 28 décembre 1969).

FISCALITE. — Voy. : IMPÔTS.

FONCTIONNAIRES

Voy. : FINANCES PUBLIQUES.

Voy. : INGÉNIEURS DES TRAVAUX MARITIMES.

Voy. : INGÉNIEURS DE L'ARMEMENT.

Voy. : INGÉNIEURS DES ÉTUDES ET TECHNIQUES DE TRAVAUX MARITIMES.

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

FONCTIONNAIRES (NOMINATION). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 924.

FONCTIONNAIRES (TRAITEMENTS). — Voy. : AGENTS COMMUNAUX.

FONCTION PUBLIQUE

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : OFFICIERS.

FONDS D'ACTION CONJONCTURELLE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

FONDS DE COMMERCE. — Voy. : AGENCES IMMOBILIÈRES.

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Projet de loi présenté par M. JACQUES CHABAN-DELMAS, Premier ministre, relatif à la participation de la France au compte spécial prévu par les statuts amendés du Fonds monétaire international. — Adopté par l'Assemblée nationale le 12 décembre 1969. — Voy. : Impressions n° 920, 960, 191. — **Transmission au Sénat** [15 décembre 1969] (I, n° 130). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. André Armengaud [17 décembre 1969] (I, n° 142). — **Discussion** [19 décembre 1969] (p. 1918 et 1919). — *Sont entendus dans la discussion générale* : MM. André Armengaud, rapporteur; Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances. — *Articles* (p. 1919). — Sur l'ensemble (*ibid.*). — **ADOPTION** (n° 70). — **TEXTE DÉFINITIF**.

Promulgation : loi n° 69-1175 du 26 décembre 1969 (*J. O.* du 28 décembre 1969).

FONDS NATIONAL D'AMÉNAGEMENT FONCIER ET D'URBANISME. — Voy. : LOI DE FINANCES POUR 1970 [comptes spéciaux du Trésor].

FONDS SPECIAL D'INVESTISSEMENT ROUTIER. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

FORETS

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Voy. : EMPLOI.

Voy. : LOIS DE FINANCES.

FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 921.

FORTIFICATIONS. — Voy. : EXPROPRIATION.

FOURQUET (AFFAIRE DE CESTAS). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 903.

FRAIS DE DEPLACEMENT DES AGENTS EN FONCTIONS DANS LES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 935.

FRANÇAIS A L'ÉTRANGER. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

FRONTIÈRES (RECTIFICATIONS). — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

G

GAGE ET NANTISSEMENT

Proposition de loi, présentée par M. Michel HOGUET, député, tendant à modifier la loi n° 51-59 du 18 janvier 1951 relative au nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement. — Adopté par l'Assemblée nationale le 28 novembre 1968. — Voy. : Impressions n° 66, 470, 59. — **Transmission au Sénat** [29 novembre 1968] (I, n° 65). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Roger Poudonson [11 décembre 1968] (I, n° 89). — **Discussion** [19 décembre 1968] (p. 2229 et 2230). — **ADOPTION MODIFIÉE** (n° 53).

Adoptée avec modifications en deuxième lecture par l'Assemblée nationale le 13 mai 1969. — Voy. : Impressions, n° 572, 715, 122.

Deuxième transmission au Sénat [rattachée pour ordre à la séance du 13 mai 1969. — *J. O.* 24 juin 1969] (I, n° 172). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Roger Poudonson [16 septembre 1969]. — Rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 juin 1969 (I, n° 183). — **Discussion** [23 octobre 1969] (p. 600 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale* : MM. Roger Poudonson, rapporteur; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement. — *Discussion des articles* (p. 601 et 602). — Amendement par M. Roger Poudonson, rapporteur, tendant à rédiger comme suit cet article : « La première phrase du dernier alinéa de l'article 2 de la loi n° 51-59 du 18 janvier 1951 relative au nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement est modifiée comme suit : sont assimilés aux prêteurs de deniers les garants qui interviennent en qualité de caution, de donneur d'aval ou d'endosseur dans l'octroi des crédits d'équipement. » (p. 601), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Roger Poudonson, rapporteur, tendant : 1) — A supprimer la dernière phrase du dernier alinéa du texte

proposé pour l'article 3 de la loi du 18 janvier 1951; 2) — A compléter le texte proposé pour ce même article 3 par les deux alinéas suivants : « Lorsque la livraison du matériel intervient après la date prévue dans le contrat ou si elle n'est pas faite au lieu primitivement fixé, les créances inscrites deviendront de plein droit exigibles si le débiteur n'a pas fait connaître, dans les quinze jours de cette livraison, au créancier nanti la date ou le lieu auquel elle est intervenue. Le nantissement ne pourra être opposé aux tiers si, dans la quinzaine de l'avis à lui notifié ou dans la quinzaine du jour où il aura eu connaissance de la date ou du lieu de la livraison, le créancier nanti n'a pas requis du greffier du tribunal où a été prise l'inscription du nantissement que mention soit faite de cette date ou de ce lieu en marge de ladite inscription. » (p. 602), observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles* : MM. Roger Poudonson, rapporteur; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement. — Sur l'ensemble (p. 602). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 11). — DEUXIÈME LECTURE.

Adoptée en troisième lecture par l'Assemblée nationale le 11 décembre 1969. — Voy. : Impressions n°s 860, 905, 186.

Promulgation : loi n° 69-1129 du 19 décembre 1969 (J. O. du 21 décembre 1969).

GARDE-PECHE. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 947.

GAZ

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

GAZ NATUREL. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

GENDARMERIE

Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre, portant rattachement de la gendarmerie maritime à la gendarmerie nationale.* — Adopté par l'Assemblée nationale le 4 décembre 1969. — Voy. : Impressions n°s 825, 922, 174. — NOUVEL INTITULÉ : « *Projet de loi portant intégration de la gendarmerie maritime dans la gendarmerie nationale.* » — *Transmission au Sénat* [9 décembre 1969] (I., n° 98). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Henri Parisot [11 décembre 1969] (I., n° 112). — *Discussion* [19 décembre 1969] (p. 1927 et 1928). — *Sont entendus dans la discussion générale* : MM. Henri Parisot, rapporteur; André Fanton, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé de la défense nationale. — *Articles* (p. 1928). — Sur l'ensemble (*ibid.*). — ADOPTION (n° 74). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-3 du 2 janvier 1970 (J. O. du 4 janvier 1970).

GENDARMERIE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

GENERAL EISENHOWER

Hommage à la mémoire de l'ancien président des Etats-Unis d'Amérique. — *Sont entendus* : MM. François Schleiter; Alain Poher, président du Sénat [2 avril 1969] (p. 93).

GREFFIERS. — Voy. : FINANCES PUBLIQUES.

GREVES DE L'ELECTRICITE (CONSEQUENCES SUR LES INDUSTRIES DE TRANSFORMATION DE PRODUITS AGRICOLES PERISSABLES). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 953.

GUADELOUPE (CENTRES SUCRIERS). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 934.

GUADELOUPE (INDEMNITE D'AIDE AU LOYER). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 907.

GUADELOUPE (SERVICES DE L'AGRICULTURE). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 923.

GUYANE (DEPARTEMENT). — Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

H

H. L. M. (HABITATIONS A LOYER MODERE). — Voy. : LOIS DE FINANCES.

HOPITAUX. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

HORTICULTURE. — Voy. : AGRONOMIE.

HOTELS ET RESTAURANTS

Projet de loi présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, *Premier ministre, mettant en harmonie l'article 1953 du code civil avec la convention européenne du 17 décembre 1962 sur la responsabilité des hôteliers quant aux objets apportés par les voyageurs.* — Adopté par l'Assemblée nationale le 6 mai 1969. — Voy. : Impressions n°s 620, 683, 117. — NOUVEL INTITULÉ : « *Projet de loi tendant à modifier les articles 1952 à 1954 du code civil sur la responsabilité des hôteliers.* » — *Transmission au Sénat* [13 mai 1969] (I., n° 169). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Lucien De Montigny [18 septembre 1969] (I., n° 187). — *Discussion* [23 octobre 1969] (p. 597 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale* : MM. Lucien De Montigny, rapporteur; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement. — *Discussion des articles* (p. 599 et suiv.). — Art. 1^{er} (p. 597). — Amendement par M. Lucien De Montigny, rapporteur, tendant à une rédaction plus précise du texte voté par l'Assemblée nationale (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Lucien De Montigny, rapporteur, tendant à supprimer le deuxième alinéa du texte proposé pour l'article 1954 du code civil, relatif à la responsabilité de l'hôtelier en matière de chargement de véhicules et d'animaux vivants (*ibid.*), observations, adoption (p. 600). — *Ont pris part à la discussion des articles* : MM. Lucien De Montigny, rapporteur; Guy Petit; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement. — Sur l'ensemble (p. 600). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 10).

Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 25 novembre 1969. — Voy. : Impressions, n°s 861, 889, 154.

Deuxième transmission au Sénat [27 novembre 1969] (I., n° 62). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Lucien De Montigny [4 décembre 1969] (I., n° 85). — *Discussion* [11 décembre 1969] (p. 1643 et 1644). — *Sont entendus dans la discussion générale* : MM. Lucien De Montigny, rapporteur; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement. — Art. 2 (p. 1644). — Amendement par M. Lucien De Montigny, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le second alinéa du texte présenté pour l'article 1954 du code civil : « Les articles 1952 et 1953 ne s'appliquent pas aux animaux vivants. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Sur l'ensemble (*ibid.*). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 43). — DEUXIÈME LECTURE.

Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en troisième lecture le 17 décembre 1969. — Voy. : Impressions, n°s 966, 981, 198.

Troisième transmission au Sénat [18 décembre 1969] (I., n° 152). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

HOTELLERIE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

HOTELS ET RESTAURANTS. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

HUILES VEGETALES. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

HUISSIERS DE JUSTICE (ACTES). — Voy. : FISCALITÉ.

HYDRAULIQUE AGRICOLE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

HYDROCARBURES. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

I

IMMEUBLES. — Voy. : FISCALITÉ.

IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE (OPERATIONS ET TRANSACTIONS). — Voy. : AGENCES IMMOBILIÈRES.

IMMIGRATION. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

IMMUNITÉS DIPLOMATIQUES. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

IMPASSE BUDGÉTAIRE POUR 1970. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 33.

IMPOTS

Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, Premier ministre, portant diverses dispositions d'ordre fiscal. — Adopté par l'Assemblée nationale le 17 septembre 1969. — Voy. : Impressions n° 764, 766, 128. — Transmission au Sénat [18 septembre 1969] (I. n° 188). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation. — Rapport par M. Marcel Pellenc, rapporteur général [18 septembre 1969] (I., n° 189). — Discussion [18 septembre 1969] (p. 418 et suiv.). — Sont entendus dans la discussion générale : MM. Valéry Giscard d'Estaing, ministre de l'économie et des finances ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; Louis Talamoni ; Antoine Courrière ; Geoffroy de Montalembert ; Jacques Chirac, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances ; Guy Petit ; Louis Jung ; Jean-Eric Bousch.

Observations sur : la situation économique (p. 412, 423, 424, 429, 430, 432, 436), la dévaluation (p. 419, 420, 421, 423, 424, 428, 429, 430), le retour à l'équilibre économique (p. 420, 421, 429), le budget (p. 420, 421, 425, 426, 427, 428, 431, 433), les mesures fiscales (p. 420, 422, 425, 426, 431, 436), le crédit (p. 420, 430, 433, 436), les investissements privés (p. 421, 425, 429, 436), les prix (p. 421, 425, 433, 434), l'épargne (p. 421, 422, 436, 437), les patentes (p. 426), les sociétés (p. 426, 431), le marché commun (p. 427), les crédits de l'école normale française à Pnom-Penh (p. 427), les salaires (p. 429, 430), la balance commerciale (p. 429), la spéculation (p. 429, 430), l'équipement agricole (p. 433), les bourses dans l'enseignement (p. 434), les collectivités locales (p. 434), les grèves (p. 430, 435), la nécessité d'un recours pour les travailleurs de la fonction publique (p. 435). — Discussion des articles (p. 437 et suiv.). — Art. 3 (p. 437). — Amendement par M. Hector Viron tendant à supprimer cet article prorogeant l'augmentation de la taxe sur les véhicules à moteur (vignette) et amendement identique par M. Henri Tournan (p. 437), observations, rejet (p. 438) des amendements par scrutin public (n° 35). — Art. 4 (p. 438). — Observations sur l'épargne et le crédit mutuel (p. 438 et 439). — Après l'article 4 (p. 439). — Amendement par M. Michel Kistler tendant à insérer, après l'article 4, un article additionnel disposant que : « Pour les intérêts des comptes sur premier livret ouvert par les banques inscrites ou à statut légal spécial dans des conditions fixées par décret, le taux du prélèvement visé à l'article 125 A du code général des impôts est fixé à 10 p. 100. » (*ibid.*), observations, retrait (p. 440). — Art. 5 (*ibid.*). — Amendement par M. Paul Driant, tendant, au début du § I de cet article, après les mots : « un prélèvement exceptionnel est mis à la charge des établissements de crédit », à insérer les mots : « figurant sur la liste des banques inscrites », afin d'exclure les caisses de crédit agricole des établissements soumis au prélèvement (*ibid.*), observations, amendement par M. Jacques Duhamel, ministre de l'agriculture, tendant à compléter le 3^e alinéa du paragraphe I^{er} de l'article 5 afin que la taxe de 0,75 p. 100 ne frappe que la partie des dépôts du crédit agricole qui servirait à faire des opérations sur le marché monétaire (p. 441), observations, retrait de l'amendement par M. Paul Driant (*ibid.*), adoption de l'amendement par M. Jacques Duhamel, ministre de l'agriculture (p. 442). — Amendement par M. Etienne Dailly tendant, au paragraphe III de l'article 5, après la première phrase, à insérer la phrase suivante : « Toutefois son montant ne peut excéder, pour chaque établissement, la moitié de l'augmentation des bénéfices d'intérêts constatée pour l'exercice 1969 par rapport à l'exercice 1968 » (*ibid.*), observations (*ibid.*), et amendement par M. Etienne Dailly, tendant, après le 1^{er} alinéa, à insérer un nouvel alinéa permettant à l'établissement assujéti de limiter le montant du premier versement au quart du montant présumé de l'augmentation de ses bénéfices d'intérêt (p. 443), retrait des deux amendements (*ibid.*). — Art. 6 (p. 444). — Amendement par M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat auprès du

ministre de l'économie et des finances tendant à supprimer cet article relatif au contrôle des transferts de capitaux vers l'étranger entre le 1^{er} juillet 1968 et le 23 novembre 1968 (*ibid.*) et amendement par M. Henri Caillavet tendant : 1^o au premier alinéa de cet article, à remplacer la date du 1^{er} juillet 1968 par celle du 1^{er} mai 1968 ; 2^o après le premier alinéa, à ajouter l'alinéa suivant : « Toutefois, ces renseignements n'auront pas à être fournis en ce qui concerne les personnes privées ayant la qualité de résidents étrangers » (*ibid.*), observations, retrait des deux amendements (p. 445 et 446) ; amendement par M. Etienne Dailly, tendant à reprendre la deuxième partie de l'amendement par M. Henri Caillavet (p. 446), observation, adoption (p. 447). — Art. 8 (*ibid.*). — Amendement par M. André Dulin tendant à modifier le début de cet article afin de faire une situation semblable au crédit agricole « officiel » et au crédit agricole « libre » (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 448). — Ont pris part à la discussion des articles : MM. Jean-Eric Bousch, Henri Caillavet, Jacques Chirac, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances ; Etienne Dailly, Paul Driant, Jacques Duhamel, ministre de l'agriculture ; André Dulin, Paul Guillard, Michel Kistler, Pierre Marcihacy, Marcel Pellenc, rapporteur général ; Robert Schmitt, Louis Talamoni, Henri Tournan. — Explications de vote : MM. Lucien Grand, François Schleiter, Max Monichon, Yvon Coudé du Foresto. — Sur l'ensemble (p. 451), adoption (*ibid.*) par scrutin public (n° 37). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 82).

Adopté en deuxième lecture (commission mixte paritaire) par l'Assemblée nationale le 20 septembre 1969. — Voy. : Impressions n° 769, 800, 129.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (article 45, alinéa 2 de la Constitution) [19 septembre 1969] (p. 457). — Election des membres de la commission [19 septembre 1969] (p. 458). — Rapport par M. Paul Driant [20 septembre 1969] (I., n° 190). — Discussion [20 septembre 1969] (p. 465 et suiv.). — Sont entendus dans la discussion générale : MM. Paul Driant, rapporteur ; Henri Tournan ; Louis Talamoni ; Jean Bailly, secrétaire d'Etat au commerce ; Pierre de Félice. — Articles (p. 467 et 468). — Art. 6 (p. 467). — Adoption par scrutin public (n° 38). — Sur l'ensemble (p. 467). — Adoption (p. 468) par scrutin public (n° 39). — ADOPTION (n° 83). — COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 69-872 du 25 septembre 1969 (J. O. du 26 septembre 1969).

IMPOTS. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

IMPOTS (DIRECTION). — Voy. : LOIS DE FINANCES.

IMPOTS DIRECTS. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

IMPOTS INDIRECTS. — Voy. : FINANCES PUBLIQUES.

IMPOTS LOCAUX. — Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

Voy. : URBANISME.

IMPOTS SUR LE REVENU DES PERSONNES PHYSIQUES (I. R. P. P.).

Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

Voy. : RÉGIE NATIONALE DES USINES RENAULT (R. N. U. R.).

Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

IMPRIMERIE NATIONALE

Voy. : LOIS DE FINANCES.

INDE. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

INDEXATION. — Voy. : SALAIRE MINIMUM INTERPROFESSIONNEL GARANTI (S. M. I. G.).

INDUSTRIALISATION. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

INDUSTRIE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

INDUSTRIE AERONAUTIQUE

Voy. : QUESTIONS ORALES, 900, 930.

Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 30, 19.

INDUSTRIE AEROSPATIALE FRANÇAISE

Voy. : QUESTIONS ORALES, 943.

Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 19.

INDUSTRIES DE TRANSFORMATION DE PRODUITS AGRICOLES PÉRISSABLES. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 953.

INFIRMIERES. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 31.

INFORMATION

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : QUESTIONS ORALES, 919.

INFORMATION PROFESSIONNELLE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

INFORMATIQUE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

INGENIEURS DE L'ARMEMENT

Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, modifiant la loi n° 67-1115 du 21 décembre 1967 relative aux corps militaires des ingénieurs de l'armement et des ingénieurs des études et techniques d'armement. — Adopté par l'Assemblée nationale le 4 décembre 1969. — Voy. : Impressions n° 873, 919, 173. — **Transmission au Sénat** [9 décembre 1969] (I. n° 97). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Pierre-Christian Taittinger [12 décembre 1969] (I. n° 127). — **Discussion** [19 décembre 1969] (p. 1928 et 1929). — *Sont entendus dans la discussion générale* : MM. Pierre-Christian Taittinger, rapporteur ; André Fanton, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé de la défense nationale. — **Articles** (p. 1928 et 1929). — **ADOPTION** (n° 74). — **TEXTE DÉFINITIF.**

Promulgation : loi n° 70-4 du 2 janvier 1970 (J. O. du 4 janvier 1970).

INGENIEURS DES ETUDES ET TECHNIQUES DE TRAVAUX MARITIMES

Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, relatif aux corps militaires des ingénieurs des études et techniques de travaux maritimes. — Adopté par l'Assemblée nationale le 4 décembre 1969. — Voy. : Impressions n° 871, 917, 171. — **Transmission au Sénat** [9 décembre 1969] (I. n° 95). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Raymond Boin [11 décembre 1969] (I. n° 113). — **Discussion** [19 décembre 1969] (p. 1931 et 1932). — *Sont entendus dans la discussion générale* : MM. Raymond Boin, rapporteur ; André Fanton, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé de la défense nationale. — **Articles** (p. 1932). — Sur l'ensemble (*ibid.*). — **ADOPTION** (n° 77). — **TEXTE DÉFINITIF.**

Promulgation : loi n° 70-5 du 2 janvier 1970 (J. O. du 4 janvier 1970).

INGENIEURS DES TRAVAUX MARITIMES

Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, abrogeant les dispositions de l'article 2 de la loi n° 60-713 du 23 juillet 1960 relatives à la création de corps, civil et militaire, d'ingénieurs des travaux maritimes. — Adopté par l'Assemblée nationale le 4 décembre 1969. — Voy. : Impressions n° 872, 918, 172. — **Transmission au Sénat** [9 décembre 1969] (I. n° 96). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Raymond Boin [11 décembre 1969] (I. n° 114). — **Discussion** [19 décembre 1969] (p. 1932 et 1933). — *Sont entendus dans la discussion générale* : MM. Raymond Boin, rapporteur ; André Monteil,

président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées ; André Fanton, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé de la défense nationale. — **Articles** (p. 1933). — **ADOPTION** (n° 78). — **TEXTE DÉFINITIF.**

Promulgation : loi 70-6 du 2 janvier 1970 (J. O. du 4 janvier 1970).

INSCRIPTION MARITIME. — Voy. : PÊCHE.

INSTITUT DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL. — Voy. : LOI DE FINANCES POUR 1970, art. 23 (p. 1495).

INSTITUTEURS (MUTATIONS). — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 29.

INSTITUT GEOGRAPHIQUE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

INSTITUT NATIONAL DE LA CONSOMMATION. — Voy. : LOIS DE FINANCES POUR 1970, art. 25 (p. 1570).

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

INSTITUT PASTEUR DE LYON. — Voy. : LOI DE FINANCES POUR 1970 (p. 1531).

INTERESSEMENT DES TRAVAILLEURS. — Voy. : RÉGIE NATIONALE DES USINES RENAULT (R. N. U. R.).

INTERIEUR. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

IRAN. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

IRLANDE. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

ISRAËL (EMBARGO SUR LES EXPÉDITIONS D'ARMES). — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 27.

J

JEUNESSE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

JOURNAL FRANCE-REGIONS. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 913.

JOURNALISTES FRANÇAIS EN ALGERIE. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 17.

JOURNAUX OFFICIELS. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

JUSTICE

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

K**KENYA**

Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

LANGUEDOC-ROUSSILLON (LITTORAL). — Voy. : LOIS DE FINANCES.

LEGION D'HONNEUR. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

LICENCIEMENT. — Voy. : DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL.

LILLE (DÉCLASSEMENT DE L'ENCEINTE). — Voy. : EXPROPRIATION.

LITTORAL MEDITERRANEEN. — Voy. : PÊCHE.

LIVRE (TAUX DE REFACTION SUR LE). — Voy.: LOI DE FINANCES POUR 1970, art. 6 septies (p. 1758).

LOGEMENT. — Voy.: QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 6, 10.

LOGEMENTS. — Voy.: LOIS DE FINANCES.

LOI (DOMAINE DE LA). — Voy.: COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE (C. E. E.).

Voy.: FINANCES PUBLIQUES.

LOI DE FINANCES POUR 1970

Projet de loi de finances pour 1970 présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*. — Adopté par l'Assemblée nationale le 22 novembre 1969. — Voy.: Impressions n° 822, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 150. — Transmission au Sénat [25 novembre 1969] (I., n° 55). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation. — Pour avis à la commission des affaires culturelles, à la commission des affaires économiques et du Plan, à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, à la commission des affaires sociales, et à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Marcel Pellenc, rapporteur général [25 novembre 1969] (I., n° 56). — Avis, au nom de la commission des affaires culturelles, par M. Jean de Bagnoux (arts et lettres), par M. Georges Lamousse (cinéma, théâtres nationaux), par M. Michel Miroudot (monuments historiques), par M. Henri Caillavet (affaires étrangères: relations culturelles et coopération technique), par M. Maurice Verillon (développement industriel et scientifique, recherche scientifique et technique), par M. Adolphe Chauvin (éducation nationale), par M. Jacques Pelletier (services du Premier ministre: jeunesse, sports et loisirs), par M. Jean Fleury (O. R. T. F.) [25 novembre 1969] (I., n° 57). — Avis, au nom de la commission des affaires économiques et du Plan, par M. Marc Pauzet (agriculture), par M. René Jager (développement industriel et scientifique: industrie), par M. Michel Chauty (développement: énergie atomique et recherche), par M. Raymond Brun (économie et finances: affaires économiques), par M. Amédée Bouquerel (équipement et logement: routes et voies navigables), par M. Joseph Yvon (équipement et logement: ports maritimes), par M. Robert Laucournet (équipement et logement: logement), par M. Victor Golvan (équipement et logement: tourisme), par M. André Barroux (services du Premier ministre: services généraux, aménagement du territoire), par M. Raymond Brun (services du Premier ministre: commissariat général du Plan, d'équipement et de la productivité), par M. Auguste Billiemaz (transports: transports terrestres), par M. Gaston Pams (transports: aviation civile), par M. Joseph Yvon (transports: marine marchande et pêches), par M. Joseph Beaujannot (ports et télécommunications) [25 novembre 1969] (I., n° 58). — Avis, au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, par M. le général Antoine Beihouart (affaires étrangères), par M. Jean Périquier (affaires étrangères: coopération), par M. Michel-Maurice Bokanowski (armées: section commune), par M. Pierre de Chevigny (armées: section Forces terrestres), par M. Pierre-Christian Taittinger (armées: section Air), par M. Raymond Boin (armées: section Marine) [25 novembre 1969] (I., n° 59). — Avis, au nom de la commission des affaires sociales, par M. Léon Messaud (affaires sociales: santé publique), par M. Pierre Barbier (affaires sociales: emploi, travail), par M. Pierre Barbier (affaires sociales: sécurité sociale), par Mme Marie-Hélène Cardot (anciens combattants et victimes de guerre), par M. Robert Soudant (prestations sociales agricoles) [25 novembre 1969] (I., n° 59). — Avis, au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, par M. Jean Nayrou (intérieur) et par M. Marcel Molle (justice) [25 novembre 1969] (I., n° 60). — Discussion [25 novembre 1969] (p. 850 et suiv.). — Sont entendus dans la discussion générale: MM. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances; Marcel Pellenc, rapporteur général; Jacques Pelletier; Henri Tournan; André Armengaud; Yvon Coudé du Faresto; Pierre Carous; Fernand Lefort; Louis Jung; Georges Marie-Anne; Marcel Gargar; Geoffroy de Montalembert; Louis Talamoni; Mlle Irma Rapuzzi; MM. Antoine Courrière; Louis Brives.

Observations sur: les objectifs économiques (p. 851, 863, 865), la politique des prix (p. 851, 855, 856), l'exportation (p. 851,

855, 856), la fiscalité (p. 851, 852, 854, 859, 863, 864, 865, 869, 872, 873, 874), le découvert (p. 852, 853), le crédit (p. 852, 859, 863, 867), le budget (p. 852, 857, 865), les dépenses publiques (p. 853, 857, 863), les dépenses de fonctionnement et d'équipement (p. 853, 863, 874), les équipements collectifs (p. 853, 859, 864, 871), l'impôt sur le revenu (p. 854, 865), les premiers résultats du redressement (p. 855, 856), la situation économique et financière (p. 856, 857, 858, 859, 862, 871), le climat psychologique (p. 857, 859, 862, 868, 871), la dévaluation (p. 858, 862), les petites et moyennes entreprises (p. 859, 871), l'enseignement (p. 859, 872), les dépenses improductives (p. 860, 866, 872), le rôle économique de l'Etat (p. 860, 861, 864, 869), la spéculation (p. 862, 872), le « Concorde » (p. 866), les centrales nucléaires (p. 866, 868), la politique du logement (p. 867), les problèmes de l'agriculture (p. 870), les réformes de l'administration (p. 870, 871), l'épargne (p. 873), l'économie des départements d'outre-mer (p. 873, 874), la situation économique de l'île de Saint-Martin (p. 875), le rapport du rapporteur général (p. 875 à 880).

Suite de la discussion [26 novembre 1969] (p. 889 et suiv.). — Discussion des articles. — PREMIÈRE PARTIE. — CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'ÉQUILIBRE FINANCIER. — Après l'article 1^{er} (p. 889). — Amendement par M. Louis Talamoni tendant, après l'article 1^{er}, à ajouter un article additionnel nouveau tendant à frapper la spéculation, imposer les sociétés plus lourdement et aménager l'impôt sur le revenu (*ibid.*), observations, rejet (p. 890). — Art. 1^{er} bis (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à une modification de forme, observations, retrait (*ibid.*). — Après l'article 1^{er} bis (*ibid.*). — Amendement par M. Louis Talamoni tendant, après l'article 1^{er} bis, à insérer un article additionnel nouveau relatif à l'imposition des plus-values de change (*ibid.*), observations, rejet (p. 891). — Amendement par M. Louis Talamoni tendant, après l'article 1^{er} bis, à insérer un article additionnel nouveau prévoyant divers allègements de l'impôt général sur le revenu (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (*ibid.*). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à compléter le paragraphe V de cet article relatif aux tarifs de l'impôt sur le revenu par un alinéa nouveau disposant que les majorations d'impôts au titre de 1969 seront déductibles des cotisations dues pour l'imposition des revenus de 1970 (p. 892), observations, adoption (p. 894) par scrutin public (n° 3). — Après l'article 3 (p. 894). — Amendement par M. Hector Viron, tendant, après l'article 3, à insérer un article additionnel nouveau disposant que: « Sont exonérés de la cote mobilière les travailleurs retraités âgés de plus de 65 ans et ceux de plus de 60 ans reconnus inaptes au travail, qui ne sont pas imposables à l'impôt sur le revenu (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 895). — Amendement par M. Marc Pauzet, tendant, après l'article 3, à insérer un article additionnel nouveau prévoyant d'étendre le régime des plus-values sur terrains à bâtir réalisées à l'occasion d'expropriations de terrains à usage agricole en autorisant le propriétaire exploitant à déduire du montant de cette plus-value le prix d'acquisition d'une superficie de terrain identique (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (*ibid.*). — Art. 5 (*ibid.*). — Observations sur la situation des titulaires de pensions de retraite qui ne sont pas autorisés à déduire de leur déclaration de revenus l'abattement forfaitaire de 10 p. 100 pour frais professionnels (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à supprimer cet article 5 qui limite à 50.000 francs les déductions forfaitaires spéciales admises au titre des frais professionnels en sus de la déduction ordinaire de 10 p. 100 (p. 896), observations, retrait (p. 897). — Après l'article 5 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Boulangé tendant, après l'article 5, à insérer un article additionnel nouveau ainsi conçu: « Les titulaires d'une pension de retraite, quelle qu'en soit l'origine, bénéficient d'une déduction forfaitaire égale à 10 p. 100 du montant de la pension » (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (*ibid.*). — Après l'article 6 bis A (*ibid.*). — Amendement par M. André Dulin, tendant à insérer un article additionnel nouveau fixant, pour l'imposition des revenus de l'année 1969, le taux du prélèvement visé à l'article 125 A du code général des impôts, à 10 p. 100 pour les intérêts des comptes d'épargne (*ibid.*), observations, retrait (p. 898). — Art. 6 bis (*ibid.*). — Observations sur la simplification de la taxe sur la valeur ajoutée (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Duclos tendant à compléter le paragraphe I de l'article 6 bis par un alinéa 4^o ainsi rédigé: « Tous les travaux d'équipement réalisés par les communes ou départements ayant un caractère d'intérêt public et bénéficiant d'une subvention de l'Etat sont exonérés de la taxe sur la valeur

ajoutée » (p. 901), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 902). — Après l'article 6 *ter* (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Verneuil tendant à insérer, après l'article 6 *ter*, un article additionnel nouveau relevant de 125.000 à 150.000 francs le plafond du chiffre d'affaires annuel qui ne peut être dépassé pour l'application du régime du forfait tant en matière de taxe sur le chiffre d'affaires que de bénéfices industriels et commerciaux (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Art. 6 *quater* (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Fortier, tendant, après le paragraphe I, à insérer un paragraphe I *bis* reportant du 31 janvier au 28 février le délai applicable au dépôt des déclarations spéciales à produire par les commerçants et artisans pour l'établissement de leurs forfaits de taxe sur la valeur ajoutée (*ibid.*), observations, adoption modifiée, avec la date du 15 février (p. 903). — Art. 6 *sexies* (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à compléter le 2° du paragraphe II de cet article par un alinéa limitant la reconduction à l'année 1970 des majorations de taxes sur les boissons spiritueuses (*ibid.*), observations, adoption (p. 904). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à modifier le deuxième alinéa du 5° du paragraphe II afin d'exclure de l'augmentation du droit spécifique les eaux minérales (*ibid.*), observations, retrait (p. 905); l'amendement est repris par M. Antoine Courrière et rejeté (*ibid.*), par scrutin public (n° 4). — Amendement par M. Marcel Martin tendant à une nouvelle rédaction du cinquième alinéa du paragraphe II afin de modifier les trois taux du droit spécifique sur les bières (p. 905), observations, rejet (p. 907). — Amendement par M. Gaston Pams tendant à modifier le cinquième alinéa du paragraphe II afin d'ajouter les nectars de fruits aux boissons déjà exonérées de l'augmentation du droit spécifique (p. 908) et sous-amendement par M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant, à la fin du 5° alinéa du § II, à remplacer les mots: « porté à », par les mots: « fixé à » (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement et du sous-amendement (*ibid.*). — Art. 6 *septies*. — Réserve (*ibid.*). — Art. 6 *octies* (*ibid.*). — Observations sur le relèvement du plafond de la décote spéciale dont bénéficient les artisans pour la taxe sur la valeur ajoutée (*ibid.*). — Art. 7 (p. 909). — Amendement par M. Marc Pauzet tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa permettant la déduction de la taxe sur la valeur ajoutée sur le fuel domestique acheté pour leurs besoins professionnels par les exploitants agricoles (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Art. 11 (p. 912). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à une rédaction plus précise du § III de l'article 11, observations, adoption (*ibid.*). — Art. 12 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à modifier l'alinéa 1 de cet article afin que le taux du remboursement effectué en faveur des exploitants agricoles non assujettis à la taxe sur la valeur ajoutée soit porté à 3,50, 4,70 et 2,40 p. 100 « pour les ventes faites à partir du 1^{er} janvier 1969 » et non pas « pour les ventes faites en 1969 » (*ibid.*), observations, l'amendement est réservé (p. 914). — Amendement par M. Marc Pauzet tendant à remplacer le § V de l'article 12 par deux dispositions, la première assujettissant les intermédiaires intervenant dans les transactions portant sur des animaux vivants, à la taxe sur la valeur ajoutée, la seconde fixant à 3,50 p. 100 la taxe sur les ventes d'animaux non destinés à l'abattage (*ibid.*), observations, la seconde disposition est déclarée irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution (*ibid.*), observations, adoption de la première disposition modifiée (p. 916). — L'amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, précédemment réservé, est adopté avec modification, les mots: « pour les ventes faites en 1969 », étant remplacés par: « pour les ventes faites à partir du 1^{er} janvier 1969 et jusqu'à la date à laquelle les taux de la taxe sur la valeur ajoutée seraient modifiés » (*ibid.*). — Art. 6 *septies* (*ibid.*), précédemment réservé. — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à supprimer cet article portant à 40 p. 100 la réfaction sur le taux intermédiaire de la taxe sur la valeur ajoutée pour le commerce du livre (*ibid.*), observations; amendement par M. Edouard Bonnefous tendant à supprimer la réfaction et taxer le livre au taux réduit de 7,5 p. 100 (*ibid.*), observations, irrecevabilité de l'amendement aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 917), adoption de l'amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général (*ibid.*). — Après l'article 12 (p. 918). — Amendement par M. Jules Pinsard tendant, après l'article 12, à ajouter un article additionnel nouveau disposant que « Les boissons d'origine agricole (jus de fruits, cidres, poirés, hydromels, vins) sont inclus dans la liste des produits agricoles non transformés bénéficiant du taux réduit de la taxe sur la valeur ajoutée » (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (*ibid.*). — Art. 12 *bis* (*ibid.*). — Amendement

par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à modifier le début du § I de cet article afin que, dès 1969, les associations syndicales autorisées puissent demander leur assujettissement à la taxe sur la valeur ajoutée (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Après l'article 12 *bis* (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Martin, tendant, après l'article 12 *bis*, à insérer un article additionnel nouveau ainsi rédigé: « Le taux intermédiaire de la T. V. A. est applicable aux recettes perçues à l'occasion de la location d'emplacements dans des parcs publics de stationnement exploités sous la forme de concession de l'Etat ou des collectivités publiques. » (*ibid.*), observations, retrait (p. 919). — Amendement par M. Léon David, tendant, après l'article 12 *bis*, à insérer un article additionnel nouveau modifiant le régime spécifique en faveur des exploitants agricoles assujettis à la taxe sur la valeur ajoutée (*ibid.*) et amendement par M. Marc Pauzet, tendant, après l'article 12 *bis*, à insérer un article additionnel nouveau doublant la franchise et augmentant la décote pour les exploitants agricoles (*ibid.*), observations, irrecevabilité des deux amendements aux termes de l'article 40 de la Constitution (*ibid.*). — Amendement par M. Marc Pauzet, tendant, après l'article 12 *bis* à insérer un article additionnel nouveau modifiant le taux du remboursement forfaitaire prévu par l'article 12 de la loi n° 67-1114 du 21 décembre 1967 (*ibid.*), observations (p. 920), retrait (*ibid.*). — Amendement par M. Marc Pauzet tendant, après l'article 12 *bis*, à insérer un article additionnel nouveau tendant, pour la distillation de la lavande, à appliquer le même taux de taxe à la valeur ajoutée aux artisans façonniers et aux coopératives de distillation (*ibid.*) et amendement par M. Maxime Javelly tendant, après l'article 12 *bis*, à insérer un article additionnel nouveau exonérant de la taxe à la valeur ajoutée les opérations effectuées par les coopératives de distillation de la lavande et du lavandin pour le compte de leurs producteurs (*ibid.*), observations, irrecevabilité des amendements aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 921). — Amendement par M. Jacques Verneuil tendant, après l'article 12 *bis*, à insérer un article additionnel nouveau ainsi rédigé: « Les employeurs agricoles assujettis à la T. V. A. peuvent déduire la taxe grevant les immobilisations qui sont spécialement affectées, sur les lieux mêmes du travail, à l'amélioration de l'habitat et des conditions de confort et d'hygiène de leur personnel (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Art. additionnel 12 *ter* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Raoul Vadepied tendant, après l'article 12 *bis*, à insérer un article additionnel nouveau abrogeant l'article 520 *quinquies* du code général des impôts exonérant les établissements hospitaliers pour leurs achats de viandes aux fournisseurs non assujettis (*ibid.*), observations, adoption (p. 922). — Art. 15 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, tendant à une nouvelle rédaction de cet article afin 1° d'instituer un plafond pour le versement de 6 p. 100 exigé des sociétés de courses et 2° de fixer à 5,5 p. 100 le taux de prélèvement sur les mêmes sociétés de courses (*ibid.*), observations, retrait de la seconde partie de l'amendement et adoption de la première partie (p. 924). — Après l'article 15 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Restat tendant, après l'article 15, à insérer un article additionnel nouveau exonérant de la contribution des patentes les éleveurs de veaux dont la production annuelle est inférieure à 100 animaux (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Art. additionnel 16 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Léon David, tendant, après l'article 16, à insérer un article additionnel nouveau relatif aux taux d'exonération pour les cotisations dues en 1970 au titre de l'assurance maladie des exploitants agricoles et disposant que: « En exécution de l'article 18 de la loi n° 68-1245 du 31 décembre 1968, le Gouvernement déposera avant le 30 avril 1970 un projet de loi tendant à répartir d'une façon équitable les cotisations sociales agricoles en fonction des ressources des assujettis. » (*ibid.*), observations, retrait des dispositions de l'amendement sur les taux d'exonération et adoption de la disposition relative au dépôt d'un projet de loi (p. 925). — Après l'article 19 (p. 926). — Amendement par M. Marcel Boulangé tendant, après l'article 19, à insérer un article additionnel nouveau complétant l'article 73 de la loi de finances pour 1969 afin que les titulaires de pensions garanties, anciens fonctionnaires des pays d'outre-mer, bénéficient des dispositions du code des pensions au même titre que les anciens fonctionnaires de la métropole (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 927). — Art. 20 (*ibid.*). — Amendement par M. Hector Viron prévoyant une majoration supplémentaire des rentes viagères privées (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 928). — Art. 23 et Etat A (p. 928 et suiv.). — Explication de vote: M. Antoine Courrière (p. 937). — Adoption (p. 938) de l'article 23 et de l'Etat A par scrutin public (n° 5). — *Ont pris part à la discussion des articles*: MM. André Armengaud; Edouard Bonnefous; Marcel Boulangé; Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances; Coudé du Foresto; Antoine Courrière; Etienne Dailly; Léon

David ; Jacques Descours Desacres ; André Diligent ; Marcel Fortier ; Maxime Javelly ; Michel Kauffmann ; Michel Kistler ; Fernand Lefort ; Louis du Luart ; Marcel Martin ; Geoffroy de Montalembert ; Gaston Pams ; Marc Pauzet ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; Paul Pelleray ; Guy Petit ; Jules Pinsard ; Auguste Pinton ; Etienne Restat ; Abel Sempé ; Louis Talamoni ; Raoul Vadepied ; Jacques Verneuil.

Suite de la discussion [27 novembre 1969] (p. 944 et suiv.).

AFFAIRES SOCIALES. — TRAVAIL (p. 944 et suiv.). — *Sont entendus* : MM. Michel Kistler, rapporteur spécial ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; Pierre Barbier, rapporteur pour avis ; Mme Marie-Hélène Cardot ; MM. Marcel Fortier ; Hector Viron ; Pierre Brun ; Joseph Fontanet, ministre du travail, de l'emploi et de la population ; Marcel Gargar ; Michel Kauffmann ; Léon Messaud ; Antoine Courrière.

Observations sur : la formation professionnelle et l'A. F. P. A. [agence de formation professionnelle des adultes] (p. 944, 945, 946, 947, 949, 950, 951, 953, 954), l'emploi et le chômage (p. 944, 945, 946, 947, 949, 951), les handicapés (p. 944, 948, 951, 955, 956), les travailleurs étrangers (p. 945, 946, 950, 954, 955, 956), les travailleurs frontaliers (p. 945, 954, 955), le budget (p. 945, 947, 951, 953, 955), les cadres (p. 946, 950), la durée du travail et les salaires (p. 947), les foyers de jeunes travailleurs (p. 947), le travail et le placement temporaires (p. 948, 955), le travail noir (p. 948), les salaires (p. 948, 949, 955), la grève de l'E. D. F. (p. 949), la réforme du S. M. I. G. (p. 950), la mensualisation des salaires (p. 950), les vieux travailleurs (p. 950), la politique de l'emploi (p. 952, 955), l'agence nationale pour l'emploi (p. 952), le fonds national de l'emploi (p. 953), l'association pour l'emploi des cadres [A. P. E. C.] (p. 946, 952), l'emploi à la Guadeloupe et aux Antilles (p. 954), la revalorisation des rentes des mutilés du travail (p. 950).

IMPRIMERIE NATIONALE (p. 956 et 957). — *Sont entendus* : MM. Fernand Lefort, rapporteur spécial ; Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances.

Observations sur : le budget (p. 956), les impressions (p. 956), les effectifs et les recettes (p. 956), la sous-traitance (p. 956), le personnel féminin (p. 957), les installations de Douai (p. 957). — *Crédits et articles* (p. 957).

MONNAIES ET MÉDAILLES (p. 957 et 958). — *Sont entendus* : MM. Yves Durand, rapporteur spécial ; Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances.

Observations sur : le budget (p. 957), les appareils automatiques et la pièce de 5 F (p. 958), la fabrication des médailles (p. 958). — *Crédits et articles* (p. 958).

POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS (p. 959 et suiv.). — *Sont entendus* : MM. Marcel Pellenc, rapporteur général ; Robert Galley, ministre des postes et télécommunications ; Henri Henneguelle, rapporteur spécial ; Joseph Beaujannot, rapporteur pour avis ; Gérard Minvielle ; Roger Gaudon ; Aimé Bergeal ; Michel Kauffmann ; Marcel Gargar.

Observations sur : le budget (p. 959, 960, 963), les tarifs (p. 959, 961, 965), les dépôts de la caisse d'épargne (p. 959, 961), les emplois nouveaux (p. 960, 964, 965, 967, 970, 971), les salaires (p. 960, 966, 967, 968), l'emprunt 1970 (p. 960, 961), les télécommunications et le financement privé (p. 961, 962, 963, 965, 966, 967, 968, 969, 971), la politique des services financiers (p. 964, 965), les chèques postaux (p. 964, 965, 966, 968, 969, 970, 971), les problèmes sociaux (p. 964, 968, 972), le reclassement des opératrices du téléphone (p. 964, 971), la promotion sur place (p. 969, 972), l'avancement des agents d'exploitation (p. 970, 972), les bureaux de poste ruraux (p. 964, 970, 972), la prime d'installation des jeunes agents (p. 970), les P. T. T. à la Guadeloupe (p. 970, 972). — *Crédit et articles* (p. 972 et 973).

LÉGION D'HONNEUR (p. 973 et suiv.). — *Sont entendus* : MM. Yves Durand, rapporteur spécial ; Marcel Darou ; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement.

Observations sur : le budget (p. 973), les nouveaux contingents (p. 973), l'ordre du mérite (p. 973), les maisons d'éducation (p. 973), l'attribution d'un contingent spécial aux anciens combattants (p. 973, 974, 975). — *Crédits et articles* (p. 975).

ORDRE DE LA LIBÉRATION (p. 975). — *Sont entendus* : MM. Yves Durand, rapporteur spécial ; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement.

Observations sur : le budget et les effectifs (p. 975). — *Crédits et articles* (p. 975).

JUSTICE (p. 975 et suiv.). — *Sont entendus* : MM. Marcel Martin, rapporteur spécial ; Marcel Molle, rapporteur pour avis ; Edouard Le Bellegou ; André Mignot ; René Jager ; Louis Namy ; Pierre de Félice ; Pierre Marcilhacy ; Lucien De Montigny ; René Plevén, garde des sceaux, ministre de la justice ; Marcel Gargar.

Observations sur : le budget (p. 976, 978, 980, 983, 985, 988, 989, 990, 994), la magistrature (p. 976, 978, 979, 980, 983, 985, 987, 988, 989), les greffes (p. 977, 979, 981, 984, 989), l'administration pénitentiaire (p. 977, 979, 983, 986, 990), l'éducation surveillée (p. 977, 980, 983, 986, 991), les crédits d'investissement (p. 977, 980, 984, 985, 989), les établissements pénitentiaires (p. 978, 980, 984, 985, 993), le pouvoir judiciaire et l'opinion publique (p. 978, 980, 985, 988), la suppression des tribunaux (p. 981, 986, 989, 993), la réforme du code de procédure (p. 981, 991), la réforme des professions judiciaires (p. 982, 984, 986, 987, 991, 992), l'intégration des conseils juridiques (p. 982, 987, 992), les sociétés civiles professionnelles (p. 982, 992), la détention préventive et la réforme de l'instruction (p. 982, 987, 991, 993), le centre national d'études judiciaires à Bordeaux (p. 983, 992), la réforme du conseil supérieur de la magistrature (p. 983), les juridictions d'exception (p. 983), les prisons de Versailles (p. 984, 993), les commissions départementales de remembrement (p. 985, 993), l'indépendance de la magistrature (p. 986, 988), l'amnistie (p. 988), les emplois nouveaux (p. 977, 989), les crédits de la recherche et de l'informatique (p. 989, 990), les greffes des tribunaux de commerce (p. 984, 992), le service judiciaire à la Guadeloupe (p. 994). — *Crédits et articles* (p. 994).

Suite de la discussion [28 novembre 1969] (p. 1000 et suiv.).

AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — COOPÉRATION (p. 1000 et suiv.). — *Sont entendus* : MM. Maurice Schumann, ministre des affaires étrangères ; André Armengaud au nom de M. Georges Portmann, rapporteur spécial (affaires étrangères) ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; François Schleiter ; Robert Schmitt, rapporteur spécial (coopération) ; le général Antoine Béthouart, rapporteur pour avis (affaires étrangères) ; Pierre Giraud, au nom de M. Jean Périquier, rapporteur pour avis (coopération) ; Léon Motais de Narbonne ; Henri Caillavet, rapporteur pour avis (affaires étrangères et coopération) ; André Monteil, président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées ; Serge Boucheny ; Jean Berthoin ; Louis Gros, président de la commission des affaires culturelles ; Marcel Gargar ; Yvon Bourges, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, chargé de la coopération.

Observations sur : le budget des affaires étrangères (p. 1000, 1001, 1005, 1007, 1010), la réorganisation administrative (p. 1001, 1005, 1006, 1020, 1021, 1025), l'Alliance française (p. 1001, 1025), les problèmes scientifiques dans les relations culturelles (p. 1001, 1009, 1010, 1025), les émissions de radio vers l'étranger (p. 1001, 1006, 1026), l'aide à l'Algérie et l'Afrique du Nord (p. 1002, 1009, 1025, 1026), la politique étrangère (p. 1002, 1013, 1014, 1017, 1018, 1019, 1021, 1022, 1023, 1027, 1028, 1029), l'Europe, le Marché commun et la conférence de La Haye (p. 1002, 1012, 1013, 1014, 1015, 1016, 1019, 1020, 1027, 1029, 1030, 1032, 1034), l'aide au tiers monde (p. 1003, 1028), la diffusion et le transport par air des livres et journaux français (p. 1003, 1010), le budget de la coopération (p. 1003, 1004, 1005, 1007, 1008, 1011, 1031), l'assistance technique (p. 1004, 1010, 1011, 1023, 1031), l'association française des volontaires du progrès (p. 1005, 1011), les résultats de la politique de coopération avec les pays africains et malgache (p. 1005, 1032), l'affectation des jeunes du contingent à la coopération (p. 1006, 1010, 1011, 1012, 1031), les Français de l'étranger (p. 1007, 1023, 1028), le Conseil supérieur des Français à l'étranger (p. 1007, 1023, 1026), la réorganisation des services de la coopération (p. 1007, 1031), l'utilisation des crédits de la coopération et du Fonds d'aide et de coopération (p. 1012), la création d'un corps de fonctionnaires de la coopération (p. 1012), la convention de Yaoundé (p. 1005, 1012, 1013), l'union politique de l'Europe (p. 1015, 1016), la Grande-Bretagne et l'Europe (p. 1014, 1015, 1016), les rapports avec l'Est (p. 1016, 1030, 1031), l'O. T. A. N. (p. 1016, 1018, 1021, 1027), la politique de l'Allemagne (p. 1018), le Viet-Nam (p. 1018, 1023, 1027), l'Euratom (p. 1020, 1028), la francophonie (p. 1021, 1022, 1028, 1031), la coordination du secteur public et du secteur privé dans la coopération (p. 1024, 1032), l'aide aux Antilles (p. 1025, 1026). — *Crédits et articles* (p. 1033 et 1034). — Art. 25, Etat B (p. 1033). — Amendement par M. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, chargé de la coopération, tendant à réduire de 650.000 francs les crédits du titre III [insuffisance de l'assistance technique] (p. 1033), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, chargé de la coopération, tendant à augmenter de 650.000 francs les crédits du titre IV (*ibid.*), adoption

(*ibid.*). — Art. 26. Etat C (*ibid.*). — Amendement par M. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, chargé de la coopération, tendant à une ventilation des autorisations de programme et des crédits de paiement du titre VI, adoption (*ibid.*).

SERVICES DU PREMIER MINISTRE. JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS (p. 1034 et suiv.). — *Sont entendus* : MM. René Monory, rapporteur spécial ; Jacques Pelletier, rapporteur pour avis ; Joseph Comiti, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la jeunesse, des sports et des loisirs ; Jean Noury ; Guy Schmaus ; Pierre Giraud ; Yves Hamon ; André Aubry ; Mme Marie-Hélène Cardot.

Observations sur : le budget (p. 1034, 1035, 1037, 1038, 1039, 1042, 1043, 1044), le recrutement (p. 1034, 1035, 1044, 1045, 1048), le tiers temps (p. 1034, 1037, 1039, 1044, 1047), les subventions aux associations (p. 1035, 1040, 1042, 1045, 1046), la fédération nationale des maisons de jeunes et de la culture (p. 1036, 1038, 1040, 1041, 1047), les jeux olympiques (p. 1035, 1036, 1040, 1042), les offices franco-allemand et franco-québécois (p. 1036, 1040), l'équipement (p. 1036, 1041, 1042, 1044, 1045, 1047), les piscines (p. 1036, 1041, 1044, 1045), l'opération « mille clubs » (p. 1037, 1042), les inspecteurs départementaux de la jeunesse et des sports (p. 1038, 1041, 1046, 1049), les maisons de jeunes et de la culture (p. 1038, 1042, 1046), les animateurs et éducateurs sportifs (p. 1038, 1041), le centre d'information et de documentation (p. 1038, 1041), les professeurs d'éducation physique (p. 1040, 1042, 1048), le sport universitaire (p. 1040, 1043, 1045, 1049), les concours de pronostics (p. 1043, 1043), les activités commerciales à caractère sportif (p. 1044), les écoles de voile (p. 1046, 1049), les instituteurs détachés au service de la jeunesse et des sports (p. 1047, 1049), l'éducation physique et sportive en Allemagne de l'Est (p. 1048). — *Crédits et articles* (p. 1049 et 1050). — Art. 25. Etat B. — Amendement par M. Jacques Pelletier, rapporteur pour avis, tendant à supprimer les crédits du titre IV [insuffisance des crédits accordés au budget de la jeunesse, des sports et des loisirs] (p. 1049), observations, adoption (p. 1050) par scrutin public (n° 6). — *Ont pris part à la discussion* : MM. André Armengaud ; Joseph Comiti, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la jeunesse, des sports et des loisirs ; Yvon Coudé du Foresto, vice-président de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation ; René Monory, rapporteur spécial ; Jacques Pelletier, rapporteur pour avis.

Suite de la discussion [1^{er} décembre 1969] (p. 1057 et suiv.).

ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE (p. 1057 et suiv.). — *Sont entendus* : MM. Modeste Legouez, rapporteur spécial ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; Mme Marie-Hélène Cardot, rapporteur pour avis ; Henri Duvillard, ministre des anciens combattants et victimes de guerre ; Fernand Lefort ; Guy Pescaud ; Martial Brousse ; Charles Cathala ; Marcel Lambert ; Marcel Darou ; Marcel Souquet ; Michel Kauffmann ; Antoine Courrière ; Guy de La Vasselais.

Observations sur : le budget (p. 1057, 1059, 1060, 1062, 1063, 1066, 1067), la retraite du combattant (p. 1057, 1058, 1063, 1066, 1069, 1071, 1077), l'office national (p. 1058, 1060, 1063), les militaires ayant participé aux opérations en Afrique du Nord (p. 1058, 1061, 1064, 1066, 1067, 1069, 1070, 1072, 1076, 1078), les pensions et la révalorisation des traitements C et D de fonctionnaires (p. 1058, 1059, 1061, 1064), les revalorisations de pensions et le rapport constant (p. 1059, 1063, 1066, 1067, 1068, 1071, 1074), les détenus de la forteresse de Huy (p. 1060, 1077), les revendications des anciens combattants (p. 1060, 1061, 1062, 1064, 1065, 1066, 1067, 1069, 1077), les veuves des victimes civiles d'Algérie (p. 1062), la retraite mutualiste (p. 1062, 1077), la construction de la nouvelle direction départementale de Dijon (p. 1063), les déportés politiques et déportés résistants (p. 1064, 1065, 1067, 1068, 1070, 1071, 1073, 1074, 1075), les internés de Rawa-Ruska (p. 1065, 1070), les anciens combattants alsaciens-lorrains (p. 1065, 1074, 1075), les promesses électorales (p. 1066, 1068, 1071), les légions d'honneur pour les anciens combattants (p. 1069, 1072, 1075), l'entretien des cimetières (p. 1069, 1077), le déplacement du soldat inconnu (p. 1072), l'U. F. A. C. [Union française des anciens combattants] (p. 1072, 1076, 1077), les cheminots anciens combattants (p. 1073), la fédération nationale des blessés du poumon (p. 1073), le livre blanc de la fédération nationale des déportés et internés (p. 1074), les internés du camp de Tambow (p. 1065, 1074, 1075), le transfert des cendres du maréchal Pétain (p. 1079). — *Crédits et articles* (p. 1079 et suiv.). — Art. 25. Etat B. — Amendement par Mme Marie-Hélène Cardot, rapporteur pour avis, tendant à supprimer les crédits du titre IV [insuffisance des crédits affectés aux anciens combattants] (p. 1079), observations, adoption (*ibid.*), par scrutin public (n° 7). — Vote unique, à la

demande du Gouvernement, en application de l'article 44, dernier alinéa, de la Constitution, et de l'article 42, alinéa 7°, du règlement du Sénat, sur les articles 58 A et 58 B dans la rédaction adoptée par l'Assemblée nationale, à l'exclusion de tout amendement ou article additionnel (p. 1079). — Art. 58 A (*ibid.*). — Amendement par M. Roger Gaudon tendant à remplacer les mots : « Ayant participé au maintien de l'ordre en Afrique du Nord », par les mots : « Ayant participé aux opérations militaires en Algérie, au Maroc et en Tunisie » (*ibid.*), observations ; amendement par M. Marcel Darou tendant, après les mots : « titulaires du diplôme de reconnaissance créée par la loi de finances n° 67-1114 du 21 décembre 1967 », à insérer les mots : « et sans préjuger pour l'avenir de la reconnaissance de leur qualité de combattant... » (p. 1080), observations ; amendement par M. Roger Gaudon tendant à insérer, après les mots : « pourront, dans les conditions qui seront fixées par décret, » insérer les mots suivants : « recevoir la qualité d'ancien combattant et... » (*ibid.*), observations ; amendement par M. Etienne Dailly, tendant à compléter l'article 58 A par un second alinéa ainsi rédigé : « Les dispositions des articles 91, 92 et 93 du code de la mutualité sont étendues dans des conditions qui seront précisées par décret aux titulaires du diplôme de reconnaissance de la Nation institué par l'article 77 de la loi n° 67-1114 du 21 décembre 1967 ainsi qu'aux veuves, orphelins et ascendants des militaires décédés du fait de leur participation aux opérations d'Afrique du Nord. » (*ibid.*), observations (*ibid.*). — Art. 58 B (p. 1081). — Amendement par M. Fernand Lefort, tendant, dans le texte proposé pour compléter l'article L. 203 du code des pensions militaires, après les mots : « aux déportés politiques », à ajouter les mots : « ..., aux internés résistants et aux internés politiques » (*ibid.*), observations (*ibid.*). — Après l'article 58 B (*ibid.*). — Amendement par M. Fernand Lefort, tendant, après l'article 58 B, à insérer un article additionnel nouveau destiné à étendre aux déportés politiques la parité des pensions d'invalidité avec les pensions des déportés résistants (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*), amendement par M. Marcel Souquet tendant, après l'article 58 B, à ajouter un article additionnel nouveau visant à un but semblable (*ibid.*), observations (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion* : Mme Marie-Hélène Cardot, rapporteur pour avis ; MM. Etienne Dailly ; Marcel Darou ; Henri Duvillard, ministre des anciens combattants et victimes de guerre ; Roger Gaudon ; Fernand Lefort ; Modeste Legouez, rapporteur spécial ; Marcel Souquet. — *Explications de vote* : MM. François Schleiter ; Pierre Brun ; Antoine Courrière ; Martial Brousse. — Vote unique sur les articles 58 A et 58 B (p. 1083) par scrutin public (n° 8), rejet (p. 1083).

EQUIPEMENT (p. 1033 et suiv.). — *Sont entendus* : MM. Charles Suran, rapporteur spécial ; Amédée Bouquerel, rapporteur pour avis (routes et voies navigables) ; Joseph Yvon, rapporteur pour avis (ports maritimes) ; Fernand Chatelain ; Auguste Pinton ; Jacques Eberhard ; Albin Chalandon, ministre de l'équipement et du logement ; Pierre Brousse ; Antoine Courrière ; Guy de La Vasselais ; Geoffroy de Montalembert ; Etienne Dailly ; Jean-Eric Bousch ; Michel Kauffmann ; Robert Schmitt.

Observations sur : le budget (p. 1083, 1084, 1087, 1089, 1091), les services généraux du ministère (p. 1083, 1084, 1086), les voies navigables (p. 1084, 1085, 1086, 1087, 1090, 1091, 1094), les ports (p. 1084, 1085, 1087, 1091, 1094), les routes (p. 1084, 1085, 1086, 1087, 1088, 1092, 1098), les autoroutes (p. 1084, 1085, 1086, 1089, 1092, 1093, 1094, 1097, 1100, 1103, 1104), le financement privé des autoroutes (p. 1084, 1085, 1086, 1089, 1090, 1092, 1093, 1094, 1097), le fonds d'investissement routier (p. 1085, 1089), les grands axes de liaisons fluviales (p. 1087, 1090, 1098, 1100), les ports pétroliers relais (p. 1088, 1091, 1100), le réseau routier secondaire (p. 1089, 1093), l'installation des zones industrielles et les plus-values foncières (p. 1089, 1094), le port de Dieppe (p. 1091), le projet Seine-Est (p. 1091), les travaux publics (p. 1091, 1092), les routes à quatre voies (p. 1093, 1099), le péage (p. 1090, 1094), la construction et l'urbanisme (p. 1095), les H. L. M. (p. 1095), le financement de la construction (p. 1095), la politique d'urbanisme (p. 1096), le marché foncier (p. 1096), les schémas directeurs (p. 1096), l'urbanisme « opérationnel » (p. 1096), l'intégration du réseau routier dans le cadre européen (p. 1097, 1099, 1102) : la coordination des transports (p. 1097, 1099), l'autoroute A 9, Orange-Nîmes et Béziers-Montpellier (p. 1097, 1100), la route nationale à sens unique (p. 1098), les parcs des ponts et chaussées (p. 1099), la sécurité des routes nationales (p. 1100), la trésorerie et le plan de charges des entreprises de travaux publics (p. 1102), la liaison Paris-Strasbourg (p. 1103, 1104). — *Crédits et articles* (p. 1104 et suiv.). — Art. 59 (p. 1104). — Observations sur les emprunts à émettre en vue de financer les autoroutes (*ibid.*). — Après l'article 63 (p. 1105). — Amendement par M. Fernand Chatelain tendant, après l'article 63, à insérer un article additionnel nouveau donnant aux municipalités la possibilité de renoncer à percevoir

en tout ou partie la taxe locale d'équipement sur les constructions individuelles modestes (*ibid.*), observations, l'amendement concernant le logement est réservé (p. 1109). — *Ont pris part à la discussion* : MM. Abin Chalandon, ministre de l'équipement et du logement ; Fernand Chatelain ; Charles Suran, rapporteur spécial ; Fernand Verdelle.

Suite de la discussion [2 décembre 1969] (p. 1110 et suiv.).

EDUCATION NATIONALE (p. 1110 et suiv.). — *Sont entendus* : Mlle Irma Rapuzzi, rapporteur spécial ; MM. Adolphe Chauvin, rapporteur pour avis ; Charles Durand ; Maurice Vérillon ; Olivier Guichard, ministre de l'éducation nationale ; Jean Colin ; Edgar Tailhades ; Charles Bosson ; Robert Schmitt ; Georges Cogniot ; Jacques Pelletier ; Pierre Garet ; Georges Lamousse ; André Armengaud ; Léon Motais de Narbonne ; Mme Catherine Lagatu ; Edouard Bonnefous ; Pierre Giraud ; Jean Legaret ; Louis Jung ; Marcel Gargar ; Louis Brives ; Jacques Carat ; Mme Marie-Hélène Cardot ; MM. André Morice ; Marcel Darou ; Pierre Schiélé ; Fernand Poignant ; Louis Guillou ; Louis Gros, président de la commission des affaires culturelles ; Pierre Billecocq, secrétaire d'Etat de l'éducation nationale.

Observations sur : le budget (p. 1110, 1111, 1112, 1117, 1118, 1121, 1122, 1131, 1134, 1140, 1142, 1148, 1155), les constructions (p. 1110, 1112, 1120, 1129, 1149, 1151), les charges des collectivités locales (p. 1110, 1111, 1112, 1113, 1117, 1123, 1124, 1135, 1142, 1143, 1153, 1154), le fonds d'action conjoncturelle [F. A. C.] (p. 1111, 1118, 1149), les classes démontables (p. 1111, 1144, 1149), les équipements (p. 1112, 1117, 1122, 1127, 1129, 1131, 1134, 1138, 1147, 1148), la situation de l'Université (p. 1113, 1114, 1116, 1120, 1131), les transports scolaires (p. 1112, 1113, 1123, 1124, 1129, 1131, 1141, 1154), les personnels (p. 1114, 1117, 1121, 1122, 1126, 1127, 1135, 1138, 1146, 1148, 1153), les bibliothèques (p. 1115, 1122, 1149), la loi d'orientation (p. 1115, 1140, 1141, 1148, 1152), les écoles maternelles (p. 1118, 1129, 1134, 1152), l'enseignement du 1^{er} degré (p. 1119, 1128, 1134, 1143, 1144, 1154), l'enseignement du second degré (p. 1119, 1127, 1144, 1154), l'enseignement supérieur (p. 1119, 1122, 1127, 1128, 1154), les réformes (p. 1124, 1127, 1128, 1129, 1131, 1132, 1137, 1140, 1141, 1154), la situation scolaire en Moselle (p. 1124, 1125, 1126, 1149), la recherche (p. 1128), les bourses et les pensions (p. 1128, 1129, 1131, 1142, 1147, 1153, 1154), les classes pratiques (p. 1129, 1144, 1152), le personnel d'administration et de surveillance des collèges d'enseignement général (p. 1129, 1153), la branche « technique industrielle long » (p. 1129), la création d'un centre universitaire à Compiègne (p. 1130), l'éducation des jeunes français de l'étranger (p. 1132, 1133, 1150), la réforme des études médicales (p. 1133, 1135, 1136, 1137, 1154, 1155), l'orientation scolaire et professionnelle (p. 1135, 1145), les débouchés offerts à la jeunesse (p. 1136, 1150), les problèmes du baccalauréat (p. 1137, 1153), le tiers temps pédagogique (p. 1138, 1144, 1152), les professeurs des enseignements spéciaux de la Seine (p. 1138, 1150), le bilinguisme en Alsace (p. 1139, 1150), les surveillants généraux des lycées et collèges (p. 1139), les problèmes de l'enseignement à la Guadeloupe (p. 1139), le lycée Jean-Jaurès de Castres (p. 1142, 1152), l'enseignement dans le département du Nord (p. 1145, 1152) et dans le département de la Sarthe (p. 1147), l'enseignement du breton (p. 1147, 1148, 1153), le paiement des heures supplémentaires (p. 1148, 1149, 1152, 1156). — *Crédits et articles* (p. 1156 et 1157). — Art. 25, état B. — Observations sur les groupes d'observation dispersés [G. O. D.]. — Amendement par M. Adolphe Chauvin, rapporteur pour avis, tendant à réduire les crédits du titre III (p. 1157) [problème des heures supplémentaires], observations, adoption (p. 1157) par service public (n° 9). — *Ont pris part à la discussion* : MM. Adolphe Chauvin, rapporteur pour avis ; Louis Gros, président de la commission des affaires culturelles ; Olivier Guichard, ministre de l'éducation nationale ; Abel Sempé.

TRANSPORTS. — I. — SERVICES COMMUNS ET TRANSPORTS TERRESTRES (p. 1157 et suiv.). — *Sont entendus* : MM. Antoine Courrière, rapporteur spécial ; Auguste Billiemaz, rapporteur pour avis ; Raymond Mondon, ministre des transports.

Observations sur : la Régie autonome des transports parisiens (p. 1158, 1161, 1163, 1164), la S. N. C. F. et sa réforme (p. 1158, 1159, 1160, 1161, 1162, 1163), la fermeture des lignes secondaires (p. 1159, 1163), la coordination des transports (p. 1160), les relations de la S. N. C. F. avec les collectivités locales (p. 1161, 1162).

Suite de la discussion [3 décembre 1969] (p. 1174 et suiv.).

TRANSPORTS. — I. — SERVICES COMMUNS ET TRANSPORTS TERRESTRES (suite et fin). — *Sont entendus* : MM. Antoine Courrière, rapporteur spécial ; Raymond Mondon, ministre des transports ; Pierre Garet ; François Schleiter ; Roger Gaudon ; Auguste Pinton ; Marcel Souquet ; Serge Boucheny ; Pierre Giraud ;

Mlle Irma Rapuzzi ; MM. Fernand Poignant ; Auguste Billiemaz, rapporteur pour avis ; Maxime Javelly.

Observations sur : la suppression des lignes secondaires de la S. N. C. F. (p. 1174, 1175, 1176, 1178, 1179, 1181, 1182), la réforme de la R. A. T. P. (p. 1179, 1180, 1181, 1184), le réseau express régional (p. 1180, 1184), les transports en commun des villes de province (p. 1180, 1184), les colis express (p. 1182), la grève de la S. N. C. F. (p. 1183), la coordination des transports (p. 1183, 1184). — *Crédits et articles* (p. 1185 et suiv.). — Art. 25, Etat B. — Amendement par M. Marcel Souquet tendant à réduire les crédits du titre IV de 100 millions de francs [protestation contre la suppression des lignes secondaires de la S. N. C. F.] (p. 1186), observations sur la réforme de la S. N. C. F., la coordination des transports et l'état des routes, l'amendement est réservé (p. 1190). — Amendement par M. Pierre Brousse tendant à réduire les crédits du titre IV afin de supprimer en totalité la participation de l'Etat au déficit de la R. A. T. P. (*ibid.*) et amendement par M. Auguste Billiemaz, rapporteur pour avis, tendant à réduire les crédits du titre IV afin de ramener de 70 p. 100 à 50 p. 100 la participation de l'Etat au déficit de la R. A. T. P. (*ibid.*), observations, l'amendement par M. Marcel Souquet, précédemment réservé, est rejeté (p. 1192) par scrutin public (n° 10) ; observations, l'amendement par M. Pierre Brousse est rejeté (p. 1193) et l'amendement par M. Auguste Billiemaz, rapporteur pour avis est retiré (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion* : MM. Jean Bertaud ; Auguste Billiemaz, rapporteur pour avis ; Serge Boucheny ; Pierre Brousse ; Yvon Coudé au Foresto, vice-président de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation ; Antoine Courrière, rapporteur spécial ; Pierre Garet ; Raymond Mondon, ministre des transports ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; François Schleiter ; Marcel Souquet ; Joseph Voyant.

TRANSPORTS. — II. — AVIATION CIVILE (p. 1193 et suiv.). — *Sont entendus* : MM. Marcel Fortier, rapporteur spécial ; Gaston Pams, rapporteur pour avis ; André Aubry ; André Méric ; Jean Errecart ; Raymond Mondon, ministre des transports.

Observations sur : hommage à Didier Daurat, fondateur de l'aéropostale (p. 1193), le budget (p. 1193, 1196, 1201), l'aéronautique et les programmes Concorde, Airbus, Mercure (p. 1193, 1194, 1195, 1197, 1198, 1201), le transport aérien et les compagnies aériennes (p. 1194, 1196, 1197, 1199, 1200, 1202), les aéroclubs (p. 1194, 1200), la construction des avions légers (p. 1195), l'aviation de voyage (p. 1195), l'aéroport de Paris [Orly et Roissy-en-France] (p. 1195, 1196, 1200, 1201), le bruit des avions à réaction (p. 1195, 1202), la desserte des aéroports (p. 1195, 1200, 1201), les aéroports régionaux (p. 1195, 1201), le secrétariat général à l'aviation civile (p. 1195, 1201), la commission Cohen-Salvador (p. 1195, 1201), la météorologie (p. 1195), la politique aéronautique (p. 1193, 1197, 1198, 1200), les hôtels des compagnies aériennes (p. 1196), l'aéropostale (p. 1197), la circulation aérienne (p. 1198, 1202), les grèves des personnels de la navigation aérienne (p. 1198, 1199, 1200, 1202), le centre national de parachutisme de Biscarosse (p. 1199). — *Crédits et articles* (p. 1202 et 1203). — Art. 25, Etat B. — Amendement par M. André Méric tendant à réduire le crédit du titre III de 2.072 francs [alignement judiciaire des électroniciens avec les officiers contrôleurs] (p. 1203), observations, rejet (*ibid.*), par scrutin public (n° 11). — *Ont pris part à la discussion* : MM. Marcel Fortier, rapporteur spécial ; André Méric, Raymond Mondon, ministre des transports.

DÉPENSES MILITAIRES (p. 1203 et suiv.). — *Sont entendus* : MM. Yvon Coudé au Foresto, rapporteur spécial ; Michel Debré, ministre d'Etat, chargé de la défense nationale ; Gustave Héon, rapporteur spécial (dépenses ordinaires) ; André Armengaud, rapporteur spécial (essences) ; Maurice Bayrou, rapporteur pour avis ; Pierre de Chevigny, rapporteur pour avis (section forces terrestres) ; Pierre-Christian Taittinger, rapporteur pour avis (section Air) ; Raymond Boin, rapporteur pour avis (section Marine) ; André Montell, président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées ; Raymond Guyot ; Pierre Giraud ; Serge Boucheny ; André Méric.

Observations sur : le budget et le revenu national (p. 1203, 1204, 1214, 1219, 1224), les crédits du budget (p. 1204, 1206, 1207, 1210, 1211, 1212, 1213, 1214, 1215, 1218, 1219, 1224, 1226), la force nucléaire stratégique (p. 1204, 1205, 1209, 1222, 1223, 1224, 1227), la défense dans le cadre européen (p. 1205, 1206, 1217, 1218, 1224), la gendarmerie (p. 1206, 1209, 1219, 1226), les conditions d'aliénation des immeubles et matériels non nécessaires aux armées (p. 1207, 1220), la nouvelle campagne du Pacifique (p. 1207, 1227), la durée du service militaire (p. 1207, 1209, 1220, 1225), les essences (p. 1208), les poudrés (p. 1208, 1228), la section commune (p. 1208, 1209), le service de santé (p. 1209), les personnels militaires (p. 1209, 1210,

1213, 1219, 1220), l'armement nucléaire tactique *Pluton* (p. 1209, 1210, 1211, 1227), le prêt (p. 1210, 1220, 1226), la troisième loi de programme militaire (p. 1210, 1211, 1214, 1219), la section Air (p. 1211, 1212), les programmes aéronautiques militaires (p. 1212), la section Marine (p. 1212, 1213), la composante navale de la force nucléaire stratégique (p. 1213, 1214), les forces aéronavales (p. 1213), l'exécution du deuxième plan d'équipement militaire (p. 1215, 1216), la politique militaire française (p. 1216, 1217, 1221, 1222, 1225, 1226, 1227), la politique industrielle de la défense nationale (p. 1221, 1225, 1228), les accords de Paris avec l'Allemagne (p. 1223, 1224), la relance de l'O. T. A. N. (p. 1224, 1226), l'industrie nucléaire française (p. 1224), le personnel civil des armées (p. 1226, 1228), la société nationale d'études et de construction de moteurs d'avion [S. N. E. C. M. A.] (p. 1228, 1229). — *Crédits et articles* (p. 1229 et suiv.). Art. 28 (p. 1229). — Amendement par M. Raymond Guyot tendant à supprimer les crédits destinés à la force de frappe et de les affecter à améliorer la condition de vie du soldat et des personnels des armées (*ibid.*); amendement par M. Pierre Giraud tendant à diminuer les crédits destinés à la force de frappe (*ibid.*); amendement par M. André Colin tendant à une réduction de crédits du titre V afin d'annuler les opérations prévues au centre d'expérimentation du Pacifique en 1970 pour la réalisation d'explosions thermonucléaires (*ibid.*); observations (p. 1230); l'amendement par M. Raymond Guyot est rejeté (*ibid.*); l'amendement par M. Pierre Giraud est rejeté (p. 1231) par scrutin public (n° 12); l'amendement par M. André Colin est adopté (p. 1231) par scrutin public (n° 13). — *Crédits service des essences* (p. 1231). — *Crédits service des poudres* (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion*: MM. Maurice Bayrou, rapporteur pour avis; Serge Boucheny; Yvon Coudé du Foresto, rapporteur spécial; Etienne Dailly; Michel Debré, ministre d'Etat chargé de la défense nationale; Pierre Giraud; André Méric; Roger Poudonson.

Suite de la discussion [4 décembre 1969] (p. 1238 et suiv.).

AFFAIRES CULTURELLES (p. 1238 et suiv.). — *Sont entendus*: MM. Edouard Bonnefous, rapporteur spécial; Jean de Bagneux, rapporteur pour avis (section Arts et lettres); Georges Lamousse, rapporteur pour avis (section cinéma, théâtres nationaux); Michel Miroudot, rapporteur pour avis (section documents historiques); Edmond Michelet, ministre d'Etat chargé des affaires culturelles; Dominique Pado; Paul Minot; Mme Catherine Lagatu; MM. Marcel Gargar; Léon Messaud; Jacques Carat; Jean-Marie Louvel; André Cornu.

Observations sur : le budget (p. 1238, 1241, 1242, 1245, 1247, 1251, 1254), la musique (p. 1238, 1248), les théâtres (p. 1238, 1239, 1248, 1249, 1254, 1257), les musées (p. 1239, 1243, 1248, 1255), les legs de collectionneurs privés à l'Etat, le mécénat (p. 1239, 1242, 1252, 1253, 1256), le grand Palais (p. 1239, 1247), les théâtres nationaux (p. 1240, 1243, 1244, 1248, 1254), les théâtres lyriques nationaux (p. 1239, 1240, 1248), le cinéma (p. 1240, 1244, 1249), les monuments et sites (p. 1240, 1241, 1245, 1246, 1247, 1256, 1257), l'enseignement des beaux arts et de l'architecture (p. 1242, 1249), les maisons de la culture et les centres culturels (p. 1243, 1249, 1254, 1255, 1257), la censure (p. 1244, 1251), les festivals (p. 1245, 1252), les ensembles naturels (p. 1246, 1248), l'inventaire national des monuments et richesses artistiques de la France (p. 1247); les archives de France (p. 1247), les manufactures de l'Etat (p. 1248), la campagne du 1 p. 100 du budget de l'Etat au profit des affaires culturelles (p. 1250, 1252), la restitution à l'Algérie des œuvres du musée d'Alger (p. 1250), la culture (p. 1250, 1251, 1252), les problèmes de la Guadeloupe (p. 1252, 1257), l'aide culturelle à la province (p. 1252), le mécénat Singer au profit des vitraux de la cathédrale de Reims (p. 1252, 1256), les musiciens contemporains français travaillant à l'étranger (p. 1252, 1253), les orchestres des théâtres lyriques de province (p. 1253, 1257), l'école du Louvre (p. 1255), les affiches publicitaires « lèpre de la route » (p. 1256, 1257), la restauration des monuments historiques endommagés par la guerre (p. 1256, 1257). — *Crédits et articles* (p. 1257 et 1258). — Art. 25. Etat B. — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à majorer la réduction de crédits du titre III [défense des sites] (p. 1257), observations, retrait (p. 1258). — Amendement par M. Edmond Michelet, ministre d'Etat chargé des affaires culturelles, tendant à diminuer la réduction de crédits du titre III de 1.293.000 francs (*ibid.*), observations sur la nécessité d'augmenter le nombre d'enseignants aux écoles des beaux-arts, adoption (*ibid.*). — Art. 26. Etat C. — Amendement par M. Edmond Michelet, ministre d'Etat chargé des affaires culturelles, tendant à réduire, pour harmonisation, les autorisations de programme et les crédits de paiement du titre V, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion*: MM. André Armengaud; Edouard Bonnefous, rapporteur spécial; Edmond Michelet, ministre d'Etat chargé des affaires culturelles.

INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS (p. 1258 et suiv.). — *Sont entendus*: MM. Joseph Raybaud, rapporteur spécial (intérieur); Jacques Chaban-Delmas, Premier ministre; André Armengaud, au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation (rapatriés); Jean Nayrou, rapporteur pour avis; Fernand Lefort; Pierre Brousse; Marcel Martin; Gérard Minvielle; Guy Petit; Raymond Marcellin, ministre de l'intérieur; Lucien Grand; Louis Namy; André Mignot; Adolphe Chauvin; Marcel Boulangé; Jacques Descours Desacres.

Observations sur : le budget (p. 1258, 1259, 1266, 1270, 1276), la police nationale (p. 1259, 1260, 1267, 1280, 1284, 1287), les ressources des collectivités locales (p. 1260, 1261, 1262, 1263, 1269, 1270, 1274, 1275, 1277, 1278, 1279, 1282, 1283, 1285, 1288), la réforme des finances locales (p. 1261, 1662, 1263, 1264, 1266, 1270, 1274, 1275, 1277, 1278, 1283, 1285, 1289), la patente (p. 1261, 1262, 1270, 1278, 1283, 1289), les projets du Gouvernement pour la réforme des collectivités locales (p. 1262, 1263, 1264, 1269, 1275), les communes (p. 1262, 1263, 1266, 1269, 1270, 1285, 1288), les départements (p. 1262, 1266, 1285, 1288), la régionalisation (p. 1262, 1263, 1285), la déconcentration et la décentralisation (p. 1263, 1288), la date des élections cantonales (p. 1264, 1286), les rapatriés (p. 1264, 1271, 1280, 1289), les personnels [Etat, préfecture, communes] (p. 1266, 1267, 1276, 1279, 1282, 1286, 1288, 1289), l'application de la T. V. A. aux équipements réalisés par les communes et les départements (p. 1269, 1289), la police urbaine (p. 1271, 1280, 1284, 1286, 1287, 1289), le problème du conseil municipal de Nancy et la régionalisation (p. 1271, 1272, 1289), le financement des programmes de travaux communaux (p. 1273, 1289), les ressources de remplacement de la taxe locale (p. 1273, 1274, 1277), la taxe d'équipement (p. 1274, 1278, 1283), les stations classées et les communes touristiques (p. 1277), la protection civile [feux de forêts] (p. 1276, 1277), la taxe sur l'électricité (p. 1278), le versement compensatoire de l'impôt sur les spectacles cinématographiques (p. 1278), les transferts de charges des communes à l'Etat (p. 1279), la police judiciaire [stupéfiants] (p. 1280, 1281, 1284), le maintien de l'ordre public (p. 1281, 1284), l'indemnité du maire (p. 1285), le déficit des transports parisiens (p. 1286, 1290), la commission chargée d'examiner la répartition des responsabilités publiques entre l'Etat et les diverses collectivités locales [commission Mondon, appelée maintenant Pianta] (p. 1287, 1288, 1289). — *Crédits et articles* (p. 1290 et suiv.). — Art. 25. Etat B. — Titre III (p. 1290). — Observations sur l'insuffisance de la police urbaine (*ibid.*). — Art. 26. Etat C. — Titre VI (p. 1291). — Observations sur la situation des personnels de préfecture, les crédits pour travaux communaux urgents et les emprunts auprès de la Caisse des dépôts et consignations (*ibid.*). — Art. 25. Etat B (rapatriés). — Titre IV. — Observations sur la nécessité d'une aide urgente aux rapatriés les plus âgés (p. 1292). — *Ont pris part à la discussion*: MM. Etienne Dailly; Léon Jozeau-Marigné; Raymond Marcellin, ministre de l'intérieur; Henri Tournan.

Suite de la discussion [5 décembre 1969] (p. 1302 et suiv.).

SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — SERVICES GÉNÉRAUX (p. 1362 et suiv.). — *Sont entendus*: MM. André Diligent, rapporteur spécial; Jean Colin; Philippe Malaud, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la fonction publique; Lucien Gautier; Marcel Gargar.

Observations sur : les établissements d'enregistrement (p. 1302), les instituts régionaux d'administration [I. R. A.] (p. 1302, 1310), l'école nationale d'administration [E. N. A.] (p. 1302, 1303, 1304, 1310), la commission Bloch-Lainé (p. 1303, 1305, 1310), la direction de la documentation et de la diffusion (p. 1304, 1305), la fonction publique (p. 1304, 1305, 1307), le centre des hautes études administratives sur l'Afrique et l'Asie modernes (p. 1305, 1310), l'institut national d'équitation (p. 1305, 1306, 1311), la formation professionnelle et la promotion sociale (p. 1306, 1309, 1311, 1312), le contrôle économique (p. 1308, 1310), la décentralisation et la déconcentration (p. 1308, 1310, 1311), les secrétaires généraux de mairie (p. 1308), la rémunération des fonctionnaires (p. 1308, 1309), le travail à mi-temps dans la fonction publique (p. 1309), le centre interministériel de renseignements administratifs [C. I. R. A.] (p. 1311), les fonctionnaires des départements d'outre-mer (p. 1313). — *Crédits et articles*. — Réservés (p. 1313).

SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA DÉFENSE NATIONALE. — GROUPEMENT DES CONTRÔLES RADIO-ÉLECTRIQUES (p. 1313 et 1314). — *Sont entendus*: M. André Armengaud, rapporteur spécial; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement.

Observations sur : les budgets (p. 1313), la protection civile (*ibid.*). — *Crédits et articles* (p. 1314).

AGRICULTURE (p. 1314 et suiv.). — *Sont entendus* : MM. Paul Driant, rapporteur spécial ; Jacques Duhamel, ministre de l'agriculture ; Marc Pauzet, rapporteur pour avis ; André Dulin, au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation ; Paul Mistral ; Mme Suzanne Crémieux ; MM. Michel Kauffmann ; Martial Brousse ; Marcel Brégégère ; Ladislav du Luart ; Raoul Vadepiéd ; Victor Golvan ; Léon David ; Pierre Brousse ; Henri Caillavet ; René Blondelle ; André Dulin.

Observations sur : la situation agricole et le malaise paysan (p. 1314, 1316, 1317, 1319, 1321, 1322, 1334, 1335), les crédits du budget (p. 1314, 1315, 1316, 1317, 1322, 1326, 1331, 1332, 1333, 1340, 1344), l'action économique (p. 1315, 1317), l'enseignement agricole (p. 1315, 1327, 1332, 1334), les équipements (p. 1315, 1317, 1326), le remembrement et l'aménagement foncier (p. 1316, 1325, 1326, 1329, 1330, 1332, 1333), les groupements d'aménagement foncier [C. A. F.] (p. 1316), le crédit à l'agriculture (p. 1316, 1328, 1329, 1337, 1338, 1341), la politique agricole (p. 1318 à 1323, 1327, 1329, 1330, 1333, 1337, 1338, 1342, 1344), les prix (p. 1318 à 1321, 1327, 1336, 1345), le rapport Mansholt et Vedel (p. 1316, 1319, 1320, 1342, 1346, 1347), le fonds européen d'orientation et de garantie agricole [F. E. O. G. A.] (p. 1315, 1320), le marché commun agricole (p. 1318 à 1323, 1330, 1331, 1338, 1344 à 1346), la conférence de La Haye (p. 1319, 1330, 1331, 1344, 1345), la protection sociale agricole (p. 1324, 1334, 1335), l'orientation de la production (p. 1324, 1325, 1340, 1344), les industries agricoles et alimentaires (p. 1325), la politique forestière (p. 1325, 1326), les deux nouveaux indices des prix de détail (p. 1327, 1328), l'élevage des porcs (p. 1328, 1335, 1336, 1342), la politique viticole (p. 1328, 1343, 1344), le problème laitier (p. 1328, 1336, 1346), les sociétés d'investissement foncier (p. 1330), la restructuration de l'exploitation (p. 1330), la Grande-Bretagne et le Marché commun (p. 1330), les départements sinistrés (p. 1337), le Crédit agricole et l'affaire Genvain (p. 1338, 1340), les services vétérinaires du ministère de l'agriculture (p. 1339, 1340), l'abattage des vaches (p. 1340), l'équilibre des marchés en Europe (p. 1346, 1347).

Suite de la discussion [6 décembre 1969] (p. 1350 et suiv.).

AGRICULTURE (suite. — p. 1350 et suiv.). — *Sont entendus* : MM. Marcel Souquet ; Jacques Duhamel, ministre de l'agriculture ; Paul Guillard ; René Tinant ; André Dulin ; Jules Pinsard ; Jacques Vassor ; Jean Nayrou ; Henri Caillavet ; Louis Guillou ; Marcel Lemaire ; Michel Yver ; Roger Carcassonne ; Octave Bajeux ; Emile Durieux.

Observations sur : les crédits du budget (p. 1350, 1355, 1360), la viticulture (p. 1350, 1351), l'encadrement du crédit (p. 1352, 1357, 1358), le malaise paysan (p. 1352, 1355, 1360, 1361), l'enseignement (p. 1352, 1353, 1354), le collège agricole mixte de Saint-Laurent près de Charleville-Mézières (p. 1353), l'évolution de l'agriculture (p. 1354, 1355, 1360), le plan Mansholt et le rapport Vedel (p. 1354, 1355, 1360), l'élevage (p. 1355, 1356, 1358), les produits laitiers (p. 1356), le Marché commun (p. 1354, 1356, 1359), la politique forestière (p. 1356), les zones de rénovation rurale en montagne (p. 1356, 1357), l'attribution de l'indemnité viagère de départ (p. 1357), la politique agricole (p. 1358, 1359, 1361), la prime d'abattage de la vache laitière (p. 1358), l'exportation des veaux (p. 1358), l'engraissement du bétail (p. 1359), les charges obligatoires des exploitants agricoles (p. 1359).

OFFICE DE RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE ET INFORMATION (p. 1361 et suiv.). — *Sont entendus* : MM. André Diligent, rapporteur spécial ; Jean Fleury, rapporteur pour avis ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; François Schleiter ; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Roger Carcassonne ; Léon Motais de Narbonne ; Mme Catherine Lagatu ; MM. Jean Lhospied ; Edouard Bonnefous ; André Cornu ; Paul Mistral ; Ladislav du Luart.

Observations sur : les crédits (p. 1361, 1362, 1363, 1370, 1375), l'information (p. 1361, 1362, 1365, 1369, 1371), l'agence France-Presse [A. F. P.] (p. 1362, 1370, 1371), la presse (p. 1362, 1365, 1371, 1376, 1377, 1378), la publicité (p. 1362, 1363, 1366, 1369, 1372, 1375, 1377, 1379, 1380), les journalistes (p. 1362, 1363), la S. O. F. I. R. A. D. (p. 1363, 1370), la 3^e chaîne (p. 1373, 1370), la création des deux unités d'information (p. 1364, 1366, 1367, 1369, 1370, 1372, 1376), l'objectivité de l'information (p. 1364, 1375), les journalistes de l'O. R. T. F. licenciés (p. 1364, 1372, 1376, 1378), la concurrence des postes périphériques (p. 1367), le niveau culturel des émissions de l'O. R. T. F. (p. 1367, 1370, 1371), l'enseignement et la culture (p. 1368, 1370, 1378, 1379), la politique du Gouvernement en matière d'information (p. 1368, 1369), la commission des sages dite commission Paye (p. 1370,

1373, 1379), le conseil de surveillance de la radiodiffusion télévision française et le contrôle du Parlement (p. 1371, 1378), la radio (p. 1372), les émissions des partis politiques (p. 1372, 1376), la défense de la langue française (p. 1373), les zones d'ombre (p. 1373), le droit de réponse (p. 1373, 1376), les émissions vers l'étranger (p. 1373, 1374), les musiciens de l'O. R. T. F. (p. 1375, 1380), le taux de la t. v. a. sur les postes de télévision (p. 1375, 1380), la perception des redevances (p. 1375), l'implantation d'un émetteur de télévision dans l'île de Chypre (p. 1377, 1380), le paiement de la redevance par les possesseurs de résidences secondaires (p. 1379). — *Crédits et articles* (p. 1380 et suiv.). — Art. 55 (p. 1381). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à modifier le deuxième alinéa de cet article, afin que le produit des redevances ne puisse, en dehors de la taxe sur la valeur ajoutée, être soumis à aucune autre imposition (*ibid.*), observations, retrait (p. 1383). — Art. 65 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à supprimer cet article qui donne à l'office qualité pour percevoir les redevances et les contreparties financières de ses prestations (*ibid.*) et amendement par Mme Catherine Lagatu tendant à une modification rédactionnelle du même article (*ibid.*), retrait de ce dernier amendement (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement de M. Marcel Pellenc, rapporteur général (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion* : MM. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; André Diligent, rapporteur spécial ; Mme Catherine Lagatu ; MM. Marcel Pellenc, rapporteur général ; François Schleiter ; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement.

AGRICULTURE (suite et fin, p. 1384 et suiv.). — *Sont entendus* : MM. Jean Deguise ; Pierre Garet ; Abel Sempé ; Jacques Duhamel, ministre de l'agriculture ; Léon Jozeau-Marigné ; Jean Errecart ; Hubert d'Andigné ; André Dulin ; René Tinant.

Observations sur : l'encadrement du crédit (p. 1384, 1386, 1387, 1393, 1394, 1395, 1396), les pommes de terre de consommation (p. 1384, 1394), le plan Mansholt et le rapport Vedel (p. 1385, 1387, 1395), la conférence de La Haye (p. 1385, 1387), le lait et le beurre (p. 1386, 1392, 1393, 1396), le vin et l'armagnac (p. 1386, 1392), le remembrement (p. 1387, 1388, 1390, 1394), le fermage (p. 1387), le maïs (p. 1387, 1396), les prix et l'orientation de la production (p. 1388, 1389, 1391, 1392, 1394, 1396), l'équipement dans l'Orne (p. 1389), le budget annexe des prestations sociales agricoles [B. A. P. S. A.] (p. 1389, 1390, 1396) le budget (p. 1390), la Compagnie nationale du Rhône (p. 1390), les chambres d'agriculture (p. 1390), les S. A. F. E. R. (p. 1391), l'élevage (p. 1391, 1393, 1396), le Marché commun (p. 1391, 1392, 1395), le problème de la montagne et de la forêt (p. 1393, 1396), la prime d'abattage (p. 1394), l'enseignement agricole (p. 1394, 1396), le collège de Charleville-Mézières (p. 1394), les vétérinaires (p. 1394). — *Crédits et articles* (p. 1397 et 1398). — Art. 25, état B, titre III. — Observations sur l'indemnisation des dommages causés par les sangliers (p. 1397). — Art. 26, état C, titre VI. — Amendement par M. Emile Durieux tendant à réduire les autorisations de programme de ce titre de 100.000 francs [problème des remembrements] (p. 1397), observations, retrait (p. 1398). — Amendement par M. Raoul Vadepiéd tendant à réduire les autorisations de programme de ce même titre VI de 400 millions de francs [politique agricole] (p. 1398), observations, retrait (*ibid.*). — Après l'article 49 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Restat tendant, après l'article 49, à insérer un article additionnel nouveau invitant le Gouvernement à déposer un projet de loi simplifiant la loi n° 64-706 du 10 juillet 1964 sur les calamités agricoles (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion* : MM. Henri Caillavet ; Jacques Descours Desacres ; Jacques Duhamel, ministre de l'agriculture ; Emile Durieux ; Marc Pauzet, vice-président de la commission des affaires économiques et du Plan ; Raoul Vadepiéd.

PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES [Budget annexe. — B. A. P. S. A.] (p. 1398 et suiv.). — *Sont entendus* : MM. Max Monichon, rapporteur spécial ; Robert Soudant, rapporteur pour avis ; Jacques Duhamel, ministre de l'agriculture.

Observations sur : le budget (p. 1398, 1399, 1400), le fonds d'action sociale de l'A. M. E. X. A. (p. 1399, 1400, 1401), la participation professionnelle dans le B. A. P. S. A. (p. 1399), les prestations d'invalidité (p. 1400, 1401), la protection sociale contre les accidents pour les salariés agricoles (p. 1400, 1401), les aides familiaux (p. 1400, 1401). — *Crédits et articles* (p. 1401). — Articles additionnels (p. 1401 et 1402). — Amendement par M. Emile Durieux tendant, après l'article 57, à insérer un article additionnel nouveau remplaçant la taxe sur les betteraves au profit du B. A. P. S. A., par une taxe sur le sucre, additionnelle à la T. V. A., dont le taux et les modalités d'application seraient fixés par décret (p. 1401), observations, rejet (*ibid.*) par scrutin public (n° 14). — Amendement par M. Robert Soudant tendant à insérer *in fine* un article additionnel nouveau prévoyant

qu'« Il ne pourra être perçu aucune cotisation au titre du fonds d'action sociale de l'A. M. E. X. A. tant que les textes d'application de l'article 65 de la loi de finances pour 1968 n'auront pas été publiés. » (p. 1401), observations, retrait (p. 1402). — *Ont pris part à la discussion* : MM. Yvon Coudé du Foresto, vice-président de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation; Jacques Duhamel, ministre de l'agriculture; Emile Durieux; Robert Soudant, rapporteur pour avis.

Suite de la discussion [7 décembre 1969] (p. 1406 et suiv.).

SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER (p. 1406 et suiv.). — *Sont entendus* : MM. Jean-Marie Louvel, rapporteur spécial; François Duval; Marcel Gargar; Amédée Valeau; Louis Namy; Robert Vignon; Henry Rey, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des départements et territoires d'outre-mer.

Observations sur : la situation économique des D. O. M. (p. 1406, 1412, 1413, 1414), les crédits (p. 1406, 1407, 1409, 1410, 1411, 1413, 1417), les problèmes démographiques (p. 1407, 1408, 1410, 1412, 1414, 1418, 1419), l'industrialisation (p. 1407, 1410, 1414, 1415, 1416, 1418), le tourisme (p. 1407, 1408, 1410, 1415, 1416), l'industrie minière (p. 1407, 1411, 1418), l'emploi (p. 1408, 1412, 1416), le logement (p. 1408, 1410, 1411, 1418), le sucre (p. 1408, 1409, 1410, 1413, 1416, 1418), les équipements économiques et sociaux (p. 1409, 1412), les constructions scolaires (p. 1409), les cultures (p. 1410, 1412, 1416, 1418, 1419), le crédit (p. 1410, 1419), les revendications des D. O. M. (p. 1411, 1412), les affaires culturelles (p. 1411), la délinquance juvénile (p. 1411), l'auto-détermination des peuples des D. O. M. (p. 1414), les revendications guyanaises (p. 1414, 1415), la réforme financière (p. 1414, 1418, 1419), la base spatiale de Kourou (p. 1414, 1419), la politique de développement (p. 1416), les allocations familiales agricoles (p. 1416, 1417), la formation professionnelle et la promotion sociale (p. 1417). — *Crédits et articles* (p. 1419 et 1420). — *Est entendu* : M. Louis Namy.

SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — TERRITOIRES D'OUTRE-MER (p. 1420 et suiv.). — *Sont entendus* : MM. Jean-Marie Louvel, rapporteur spécial; Jacques Henriet; Henri Caillavet; Alfred Poroi; Albert Pen; Henry Loste; Henri Lafleur; Henri Rey, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des départements et territoires d'outre-mer.

Observations sur : le budget (p. 1420), les Comores (p. 1421, 1422, 1423, 1429, 1430), la Polynésie française (p. 1421, 1423, 1424, 1428, 1430), Saint-Pierre-et-Miquelon (p. 1421, 1424, 1425, 1426, 1428, 1430, 1431), Wallis et Futuna (p. 1421, 1426, 1428, 1429, 1430, 1431), la Nouvelle-Calédonie (p. 1421, 1427, 1428, 1429, 1431), la politique de développement des T. O. M. (p. 1428), les Afars et les Issas (p. 1421, 1428, 1429, 1430), les investissements (p. 1430). — *Crédits et articles* (p. 1432). — *Est entendu* : M. Louis Namy.

EQUIPEMENT ET LOGEMENT : b) LOGEMENT (p. 1432 et suiv.). — *Sont entendus* : MM. Jean-Eric Bousch, rapporteur spécial; Robert Laucournet, rapporteur pour avis; Jean Colin; Etienne Dailly; Robert-André Vivien, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et du logement; Maurice Coutrot; Paul Guillard; Adolphe Chauvin; Fernand Chatelain; René Monory.

Observations sur : le budget (p. 1432, 1433, 1436), les dommages de guerre (p. 1432), la politique de l'urbanisme (p. 1432, 1433, 1435), la rénovation urbaine (p. 1433, 1444, 1447), la construction (p. 1433, 1434, 1435, 1436, 1438, 1439, 1444, 1447), les habitations à loyer modéré [H. L. M.] (p. 1434, 1435, 1438, 1440, 1441, 1443, 1444, 1445, 1448, 1449, 1450), le V^e Plan (p. 1435, 1447, 1448), les causes de la crise du logement (p. 1436), le VI^e Plan (p. 1436), le coût de la construction dans différents pays d'Europe (p. 1437), les coûts de construction (p. 1434, 1437, 1445, 1448), le secteur libre de la construction (p. 1438, 1443, 1444, 1447), les équipements en banlieue (p. 1438, 1439), les zones d'aménagement différencié [Z. A. D.] en banlieue (p. 1439, 1446, 1447), la taxe locale d'équipement (p. 1433, 1436, 1439, 1442, 1445, 1447), la spéculation foncière (p. 1442), l'amélioration de l'habitat existant (p. 1442, 1446, 1449), le logement des travailleurs émigrés (p. 1444). — *Crédits et articles* (p. 150 et suiv.). — Art. 45 (p. 1450). — Amendement par M. Robert-André Vivien, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et du logement, tendant à majorer de 224 millions de francs le montant initialement prévu des prêts de la caisse des dépôts et consignations à la caisse des prêts aux organismes d'H. L. M. pour l'accession à la propriété (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Après l'article 63 (p. 1451). — Amendement par M. Fernand Chatelain tendant à insérer, après l'article 63, un article additionnel nouveau dispo-

sant que le conseil municipal peut renoncer à percevoir, en tout ou partie, la taxe locale d'équipement sur la construction, la reconstruction et l'agrandissement d'habitations familiales individuelles à caractère principal, correspondant aux normes des logements aidés par l'Etat (*ibid.*), observations, retrait (p. 1452). — *Ont pris part à la discussion* : MM. Jean-Eric Bousch, rapporteur spécial; Fernand Chatelain; Etienne Dailly; Robert-André Vivien, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et du logement.

Suite de la discussion [8 décembre 1969] (p. 1454 et suiv.).

TRANSPORTS (suite). — MARINE MARCHANDE (p. 1454 et suiv.). — *Sont entendus* : MM. Louis Talamoni, rapporteur spécial; Jean Errecart, au nom de M. Joseph Yvon, rapporteur pour avis; Yvon Coudé du Foresto, vice-président de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation; Jacques Eberhard; André Cornu; Mlle Irma Rapuzzi; MM. Léon David; Marcel Gargar; Raymond Mondon, ministre des transports.

Observations sur : les crédits du budget (p. 1454, 1455, 1456, 1460, 1462), la situation de l'armement au commerce (p. 1454, 1455, 1456, 1457, 1459, 1460, 1461, 1462, 1463), les messageries maritimes et la Compagnie générale transatlantique (p. 1455, 1458, 1461, 1462, 1463), les chantiers navals (p. 1455, 1456, 1460, 1461, 1463), le régime social des marins (p. 1456), 1458, 1459, 1464), l'aide à l'armement au cabotage (p. 1458), la formation professionnelle (p. 1459), les flottes du monde comparées (p. 1459), les marins sans emploi (p. 1459, 1460, 1461, 1463), la pollution des mers (p. 1460, 1464), les chantiers navals de Port-de-Bouc [Provence-Industrie] (p. 1461, 1463), les relations avec les Antilles (p. 1461, 1462, 1463), la pêche à la Guadeloupe (p. 1462), le Marché commun de la pêche (p. 1463). — *Crédits et articles* (p. 1464 et 1465). — *Sont entendus* MM. Jacques Eberhard; Antoine Courrière.

DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET SCIENTIFIQUE (p. 1465 et suiv.). — *Sont entendus* : M. André Armengaud, rapporteur spécial; Marcel Pellenc, rapporteur général; Roger Houdet, rapporteur spécial (recherche scientifique); René Jager, rapporteur pour avis (industrie); Michel Chauty, rapporteur pour avis (énergie atomique et recherche scientifique); Maurice Verillon, rapporteur pour avis; François Ortoli, ministre du développement industriel et scientifique; Georges Cogniot; Paul Piales; André Méric; Hector Viron; Michel Kauffmann; Guy Schmaus; Mme Marie-Hélène Cardot; MM. Roger Poudonson; Jean-Eric Bousch.

Observations sur : le budget (p. 1465, 1467, 1468, 1476, 1481), le développement industriel (p. 1465, 1466, 1467, 1471, 1472, 1477, 1478, 1479), les déficiences de l'industrie (p. 1465, 1489), la politique industrielle européenne (p. 1465, 1466, 1467, 1471, 1478), les investissements étrangers (p. 1466), l'électricité (p. 1467, 1471, 1478), les industries mécaniques (p. 1467), les industries alimentaires (p. 1467, 1478), la recherche scientifique (p. 1467, 1468, 1475, 1476, 1479, 1480), la politique nucléaire (p. 1469, 1473, 1474, 1480, 1492), le commissariat à l'énergie atomique [C. E. A.] (p. 1469, 1474, 1476, 1480, 1481), la querelle des deux filières nucléaires (p. 1469, 1473, 1481, 1482, 1483, 1484), le programme spatial (p. 1469, 1480, 1483), la politique de l'informatique (p. 1470, 1471), le « plan calcul » (p. 1470, 1480), l'institut de la recherche informatique et automatique [I. R. I. A.] (p. 1470), l'exploitation des océans (p. 1470, 1480), le centre national pour l'exploitation des océans [C. N. E. X. O.] (p. 1470, 1480), la recherche sur le plan (p. 1470, 1471, 1481, 1482), le secteur pétrolier (p. 1471, 1472), le gaz (p. 1472), les houillères (p. 1472, 1486, 1487, 1491, 1492, 1493), la recherche cancérologique (p. 1476), l'industrie chimique à Toulouse [usine A. P. C. et O. N. I. A.] (p. 1484, 1485, 1486, 1492, 1494), l'équipement pétrochimique en France et à l'étranger (p. 1485), les travailleurs frontaliers en Alsace (p. 1488, 1493), Citroën (p. 1489), les nationalisations (p. 1489). — *Crédits et articles* (p. 1494 et suiv.). — Art. 25. Etat B. Titre IV. — Observations sur la caisse de compensation des combustibles minéraux solides et sur la subvention aux houillères (p. 1494 et 1495). — Art. 23. Etat C. Titre V. — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général tendant à réduire les autorisations de programme et les crédits de paiement du titre V [institut de développement industriel] et amendement par M. Marcel Martin tendant, après l'article 58, à insérer un article additionnel nouveau autorisant l'Etat à participer à la création d'un institut de développement industriel (p. 1495), observations, retrait des deux amendements (p. 1497). — *Ont pris part à la discussion* : MM. André Armengaud, rapporteur spécial; Antoine Courrière; René Jager, rapporteur pour avis; François Ortoli, ministre du développement industriel et scientifique.

AFFAIRES SOCIALES (suite). — **SANTÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ SOCIALE** (p. 1497 et suiv.). — *Sont entendus* : MM. Paul Ribeyre, rapporteur spécial (Santé publique) ; Léon Messaud, rapporteur pour avis (Santé publique) ; Antoine Courrière ; Jacques Henri ; Michel Kistler, rapporteur spécial (sécurité sociale).

Observations sur : le budget (p. 1497, 1499, 1501), la recherche médicale (p. 1497, 1503), l'enseignement (p. 1498), les assistantes sociales (p. 1498), les infirmières (p. 1498), la réforme des études médicales (p. 1498, 1504), l'action sociale (p. 1499, 1504), l'enfance inadaptée (p. 1499), les équipements (p. 1499, 1500), les problèmes hospitaliers (p. 1499, 1500, 1503), le bilan du V^e Plan pour la santé publique (p. 1501, 1502), le problème de la drogue et les autres fileaux sociaux (p. 1502), l'Institut européen du cerveau (p. 1502, 1503), l'Institut Pasteur (p. 1503), la sécurité sociale (p. 1504, 1505).

Suite de la discussion [9 décembre 1969] (p. 1510 et suiv.).

AFFAIRES SOCIALES (suite). — **SANTÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ SOCIALE** (suite et fin. — p. 1511 et suiv.). — *Sont entendus* : MM. Pierre Barbier, rapporteur pour avis (Sécurité sociale), Jacques Henri ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale ; Marcel Souquet ; Mlle Marie-Madeleine Dienesch, secrétaire d'Etat à l'action sociale et à la réadaptation ; André Aubry ; Marcel Gargar ; Pierre Bouneau ; René Jager ; Jean Nayrou ; Marcel Lambert ; Mme Marie-Hélène Cardot ; MM. Bernard Lemarié ; Francisque Collomb.

Observations sur : la sécurité sociale (p. 1511, 1512, 1513, 1514, 1515), la retraite anticipée des femmes (p. 1511), l'hospitalisation (p. 1512, 1513, 1523), les médicaments (p. 1512, 1515), les médecins (p. 1512, 1513, 1515, 1518), l'alcoolisme (p. 1513, 1517), le budget (p. 1514, 1516, 1517, 1522, 1526), l'action sociale en faveur de la famille (p. 1515, 1521), l'action sociale en faveur de la vieillesse (p. 1516, 1522, 1530), la politique de la santé (p. 1516), la médecine préventive (p. 1516, 1519), les accidents de la route (p. 1516), la lutte contre la drogue (p. 1517), la recherche médicale (p. 1517, 1523), l'exécution du V^e Plan (p. 1517, 1522), les équipements (p. 1517, 1518, 1522, 1523, 1526, 1527, 1531), la carte hospitalière (p. 1517), la protection maternelle et infantile (p. 1519, 1520), la santé scolaire (p. 1520), les professions para-médicales et sociales (p. 1520, 1521, 1523, 1530), les handicapés physiques et mentaux (p. 1521, 1523, 1524, 1526), les centres sociaux (p. 1521), le régime des assurés sociaux de la Guadeloupe (p. 1522, 1531), le centre national de transfusion sanguine (p. 1524, 1525, 1531), l'incorporation des centres et postes de transfusion sanguine à l'organisation hospitalière (p. 1525), l'adjonction des expertises génétiques à l'article R. 5519 du code de la pharmacie (p. 1526, 1531), l'Institut européen du cerveau (p. 1526), les incapables majeurs (p. 1526, 1530), la longueur des délais d'instruction des dossiers de construction (p. 1526, 1527, 1530), l'association des sclérosés en plaques (p. 1526, 1530), la situation hospitalière des Ardennes (p. 1527, 1531), la retraite mutualiste des anciens combattants et victimes de guerre (p. 1527, 1531), la coordination des services (p. 1528, 1530, 1531), l'Institut Pasteur de Lyon et de Paris (p. 1529, 1531). — *Crédits et articles* (p. 1531 et suiv.). — Observations sur l'Institut Pasteur de Lyon (p. 1531 et 1532). — Amendement par M. Etienne Dailly tendant à augmenter la réduction des crédits du titre IV (p. 1532), observations sur la majoration du plafond de la retraite mutualiste des anciens combattants (*ibid.*), retrait (p. 1533). — Avant l'article 58 (*ibid.*). — Amendement par M. Charles Durand tendant, avant l'article 58, à insérer un article additionnel nouveau autorisant la titularisation dans le corps des médecins de la santé publique de 100 médecins contractuels de secteur du service de santé scolaire (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion* : MM. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale ; Francisque Collomb ; Etienne Dailly ; Charles Durand ; Marcel Pellenc, rapporteur général.

EQUIPEMENT ET LOGEMENT. — **TOURISME** (p. 1533 et suiv.). — *Sont entendus* : MM. Victor Golvan, rapporteur pour avis ; Lucien Gautier, rapporteur spécial ; Marcel Anthonioz, secrétaire d'Etat au tourisme ; Roger Delagnes ; Jean Nayrou ; Guy Petit ; Jean Aubin ; Léon David ; Auguste Billemaz ; Marcel Gargar ; Jean-Marie Louvel.

Observations sur : la régionalisation et les comités régionaux du tourisme (p. 1534, 1538, 1545), la publicité (p. 1534, 1537, 1545), l'étalement des congés et des vacances scolaires (p. 1534, 1535, 1538, 1539, 1541, 1544), l'hôtellerie, les meublés, le camping (p. 1534, 1535, 1537, 1541, 1542, 1543, 1545), la situation du tourisme (p. 1535, 1539, 1540, 1541, 1545), l'aide aux collectivités locales (p. 1535, 1538, 1545), l'infrastructure routière (p. 1536),

le budget (p. 1536, 1543), les équipements collectifs (p. 1537, 1542, 1543, 1545), les communes touristiques (p. 1538, 1539, 1543), le camping sauvage (p. 1535, 1540, 1545), les problèmes des départements de haute montagne (p. 1542, 1543, 1546), le tourisme social (p. 1543, 1546), le tourisme dans les départements d'outre-mer (p. 1543, 1544, 1546), les stations normandes et l'installation d'un port pétrolier dans la baie de la Seine (p. 1544, 1546), la commission des transferts [licences] (p. 1545). *Crédits et articles* (p. 1546).

SERVICES DU PREMIER MINISTRE (suite et fin). — **SERVICES GÉNÉRAUX (suite).** — **COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN D'EQUIPEMENT ET DE LA PRODUCTIVITÉ.** — *Sont entendus* : MM. Geoffroy de Montalembert, rapporteur spécial ; André Barroux, rapporteur pour avis (aménagement du territoire) ; Raymond Brun, rapporteur pour avis (commissariat général au Plan) ; André Bettencourt, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire ; Jacques Pelletier ; Marcel Boulangé ; Pierre Schiele ; Marcel Fortier ; Joseph Beaujannot ; Jacques Henri ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; Edouard Bonnefous.

Observations sur : les crédits (p. 1547, 1548), l'action de la délégation (p. 1548), l'aménagement des zones urbaines et industrielles (p. 1548), la rénovation rurale (p. 1548, 1549, 1552), les parcs naturels (p. 1549, 1552), l'aménagement de la région parisienne (p. 1549, 1552, 1553, 1554, 1558, 1560), l'aérotrain (p. 1549), le schéma général d'aménagement du territoire (p. 1549, 1553), la préparation du VI^e Plan (p. 1549, 1550, 1551, 1552, 1553, 1555, 1558, 1559), l'exécution du V^e Plan (p. 1549, 1550), la conversion industrielle des régions minières (p. 1552), l'industrialisation du Sud-Est (p. 1552), l'industrialisation de la Bretagne (p. 1552), la pollution des eaux et les agences financières de bassin (p. 1552), l'aéroport de Roissy (p. 1554), l'axe Rhin-Rhône (p. 1554, 1555, 1556, 1558), l'autoroute Belfort-Montbéliard (p. 1555, 1556), les régions de l'Ouest limitrophes de zones qui bénéficient d'une aide à l'industrialisation (p. 1557, 1559), l'aménagement du territoire dans les régions Centre et Ouest (p. 1557, 1559), l'emploi en Alsace et Lorraine (p. 1559). — *Crédits et articles* (p. 1560). — **Etat B.** — **Services généraux.** — Observations sur l'autoroute Belfort-Montbéliard et sur les agréments d'installation ou d'extension des entreprises industrielles de la région parisienne (p. 1560). — *Ont pris part à la discussion* : MM. André Bettencourt, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire ; Marcel Boulangé ; Louis Talamoni.

DIRECTION DES JOURNAUX OFFICIELS. — **CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL** (p. 1560 et 1561). — *Est entendu* : M. André Diligent, rapporteur spécial. — *Crédits et articles* (p. 1561).

ECONOMIE ET FINANCES. — **I. CHARGES COMMUNES** (p. 1561 et suiv.). — *Sont entendus* : MM. Roger Gaudon ; Henri Tournan, rapporteur spécial ; Paul Pauly ; Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances.

Observations sur : le budget (p. 1561, 1562, 1563, 1564), les fonctionnaires des catégories C et D (p. 1561, 1562), l'aide de l'Etat à l'industrie privée (p. 1563), les bénéfices du patronat et le développement de l'appareil économique (p. 1563), la décentralisation industrielle (p. 1564). — *Crédits et articles* (p. 1564).

II. — SERVICES FINANCIERS (p. 1564 et suiv.). — *Sont entendus* : MM. Paul Pauly, rapporteur spécial ; Henri Tournan ; Raymond Brun, rapporteur pour avis ; Max Monichon ; Fernand Chatelain ; Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; André Diligent.

Observations sur : le budget (p. 1564, 1569), le personnel des services extérieurs du Trésor (p. 1564, 1565, 1570), les fonctionnaires de la catégorie B (p. 1565), le personnel du Trésor (p. 1565, 1568, 1569), les perceptions rurales (p. 1565), les impôts [T. V. A., patente, impôt sur le revenu] (p. 1565, 1566), le rapport de la Cour des comptes (p. 1566), les prix et les échanges extérieurs (p. 1566, 1567, 1570), l'Institut national de la consommation (p. 1568), les magasins à grande surface (p. 1566), la production d'essence de thérébentine et de colophane (p. 1568), la production du bois (p. 1568), l'évolution de la situation économique et les premiers effets du plan de redressement économique et financier (p. 1570). — *Crédits et articles* (p. 1570 et 1571). — **Art. 25. Etat B.** — **II. Services financiers.** Titre III. — Amendement par M. Raymond Brun, rapporteur pour avis, tendant à augmenter les crédits du titre III de 350.000 francs [Institut national de la consommation] (p. 1570), observations, rejet (p. 1571). — *Ont pris part à la discussion* : MM. Raymond Brun, rapporteur pour avis ; Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Paul Pauly, rapporteur spécial.

ARTICLES DE TOTALISATION DES CRÉDITS (p. 1571 et 1572).

COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR (p. 1572 et suiv.). — *Sont entendus*: MM. Jacques Descours Desacres, rapporteur spécial; Fernand Verdeille.

Observations sur: les différents comptes spéciaux (p. 1572, 1573), le fonds d'investissement routier (p. 1573, 1574, 1575), les réductions de crédits pour les voiries départementale et communale (p. 1573), les fonds de concours des collectivités locales (p. 1574), les autoroutes (p. 1575). — *Crédits et articles* (p. 1575 et suiv.). — Art. 36. — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à supprimer le § II de cet article, relatif aux nouvelles autorisations de découvertes ouvertes au compte « Fonds national d'aménagement foncier et d'urbanisme » (p. 1576), observations, retrait (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à ajouter un § III à l'article 36 réduisant de 1 million de francs les autorisations de découvertes ouvertes au compte de commerce « Union des groupements d'achats publics » (*ibid.*), observations, retrait (p. 1577), l'amendement est repris par M. René Jager et adopté (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion*: MM. Jean-Eric Bousch; Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances; Jacques Descours Desacres, rapporteur spécial; René Jager.

ARTICLES DE LA DEUXIÈME PARTIE NON JOINTS A L'EXAMEN DES CRÉDITS (p. 1578 et suiv.). — Art. 40. Etat E (p. 1593). — Amendement par M. Yves Durand tendant à supprimer la ligne 59 « Taxe sur les œufs », observations, retrait (*ibid.*). — Amendement par M. Maxime Javelly tendant à supprimer la ligne 60 « Taxe sur les miels » (*ibid.*), observations, adoption (p. 1594). — Amendement par M. Jacques Duhamel, ministre de l'agriculture, tendant à rétablir la ligne 58 « Taxe sur les volailles », observations, adoption (*ibid.*). — Art. 40 bis. — Amendement par M. Jacques Duhamel, ministre de l'agriculture, tendant à supprimer l'article 40 bis relatif à la taxe sur les volailles, adoption (*ibid.*). — Après l'article 49 (p. 1598). — Amendement par M. Jean Colin tendant, après l'article 49, à insérer un article additionnel nouveau interdisant, pour 1970, la création de magasins comportant une surface de vente supérieure à trois mille mètres carrés (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 42 de la loi organique (p. 1599). — Amendement par M. Etienne Restat, tendant, après l'article 49, à insérer un article additionnel nouveau faisant obligation au Gouvernement de publier tous les deux ans la liste des organismes ayant reçu une subvention du budget de l'Etat (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Art. 52 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à supprimer cet article relatif à l'imposition du locataire à l'expiration d'un contrat de crédit-bail (*ibid.*), observations, retrait (p. 1600). — Art. 53 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à supprimer cet article assujettissant à la taxe annuelle les voitures prises en location par des sociétés (*ibid.*), observations, retrait (p. 1601), l'amendement est repris par M. René Monory, observations, rejet (*ibid.*). — Art. 54 (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Pelletier, tendant à remplacer, au § II de cet article, les mots: « ... à concurrence de 1.100 francs de rente » [somme au-delà de laquelle les rentes mutualistes sont frappées de la taxe spéciale sur les conventions d'assurance] par les mots: « ... à concurrence du montant maximal des retraites mutualistes majorées par l'Etat au profit des anciens combattants et victimes de guerre » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 56 (*ibid.*). — Amendement par M. Louis Talamoni tendant à étendre les dispositions de l'article 1609 *quinquies*, paragraphe 2, du code général des impôts aux petits patentés ainsi qu'aux entreprises occupant moins de cinquante ouvriers (*ibid.*), observations, rejet (p. 1603) par scrutin public (n° 15). — Art. 59 A. — (p. 1603). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant, au § I de cet article, à préciser qu'il n'y aura infraction à la législation des changes, en ce qui concerne l'autorisation réglementaire d'exportation de capitaux, que si les contrevenants ont eu connaissance des conditions dont ces autorisations sont assorties (*ibid.*), observations, retrait (p. 1604), vote de l'article par division (*ibid.*), l'alinéa 3 relatif à la pénalisation de l'incitation à la fraude est rejeté (*ibid.*). — Après l'article 65 (p. 1605). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant, après l'article 65, à insérer un article additionnel relatif à la fermeture des lignes de chemin de fer (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant, après l'article 65, à insérer un article additionnel nouveau assimilant les titulaires de pensions d'ancien combattant à certaines catégories de personnels de l'Etat (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Eric Bousch tendant, après l'article 65, à insérer un article additionnel nouveau relatif

à la répartition du produit de la patente en cas d'installations industrielles nouvelles (*ibid.*), observations, retrait (p. 1606). — *Ont pris part à la discussion*: MM. Jean-Eric Bousch; Raymond Brun; Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances; Jean Colin; Yvon Coudé du Foresto; Jacques Descours Desacres; Jacques Duhamel, ministre de l'agriculture; Yves Durand; Maxime Javelly; Michel Kistler; René Monory; Jean Nayrou; Marcel Pellenc, rapporteur général; Jacques Pelletier; Louis Talamoni.

Explications de vote sur l'ensemble: MM. Yvon Coudé du Foresto; Geoffroy de Montalembert; Louis Talamoni; Pierre Marcilhacy; Henri Tournan; Max Monichon; François Schleiter. — Sur l'ensemble (p. 1609) et par scrutin public (n° 16). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 34).

Adopté en deuxième lecture (commission mixte paritaire) par l'Assemblée nationale le 12 décembre 1969. — Voy.: Impressions n° 953, 959, 190.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (articles 45, alinéa 2 et 47 de la Constitution, article 39 de la loi organique relative aux lois de finances) [9 décembre 1969] (p. 1609). — Election des membres de la commission (*ibid.*). — Rapport par M. Marcel Pellenc, rapporteur général [11 décembre 1969] (I., n° 117). — *Discussion* [16 décembre 1969] (p. 1754 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale*: MM. Marcel Pellenc, rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire; Antoine Courrière; Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances; Marcel Souquet; René Monory. — Vote unique, à la demande du Gouvernement, en application de l'article 44 de la Constitution et de l'article 42, alinéa 7, du règlement du Sénat sur les articles dans le texte de la commission mixte paritaire, modifié par cinq amendements du Gouvernement (p. 1758). — *Discussion des articles* (p. 1758 et suiv.). — Art. 6 septies (p. 1758). — Amendement par M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant à rétablir cet article portant le taux de réfaction sur le livre, pour le calcul de la T. V. A., à 45 p. 100 (*ibid.*). — Art. 23 et Etat A (p. 1759 et 1760). — Amendement par M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant à diverses modifications d'harmonisation (p. 1760). — Art. 25 et Etat B (p. 1760 et 1761). — Amendement par M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant à une majoration des crédits [associations de jeunesse] (p. 1761) et amendement par M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant à une majoration de crédits [assistants techniques servant dans les Etats africains et malgache] (p. 1761). — Art. 26 et Etat C (p. 1761 et 1762). — Amendement d'harmonisation par M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances (p. 1762). — Art. 58 A (p. 1763). — Observations sur les crédits nécessaires pour célébrer le 25^e anniversaire de la victoire (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles*: MM. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances; Jacques Descours Desacres; Marcel Souquet. — *Explications de vote*: MM. André Armengaud; Antoine Courrière; Yvon Coudé du Foresto; Adolphe Chauvin; Fernand Lefort; Pierre Carous; Léon David; Henri Caillavet; Mlle Irma Rapuzzi. — Sur l'ensemble (p. 1770) et par scrutin public (n° 27). — ADOPTION (n° 55). — COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation: loi n° 69-1161 du 24 décembre 1969 (J. O. du 27 décembre 1969).

LOI DE FINANCES POUR 1970, VOY.: QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 33.

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1969

Projet de loi de finances rectificative pour 1969 présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, Premier ministre. — Adopté par l'Assemblée nationale le 29 avril 1969. — Voy.: Impressions n° 624, 629, 111. — *Transmission au Sénat* [6 mai 1969] (I., n° 157). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Pour avis à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [7 mai 1969]. — Rapport par M. Marcel Pellenc, rapporteur général [6 mai 1969] (I., n° 159). — *Discussion* [7 mai 1969] (p. 229 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale*: MM. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances; Marcel Pellenc, rapporteur général; Jean Bertaud, au nom de la commission des affaires économiques et du plan; Pierre de Chevigny, rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées; Jean Aubin; Jean Bardol; René Monory. — *Articles et états* (p. 241 et 242). — *Expli-*

ation de vote : M. Henri Tournan. — Sur l'ensemble (p. 243). — Adoption (p. 243) par scrutin public (n° 34). — ADOPTION (n° 78). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 69-433 du 16 mai 1969 (J. O. du 17 mai 1969).

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1969 (REFERENDUM)

Projet de loi de finances rectificative pour 1969 présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *premier ministre*. — Adopté par l'Assemblée nationale le 9 décembre 1969. — Voy. : Impressions n°s 674, 943, 176. — **Transmission au Sénat**. — [11 décembre 1969] (I., n° 104). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — **Discussion** [12 décembre 1969] (p. 1690). — *Est entendu dans la discussion générale* : M. Marcel Pellenc, rapporteur général. — *Article unique* (p. 1690). — Adoption (*ibid.*) par scrutin public (n° 20). ADOPTION (n° 49). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 69-1132 du 20 décembre 1969 (J. O. du 23 décembre 1969).

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1969 (ELECTION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE)

Projet de loi de finances rectificative pour 1969 présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*. — Adopté par l'Assemblée nationale le 9 décembre 1969. — Voy. : Impressions n°s 720, 944, 177. — **Transmission au Sénat** [11 décembre 1969] (I., n° 105). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — **Discussion** [12 décembre 1969] (p. 1690). — *Article unique* (p. 1690). — Adoption (*ibid.*) par scrutin public (n° 21). — ADOPTION (n° 50). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 69-1133 du 20 décembre 1969 (J. O. du 23 décembre 1969).

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1969 (COLLECTIF POUR 1969)

Projet de loi de finances rectificative pour 1969, présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*. — Adopté par l'Assemblée nationale le 9 décembre 1969. — Voy. : Impressions n°s 904, 939, 951, 178. — **Transmission au Sénat** [11 décembre 1969] (I., n° 106). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement et pour avis à la commission des affaires économiques et du Plan. — Rapport par M. Marcel Pellenc, rapporteur général [15 décembre 1969] (I., n° 129). — **Discussion** [17 décembre 1969] (p. 1807 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale* : MM. Valéry Giscard d'Estaing, ministre de l'économie et des finances ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; Max Monichon ; Fernand Lefort.

Observations sur : la situation de l'exercice budgétaire 1969 au 4 décembre 1969 (p. 1807), l'amélioration du découvert et de la situation économique (p. 1808, 1809, 1810, 1811), les ouvertures de crédit (p. 1808), les recettes (p. 1808, 1811, 1812), le financement des sociétés d'équipement téléphonique (p. 1808, 1810), le régime fiscal de la construction (p. 1808), les allègements fiscaux (p. 1808), l'E. D. F. (p. 1808), la protection du patrimoine forestier national (p. 1808, 1810, 1811), la convention avec la Banque de France relative à la réévaluation des avoirs en or et en devises (p. 1808), les dépenses de prestige (p. 1810), les vins (p. 1811). — *Discussion des articles* (p. 1812 et suiv.). — Art. 1^{er} A (p. 1812). — Amendement par M. Roger Gaudon tendant à supprimer cet article relatif à la création de sociétés agréées pour le financement des télécommunications (*ibid.*), observations, rejet (p. 1815), par service public (n° 28). — Deux amendements rédactionnels par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, au § II de l'article 1^{er} A (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 3 bis (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, tendant : 1° à insérer, entre le deuxième et le troisième alinéa, un alinéa nouveau, ainsi rédigé : « Lorsque la surcharge fiscale globale, résultant de l'accroissement du produit commercial brut et de l'institution du prélèvement, sera supérieure à celle qui frapperait, en raison d'un même accroissement du produit commercial brut et d'un même prélèvement, un établissement ayant la forme d'une société de capitaux, le prélèvement donnera droit à un crédit d'impôt

supplémentaire égal à la différence ainsi constatée. Ce crédit d'impôt sera imputable dans les mêmes conditions qu'à l'alinéa ci-dessus. » 2° Au troisième alinéa, à substituer aux mots : « Pour l'application de l'alinéa précédent... », les mots : « Pour l'application des alinéas précédents... » (p. 1816), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 3 ter (*ibid.*). — Observations sur les écoles françaises de l'étranger. — Après l'article 6 (p. 1817). — Amendement par M. Jean-Eric Bousch, tendant à insérer, après l'article 6, un article additionnel nouveau portant réforme de la répartition du produit de la patente perçue au profit des collectivités locales (*ibid.*), observations sur la réforme des finances des collectivités locales, retrait (p. 1818). — Art. 7 (*ibid.*). — Observations sur la taxation de l'électricité. — Amendement par M. Yvon Coudé du Foresto, tendant à remplacer le 2^e alinéa du § II de l'article 7 par le texte suivant : « Les surtaxes ou majorations de tarifs établies par les collectivités ayant institué une distribution d'énergie électrique ou par leurs groupements afin de couvrir leurs charges d'électrification seront incorporées à partir du 1^{er} janvier 1971 à la taxe visée au paragraphe I du présent article et assimilées à cette dernière quant à son caractère fiscal, l'identité de son assiette et l'uniformité de taux par collectivité ou groupement susvisé. Leurs taux fixés en pour cent seront appliqués en addition de ceux de ladite taxe sans que les taux cumulés puissent excéder le taux limite de taxation visé au paragraphe précédent. » (*ibid.*), observations, adoption (p. 1819). — Amendement par M. Yvon Coudé du Foresto, tendant à rédiger comme suit le § IV de l'article 7 : « IV. — Une majoration temporaire des taux limites pourra être autorisée dans les mêmes conditions, dans le cas où une collectivité ayant institué la distribution d'énergie électrique ou un groupement de ces collectivités ne pourrait faire face à ses charges d'électrification au moyen des ressources résultant de l'application du présent article. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 9 (*ibid.*). — Amendement par M. Max Monichon, tendant, au § II de cet article, après les mots : « bois résineux », à remplacer les mots : « 30 ans », par les mots : « 30 ans » (p. 1820), observations, retrait (*ibid.*). — Art. 10 (p. 1821). — Observations sur les problèmes de la forêt et le défrichement (p. 1822). — Amendement par M. Max Monichon tendant au paragraphe I de l'article 10, à rédiger comme suit le quatrième et le cinquième alinéa du texte présenté pour l'article 157 du code forestier : « Un procès-verbal détaillé de l'enquête [sur demande de défrichement] effectuée est dressé dans les quatre mois de la déclaration ; il est notifié au demandeur qui est invité à présenter ses observations. Le ministre de l'agriculture ne peut refuser son autorisation qu'après avis de la section compétente du Conseil d'Etat. Si la notification du procès-verbal aux demandeurs n'a pas été effectuée dans le délai prévu à l'alinéa précédent, ou si dans les six mois de cette notification le ministre n'a pas rendu sa décision, le défrichement peut être effectué. » (p. 1823), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Max Monichon tendant à insérer, après le 5^e alinéa du § VI de l'article 10, un nouvel alinéa exemptant de la taxe perçue à l'occasion du défrichement : « les défrichements portant sur des bois qui sont en taillis simple depuis au moins quinze ans et sur les terrains forestiers non susceptibles de recevoir l'aide du fonds forestier national » (*ibid.*), observations, adoption (p. 1825). — Amendement par M. Max Monichon tendant à une nouvelle rédaction du § VI de l'article 10, paragraphe relatif aux parcelles de 10 hectares (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Nuninger tendant, entre le 6^e et le 7^e alinéa du § VI de l'article 10, à insérer un nouvel alinéa exonérant de la taxe « les défrichements exécutés sur les immeubles expropriés puis cédés dans les conditions prévues par l'article 41 de l'ordonnance n° 58-997 du 23 octobre 1958 » [zones affectées à l'industrie, usines Peugeot et terrains dans la forêt de la Hardt] (p. 1825), observations, rejet (p. 1826). — Amendement par M. Max Monichon tendant à compléter l'avant-dernier alinéa du § VI de l'article 10 par les mots : « et les peupleraies » afin de soustraire les peupleraies au champ d'application de la présente loi (*ibid.*), observations, retrait (p. 1827). — Amendement par M. Max Monichon tendant à modifier le dernier alinéa du § VI de cet article, en introduisant la notion des « équipements et aménagements utiles pour la mise en valeur de la forêt et pour la satisfaction des besoins de loisirs » (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par M. Max Monichon tendant, au § VII de l'article 10, à ramener la taxe de défrichement à l'hectare à 3.000 francs dans certaines conditions et à 1.500 francs dans d'autres (*ibid.*), observations, rejet (p. 1828). — Amendement par M. Max Monichon tendant à modifier le § VII de l'article 10 afin de donner un délai d'un an ferme pour le paiement de la taxe de défrichement (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par M. Max Monichon tendant à modifier le § XIII de l'article 10 afin d'exonérer de la taxe, les défrichements réalisés à compter du 1^{er} janvier

1970 et pour lesquels la demande de défrichement aura été déposée à la sous-préfecture avant le 1^{er} octobre 1969 (*ibid.*), observations, adoption (p. 1829). — Amendement par M. Max Monichon tendant à modifier le § XIV de l'article 10 afin que le produit de la taxe puisse servir aux opérations de reboisement ou d'aménagement de l'Etat, des collectivités locales ou des particuliers mais non pas à l'agrandissement du domaine forestier de l'Etat (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par M. Max Monichon tendant à compléter *in fine* le § XIV de l'article 10 par la disposition suivante : « Ce décret sera pris après avis du conseil supérieur de la forêt et des produits forestiers » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Après l'article 10 (*ibid.*). — Amendement par M. Claudius Delorme tendant, après l'article 10, à insérer un article additionnel nouveau autorisant pour 1970 la perception d'un taxe parafiscale sur le miel (*ibid.*), observations, retrait (p. 1830). — Art. 10 *ter* (*ibid.*), observations sur le déclassement des vins d'appellation; amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à supprimer cet article relatif au déclassement des vins, retrait (p. 1831). — Amendement par M. Max Monichon tendant à modifier le 3^e alinéa du § I de l'article 10 *ter* fixant les quantités maxima de vins pouvant être déclassés pour 1971 et 1970 et amendement par M. Max Monichon tendant à excepter la récolte de 1969 (p. 1832), observations, retrait (*ibid.*). — Art. 10 *quater* (*ibid.*). — Amendement par M. Max Monichon tendant à compléter l'art. 10 *quater* par une disposition prévoyant que : « Par contre les cours d'appel de Bordeaux, Agen et Pau sont exclues de l'énumération des cours d'appel figurant au 1^{er} alinéa de l'article 420 du code général des impôts » (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Filippi, tendant à compléter l'article 10 *quater* par un 2^e alinéa ainsi rédigé : « 2^e Les articles 419, 422 et 427 du même code, à l'exclusion des dispositions relatives à la taxe sur le sucre utilisé pour le sucrage de la vendange, sont applicables dans le département de la Corse. » (*ibid.*), observations, adoption (p. 1833). — Amendement par M. Jean Filippi tendant à compléter *in fine* cet article par une disposition prorogeant jusqu'au 1^{er} janvier 1971 le droit de chaptalisation en Corse, sauf réglementation intervenant auparavant dans le cadre du Marché commun (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Art. 18 (p. 1834). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à supprimer cet article relatif aux nouveaux index de variation des prix des fournitures d'électricité (*ibid.*), observations, retrait (p. 1835). — Art. 22 (p. 1836). — Amendement par M. Roger Gaudon tendant à supprimer cet article relatif au reclassement des fonctionnaires des postes et télécommunications ou de la défense nationale (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à supprimer le second alinéa de l'article 22, alinéa relatif au reclassement des fonctionnaires de la défense nationale (*ibid.*), observations, retrait (p. 1837). — Après l'article 22 (*ibid.*). — Amendement par M. André Armengaud, tendant, après l'article 22, à insérer un article additionnel nouveau instituant une taxe intérieure de 50 F par hectolitre sur les huiles de soja et de tournesol importées ainsi que sur les huiles fabriquées en France à partir de graines de soja et de tournesol importées (*ibid.*), observations, retrait (p. 1838). — Art. 23 et Etat A (p. 1838 et suiv.). — Amendement par M. Jean Périquier tendant, au titre IV de l'Etat A, à réduire le crédit affecté aux affaires étrangères (coopération) de 15.500.000 francs [intervention militaire au Tchad] (p. 1839), observations (p. 1839 à 1844), adoption (p. 1846) par scrutin public (n° 29). — Etat A, ligne « charges communes ». — Observations sur l'indemnisation des rapatriés et les prêts (p. 1844 à 1846). — Art. 25 (p. 1847). — Amendement par M. Jean Périquier tendant à réduire les crédits de paiement inscrits à l'article 25 de 33.300.000 francs [Défense nationale. — Intervention au Tchad] (*ibid.*), observations (p. 1847 et 1848), rejet (p. 1854) par scrutin public (n° 30). — Sur l'ensemble (p. 1854) et par scrutin public (n° 31), adoption (p. 1854). *Ont pris part à la discussion des articles* : MM. André Armengaud ; Joseph Beaujannot ; Pierre Brousse ; Edouard Bonnefous ; Yvon Bourges, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères ; Maurice Carrier ; Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Yvon Coudé du Foresto ; Antoine Courrière ; Etienne Dailly ; Roger Delagnes ; Claudius Delorme ; Jacques Descours Desacres ; Jacques Duhamel, ministre de l'agriculture ; André Dulin ; André Fanton, secrétaire d'Etat auprès du ministre chargé de la défense nationale ; Jean Filippi ; Robert Galley, ministre des postes et télécommunications ; Roger Gaudon ; Louis Gros ; Jean-Marie Louvel ; Michel Kistler ; Ladislav du Luart ; Max Monichon ; Marcel Nuninger ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; Jean Périquier ; Bernard Pons, secrétaire d'Etat à l'agriculture ; Georges Rougeron ; Hector Viron. — ADOPTION MODIFIÉE (n° 58).

Adopté en deuxième lecture (Commission mixte paritaire) par l'Assemblée nationale le 19 décembre 1969. — Voy. : Impressions n° 989, 995, 208.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (article 45, alinéa 2 de la Constitution et article 39 de la loi organique relative aux lois de finances) [17 décembre 1969] (p. 1855). — Election des membres de la commission (p. 1856). — Rapport par M. Marcel Pellenc, rapporteur général [19 décembre 1969] (I, n° 155). — **Discussion** [19 décembre 1969] (p. 1937 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale* : MM. Marcel Pellenc, rapporteur général ; Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances. — Vote unique, à la demande du gouvernement, en application de l'article 44, dernier alinéa, de la Constitution, et de l'article 42, alinéa 7, du règlement du Sénat, sur le texte adopté par la commission mixte paritaire, modifiée par l'amendement de M. Etienne Dailly à l'article 10. — *Discussion des articles* (p. 1939 et suiv.). — Art. 10 (p. 1940). — Amendement par M. Etienne Dailly tendant à supprimer le sixième alinéa du § VI de cet article, alinéa relatif à l'exemption de la taxe de défrichement des : « bois et forêts en nature de taillis simples depuis au moins quinze ans » (p. 1941), observations (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles* : MM. Etienne Dailly ; Jacques Descours Desacres ; Marcel Pellenc, rapporteur général. — *Explication de vote* : M. Paul Driant. — Sur l'ensemble (p. 1943) et par scrutin public (n° 37). — ADOPTION (n° 83). — COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 69-1160 du 24 décembre 1969 (J.O. du 27 décembre 1969).

LOIS DE REGLEMENT

Projet de loi présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, Premier ministre, portant règlement définitif du budget de 1967. — Adopté par l'Assemblée nationale le 6 mai 1969. — Voy. Impressions, n° 542, 686, 112. — **Transmission au Sénat** [13 mai 1969] (I, n° 164). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Marcel Pellenc, rapporteur général [16 octobre 1969] (I, n° 11). — **Discussion** [6 novembre 1969] (p. 683 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale* : MM. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Marcel Pellenc, rapporteur général. — *Articles et tableaux* (p. 686 et suiv.). — Sur l'ensemble (p. 722). — Adoption (p. 723) par scrutin public (n° 2). — ADOPTION (n° 21). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 69-1037 du 20 novembre 1969 (J. O. du 21 novembre 1969).

LOTIERIE NATIONALE. — Voy. LOIS DE FINANCES.

LOYERS. — Voy. : QUESTIONS ORALES, p. 906.

M

MACHINE-OUTIL. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

MAGASINS A GRANDE SURFACE DE VENTE. — Voy. : LOI DE FINANCES POUR 1970, après l'art. 49 (p. 1598).

MAGISTRATURE

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 4.

MAIRES. — Voy. : PARIS.

MAISONS DE LA CULTURE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

MARCHE COMMUN. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

MARCHE COMMUN AGRICOLE. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 938.

MARCHES AGRICOLES. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

MAREES NOIRES. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 8, 9.

MARINE

Voy. : GENDARMERIE.

Voy. : INGÉNIEURS DES ÉTUDES ET TECHNIQUES DE TRAVAUX MARITIMES.

Voy. : INGÉNIEURS DES TRAVAUX MARITIMES.

Voy. : LOIS DE FINANCES.

MARINE MARCHANDE

Projet de loi présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, *Premier ministre, portant organisation des différents corps d'officiers de l'armée de mer et du corps des équipages de la flotte.* — Adopté par l'Assemblée nationale le 22 octobre 1969.

— Voy. : Impressions n°s 568, 818, 145. — NOUVEL INTITULÉ : **Projet de loi modifiant la loi du 4 mars 1929 portant organisation des différents corps d'officiers de l'armée de mer et du corps des équipages de la flotte.** — Transmission au Sénat. [28 octobre 1969] (I., n° 25). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Raymond Boin [6 novembre 1969] (I., n° 47). — Discussion [13 novembre 1969] (p. 751 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale* : MM. Raymond Boin, rapporteur ; Pierre Giraud ; André Fanton, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé de la défense nationale ; André Monteil, président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées. — Discussion des articles (p. 756 et suiv.). — Art. 1^{er} (p. 756). — Amendement par M. Raymond Boin, rapporteur, tendant à ajouter les mots « à ancienneté égale », dans le § I, au début du texte proposé pour le 1^{er} alinéa du 2^o de l'article 2 de la loi du 4 mars 1929, par référence à ce qui existe pour les officiers techniciens de l'armée de l'air et de l'armée de terre (p. 757), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Raymond Boin, rapporteur, tendant, au début de l'article, à insérer un nouvel alinéa prévoyant de faire entrer dans le corps des officiers de marine, les officiers des équipages de la flotte (*ibid.*), observations, adoption (p. 759). — Art. 9 (*ibid.*). — Amendement par M. Raymond Boin, rapporteur, tendant, dans le 3^e alinéa et l'avant-dernier alinéa de cet article, à remplacer les mots : « admis dans le corps des officiers », par les mots : « intégrés parmi les officiers » (*ibid.*), observations, adoption (p. 760). — Amendement par M. Raymond Boin, rapporteur, tendant, dans l'avant-dernier alinéa de cet article, à remplacer les mots : « Ils prendront rang dans ce corps », par les mots : « Ils prendront rang parmi eux » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Raymond Boin, rapporteur, tendant à remplacer, au dernier alinéa de l'article 9, le mot : « corps » par le mot : « branche » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 11 (*ibid.*). — Amendement par M. Raymond Boin, rapporteur, tendant à remplacer le mot : « corps » par le mot : « branche » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 13 nouveau (p. 761). — Amendement par M. Raymond Boin, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 13 nouveau disposant que toutes les dispositions contraires à la présente loi sont abrogées (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles* : MM. Raymond Boin, rapporteur ; André Fanton, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé de la défense nationale ; Edouard Le Bellegou ; André Monteil, président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées. — Sur l'ensemble (p. 761). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 26).

Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 25 novembre 1969. — Voy. : Impressions, n°s 891, 898, 151.

Deuxième transmission au Sénat [27 novembre 1969] (I., n° 67). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées. — Rapport par M. Raymond Boin [7 décembre 1969] (I., n° 89). — Discussion [11 décembre 1969] (p. 1617 et 1618). — *Sont entendus dans la discussion générale* : MM. Raymond Boin, rapporteur ; André Fanton, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé de la défense nationale. — Articles (p. 1617 et 1618). — ADOPTION (n° 35). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 69-1138 du 20 décembre 1969 (J. O. du 23 décembre 1969).

MARINS-PECHEURS. — Voy. : PÊCHE.

MEDAILLE MILITAIRE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

MERITE (ORDRE DU). — Voy. : LOIS DE FINANCES.

MESSAGE DE M. LE PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE

Lecture par M. Alain POHER, Président du Sénat, du message de M. Georges POMPIDOU, Président de la République, en vertu de l'article 18 de la Constitution [25 juin 1969] (p. 312 et 313).

MILITAIRES D'AFRIQUE DU NORD. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

MINES ET CARRIERES

Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre, portant modification de diverses dispositions du code minier.* — Adopté par l'Assemblée Nationale le 21 octobre 1969. — Voy. : Impressions n°s 723, 828, 138. — Transmission au Sénat [28 octobre 1969] (I., n° 18). — Renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. René Jager [1^{er} décembre 1969] (I., n° 79). — Discussion [11 décembre 1969] (p. 1618 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale* : MM. René Jager, rapporteur ; Gabriel Kaspereit, secrétaire d'Etat à la moyenne et petite industrie et à l'artisanat. — Discussion des articles (p. 1619 et suiv.). — Après l'article 1^{er} (p. 1619). — Amendement par M. René Jager, rapporteur, tendant, après l'article 1^{er}, à insérer un article additionnel 1^{er} bis nouveau classant les gîtes d'argiles et les glaises dans les mines afin de rendre applicables les règles de sécurité en usage dans les mines (*ibid.*), observations, rejet (p. 1620). — Art. additionnel 9 ter nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. René Jager, rapporteur, tendant, après l'article 9 bis, à insérer un article additionnel 9 ter nouveau supprimant la deuxième phrase de l'article 28 du code minier définissant les limites des concessions en profondeur (*ibid.*), observations, adoption (p. 1621). — Art. 16 (*ibid.*). — Amendement par M. René Jager, rapporteur, tendant, au 1^{er} alinéa du texte présenté pour l'article 71-1 du code minier, à insérer, après les mots : « qu'après que les propriétaires », les mots : « et, le cas échéant, les exploitants de la surface » (p. 1622), observations ; sous-amendement par M. Gabriel Kaspereit, secrétaire d'Etat à la moyenne et petite industrie et à l'artisanat, tendant à ajouter, après : « les exploitants de la surface », les mots : « que les propriétaires devront faire connaître » (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement et du sous-amendement (*ibid.*). — Amendement par M. François Schleiter tendant à insérer un article additionnel 71-4 bis du code minier ainsi rédigé : « Art. 71-4 bis. — Les dispositions des articles 71 à 71-4 [autorisations d'occupation] sont également applicables aux installations utilisant des produits miniers importés » (*ibid.*), observations ; amendement par M. Gabriel Kaspereit, secrétaire d'Etat à la moyenne et petite industrie et à l'artisanat, tendant à insérer dans le code minier un article additionnel 71-4 bis, ainsi rédigé : « Art. 71-4 bis. — Les autorisations accordées en application des articles 71 et 71-2 restent valables si les installations pour lesquelles elles ont été délivrées sont affectées au traitement de minerai provenant d'une autre mine ou importé. » (p. 1623), observations, l'amendement par M. François Schleiter est adopté et l'amendement par M. Gabriel Kaspereit, secrétaire d'Etat, devient sans objet (p. 1624). — Art. 17 (*ibid.*). — Deux amendements rédactionnels par M. René Jager, rapporteur (*ibid.*) ; amendement par M. Michel Kistler, tendant à remplacer le quatrième alinéa du texte proposé pour l'article 72 du code minier par les deux alinéas suivants :

« Le juge apprécie, pour fixer le montant de l'indemnité, si une acquisition de droits sur ledit terrain a, en raison de l'époque où elle a eu lieu ou de toutes autres circonstances, été faite dans le but d'obtenir une indemnité plus élevée.

« Les dispositions des deux alinéas précédents sont applicables à compter de la promulgation de la loi n° du » (*ibid.*), observations, adoption des trois amendements sur l'article 17 (p. 1625). — Art. 22 (*ibid.*). — Amendement par M. René Jager, rapporteur, tendant à modifier la fin de la première phrase du texte présenté pour le 1^{er} alinéa de l'article 106 du code minier, afin de mentionner les services ministériels compétents, les collectivités locales et les chambres d'agriculture à la suite des organismes consultés pour la délivrance par le préfet de l'autorisation d'exploitation d'une carrière (p. 1626) et amendement par M. René Jager, rapporteur, tendant à modifier également l'article 106 du code minier pour porter de deux mois à quatre mois le délai de réponse de l'administration (*ibid.*), observations, retrait du premier amendement par M. René Jager, rapporteur, et adoption du second (*ibid.*). — Art. 24 (p. 1627). — Amendement d'harmonisation par M. René Jager, rapporteur, et amendement par M. René Jager, rapporteur, tendant à compléter l'article 199 du code minier afin de préciser que les droits du titulaire d'un permis d'exploitation sont opposables à tous les occupants du sol, quel

que soit leur titre (*ibid.*), observations, retrait du second amendement par M. René Jager, rapporteur, et adoption du premier (*ibid.*). — Art. 29 (*ibid.*). — Amendement par M. René Jager, rapporteur, tendant à compléter le sixième alinéa de l'article 119-1 du code minier, relatif au retrait possible du droit de recherche, de concession ou d'exploitation, par une disposition prévoyant que cette exploitation aura été « effectuée dans des conditions telles qu'elle est de nature à compromettre sérieusement le gisement » (p. 1628) et amendement par M. René Jager, rapporteur, tendant à compléter l'article 119-1, en incluant dans la liste des cas d'annulation du permis, la non-exécution des obligations du titulaire du permis à l'égard du propriétaire du sol (*ibid.*), observations, les deux amendements par M. René Jager, rapporteur, sont adoptés (*ibid.*). — Art. 32 (*ibid.*). — Amendement par M. René Jager, rapporteur, tendant à inclure la référence aux articles 7, dernier alinéa et 9, dans l'article 142 du code minier, article relatif aux amendes (*ibid.*), observations, adoption (p. 1629). — Art. 34 (*ibid.*). — Amendement par M. René Jager, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le début du premier alinéa de cet article : « Les exploitants de carrières légalement ouvertes avant l'entrée en vigueur de la présente loi sont autorisés à en continuer l'exploitation sous réserve de présenter la demande d'autorisation prévue à l'article 106. Une autorisation ne pourra être refusée qu'aux exploitants des carrières précédemment ouvertes dans des conditions irrégulières. Toutefois... » (*ibid.*) et amendement par M. Alfred Kieffer, tendant à rédiger comme suit la première phrase du premier alinéa de cet article : « Les exploitants des carrières ouvertes dans des conditions régulières avant l'entrée en vigueur de la présente loi, sont autorisés de plein droit à en continuer l'exploitation. » (*ibid.*), observations, retrait de l'amendement par M. Alfred Kieffer et adoption de l'amendement par M. René Jager, rapporteur (*ibid.*). — Ont pris part à la discussion des articles : MM. Léon David, René Jager, rapporteur ; Alfred Kieffer ; Gabriel Kasperreit, secrétaire d'Etat à la moyenne et petite industrie et à l'artisanat ; François Levacher ; François Schleiter. — Sur l'ensemble (p. 1629). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 36).

Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 16 décembre 1969. Voy : Impressions n° 967, 970, 194.

Deuxième transmission au Sénat [17 décembre 1969] (I., n° 139). — Renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan. — Rapport par M. René Jager [18 décembre 1969] (I. n° 147). — Discussion [20 décembre 1969] (p. 1948 et suiv.). — Sont entendus dans la discussion générale : M. René Jager, rapporteur ; Jean Bertaud, président de la commission des affaires économiques et du Plan ; François Ortoli, ministre du développement industriel et scientifique. — Discussion des articles (p. 1948 et suiv.). — Est entendu : M. René Jager, rapporteur. — Sur l'ensemble (p. 1950). — ADOPTION (n° 84). — DEUXIÈME LECTURE. — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-1 du 2 janvier 1970 (J. O. du 4 janvier 1970).

MINEURS (TRAVAILLEURS DE LA MINE). — Voy. TRAITÉS ET CONVENTIONS.

MISSIONS D'INFORMATION. — Voy : POUVOIRS D'ENQUÊTE ET MISSIONS D'INFORMATION.

MONNAIE

Voy : FINANCES PUBLIQUES

Voy : FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (F.M.I.).

Voy : LOIS DE FINANCES.

MONNAIES ET MEDAILLES. — Voy : LOIS DE FINANCES.

MONUMENTS HISTORIQUES. — Voy : LOIS DE FINANCES.

MUSEES

Voy : LOIS DE FINANCES.

Voy : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

MUSIQUE. — Voy : LOIS DE FINANCES.

MUTILES DU TRAVAIL. — Voy : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 28.

MUTUALITE. — Voy : ASSURANCES SOCIALES DES NON SALARIÉS NON AGRICOLES.

MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE

Projet de loi présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, Premier ministre, portant modification de diverses dispositions du code rural en vue de l'unification des procédures de recouvrement des cotisations des régimes de protection sociale agricole. — Adopté par l'Assemblée nationale le 27 novembre 1969. — Voy. : Impressions, n°s 717, 832, 166. — Transmission au Sénat [1^{er} décembre 1969] (I., n° 78). — Renvoi à la commission des affaires sociales sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Hubert d'Andigné [6 décembre 1969] (I., n° 88). — Discussion [11 décembre 1969] (p. 1634 et suiv.). — Sont entendus dans la discussion générale : MM. Hubert d'Andigné, rapporteur ; Bernard Pons, secrétaire d'Etat à l'agriculture. — Discussion des articles (p. 1635 et suiv.). — Art. 1^{er} (p. 1635). — Amendement par M. Hubert d'Andigné, rapporteur, tendant à remanier l'article 1143 du code rural afin de tenir compte des modifications intervenues en 1958 dans l'organisation du contentieux général de la sécurité sociale (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Hubert d'Andigné, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Hubert d'Andigné, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le premier alinéa de l'article 1143-2 du code rural : « Art. 1143-2. — Les caisses de mutualité sociale agricole sont chargées du recouvrement des cotisations et, éventuellement, des pénalités de retard dues au titre des régimes de protection sociale agricole dont elles assurent l'application. » (p. 1636), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Hubert d'Andigné, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le texte présenté pour le deuxième alinéa de l'article 1143-2 du code rural : « Indépendamment de la procédure contentieuse prévue aux articles L. 190 et suivants du code de la sécurité sociale et de l'action en constitution de partie civile prévue aux articles 418 et 536 du code de procédure pénale, les caisses de mutualité sociale agricole peuvent, après avoir mis en demeure les redevables de régulariser leur situation, recouvrer les cotisations et éventuellement les pénalités dues en utilisant l'une ou plusieurs des procédures suivantes : » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Hubert d'Andigné, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le texte présenté pour les 1^{er}, 2^o et 3^o de l'article 1143-2 du code rural : 1^o La contrainte visée et rendue exécutoire par le président de la commission de première instance qui comporte tous les effets d'un jugement et qui confère notamment le bénéfice de l'hypothèque judiciaire ; 2^o L'état exécutoire signé par le préfet dans le cadre d'une procédure sommaire dont le recouvrement est effectué comme en matière de contribution directe ; 3^o L'opposition, nonobstant les dispositions des articles 557 et suivants du code de procédure civile, faite à concurrence des cotisations et des pénalités dues sur les fonds détenus pour le compte des débiteurs par tous tiers détenteurs. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Hubert d'Andigné, rapporteur, tendant, avant le dernier alinéa du texte présenté pour l'article 1143-2 du code rural, à insérer le nouvel alinéa suivant : « Les organismes visés à l'article 1106-9 sont chargés des mêmes missions et disposent des mêmes voies et moyens que les caisses de mutualité sociale agricole en ce qui concerne le recouvrement des cotisations prévues aux articles 1106-6 et suivants, ainsi que des pénalités de retard. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Hubert d'Andigné, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le dernier alinéa du texte présenté pour l'article 1143-2 du code rural : « Un décret en Conseil d'Etat détermine les modalités d'application du présent article et notamment désigne les personnes ou les organes collectifs habilités à utiliser les procédures de recouvrement énumérées au présent article. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 2 (p. 1637). — Amendement par M. Hubert d'Andigné, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le texte présenté pour l'article 1143-3 du code rural : « Art. 1143-3. — Sauf le cas de fraude ou de déclarations sciemment inexacts ou incomplètes, les cotisations et les pénalités de retard dues au titre des régimes de protection sociale agricole se prescrivent par cinq ans à compter de l'expiration de l'année civile au titre de laquelle elles sont dues. Les actions résultant de l'application de l'article 1143-2 se prescrivent par cinq ans à compter de la mise en demeure. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Hubert d'Andigné, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le texte présenté pour l'article 1143-4 du code rural : « Art. 1143-4. — En cas de carence d'une caisse de mutualité sociale agricole ou d'un organisme visé à l'article 1106-9, le ministre de l'agriculture peut se substituer à la caisse ou à l'organisme pour mettre en jeu les procédures prévues à l'article 1143-2. » (*ibid.*) et sous-amendement par M. Bernard Pons, secrétaire d'Etat à l'agriculture, tendant, dans l'amendement

précédent, à remplacer les mots : « le ministre de l'agriculture », par les mots : « l'autorité administrative désignée par le ministre de l'agriculture » (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement et du sous-amendement (*ibid.*). — Art. 3 (*ibid.*). — Amendement par M. Hubert d'Andigné, rapporteur, tendant à supprimer la référence à l'article 1134 du code rural, article lui-même supprimé (*ibid.*), observations, adoption (p. 1638). — Amendement par M. Hubert d'Andigné, rapporteur, tendant à compléter l'article 3 par un 2^e alinéa ainsi rédigé : « Dans l'article 1078 du code rural, les mots : « de la mise en demeure de payer lesdites cotisations », sont remplacés par les mots : « de l'avis d'appel de cotisations » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 4 (*ibid.*). — Amendement par M. Hubert d'Andigné, rapporteur, tendant à abroger différents articles du code rural en conséquence de l'adoption des amendements précédents (*ibid.*) et sous-amendement par M. Bernard Pons, secrétaire d'Etat à l'agriculture, tendant à maintenir les deux premiers alinéas de l'article 1080 relatifs aux assujettis qui n'ont pas adhéré à la caisse de mutualité sociale agricole (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement et du sous-amendement (*ibid.*). — Art. additionnel 4 bis nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Hubert d'Andigné, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 4 bis nouveau ainsi rédigé : « Il est inséré au chapitre II du titre II du livre VII du code rural un article 1033-1 ainsi rédigé : « Art. 1033-1. — Indépendamment des majorations de retard dues pour les cotisations qui n'ont pas été acquittées dans le délai réglementaire, les caisses de mutualité sociale agricole sont fondées à poursuivre, auprès de l'employeur, dans les conditions fixées aux alinéas suivants, le remboursement des prestations de maladie de longue durée effectivement servies par elles aux salariés de l'entreprise. Cette sanction est encourue lorsque, à la date de l'arrêt de travail, l'employeur n'avait pas acquitté l'intégralité des cotisations d'assurances sociales agricoles dues pour son personnel. Cette sanction est limitée au remboursement des prestations effectivement servies aux assurés, entre la date de l'arrêt de travail provoqué par l'affectation visée à l'article L. 293 du code de la sécurité sociale et la date de l'acquiescement des cotisations impayées par l'employeur pour l'ensemble de son personnel lors de l'arrêt de travail du salarié ou assimilé. Ce remboursement ne pourra, d'autre part, être supérieur au montant des cotisations dues pour l'ensemble du personnel à la date de l'arrêt de travail. Les dispositions de l'article 1143-2 sont applicables au recouvrement des sommes dues en application du présent article. Toutes dispositions contraires au présent article sont abrogées. » (*ibid.*), observations, adoption (p. 1639). — Ont pris part à la discussion des articles : MM. Hubert d'Andigné, rapporteur ; Bernard Pons, secrétaire d'Etat à l'agriculture. — Sur l'ensemble (p. 1639). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 38).

N

NANTISSEMENT DE L'OUTILLAGE ET DU MATERIEL D'EQUIPEMENT. — Voy. : GAGE ET NANTISSEMENT.

NAUTISME. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

NOMADES

Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, Premier ministre, modifiant l'article 14 de la loi n° 69-3 du 3 janvier 1969 relative à l'exercice des activités ambulantes et au régime applicable aux personnes circulant en France sans domicile ni résidence fixe ; adopté par l'Assemblée nationale le 18 décembre 1969. — Voy. : Impressions n°s 958, 976, 203. — Transmission au Sénat [19 décembre 1969] (I. n° 157). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Pierre Schiélé [19 décembre 1969] (I. n° 158). — Discussion [19 décembre 1969] (p. 1934 et 1935). — Sont entendus dans la discussion générale : MM. Pierre Schiélé, rapporteur ; André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur. — Sur l'ensemble (p. 1935). — ADOPTION (n° 80). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 69-1238 du 31 décembre 1969 (J.O. du 3 janvier 1970).

NORD (CREDITS D'HYDRAULIQUE AGRICOLE). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 926.

NOUVELLE-CALÉDONIE. — Voy. : FINANCES PUBLIQUES.

O

OBTENTIONS VEGETALES. — Voy. : AGRONOMIE.

OCEANOGRAPHIE — Voy. : LOIS DE FINANCES.

OFFICE DE RADIODIFFUSION-TELEVISION FRANÇAISE (O. R. T. F.). — Voy. : LOIS DE FINANCES.

OFFICE DE RADIODIFFUSION-TELEVISION FRANÇAISE (O. R. T. F.). — (UTILISATION PAR LE GOUVERNEMENT EN VUE DU REFERENDUM DU 27 AVRIL 1969 [CREATION DES REGIONS ET REFORME DU SENAT]).

Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 32.

Voy. : COMMISSIONS D'ENQUÊTE.

OFFICE NATIONAL DES FORETS (RAPPORT DE GESTION). — Voy. : RAPPORTS DU GOUVERNEMENT.

OFFICE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DES PECHES MARITIMES. — Voy. : FISCALITÉ.

OFFICIERS

1. — Projet de loi présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, Premier ministre, relatif aux changements d'arme ou de service d'officiers d'active du génie et des transmissions. — Adopté par l'Assemblée nationale le 21 novembre 1968. — Voy. : Impressions n°s 388, 461, 54. — Transmission au Sénat [25 novembre 1968] (I. n° 57). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Pierre de Chevigny [2 avril 1969] (I. n° 146). — Discussion [6 mai 1969] (p. 206 et 207). — Sont entendus dans la discussion générale : MM. Pierre de Chevigny, rapporteur ; Pierre Messmer, ministre des armées. — Articles (p. 207). — Sur l'ensemble (*ibid.*). — ADOPTION (n° 71). TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 69-412 du 9 mai 1969 (J.O. du 10 mai 1969).

2. — Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, Premier ministre, tendant à faciliter l'accès des officiers à des emplois civils. — Adopté par l'Assemblée nationale 9 décembre 1969. — Voy. : Impressions n°s 911, 947, 179. — Transmission au Sénat [11 décembre 1969] (I. n° 107). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Marcel Lemaire [12 décembre 1969] (I. n° 128). — Discussion [19 décembre 1969] (p. 1929 et suiv.). — Sont entendus dans la discussion générale : MM. Marcel Lemaire, rapporteur ; André Monteil, président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées ; Pierre Giraud ; François Schleiter ; André Fanton, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé de la défense nationale. — Articles (p. 1931). — Sur l'ensemble (*ibid.*). — Explication de vote : M. Antoine Courrière. — Adoption (*ibid.*) par scrutin public (n° 36). — ADOPTION (n° 76). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-2 du 2 janvier 1970 (J.O. du 4 janvier 1970).

Voy. : ARMÉE.

Voy. : GENDARMERIE.

Voy. : MARINE NATIONALE.

OFFICIERS DE L'ARMÉE DE MER. — Voy. : MARINE NATIONALE.

OLEAGINEUX. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

ORDONNANCES. — Voy. : COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE (C. E. E.).

ORDRE DE LA LIBÉRATION. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

ORDURES MENAGERES (TAXE D'ENLEVEMENT). — Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

ORGANISATION EUROPÉENNE POUR LA RECHERCHE NUCLEAIRE (C. E. R. N.). — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (O. I. T.).
— Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS (convention internationale du travail n° 105).

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (O. M. S.).
— Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

ORIENTATION FONCIERE. — Voy. : URBANISME.

ORIENTATION PROFESSIONNELLE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

UGANDA. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

OUVRIERS AGRICOLES. — Voy. : SALAIRE MINIMUM INTER-PROFESSIONNEL GARANTI (S. M. I. G.).

P

PAPIERS TIMBRES. — Voy. : FISCALITÉ.

PARCS NATIONAUX. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 25.

PARCS NATURELS. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

PARIS

Proposition de loi, présentée par M. Raymond GUYOT, *sénateur*, portant statut de la ville de Paris [18 décembre 1969] (I., n° 149). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

PARTICIPATION. — Voy. : RÉGIE NATIONALE DES USINES RENAULT (R. N. U. R.).

PATENTE. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 951.

PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

PECHE

Proposition de loi présentée par M. René COUVEINHES, *député*, tendant à faire bénéficier les associations d'inscrits maritimes d'un droit de priorité pour prendre à bail le droit de pêche dans les étangs privés du littoral méditerranéen. — Adopté par l'Assemblée nationale le 9 octobre 1969. — Voy. : Impressions n° 582, 802, 131. — NOUVEL INTITULÉ : « Proposition de loi tendant à faire bénéficier les groupements de marins pêcheurs professionnels d'un droit de priorité pour prendre à bail le droit de pêche dans certains étangs du littoral méditerranéen ». — Transmission au Sénat [14 octobre 1969] (I., n° 4). — Renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

PECHE MARITIME. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

PENSIONS

Proposition de loi, présentée par M. André MONTEIL, *sénateur*, tendant à l'interprétation de l'article 4 de la loi n° 64-1339 du 26 décembre 1964 portant réforme du code des pensions civiles et militaires de retraite (partie législative) [11 décembre 1969] (I., n° 110). — Renvoi à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

PENSIONS DE RETRAITE

Proposition de loi, présentée par M. Jean BERTAUD, *sénateur*, tendant à faire bénéficier les épouses divorcées à leur profit d'une partie de la retraite à laquelle peut prétendre la veuve de leur ex-conjoint et non remariées [22 octobre 1969] (I., n° 13). — Renvoi à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Voy. : FINANCES PUBLIQUES.

Voy. : URBANISME.

PERSONNALITE MORALE. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

PERSONNEL COMMUNAL. — Voy. : AGENTS COMMUNAUX.

PERSONNEL PARA-MEDICAL. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 31

PERSONNELS DE PREFECTURE. — Voy. : LOI DE FINANCES POUR 1970, art. 26 (p. 1291)

PETITIONS

1. — Pétitions examinées par la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [7 février 1969] (p. 40). — [15 août 1969] (p. 386).

2. — Réponses des ministres sur les pétitions qui leur ont été envoyées par le Sénat (art. 89 du règlement).

Pétition n° 33 du 27 janvier 1969 par M. Charles Albert Louise et réponse de M. le garde des sceaux, ministre de la justice [20 septembre 1969] (p. 469). Pétition n° 34 du 27 janvier 1969 par M. Adrien Fontang et réponse de M. le garde des sceaux, ministre de la justice [4 novembre 1969] (p. 664).

PETROLE

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : MINES ET CARRIÈRES.

PHOSPHORE. — Voy. : FISCALITÉ.

PIECES D'IDENTITE (VALEUR PROBATOIRE). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 917.

PIERRELATTE (USINE DE). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 954.

PLAN. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

POLICE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

POLITIQUE AGRICOLE. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBATS, 11, 13, 33.

POLLUTION ATMOSPHERIQUE (MANTES). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 959.

POLLUTION (EAU)

Voy. : EAU.

Voy. : FINANCES PUBLIQUES.

Voy. : QUESTIONS ORALES, 929.

Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

POLYNESIE FRANÇAISE. — Voy. : FINANCES PUBLIQUES.

POMMES DE TERRE (PRODUCTION). — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 34, 26.

PONTS ET CHAUSSEES (OUVRIERS DES PARCS ET ATELIERS). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 925, 926.

POPULATION. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

PORTE-AVIONS FOCH. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 909.

PORTS. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

PORTS MARITIMES. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

POUDRERIE NATIONALE DE TOULOUSE. — Voy. QUESTIONS ORALES, 941.

POUDRES. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

POUVOIR D'ACHAT. — Voy. : SALAIRE MINIMUM INTERPROFESSIONNEL GARANTI (S. M. I. G.).

POUVOIRS D'ENQUETE ET MISSIONS D'INFORMATION

DEMANDES

1. — Lettre par laquelle M. le président de la commission des affaires culturelles fait connaître que cette commission a décidé de demander au Sénat l'autorisation de désigner une **mission d'information chargée de s'informer sur toutes les questions concernant les relations culturelles et la coopération technique dans certains pays d'Amérique du Sud, notamment les pays andins** [27 juin 1969] (p. 327). — Octroi de l'autorisation demandée [27 juin 1969] (*ibid.*).

2. — Lettre par laquelle M. le président de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation fait connaître que cette commission a décidé de demander au Sénat l'autorisation de désigner deux missions d'information :

— l'une chargée d'étudier sur place les conséquences de la loi portant régime fiscal de certains investissements dans le territoire de la Nouvelle-Calédonie ;

— l'autre chargée d'étudier les problèmes de formation professionnelle et d'emploi en U. R. S. S., en liaison avec les conditions de réalisation des investissements [27 juin 1969] (p. 327). — Octroi de l'autorisation de la deuxième mission [18 décembre 1969] (p. 1878).

3. — Lettre par laquelle M. le président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale fait connaître que cette commission a décidé de demander au Sénat l'autorisation de désigner une **mission d'information chargée d'étudier, aux Antilles, les conditions d'application à la Guadeloupe et à la Martinique de la réforme foncière édictée par les lois des 2 août 1961 et 17 décembre 1963, et en particulier l'évolution de la situation au cours des cinq dernières années** [16 décembre 1969] (p. 1793). — Octroi de l'autorisation demandée [18 décembre 1969] (p. 1878).

4. — Lettre par laquelle le président de la commission des affaires culturelles fait connaître que cette commission a décidé de demander au Sénat l'autorisation de désigner **trois missions d'information chargées : la première, en Europe, de poursuivre les études comparées concernant la législation de protection des monuments historiques et les modalités d'organisation et de fonctionnement des enseignements artistiques dans divers pays d'Europe ; la deuxième, en Afrique, de s'informer sur les relations culturelles et la coopération technique avec le Congo-Kinshasa, le Kenya et l'Éthiopie ; la troisième, en Allemagne et en Suède, de poursuivre les études comparées concernant l'enseignement agricole dans divers pays d'Europe** [16 décembre 1969] (p. 1793). — Octroi de l'autorisation demandée [18 décembre 1969] (p. 1878).

5. — Lettre par laquelle M. le président de la commission des affaires économiques et du Plan fait connaître que cette commission a décidé de demander au Sénat l'autorisation de désigner **deux missions d'information chargées : la première, aux États-Unis, d'étudier les problèmes de la construction aéronautique ; la deuxième, en Afrique francophone, d'étudier la situation économique des pays africains et le problème de leur coopération avec les pays du Marché commun** [16 décembre 1969] (p. 1793). — Octroi de l'autorisation demandée [18 décembre 1969] (p. 1878).

6. — Lettre par laquelle M. le président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, fait connaître que cette commission a décidé de demander au Sénat l'autorisation de désigner **deux missions d'information chargées : la première, d'étudier la situation dans les pays de l'Amérique latine et notamment au Brésil, en Uruguay, en République argentine, au Chili et au Venezuela et de se rendre compte de l'état des relations politiques, économiques et culturelles entre la France et ces pays ; la deuxième, au Maroc, de se rendre compte sur place — au moment où des relations diplomatiques normales sont rétablies avec le royaume chérifien — de l'état des relations politiques et culturelles franco-marocaines et de la situation de nombreux Français résidant encore au Maroc ; et au Sénégal et au Mali, d'étudier le fonctionnement de la coopération franco-africaine** [16 décembre 1969] (p. 1793). — Octroi de l'autorisation demandée [18 décembre 1969] (p. 1878).

7. — Demande conjointe des présidents de la commission des affaires culturelles, de la commission des affaires économiques et du Plan, de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées et de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, par laquelle ils demandent au Sénat l'autorisation de désigner une **mission d'information commune chargée d'étudier l'ensemble des questions nucléaires** [16 décembre 1969] (p. 1793). — Octroi de l'autorisation demandée [18 décembre 1969] (p. 1878).

POUVOIRS PUBLICS. — Voy. : LOIS DE FINANCES

PREFECTURES. — Voy. : LOIS DE FINANCES

PREMIER MINISTRE (SERVICES). — Voy. : LOIS DE FINANCES.

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE (ELECTION). — Voy. : LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1969.

PRESSE

Proposition de loi présentée par M. JEAN VALLEIX, député, tendant à modifier l'article 15 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse afin de permettre, sous certaines conditions, l'usage du papier blanc pour l'impression des affiches commerciales [et proposition identique par M. BERTRAND DENIS, député]. — Adoptée par l'Assemblée nationale le 23 octobre 1969. — Voy. : Impressions n°s 780, 784, 823, 148. — NOUVEL INTITULÉ : « Proposition de loi tendant à modifier l'article 15 de la loi du 29 juillet 1881 relatif à l'usage du papier blanc, pour l'impression des affiches. » — Transmission au Sénat [28 octobre 1969] (I., n° 26). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Lucien De Montigny [6 novembre 1969] (I., n° 41). — Discussion [20 novembre 1969] (p. 815 et 816). Sont entendus dans la discussion générale : MM. Lucien De Montigny, rapporteur ; René Plevin, garde des sceaux, ministre de la justice. — Article unique (p. 816). — ADOPTION (n° 30). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 69-1067 du 28 novembre 1969 (J. O. du 29 novembre 1969).

LIBRE CHOIX DU MEDECIN. — Voy. : S. N. C. F.

PRESSE. — Voy. : EMPLOI.

PRESSE (ENTREPRISES)

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

PRESTATIONS FAMILIALES

Projet de loi présenté par M. JACQUES CHABAN-DELMAS, Premier ministre, concernant l'octroi d'une allocation exceptionnelle à caractère familial. — Adopté par l'Assemblée nationale le 23 octobre 1969. — Voy. : Impressions n°s 819, 843, 149. — Transmission au Sénat [28 octobre 1969] (I., n° 16). — Renvoi à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Roger Menu [30 octobre 1969] (I., n° 29). — Discussion [30 octobre 1969] (p. 635 et suiv.). — Sont entendus dans la discussion générale : MM. Roger Menu, rapporteur ; André Aubry ; Marcel Gargar ; Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale. — Articles (p. 638). — Sur l'ensemble (*ibid.*). — ADOPTION (n° 12). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 69-1014 du 13 novembre 1969 (J. O. du 14 novembre 1969).

PRESTATIONS FAMILIALES AGRICOLES

Voy. : DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER.

Voy. : LOIS DE FINANCES.

PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE ; COTISATIONS.

PRIX. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

PRIX AGRICOLES. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 938.

PROCEDURE CIVILE ET COMMERCIALE

Voy. : BAUX COMMERCIAUX.

Voy. : RAPATRIÉS.

Voy. : TRAITES ET CONVENTIONS.

PROCEDURE PENALE. — Voy. : FINANCES PUBLIQUES.

PRODUCTION. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

PROFESSIONS LIBERALES. — Voy. : COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE (C. E. E.).

PROFESSORAT D'ÉDUCATION PHYSIQUE. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 916.

PROMOTION SOCIALE

Voy. : ENSEIGNEMENT.

Voy. : LOIS DE FINANCES.

PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE. — Voy. : AGRONOMIE

PROTECTION CIVILE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

PROTECTION DE LA NATURE. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 25.

PROTECTION SOCIALE AGRICOLE. — Voy. : MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE.

PUBLICITÉ DES OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOI. — Voy. : EMPLOI.

PUBLICITÉ FONCIÈRE. — Voy. : FISCALITÉ.

Q

QUESTIONS ORALES

898. — M. Paul GUILLARD demande à M. le ministre de la justice : 1° si l'article 63 du code pénal, qui impose à tout citoyen l'obligation de porter secours à toute personne en danger, ne devrait pas avoir pour corollaire la protection par l'Etat du sauveteur. En effet l'acte de secours peut avoir, dans des cas exceptionnels, des suites tragiques pour le sauveteur, et la victime du devoir peut avoir des charges de famille; dans ce cas, il se peut que les ayants droit soient dans l'impossibilité de dégager un responsable solvable ou non; 2° si le Gouvernement est prêt à déposer sans tarder un projet de loi prévoyant avec les ressources nécessaires la protection de tout sauveteur, lorsqu'il n'y a pas de tiers responsable et solvable; une proposition de loi d'initiative parlementaire pour mettre fin à cette situation choquante serait sans doute irrecevable compte tenu de l'article 40 de la Constitution; 3° Si, dans le cas contraire, le Gouvernement accepterait un texte d'initiative parlementaire et ses répercussions financières sur la collectivité [17 décembre 1968]. — Réponse [13 mai 1969] (p. 252 et 253). — Sont entendus : MM. Maurice Schumann, ministre d'Etat chargé des affaires sociales; Paul Guillard.

899. — M. Jean NAYROU expose à M. le ministre des armées que dans certains camps les jeunes soldats ne reçoivent que de faibles rations peu compatibles avec les exercices que l'on exige d'eux et lui demande quelles mesures sont prises pour assurer une alimentation convenable et aussi semblable que possible entre les corps et les régions [18 décembre 1968]. — Réponse [6 mai 1969] (p. 205 et 206). — Sont entendus : MM. Pierre Messmer, ministre des armées; Jean Nayrou.

900. — M. André AUBRY rappelle à M. le ministre de l'industrie qu'au cours du récent débat budgétaire il lui avait posé des questions précises concernant l'industrie aérospatiale. Il attire à nouveau son attention sur la situation actuelle de l'industrie aéronautique qui inspire les plus vives inquiétudes. En effet des menaces de licenciements massifs pèsent sur les ouvriers, techniciens, ingénieurs et cadres dans les usines de Sud-Aviation S. N. E. C. M. A. Dassault notamment. Il aimerait connaître les mesures qu'il compte prendre en vue d'assurer à l'aéronautique

française le plan de charge nécessaire à la vie et au développement de cette industrie pour : 1° l'étude et la construction de l'avion civil Air-Bus 300 B; 2° l'extension du marché Caravelle et l'allongement de cet appareil portant sa capacité à 120/130 passagers; 3° l'allocation de crédits importants pour l'étude, le développement, la fabrication de moteurs servant à équiper des appareils civils; 4° pour favoriser l'utilisation par les compagnies Air France et Air Inter, de matériel construit dans les entreprises nationales; 5° pour le développement de l'aviation légère sportive. [24 février 1969. — J. O. 28 février 1969]. Réponse [6 mai 1969] (p. 194 et suiv.). Sont entendus : MM. Jean Chamant, ministre des transports; André Aubry.

901. — M. Raymond Bossus expose à M. le ministre des anciens combattants et victimes de guerre que le syndicat des transports parisiens (organisme gouvernemental) a obligé la R. A. T. P. à cesser l'exploitation de la ligne 193 au bénéfice d'une entreprise de transports privés. Tout en élevant une protestation contre cette cession d'une partie d'un service public à une entreprise privée à but bénéficiaire, il lui demande si des mesures ont été prises afin de faire bénéficier de tarif réduit les personnes qui y avaient droit sur les réseaux R. A. T. P. et en particulier les pensionnés mutilés de guerre [5 mars 1969. — J. O. 18 mars 1969]. — Réponse [6 mai 1969] (p. 197). — Sont entendus : MM. Henri Duvillard, ministre des anciens combattants et victimes de guerre; Raymond Bossus.

902. — M. Raymond Bossus informe M. le ministre des anciens combattants et victimes de guerre de l'inquiétude et de la réprobation généralisée du personnel de la S. N. C. F. et de nombreux usagers à l'annonce de la menace de suppression de nombreuses lignes dites secondaires. Ce souci est partagé par les anciens combattants pensionnés de guerre qui bénéficient de tarifs réduits de 25 p. 100, de 50 p. 100 et de 75 p. 100 ou de la gratuité suivant le pourcentage de la pension qui leur est allouée à la suite de leurs mutilations. Ce souci est justifié, car sur les lignes de transport routier déjà en service, les pensionnés mutilés de guerre ne bénéficient pas des réductions susvisées. Cette constatation vient d'être faite ces derniers jours sur certaines lignes d'autobus privés, par exemple Perpignan—Amélie-les-Bains—Arles-sur-Tech (desservant en particulier l'hôpital militaire de cure d'Amélie et la maison de repos des anciens combattants d'Arles-sur-Tech (Pyrénées-Orientales). La situation est la même sur la ligne de Nice—Levens où est installée une maison de repos des anciens combattants volontaires juifs. Il lui demande donc de lui faire connaître ce qu'il compte faire pour que sur toutes les lignes de transport par route remplaçant les lignes de la S. N. C. F. les mutilés de guerre bénéficient des réductions de tarif auxquelles ils avaient droit [5 mars 1969. — J. O. 18 mars 1969]. — Réponse [6 mai 1969] (p. 197 et 198). — Sont entendus : MM. Henri Duvillard, ministre des anciens combattants et victimes de guerre; Raymond Bossus.

903. — M. Roger CARCASSONNE demande à M. le Premier ministre de lui faire connaître qui, dans l'affaire de Cestas, a donné l'ordre d'exécuter le mandat d'amener lancé contre Fourquet, quels services ont eu, dans cette affaire, à prendre part à cette décision et dans quelle mesure [6 mars 1969. — J. O. 18 mars 1969].

904. — M. Pierre MARCILHACY demande à M. le Premier ministre dans quelle mesure l'institution de « Dialogue service » animée par le centre d'information civique et qui traitera des problèmes soumis au pays par voie de référendum ne porte pas atteinte aux principes de l'égalité des citoyens et des tendances politiques à s'exprimer au cours de la campagne électorale. Il rappelle, s'il en était besoin, que le centre d'information civique ne fait pas mystère de ses liens avec la majorité gouvernementale [14 mars 1969. — J. O. 18 mars 1969].

905. — M. Jacques DUCLOS expose à M. le Premier ministre que les mesures prises chaque année par le Gouvernement sont insuffisantes pour remédier d'une façon décisive aux conditions d'existence douloureuses des allocataires et des pensionnés bénéficiaires du minimum vieillesse; que le Gouvernement n'applique pas les propositions, cependant très limitées, de la commission Laroque; que, malgré les quelques relèvements obtenus, le minimum des allocations et pensions vieillesse (F. N. S. compris) reste de beaucoup inférieur au minimum vital indispensable; qu'au rythme actuel de deux augmentations de 100 francs par an (exceptionnellement trois) il faudrait encore plus de onze années, et à condition que le niveau des prix reste stable, pour que le minimum vital soit atteint; que ce minimum vital ne saurait être fixé pour les personnes âgées à un chiffre inférieur à 4.800 francs par an (le S. M. I. G. étant actuellement de 6.240 francs). Il lui demande en conséquence s'il ne pense pas, comme le revendique l'union des vieux de France, que des mesures devraient être prises afin : que soit

garanti aux personnes âgées un minimum vieillesse par une allocation unique égale à 80 p. 100 du S. M. I. G. ; que dans l'immédiat et comme première étape le minimum vieillesse soit fixé à 400 francs par mois (40.000 AF) ; que cette allocation unique puisse éventuellement se cumuler avec d'autres ressources dans la limite d'un plafond égal : pour une personne seule, à 110 p. 100 du minimum vital défini ci-dessus, soit 5.300 francs par an (chiffre arrondi) ; pour un ménage, à deux fois le minimum vital, soit 9.600 francs par an actuellement ; que le minimum des allocations et pensions vieillesse ainsi fixé à 4.800 francs par an, une fois accordé, soit garanti par l'application de l'échelle mobile pour suivre l'évolution du coût de la vie ; qu'il ne soit plus fait état de l'obligation alimentaire pour l'attribution du minimum garanti d'allocations et de pensions vieillesse ; que soient exclues les retraites complémentaires pour l'appréciation des ressources des allocataires ; que l'actif net des successions à partir duquel pourront être récupérées les prestations vieillesse non contributives servies soit porté à 60.000 francs ; que le financement du « minimum garanti » fasse l'objet d'un budget spécialement affecté à la vieillesse ; que le « minimum garanti » soit attribué dans les mêmes conditions de ressources aux travailleurs salariés, aux travailleurs non salariés et aux ressortissants de l'aide sociale [14 mars 1969. — J. O. du 18 mars 1969]. — **Réponse** [13 mai 1969] (p. 253 et 254). — *Sont entendus* : MM. Maurice Schumann, ministre d'Etat chargé des affaires sociales ; Fernand Lefort, au nom de M. Jacques Ducloux.

906. — M. Fernand CHATELAIN rappelle à M. le ministre de l'équipement et du logement qu'en raison du manque de logements et de la politique actuelle des loyers, on constate depuis dix ans une hausse constante des loyers qui a des répercussions fâcheuses sur les conditions de vie des familles laborieuses. Il lui rappelle également : 1° qu'en l'espace de huit ans les loyers réglementés des immeubles anciens ont été augmentés de 200 à 300 p. 100 ; 2° que dans les H. L. M. les prix sont doublés ; 3° que dans les villes où la réglementation a été supprimée et pour les locaux disposant d'un confort élémentaire, les loyers sont deux ou trois fois supérieurs à ceux du domaine réglementé ; 4° que de ce fait une grande partie des travailleurs et des familles modestes consacrent de 15 à 25 p. 100 de leurs ressources pour le loyer. Il lui demande en conséquence s'il ne pense pas, comme le revendique la confédération nationale des locataires, que des mesures devraient être prises afin de : permettre la construction de 600.000 logements par an dont 300.000 H. L. M. ; fixer les loyers des H. L. M. à des taux vraiment modérés en accordant aux organismes d'H. L. M. des prêts remboursables en soixante-cinq ans et sans intérêt ; bloquer les loyers des immeubles anciens réglementés jusqu'au retour de la parité loyer-salaire fixée par le législateur en 1948 (12 p. 100 du salaire servant de base au calcul des allocations familiales) ; réglementer toutes les locations, afin de juguler la spéculation en revenant à l'application de la loi du 1^{er} septembre 1948 pour tous les logements anciens et en fixant le loyer en fonction du coût réel de construction et des frais réels de gestion et d'entretien dans les immeubles neufs. Il lui demande enfin quelles sont les mesures qu'il envisage afin que la hausse des loyers ne limite pas d'une manière abusive le pouvoir d'achat des travailleurs [20 mars 1969. — J. O. 2 avril 1969]. — **Réponse** [6 mai 1969] (p. 200 et 201). — *Sont entendus* : MM. Jacques Trorial, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Fernand Chatelain.

907. — M. Marcel GARGAR demande à M. le ministre d'Etat chargé des affaires sociales, les raisons pour lesquelles l'indemnité d'aide au loyer servie aux salariés par les caisses générales de sécurité sociale de la Martinique et de la Réunion depuis nombre d'années n'est pas encore étendue aux travailleurs de la Guadeloupe. Il aimerait connaître les dispositions qu'il entend prendre pour une application rapide de cette mesure transitoire dans le département de la Guadeloupe. A cet effet, il lui rappelle le vœu pressant des travailleurs des départements d'outre-mer d'obtenir l'extension aux départements d'outre-mer du bénéfice de l'allocation de logement, dans les conditions prévues par les articles L. 510 et suivants du code de la sécurité sociale [28 mars 1969. — J. O. 2 avril 1969]. — **Réponse** [6 mai 1969] (p. 201 et 202). — *Sont entendus* : MM. Jacques Trorial, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Marcel Gargar.

908. — M. Martial BROUSSE demande à M. le ministre de l'économie et des finances de bien vouloir lui faire connaître : 1° si la commission départementale des impôts chargée de la détermination des bénéfices agricoles doit, avant de prendre une décision, étudier les comptes d'exploitation qui lui sont soumis tant par l'administration que par les représentants de la profession agricole et fixer ces bénéfices à l'hectare à la suite de cette comparaison ou si cette fixation peut simplement

résulter uniquement de propositions faites par l'une des parties avant même examen des comptes d'exploitation ; 2° si, lorsque le département est divisé en plusieurs zones, la commission doit examiner les comptes d'exploitation présentés pour chaque zone et décider pour chacune du montant des bénéfices à l'hectare ou se contenter d'examiner et d'étudier les comptes d'une ou deux régions et d'appliquer aux autres un coefficient d'adaptation par rapport à celles dont les comptes ont été étudiés ; 3° s'il lui paraît équitable que l'impôt sur les bénéfices agricoles pour l'année 1969 soit augmenté de 30 à 40 p. 100 alors que le revenu de l'agriculture pour cette même année a diminué ou est resté stationnaire ; 4° s'il n'y aurait pas lieu d'harmoniser le montant de cet impôt à l'hectare entre les départements d'une même région de programme et il lui semble logique qu'un département voie l'impôt sur les bénéfices agricoles augmenté de 30 à 40 p. 100 alors que celui des deux départements voisins appartenant à la même région sont diminués [2 avril 1969]. — **Réponse** [6 mai 1969] (p. 198 et suiv.). — *Sont entendus* : MM. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Martial Brousse.

909. — M. Antoine COURRIÈRE demande à M. le ministre des armées les conditions dans lesquelles a eu lieu l'accident survenu au porte-avions *Foch* lors de la venue à Brest de M. le Premier ministre, la durée de l'immobilisation ainsi que le montant des frais entraînés par les réparations nécessaires [8 avril 1969].

910. — M. Hector VIRON attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'insuffisance notoire des crédits accordés à l'académie de Lille pour la création de postes d'enseignants et administratifs, pour la rentrée scolaire 1969. De l'avis même des syndicats et de tous les services compétents, cette situation, si elle n'était pas revue risquerait de compromettre très sérieusement la rentrée dès septembre. Il ressort des informations rendues publiques par différents milieux, que les crédits attribués aboutissent en fait à refuser les cinq sixièmes des postes budgétaires qui s'avèrent indispensables pour effectuer une rentrée acceptable. Les quelques exemples suivants permettent de mesurer l'écart à combler : 130 postes de professeurs du deuxième degré seront créés au lieu des 726 nécessaires ; 54 postes de maîtres de C. E. G. au lieu des 412 nécessaires ; 152 postes de maîtres de classes de transition et pratiques au lieu des 910 nécessaires. Il en va de même pour de nombreuses autres catégories notamment dans l'enseignement primaire, où les besoins atteignent le millier pour des classes de trente élèves. Cette situation nécessiterait une dotation budgétaire supplémentaire. Il lui demande donc les mesures qu'il compte prendre pour permettre à l'académie de Lille d'assurer une rentrée scolaire 1969 acceptable [8 avril 1969]. — **Réponse** [6 mai 1969] (p. 203 et 204). — *Sont entendus* : MM. Jacques Trorial, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Hector Viron.

911. — M. Hector VIRON attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la situation de la faculté des sciences de l'université de Lille. La première tranche des travaux de cette faculté, achevée depuis deux ans environ, devait être suivie d'une deuxième permettant de porter la capacité des locaux de 6.500 places actuellement à 10.500 places pour 1970. Cette deuxième tranche était admise depuis plusieurs années au titre du V^e Plan. Or la réalisation et le financement viennent d'en être reportés à une date ultérieure, alors que le nombre de 10.500 étudiants sera atteint pour la rentrée universitaire 1969. Cette décision a pour effet de pénaliser la faculté des sciences de l'université de Lille dans le domaine de la recherche, cela dans une région qui a accumulé bien des retards au cours de ces dernières années. Il lui demande : les mesures qu'il compte prendre pour éviter que cette situation n'aille en s'aggravant ; les dispositions qu'il envisage, afin de financer la réalisation de la deuxième tranche des travaux, comme cela avait été décidé pour 1969 [8 avril 1969]. — **Réponse** [6 mai 1969] (p. 204 et 205). — *Sont entendus* : MM. Jacques Trorial, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Hector Viron.

912. — M. Jean BARDOL attire l'attention de M. le Premier ministre sur l'aggravation des charges fiscales et sociales des artisans et des commerçants individuels. Pour protester contre la politique qui les accable, les intéressés, après déjà plusieurs manifestations unanimes, ont décidé, dans les départements du Pas-de-Calais et du Nord, de fermer les ateliers et magasins pendant vingt-quatre heures le 5 mars. Le mécontentement des artisans et commerçants est d'autant plus légitime et profond qu'ils se rendent parfaitement compte de l'importance des privilèges fiscaux dont bénéficient les magasins à succursales multiples, les supermarchés tout comme les trusts de l'industrie. A l'inverse, la loi de finances pour 1969 entraîne de nouvelles et lourdes difficultés pour les artisans et commerçants individuels : aug-

mentation des quatre taux de la T. V. A., augmentation de l'impôt sur le revenu pour la grande majorité des assujettis, maintien de la taxe complémentaire qui ne devait s'appliquer qu'en 1959 et 1960, augmentation des droits de succession, de bail, d'enregistrement (plus 25 p. 100 !), etc. Au cours de la discussion de cette loi devant le Sénat, le 22 novembre dernier, l'auteur de la question avait, au nom du groupe communiste, dénoncé ces dispositions et déposé des amendements de suppression auxquels le Gouvernement s'était opposé. Parallèlement à cette aggravation des charges fiscales, l'entrée en application de la loi n° 66-509 du 12 juillet 1966 relative à l'assurance-maladie soulève de nombreuses critiques justifiées, tant au point de vue des cotisations que de la limitation du nombre des risques « couverts » et de l'insuffisance des taux de couverture. Dans ces conditions, il lui demande quelles sont les dispositions qu'il entend prendre pour : 1° la simplification de la T. V. A. et la réduction des taux qui ont été très fortement majorés ; 2° un réel allègement de la fiscalité qui frappe les commerçants individuels et artisans, par exemple, dans l'immédiat, en fixant à 6.000 F par part l'abattement à la base pour le calcul de l'impôt sur le revenu et en supprimant la taxe complémentaire ; 3° le transfert à l'Etat d'une partie des charges qu'il a imposées depuis dix ans aux communes et qui lui incombent ; ce qui permettrait l'allègement de la patente et des autres impôts communaux ; 4° la diminution des droits de mutation pour les petites successions, du droit de bail, du droit d'enregistrement, en cas de cession ; 5° la révision de la loi sur l'assurance maladie et maternité, de la loi sur l'assurance vieillesse de façon à instituer un véritable régime de prévoyance sociale garantissant efficacement les intéressés contre toutes les maladies et leur assurant une retraite décente [8 avril 1969]. — **Réponse** [13 mai 1969] (p. 255 et suiv.). — *Sont entendus* : MM. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Jean Bardol.

913. — M. Antoine COURRIÈRE demande à M. le Premier ministre sur quel crédit sont payés les frais de composition, d'impression, de routage et de distribution du **journal France-Régions** distribué à 15 millions d'exemplaires gratuits en France. Dans le cas improbable où il ne s'agirait pas d'une publication faite sous le contrôle du Gouvernement, il lui demande de bien vouloir lui indiquer l'organisation responsable et l'origine des fonds qui lui permet de pareilles dépenses [8 avril 1969].

914. — M. Joseph RAYBAUD attire l'attention de M. le ministre de l'équipement et du logement sur la situation très préoccupante dans laquelle se trouvent les riverains des deux rives de la **vallée du Var inférieur**, sur une longueur de 25 kilomètres, du fait des bouleversements apportés dans le lit de ce fleuve côtier par des extractions massives de sables et graviers, que les dispositions d'arrêtés préfectoraux, trop souvent non respectés, ne peuvent réglementer. Considérant que cette situation menace non seulement les endiguements, déjà affouillés, en de nombreux points sur une grande partie du territoire des communes de Nice, Colomars, Castagniers, Saint-Blaise, Saint-Martin-du-Var et La Roquette-sur-Var pour la rive gauche, et Saint-Laurent-du-Var, La Gaude et Gattières pour la rive droite, mais également perturbe un usage normal des eaux provenant de la nappe alluviale du Var pour la desserte de terrains dont la vocation naturelle est agricole ; constatant que cette situation met aussi en péril les pompages de nappe alluviale concernant la ville de Nice, mis en place en 1929-1930 avec un débit de 900 litres par seconde et ceux du syndicat intercommunal de la rive droite du Var, en cours d'exécution, dont la mission est d'assurer la desserte des agglomérations côtières de Menton à Antibes, soit près de 600.000 habitants ; constatant qu'il en est de même pour les pompages du syndicat intercommunal de Levens, Contes et L'Escarène (travaux terminés depuis fin janvier 1968) et du syndicat de La Gravière (travaux en cours) et de la desserte par gravitation des usagers du canal de la rive droite du Var, créée il y a plus de soixante-dix ans ; considérant que la prévision de déplacements éventuels de ces divers pompages à 25 kilomètres en amont de l'embouchure du Var au confluent de ce fleuve côtier avec la rivière l'Esteron ne peut qu'aggraver les inquiétudes du présent au regard d'une baisse du lit du fleuve allant par endroit de trois mètres à sept mètres, il lui demande de bien vouloir envisager l'ouverture d'une enquête sur les faits susdésignés et de la confier à la haute instance de son département ministériel : le conseil général des ponts et chaussées [8 avril 1969]. — **Réponse** [13 mai 1969] (p. 258 et suiv.). — *Sont entendus* : MM. Philippe Dechartre, secrétaire d'Etat à l'équipement et au logement ; Joseph Raybaud.

915. — M. André DULIN demande à M. le ministre des anciens combattants et victimes de guerre de lui faire connaître les raisons pour lesquelles, et contrairement à la décision du conseil d'administration de l'office des anciens combattants

et victimes de la guerre, il a réduit de 40 p. 100 le montant de la subvention allouée régulièrement chaque année depuis 1945 à l'**union française des associations de combattants et victimes de guerre** (U. F. A. C.) pour ses activités nationales et internationales, cette organisation groupant 50 associations nationales et rassemblant 1.800.000 combattants de toute génération du feu, et s'il est exact que cette mesure a été prise à titre de sanction sous le prétexte que cette organisation n'aurait pas eu une stricte neutralité politique au cours des événements de mai 1968 [14 avril 1969].

916. — M. Léon ROGÉ attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la jeunesse et des sports sur les conséquences graves qu'entraîne l'insuffisance du budget de la jeunesse et des sports, notamment à l'occasion du concours de recrutement au **professorat d'éducation physique**. Il lui rappelle qu'il y a actuellement 1.518 candidats pour les 1.100 postes mis au concours, ce qui implique l'éviction *a priori* de 26 p. 100 des candidats ayant terminé leurs études. Il lui demande : 1° comment il envisage l'avenir pour ceux-ci ; 2° quelles solutions il envisage afin de résoudre le problème humain posé aux 900 auxiliaires qui exercent déjà cette fonction depuis plusieurs années, tenant compte que les postes mis en concours ne sont pas des créations budgétaires ; 3° de l'informer des mesures qu'il entend prendre pour assurer un débouché aux 8.000 étudiants en éducation physique actuellement en formation. Il insiste sur la gravité d'une telle situation qui suscite chez ces derniers une inquiétude et un mécontentement légitimes [6 mai 1969]. — Décès de son auteur le 12 septembre 1969.

917. — M. Jean NAYROU expose à M. le ministre de l'intérieur qu'un individu effectuant une démarche dans une mairie n'a pu montrer au maire d'autre pièce d'identité qu'une carte du « Service d'action civique » et lui demande si cette pièce fait foi en la matière [6 mai 1969]. — **Réponse** [14 octobre 1969] (p. 506). — *Sont entendus* : MM. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Jean Nayrou.

918. — M. Joseph RAYBAUD, sénateur, demande à M. le ministre d'Etat chargé des affaires sociales de bien vouloir donner les raisons pour lesquelles la **commission administrative du centre hospitalier de Nice** ne peut plus pratiquement se réunir, certains de ses membres n'ayant pas été renouvelés depuis le 1^{er} janvier dernier [13 mai 1969]. — J. O. Lois et décrets du 15 mai 1969, p. 4874]. — Retrait par son auteur [14 octobre 1969] (p. 506).

919. — M. André DILIGENT attire l'attention de M. le Premier ministre sur le fait que le 21 mai, quatre quotidiens parisiens du matin, soit la moitié, n'ont pu paraître alors même que l'information apparaît comme un service public. Il lui demande si cette carence ne souligne pas la faillite d'une politique de **l'information** qui, sur le plan de la presse écrite aussi bien que sur celui de l'O. R. T. F., s'est avérée depuis plus de dix ans incapable de promouvoir les réformes indispensables aux exigences du monde moderne dans une démocratie [21 mai 1969]. — J. O. 31 mai 1969]. — Retrait par son auteur [14 octobre 1969] (p. 506).

920. — M. Antoine COURRIÈRE demande à M. le ministre de l'intérieur les mesures qu'il compte prendre en faveur des agriculteurs, des propriétaires d'immeubles bâtis et des collectivités locales victimes des **pluies abondantes** qui se sont abattues sur le département de l'**Aude**, au cours de l'automne 1968, du printemps 1969 et plus spécialement à la suite de la tornade du 25 mai 1969 [29 mai 1969]. — J. O. 31 mai 1969].

921. — Mme Catherine LAGATU demande à M. le ministre de l'éducation nationale quelles sont, à quelques mois de la rentrée scolaire, les mesures prévues à la fois pour assurer une **formation professionnelle et technique** à des dizaines de milliers de jeunes qui désirent apprendre un métier et mettre fin à la situation tragique de ce secteur de l'enseignement où, selon les propres estimations des experts de la commission universitaire du V^e Plan, cent mille jeunes ne pourront trouver place à la rentrée 1969 [4 juin 1969]. — J. O. 24 juin 1969]. — **Réponse** [14 octobre 1969] (p. 508 et 509). — *Sont entendus* : MM. Pierre Billecocq, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Mme Catherine Lagatu.

922. — M. Emile DURIEUX demande à M. le ministre de l'agriculture, eu égard à la situation particulièrement difficile dans laquelle se trouve le marché de la **viande chevaline** en France, quelles mesures il envisage de prendre rapidement pour y porter remède et s'il ne pense pas que l'interdiction des importations de viande chevaline, puis la réglementation de celles-ci dans l'avenir, accompagnées de différentes mesures d'aide aux exportations, d'organisation des marchés tant sur

le plan national que dans le cadre de la C. E. E., pourraient d'ores et déjà être envisagées [18 juin 1969. — J. O. 24 juin 1969]. — **Réponse** [14 octobre 1969] (p. 509). — *Sont entendus* : MM. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Emile Durieux.

923. — M. Marcel GARGAR attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture sur la dualité qui persiste entre le service départemental d'agronomie et la direction départementale de l'agriculture de la Guadeloupe. Ces deux services sont indépendants l'un de l'autre (cf. arrêté ministériel et APS/ENS C-32-43 du 22 avril 1966 créant le service d'agronomie dans les départements d'outre-mer). La direction départementale de l'agriculture, qui se trouve l'ordonnateur délégué et qui détient les crédits des divers services relevant du ministère de l'agriculture, refuse certains mandatements, ce qui paralyse l'action du service d'agronomie, et notamment la vulgarisation. Il lui demande quelles dispositions il entend prendre pour régulariser cette situation dans l'intérêt des agriculteurs guadeloupéens [24 juin 1969]. — **Réponse** [14 octobre 1969] (p. 510). — *Sont entendus* : MM. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Marcel Gargar.

924. — M. Marcel GARGAR attire l'attention de M. le Premier ministre sur l'anomalie résultant du fait que les fonctionnaires issus d'un concours interne se trouvent pénalisés par rapport à ceux issus d'une liste d'aptitude quand ils passent de la catégorie B en catégorie A. Des solutions propres à atténuer la règle de la nomination à l'échelon de début des corps de catégorie A sont prévues et les textes nécessaires sont en cours de préparation d'après sa réponse du 27 octobre 1968. Il lui demande quelles solutions ont été retenues et quand les textes prévus seront publiés [24 juin 1969]. — **Réponse** [21 octobre 1969] (p. 552 et 553). — *Sont entendus* : MM. Philippe Malaud, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la fonction publique et des réformes administratives ; Marcel Gargar.

925. — M. Marcel GARGAR attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les arrêts rendus par le Conseil d'Etat le 2 juillet 1965, le 31 mai 1968 qui ont annulé certaines dispositions de la circulaire du 3 août 1962 et de l'arrêté du 18 mai 1966 sur la diminution de deux pour cent des primes de rendement et d'ancienneté des ouvriers des parcs et ateliers des ponts et chaussées ; en conséquence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer la date à laquelle il compte rembourser aux ouvriers des parcs et ateliers des ponts et chaussées les sommes qui leur sont dues [24 juin 1969]. — **Réponse** [21 octobre 1969] (p. 554). — *Sont entendus* : MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Marcel Gargar.

926. — M. Marcel GARGAR attire l'attention de M. le ministre de l'équipement et du logement sur la situation des ouvriers des parcs et ateliers des ponts et chaussées en ce qui concerne l'application d'une référence indiciaire de salaire. Ce mode de paiement, réclamé par le syndicat depuis de nombreuses années, a fait l'objet d'une décision du groupe de travail chargé d'apporter une solution à toutes les questions concernant les ouvriers des parcs et ateliers des ponts et chaussées sur la base d'un projet présenté par toutes les organisations syndicales. En conséquence, il lui demande : 1° les raisons pour lesquelles il a déposé au ministère de l'économie et des finances deux autres projets qui ne recueillent pas l'assentiment des syndicats ; 2° quelles mesures il compte prendre pour donner satisfaction aux ouvriers des parcs et ateliers des ponts et chaussées qui ne demandent qu'à être traités comme leurs homologues de la fonction publique [24 juin 1969]. — **Réponse** [21 octobre 1969] (p. 554). — *Sont entendus* : MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Marcel Gargar.

927. — M. Joseph RAYBAUD expose à M. le ministre de l'intérieur que les circulaires n° 566 du 13 décembre 1968 et n° 57 du 4 février 1969 ont modifié sensiblement les bases de calcul du taux des subventions pour les travaux de distribution d'eau. Auparavant, l'aide de l'Etat était fonction du prix de vente du mètre cube d'eau facturé ; quand ce prix était inférieur à 0,60 franc, la commune urbaine n'avait pas droit à la subvention. Actuellement, la subvention est calculée en tenant compte du prix moyen du mètre cube d'eau produit ; les fuites sur réseau malheureusement inévitables, surtout dans les réseaux anciens, et les cessions gratuites interviennent dans l'évaluation du prix moyen de production et ont pour résultat d'en abaisser le montant ramené au mètre cube. De nombreuses communes se trouveront ainsi en dessous du seuil de 0,60 franc, qui est resté inchangé, perdant ainsi le droit à

subvention. Il est vrai qu'elles peuvent y remédier en obtenant l'autorisation d'augmenter le prix de vente du mètre cube, ce qui n'est pas recommandable, ce dernier étant déjà alourdi, notamment par les incidences des redevances de bassin. Dans ces conditions, il lui demande quelles mesures pratiques il compte prendre afin de permettre aux communes de bénéficier de l'aide de l'Etat sans les obliger pour autant à augmenter le prix de vente de l'eau [25 juin 1969]. — **Réponse** [14 octobre 1969] (p. 506 et suiv.). — *Sont entendus* : MM. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Joseph Raybaud.

928. — M. Octave BAJEUX expose à M. le ministre de l'agriculture que la région du Nord souffre gravement d'inondations en de nombreux secteurs. A chaque pluie abondante, comme ce fut le cas encore le 24 juin dernier, des dégâts considérables sont occasionnés non seulement aux récoltes en terre mais également aux chemins, aux maisons, etc. Sur le plan technique, la solution réside dans l'aménagement rationnel des principaux émissaires et ne présente pas de difficultés particulières. Sur le plan administratif, des organismes spécialisés, notamment des syndicats intercommunaux d'assainissement et une union régionale de ces syndicats, se sont constitués et ne demandent qu'à mener à bien la tâche qui leur incombe, mais leur activité est paralysée par l'insuffisance notoire des crédits qui leur sont octroyés. Il insiste en conséquence sur l'urgence qui s'attache à attribuer à la région du Nord des crédits d'hydraulique agricole en rapport avec les besoins réels de cette région et lui demande les mesures qu'il compte prendre à cet effet [27 juin 1969]. — **Réponse** [21 octobre 1969] (p. 557 et 558). — *Sont entendus* : MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Octave Bajoux.

929. — M. Roger DELAGNES expose à M. le Premier ministre que la récente pollution des eaux du Rhin pose le problème général de la pollution de nos grands fleuves français. Il indique que si sur l'un d'entre eux, le Rhône par exemple, déjà très pollué, il arrivait un grave accident comme celui qui s'est produit sur le Rhin, les populations du Bas-Rhône et de son delta, uniquement tributaires de ce fleuve, seraient pratiquement privées d'eau potable. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour remédier à ce très grave danger [4 juillet 1969. — J. O. 15 août 1969]. — **Réponse** [18 novembre 1969] (p. 773 et 774). — *Sont entendus* : MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Roger Delagnes.

930. — M. André AUBRY appelle l'attention de M. le ministre du développement industriel et scientifique sur la situation actuelle de l'industrie aéronautique qui inspire les plus vives inquiétudes aux personnels de cette industrie. Des menaces de licenciements massifs pèsent sur les ouvriers, techniciens, ingénieurs et cadres dans toutes les usines, en particulier à Sud-Aviation à Courbevoie, où l'on annonce la fermeture, à brève échéance, de l'entreprise qui groupe 1.849 personnes dont 449 cadres, 62 agents de maîtrise, 471 techniciens, 113 dessinateurs, 350 employés et 404 ouvriers. Des mesures urgentes doivent être prises pour sauvegarder l'emploi des travailleurs et garantir ainsi leurs conditions de vie. Des solutions existent : 1° d'ici 1971, il est possible de lancer un programme d'études spatiales civiles (programme Roseau, études et fabrication d'un gros lanceur, etc.) ; 2° tout en répartissant les charges entre toutes les usines de la société, rapatriement des charges d'études et fabrication d'avions à Courbevoie, dont la vocation d'usine prototype s'est affirmée dans les années passées. Ceci sera possible dans le cadre d'un programme d'études et de construction aérospatiale à moyen et long terme, tenant compte des besoins et intérêts nationaux et des intérêts des travailleurs de l'industrie aérospatiale ; 3° révision du plan d'aménagement du secteur pour le maintien et la modernisation du groupe technique de Paris. En conséquence, il lui demande de lui faire connaître : 1° les projets envisagés par le Gouvernement pour assurer à l'industrie aéronautique le plan de charge indispensable au maintien du plein emploi ; 2° les mesures qu'il compte prendre dans l'immédiat pour l'usine Sud-Aviation à Courbevoie [7 août 1969. — J. O. 15 août 1969]. — **Réponse** [21 octobre 1969] (p. 554 et suiv.). — *Sont entendus* : MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; André Aubry.

931. — M. Emile DURIEUX expose à M. le ministre de l'économie et des finances que les agriculteurs ont à subir de nombreuses et importantes augmentations de leurs charges, tant en ce qui concerne la majoration des taxes et cotisations de toutes sortes qui leur sont réclamées, que par suite de la hausse continue des prix intervenant dans le coût de la production agricole et que, de ce fait, la situation de l'agriculture n'a cessé de se détériorer et son endettement de croître. Au moment où les

mesures de dévaluation ne vont pas manquer de provoquer de nouvelles augmentations des charges, il lui demande de bien vouloir lui faire connaître quelles sont les mesures qui ont été envisagées à la fois pour rétablir un équilibre dont la nécessité paraît avoir été oubliée et pour permettre aux agriculteurs de faire face à la situation créée par les dernières décisions du Gouvernement [13 août 1969. — *J. O.* 15 août 1969]. — **Réponse** [28 octobre 1969] (p. 623 et suiv.). — *Sont entendus* : MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Emile Durieux.

932. — M. Fernand LEFORT expose à M. le ministre des affaires étrangères qu'au moment où se déroulent en France les fêtes pour la célébration du 25^e anniversaire de la Libération, un sujet inquiète énormément les anciens combattants, les déportés et résistants : c'est l'impunité dont jouissent en République fédérale allemande les **criminels de guerre nazis**. Pourtant, nul n'a le droit d'oublier les innombrables crimes, les massacres commis par les hitlériens. Malgré l'adoption récente par le Bundestag d'un texte de loi déclarant imprescriptibles les crimes de génocide et portant de vingt à trente ans le délai de prescription pour meurtre, les solutions conformes à la justice et à la loi internationale sont bien loin d'être assurées du fait que : 1^o selon le ministre fédéral de la justice « les éléments constitutifs du délit pénal de génocide ne sont pas applicables aux crimes de violence nationaux-socialistes » ; 2^o en vertu de l'article 50 (paragraphe 2) du code pénal de la République fédérale allemande, le délai de prescription pour meurtre accompli sans intention « vile » ou pour complicité de meurtre, a été ramené de vingt à quinze ans. D'autre part, à moins d'être complices, on ne peut passer sous silence l'activité des néo-nazis en République fédérale allemande. Ces néo-nazis sont regroupés principalement au sein du N. P. D. et réclament l'amnistie pour les criminels de guerre, la réhabilitation des Waffen S. S., le retour aux frontières du « grand Reich ». En conséquence, dans l'intérêt des peuples français et allemand, en vue de la consolidation de la paix en Europe, il lui demande quelle initiative le Gouvernement français compte prendre pour obtenir de la République fédérale allemande une véritable imprescriptibilité des crimes de guerre nazis [23 août 1969. — *J. O.* 16 septembre 1969]. — **Réponse** [21 octobre 1969] (p. 556 et 557). — *Sont entendus* : MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Fernand Lefort.

933. — M. Louis JUNG expose à M. le ministre de l'économie et des finances que le paiement de la T. V. A. pour les travaux et investissements par les **collectivités locales** est une charge fiscale très importante. Il lui demande s'il ne pense pas qu'une rétrocession de ces sommes serait le moyen le plus efficace de venir en aide aux communes et départements [20 septembre 1969]. — **Réponse** [21 octobre 1969] (p. 553). — *Sont entendus* : MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Louis Jung.

934. — M. Marcel GARGAR, informé par un télégramme de la commission départementale du conseil général de la Guadeloupe unanime de l'émotion et de la crainte soulevées par une **situation économique** des plus critiques à la Guadeloupe, demande à M. le Premier ministre quelles mesures urgentes il compte prendre pour qu'une solution immédiate soit donnée au problème du paiement des salaires, des fournitures de cannes et des rajustements du prix de la tonne de canne, dans les principaux centres sucriers, notamment dans les centres de Gardel et Sainte-Marthe où la situation menace d'être explosive [20 septembre 1969]. — **Réponse** [28 octobre 1969] (p. 625 et 626). — *Sont entendus* : MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Marcel Gargar.

935. — M. Marcel GARGAR demande à M. le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la fonction publique et des réformés administratives quelles sont les raisons qui s'opposent à l'extension du bénéfice du décret du 10 août 1966 relatif aux **frais de déplacement** des fonctionnaires, aux **agents en fonction dans les D. O. M.** et quelles sont les mesures qu'il compte prendre pour faire cesser cette discrimination qui lèse des fonctionnaires placés dans des conditions particulièrement difficiles et onéreuses pour l'exercice de leur fonction dans des régions où le coût de la vie est très élevé [22 septembre 1969. — *J. O.* 2 octobre 1969]. — **Réponse** [28 octobre 1969] (p. 626). — *Sont entendus* : MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Marcel Gargar.

936. — M. Jean NAYROU appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les conditions désastreuses dans lesquelles s'est effectuée la **rentrée scolaire au collège d'ensei-**

gnement secondaire de Foix et lui demande quelles mesures il a prises ou compte prendre pour remédier rapidement à cette situation [2 octobre 1969]. — **Réponse** [28 octobre 1969] (p. 626 et 627). — *Sont entendus* : MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Jean Nayrou.

937. — M. André COLIN demande à M. le ministre de l'équipement et du logement ce qu'il advient dans la conjoncture actuelle des mesures adoptées par le conseil des ministres le 9 octobre 1968 et solennellement confirmées depuis, en ce qui concerne l'avenir de la **Bretagne**, et plus particulièrement **l'équipement routier**. Ces mesures avaient été ainsi définies et annoncées : « Réalisation totale pour 1975 de deux axes routiers Brest—Saint-Brieuc vers la Normandie et Brest vers Nantes, aménagement progressif de l'axe central Châteaulin—Rennes et des axes Nantes—Rennes-Manche et Rennes—Lorient ». Si ces mesures sont maintenues, il lui demande de vouloir bien lui indiquer l'échéancier financier et technique concernant leur réalisation [8 octobre 1969]. — **Réponse** [28 octobre 1969] (p. 622 et 623). — *Sont entendus* : MM. Robert-André Vivien, secrétaire d'Etat au logement ; André Colin.

938. — M. Raoul VADEPIED demande à M. le ministre de l'agriculture quelle est, à la suite de la dévaluation du franc français et de la réévaluation de fait du mark allemand, la situation du **marché commun agricole** et la référence du prix des produits agricoles par rapport à l'unité de compte [8 octobre 1969]. — **Réponse** [4 novembre 1969] (p. 656 et 657). — *Sont entendus* : MM. Bernard Pons, secrétaire d'Etat à l'agriculture ; Raoul Vadepiéd.

939. — M. André DULIN expose à M. le ministre de l'agriculture que le conseil des ministres des Communautés a décidé, le 17 septembre 1969, la mise en application des mesures d'**abattage** d'une première tranche de 250.000 **vaches laitières**. Sur les quelques 20 millions que comporte la Communauté, la France, avec près de 10 millions, représente donc près de 50 p. 100 du cheptel alors qu'elle ne produit que 28 millions de tonnes de lait sur les 72 millions de la Communauté, soit près de 40 p. 100. C'est dire que l'extension des primes d'abattage risque d'être très rapidement néfaste à l'industrie laitière française. Il faut d'ailleurs constater la sensible baisse de collecte plus nette en France, et qui est due à l'intense propagande faite contre la production laitière, liée à ce que sa rentabilité n'étant pas la meilleure, les exploitants âgés prennent leur retraite lorsqu'ils le peuvent, et les plus jeunes se tournent vers la production de céréales dès que leur surface d'exploitation le permet. Il lui demande : 1^o si, avant de mettre en application les mesures d'abattage et de reconversion, il ne serait pas prudent d'augmenter les crédits de lutte contre la brucellose, maladie qui atteint particulièrement le cheptel français et compromet la production de viande et s'il n'envisage pas de prévoir que l'abattage soit effectué chez les animaux atteints de cette grave maladie, même contagieuse pour la santé publique ; 2^o de plus, s'il ne faudrait pas mettre en place des primes à la production de lait de qualité à l'occasion de la mise en application de la loi sur le paiement du lait à la qualité qui ne manquera pas d'aggraver les coûts de production ; 3^o enfin, ce projet étant mis en application, si l'abattage éventuel des vaches laitières ne devrait pas être effectué par priorité dans les régions à vocation non laitières-viandes. Ces quatre mesures permettraient à la France de rattraper le retard dans ces domaines par rapport à nos deux principaux partenaires de la C. E. E. et réduiraient le risque très sérieux que court l'industrie laitière française de voir se tarir ses sources de matières premières de qualité, les producteurs étant convaincus que cette production est condamnée par les pouvoirs publics [14 octobre 1969]. — **Réponse** [4 novembre 1969] (p. 657 et 658). — *Sont entendus* : MM. Bernard Pons, secrétaire d'Etat à l'agriculture ; André Dulin.

940. — M. Jean COLIN expose à M. le ministre de l'éducation nationale que les conditions de la rentrée ont été gravement perturbées — notamment pour les collèges d'enseignement secondaire (C. E. S.) où l'initiative est laissée en totalité à l'Etat — par la carence totale des entreprises chargées de fournir et d'installer les **bâtiments préfabriqués dits classes provisoires**. Il lui demande : 1^o s'il lui paraît normal que d'importants marchés d'Etat aient été confiés à des entreprises qui — et on le voit par expérience — n'avaient ni la surface ni les possibilités d'honorer leurs marchés ; 2^o quel critère a été choisi pour sélectionner de telles entreprises qui, dans l'ensemble de la France, ont été en nombre très limité, alors qu'il pouvait être fait appel à d'autres entreprises très nombreuses ; 3^o pourquoi la procédure normale des marchés de l'Etat n'a pas été suivie ; la règle du marché de gré à gré semblant avoir été systématiquement retenue sans donner pour autant la moindre

garantie ; 4° s'il n'était pas déraisonnable de confier des commandes en très grand nombre aux mêmes entreprises sans vérifier qu'elles pourraient tenir leurs engagements quant aux délais et aux approvisionnements ; 5° s'il a bien été prévu des pénalités de retard dans les marchés signés et, dans l'affirmative, si ces pénalités ont bien été appliquées dans toute leur rigueur et pour leur totalité [14 octobre 1969]. — **Réponse** [28 octobre 1969] (p. 627 et suiv.). — *Sont entendus* : MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Jean Colin.

941. — M. André MERIC attire l'attention de M. le ministre d'Etat, chargé de la défense nationale, sur la situation critique par suite du manque de commandes, de la **poudrerie nationale de Toulouse**. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour redonner à cet établissement de l'Etat l'essor industriel qui devrait être le sien [14 octobre 1969]. — **Réponse** [4 novembre 1969] (p. 658 et 659). — *Sont entendus* : MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; André Méric.

942. — M. Jean COLIN demande à M. le ministre de l'intérieur de lui faire connaître quelle est la situation juridique des groupements, dits « **Comités de défense de la République** », constitués après les événements de mai dernier. Il souhaiterait que lui soit précisé si ces groupements ont fait l'objet d'une déclaration sous l'empire de la loi de 1901 et, dans cette hypothèse, à quels journaux officiels la publication légale a été opérée [14 octobre 1969].

943. — M. Serge BOUCHENY attire l'attention de M. le ministre d'Etat chargé de la défense nationale sur la situation de l'**industrie aéronautique française**, mise en danger par les nombreux licenciements annoncés dans la plus grande usine de moteurs d'avions. Devant les menaces qui pèsent sur le potentiel humain, technique et industriel de cette industrie, du fait de sa concentration en une société nationale aéronautique, il aimerait savoir quelle mesure il compte prendre pour assurer : le plein emploi dans cette industrie ; les crédits nécessaires pour l'étude de nouveaux matériels ; le développement de l'aéronautique française [16 octobre 1969]. — **Réponse** [4 novembre 1969] (p. 660 et 661). — *Sont entendus* : MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Serge Boucheny.

944. — M. Pierre BARBIER demande à M. le ministre de l'équipement et du logement s'il est en mesure de confirmer l'intention qui lui est prêtée de transférer aux collectivités locales une part importante des **dépenses d'entretien des routes nationales** et, dans l'affirmative, s'il n'estime pas qu'en vertu de l'article 34 de la Constitution une telle aggravation des charges des collectivités locales ne saurait être décidée que par le Parlement ; si avant de lancer publiquement cette idée, le Gouvernement a consulté la commission mixte instituée par la loi du 2 février 1968, qui est précisément chargée de reviser la répartition des responsabilités et des charges entre l'Etat et les collectivités locales ; s'il ne s'est pas avisé que la situation financière des collectivités locales est déjà très détériorée, notamment en raison des fonds de concours exigés par son administration, sans base légale et sans référence au Plan, et qu'il est hors de question d'aggraver le poids de la fiscalité locale qui depuis dix ans a augmenté beaucoup plus vite que celui des impôts d'Etat, et qui a généralement atteint le maximum supportable ; quel est le montant total des fonds de concours attendus des collectivités locales par le ministère de l'équipement et du logement pour la période du V° Plan, et quel est le montant des charges d'entretien des routes nationales qu'il entend transférer de l'Etat aux collectivités locales [16 octobre 1969]. — **Réponse** [18 novembre 1969] (p. 770 et 771). — *Sont entendus* : MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Pierre Barbier.

945. — Mme Catherine LAGATU demande à M. le ministre de l'éducation nationale de bien vouloir lui indiquer les mesures financières qu'il compte prendre afin de permettre l'organisation des **loisirs**, le samedi après-midi et le fonctionnement des **cantines** le samedi à midi dans les **écoles primaires et maternelles** [16 octobre 1969]. — **Réponse** [4 novembre 1969] (p. 661). — *Sont entendus* : M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Mme Catherine Lagatu.

946. — M. Robert LAUCOURNET appelle l'attention de M. le ministre de la santé publique et de la sécurité sociale sur les incidences regrettables de l'application de sa circulaire n° 126 du 12 août 1969 concernant l'**exonération des redevances de location des compteurs électriques** en faveur des économiquement faibles ; il lui rappelle que dans le passé les économiquement

faibles, exclusivement titulaires de la carte sociale, personnes âgées et souvent malades ou infirmes, retiraient facilement dans les mairies les titres leur permettant de bénéficier de l'exonération alors qu'ils devront désormais se rendre dans les perceptions de chef-lieu de canton, situées très souvent à plusieurs kilomètres. Il lui demande donc les raisons qu'il peut invoquer pour justifier ces tracasseries qui rendent illusoire le bénéfice minime (6 francs) de l'avantage qui leur est consenti [21 octobre 1969]. — **Réponse** [4 novembre 1969] (p. 662 et 663). — *Sont entendus* : MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Robert Laucournet.

947. — M. Henri CAILLAVET attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture sur la qualification des **gardes-pêche commissionnés de l'administration**. Cette qualification a été modifiée par des textes réformant le code de procédure pénale ainsi que par une circulaire du 30 septembre 1959 de la direction générale des eaux et forêts, et les gardes-pêche n'ont plus, depuis lors, la qualité d'officier de police judiciaire. Leurs procès-verbaux ne sont donc plus valables, comme précédemment, jusqu'à l'inscription de faux. Il lui demande s'il ne lui semble pas souhaitable, eu égard aux impératifs de la police de l'eau, que la qualité d'officier de police judiciaire soit rendue, tout au moins aux gardes chefs, et que la compétence des gardes commissionnés de l'administration s'étende à la constatation des infractions commises par les adeptes du motonautisme contrevenant en particulier aux arrêtés préfectoraux pouvant être en vigueur dans les départements [21 octobre 1969].

948. — M. Robert BRUYNEEL rappelle à M. le Premier ministre que, le 26 octobre 1967, le Sénat a adopté une proposition de loi organique tendant à modifier certains articles du **code électoral** de façon à prévoir le remplacement, par des élections partielles, des membres du Parlement dont le siège deviendrait vacant. Il lui demande s'il a l'intention de proposer rapidement l'inscription de ce texte à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale, afin d'écartier les multiples inconvénients résultant de l'institution des **remplaçants**, dont le moindre n'est pas la pression exercée sur les remplaçants d'anciens ministres dans le but de les amener à présenter leur démission de député [23 octobre 1969]. — **Réponse** [18 novembre 1969] (p. 771 et 772). — *Sont entendus* : MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Robert Bruyneel.

949. — Mme Marie-Hélène CARDOT demande à M. le ministre de l'éducation nationale de lui faire connaître les mesures que le Gouvernement entend prendre pour régler la situation des **instituteurs chargés de l'éducation physique et sportive** dans les C. E. G. et les C. E. S. Elle lui demande en particulier si un projet de réforme instituant un C. A. P. à l'enseignement dans les C. E. G. et C. E. S. avec option « Education physique », qui permettrait à ces personnels d'entrer dans le corps professoral de ces établissements, est bien à l'étude et, dans l'affirmative, quel délai peut être envisagé pour la parution des textes nécessaires [23 octobre 1969]. — **Réponse** [4 novembre 1969] (p. 661 et 662). — *Sont entendus* : M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Mme Marie-Hélène Cardot.

950. — M. Marcel DAROU rappelle à M. le ministre des anciens combattants et victimes de guerre que le Sénat a voté le 11 décembre 1968 une proposition de loi tendant à la reconnaissance de la **qualité de combattant aux militaires ayant pris part aux combats en Afrique du Nord**. Il lui précise que cette proposition, transmise à l'Assemblée nationale depuis près d'une année, n'a pas encore été soumise à son examen. Il lui demande en conséquence quelles mesures il entend prendre pour que l'Assemblée nationale puisse enfin statuer sur ce texte [23 octobre 1969]. — **Réponse** [18 novembre 1969] (p. 772 et 773). *Sont entendus* : MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Marcel Darou.

951. — M. Maxime JAVELLY attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la déclaration qu'il aurait faite récemment, selon laquelle il envisageait de donner aux préfets des instructions pour demander aux collectivités locales de maintenir pour l'année 1970 le taux actuel de la **patente**. Il lui précise que les collectivités locales, frappées de l'accroissement permanent de la fiscalité qui frappe lourdement les contribuables, accéderont d'autant mieux à ce désir lorsque le Gouvernement assurera par d'autres moyens les charges qu'il impose aux communes. Il lui demande en conséquence les mesures qu'il compte prendre dans ce domaine, 1° pour modifier les dispositions en vigueur imposées aux communes pour la détermination des patentes ; 2° pour permettre un allègement

de ladite fiscalité en faveur des artisans et commerçants, tout en assurant aux collectivités locales les ressources pour faire face à leurs besoins d'ailleurs toujours accrus. [23 octobre 1969].

952. — M. Louis Gros expose à M. le ministre des affaires étrangères que des enfants de familles françaises et francophones non françaises résidant à Bâle, au nombre de quatre-vingt-quatre, se rendent quotidiennement à Saint-Louis (Haut-Rhin) pour y suivre des cours donnés dans le collège d'enseignement du second degré, situation analogue à celle d'autres enfants habitant la Suisse et fréquentant un établissement de Ferney-Voltaire, dans le département de l'Ain. Il lui précise que les communes françaises en question voient leurs charges augmentées des dépenses afférentes à un enseignement donné à des enfants français ou francophones résidant en territoire étranger. Il lui demande s'il ne lui paraîtrait pas normal que les communes françaises qui contribuent à l'enseignement donné aux jeunes Français résidant dans un pays limitrophe soient dédommagées des frais entraînés par cet enseignement. Il lui demande, en outre, s'il n'appartiendrait pas au ministère des affaires étrangères de prendre à sa charge, au titre de l'action culturelle à l'étranger, les dépenses que ces communes exposent pour l'enseignement des jeunes étrangers francophones résidant dans un pays configu. [28 octobre 1969]. — Réponse [16 décembre 1969] (p. 1748 et 1749). — Sont entendus : MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des rapports avec le Parlement ; Louis Gros.

953. — M. Jean DEGUISE expose à M. le ministre de l'agriculture les graves inconvénients qui surviennent dans les industries de transformation de produits agricoles périssables, lors des suppressions de fournitures d'électricité, notamment en cas de grèves. Non seulement la journée de travail est perdue, mais encore des quantités importantes de fruits, légumes et primeurs risquent d'être ou sont perdues. Il lui demande, en conséquence, s'il ne serait pas possible d'étendre le bénéfice des priorités, prévu par le décret de mars 1966, aux usines transformatrices, aux centres de conditionnement de fruits, légumes et pommes de terre, ainsi qu'aux serres où le courant électrique est indispensable. Il lui signale en même temps que cette demande joue sur une puissance installée en kilowatts très faible sur le plan national, alors que les répercussions économiques de ces pertes sont considérables. [30 octobre 1969]. — Réponse [18 novembre 1969] (p. 774). — Sont entendus : MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Jean Deguise.

954. — M. Yvon COUDÉ DU FORESTO demande à M. le Premier ministre quelles sont les conséquences financières de la poursuite, pendant de nombreuses années, de l'équipement nucléaire civil par la filière uranium naturel, graphite-gaz, et quelle est actuellement, de manière précise, la position de la France. Quelles sont les conséquences techniques et financières de cette nouvelle conception. Enfin quel sera le sort de l'usine de Pierrelatte qui, dans l'état actuel des choses, n'est pas susceptible de produire de l'uranium légèrement enrichi à des prix compétitifs permettant d'alimenter les nouvelles centrales conçues sur le modèle américain. [30 octobre 1969]. — Réponse [18 novembre 1969] (p. 774 et suiv.). — Sont entendus : MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Yvon Coudé du Foresto.

955. — Mme Catherine LAGATU demande à M. le Premier ministre quelle suite il entend donner dans les meilleurs délais aux déclarations gouvernementales relatives à l'attribution d'un temps d'antenne régulier à la radio et à la télévision pour les partis politiques et les organisations syndicales. [30 octobre 1969]. — Réponse [18 novembre 1969] (p. 776 et 777). — Sont entendus : M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Mme Catherine Lagatu.

956. — M. Gérard MINVIELLE attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la situation extrêmement critique dans laquelle se trouvent de nombreuses communes, qui ne peuvent parvenir à réaliser des programmes de travaux en préparation par suite de l'inertie administrative dont font soudainement preuve les autorités de tutelle normalement compétentes. Il en résulte, d'une part, que les dossiers de travaux, dont la subvention a été notifiée, ne sont pas transmis aux organismes prêteurs susceptibles d'accorder le financement complémentaire à la charge des communes et, d'autre part, que des procès-verbaux d'adjudication pour des travaux dont le financement est assuré en toute certitude, tant sur le plan des subventions que sur celui des emprunts, ne se voient pas approuvés sans qu'ils soient pour autant refusés : ceci dans ce dernier cas a pour conséquence de conduire les communes intéressées à payer des annuités pour des emprunts dont elles

ne peuvent disposer et de les exposer, à coup sûr, à subir les clauses de révision de prix qui résulteront du retard pris. Il lui demande, en conséquence, si les communes victimes de cette situation pourront, par référence à la jurisprudence du Conseil d'Etat sur l'inertie administrative, engager les voies de recours prévues par la procédure administrative. [13 novembre 1969].

957. — M. Gérard MINVIELLE demande à M. le ministre de l'économie et des finances de lui faire connaître les raisons pour lesquelles les primes pour suppression d'abattoirs communaux ayant été fermés dans les conditions prévues à l'article 12, premier alinéa de la loi du 8 juillet 1965 et au décret n° 67-729 du 29 août 1967 ne sont pas encore versées. Il lui demande également si les maires sont fondés à inscrire dans leur budget communal pour 1970 cette recette, dont l'existence a été voulue par le législateur [13 novembre 1969].

958. — M. Pierre SCHIÉLÉ expose à M. le ministre de l'économie et des finances que l'article 39 de la loi de finances rectificative n° 62-873 du 31 juillet 1962 a posé le principe d'une réglementation du titre de conseil ou de conseiller fiscal et stipulé que les modalités d'application de cette réglementation seront fixées par décret. A une question écrite posée par M. Richards, député, il a été répondu (*Journal officiel*, Débats A. N. du 5 mai 1966, p. 1087, question n° 13612) que « la date de la publication de ce décret ne pouvait encore être précisée, puisque les autres départements ministériels intéressés devaient être consultés, chacun en ce qui le concerne ». Deux ans après cette réponse et six ans après l'intervention de la loi, il lui demande s'il est enfin en mesure d'annoncer la parution prochaine du décret d'application en question [18 novembre 1969]. — Réponse [16 décembre 1969] (p. 1750). — Sont entendus : MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Roger Poudonson au nom de M. Pierre Schiélé.

959. — M. Edouard BONNEFOUS demande à M. le ministre de l'intérieur de bien vouloir lui faire connaître les mesures prises pour remédier à la pollution sans cesse croissante de la région mantaise, dont les effets sont à l'origine de nombreux maux, de crises d'asthme et de rhinopharyngite de la population [2 décembre 1969]. — Réponse [16 décembre 1969] (p. 1753 et 1754). — Sont entendus : MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Edouard Bonnefous.

960. — M. Léon MOTAIS DE NARBONNE rappelle à M. le ministre des postes et télécommunications que les communications téléphoniques entre la métropole et la Nouvelle-Calédonie sont organisées de telle sorte que, compte tenu du décalage horaire, il n'est possible d'obtenir Nouméa qu'après l'heure de fermeture des bureaux. Il lui demande s'il n'estime pas opportun de remédier à cette anomalie [2 décembre 1969]. — Réponse [16 décembre 1969] (p. 1750). — Sont entendus : MM. Robert Galley, ministre des postes et télécommunications ; Léon Motais de Narbonne.

961. — M. Jacques CARAT expose à M. le ministre de la justice que les restrictions budgétaires retardent de façon fâcheuse la construction des palais de justice prévus dans les nouveaux départements de l'agglomération parisienne. Dans le Val-de-Marne notamment, l'ajournement de l'acquisition des terrains, le blocage des crédits d'étude délégués au ministre des affaires culturelles font qu'au mieux la justice ne sera départementalisée que six ans après les autres administrations et qu'en attendant elle sera écartelée entre Paris, Corbeil, Créteil et Versailles. Il lui demande s'il a l'intention de faire débloquer rapidement les crédits d'études qui avaient été ouverts et si, dans le même temps, il ne serait pas possible d'étendre de façon limitée la compétence du tribunal de Créteil [3 décembre 1969]. — Réponse [16 décembre 1969] (p. 1751). — Sont entendus : MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Jacques Carat.

962. — M. Emile DURIEUX expose à M. le ministre de l'éducation nationale que les communes qui doivent construire des classes primaire perçoivent conformément aux dispositions du décret n° 63-1374 du 31 décembre 1963, une somme de 77.000 francs par classe, ladite somme devant couvrir également les annexes, cour, préau, sanitaire et un logement de fonction ; que par lettre du 23 septembre 1968 son prédécesseur lui a fait savoir qu'« aucune dérogation aux dispositions du décret n° 63-1374 du 31 décembre 1963, et particulièrement de son article 6, n'est intervenue depuis cette date ; les hausses de prix survenues en cours d'exécution des travaux sont à la charge des collectivités ». Il lui demande s'il ne considère pas que les changements sont assez importants depuis 1963 pour apporter une modification aux règles précitées et pour faire

bénéficier les collectivités qui doivent construire des classes primaires et des classes maternelles d'un coefficient d'adaptation comme cela existe en ce qui concerne les constructions du secondaire [3 décembre 1969]. — **Réponse** [16 décembre 1969] (p. 1752 et 1753). — *Sont entendus* : M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Emile Durieux.

963. — M. Jean NAYROU appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la composition et le fonctionnement des **comités départementaux de ramassage scolaire** et lui demande d'accorder aux parents d'élèves une représentation valable avec voix délibérative [6 décembre 1969]. — **Réponse** [16 décembre 1969] (p. 1751 et 1752). — *Sont entendus* : MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Jean Nayrou.

964. — M. Louis Gros demande à M. le ministre de l'intérieur de bien vouloir lui préciser que la promulgation de la loi du 6 novembre 1969 instituant certaines mesures en faveur des rapatriés et Français d'outre-mer, n'a pas et ne peut pas avoir pour effet : 1° de supprimer ou même de suspendre toutes les mesures d'accueil prévues par la loi du 26 décembre 1961 pour les Français rentrant des Etats et territoires visés à l'article 1^{er} de ladite loi ; 2° de mettre fin ou même de suspendre toutes les mesures financières, et notamment les prêts de réinstallation, prévues par la loi du 26 décembre 1961 en faveur des Français rapatriés des Etats et territoires visés à l'article 1^{er} de ladite loi. Et, d'une manière générale, il lui demande que tous les organismes, services et commissions à tous les échelons qui ont assuré jusqu'à ce jour l'application de la loi du 26 décembre 1961 continuent dans les mêmes conditions et avec les mêmes moyens à assurer l'application de ladite loi [8 décembre 1969]. — **Réponse** [16 décembre 1969] (p. 1749). — *Sont entendus* : MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Louis Gros.

965. — M. Jean NAYROU rappelle à M. le ministre de l'éducation nationale sa question orale n° 963 concernant le ramassage scolaire et la réponse qu'il lui a faite le 16 décembre 1969. A la suite de l'incident regrettable du vendredi 12 décembre 1969 à La Roche-sur-Yon qui montre une fois de plus la nécessité d'organiser ce service sous la surveillance des établissements scolaires, la responsabilité de l'Etat étant engagée à partir du moment où les élèves sont accueillis dans les véhicules de transport, il lui demande s'il n'estime pas souhaitable que le ministère de l'éducation nationale ait la haute main sur le ramassage scolaire [17 décembre 1969].

966. — M. Joseph RAYBAUD considère que les déclarations de M. le ministre de l'équipement et du logement, au cours des débats budgétaires devant le Parlement ont remis en cause, pour l'immédiat, le financement admis par l'Etat de la construction de l'autoroute urbaine Nord de Nice sur une longueur de 10,800 kilomètres entre les vallées du Var et du Paillon. En raison de l'importance vitale pour la desserte routière de la Côte d'Azur que représente la réalisation de ce projet, inscrit au V^e Plan, déclaré d'utilité publique par décret du 27 juillet 1969, par le département des Alpes-Maritimes et la ville de Nice, à concurrence de 45 p. 100, il lui demande de bien vouloir lui préciser ses intentions sur les moyens de financement qu'il envisage pour remplacer l'aide de l'Etat primitivement admise et devenue aujourd'hui défailante, afin de ne pas retarder plus longtemps la mise en chantier de ces travaux dont l'exécution ne saurait être plus longtemps différée [18 décembre 1969].

QUESTIONS ORALES AVEC DEBAT

25. — M. Jean COLIN demande à M. le ministre de l'économie et des finances s'il est exact que les contrôleurs financiers des divers départements ministériels aient reçu des instructions pour différer leur visa jusqu'à la fin de 1968 en ce qui concerne toutes les opérations d'équipement, et notamment les constructions scolaires. Dans l'affirmative, il lui demande : 1° si une telle décision n'est pas de nature à compromettre des réalisations répondant à des besoins urgents pour la collectivité et si l'économie générale ne risque pas, d'un autre côté, d'être sérieusement affectée dans son équilibre ; 2° si, dans l'hypothèse où les opérations actuellement bloquées seraient enfin libérées, leur montant restera imputé normalement sur les crédits d'équipement 1968 ou si, au contraire, ce montant sera réduit de la masse des crédits d'équipement prévus jusque-là pour 1969, ces derniers étant alors en fait amputés d'autant [16 décembre 1968]. — Retrait par son auteur [2 avril 1969] (p. 96).

26. — M. Henri CAILLAVET rappelle à M. le Premier ministre que le Sénat a entendu les explications de M. le ministre d'Etat et de M. le ministre délégué quant à la réforme du Sénat et la

création de collectivités régionales. Les ministres responsables ont fait un louable effort d'analyse et ont tenté avec probité de tracer les lignes de force éventuelles de ces deux importants projets. Le Gouvernement a également rappelé que rien n'était encore décidé définitivement et qu'au demeurant ces débats, sans sanction, avaient simplement valeur indicative. Par ailleurs il est vite apparu, tant à l'Assemblée nationale qu'au Sénat, que, pour être efficace, la discussion exigeait un débat approfondi sur des textes déjà élaborés, la matière discutée étant véritablement révolutionnaire. Or, le Gouvernement a manifesté son intention de s'en remettre à la voie référendaire pour faire approuver un texte forcément complexe, une seule réponse étant exigée pour deux questions posées. Avant que d'engager le processus du référendum, et pour lui enlever en partie son caractère plébiscitaire, il serait souhaitable que soit préalablement recueilli l'avis autorisé des conseils municipaux et des conseils généraux sur un texte assez précis pour mériter les observations d'administrateurs dévoués et compétents et assez souple pour que le Gouvernement puisse tenir compte des analyses auxquelles les conseils procéderaient. Il demande à M. le Premier ministre s'il ne partage pas ce jugement conforme à l'esprit démocratique et, dans l'affirmative, comment il entend, et à quelle époque, faire procéder à cette consultation préalable qui ne souffre aucune difficulté matérielle puisque des renseignements recueillis, on peut conclure qu'une infime minorité d'élus locaux a donné indirectement un avis sur le précédent questionnaire non contraignant [31 décembre 1968]. — J. O. 7 février 1969 et 2 avril 1969]. — Devenue caduque en raison de la démission du gouvernement auquel elle était adressée [24 juin 1969] (p. 286).

27. — M. Pierre GIRAUD signale à M. le Premier ministre la vive émotion produite dans l'opinion publique par les déclarations du président de la République relatives à la question du Moyen-Orient. Il lui demande : 1° s'il ne pense pas que la brutale décision d'imposer un embargo général sur les expéditions d'armes à l'Etat d'Israël est de nature à compromettre les chances de règlement du conflit ; 2° et si la décision prise, sans la moindre consultation du Parlement, ne réduit pas les possibilités pour la France de jouer un rôle efficace dans la recherche de la paix [8 janvier 1969]. — J. O. 7 février 1969 et 2 avril 1969]. — Devenue caduque en raison de la démission du Gouvernement auquel elle était adressée [24 juin 1969] (p. 286).

28. — M. Jean LECANUET expose à M. le ministre des affaires étrangères l'indignation des Français de toutes opinions devant l'indifférence de l'Etat français en face de l'héroïsme et des sacrifices de la jeunesse de la Tchécoslovaquie pour la liberté. Il lui demande si le Gouvernement français entend rester plus longtemps sans réaction et complice par son silence de cette situation intolérable. Il lui demande s'il continue de regarder l'occupation prolongée de la Tchécoslovaquie par des forces militaires étrangères comme un simple « incident de parcours » ou s'il est en mesure de faire connaître l'action qu'il entend entreprendre sur le plan diplomatique pour soutenir le droit du peuple tchécoslovaque à se déterminer librement et souverainement [28 janvier 1969]. — J. O. 7 février 1969 et 2 avril 1969]. — Devenue caduque en raison de la démission du Gouvernement auquel elle était adressée [24 juin 1969] (p. 286).

29. — M. Antoine COURRIÈRE demande à M. le ministre des transports quelle est la politique qu'il suit en matière de réforme de la S. N. C. F. et s'il ne croit pas que la suppression des lignes secondaires va à l'encontre de la politique de régionalisation dont le Gouvernement se réclame [30 janvier 1969]. — J. O. 7 février 1969 et 2 avril 1969]. — Devenue caduque en raison de la démission du Gouvernement auquel elle était adressée [24 juin 1969] (p. 286).

30. — M. André MÉRIC demande à M. le ministre des armées quelles mesures il compte prendre pour développer, dans les délais les plus brefs, le plan de charge des usines aéronautiques de Toulouse (Sud-Aviation, Bréguet, Latécoère) afin d'éviter la diminution des horaires de travail, les licenciements éventuels et d'assurer l'embauchage des jeunes gens qui sortent de centres d'apprentissage ou d'écoles techniques et qui se trouvent sans emploi [5 février 1969]. — J. O. 7 février 1969 et 2 avril 1969]. — Devenue caduque en raison de la démission du Gouvernement auquel elle était adressée [24 juin 1969] (p. 286).

31. — M. Pierre BROUSSE expose à M. le ministre d'Etat chargé des affaires sociales que le coût de la formation professionnelle de près de 25.000 élèves infirmières et de plusieurs milliers d'autres agents du personnel para-médical est assumé pour la plus grande partie par des écoles attachées à des hôpitaux publics. Ces dernières, au nombre de près de 200, sont en réalité gérées et financées, pour une large part, par ces

hôpitaux. De ce fait, les dépenses indispensables sont incorporées dans le prix de revient de ces hôpitaux et payées par les malades ou les organismes payeurs. Ainsi, à Béziers, au cours des dix dernières années, 200 infirmières diplômées ont été formées par l'école d'infirmières du centre hospitalier, dont le coût moyen par élève, et par an, à la charge de l'établissement seul, a avoisiné régulièrement 2.000 francs. Or, 22 élèves seulement sont restées à titre définitif au centre hospitalier de Béziers. Dans ces conditions — et l'Etat se refusant à assumer cette formation technique, ce qui serait pourtant logique — il lui paraît convenable qu'une taxe, analogue à la taxe d'apprentissage, soit créée et versée par la totalité des employeurs publics et privés, dans un fonds commun géré de façon tripartite (Etat, hôpitaux publics, secteur privé) et destiné à couvrir ces frais d'enseignement professionnel d'un personnel indispensable à l'ensemble de la nation. En conséquence, il lui demande quelles mesures il compte prendre pour trouver une solution à ce problème [13 février 1969. — J. O. 28 février 1969 et 2 avril 1969]. — Devenue caduque en raison de la démission du Gouvernement auquel elle était adressée [24 juin 1969] (p. 286).

32. — M. Roger CARCASSONNE demande à M. le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de l'information, s'il ne considère pas comme une violation des règles d'honnêteté, d'objectivité et d'équité qui devraient être celles de l'O. R. T. F. : premièrement, les interventions successives et quotidiennes des ministres dont il apparaît clairement qu'elles visent à la mise en condition des citoyennes et des citoyens avant le référendum du 27 avril ; deuxièmement, les enquêtes faites sous la rubrique « dialogue-service » à propos de la régionalisation et de la réforme du Sénat avant même que les textes ne soient publiés et que la campagne ne soit ouverte. Il lui demande, d'autre part, quel est le coût de cette dernière enquête et ce qu'elle comporte comme mobilisation de matériel et de personnel [2 avril 1969]. — Discussion [8 avril 1969] (p. 122 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale* : MM. Roger Carcassonne ; Joël Le Theule, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de l'information ; Dominique Pado ; Edouard Le Bellégo ; Pierre Marcihacy ; Jacques Soufflet ; Marcel Champeix ; Robert Bruyneel ; Adolphe Chauvin ; Hector Viron ; André Diligent ; René Tinant ; Auguste Pinton ; Etienne Dailly.

33. — M. Jean AUBIN se félicite auprès de M. le ministre de l'économie et des finances que le Gouvernement ait enfin reconnu l'importance particulière du Conseil économique — dont il semble, par ailleurs, préparer la dissolution — en soumettant, en premier lieu, à son appréciation le projet de réforme de l'impôt sur le revenu. Il s'étonne toutefois qu'au moment de promouvoir la régionalisation, dont le coût s'élèvera, selon les déclarations de M. le ministre de l'information, à mille milliards d'anciens francs, l'Etat puisse envisager de se priver d'une partie de ses ressources. Il lui demande, en conséquence : premièrement s'il prévoit, pour l'établissement du projet de loi de finances pour 1970, de maintenir l'impasse budgétaire et, dans cette hypothèse plus que vraisemblable, quel sera le montant de cette impasse ; deuxièmement, s'il n'est pas à redouter que ce montant entraîne *ipso facto* une dévaluation [2 avril 1969]. — Retrait par son auteur [6 mai 1969] (p. 211).

34. — M. Jean DÈGUEISE expose à M. le ministre de l'agriculture le véritable désastre qu'a constitué pour les producteurs de pommes de terre la campagne de commercialisation 1968-1969 : pour la deuxième année consécutive, les prix sont restés à un niveau extrêmement bas, voisin de dix centimes le kilo à la production. De ce fait, le revenu à l'hectare sera inférieur d'environ 1.500 francs au coût de production. Devant une telle situation, les pouvoirs publics sont restés, jusqu'ici, pratiquement indifférents. Les crédits débloqués par le F. O. R. M. A. pour la régularisation du marché ne se sont élevés jusqu'à présent, en crédits d'engagement, qu'à cinq millions de francs et, en dépenses réelles, qu'à trois millions, ce qui représente seulement une « aumône » et non un effort réel pour soutenir le marché. Sur l'initiative du comité économique Nord-Pas-de-Calais, les producteurs viennent de prendre la décision très risquée de refuser de continuer les livraisons au prix de misère pratiqué jusqu'à maintenant. La fédération nationale des producteurs et groupements de producteurs de pommes de terre de consommation s'est solidarisée avec le comité économique Nord-Pas-de-Calais et les producteurs du Nord et de la Picardie ont accepté de signer des traites pour garantir les invendus. Le prix minimum que les producteurs se sont engagés à respecter (16 francs le quintal nu culture, soit 20 francs logé wagon départ), est inférieur de 8,50 F au prix de mobilisation du stock de sécurité prévu pour le mois de mars. Il lui demande en conséquence : premièrement, si les pouvoirs publics ont l'intention de soutenir l'action entreprise par les producteurs ; il désirerait savoir, notamment, si le F. O. R. M. A. va enfin se décider à une inter-

vention immédiate et massive. (Pour résorber les excédents de pommes de terre, il est nécessaire d'envoyer à la déshydratation l'intégralité du stock de sécurité, soit 18.300 tonnes remises sur le marché depuis le 9 mars et 28.382 tonnes qui le seront le 9 avril) ; deuxièmement, si le F. O. R. M. A. a l'intention d'aider par une subvention massive les comités économiques dans l'action difficile qu'ils viennent d'entreprendre [2 avril 1969]. — Devenue caduque en raison de la démission du Gouvernement auquel elle était adressée [24 juin 1969] (p. 286).

35. — M. Léon MOTAIS DE NARBONNE demande à M. le Premier ministre si, compte tenu des leçons du passé et de l'effort actuellement encouragé du développement économique de la France hors de ses frontières, le moment ne lui paraît pas venu d'infléchir la politique de coopération dans le sens d'une coopération plus étroite avec le secteur privé. Il lui suggère que celle-ci pourrait être envisagée : I. — Au niveau de la conception : 1° par une modification des structures en associant dans une consultation permanente les responsables de la coopération et ceux du secteur privé, métropolitain et local, pour l'élaboration des plans de développement et l'étude des actions à entreprendre ; 2° par la contribution du secteur privé à l'enseignement pratique et à l'éducation dans les universités locales, de cadres directement formés à l'économie appliquée, comme il est de pratique en Europe et aux U.S.A. II. — Au niveau de l'exécution, par la recherche d'une conciliation bénéfique entre les intérêts de certaines entreprises existantes et l'évolution économique du pays, jusqu'à disparition complète des derniers îlots de colonisation ; par l'accession des assistés au commerce et à l'industrie ; par la formation des cadres autochtones ; par l'orientation d'un enseignement où prédomineraient des instituts pratiques créés en fonction des besoins locaux (instituts du café, du coton, des pêches) de préférence aux cours magistraux des grandes matières, soit très générales, soit étrangères au contexte ; par l'institution d'un climat de confiance : a) en France, entre les institutions de coopération et le secteur privé, conduisant à la mise en place d'organismes consultatifs efficaces ; b) hors de France, entre les responsables africains et les Français publics et privés qui jouent un rôle dans l'économie donc dans la vie d'un pays d'outre-mer. [23 avril 1969. — J. O. 25 avril 1969 et 29 avril 1969]. — Devenue caduque en raison de la démission du Gouvernement auquel elle était adressée [24 juin 1969] (p. 286).

1. — M. Antoine COURRIÈRE demande à M. le Premier ministre les mesures qu'il compte prendre pour accorder à l'agriculture des prix décents et pour assurer aux producteurs les possibilités d'équipement de leurs exploitations et de restructuration des propriétés rurales, permettant ainsi de maintenir à la terre des milliers d'agriculteurs qui, faute d'aides de l'Etat, seront obligés de la quitter et, dans le même temps, comment il entend assurer à l'agriculture des conditions de prix compétitifs sur le plan du Marché commun [26 juin 1969].

2. — Antoine COURRIÈRE demande également à M. le Premier ministre de vouloir bien définir sa politique concernant les traitements et les salaires en fonction de la hausse constante du coût de la vie [26 juin 1969].

3. — M. Marcel DAROU signale à M. le Premier ministre, à la suite de la déclaration qu'il a faite devant le Parlement, que malgré les nombreux problèmes économiques et financiers intéressant les diverses catégories sociales qu'il a évoqués, aucune précision n'a été fournie sur la situation des anciens combattants et des victimes de guerre, et il lui demande en conséquence s'il peut envisager un certain nombre de mesures souhaitées par eux : 1° de réunir rapidement une commission tripartite qui apporterait une solution valable et définitive à l'irritant problème du rapport constant dont sont présentement victimes les anciens combattants et victimes de guerre ; 2° de prévoir une nouvelle étape à l'occasion du budget de 1970 pour réaliser les différents points de l'article 55 de la loi de finances pour 1962, à savoir : les pensions des veuves et des ascendants ; la proportionnalité des pensions ; la retraite des anciens combattants ; 3° d'accorder une égalité des droits à réparation pour tous les déportés et internés politiques avec les déportés et internés résistants ; 4° d'accorder la carte d'ancien combattant à ceux qui ont combattu en Afrique du Nord, conformément au vote exprimé par le Sénat le 19 novembre 1968 ; 5° de lever définitivement toutes les forclusions ; 6° de proclamer à nouveau que le 8 mai est jour de fête nationale dans les mêmes conditions que le 11 novembre ; 7° de créer chaque année un contingent spécial dans l'Ordre national de la Légion d'honneur pour donner satisfaction en particulier aux anciens combattants de la première guerre mondiale de 1914-1918 qui ont au moins quatre titres de guerre ; 8° de décider que la tombe du soldat inconnu restera définitivement sous l'Arc de Triomphe [27 juin 1969].

4. — M. Pierre MARCILHACY demande à M. le garde des sceaux, ministre de la justice, quelles mesures il compte prendre ou proposer pour porter remède à la situation matérielle, morale et sociale qui est actuellement celle de la magistrature française, dont la mission, qui doit rester indépendante des exigences du pouvoir administratif ou politique, devient chaque jour plus lourde et plus difficile [11 juillet 1969]. — J.O. 15 août 1969. — J.O. du 16 septembre 1969]. — **Discussion** [14 octobre 1969] (p. 510 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale*: MM. Pierre Marcilhacy; André Diligent; Edouard Le Bellegou; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice.

5. — M. Antoine COURRIÈRE demande à M. le Premier ministre quelle sera l'incidence de la dévaluation: 1° sur les traitements, salaires, pensions, retraites et, d'une manière générale, sur le niveau des travailleurs et des personnes âgées; 2° sur les prix agricoles et sur les conditions d'existence du monde rural; 3° sur le fonctionnement du Marché commun et notamment sur la poursuite de la politique tendant à la réalisation de l'Europe [16 septembre 1969].

6. — M. Fernand CHATELAIN expose à M. le ministre de l'équipement et du logement que la situation du logement en France a des conséquences néfastes sur les conditions de vie des familles; que l'augmentation régulière des loyers est un facteur important de la hausse des prix et de la dégradation du pouvoir d'achat des masses laborieuses; que le nombre de logements construits chaque année plafonne autour de 400.000 et ne répond pas aux nécessités, compte tenu de l'augmentation du nombre des jeunes ménages à la recherche d'un toit, de l'exode de ruraux vers les villes et de la vétusté du patrimoine immobilier français dont 62 p. 100 des logements ont plus de cinquante ans d'existence; qu'il est anormal que le nombre des logements vacants ait augmenté de 43,4 p. 100 de 1962 à 1967 en raison du coût d'achat ou de location des logements du secteur libre alors que le nombre des logements H.L.M. construits est absolument insuffisant pour faire face aux demandes des catégories les plus modestes. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour augmenter le rythme de la construction, en particulier des logements H.L.M., et pour apporter des solutions positives au problème social que constitue la crise du logement dans notre pays [16 septembre 1969]. — **Discussion** [28 octobre 1969] (p. 613 et suiv.). — (Commune avec la discussion de la question posée par M. Robert Laucournet, n° 10). — *Sont entendus dans la discussion générale*: MM. Robert Laucournet; Fernand Chatelain; Hector Viron; Paul Guillard; Robert-André Vivien, secrétaire d'Etat au logement; Emile Durieux.

7. — M. Marcel BRÉGÈGÈRE demande à M. le Premier ministre quelle politique il compte suivre vis-à-vis de la caisse nationale de crédit agricole et quelles modifications il entend apporter au crédit agricole [16 septembre 1969]. — **Discussion** [21 octobre 1969] (p. 559 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale*: MM. Marcel Brégègère; Léon David; Charles Suran; Jacques Duhamel, ministre de l'agriculture; Octave Bajoux; Robert Vignon; Marcel Souquet; Paul Driant; Marcel Gargar.

8. — M. Edouard BONNEFOUS rappelle à M. le Premier ministre: 1° que l'accident du Torrey-Canyon du 27 mars 1967 a fait se répandre 90.000 tonnes de mazout sur les côtes de Cornouailles et de Bretagne et a coûté plus de 4 milliards d'anciens francs à la France; 2° qu'au cours de l'été dernier deux marées noires ont encore pollué gravement les côtes de Vendée et celles de Bretagne; 3° que malgré la convention de Londres du 12 mai 1954 et la loi française du 29 décembre 1964, des navires pétroliers continuent à polluer volontairement les mers; chaque jour 10.000 tonnes d'hydrocarbures sont ainsi déversées et 250 tonnes viennent souiller les plages françaises. Il lui demande quelles initiatives le Gouvernement français compte prendre en vue de faire respecter les accords internationaux et, le cas échéant, aggraver les sanctions prévues contre les contrevenants. [16 septembre 1969]. — **Discussion** [16 décembre 1969] (p. 1782 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale*: MM. Edouard Bonnefous; Jacques Eberhard; Yvon Coudé du Foresto; André Bettencourt, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire.

9. — M. André CORNU demande à M. le ministre des transports de lui faire connaître les mesures indispensables que compte prendre le Gouvernement pour détruire en haute mer les nappes de mazout en provenance de pétroliers accidentés ou de dégazages illicites avant qu'elles ne soient susceptibles de souiller les plages, notamment par la création de dépôts de matériel nécessaire aux interventions d'urgence [16 septembre 1969]. — Retrait par son auteur [11 décembre 1969] (p. 1617).

10. — M. Robert LAUCOURNET demande à M. le ministre de l'équipement et du logement: 1° quelles mesures il entend prendre pour remédier aux incidences extrêmement défavorables du resserrement du crédit dans le contexte général du plan d'assainissement financier du Gouvernement, à la fois sur l'industrie du bâtiment et sur l'aspect social de l'accession à la propriété; 2° compte tenu du blocage des crédits prévus pour les réalisations Crédit foncier de France et H. L. M., d'une part, et du resserrement des crédits nécessaires à la petite accession à la propriété, de quelle façon il compte mettre en œuvre sa politique d'industrialisation, et donc d'équipement, dont il vient de rappeler par son discours d'ouverture de la foire de Strasbourg l'impérieuse nécessité; 3° ce qu'il adviendra, de toute façon, des équipements déjà mis en place en fonction de cette même politique et quelle sera la situation de l'emploi dans la perspective de récession où se place, dès à présent, le bâtiment; 4° comment il peut espérer tenir les prévisions du V° Plan déjà insuffisantes pour le secteur des logements sociaux et de la petite accession à la propriété; 5° sous quelle forme il entend régler, dans ces conditions, le problème social du logement des catégories les moins favorisées sur lesquelles le Gouvernement prétend, au titre du même plan de redressement financier, se pencher avec sollicitude [16 septembre 1969]. — **Discussion** [28 octobre 1969] (p. 613 et suiv.). — (Commune avec la discussion de la question posée par M. Fernand Chatelain, n° 6, cf. supra.)

11. — M. René MONORY expose à M. le ministre de l'agriculture qu'afin de rattraper l'écart qui existait entre les revenus agricoles et les autres catégories de revenus, le V° Plan dispose: « ...les taux annuels moyens suivants ont été retenus pour la progression des principales catégories de revenus directs en francs constants et par tête: (...) « Revenu agricole par exploitation: 4,8 p. 100 ». Or, la commission nationale des comptes de l'agriculture indique que l'augmentation des revenus agricoles s'est traduite par les chiffres ci-dessous: 1962-1963, + 6,8 p. 100; 1963-1964, — 4,5 p. 100; 1964-1965, + 2,5 p. 100; 1965-1966, + 5,1 p. 100; 1966-1967, p. 4,3 p. 100; 1967-1968, — 0,4 p. 100, soit, pour les six dernières années, par une moyenne de 2,3 p. 100, c'est-à-dire à peine la moitié de l'objectif assigné. Il lui demande quelle politique agricole il compte mettre en œuvre en liaison avec les organisations représentatives: 1° pour permettre l'amélioration des revenus des exploitants agricoles; 2° pour promouvoir au cours du VI° Plan les mesures nécessaires permettant de leur garantir la parité du niveau de vie avec les autres catégories sociales de la nation [18 septembre 1969].

12. — M. Jean PÉRIDIER demande à M. le Premier ministre de lui indiquer en vertu de quelles décisions et dans quelles conditions des troupes françaises ont été engagées dans des combats sur le territoire du Tchad [18 septembre 1969]. — **Discussion** [25 novembre 1969] (p. 842 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale*: MM. Jean Péridier; Serge Boucheny; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement; Michel Kauffmann.

13. — M. Michel KAUFFMANN expose à M. le ministre de l'agriculture que les déclarations qu'il a faites à Bruxelles à la suite de la réunion du conseil des ministres consécutive à la dévaluation du franc, ainsi que celles faites à l'Assemblée nationale par M. le Premier ministre à l'occasion de la session extraordinaire du Parlement, laissent entendre que la loi d'orientation agricole votée en 1962 ne sera plus à l'avenir la charte de l'agriculture française. Afin que les agriculteurs sachent comment orienter leur activité, il lui demande de vouloir bien définir dans les meilleurs délais possibles quelle sera la nouvelle politique agricole que le Gouvernement entend mettre en œuvre pour assurer la progression du revenu agricole en France, ainsi que les orientations nouvelles de la politique agricole européenne qui se dessinent à Bruxelles [18 septembre 1969].

14. — M. Jean COLIN expose à M. le ministre de l'éducation nationale que les conditions de la rentrée ont été gravement perturbées — notamment pour les collèges d'enseignement secondaire (C. E. S.) où l'initiative est laissée en totalité à l'Etat — par la carence totale des entreprises chargées de fournir et d'installer les bâtiments préfabriqués dits classes provisoires. Il lui demande: 1° s'il lui paraît normal que d'importants marchés d'Etat aient été confiés à des entreprises qui — et on le voit par expérience — n'avaient ni la surface ni les possibilités d'honorer leurs marchés; 2° quel critère a été choisi pour sélectionner de telles entreprises qui, dans l'ensemble de la France, ont été en nombre très limité, alors qu'il pouvait être fait appel à d'autres entreprises très nombreuses; 3° pourquoi la procédure normale des marchés de l'Etat n'a pas été suivie,

la règle du marché de gré à gré semblant avoir été systématiquement retenue sans donner pour autant la moindre garantie ; 4° s'il n'était pas déraisonnable de confier des commandes en très grand nombre aux mêmes entreprises sans vérifier qu'elles pourraient tenir leurs engagements quant aux délais et aux approvisionnements ; 5° s'il a bien été prévu des pénalités de retard dans les marchés signés et, dans l'affirmative, si ces pénalités ont bien été appliquées dans toute leur rigueur et pour leur totalité [20 septembre 1969] [retrait par son auteur, le 14 octobre 1969, qui dépose, le même jour, une question orale identique, n° 940].

15. — M. Marcel MARTIN demande à M. le ministre de l'économie et des finances s'il n'estime pas que devrait être modifiée l'interprétation de la loi aux termes de laquelle, lorsqu'un testateur partage ses biens entre ses héritiers directs, il y a application des droits de partage alors que, si ce même testateur avait légué lesdits biens à des étrangers, ceux-ci n'auraient à payer qu'un droit fixe très léger. Dans l'hypothèse où cette interprétation serait conforme au texte, il lui demande s'il envisage la modification de celui-ci afin que ne soient pas pénalisées les successions en ligne directe [8 octobre 1969].

16. — M. Léon MOTAIS DE NARBONNE demande à M. le ministre des affaires étrangères si le moment ne paraît pas opportun de définir les positions françaises à l'égard du Viet-Nam, et de préciser, d'autre part, les mesures qu'il envisage de prendre en faveur des Français demeurant à Saigon, et à Pnompenh et à Ventiane [8 octobre 1969]. — *Discussion* [16 décembre 1969] (p. 1788 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale* : MM. Léon Motaïs de Narbonne ; Jacques Duclos ; Yvon Bourges, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, chargé de la coopération.

17. — M. Henri CAILLAVET demande à M. le ministre des affaires étrangères dans quelles conditions deux journalistes français de renom, qui se trouvaient en Algérie, et dont l'un couvrait la visite officielle que le ministre rendait à l'Etat algérien, ont pu être gardés à vue, puis ont fait l'objet d'une mesure de refoulement de la part des autorités algériennes. Il lui demande si, en tant que représentant du Gouvernement français, il juge ces actions compatibles avec les règles habituellement suivies lors de visites officielles, et s'il ne compte pas intervenir auprès du Gouvernement algérien contre des mesures paraissant aussi arbitraires, alors qu'il est souhaitable de conserver aux relations franco-algériennes un caractère de courtoise franchise et de compréhension [8 octobre 1969].

18. — M. Fernand LEFORT signale à M. le Premier ministre qu'après avoir informé le Gouvernement et les ministres responsables et après leur avoir remis les résolutions votées par les 20.000 manifestants du Parc des Princes, les délégués des organisations professionnelles représentant l'ensemble des commerçants et des artisans de France viennent de s'adresser au Parlement. En conséquence, il lui demande quelle suite il pense devoir donner à ces résolutions et quelles dispositions il compte prendre afin de faire droit aux revendications de justice fiscale et d'équité sociale de ces catégories professionnelles [16 octobre 1969]. — *Discussion* [18 novembre 1969] (p. 791 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale* : MM. Fernand Lefort ; Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale ; René Monory ; Mlle Irma Rapuzzi.

19. — M. André MÉRIC demande à M. le Premier ministre de vouloir bien lui exposer, en fonction des dispositions qu'il vient de prendre en matière de fusion de l'industrie aéronautique : 1° quelle est la politique que le Gouvernement entend suivre à l'égard de l'industrie aéronautique et spatiale ; 2° les garanties qu'il est en mesure de lui donner en ce qui concerne la sauvegarde des personnes (ingénieurs, cadres et ouvriers) qui travaillent dans ces différentes entreprises [21 octobre 1969]. — *Discussion* [18 novembre 1969] (p. 778 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale* : MM. André Méric, André Fanton, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé de la défense nationale ; Jacques Duclos ; André Monteil.

20. — M. Jean LEGARET demande à M. le ministre de l'éducation nationale : 1° s'il est exact qu'à l'épreuve de français « anticipée » du baccalauréat 1970, plus de 80 p. 100 des candidats ont obtenu une note inférieure à la moyenne ; 2° si, dans la correction de ladite épreuve, il a été tenu compte — ainsi qu'il avait été annoncé après révélation de l'erreur en cause — d'une grossière erreur dans l'intitulé de l'un des sujets de cette épreuve de français ; 3° s'il est exact que, contrairement à ce qui avait été officiellement précisé au cours de l'année scolaire écoulée, ainsi qu'au moment des épreuves, le Gouvernement envisage de priver les candidats de la possibilité de subir à

nouveau, avant le mois de juin, l'épreuve de français dont les données comme le résultat ont été ainsi faussés [22 octobre 1969].

21. — M. Charles LAURENT-THOUVEREY demande à M. le Premier ministre de lui indiquer comment il concilie les termes de la Constitution déclarant dans son article 20 que le « Gouvernement détermine et conduit la politique de la nation » et ses déclarations sur le rôle du Président de la République qui, selon lui, « définit les orientations, choisit les voies dans lesquelles le pays doit être engagé » [22 octobre 1969].

22. — M. Pierre BROUSSE expose à M. le ministre de l'intérieur que l'actuelle législation française en ce qui concerne la réparation des dommages causés par les calamités est à la fois complexe, car de nombreux textes la régissent, injuste puisque, selon les catégories socio-professionnelles, des aides différentes peuvent être accordées et de toute façon rudimentaire. Toutes les fois qu'une catastrophe s'abat sur une région de France, les pouvoirs publics sont alertés et l'on vote à la « sauvette » une loi de circonstance en se promettant lorsque le calme sera revenu de prendre des mesures permanentes pour l'avenir. C'est ainsi qu'à l'occasion des inondations de l'automne 1960, la loi du 21 décembre 1960, après avoir réglé la question des indemnités à accorder aux sinistrés de l'époque, avait édicté en son article 17 : « Le Gouvernement soumettra au Parlement, dans un délai d'un an à compter de la promulgation de la présente loi, un projet de loi de caractère général relatif à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par les calamités atmosphériques ». En 1969, neuf ans donc après, le Parlement n'a été saisi d'aucun texte législatif général concernant les sinistrés. Il lui demande quelles mesures compte prendre le Gouvernement pour que sa parole soit tenue et que cesse, grâce à une législation complète et équitable, la difficile et injuste quête de « secours » qui se renouvelle chaque fois qu'une calamité touche une région de ce pays comme celle qui vient de s'abattre sur le Biterrois du 18 au 22 octobre 1969 [30 octobre 1969]. — *Discussion* [16 décembre 1969] (p. 1772 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale* : MM. Pierre Brousse ; Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Jean Périquier.

23. — M. Pierre BROUSSE attire l'attention de M. le ministre des transports, sur les conséquences que pourrait avoir pour la ville de Béziers le projet de rattachement des régions S. N. C. F. — conséquences susceptibles d'entraîner le transfert à Montpellier, avec les arrondissements de Béziers, d'un certain nombre de cheminots et de leurs familles — ainsi que sur la préoccupante baisse d'activité du trafic du triage de Béziers. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour éviter les répercussions que de telles dispositions seraient et sont susceptibles d'avoir, tant sur le plan économique que sur le plan social, dans le Biterrois [30 octobre 1969].

24. — M. Jacques DUCLOS expose à M. le ministre d'Etat chargé de la défense nationale que le président directeur général d'une société dépendant de Sud-Aviation, aisé à Trignac (Loire-Atlantique), a signé un accord le 10 octobre dernier avec les organisations syndicales C. G. T. et C. F. D. T. faisant droit à certaines revendications ; que le 13 octobre, un président directeur général intérimaire le remplaçant déclara dans un communiqué que cet accord ne pouvait être valable en raison des pressions qui s'étaient exercées sur la direction ; que la dénonciation de cet accord, par ordre des représentants de Sud-Aviation, avait pour cause la diffusion d'un tract relatif à la prétendue séquestration du président directeur général signataire de cet accord, tract provocateur émanant de groupes d'aventuriers gauchistes ; que, devant le manque de sérieux de cet argument, la direction de Sud-Aviation dans un nouveau communiqué du 17 octobre ne parlait plus des pressions imaginaires dont il était question dans le tract télécommandé, mais prenait pour argument de cette dénonciation l'état de santé déficient du président directeur général signataire de l'accord. Il lui demande : 1° s'il ne considère pas que la dénonciation d'un accord signé entre le président directeur général de cette entreprise et les organisations syndicales C. G. T. et C. F. D. T. constitue une attaque directe contre les travailleurs de l'entreprise qui sont en grève pour exiger l'application de l'accord du 10 octobre ; 2° quelles mesures il compte prendre pour exiger que l'accord soit mis en application afin que les travailleurs puissent reprendre le travail. [4 novembre 1969]. — *Discussion* [18 novembre 1969] (p. 788 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale* : MM. Jacques Duclos ; André Fanton, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé de la défense nationale.

25. — M. le général Antoine BÉRENGER expose à M. le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, les préoccupations qui sont les

siennes à la suite des atteintes portées à la nature tant par le développement industriel et urbain de la civilisation moderne que par des mesures susceptibles de remettre en cause la politique des parcs telle qu'elle a été voulue par le législateur. Dans ces conditions, il lui demande quelle politique entend suivre le Gouvernement pour remédier à des pratiques susceptibles de mettre en péril la santé physique et morale de la nation. [13 novembre 1969]. — *Discussion* [16 décembre 1969] (p. 1774 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale* : MM. le général Antoine Béthouart ; Victor Golvan ; Fernand Chatelain ; René Tinant ; André Bettencourt, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire ; René Jager.

26. — M. Jean DEGUISE, à la suite de la publication par le ministère de l'économie et des finances de l'avis aux exportateurs de pommes de terre relatif au rétablissement des licences d'exportation pour les pommes de terre de consommation (*Journal officiel* du 5 novembre 1969) demande à M. le ministre de l'économie et des finances les véritables raisons de cette mesure qui paraît en contradiction avec l'actuelle politique économique de la France, selon laquelle tout est subordonné au rétablissement de l'équilibre de la balance commerciale. Il s'étonne d'une mesure discriminatoire qui brise les efforts tentés pour organiser, dans le domaine de la pomme de terre, des courants commerciaux permanents vers l'exportation. Il souhaiterait connaître quelle est, en matière de production de pommes de terre de consommation, la doctrine véritable du ministère de l'agriculture et du ministère de l'économie et des finances. Il demande si, en contrepartie de cette mesure négative, il sera procédé à l'organisation du marché de la pomme de terre de consommation, notamment par l'extension des règles depuis longtemps réclamées par le comité économique Ile-de-France-Picardie et aussi par l'apposition d'une vignette obligatoire sur chaque emballage, destinée particulièrement à des fins statistiques. Sur le plan immédiat, il désirerait savoir si la délivrance des licences d'exportation sera entendue sous une forme dilatoire consistant pratiquement à supprimer lesdites exportations, ou plus simplement en vue des les contrôler [18 novembre 1969]. — *Discussion* [16 décembre 1969] (p. 1770 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale* : MM. Jean Deguise ; Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances.

27. — M. Georges COGNIOR attire l'attention de M. le ministre du développement industriel et scientifique sur la grave crise que traverse le commissariat à l'énergie atomique et sur le péril national représenté par une politique de démantèlement de la recherche et d'abandon aux puissances industrielles étrangères de la construction des centrales nucléaires. Il exprime la crainte que la politique gouvernementale ne consiste à tirer un trait sur vingt ans d'études, de recherches et de réalisations en licenciant des milliers d'agents, et demande s'il ne conviendrait pas au contraire de mettre en œuvre une véritable politique de la recherche publique en assignant des missions et des programmes au commissariat, en assurant la reconversion et le reclassement de tous les travailleurs des secteurs en baisse au lieu de leur licenciement, en veillant au respect des accords signés avec le personnel [20 novembre 1969].

28. — M. Hector VIRON attire l'attention de M. le ministre de la santé publique et de la sécurité sociale sur la situation qui est faite aux mutilés du travail. En effet, ceux-ci n'ont pas bénéficié, sur leurs rentes et pensions, du pourcentage d'augmentation moyen qui a été appliqué aux salaires depuis juin 1968. De plus, ils subissent plus que d'autres les effets de la dévaluation et de la hausse des prix. Il lui demande donc quelles mesures sont envisagées pour réparer cette injustice, combler le retard accumulé et revaloriser les rentes et pensions en rétablissant les rapports tels qu'ils existaient auparavant avec les salaires [3 décembre 1969].

29. — M. Etienne DAILY expose à M. le ministre de l'éducation nationale que certains journaux, en général de province, publient dans leurs petites annonces des offres d'argent émanant d'instituteurs désireux d'obtenir leur mutation dans d'autres départements et qui proposent ainsi une sorte de « reprise » à d'éventuels permutants. Il lui demande : 1° si une telle pratique lui paraît conforme à la loi et compatible avec la dignité de la fonction publique ; 2° dans la négative, quelles mesures il compte prendre pour mettre fin à une telle situation [12 décembre 1969].

30. — M. Henri CAILLAVET indique à M. le Premier ministre qu'après la décision du gouvernement grec de se retirer du Conseil de l'Europe, la suppression, par la direction des affaires extérieures et de la coopération du ministère des affaires étrangères, des émissions radiophoniques sur ondes courtes à destination de la Grèce constitue une mesure très regrettable. En effet,

ces émissions étaient un des rares liens d'information objective existant entre un pays démocratique et la Grèce, où un « régime de colonels » n'assure plus l'exercice des libertés individuelles et collectives que toute démocratie a le devoir de permettre. Il lui demande les dispositions qu'il compte prendre pour rapporter cette décision ambiguë et inopportune, qui empêchera la France de remplir une mission d'information pouvant contribuer à restaurer en Grèce un régime politique libéral et démocratique. [15 décembre 1969. — Erratum 19 décembre 1969].

31. — M. Pierre GIRAUD attire l'attention de M. le Premier ministre sur l'émotion ressentie par l'ensemble de la population, et en particulier les Parisiens, à la suite des informations relatives au développement des opérations concernant la reconstruction des abattoirs de La Villette, et lui demande de bien vouloir lui fournir toutes les informations utiles [18 décembre 1969].

32. — Mme Catherine LAGATU rappelle à M. le ministre de l'intérieur que M. le préfet de police de Paris déclarait dernièrement à la presse : « Le stationnement payant doit remplacer totalement le stationnement gratuit. Il faut l'étendre à tout Paris... Les tarifs devront être progressifs au fur et à mesure que l'on se rapprochera du centre... En dehors des rues à stationnement payant, la règle serait l'interdiction du stationnement... Pour sélectionner les déplacements automobiles indispensables, je ne vois pas d'autres moyens que la perception d'une taxe... » En conséquence, elle lui demande : 1° S'il est d'accord pour imposer le stationnement payant de jour et de nuit aux automobilistes parisiens déjà accablés d'impôts et de taxes ; 2° Quelles mesures il entend prendre pour améliorer la situation dans la capitale [20 décembre 1969].

33. — M. Etienne RESTAT indique à M. le ministre de l'agriculture que les informations qu'il a fournies au Sénat, lors du débat budgétaire, l'orientation qu'il entend donner à la politique agricole française et les perspectives agricoles dégagées à la conférence de La Haye ont rassuré, en partie, les agriculteurs et tous ceux qui sont préoccupés de l'avenir de l'agriculture française. Conscient des difficultés qui vont accompagner, dans les prochains mois, la nécessaire mutation de l'agriculture française et du délai indispensable à la prise de conscience des solutions qui s'imposent, il lui demande d'exposer au Sénat, au début de la prochaine session ordinaire du Parlement, les résultats déjà obtenus et le plan d'action à moyen et à long terme que devrait adopter le Gouvernement pour permettre un règlement définitif du problème agricole français dans le cadre national et dans le cadre du Marché commun [20 décembre 1969].

R

RACISME. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS (convention internationale du travail n° 105).

RADIO ET TELEVISION (TEMPS D'ANTENNE AUX PARTIS POLITIQUES ET ORGANISATIONS SYNDICALES). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 955.

RAMASSAGE SCOLAIRE. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 963, 965.

RAPATRIES

Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, Premier ministre, instituant des mesures en faveur des Français rapatriés et autres débiteurs dépossédés de leurs biens outre-mer. — Adopté par l'Assemblée nationale le 9 octobre 1969. — Voy. : Impressions n°s 767, 809, 130. — NOUVEL INTITULÉ : « Projet de loi instituant des mesures de protection juridique en faveur des rapatriés et de personnes dépossédées de leurs biens outre-mer ». — Transmission au Sénat [14 octobre 1969] (I, n° 5). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Edouard Le Bellegou [21 octobre 1969] (I, n° 12). — *Discussion* [21 octobre 1969] (p. 567 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale* : MM. Edouard Le Bellegou, rapporteur ; Léon Motais de Narbonne ; Louis Namy ; René Plevin, garde des sceaux, ministre de la justice. — *Discussion des articles* (p. 572 et suiv.). — Art. 1^{er} (p. 572). — Amendement rédactionnel au 1^{er} alinéa de cet article, par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur ; observations ; adoption (p. 573). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant

à la fin du 2^e alinéa de l'article premier, à supprimer, pour éviter une confusion, les mots : « ... jusqu'à la date à laquelle ces mesures seront abrogées » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article afin d'étendre la qualité de rapatrié aux rapatriés du Maroc et de Tunisie ainsi qu'aux Français ayant été dans l'obligation de quitter l'Egypte à la suite des événements de 1956 (*ibid.*), observations; l'amendement est pris en considération (p. 574); sous-amendement par M. Marcel Souquet tendant à étendre les dispositions de l'article 2 aux créances des sociétés privées et des particuliers (*ibid.*), observations, rejet du sous-amendement et adoption de l'amendement (p. 575). — Art. 4 (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à remplacer les deux derniers alinéas de cet article par les dispositions suivantes : « Toutefois, la production ou l'admission des créances mentionnées à l'article premier peut, à titre exceptionnel, être autorisée par le tribunal, compte tenu des intérêts en présence; ces mêmes créances peuvent toujours être produites ou admises après que les créanciers ont été constitués en état d'union » (*ibid.*), observations, adoption (p. 577). — Art. 5 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, observations, adoption (*ibid.*). — Ont pris part à la discussion des articles : MM. Maurice Carrier; Antoine Courrière; Edouard Le Bellegou, rapporteur; Pierre Marcihacy; René Plevin, garde des sceaux, ministre de la justice; Marcel Souquet. — Suite de la discussion [22 octobre 1969] (p. 584 et suiv.). — Suite de la discussion des articles (*ibid.*). — Art. 6 (p. 584). — Amendement par M. René Plevin, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à remplacer cet article par le texte suivant : « Toutes les sûretés réelles y compris celles fournies par un autre que le débiteur, garantissant les obligations prévues à l'article 2, cessent de produire effet. La radiation des inscriptions sur un registre public est opérée à la demande du débiteur, sur production d'une attestation délivrée par le créancier et authentifiée, en tant que de besoin, par un fonctionnaire désigné par le ministre dont relève l'établissement prêteur. En cas de refus du créancier : l'attestation ci-dessus peut être établie par le ministre intéressé ou son représentant; la radiation peut également être ordonnée, en la forme des référés, par le président du tribunal de grande instance ou, en matière commerciale, par le président du tribunal de commerce, le créancier et l'agent judiciaire du Trésor dûment appelés. La juridiction compétente est celle du domicile du demandeur. La radiation ne donne lieu à la perception d'aucun droit ou taxe au bénéfice de l'Etat. » (*ibid.*), observations; amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant, dans le premier alinéa de l'article 6, à remplacer les mots : « à l'article 2 », par les mots : « aux articles 1^{er} et 2 » (p. 586); amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant, au même alinéa, à remplacer les mots : « cessent de produire effet », par les mots : « sont réputées nulles et de nul effet »; amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à remplacer les deuxième et troisième alinéas par les deux alinéas suivants : « La radiation des inscriptions sur un registre public est opérée à la demande du débiteur, sur production d'une mainlevée délivrée par le créancier. En cas de refus du créancier, la radiation sera ordonnée par le président du tribunal de grande instance ou, en matière commerciale, par le président du tribunal de commerce, le créancier et l'agent judiciaire du Trésor dûment appelés. La juridiction compétente est celle du domicile du demandeur » (*ibid.*); amendement par M. Maurice Carrier tendant à compléter l'article 6 par les deux alinéas suivants : « Les juges accorderont mainlevée de toutes mesures conservatoires, de toutes sûretés réelles et de toutes saisies garantissant les obligations à l'égard desquelles les poursuites sont suspendues en application de l'article 1^{er} de la présente loi. Néanmoins, ils pourront, à titre exceptionnel, à la demande du créancier et en considération de la situation respective des parties, maintenir totalement ou partiellement toutes mesures conservatoires et toutes sûretés réelles ou ordonner la constitution de garanties affectées spécialement à la créance du saisissant » (*ibid.*); les amendements par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, et par M. Maurice Carrier sont retirés (*ibid.*); l'amendement par M. René Plevin, garde des sceaux, ministre de la justice, est adopté (p. 587). — Art. 7 (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant, au premier alinéa de cet article, à remplacer les mots : « ... en considération des facultés de paiement du débiteur et de la situation du créancier », par les mots : « en considération à la fois des facultés de paiement du débiteur et de la situation financière du créancier, lorsqu'il est démontré que ce dernier est lui-même dans une situation difficile et digne d'intérêt » (*ibid.*), observations, adoption (p. 588). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à remplacer le deuxième alinéa de l'article 7 par l'alinéa suivant : « Toute partie intéressée peut demander au tribunal qu'il soit à nouveau

statué en cas de changement dans la situation respective des parties » (p. 588), observations, adoption (*ibid.*); amendement rédactionnel par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 8 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly tendant à compléter cet article par un deuxième alinéa prévoyant que les dispositions des articles qui précèdent peuvent être étendues « par le tribunal au créancier dont la situation se trouverait compromise du fait de l'application, à certains de ses débiteurs, des dispositions de l'article 1^{er} de la présente loi, dès lors que les poursuites engagées à son encontre ont un lien direct avec les obligations visées audit article » (*ibid.*), observations, adoption (p. 589). — Art. additionnel 8 bis nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant, après l'article 8, à insérer un article additionnel 8 bis nouveau disposant que « les dispositions de la présente loi sont applicables aux héritiers et aux légataires universels ou à titre universel des personnes qui en sont bénéficiaires » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Article additionnel 8 ter nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant, après l'article additionnel 8 bis nouveau, à insérer un article additionnel 8 ter nouveau dispensant de timbre et enregistrement tous jugements, ordonnances et actes divers auxquels donnera lieu l'application de la présente loi (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 9 (*ibid.*). — Observations sur les sociétés constituées par les rapatriés (*ibid.*). — Après l'article 9 (p. 590). — Amendement par M. Maurice Carrier tendant, après l'article 9, à insérer un article 9 bis nouveau relatif à la suspension des intérêts pour les obligations financières contractées par les rapatriés (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Après l'article 10 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Nayrou tendant à insérer *in fine* un article additionnel prévoyant la levée des délais de forclusion prévus dans les textes antérieurs en faveur des rapatriés (*ibid.*), observations, retrait (p. 591). — Deuxième délibération sur l'article 5 demandée par le Gouvernement (*ibid.*). — Amendement par M. René Plevin, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à rédiger comme suit l'article 5 : « Les dispositions de la présente loi font obstacle à la poursuite de toute procédure d'exécution en cours au jour de son entrée en vigueur. En outre, les actes ou formalités auxquels il aurait été procédé cessent de produire leurs effets et, s'ils ont été mentionnés sur un registre public, leur radiation est opérée dans les conditions prévues aux alinéas 2 et suivants de l'article 6. Il n'est porté atteinte ni à la validité des ventes et adjudications ni à celle des paiements, déjà intervenus » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Ont pris part à la discussion des articles : MM. Maurice Carrier; Etienne Dailly; Louis Gros; Edouard Le Bellegou, rapporteur; Pierre Marcihacy; Marcel Molle, vice-président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale; Jean Nayrou; René Plevin, garde des sceaux, ministre de la justice. — Explication de vote : M. Roger Carcassonne. — Sur l'ensemble (p. 592) et par scrutin public (n° 1). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 8).

Adopté en seconde lecture par l'Assemblée nationale le 23 octobre 1969. — Voy. : Impressions n° 856, 857, 147.

Promulgation : loi n° 69-992 du 6 novembre 1969 (J. O. du 7 novembre 1969).

RAPATRIES

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : QUESTIONS ORALES, 964.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

Dépôt du rapport établi sur les opérations de l'année 1968 [16 septembre 1969] (p. 395).

RAPPORT DE LA COMMISSION DE VERIFICATION DES COMPTES DES ENTREPRISES PUBLIQUES

Dépôt du rapport [24 juin 1969] (p. 286).

RAPPORT DE LA COUR DES COMPTES

Dépôt du rapport établi par la Cour des comptes au cours de la présente année le 1^{er} août 1969 [16 septembre 1969] (p. 395).

RAPPORTS DU GOUVERNEMENT

Dépôt d'un rapport sur l'exécution du second plan d'équipement sportif et socio-éducatif au cours de l'année 1968, conformément aux dispositions de la loi de programme n° 65-517 du 2 juillet 1965 [29 avril 1969] (p. 176).

Dépôt d'un rapport concernant les résultats des mesures instituées pour favoriser le développement de l'assurance contre les risques agricoles, conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi n° 64-706 du 10 juillet 1964 [24 juin 1969] (p. 286).

Dépôt d'un rapport, en application des dispositions de l'article 13 de la loi n° 60-1354 du 17 décembre 1960 portant création d'une bourse d'échange de logements, sur l'activité de cet organisme en 1968 [16 septembre 1969] (p. 395).

Dépôt du rapport de gestion de l'office national des forêts pour l'exercice 1968, établi en application de l'article premier de la loi de finances rectificative pour 1964 (loi n° 64-1278 du 23 décembre 1964) [14 octobre 1969] (p. 506).

Dépôt du compte rendu, établi en 1969, sur le programme d'équipement militaire, conformément aux dispositions de l'article 4 de la loi n° 64-1270 du 23 décembre 1964 [13 novembre 1969] (p. 733).

R. A. T. P. (ligne 193). — Voy. : QUESTIONS ORALES, p. 901.

REASSURANCES. — Voy. : ASSURANCES.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

RECHERCHE SPATIALE ET OCEANOGRAPHIQUE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

RECOUVREMENT DES IMPOTS. — Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

REDEVANCES DE RADIO ET TELEVISION (PERCEPTION). — Voy. : LOI DE FINANCES POUR 1970, art. 65 (p. 1381).

REFERENDUM

Voy. : ALLOCUTIONS PRONONCÉES AU SÉNAT.

Voy. : LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1969.

Voy. : QUESTIONS ORALES, 904.

Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 26.

REGIE AUTONOME DES TRANSPORTS PARISIENS. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

REGIE NATIONALE DES USINES RENAULT

Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre, relatif à la Régie nationale des usines Renault*. — Adopté par l'Assemblée nationale le 16 décembre 1969. — Voy. : Impressions n° 942, 965, 971, 193. — *Transmission au Sénat* [17 décembre 1969] (I., n° 138). — Renvoi à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Pierre Brun [17 décembre 1969] (I., n° 143). — *Discussion* [18 décembre 1969] (p. 1887 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale* : MM. Pierre Brun, rapporteur ; François Ortoli, ministre du développement industriel et scientifique. — Motion par M. André Aubry tendant à opposer la question préalable (p. 1890). — *Sont entendus sur la motion* : MM. André Aubry ; François Ortoli, ministre du développement industriel et scientifique. — La question préalable n'est pas adoptée (p. 1890). — *Sont entendus dans la suite de la discussion générale* (p. 1890 et suiv.) : MM. Robert Laucournet ; Etienne Dailly ; Léon Motais de Narbonne ; François Ortoli, ministre du développement industriel et scientifique ; Guy Schmaus. — *Discussion des articles* (p. 1895 et suiv.). — Art. 2 (p. 1895). — Amendement par M. Pierre Brun, rapporteur, tendant à la nouvelle rédaction suivante de cet article : « Le Gouvernement fixe par décret en Conseil d'Etat les modalités selon lesquelles une partie de ces actions peut être distribuée aux salariés de la régie — gratuitement — dans le cadre de plans d'épargne d'entreprise conformément à l'ordonnance n° 67-694 du 17 août 1967, en vue de la participation des salariés de la régie aux fruits de l'expansion de l'entreprise, en application de l'ordonnance n° 67-693 du 17 août 1967, et par dérogation à l'article 9 de ladite ordonnance. Les trois quarts des actions au moins doivent demeurer la propriété de l'Etat, auquel des augmentations de capital à titre onéreux peuvent être réservées » (*ibid.*), observations, l'amendement est modifié par le retrait du 1^{er} alinéa, adoption du 2^e alinéa (p. 1896). — Art. 3 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Brun, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le début de cet article : « La distribution gratuite d'actions... » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 5 (*ibid.*). — Amendement

par M. Pierre Brun, rapporteur, tendant à supprimer les mots : « ... en fonction de leur part dans le capital » [représentation des salariés actionnaires au conseil d'administration de la Régie] (*ibid.*), observations, adoption (p. 1897). — Art. 6 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Brun, rapporteur, tendant à rédiger comme suit cet article : « Les actions créées en application de l'article 1^{er} de la présente loi sont nominatives. Elles ouvrent le droit de participer aux bénéfices distribuables réalisés par la Régie, et de participer aux augmentations de capital par incorporation de réserves, ainsi que, sous réserve des dispositions de l'article 2, aux augmentations de capital par apport en numéraire. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 7 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Brun, rapporteur, tendant à rédiger comme suit cet article : « Au terme d'un délai de cinq années à compter de leur émission, les actions de la Régie sont négociables au profit des membres du personnel, dans des conditions fixées par décret. En outre, si leur titulaire en fait la demande, il est procédé à leur rachat par un fonds créé à cet effet au sein de la Régie, ou par l'Etat, à un cours qui ne peut être inférieur à un montant fixé annuellement par décret en fonction des résultats de l'exploitation. Un décret fixera les conditions dans lesquelles les actions de la Régie Renault pourront être exceptionnellement négociées ou rachetées avant l'expiration du délai fixé à l'alinéa premier ci-dessus. » (*ibid.*), observations, rejet (p. 1898). — Art. 8 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Brun, rapporteur, tendant à rédiger comme suit cet article : « Le nombre maximum d'actions que peut acquérir, en application de l'article 7, une même personne physique, est fixé par décret. » (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Art. 9 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Brun, rapporteur, tendant à rédiger comme suit cet article : « Les salariés, lorsqu'ils quittent la Régie, peuvent conserver les actions dont ils sont détenteurs, de même que le conjoint, les ascendants ou les descendants d'un salarié ou d'un ancien salarié à qui elles sont parvenues par succession, par donation entre vifs ou à cause de mort ou par liquidation de communauté. Lorsque des actions sont recueillies par des personnes non habilitées à les détenir, elles doivent être cédées dans un délai déterminé par décret, et, à défaut, sont transférées de plein droit au fonds spécial constitué au sein de la Régie, à charge pour celui-ci d'en payer la valeur. » (*ibid.*), observations, rejet (p. 1899). — Art. 10 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Brun, rapporteur, tendant à compléter *in fine* cet article par un nouvel alinéa ainsi rédigé : « La transmission par donation, liquidation de communauté au succession des actions de la Régie Renault ne donne lieu à la perception d'aucun impôt. » (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles* : MM. Pierre Brun, rapporteur ; Louis Namy ; François Ortoli, ministre du développement industriel et scientifique. — Sur l'ensemble (p. 1900) et par scrutin public (n° 35). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 66).

Adopté en deuxième lecture (commission mixte paritaire) par l'Assemblée nationale le 20 décembre 1969. — Voy. : Impressions N° 1020, 1021, 210.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (article 45, alinéa 2 de la Constitution) [18 décembre 1969] (p. 1900). — Election des membres de la commission (*ibid.*). — Rapport par M. Pierre Brun [20 décembre 1969] (I., n° 165). — *Discussion* [20 décembre 1969] (p. 1951 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale* : MM. Pierre Brun, rapporteur ; François Ortoli, ministre du développement industriel et scientifique. — *Articles* (p. 1951 et 1952). — *Explications de vote* : MM. Etienne Dailly ; Guy Schmaus ; André Armengaud ; Antoine Courrière. — Sur l'ensemble (p. 1953). — Vote unique, à la demande du Gouvernement, en application de l'article 44, dernier alinéa, de la Constitution, et de l'article 42, alinéa 7, du règlement du Sénat sur l'ensemble du projet de loi dans le texte adopté par la commission mixte paritaire (*ibid.*). — Scrutin public (n° 38). — ADOPTION (n° 86). — COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-11 du 2 janvier 1970 (J. O. du 4 janvier 1970).

REGIE NATIONALE RENAULT. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

REGIONALISATION (COUT). — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 33.

REGIONS. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

REGLEMENT DEFINITIF DU BUDGET. — Voy. : LOIS DE RÉGLEMENT.

RELATIONS CULTURELLES INTERNATIONALES. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

RELATIONS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES. — Voy. : TRAITES ET CONVENTIONS.

RELATIONS FINANCIERES INTERNATIONALES. — Voy. : FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (F. M. I.).

REMEMBREMENT. — Voy. : LOI DE FINANCES POUR 1970, art. 26 (p. 1397).

REMPLACEMENT DES MEMBRES DU PARLEMENT. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 948.

RENAULT. — Voy. : RÉGIE NATIONALE DES USINES RENAULT.

RENOVATION RURALE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

RENTES VIAGERES. — Voy. : FINANCES PUBLIQUES.

Voy. : LOIS DE FINANCES.

RENTREE SCOLAIRE 1969 (FOIX). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 936.

RENTREE SCOLAIRE 1969 (LILLE). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 910, 911.

REPRESENTANTS DU PERSONNEL. — Voy. : DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL.

RESPONSABILITE CIVILE

Voy. : ALSACE-LORRAINE.

Voy. : HOTELS ET RESTAURANTS.

Voy. : SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE.

RESPONSABILITE CIVILE DES COLLECTIVITES LOCALES DANS LES SOCIÉTÉS ANONYMES. — Voy. : SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE.

RESPONSABILITE DES HOTELIERS. — Voy. : HOTELS ET RESTAURANTS.

RETRAITE

Proposition de loi, présentée par M. Etienne DAILLY, sénateur, relative aux conditions de validation par les régimes spéciaux de retraite de l'Etat et des collectivités locales des services accomplis dans les bases alliées en France [28 novembre 1969] (I., n° 69) — Renvoi à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

RETRAITES. — Voy. : PENSIONS DE RETRAITE.

RETRAITES MUTUALISTES. — Voy. : LOI DE FINANCES POUR 1970, p. 1532, 1601.

REVENUS. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

REVENUS AGRICOLES. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 11.

REVENUS DES CAPITAUX MOBILIERS. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

RHIN (AMENAGEMENT). — Voy. : LOIS DE FINANCES.

ROUMANIE. — Voy. : FINANCES PUBLIQUES.

ROUTES

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : QUESTIONS ORALES, 937.

ROUTES NATIONALES. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 944.

S

S. A. F. E. R. (SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT FONCIER ET D'ÉTABLISSEMENT RURAL). — Voy. : LOIS DE FINANCES.

SALAIRE MINIMUM INTERPROFESSIONNEL

Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, Premier ministre, portant réforme du salaire minimum garanti et création d'un salaire minimum de croissance. — Adopté par l'Assemblée nationale le 10 décembre 1969. — Voy. : Impressions n° 912, 945, 180. — Transmission au Sénat [11 décembre 1969] (I., n° 109). — Renvoi à la commission des affaires sociales sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Jean Gravier [16 décembre 1969] (I., n° 132). — Discussion [17 décembre 1969] (p. 1856 et suiv.). — Sont entendus dans la discussion générale : MM. Jean Gravier, rapporteur ; Joseph Fontanet, ministre du travail, de l'emploi et de la population ; André Aubry. — Discussion des articles (p. 1860 et suiv.). — Art. 1^{er} (p. 1860). — Amendement par M. Jean Gravier, rapporteur, tendant à supprimer cet article abrogeant différents articles du code du travail pour le reprendre à la fin de l'examen des articles du projet de loi (*ibid.*), observation, adoption (p. 1861). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Gravier, rapporteur, tendant à modifier l'article 31 x c du code du travail, en ce qui concerne les conditions selon lesquelles le salaire minimum de croissance évoluera en fonction de l'indexation sur l'indice des prix (p. 1861), observations, rejet (p. 1862). — Amendement par M. Jean Gravier tendant à remplacer les deux premiers alinéas de l'article 31 x d par diverses dispositions précisant les conditions dans lesquelles devra travailler la commission supérieure des conventions collectives (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Gravier, rapporteur, tendant à une modification d'harmonisation du début du troisième alinéa de l'article 31 x d, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. André Aubry tendant à modifier le troisième alinéa de l'article 31 x d afin de prévoir l'ajustement automatique et intégral du salaire minimum interprofessionnel garanti sur les taux des salaires (*ibid.*), observations, rejet (p. 1863). — Deux amendements d'harmonisation, par M. Jean Gravier, rapporteur, au quatrième alinéa de l'article 31 x d, observations, adoption (*ibid.*). — Amendement rédactionnel, par M. Jean Gravier, rapporteur, au dernier alinéa de l'article 31 x d, observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Roger Gaudon tendant, dans l'article 31 x f, à supprimer les mots : « ou des références à ce dernier » [interdiction des références au salaire minimum de croissance dans les conventions collectives] (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Gargar tendant à modifier l'article 31 x g afin d'étendre à tout le territoire, métropole et départements d'outre-mer, le salaire minimum interprofessionnel garanti (*ibid.*), observations, rejet (p. 1864). — Amendement par M. Alfred Isautier tendant à une nouvelle rédaction du troisième alinéa de l'article 31 x g disposant que : « le salaire minimum de croissance des départements d'outre-mer est fixé chaque année, compte tenu de la situation économique locale, telle qu'elle résulte notamment des comptes économiques du département considéré, par décret en conseil des ministres, après avis motivé de la commission supérieure des conventions collectives » (*ibid.*) et sous-amendement par M. Jean Gravier, rapporteur, tendant à remplacer les mots : « le salaire minimum de croissance des départements d'outre-mer » par les mots : « le salaire minimum de chaque département d'outre-mer » (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement et du sous-amendement (p. 1865). — Art. 3 bis (*ibid.*). Amendement par M. Jean Gravier, rapporteur, tendant à supprimer les mots : « législatives ou » au 1^{er} alinéa de cet article déterminant les règles selon lesquelles les références seront appliquées, afin de différencier les mesures ayant un caractère réglementaire et celles ayant un caractère législatif (*ibid.*) et amendement par M. Jean Gravier, rapporteur, tendant à compléter cet article par un alinéa nouveau consacré aux mesures ayant un caractère législatif (*ibid.*), observations, le premier amendement est retiré et le second devient sans objet (p. 1866). — Après l'article 3 ter (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Gravier, rapporteur, tendant, après l'article 3 ter, à insérer un article additionnel nouveau ainsi conçu : « Les abattements applicables aux jeunes travailleurs devront être réduits dans chaque tranche d'âge après les six premiers mois de travail et supprimés après un an » (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Art. 4 (*ibid.*). — Amendement par M. André Aubry tendant à modifier cet article afin de prévoir une revalorisation de 20 p. 100 du salaire minimum interprofessionnel garanti (*ibid.*), observations, rejet (p. 1867). — Amendement par M. André Aubry tendant à compléter l'article 4

par un nouvel alinéa ainsi rédigé : « Le salaire minimum national interprofessionnel garanti est applicable à tous les travailleurs sans qu'il puisse être établi de discrimination eu égard à leur état de mineur devant la loi, au fait qu'ils sont insuffisamment qualifiés. » (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Article additionnel 5 nouveau. — Amendement par M. Jean Gravier, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 5 nouveau reprenant les dispositions de l'article 1^{er} précédemment supprimé (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Ont pris part à la discussion des articles : MM. André Aubry ; Joseph Fontanet, ministre du travail, de l'emploi et de la population ; Marcel Gargar ; Jean Gravier, rapporteur ; Alfred Isautier. — Explication de vote : M. André Aubry. — Sur l'ensemble (p. 1867). et par scrutin public (n° 32). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 60).

Adopté en deuxième lecture (commission mixte paritaire) par l'Assemblée nationale le 19 décembre 1969. — Voy : Impressions : n° 988, 996, 206.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (article 45, alinéa 2 de la Constitution) [17 décembre 1969] (p. 1867). — Election des membres de la commission (p. 1868). — Rapport par M. Jean Gravier [19 décembre 1969] (I., n° 161). — Discussion [19 décembre 1969] (p. 1936 et 1937). — Sont entendus dans la discussion générale : MM. Jean Gravier, rapporteur ; Joseph Fontanet, ministre du travail, de l'emploi et de la population. — Articles (p. 1936 et 1937). — Vote unique, à la demande du Gouvernement, en application de l'article 44, dernier alinéa, de la Constitution, et de l'article 42, alinéa 7, du règlement du Sénat, sur le texte adopté par la commission mixte paritaire. — Explication de vote : M. Antoine Courrière. — Sur l'ensemble (p. 1937). — ADOPTION (n° 82). — COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation. — Loi n° 70-7 du 2 janvier 1970 (J. O. du 4 janvier 1970).

SALAIRES. — Voy : SALAIRE MINIMUM INTERPROFESSIONNEL GARANTI (S. M. I. G.).

SANGLIERS (DEGATS)

Voy : ALSACE-LORRAINE.

Voy : LOI DE FINANCES POUR 1970, art. 25 (p. 1397).

SANTE. — Voy : LOIS DE FINANCES.

SATELLITES. — Voy : LOIS DE FINANCES.

SAUVETEUR (PROTECTION DU). — Voy : QUESTIONS ORALES, 898.

SCOLARITÉ OBLIGATOIRE. — Voy : FINANCES PUBLIQUES.

SECURITE SOCIALE

1. — Proposition de loi, présentée par M. Lucien GRAND, sénateur, tendant à calculer les pensions de sécurité sociale selon le système des points [6 mai 1969] (I. n° 156). — Renvoi à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Léon Messaud [14 novembre 1968] (I., n° 35). — Discussion [30 octobre 1969] (p. 641 et suiv.). — Sont entendus dans la discussion générale : MM. Léon Messaud, rapporteur ; Edouard Le Bellegou ; Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale. — Discussion des articles (p. 644 et suiv.). — Art. 1^{er} (p. 644). — Amendement par M. Robert Boulin, ministre de santé publique et de la sécurité sociale, tendant à rédiger comme suit le début du texte proposé pour l'article L. 397 du code de la sécurité sociale : « Art. L. 397. — Lorsque la lésion a été causée à l'assuré social ou à l'ayant droit par un tiers... » (*ibid.*), retrait (*ibid.*) ; amendement par M. Léon Messaud, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le début du texte proposé pour l'article L. 397 du code de la sécurité sociale : « Art. L. 397. — Si la lésion dont est atteint l'assuré social ou son ayant droit est imputable à un tiers... », adoption (p. 645) ; amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale, tendant à rédiger comme suit l'alinéa a du texte proposé pour l'article L. 398 du code de la sécurité sociale : « a) Le remboursement de dépenses

dont l'objet n'est pas couvert par les dispositions du présent livre ; » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*) ; amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale, tendant à rédiger comme suit l'alinéa b du texte proposé pour l'article L. 398 du code de la sécurité sociale : « b) La réparation accordée au titre du *pretium doloris*. » (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Art. additionnel 1^{er} bis nouveau (p. 646). — Amendement par M. Léon Messaud, rapporteur, tendant à ajouter un article additionnel 1^{er} bis nouveau d'harmonisation (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Messaud, rapporteur, tendant à modifier l'intitulé de la proposition de loi, adoption (*ibid.*). — NOUVEL INTITULÉ : « Proposition de loi relative à l'étendue de l'action récursoire des caisses de sécurité sociale en cas d'accident occasionné à un assuré social par un tiers. » — Sur l'ensemble (*ibid.*). — ADOPTION (n° 15).

SECURITE SOCIALE (CONVENTIONS INTERNATIONALES). — Voy : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

SECURITE SOCIALE

Voy : FINANCES PUBLIQUES.

Voy : LOIS DE FINANCES.

SECURITE SOCIALE (CONVENTIONS INTERNATIONALES).

— Voy : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

SENAT

I. — ALLOCUTIONS.

Allocution de M. Alain POHER, président du Sénat, sur la situation sociale et sur le référendum tendant à approuver le projet de loi relatif à la création des régions et à la rénovation du Sénat. — Proposition d'affichage par M. Jean Deguise [2 avril 1969] (p. 94 et suiv.).

Allocution par M. André MERIC, vice-président remplaçant provisoirement M. le président du Sénat appelé à exercer les fonctions de Président de la République, rendant hommage à M. Alain Poher, président du Sénat, et à M. Gaston Monnerville, ancien président du Sénat [29 avril 1969] (p. 176).

Allocution de bienvenue au président du Sénat du Chili, par M. Alain POHER, président du Sénat, auquel s'associe, au nom du Gouvernement, M. Robert BOULIN, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale [30 octobre 1969] (p. 643 et 644).

Allocution par M. Alain POHER, président du Sénat, sur les travaux de la session, l'aménagement des méthodes de travail du Parlement, la réforme des collectivités locales, l'Europe, l'élection présidentielle, prononcée à l'occasion de la clôture de la session. Allocution de M. Jean-Louis TINAUD, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement [20 décembre 1969] (p. 1953 à 1956).

II. — BUREAU.

Désignation de M. André MERIC, vice-président du Sénat, conformément à l'article 3, 3^e alinéa, du règlement du Sénat, pour remplacer provisoirement M. le président du Sénat pendant la période où ce dernier est appelé à exercer les fonctions du Président de la République [20 avril 1969] (p. 176 et 181).

Bureau d'âge et composition [2 octobre 1969] (p. 473).

Nomination des secrétaires du Sénat [8 octobre 1969] (p. 485).

III. — a) COMMISSION DE CONTRÔLE [ÉQUIPEMENT SANITAIRE ET SOCIAL].

Proposition de résolution, présentée par M. Lucien GRAND, sénateur, tendant à la désignation d'une commission de contrôle [17 décembre 1969] (I., n° 140). — Renvoi à la commission des affaires sociales. — Rapport par M. Lucien Grand [17 décembre 1969] (I., n° 141). — Discussion [18 décembre 1969] (p. 1905). — Est entendu dans la discussion générale : M. Lucien Grand, président et rapporteur de la commission des affaires sociales. — Article unique (p. 1905). — ADOPTION (n° 68).

Election des membres de la commission de contrôle [19 décembre 1969] (p. 1917 et 1929). Sont élus : MM. Kistler, Messaud, Golvan, Grand, Ribeyre, Chauvin, Lemarié, Raymond Brun, Jean Gravier, Martial Brousse, Soudant, Barbier, Mathias, Miroudot, Aubry et Souquet.

b) COMMISSIONS D'ENQUÊTE.

1. — Proposition de résolution, présentée par M. Auguste PINTON, sénateur, tendant à la création d'une commission d'enquête chargée d'étudier les conditions dans lesquelles l'Office de la radio-télévision française a été utilisé pendant la campagne

référendaire, tout particulièrement le jour précédant le scrutin, dans le but d'influencer l'opinion publique dans le sens voulu par le Gouvernement sans qu'il existe aucune possibilité de contestation et de réponse [29 avril 1969] (I., n° 153). — Renvoi à la commission des affaires culturelles.

2. — Proposition de résolution présentée par M. Auguste PINTON, sénateur, tendant à la création d'une commission d'enquête devant déterminer dans quelle mesure et pour quel montant les fonds publics provenant des contributions payées par les citoyens ont été utilisés pour servir uniquement la campagne des partisans du projet de loi référendaire [29 avril 1969] (I., n° 154). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation.

IV. — OBSERVATIONS

A l'occasion d'un rappel au règlement, question sur l'origine des fonds du matériel publicitaire édité pour la campagne référendaire [29 avril 1969] (p. 177).

V. — RÉFORMES

a) Proposition de loi organique, présentée par M. Henri CALLAVET, sénateur, tendant à fixer à trente ans l'âge requis pour être élu au Sénat [21 novembre 1969] (I., n° 53). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

b) Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 26.

Voy. : I. — ALLOCUTIONS.

VI. — SESSIONS.

Ouverture de la deuxième session ordinaire de 1968-1969 par M. Alain POHER, président du Sénat [2 avril 1969] (p. 91).

Clôture de la deuxième session ordinaire de 1968-1969 par M. Alain POHER, président du Sénat [27 juin 1969] (p. 345).

Ouverture de la session extraordinaire du 16 septembre 1969 par M. Alain POHER, président du Sénat [16 septembre 1969] (p. 387).

Clôture de la session extraordinaire par M. Pierre CAROUS, vice-président du Sénat [20 septembre 1969] (p. 468). — Est entendu : M. Jean-Louis TINAUD, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement.

Ouverture de la première session ordinaire de 1969-1970 par M. Alain POHER, président du Sénat [2 octobre 1969] (p. 473).

Clôture de la première session ordinaire de 1969-1970 par M. Alain POHER, président du Sénat [20 décembre 1969] (p. 1956).

SENATEURS

I. — DÉCÈS.

Décès de M. Alfred Dehé, sénateur du Nord, survenu le 11 janvier 1969 et de M. Henri Longchambon, sénateur représentant les Français établis hors de France, survenu le 20 mars 1969 [2 avril 1969] (p. 100).

Eloges funèbres de M. Alfred Dehé, sénateur du Nord et de M. Henri Longchambon, sénateur représentant les Français établis hors de France, prononcés par M. Alain POHER, président du Sénat, auquel s'associe M. Philippe DECHARTRE, secrétaire d'Etat à l'équipement et au logement [2 avril 1969] (p. 92 et 93).

Décès de M. Emile Aubert, sénateur des Basses-Alpes, survenu le 22 août 1969 et de M. Léon Rogé, sénateur de la Seine-Maritime, survenu le 12 septembre 1969 [16 septembre 1969] (p. 397).

Eloge funèbre de M. Emile Aubert, sénateur des Basses-Alpes, prononcé par M. Alain POHER, président du Sénat, auquel s'associe M. Jean-Louis TINAUD, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement [16 septembre 1969] (p. 388 et 389).

Eloge funèbre de M. Léon Rogé, sénateur de la Seine-Maritime, prononcé par M. Alain POHER, président du Sénat, auquel s'associe M. Jean-Louis TINAUD, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement [18 septembre 1969] (p. 422 et 423).

II. — CESSATION DE MANDAT.

Cessation, à la date du 22 juillet 1969, à minuit, du mandat sénatorial de M. Jean-Louis Tinaud (Basses-Pyrénées), secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement [16 septembre 1969] (p. 397).

III. — DÉMISSION.

Démission de M. Raymond Bossus, sénateur de Paris [25 juin 1969] (p. 313).

IV. — REMPLACEMENTS.

M. Roger Deblock est appelé à remplacer M. Alfred Dehé, sénateur du Nord [2 avril 1969] (p. 96 et 100).

M. Jacques Habert est appelé à remplacer M. Henri Longchambon, sénateur représentant les Français établis hors de France [2 avril 1969] (p. 96 et 100).

M. Serge Boucheny est appelé à remplacer M. Raymond Bossus, sénateur de Paris [27 juin 1969] (p. 327 et 346).

M. Emmanuel Lartigue est appelé à remplacer M. Jean-Louis Tinaud, sénateur des Basses-Pyrénées, nommé membre du Gouvernement [16 septembre 1969] (p. 389 et 397).

M. Maxime Javelly est appelé à remplacer M. Emile Aubert, sénateur des Basses-Alpes [16 septembre 1969] (p. 389 et 397).

M. Jacques Eberhard est appelé à remplacer M. Léon Rogé, sénateur de la Seine-Maritime [16 septembre 1969] (p. 389 et 397).

SERVICE DU TRAVAIL OBLIGATOIRE (S. T. O.). — Voy. : DÉPORTÉS ET INTERNÉS.

SIDERURGIE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

SITES (PROTECTION). — Voy. : LOIS DE FINANCES.

S. N. C. F. (LIGNES SECONDAIRES). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 902 ; QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 29.

S. N. C. F. (REDECOUPEMENT DES REGIONS ET SITUATION DE BEZIERS). — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 23.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'INVESTISSEMENT. — Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

SOCIÉTÉS. — Voy. : FISCALITÉ.

Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

SOCIÉTÉS ANONYMES. — Voy. : SOCIÉTÉS COMMERCIALES.

SOCIÉTÉS COMMERCIALES

1. — Proposition de loi présentée par M. Edouard CHARRET, député, tendant à modifier les articles 499, 500, 501, 502 de la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales afin de proroger le délai de mise en harmonie des statuts des sociétés commerciales constituées antérieurement. — Adopté par l'Assemblée nationale le 26 juin 1969. — Voy. : Impressions n° 660, 727, 731, 125. — NOUVEL INTITULÉ : « Proposition de loi relative à certaines dispositions concernant les sociétés. » — Transmission au Sénat [27 juin 1969] (I. n° 178). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Etienne Dailly [27 juin 1969] (I. n° 180). — Discussion [27 juin 1969] (p. 327 et suiv.). — Sont entendus dans la discussion générale : MM. Etienne Dailly, rapporteur ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice. — Discussion des articles (p. 328 et 329). — Ont pris part à la discussion des articles : MM. Etienne Dailly, rapporteur ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice. — ADOPTION (n° 80). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 69-717 du 8 juillet 1969 (J. O. du 9 juillet 1969).

2. — Proposition de loi, présentée par M. Etienne DAILLY, sénateur, tendant à modifier le dernier alinéa de l'article 127 de la loi n° 66-537 sur les sociétés commerciales [21 novembre 1969] (I. n° 54). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Etienne Dailly [3 décembre 1969] (I., n° 84). — Discussion [11 décembre 1969] (p. 1648 et 1649). — Sont entendus dans la discussion générale : MM. Etienne Dailly, rapporteur ; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations

avec le Parlement; Jacques Descours Desacres. — *Articles* (p. 1649). — NOUVEL INTITULÉ: « Proposition de loi tendant à modifier les articles 127 et 151 de la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales ». — ADOPTION (n° 45).

Rejet par l'Assemblée nationale le 17 décembre 1969. — Voy.: Impressions n°s 964, 977, 200.

Transmission au Sénat (deuxième lecture) [17 décembre 1969] (I., n° 144). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

SOCIÉTÉS COMMERCIALES. — Voy.: ASSURANCES SOCIALES DES NON SALARIÉS NON AGRICOLES.

SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE

Projet de loi présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, Premier ministre, définissant les conditions d'exercice de la responsabilité civile des collectivités locales dans certaines sociétés anonymes d'économie mixte. — Adopté par l'Assemblée nationale le 8 mai 1969. — Voy.: Impressions n°s 426, 678, 120. — **Transmission au Sénat** [13 mai 1969] (I., n° 171). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. André Mignot [4 novembre 1969] (I., n° 37). — **Discussion** [6 novembre 1969] (p. 677 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale*: MM. André Mignot, rapporteur; André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur. — *Discussion des articles* (p. 679 et 680). — Art. 1^{er} (p. 679). — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant, dans le texte proposé pour l'article 401 du code de l'administration communale, à remplacer les mots: « société d'économie mixte » par les mots: « société anonyme » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant à la nouvelle rédaction suivante de l'article 2: « Lorsque, dans une société anonyme, un département a la qualité de membre ou de président du conseil d'administration, de membre du directoire, de membre ou de président du conseil de surveillance, la responsabilité civile résultant de l'exercice du mandat des représentants du département incombe au département et non à ces représentants » (*ibid.*), observations, adoption (p. 680). — Art. 3 (*ibid.*). — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant à la nouvelle rédaction suivante de l'article 3: « Lorsque, dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, un département ou une commune a, dans une société anonyme, la qualité de membre ou de président du conseil d'administration, de membre du directoire, de membre ou de président du conseil de surveillance, la responsabilité civile résultant de l'exercice du mandat des représentants du département ou de la commune incombe au département ou à la commune et non à ces représentants. Dans ces trois départements, les sociétés anonymes créées à partir de la publication de la présente loi avec la participation des communes seront soumises aux dispositions des articles 395 à 400 et 402 à 404 inclus du code de l'administration communale. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant à modifier l'intitulé du projet de loi, adoption (*ibid.*). — NOUVEL INTITULÉ: « **Projet de loi définissant les conditions d'exercice de la responsabilité civile des collectivités locales dans les sociétés anonymes** ». — Sur l'ensemble (p. 680). — *Ont pris part à la discussion des articles*: MM. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur; André Mignot, rapporteur. — ADOPTION MODIFIÉE (n° 18).

Adopté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale le 25 novembre 1969. — Voy.: Impressions n°s 868, 895, 152.

Promulgation: loi n° 69-1092 du 6 décembre 1969 (J. O. du 7 décembre 1969).

SOCIÉTÉS DE CONSTRUCTION

Proposition de loi, présentée par M. Marcel MOLLE, sénateur, destinée à compléter le titre V de la loi du 28 juin 1938 relatif aux sociétés de construction [26 novembre 1964] (I., n° 46). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale sous réserve du droit reconnu au Gouvernement de demander la nomination d'une commission spéciale. — Rapport par M. Jacques Delalande [25 mai 1965] (I., n° 169). —

Discussion [8 juin 1965] (p. 534 et 535). — NOUVEL INTITULÉ: « **Proposition de loi tendant à compléter le chapitre 1^{er} de la loi du 28 juin 1938 tendant à régler le statut de la copropriété des immeubles divisés par appartement** ». — ADOPTION (n° 81). — Adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale le 13 mai 1969. — Voy.: Impressions n°s 1430 (2^e législ.), 16 (3^e législ.), 19, 566 (4^e législ.).

Transmission au Sénat (deuxième lecture) [rattachée pour ordre à la séance du 13 mai 1969. — J. O. du 24 juin 1969] (I., n° 174). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

RADIO-ELECTRICITE. — Voy.: TÉLÉCOMMUNICATIONS.

SOCIÉTÉS ET PERSONNES MORALES. — Voy.: TRAITÉS ET CONVENTIONS.

SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (S. I. C. O. M. I.). — Voy.: LOIS DE FINANCES.

SOLDAT INCONNU SOUS L'ARC DE TRIOMPHE. — Voy.: QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 3.

SOUS-OFFICIERS. — Voy.: GENDARMERIE.

SPECTACLE

1. — Proposition de loi présentée par M. Henry REV, député, relativement au placement des artistes du spectacle. — Adopté par l'Assemblée nationale le 15 mai 1968. — Voy.: Impressions, n°s 750, 792, 140. — **Transmission au Sénat** [21 mai 1968] (I., n° 173). — Renvoi à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Henri Terré [5 décembre 1968] (I., n° 74). — **Discussion** [11 décembre 1968] (p. 1965 et suiv.). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 29). — Adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 18 décembre 1968. — Voy.: Impressions, n°s 518, 545, 92.

Deuxième transmission au Sénat [18 décembre 1968] (I., n° 117). — Renvoi à la commission des affaires sociales. — Rapport par M. Henri Terré [27 juin 1969] (I., n° 182). — **Discussion** [16 octobre 1969] (p. 534 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale*: MM. Henri Terré, rapporteur; Philippe Dechartre, secrétaire d'Etat au travail, à l'emploi et à la population. — *Discussion des articles* (p. 534 et suiv.). — Art. 1^{er} (p. 534). — Amendement rédactionnel par M. Henri Terré, rapporteur (*ibid.*), observations, adoption (p. 535). — Art. 4 (*ibid.*). — Amendement de M. Jacques Descours Desacres, tendant à étendre les incompatibilités entre les fonctions d'entrepreneur de spectacles et d'agent artistique, en insérant, au deuxième alinéa de l'article 4, après les mots: « ou de tous autres supports d'enregistrement », les mots: « fabricant d'instruments de musique, marchand de musique ou de sonorisation, loueur de matériels et espaces de spectacles » (*ibid.*), observations, adoption (p. 536). — Amendement par M. Henri Terré, rapporteur, tendant à étendre aux associés communautaires l'incompatibilité prévue à l'encontre des associés commandités (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 10 (*ibid.*). — Amendement par M. Henri Terré, rapporteur, tendant à reprendre le texte adopté en première lecture, ainsi conçu: « Les articles 79, 88 et 89 à 98 du livre I^{er} du code du travail ne sont pas applicables aux agents et agences touristiques régis par la présente loi. L'autorité municipale surveille les agences artistiques, leurs succursales et leurs bureaux annexes pour y assurer le maintien de l'ordre et les prescriptions de l'hygiène » (*ibid.*), observations, adoption (p. 537). — *Ont pris part à la discussion des articles*: MM. Philippe Dechartre, secrétaire d'Etat au travail, à l'emploi et à la population; Jacques Descours Desacres; Henri Terré, rapporteur. — Sur l'ensemble (p. 537). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 2). — DEUXIÈME LECTURE.

2. — Projet de loi, présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, Premier ministre, relatif à la situation juridique des artistes du spectacle et des mannequins. — Adopté par l'Assemblée nationale le 15 octobre 1968. — Voy.: Impressions n°s 273, 348, 26. — **Transmission au Sénat** [17 octobre 1968] (I., n° 9). — Renvoi à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Jean-Pierre Blanchet [5 décembre 1968] (I., n° 75). — **Discussion** [11 décembre 1968] (p. 1913 et suiv.). ADOPTION MODIFIÉE (n° 25). — Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième

lecture le 18 décembre 1968. — Voy. : Impressions n° 522, 544, 90. — Deuxième transmission au Sénat [19 décembre 1968] (I, n° 122). — Renvoi à la commission des affaires sociales. — Rapport par M. Jean-Pierre Blanchet [16 septembre 1969. — Rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 juillet 1969] (I, n° 184). — Discussion [16 octobre 1969] (p. 540 et suiv.). — Sont entendus dans la discussion générale : MM. Pierre Barbier, au nom de M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur ; Philippe Dechartre, secrétaire d'Etat au travail, à l'emploi et à la population. — Discussion des articles (p. 541 et suiv.). — Art. 1^{er} (p. 541). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à une modification d'ordre rédactionnel (*ibid.*), l'amendement est réservé (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Brun, tendant, dans le troisième alinéa du texte présenté pour l'article 29 s du code du travail, après les mots : « le chef d'orchestre », à insérer les mots : « l'arrangeur orchestrateur » (*ibid.*), observations, adoption (p. 542). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à compléter l'article 29 s du paragraphe 6 du chapitre II du titre II du livre 1^{er} du code du travail par les paragraphes suivants : « Le contrat de travail doit être individuel. Toutefois, il peut être commun à plusieurs artistes lorsqu'il concerne des artistes se produisant dans un même numéro ou des musiciens appartenant au même orchestre. Dans ce cas, le contrat doit faire mention nominale de tous les artistes engagés et comporter le montant du salaire attribué à chacun d'eux. Ce contrat de travail peut n'être revêtu que de la signature d'un seul artiste, à condition que le signataire ait reçu mandat écrit de chacun des artistes figurant au contrat. Conserve la qualité de salarié l'artiste contractant dans les conditions précitées. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant, dans le paragraphe 6 du chapitre II du titre II du livre 1^{er} du code du travail, à insérer un article 29 u relatif au problème des redevances ou royalties, dans le texte voté par le Sénat en première lecture (*ibid.*), observations, l'amendement est réservé ainsi que l'ensemble de l'article 1^{er} (p. 543). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à rétablir cet article dans le texte voté par le Sénat en première lecture et ainsi rédigé : « Après l'article L. 120 du code de la sécurité sociale, il est inséré un article L. 120-1 ainsi conçu : Art. L. 120-1. — Pour l'application de l'article L. 242-1 du code, n'est pas considérée comme salaire la rémunération due à l'artiste ou au mannequin à l'occasion de la vente ou de l'exploitation de l'enregistrement de son interprétation, exécution ou présentation par l'employeur ou tout autre utilisateur dès que la présence physique de l'artiste ou du mannequin n'est plus requise pour exploiter ledit enregistrement et que cette rémunération n'est en rien fonction du salaire reçu pour la production de son interprétation, exécution ou présentation, mais au contraire fonction du produit de la vente ou de l'exploitation dudit enregistrement. » (*ibid.*) et sous-amendement par M. Philippe Dechartre, secrétaire d'Etat au travail, à l'emploi et à la population, tendant à rédiger comme suit le début de l'amendement : « N'est pas considérée comme salaire la rémunération... », afin que la disposition ne soit pas inscrite dans le code de la sécurité sociale (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement modifié par le sous-amendement (p. 544). — Art. 1^{er} (*ibid.* — précédemment réservé). — Les amendements réservés sont sans objet (p. 544). — Ont pris part à la discussion des articles : MM. Pierre Barbier, au nom de M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur ; Pierre Brun ; Philippe Dechartre, secrétaire d'Etat au travail, à l'emploi et à la population ; Marcel Pellenc, rapporteur général. — Sur l'ensemble (p. 544). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 4). — DEUXIÈME LECTURE.

SPECTACLES (IMPOTS SUR LES). — Voy. : FINANCES PUBLIQUES.

SPORTS. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

SPORTS D'HIVER. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

STATIONNEMENT PAYANT. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 32.

STATIONS RADIO-ELECTRIQUES PRIVEES. — Voy. : TÉLÉCOMMUNICATIONS.

STATUT DE LA COPROPRIÉTÉ. — Voy. : SOCIÉTÉS DE CONSTRUCTION.

STOCKAGE. — Voy. : LOIS DE FINANCES

SUCCESSIONS

Proposition de loi par M. Michel HOGUET, député, tendant à compléter les articles 832 et 832-2 du code civil concernant l'attribution préférentielle d'une exploitation agricole. — NOUVEL INTITULÉ : « Proposition de loi, tendant à compléter les articles 832, 832-1 et 832-2 du code civil. » — Adoptée par l'Assemblée nationale le 28 novembre 1968. — Voy. : Impressions n° 67, 471, 60. — Transmission au Sénat [29 novembre 1968] (I, n° 66). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Léon Jozeau-Marigné [18 décembre 1968] (I, n° 114). — Discussion [19 décembre 1968] (p. 2231 et suiv.). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 55).

Adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 13 mai 1969. Voy. : Impressions n° 573, 716, 123.

Deuxième transmission au Sénat [rattachée pour ordre à la séance du 13 mai 1968. — J. O. 24 juin 1969] (I, n° 173). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

SUCCESSIONS. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 15.

Voy. : RÉGIE NATIONALE LES USINÉS RENAULT (R. N. U. R.).

SUD-AVIATION

Voy. QUESTIONS ORALES, 900, 930.

Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 30, 24.

SUISSE. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS

SYNDICATS DE COMMUNES. — Voy. : URBANISME.

T

TANZANIE. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

TARIFS RÉDUITS (TRANSPORTS). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 902.

TAXE COMPLÉMENTAIRE SUR LE REVENU DES PERSONNES PHYSIQUES. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

TAXE LOCALE D'EQUIPEMENT

Proposition de loi, présentée par M. Jacques DUCLOS, sénateur, tendant à permettre aux collectivités locales de renoncer à percevoir en tout ou partie la taxe locale d'équipement sur les habitations individuelles (I, n° 35). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

TAXE LOCALE D'EQUIPEMENT. — Voy. : FINANCES PUBLIQUES.

TAXE LOCALE D'EQUIPEMENT (RENONCIATION A LA). — Voy. : LOI DE FINANCES POUR 1970, après l'art. 63 (p. 1451).

TAXE SPÉCIALE D'EQUIPEMENT. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

Voy. : ASSURANCES.

Voy. : FINANCES PUBLIQUES.

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

TAXE SUR LES ACTIVITÉS FINANCIÈRES. — Voy. : FINANCES PUBLIQUES.

TAXES SUR LE SUCRE. — Voy. : LOI DE FINANCES POUR 1970 [BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES].

TAXES SUR LES ŒUFS, LE MIEL, LES VOLAILLES. — Voy. : LOI DE FINANCES POUR 1970, art. 40.

TAXE SUR LES VOITURES EN LOCATION. — Voy. : LOI DE FINANCES POUR 1970, art. 53 (p. 1600).

TAXES PARAFISCALES

Voy. : AGRICULTURE.
Voy. : FINANCES PUBLIQUES.

TCHAD (TROUPE FRANÇAISE AU). — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 12.

TCHÉCOSLOVAQUIE

Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 28.
Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

TELECOMMUNICATIONS

Projet de loi présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, Premier ministre, relatif aux stations radio-électriques privées et aux appareils radio-électriques constituant ces stations. — Adopté par l'Assemblée nationale le 9 octobre 1969. — Voy. : Impressions n° 816, 768, 133. — Transmission au Sénat [14 octobre 1969] (I., n° 6). — Renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan. — Rapport par M. Jean Colin [30 octobre 1969] (I., n° 32). — Discussion [6 novembre 1969] (p. 669 et 670). — Est entendu dans la discussion générale : M. Jean Colin, rapporteur. — Articles (p. 670). — Sur l'ensemble (*ibid.*). — ADOPTION (n° 16). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 69-1038 du 20 novembre 1969 (J. O. du 21 novembre 1969).

TELECOMMUNICATIONS. — Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

TELEPHONE (METROPOLE - NOUVELLE-CALÉDONIE). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 960.

TELEVISION. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

TERRITOIRES D'OUTRE-MER

1. — Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, Premier ministre, complétant l'article 11 du code pénal en vigueur aux Comores, aux îles Wallis et Futuna, à la Nouvelle-Calédonie et dépendances, à la Polynésie française, à Saint-Pierre et Miquelon et dans le territoire français des Afars et des Issas. — Adopté par l'Assemblée nationale le 25 novembre 1969. — Voy. : Impressions n° 826, 887, 157. — Transmission au Sénat [27 novembre 1969] (I., n° 64). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Lucien de Montigny [10 décembre 1969] (I., n° 101). — Discussion [11 décembre 1969] (p. 1642). — Sont entendus dans la discussion générale : MM. Lucien De Montigny, rapporteur ; Louis Namy ; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement. — Article unique (p. 1642). — ADOPTION (n° 41). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 69-1165 du 24 décembre 1969 (J. O. du 27 décembre 1969).

2. — Projet de loi présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, Premier ministre, étendant aux îles Wallis et Futuna, à la Nouvelle-Calédonie et dépendances, à la Polynésie française, à Saint-Pierre et Miquelon et au territoire français des Afars et des Issas les dispositions de l'article 445 du code pénal. — Adopté par l'Assemblée nationale le 25 novembre 1969. — Voy. : Impressions n° 875, 888, 156. — Transmission au Sénat [27 novembre 1969] (I., n° 66). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Lucien De Montigny [11 décembre 1969] (I., n° 102). — Discussion [11 décembre 1969] (p. 1642 et 1643). — Sont entendus dans la discussion générale : MM. Lucien De Montigny rapporteur ;

Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Louis Namy. — Article unique (p. 1643). — ADOPTION (n° 42). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 69-1164 du 24 décembre 1969 (J. O. du 27 décembre 1969).

TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Voy. : DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER.

Voy. : LOIS DE FINANCES.

TERRITOIRES D'OUTRE-MER (RÈGLEMENTATION DES BONS DE CAISSE). — Voy. : DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER.

THEATRES NATIONAUX. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

TOURBIÈRES. — Voy. : MINES ET CARRIÈRES.

TOURISME. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

TRAITEMENTS ET SALAIRES. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 2.

TRAITÉS ET CONVENTIONS

1. — Projet de loi, présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, Premier ministre, autorisant l'approbation de la convention franco-italienne relative à l'alimentation en eau de la commune de Menton et du protocole annexe, signés à Paris le 28 septembre 1967. — Adopté par l'Assemblée nationale le 21 novembre 1968. — Voy. : Impressions, n° 276, 454, 47. — Transmission au Sénat [25 novembre 1968] (I., n° 50). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Pour avis à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [5 décembre 1968]. — Rapport par M. Alfred Kieffer [2 avril 1969] (I., n° 147). — Avis par M. Joseph Raybaud [6 mai 1969] (I., n° 158). Discussion [6 mai 1969] (p. 207 et suiv.). — Sont entendus dans la discussion générale : MM. Alfred Kieffer, rapporteur ; Joseph Raybaud, rapporteur pour avis ; Paul Massa. — Article unique (p. 209). — ADOPTION (n° 72). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 69-426 du 12 mai 1969 (J. O. du 13 mai 1969).

2. — Projet de loi, présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, Premier ministre, autorisant la ratification de la convention d'établissement et de navigation entre la France et l'Iran, signée à Téhéran le 24 juin 1964. — Adopté par l'Assemblée nationale le 21 novembre 1968. — Voy. : Impressions n° 277, 455, 48. — Transmission au Sénat [25 novembre 1968] (I., n° 51). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Michel Yver [2 avril 1969] (I., n° 148). — Discussion [6 mai 1969] (p. 208 et 210). — Est entendu dans la discussion générale : M. Michel Yver, rapporteur. — Article unique (p. 210). — ADOPTION (n° 74). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 69-424 du 12 mai 1969 (J. O. du 13 mai 1969).

3. — Projet de loi présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, Premier ministre, autorisant l'approbation de l'accord de siège, signé à Paris le 14 mars 1967, entre le Gouvernement de la République française et l'organisation mondiale de la santé relatif aux privilèges et immunités du centre international de recherche sur le cancer. — Adopté par l'Assemblée nationale le 21 novembre 1968. — Voy. : Impressions, n° 278, 456, 49. — Transmission au Sénat [25 novembre 1968] (I., n° 52). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport de M. Raymond Boin [2 avril 1969] (I., n° 178). — Discussion [6 mai 1969] (p. 210). — Est entendu dans la discussion générale : M. Raymond Boin, rapporteur. — Article unique (p. 210). — ADOPTION (n° 76). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 69-427 du 12 mai 1969 (J. O. du 13 mai 1969).

4. — Projet de loi présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, Premier ministre, autorisant l'approbation de deux échanges de lettres du 28 septembre 1967 relatifs à une rectification

du tracé de la frontière franco-italienne dans le secteur de Clavières et à la construction d'un bureau commun à contrôles nationaux juxtaposés. — *Adopté par l'Assemblée nationale le 21 novembre 1968.* — *Voy. : Impressions, n° 279, 457, 50.* — *Transmission au Sénat [25 novembre 1968] (I., n° 53).* — *Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.* — *Rapport par M. Alfred Kieffer [2 avril 1969] (I., n° 150).* — *Discussion [6 mai 1969] (p. 209).* — *Est entendu dans la discussion générale : M. Alfred Kieffer, rapporteur.* — *Article unique (p. 209).* — *Adoption par scrutin public (n° 33).* — *ADOPTION (n° 73).* — *TEXTE DÉFINITIF.*

Promulgation : loi n° 69-425 du 12 mai 1969 (J. O. du 13 mai 1969).

5. — *Projet de loi présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, Premier ministre, autorisant la ratification de la convention consulaire et de son annexe, signées le 8 décembre 1966 entre la République française et l'Union des Républiques socialistes soviétiques.* — *Adopté par l'Assemblée nationale le 21 novembre 1968.* — *Voy. : Impressions, n° 339, 458, 51.* — *Transmission au Sénat [25 novembre 1968] (I., n° 54).* — *Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.* — *Rapport par M. Michel Yver [2 avril 1969] (I., n° 151).* — *Discussion [6 mai 1969] (p. 210).* — *Est entendu dans la discussion générale : M. Michel Yver, rapporteur.* — *Article unique (p. 210).* — *ADOPTION (n° 75).* — *TEXTE DÉFINITIF.*

Promulgation : loi n° 69-423 du 12 mai 1969 (J. O. du 13 mai 1969).

6. — *Projet de loi présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, Premier ministre, autorisant l'approbation de la convention du 7 septembre 1967 entre la Belgique, la République fédérale d'Allemagne, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas pour l'assistance mutuelle entre les administrations douanières respectives.* — *Adopté par l'Assemblée nationale le 28 novembre 1968.* — *Voy. : Impressions, n° 366, 464, 57.* — *Transmission au Sénat [30 novembre 1968] (I., n° 67).* — *Renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.* — *Rapport par M. Jean Bertaud [25 juin 1969] (I., n° 175).* — *Discussion [23 octobre 1969] (p. 596 et 597).* — *Sont entendus dans la discussion générale : MM. Jean Bertaud, président et rapporteur de la commission des affaires économiques et du Plan ; Jean de Lipkowski, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.* — *Article unique (p. 597).* — *ADOPTION (n° 9).* — *TEXTE DÉFINITIF.*

Promulgation : loi n° 69-994 du 6 novembre 1969 (J. O. du 7 novembre 1969).

7. — *Projet de loi présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, Premier ministre, autorisant l'approbation de l'arrangement international sur les céréales de 1967, comprenant la convention relative au commerce du blé et la convention relative à l'aide alimentaire signées le 27 novembre 1967.* — *Adopté par l'Assemblée nationale le 28 novembre 1968.* — *Voy. : Impressions, n° 392, 464, 465, 57.* — *Transmission au Sénat [30 novembre 1968] (I., n° 68).* — *Renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.* — *Rapport par M. Octave Bajoux [7 mai 1969] (I., n° 162).* — *Discussion [16 octobre 1969] (p. 531 et suiv.).* — *Sont entendus dans la discussion générale : MM. Octave Bajoux, rapporteur ; Yvon Bourges, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.* — *Article unique (p. 534).* — *ADOPTION (n° 1).* — *TEXTE DÉFINITIF.*

Promulgation : loi n° 69-966 du 24 octobre 1969 (J. O. du 25 octobre 1969).

8. — *Projet de loi présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, Premier ministre, autorisant l'approbation de la convention fiscale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Congo, ensemble le protocole et l'échange de lettres joints, signés à Brazzaville le 13 novembre 1967.* — *Adopté par l'Assemblée nationale le 6 mai 1969.* — *Voy. : Impressions, n° 621, 687, 691, 113.* — *Transmission au Sénat [13 mai 1969] (I., n° 165).* — *Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.* — *Rapport par M. Georges Portmann [9 octobre 1969] (I., n° 1).* — *Discussion [16 octobre 1969] (p. 545 et 546).* — *Sont entendus dans la discussion générale : MM. Mar-*

cel Pellenc, rapporteur général, au nom de M. Georges Portmann, rapporteur ; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement. — *Article unique (p. 545).* — *ADOPTION (n° 5).* — *TEXTE DÉFINITIF.*

Promulgation : loi n° 69-965 du 24 octobre 1969 (J. O. du 25 octobre 1969).

9. — *Projet de loi présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, Premier ministre, autorisant la ratification de la convention entre la France et l'Irlande tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu, signée à Paris le 21 mars 1968.* — *Adopté par l'Assemblée nationale le 6 mai 1969.* — *Voy. : Impressions n° 462, 688, 690, 114.* — *Transmission au Sénat [13 mai 1969] (I., n° 166).* — *Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.* — *Rapport par M. Georges Portmann [9 octobre 1969] (I., n° 2).* — *Discussion [16 octobre 1969] (p. 545).* — *Est entendu : M. Marcel Pellenc, rapporteur général au nom de M. Georges Portmann, rapporteur.* — *Article unique (p. 545).* — *ADOPTION (n° 6).* — *TEXTE DÉFINITIF.*

Promulgation : loi n° 69-971 du 24 octobre 1969 (J. O. du 26 octobre 1969).

10. — *Projet de loi présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, Premier ministre, autorisant l'approbation de la convention fiscale entre la France et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur les revenus, signée à Londres le 22 mai 1968.* — *Adopté par l'Assemblée nationale le 6 mai 1969.* — *Voy. : Impressions n° 548, 689, 692, 115.* — *Transmission au Sénat [13 mai 1969] (I., n° 167).* — *Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.* — *Rapport par M. Georges Portmann [9 octobre 1969] (I., n° 3).* — *Discussion [16 octobre 1969] (p. 545).* — *Est entendu : M. Marcel Pellenc, rapporteur général, au nom de M. Georges Portmann, rapporteur.* — *Article unique (p. 545).* — *ADOPTION (n° 7).* — *TEXTE DÉFINITIF.*

Promulgation : loi n° 69-972 du 24 octobre 1969 (J. O. du 26 octobre 1969).

11. — *Projet de loi présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, Premier ministre, autorisant l'approbation des accords suivants signés le 17 octobre 1967 : avenant à la convention générale sur la sécurité sociale, signée le 12 octobre 1948 entre la France et la Tchécoslovaquie, avenant à l'accord complémentaire à ladite convention relatif au régime de sécurité sociale applicable aux travailleurs des mines et établissements assimilés, protocole relatif à l'allocation supplémentaire instituée par la loi française du 30 juin 1956 modifiée et protocole relatif au régime d'assurances sociales applicable aux étudiants tchécoslovaques en France et aux étudiants français en Tchécoslovaquie.* — *Adopté par l'Assemblée nationale le 6 mai 1969.* — *Voy. : Impressions n° 628, 677, 116.* — *NOUVEL INTITULÉ : « Projet de loi autorisant l'approbation de quatre accords de sécurité sociale signés le 17 octobre 1967 entre la France et la Tchécoslovaquie ».* — *Transmission au Sénat [13 mai 1969] (I., n° 168).* — *Renvoi à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.* — *Rapport par M. Marcel Mathy [28 octobre 1969] (I., n° 27).* — *Discussion [30 octobre 1969] (p. 639 et suiv.).* — *Sont entendus dans la discussion générale : MM. Marcel Mathy, rapporteur ; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, chargé des relations avec le Parlement.* — *Article unique (p. 641).* — *ADOPTION (n° 14).* — *TEXTE DÉFINITIF.*

Promulgation : loi n° 69-993 du 6 novembre 1969 (J. O. du 7 novembre 1969).

12. — *Projet de loi présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, Premier ministre, autorisant la ratification de la convention sur la reconnaissance mutuelle des sociétés et personnes morales, signée à Bruxelles le 29 février 1968.* — *Adopté par l'Assemblée nationale le 8 mai 1969.* — *Voy. : Impressions, n° 625, 681, 121.* — *Transmission au Sénat [13 mai 1969] (I., n° 170).* — *Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.* — *Rapport par M. Marcel Prélot [8 décembre 1969] (I., n° 91).* — *Discussion [11 décembre 1969] (p. 1640 et suiv.).* — *Sont entendus dans la discussion générale : MM. Marcel Prélot,*

rapporteur; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement. — *Article unique* (p. 1642). Adoption (*ibid.*) par scrutin public (n° 17). — ADOPTION (n° 40). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation: loi n° 69-1134 du 20 décembre 1969 (*J. O.* du 23 décembre 1969).

13. — Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, autorisant la ratification de la convention concernant la compétence judiciaire et l'exécution des décisions en matière civile et commerciale, ainsi que du protocole et de la déclaration joints, signés à Bruxelles le 27 septembre 1968. — Adopté par l'Assemblée nationale le 15 octobre 1969. — *Voy.*: Impressions, n°s 762, 810, 137. — *Transmission au Sénat* [28 octobre 1969] (I., n° 17). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Jacques Piot [13 novembre 1969] (I., n° 49). — *Discussion* [20 novembre 1969] (p. 816 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale*: MM. Jacques Piot, rapporteur; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement. — *Article unique* (p. 818). — ADOPTION (n° 31). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation: loi n° 69-1064 du 28 novembre 1969 (*J. O.* du 29 novembre 1969).

14. — Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, autorisant l'approbation des amendements à la convention pour l'établissement d'une Organisation européenne pour la recherche nucléaire (C. E. R. N.) signée à Paris le 1^{er} juillet 1953 et au protocole financier annexé à cette convention. — Adopté par l'Assemblée nationale le 21 octobre 1969. — *Voy.*: Impressions n°s 761, 820, 139. — *Transmission au Sénat* [28 octobre 1969] (I., n° 19). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Louis Martin [6 novembre 1969] (I., n° 42). — *Discussion* [20 novembre 1969] (p. 810 et 811). — *Sont entendus dans la discussion générale*: MM. Louis Martin, rapporteur; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement. — *Article unique* (p. 811). — ADOPTION (n° 27). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation: loi n° 69-1066 du 28 novembre 1969 (*J. O.* du 29 novembre 1969).

15. — Projet de loi présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, *Premier ministre*, autorisant l'approbation de l'accord franco-suisse concernant la station d'épuration des eaux usées des régions de Bâle et de Saint-Louis-Huningue. — Adopté par l'Assemblée nationale le 21 octobre 1969. — *Voy.*: Impressions n°s 626, 806, 140. — *Transmission au Sénat* [23 octobre 1969] (I., n° 20). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Louis Jung [6 novembre 1969] (I., n° 43). — *Discussion* [20 novembre 1969] (p. 811 et 812). — *Sont entendus dans la discussion générale*: MM. Louis Jung, rapporteur; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement. — *Article unique* (p. 812). — ADOPTION (n° 29). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation: loi n° 69-1065 du 28 novembre 1969 (*J. O.* du 29 novembre 1969).

16. — Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, autorisant l'approbation de la convention internationale du travail n° 105 concernant l'abolition du travail forcé, adoptée à Genève le 25 juin 1957. — Adopté par l'Assemblée nationale le 21 octobre 1969. — *Voy.*: Impressions n°s 755, 812, 830, 141. — *Transmission au Sénat* [28 octobre 1969] (I., n° 21). — Renvoi à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Marcel Souquet [6 novembre 1969] (I., n° 44). — *Discussion* [13 novembre 1969] (p. 733 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale*: MM. Marcel Souquet, rapporteur; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement. — *Article unique* (p. 735). — ADOPTION (n° 22). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation: loi n° 69-1045 du 21 novembre 1969 (*J. O.* du 22 novembre 1969).

17. — Projet de loi présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, *Premier ministre*, autorisant la ratification de la convention de Vienne sur les relations diplomatiques, en date du 18 avril 1961, et la ratification de la convention de Vienne sur les relations consulaires, en date du 24 avril 1963. — Adopté par l'Assemblée nationale le 21 octobre 1969. — *Voy.*: Impressions, n°s 631, 808, 142. — *Transmission au Sénat* [28 octobre 1969] (I., n° 22). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Jean Périquier [30 octobre 1969] (I., n° 33). — *Discussion* [6 novembre 1969] (p. 680 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale*: MM. Jean Périquier, rapporteur; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement. — *Articles* (p. 682). — Sur l'ensemble (*ibid.*). — ADOPTION (n° 19). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation: loi n° 69-1039 du 20 novembre 1969 (*J. O.* du 21 novembre 1969).

18. — Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, autorisant la ratification de la convention consulaire signée à Paris le 22 juillet 1968, entre la République française et la République populaire de Bulgarie. — Adopté par l'Assemblée nationale le 21 octobre 1969. — *Voy.*: Impressions, n°s 757, 821, 143. — *Transmission au Sénat* [28 octobre 1969] (I., n° 23). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Alfred Kieffer [30 octobre 1969] (I., n° 34). — *Discussion* [6 novembre 1969] (p. 682 et 683). — *Sont entendus dans la discussion générale*: MM. Alfred Kieffer, rapporteur; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement. — *Article unique* (p. 683). — ADOPTION (n° 20). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation: loi n° 69-1040 du 20 novembre 1969 (*J. O.* du 21 novembre 1969).

19. — Projet de loi présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, *Premier ministre*, autorisant l'approbation de l'avenant modifiant les articles 4 et 5 de l'annexe IV de la convention du 28 décembre 1858, additionnelle au traité de délimitation de la frontière du 2 décembre 1856 entre la France et l'Espagne, signé à Paris le 15 mars 1968. — Adoptée par l'Assemblée nationale le 27 novembre 1969. — *Voy.*: Impressions, n°s 398, 807, 159. — *Transmission au Sénat* [1^{er} décembre 1969] (I., n° 71). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Michel Yver [11 décembre 1969] (I., n° 116). — *Discussion* [18 décembre 1969] (p. 1883 et 1884). — *Sont entendus dans la discussion générale*: MM. Michel Yver, rapporteur; Yvon Bourges, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères. — *Article unique* (p. 1884). — ADOPTION (n° 63). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation: loi n° 69-1173 du 26 décembre 1969 (*J. O.* du 28 décembre 1969).

20. — Projet de loi présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, *Premier ministre*, autorisant la ratification des amendements aux articles 24 et 25 de la constitution de l'organisation mondiale de la santé adoptés le 23 mai 1967. — Adopté par l'Assemblée nationale le 27 novembre 1969. — *Voy.*: Impressions, n°s 623, 805, 160. — *Transmission au Sénat* [1^{er} décembre 1969] (I., n° 72). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Raymond Boin [11 décembre 1969] (I., n° 115). — *Discussion* [18 décembre 1969] (p. 1883). — *Sont entendus dans la discussion générale*: MM. Raymond Boin, rapporteur; Yvon Bourges, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères. — *Article unique* (p. 1883). — ADOPTION (n° 62). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation: loi n° 69-1171 du 26 décembre 1969 (*J. O.* du 28 décembre 1969).

21. — Projet de loi présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, *Premier ministre*, autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire tendant à éliminer les doubles impositions et à établir des règles d'assistance mutuelle administrative en matière fiscale, ensemble le protocole et les trois échanges de lettres joints, signés à Alger, le 2 octobre 1968. — Adopté par l'Assemblée nationale le 27 novembre 1969. — *Voy.*: Impressions,

n° 679, 815, 899, 161. — **Transmission au Sénat** (1^{er} décembre 1969] (I., n° 73). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Georges Portmann [9 décembre 1969] (I., n° 100). — **Discussion** [12 décembre 1969] (p. 1664 et 1665). — *Sont entendus dans la discussion générale*: MM. Georges Portmann, rapporteur; Henri Caillavet; Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances. — **Article unique** (p. 1665). — **ADOPTION** (n° 47). — **TEXTE DÉFINITIF**.

Promulgation: loi n° 69-1135 du 20 décembre 1969 (J. O. du 23 décembre 1969).

22. — **Projet de loi** présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre, autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Inde, tendant à éviter la double imposition en matière d'impôts sur les revenus, ensemble l'échange de lettres joints, signés à Paris le 26 mars 1969*. — Adopté par l'Assemblée nationale le 27 novembre 1969. — **Voy.**: Impressions, n° 724, 814, 831, 162. — **Transmission au Sénat** [1^{er} décembre 1969] (I., n° 74). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. André Armengaud [2 décembre 1969] (I., n° 80). — **Discussion** [12 décembre 1969] (p. 1663). — *Est entendu dans la discussion générale*: M. André Armengaud, rapporteur. — **Article unique** (p. 1663). — **ADOPTION** (n° 46). — **TEXTE DÉFINITIF**.

Promulgation: loi n° 69-1136 du 20 décembre 1969 (J. O. du 23 décembre 1969).

23. — **Projet de loi** présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre, autorisant l'approbation de l'accord instituant la conférence européenne de biologie moléculaire, signé à Genève le 13 février 1969*. — Adopté par l'Assemblée nationale le 4 décembre 1969. — **Voy.**: Impressions n° 869, 914, 168. — **Transmission au Sénat** [9 décembre 1969] (I., n° 92). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Pierre Giraud [16 décembre 1969] (I., n° 133). — **Discussion** [18 décembre 1969] (p. 1884 et 1885). — *Sont entendus dans la discussion générale*: MM. Pierre Giraud, rapporteur; Jacques Henriot; Yvon Bourges, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères. — **Article unique** (p. 1885). — **ADOPTION** (n° 63). — **TEXTE DÉFINITIF**.

Promulgation: loi n° 69-1172 du 26 décembre 1969 (J. O. du 28 décembre 1969).

24. — **Projet de loi** présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre, autorisant*: 1° la ratification de la convention d'association entre la Communauté économique européenne et les Etats africains et malgache associés à cette Communauté, et de l'accord relatif aux produits relevant de la Communauté européenne du charbon et de l'acier; 2° l'approbation de l'accord interne relatif au financement et à la gestion des aides de la Communauté, signés à Yaoundé le 29 juillet 1969. — Adopté par l'Assemblée nationale le 4 décembre 1969. — **Voy.**: Impressions n° 903, 927, 928, 169. — **Transmission au Sénat** [9 décembre 1969] (I., n° 93). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Pierre de Chevigny [12 décembre 1969] (I., n° 125). — **Discussion** [12 décembre 1969] (p. 1711 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale*: MM. Pierre de Chevigny, rapporteur; André Armengaud; Edouard Bonnefous; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement. **Articles** (p. 1715). — Sur l'ensemble (*ibid.*) et par scrutin public (n° 24). — **ADOPTION** (n° 53). — **TEXTE DÉFINITIF**.

Promulgation: loi n° 69-1130 du 19 décembre 1969 (J. O. du 21 décembre 1969).

25. — **Projet de loi** présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre, autorisant la ratification de l'accord créant une association entre la Communauté économique européenne et la République unie de Tanzanie, la République de l'Ouganda et la République du Kenya, signé à Arusha le 24 septembre 1969*. — Adopté par l'Assemblée nationale le 16 décembre 1969. — **Voy.**: Impressions n° 957, 969, 192. — **Transmission au Sénat** [16 décembre 1969] (I., n° 136). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale

dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Jean Périquier [17 décembre 1969] (I., n° 137). — **Discussion** [18 décembre 1969] (p. 1885 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale*: MM. Jean Périquier, rapporteur; Yvon Bourges, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères. — **Article unique** (p. 1887). — **Adoption** (*ibid.*) par scrutin public (n° 34). — **ADOPTION** (n° 65). — **TEXTE DÉFINITIF**.

Promulgation: loi n° 69-1174 du 26 décembre 1969 (J. O. du 28 décembre 1969).

26. — **Projet de loi** présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre, autorisant la ratification de l'avenant à la convention du 21 juillet 1959 entre la République française et la République fédérale d'Allemagne en vue d'éviter les doubles impositions et d'établir des règles d'assistance administrative et juridique réciproque en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, ainsi qu'en matière de contributions des patentes et de contributions foncières, signé à Bonn le 9 juin 1969*. — Adopté par l'Assemblée nationale le 17 décembre 1969. — **Voy.**: Impressions n° 909, 983, 196. — **Transmission au Sénat** [18 décembre 1969] (I., n° 151). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Georges Portmann [18 décembre 1969] (I., n° 153). — **Discussion** [19 décembre 1969] (p. 1917 et 1918). — *Sont entendus dans la discussion générale*: MM. Georges Portmann, rapporteur; Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances. — **Article unique** (p. 1918). — **ADOPTION** (n° 69). — **TEXTE DÉFINITIF**.

Promulgation: loi n° 69-1170 du 26 décembre 1969 (J. O. du 28 décembre 1969).

TRAITES ET CONVENTIONS

Voy.: COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE (C. E. E.).

Voy.: FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (F. M. I.).

Voy.: LOIS DE FINANCES.

TRAITES INTERNATIONAUX. — **Voy.**: COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE.

TRANSPORTS. — **Voy.**: LOIS DE FINANCES.

TRAVAIL. — **Voy.**: LOIS DE FINANCES.

TRAVAIL FORCE. — **Voy.**: TRAITÉS ET CONVENTIONS.

TRAVAILLEURS SAISONNIERS. — **Voy.**: DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL.

TRAVAUX COMMUNAUX (FINANCEMENT). — **Voy.**: QUESTIONS ORALES, 956 ET LOI DE FINANCES POUR 1970 [intérieur. — 4 décembre 1969. — p. 1273 et 1289].

TRESOR. — **Voy.**: LOIS DE FINANCES.

U

UNION DES GROUPEMENTS D'ACHATS PUBLICS. — **Voy.**: LOI DE FINANCES POUR 1970 [comptes spéciaux du Trésor].

UNION FRANÇAISE DES ASSOCIATIONS DE COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE (U. F. A. C.). — **Voy.**: QUESTIONS ORALES, 915.

UNIVERSITE DE LILLE. — **Voy.**: QUESTIONS ORALES, 911.

URANIUM. — **Voy.**: QUESTIONS ORALES, 954.

URBANISME

1. — **Proposition de loi** présentée par M. Pierre RUAIS, *député, tendant à faciliter les opérations de rénovation urbaine*. — Adopté par l'Assemblée nationale le 19 décembre 1968. — **Voy.**: Impressions n° 196, 509, 95. — **Transmission au Sénat** [19 décembre 1968] (I., n° 134). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, de règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Etienne Dailly [28 octobre 1969] (I., n° 28).

2. — **Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, Premier ministre, tendant à étendre l'application des dispositions des articles 16 et 19 du code de l'urbanisme et de l'habitation.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 4 décembre 1969. — Voy. : I., n° 886, 913, 937, 170. — **NOUVEL INTITULÉ : « Projet de loi tendant à modifier l'article 2 de la loi d'orientation foncière n° 67-1253 du 30 décembre 1967. »** — **Transmission au Sénat** [9 décembre 1969] (I., n° 94). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Pour avis à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [12 décembre 1969]. — Rapport par M. Etienne Dailly [11 décembre 1969] (I., n° 108). — **Discussion** [18 décembre 1969] (p. 1900 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale* : MM. Etienne Dailly, rapporteur ; Fernand Chatelain. — *Discussion des articles* (p. 1901 et suiv.). — Après l'article 3 (p. 1902). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, après l'article 3, à insérer un article additionnel nouveau relatif à la taxe locale d'équipement et à la renonciation par les conseils municipaux, à la perception de cette taxe (*ibid.*), observations, retrait (p. 1904). — Amendement par M. Fernand Chatelain tendant, après l'article 3, à insérer un article additionnel nouveau faisant obligation au Gouvernement de déposer, avant le 15 mai 1970, un projet de loi portant réforme des règles relatives à l'expropriation pour cause d'utilité publique (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles* : MM. Raymond Bonnefous, président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; Albin Chalandon, ministre de l'équipement et du logement ; Fernand Chatelain ; Etienne Dailly, rapporteur ; Max Monichon. — Sur l'ensemble (p. 1904). — **ADOPTION (n° 67).** — **TEXTE DÉFINITIF.**

Promulgation : loi n° 69-1239 du 31 décembre 1969 (*J. O.* du 3 janvier 1970).

3. — **Proposition de loi présentée par M. Michel BOSCHER, député, tendant à faciliter la création d'agglomérations nouvelles.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 18 décembre 1969. — Voy. : Impressions, n° 142, 961, 202. — **Transmission au Sénat** [19 décembre 1969] (I., n° 159). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

URBANISME

Voy. : EXPROPRIATION.

Voy. : LOIS DE FINANCES.

USINES AERONAUTIQUES DE TOULOUSE. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 30.

V

VACHES LAITIÈRES (ABATTAGE). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 939.

Voy. : LOI DE FINANCES.

VAL-DE-MARNE (PALAIS DE JUSTICE). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 961.

VALEURS MOBILIÈRES. — Voy. : RÉGIE NATIONALE DES USINES RENAULT (R. N. U. R.).

VAR. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 914.

VEHICULES. — Voy. : TERRITOIRES D'OUTRE-MER.

VIANDE CHEVALINE. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 922.

VIET-NAM. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 16.

VINS

Proposition de loi présentée par M. Edouard Borocco, *député, relative au statut des vins d'Alsace.* — Adopté par l'Assemblée nationale le 18 décembre 1969. — Voy. : Impressions n° 934, 984, 204. — **Transmission au Sénat** [19 décembre 1969] (I., n° 160). — Renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Charles Zwickert [19 décembre 1969] (I., n° 163). — **Discussion** [20 décembre 1969] (p. 1950 et 1951). — *Sont entendus dans la discussion générale* : MM. Charles Zwickert, rapporteur ; Bernard Pons, secrétaire d'Etat à l'agriculture. — *Articles* (p. 1951). — Sur l'ensemble (*ibid.*). — **ADOPTION (n° 85).** — **TEXTE DÉFINITIF.**

Promulgation : loi n° 70-8 du 2 janvier 1970 (*J. O.* du 4 janvier 1970).

VINS. — Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

VOIES NAVIGABLES. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

VOLAILLES. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

Z

ZONES D'AMENAGEMENT CONCERTÉ (Z. A. C.). — Voy. : URBANISME.

TABLE DES RENSEIGNEMENTS DIVERS

BUREAU DU SENAT

BUREAU D'AGE

2 octobre 1969.

SECRÉTAIRES D'AGE	SECRÉTAIRES D'AGE
<p>M^{me} Marie-Thérèse GOUTMANN. MM. Guy SCHMAUS. André AUBRY.</p>	<p>MM. Albert PEN. Hamadou BARKAT GOURAT. Jacques PELLETIER.</p>

BUREAU DEFINITIF

9 octobre 1969.

PRÉSIDENT	VICE-PRÉSIDENTS	SECRÉTAIRES	QUESTEURS
<p>M. Alain POHER. (Elu le 2 octobre 1968.)</p>	<p>MM. André MERIC. Pierre CAROUS. Pierre GARET. Etienne DAILLY.</p>	<p>MM. Jean-Pierre BLANCHET. Charles DURAND. Jean GEOFFROY. Paul GUILLARD. Roger du HALGOUET. Louis NAMY. Jean NOURY. Jacques PELLETIER.</p>	<p>MM. Gérard MINVIELLE. Jacques MENARD. André FOSSET.</p>

LISTE ALPHABÉTIQUE

de Mmes et MM. les Sénateurs.

(Au 31 décembre 1969.)

A

Ahmed ABDALLAH, Comores.
Hubert d'ANDIGNE, Orne.
Louis ANDRE, Calvados.
André ARMENGAUD, Français établis hors de France.
Jean AUBIN, Hauts-Alpes.
André AUBRY, Hauts-de-Seine.

B

Jean de BAGNEUX, Côtes-du-Nord.
Octave BAJEUX, Nord.
Clément BALESTRA, Var.
Pierre BARBIER, Nièvre.
Jean BARDOL, Pas-de-Calais.
Hamadou BARKAT GOURAT, Territoire français des Afars et des Issas.
Edmond BARRACHIN, Hauts-de-Seine.
André BARROUX, Puy-de-Dôme.
Maurice BAYROU, Paris.
Joseph BEAUJANNOT, Loir-et-Cher.
Jean BENE, Hérault.
Aimé BERGEAL, Yvelines.
Jean BERTAUD, Val-de-Marne.
Jean BERTHOIN, Isère.
Roger BESSON, Allier.
Général Antoine BETHOUART, Français établis hors de France.
Auguste BILLIEMAZ, Ain.
Jean-Pierre BLANC, Savoie.
Jean-Pierre BLANCHET, Loire.
René BLONDELLE, Aisne.
Raymond BOIN, Haute-Marne.
Edouard BONNEFOUS, Yvelines.
Raymond BONNEFOUS, Aveyron.
Georges BONNET, Lozère.
Charles BOSSON, Haute-Savoie.
Serge BOUCHENY, Paris.
Marcel BOULANGE, Territoire de Belfort.
Jean-Marie BOULOUX, Vienne.
Pierre BOUNEAU, Landes.
Amédée BOUQUEREL, Oise.
Pierre BOURDA, Hautes-Pyrénées.
Jean-Eric BOUSCH, Moselle.
Robert BOUVARD, Haute-Loire.

Joseph BRAYARD, Ain.
Marcel BREGEGERE, Dordogne.
Louis BRIVES, Tarn.
Martial BROUSSE, Meuse.
Pierre BROUSSE, Hérault.
Pierre BRUN, Seine-et-Marne.
Raymond BRUN, Gironde.
Robert BRUYNEEL, Loir-et-Cher.

C

Henri CAILLAVET, Lot-et-Garonne.
Jacques CARAT, Val-de-Marne.
Roger CARCASSONNE, Bouches-du-Rhône.
M^{me} Marie-Hélène CARDOT, Ardennes.
Pierre CAROUS, Nord.
Maurice CARRIER, Français établis hors de France.
Charles CATHALA, Seine-Saint-Denis.
Léon CHAMBARETAUD, Rhône.
Marcel CHAMPEIX, Corrèze.
Fernand CHATELAIN, Val-d'Oise.
Michel CHAUTY, Loire-Atlantique.
Adolphe CHAUVIN, Val-d'Oise.
Algert CHAVANAC, Paris.
Pierre de CHEVIGNY, Meurthe-et-Moselle.
Georges COGNIOT, Paris.
André COLIN, Finistère.
Jean COLIN, Essonne.
Francisque COLLOMB, Rhône.
André CORNU, Côtes-du-Nord.
Yvon COUDE DU FORESTO, Deux-Sèvres.
Roger COURBATERE, Corrèze.
Antoine COURRIERE, Aude.
Louis COURROY, Vosges.
Maurice COUTROT, Seine-Saint-Denis.
M^{me} Suzanne CREMIEUX, Gard.

D

Etienne DAILLY, Seine-et-Marne.
Georges DARDEL, Hauts-de-Seine.
Marcel DAROU, Nord.
Michel DARRAS, Pas-de-Calais.

Léon DAVID, Bouches-du-Rhône.
Roger DEBLOCK, Nord.
Jean DEGUISE, Aisne.
Roger DELAGNES, Bouches-du-Rhône.
Claudius DELORME, Rhône.
Jacques DESCOURS DESACRES, Calvados.
Henri DESSEIGNE, Loire.
André DILIGENT, Nord.
Paul Driant, Moselle.
Emile DUBOIS, Nord.
Hector DUBOIS, Oise.
Roger DUCHET, Côtes-d'Or.
Jacques DUCLOS, Seine-Saint-Denis.
Baptiste DUFEU, Isère.
André DULIN, Charente-Maritime.
Charles DURAND, Cher.
Hubert DURAND, Vendée.
Yves DURAND, Vendée.
Emile DURIEUX, Pas-de-Calais.
François DUVAL, Martinique.

E

Jacques EBERHARD, Seine-Maritime.
Jean ERRECART, Pyrénées-Atlantiques.
Fernand ESSEUL, Maine-et-Loire.
Yves ESTEVE, Ile-et-Vilaine.

F

Pierre de FELICE, Loiret.
Charles FERRANT, Seine-Maritime.
Jean FILIPPI, Corse.
Jean FLEURY, Hauts-de-Seine.
Marcel FORTIER, Indre-et-Loire.
André FOSSET, Hauts-de-Seine.

G

Pierre GARET, Somme.
Marcel GARGAR, Guadeloupe.
Roger GAUDON, Val-de-Marne.
Abel GAUTHIER, Puy-de-Dôme.

Lucien GAUTIER, Maine-et-Loire.
Jean GEOFFROY, Vaucluse.
François GIACOBBI, Corse.
Pierre GIRAUD, Paris.
Victor GOLVAN, Morbihan.
M^{me} Marie-Thérèse GOUTMANN, Seine-Saint-Denis.
Lucien GRAND, Charente-Maritime.
Jean GRAVIER, Jura.
Robert GRAVIER, Meurthe-et-Moselle.
Léon-Jean GREGORY, Pyrénées-Orientales.
Louis GROS, Français établis hors de France.
Paul GUILLARD, Loire-Atlantique.
Paul GUILLAUMOT, Yonne.
Louis GUILLOU, Finistère.
Marcel GUISLAIN, Nord.
Raymond GUYOT, Paris.

H

Jacques HABERT, Français établis hors de France.
Roger du HALGOUET, Ile-et-Vilaine.
Yves HAMON, Finistère.
Baudouin de HAUTECLOCQUE, Pas-de-Calais.
Henri HENNEGUELLE, Pas-de-Calais.
Jacques HENRIET, Doubs.
Gustave HEON, Eure.
Roger HOUDET, Seine-Maritime.

I

Alfred ISAUTIER, Réunion.

J

René JAGER, Moselle.
Eugène JAMAIN, Cher.
Maxime JAVELLY, Basses-Alpes.
Léon JOZEAU-MARIGNE, Manche.
Louis JUNG, Bas-Rhin.
Lucien JUNILLON, Drôme.

K

Michel KAUFFMANN, Bas-Rhin.
Alfred KIEFFER, Bas-Rhin.
Michel KISTLER, Bas-Rhin.

L

Jean LACAZE, Tarn-et-Garonne.
Jean de LACHOMETTE, Haute-Loire.
Henri LAFLEUR, Nouvelle-Calédonie.
M^{me} Catherine LAGATU, Paris.
Maurice LALLOY, Seine-et-Marne.
Marcel LAMBERT, Morbihan.
Georges LAMOUSSE, Haute-Vienne.
Adrien LAPLACE, Tarn-et-Garonne.
Emmanuel LARTIGUE, Pyrénées-Atlantiques.
Robert LAUCOURNET, Haute-Vienne.
Robert LAURENS, Aveyron.
Charles LAURENT-THOUVEREY, Jura.
Guy de LA VASSELAIS, Eure-et-Loir.
Arthur LAVY, Haute-Savoie.
Edouard LE BELLEGOU, Var.
Jean LECANUET, Seine-Maritime.
Fernand LEFORT, Seine-Saint-Denis.
Jean LEGARET, Paris.
Modeste LEGOUÉZ, Eure.
Marcel LEGROS, Saône-et-Loire.
Marcel LEMAIRE, Marne.
Bernard LEMARIE, Côtes-du-Nord.
François LEVACHER, Eure-et-Loir.
Jean LHOSPIED, Nièvre.
Robert LIOT, Nord.
Henry LOSTE, Wallis et Futuna.
Jean-Marie LOUVEL, Calvados.
Ladislas du LUART, Sarthe.

M

Pierre MAILHE, Hautes-Pyrénées.
Pierre MAILLE, Somme.
Pierre MARCILHACY, Charente.

Georges MARIE-ANNE, Martinique.
Louis MARTIN, Loire.
Marcel MARTIN, Meurthe-et-Moselle.
Paul MASSA, Alpes-Maritimes.
Pierre-René MATHEY, Haute-Marne.
Jean-Baptiste MATHIAS, Savoie.
Marcel MATHY, Saône-et-Loire.
Michel MAURICE-BOKANOWSKI, Hauts-de-Seine.
Jacques MAURY, Sarthe.
Jacques MENARD, Deux-Sèvres.
Roger MENU, Marne.
André MERIC, Haute-Garonne.
André MESSAGER, Val-d'Oise.
Léon MESSAUD, Haute-Garonne.
André MIGNOT, Yvelines.
Paul MINOT, Paris.
Gérard MINVIELLE, Landes.
Michel MIROUDOT, Haute-Saône.
Paul MISTRAL, Isère.
Marcel MOLLE, Ardèche.
Max MONICHON, Gironde.
Gaston MONNERVILLE, Lot.
René MONORY, Vienne.
Claude MONT, Loire.
Geoffroy de MONTALEMBERT, Seine-Maritime.
André MONTEIL, Finistère.
Lucien DE MONTIGNY, Mayenne.
Gabriel MONTPIED, Puy-de-Dôme.
Roger MOREVE, Indre.
André MORICE, Loire-Atlantique.
Léon MOTAIS DE NARBONNE, Français établis hors de France.

N

Louis NAMY, Essonne.
Jean NATAL, Oise.
Jean NAYROU, Ariège.
Jean NOURY, Ille-et-Vilaine.
Marcel NUNINGER, Haut-Rhin.

P

Dominique PADO, Paris.
Gaston PAMS, Pyrénées-Orientales.
Henri PARISOT, Vosges.
Guy PASCAUD, Charente.
François PATENOTRE, Aube.
Paul PAULY, Creuse.

Marc PAUZET, Gironde.
Marcel PELLENC, Vaucluse.
Paul PELLERAY, Orne.
Jacques PELLETIER, Aisne.
Albert PEN, Saint-Pierre et Miquelon.
Lucien PERDEREAU, Loiret.
Jean PERIDIER, Hérault.
Guy PETIT, Pyrénées-Atlantiques.
Paul PIALES, Cantal.
André PICARD, Côte-d'Or.
Jules PINSARD, Saône-et-Loire.
Auguste PINTON, Rhône.
Jacques PIOT, Yonne.
Alain POHER, Val-de-Marne.
Fernand POIGNANT, Sarthe.
Alfred POROI, Polynésie française.
Georges PORTMANN, Gironde.
Roger POUDONSON, Pas-de-Calais.
Marcel PRELOT, Doubs.
Henri PRETRE, Haute-Saône.
Pierre PROST, Essonne.

R

M^{me} Irma RAPUZZI, Bouches-du-Rhône.
Jacques RASTOIN, Bouches-du-Rhône.
Joseph RAYBAUD, Alpes-Maritimes.
Georges REPIQUET, Réunion.
Etienne RESTAT, Lot-et-Garonne.
Paul RIBEYRE, Ardèche.
Eugène ROMAINE, Creuse.
Vincent ROTINAT, Indre.
Alex ROUBERT, Alpes-Maritimes.
Georges ROUGERON, Allier.

S

Maurice SAMBRON, Loire-Atlantique.
Jean SAUVAGE, Maine-et-Loire.
Pierre SCHIELE, Haut-Rhin.
François SCHLEITER, Meuse.
Guy SCHMAUS, Hauts-de-Seine.
Robert SCHMITT, Moselle.
Abel SEMPE, Gers.
Charles SINSOUT, Dordogne.
Edouard SOLDANI, Var.

Robert SOUDANT, Marne.
Jacques SOUFFLET, Yvelines.
Marcel SOUQUET, Aude.
Charles SURAN, Haute-Garonne.

T

Edgar TAILHADES, Gard.
Pierre-Christian TAITTINGER, Paris.
Louis TALAMONI, Val-de-Marne.
Henri TERRE, Aube.
Louis THIOLERON, Cantal.
René TINANT, Ardennes.
Henri TOURNAN, Gers.
René TRAVERT, Manche.

V

Raoul VADEPIED, Mayenne.
Amédée VALEAU, Guadeloupe.
Jacques VASSOR, Indre-et-Loire.
Fernand VERDELLE, Tarn.
Maurice VERILLON, Drôme.
Jacques VERNEUIL, Charente-Maritime.
Jean-Louis VIGIER, Paris.
Robert VIGNON, Guyane.
Hector VIRON, Nord.
Joseph VOYANT, Rhône.

W

Raymond de WAZIERES, Somme.

Y

Michel Yver, Manche.
Joseph YVON, Morbihan.

Z

Charles ZWICKERT, Haut-Rhin.

Modifications survenues du 1^{er} janvier au 31 décembre 1969.

SÉNATEURS	CIRCONSCRIPTION	MOTIF	DATE	REPLACÉ PAR	DATE
MM. Alfred DEHE.....	Nord.	Décès.	11 janvier 1969.	MM. Roger DEBLOCK.....	2 avril 1969.
Henri LONGCHAMBON.	Français hors de France.	Décès.	20 mars 1969.	Jacques HABERT.....	2 avril 1969.
Raymond BOSSUS.....	Paris.	Démission.	25 juin 1969.	Serge BOUCHENY.....	27 juin 1969.
Jean-Louis TINAUD....	Pyrénées-Atlantiques.	Ministre.	22 juillet 1969.	Emmanuel LARTIGUE..	16 septembre 1969.
Emile AUBERT.....	Basses-Alpes.	Décès.	22 août 1969.	Maxime JAVELLY.....	16 septembre 1969.
Léon ROGE.....	Seine-Maritime.	Décès.	12 septembre 1969.	Jacques EBERHARD....	16 septembre 1969.

LISTE DE Mmes ET MM. LES SÉNATEURS par circonscriptions électorales.

(Au 31 décembre 1969) (1).

A) DEPARTEMENTS METROPOLITAINS

Ain (2 sénateurs). M. Auguste BILLIEMAZ. M. Joseph BRAYARD.	Belfort (territoire de) (1 sénateur). M. Marcel BOULANGE.	Creuse (2 sénateurs). M. Paul PAULY. M. Eugène ROMAINE.	Gironde (4 sénateurs). M. Raymond BRUN. M. Max MONICHON. M. Marc PAUZET. M. Georges PORTMANN.
Aisne (3 sénateurs). M. René BLONDELLE. M. Jean DEGUISE. M. Jacques PELLETIER.	Bouches-du-Rhône (5 sénateurs). M. Roger CARCASSONNE. M. Léon DAVID. M. Roger DELAGNES. Mlle Irma RAPUZZI. M. Jacques RASTOIN.	Dordogne (2 sénateurs). M. Marcel BREGEGERE. M. Charles SINSOUT.	Hauts-de-Seine (7 sénateurs). M. André AUBRY. M. Edmond BARRACHIN. M. Georges DARDEL. M. Jean FLEURY. M. André FOSSET. M. Michel MAURICE-BOKANOWSKI. M. Guy SCHMAUS.
Allier (2 sénateurs). M. Roger BESSON. M. Georges ROUGERON.	Calvados (3 sénateurs). M. Louis ANDRE. M. Jacques DESCOURS DESACRES. M. Jean-Marie LOUVEL.	Doubs (2 sénateurs). M. Jacques HENRIET. M. Marcel PRELOT.	Hérault (3 sénateurs). M. Jean BENE. M. Pierre BROUSSE. M. Jean PERIDIER.
Alpes (Basses-) (1 sénateur). M. Maxime JAVELLY.	Cantal (2 sénateurs). M. Paul PIALES. M. Louis THOLERON.	Drôme (2 sénateurs). M. Lucien JUNILLON. M. Maurice VERILLON.	Ille-et-Vilaine (3 sénateurs). M. Yves ESTEVE. M. Roger du HALGOUET. M. Jean NOURY.
Alpes (Hautes-) (1 sénateur). M. Jean AUBIN.	Charente (2 sénateurs). M. Pierre MARCILHACY. M. Guy PASCAUD.	Essonne (3 sénateurs). M. Jean COLIN. M. Louis NAMY. M. Pierre PROST.	Indre (2 sénateurs). M. Roger MOREVE. M. Vincent ROTINAT.
Alpes-Maritimes (3 sénateurs). M. Paul MASSA. M. Joseph RAYBAUD. M. Alex ROUBERT.	Charente-Maritime (3 sénateurs). M. André DULIN. M. Lucien GRAND. M. Jacques VERNEUIL.	Eure (2 sénateurs). M. Gustave HEON. M. Modeste LEGOUÉZ.	Indre-et-Loire (2 sénateurs). M. Marcel FORTIER. M. Jacques VASSOR.
Ardèche (2 sénateurs). M. Marcel MOLLE. M. Paul RIBEYRE.	Cher (2 sénateurs). M. Charles DURAND. M. Eugène JAMAIN.	Eure-et-Loir (2 sénateurs). M. Guy de LA VASSELAIS. M. François LEVACHER.	Isère (3 sénateurs). M. Jean BERTHOIN. M. Baptiste DUFEU. M. Paul MISTRAL.
Ardennes (2 sénateurs). Mme Marie-Hélène CARDOT. M. René TINANT.	Corrèze (2 sénateurs). M. Marcel CHAMPEIX. M. Roger COURBATERE.	Gard (2 sénateurs). Mme Suzanne CREMIEUX. M. Edgar TAILHADES.	Jura (2 sénateurs). M. Jean GRAVIER. M. Charles LAURENT-THOUVEREY.
Ariège (1 sénateur). M. Jean NAYROU.	Corse (2 sénateurs). M. Jean FILIPPI M. François GIACOBBI.	Garonne (Haute-) (3 sénateurs). M. André MERIC. M. Léon MESSAUD. M. Charles SURAN.	Landes (2 sénateurs). M. Pierre BOUNEAU. M. Gérard MINVIELLE.
Aube (2 sénateurs). M. François PATENOTRE. M. Henri TERRE.	Côte-d'Or (2 sénateurs). M. Roger DUCHET. M. André PICARD.	Gers (2 sénateurs). M. Abel SEMPE. M. Henri TOURNAN.	Loir-et-Cher (2 sénateurs). M. Joseph BEAUJANNOT. M. Robert BRUYNEEL.
Aude (2 sénateurs). M. Antoine COURRIERE. M. Marcel SOUQUET.	Côtes-du-Nord (3 sénateurs). M. Jean de BAGNEUX. M. André CORNU. M. Bernard LEMARIE.		
Aveyron (2 sénateurs). M. Raymond BONNEFOUS. M. Robert LAURENS.			

(1) Pour les modifications survenues du 1^{er} janvier au 31 décembre 1969, voir tableau page précédente.

Loire (4 sénateurs). M. Jean-Pierre BLANCHET. M. Henri DESSEIGNE. M. Louis MARTIN. M. Claude MONT.	Morbihan (3 sénateurs). M. Victor GOLVAN. M. Marcel LAMBERT. M. Joseph YVON.	Pyrénées-Orientales (2 sénateurs). M. Léon-Jean GREGORY. M. Gaston PAMS.	Sèvres (Deux-) (2 sénateurs). M. Yvon COUDE DU FORESTO. M. Jacques MENARD.
Loire (Haute-) (2 sénateurs). M. Robert BOUVARD. M. Jean de LACHOMETTE.	Moselle (4 sénateurs). M. Jean-Eric BOUSCH. M. Paul DRIANT. M. René JAGER. M. Robert SCHMITT.	Rhin (Bas-) (4 sénateurs). M. Louis JUNG. M. Michel KAUFFMANN. M. Alfred KIEFFER. M. Michel KISTLER.	Somme (3 sénateurs). M. Pierre GARET. M. Pierre MAILLE. M. Raymond de WAZIERES.
Loire-Atlantique (4 sénateurs). M. Michel CHAUTY. M. Paul GUILLARD. M. André MORICE. M. Maurice SAMBRON.	Nièvre (2 sénateurs). M. Pierre BARBIER. M. Jean LHOSPIED.	Rhin (Haut-) (3 sénateurs). M. Marcel NUNINGER. M. Pierre SCHIELE. M. Charles ZWICKERT.	Tarn (2 sénateurs). M. Louis BRIVES. M. Fernand VERDEILLE.
Loiret (2 sénateurs). M. Pierre de FELICE. M. Lucien PERDEREAU.	Nord (9 sénateurs). M. Octave BAJEUX. M. Pierre CAROUS. M. Marcel DAROU. M. Roger DEBLOCK. M. André DILIGENT. M. Emile DUBOIS. M. Marcel GUISLAIN. M. Robert LIOT. M. Hector VIRON.	Rhône (5 sénateurs). M. Léon CHAMBARETAUD. M. Francisque COLLOMB. M. Claudius DELORME. M. Auguste PINTON. M. Joseph VOYANT.	Tarn-et-Garonne (2 sénateurs). M. Jean LACAZE. M. Adrien LAPLACE.
Lot (1 sénateur). M. Gaston MONNERVILLE.	Oise (3 sénateurs). M. Amédée BOUQUEREL. M. Hector DUBOIS. M. Jean NATALI.	Saône (Haute-) (2 sénateurs). M. Michel MIROUDOT. M. Henri PRETRE.	Val-de-Marne (5 sénateurs). M. Jean BERTAUD. M. Jacques CARAT. M. Roger GAUDON. M. Alain POHER. M. Louis TALAMONI.
Lot-et-Garonne (2 sénateurs). M. Henri CAILLAVET. M. Etienne RESTAT.	Orne (2 sénateurs). M. Hubert d'ANDIGNE. M. Paul PELLERAY.	Saône-et-Loire (3 sénateurs). M. Marcel LEGROS. M. Marcel MATHY. M. Jules PINSARD.	Val-d'Oise (3 sénateurs). M. Fernand CHATELAIN. M. Adolphe CHAUVIN. M. André MESSAGER.
Lozère (1 sénateur). M. Georges BONNET.	Paris (12 sénateurs). M. Maurice BAYROU. M. Serge BOUCHENY. M. Albert CHAVANAC. M. Georges COGNROT. M. Pierre GIRAUD. M. Raymond GUYOT. Mme Catherine LAGATU. M. Jean LEGARET. M. Paul MINOT. M. Dominique PADO. M. Pierre-Christian TAITTINGER. M. Jean-Louis VIGIER.	Sarthe (3 sénateurs). M. Ladislas du LUART. M. Jacques MAURY. M. Fernand POIGNANT.	Var (3 sénateurs). M. Clément BALESTRA. M. Edouard LE BELLEGOU. M. Edouard SOLDANI.
Maine-et-Loire (3 sénateurs). M. Fernand ESSEUL. M. Lucien GAUTIER. M. Jean SAUVAGE.	Pas-de-Calais (6 sénateurs). M. Jean BARDOL. M. Michel DARRAS. M. Emile DURIEUX. M. Baudouin de HAUTECLOCQUE. M. Henri HENNEGUELLE. M. Roger POU DONSON.	Savoie (2 sénateurs). M. Jean-Pierre BLANC. M. Jean-Baptiste MATHIAS.	Vaucluse (2 sénateurs). M. Jean GEOFFROY. M. Marcel PELLENC.
Manche (3 sénateurs). M. Léon JOZEAU-MARIGNE. M. René TRAVERET. M. Michel YVER.	Puy-de-Dôme (3 sénateurs). M. André BARROUX. M. Abel GAUTHIER. M. Gabriel MONTPIED.	Savoie (Haute-) (2 sénateurs). M. Charles BOSSON. M. Arthur LAVY.	Vendée (2 sénateurs). M. Hubert DURAND. M. Yves DURAND.
Marne (3 sénateurs). M. Marcel LEMAIRE. M. Roger MENU. M. Robert SOUDANT.	Pyrénées-Atlantiques (3 sénateurs). M. Jean ERRECART. M. Emmanuel LARTIGUE. M. Guy PETIT.	Seine-Maritime (5 sénateurs). M. Jacques EBERHARD. M. Charles FERRANT. M. Roger HOUDET. M. Jean LECANUET. M. Geoffroy de MONTALEMBERT.	Vienne (2 sénateurs). M. Jean-Marie BOULOUX. M. René MONORY.
Marne (Haute-) (2 sénateurs). M. Raymond BOIN. M. Pierre MATHEY.	Pyrénées (Hautes-) (2 sénateurs). M. Pierre BOURDA. M. Pierre MAILHE.	Seine-et-Marne (3 sénateurs). M. Pierre BRUN. M. Etienne DAILLY. M. Maurice LALLOY.	Vienne (Haute-) (2 sénateurs). M. Georges LAMOUSSE. M. Robert LAUCOURNET.
Mayenne (2 sénateurs). M. Lucien De MONTIGNY. M. Raoul VADEPIED.		Seine-Saint-Denis (5 sénateurs). M. Charles CATHALA. M. Maurice COUTROT. M. Jacques DUCLOS. Mme Marie-Thérèse GOUTMANN. M. Fernand LEFORT.	Vosges (2 sénateurs). M. Louis COURROY. M. Henri PARISOT.
Meurthe-et-Moselle (3 sénateurs). M. Pierre de CHEVIGNY. M. Robert GRAVIER. M. Marcel MARTIN.			Yonne (2 sénateurs). M. Paul GUILLAUMOT. M. Jacques PIOT.
Meuse (2 sénateurs). M. Martial BROUSSE. M. François SCHLEITER.			Yvelines (4 sénateurs). M. Aimé BERGEAL. M. Edouard BONNEFOUS. M. André MIGNOT. M. Jacques SOUFFLET.

B) DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER

<p>Guadeloupe (2 sénateurs). M. Marcel GARGAR. M. Amédée VALEAU.</p>	<p>Guyane (1 sénateur). M. Robert VIGNON.</p>	<p>Martinique (2 sénateurs). M. François DUVAL. M. Georges MARIE-ANNE.</p>	<p>La Réunion (2 sénateurs). M. Alfred ISAUTIER. M. Georges REPIQUET.</p>
---	--	---	--

C) TERRITOIRES D'OUTRE-MER

<p>Comores (1 sénateur). M. Ahmed ABDALLAH.</p>	<p>Nouvelle-Calédonie (1 sénateur). M. Henri LAFLEUR.</p>	<p>Iles Wallis et Futuna (1 sénateur). M. Henry LOSTE.</p>
<p>Territoire français des Afars et des Issas (1 sénateur). M. Hamadou BARKAT GOURAT.</p>	<p>Polynésie française (1 sénateur). M. Alfred POROI.</p>	<p>Saint-Pierre et Miquelon (1 sénateur). M. Albert PEN.</p>

D) SENATEURS REPRESENTANT LES FRANÇAIS ETABLIS HORS DE FRANCE

(6 sénateurs).

MM. André ARMENGAUD,
le général Antoine BETHOUART, Maurice CARRIER, Louis GROS, Jacques HABERT et Léon MOTAIS DE NARBONNE.

LISTES DES MEMBRES DES GROUPES

remises à la Présidence du Sénat le 2 octobre 1969.

Composition le 31 décembre 1969, avec les modifications des listes remises le 3 octobre 1968 (intervenues du 1^{er} janvier au 2 octobre 1969) et les modifications des listes remises le 2 octobre 1969 (intervenues du 3 octobre au 31 décembre 1969).

GRUPE COMMUNISTE

(17 membres.)

MM. André Aubry, Jean Bardol, Serge Boucheny, Fernand Chatelain, Georges Cogniot, Léon David, Jacques Duclos, Jacques Eberhard, Roger Gaudon, Mme Marie-Hélène Goutmann, M. Raymond Guyot, Mme Catherine Lagatu, MM. Fernand Lefort, Louis Namy, Guy Schmaus, Louis Talamoni, Hector Viron.

Apparenté aux termes de l'article 6 du Règlement.

(1 membre.)

M. Marcel Gargar.

Le président du groupe,
JACQUES DUCLOS.

MODIFICATIONS. — Démission de M. Raymond Bossus (25 juin 1969) ; inscription de M. Serge Boucheny (27 juin 1969) ; inscription de M. Jacques Eberhard (16 septembre 1969) ; décès de M. Léon Rogé (21 septembre 1969).

GRUPE DE LA GAUCHE DEMOCRATIQUE

(40 membres.)

MM. Pierre Barbier, Jean Berthoin, Auguste Billiemaz, Raymond Boin, Edouard Bonnefous, Pierre Bourda, Joseph Brayard, Louis Brives, Pierre Brousse, Raymond Brun, Henri Caillaudet, André Cornu, Roger Courbatère, Mme Suzanne Crémieux, MM. Etienne Dailly, Baptiste Dufeu, André Dulin, Pierre de Félice, Jean Filippi, François Giacobbi, Lucien Grand, Gustave Héon, Charles Laurent-Thouverey, Pierre Mailhe, Pierre Mathey, Gaston Monnerville, Roger Morève, André Morice, Gaston Pams, Guy Pascaud, Marcel Pellenc, Jacques Pelletier, Jules Pinsard, Joseph Raybaud, Etienne Restat, Eugène Romaine, Vincent Rotinat, Charles Sinsout, Jacques Verneuil, Raymond de Wazières.

*Rattachés administrativement
aux termes de l'article 6 du Règlement.*

(3 membres.)

MM. Paul Massa, Auguste Pinton, Joseph Voyant.

Le président du groupe,
LUCIEN GRAND.

MODIFICATIONS. — Décès de M. Henri Longchambon (20 mars 1969) ; inscription de M. Joseph Voyant, rattaché administrativement (23 octobre 1969).

GRUPE DE L'UNION CENTRISTE DES DEMOCRATES DE PROGRES

(44 membres.)

MM. Octave Bajeux, le général Antoine Béthouart, Jean-Pierre Blanc, Charles Bosson, Jean-Marie Bouloux, Mme Marie-Hélène Cardot, MM. Adolphe Chauvin, André Colin, Yvon Coudé du Foresto, Jean Deguise, Henri Desseigne, André Diligent, Jean Errecart, Charles Ferrant, André Fosset, Jean Gravier, Louis Guillou, Yves Hamon, René Jager, Louis Jung, Michel Kauffmann, Alfred Kieffer, Michel Kistler, Jean Lecanuet, Bernard Lemarié, Jean-Marie Louvel, Pierre Maille, Jacques Maury, Roger Menu, René Monory, André Monteil, Lucien De Montigny, Léon Motais de Narbonne, Jean Noury, Marcel Nuninger, Alain Poher, Roger Poudonson, Jean Sauvage, Pierre Schiélé, Robert Soudant, René Tinant, Raoul Vadepied, Joseph Yvon, Charles Zwickert.

Apparenté aux termes de l'article 6 du règlement.

(1 membre.)

M. Jean Aubin.

*Rattachés administrativement
aux termes de l'article 6 du Règlement.*

(2 membres.)

MM. André Messenger, Claude Mont.

Le président du groupe,
ANDRÉ COLIN.

MODIFICATION. — Démission de M. Joseph Voyant (23 octobre 1969).

GRUPE DES NON-INSCRITS

(18 membres.)

MM. Jean-Pierre Blanchet, Charles Cathala, Léon Chambaret, Michel Chauty, Jean Colin, Francisque Collomb, Yves Durand, Jacques Habert, Lucien Junillon, Jean Lacaze, Adrien Laplace, Guy de La Vasselais, Pierre Marilhac, Louis Martin, Marcel Martin, Albert Pen, Marcel Prélot, Pierre Prost.

Le président du groupe,
MICHEL CHAUTY.

MODIFICATIONS. — Inscription de M. Jacques Habert (13 mai 1969) ; inscription de M. Marcel Prélot, (13 mai 1969) ; inscription de M. Albert Pen (20 mai 1969).

GROUPE DES REPUBLICAINS INDEPENDANTS

(51 membres.)

MM. Hubert d'Andigné, Louis André, André Armengaud, Jean de Bagneux, Edmond Barrachin, Joseph Beaujannot, Raymond Bonnefous, Georges Bonnet, Robert Bouvard, Robert Bruyneel, Pierre de Chevigny, Louis Courroy, Roger Deblock, Jacques Descours Desacres, Paul Driant, Roger Duchet, Hubert Durand, Fernand Esseul, Pierre Garet, Robert Gravier, Louis Gros, Paul Guillard, Paul Guillaumot, Jacques Henriet, Roger Houdet, Alfred Isautier, Léon Jozeau-Marigné, Henri Lafleur, Marcel Lambert, Roger Laurens, Arthur Lavy, Jean Legaret, Modeste Leguez, Marcel Legros, Henry Loste, Jacques Ménard, André Mignot, Michel Miroudot, Dominique Pado, Henri Parisot, François Patenôtre, Paul Pelleray, Guy Petit, André Picard, Georges Portmann, Henri Prêtre, Jacques Rastoin, Maurice Sambron, François Schleiter, René Travert, Michel Yver.

Apparentés aux termes de l'article 6 du Règlement.

(2 membres.)

MM. Ladislas du Luart, Henri Terré.

Le président du groupe,
FRANÇOIS SCHLEITER.

MODIFICATIONS. — Décès de M. Alfred Dehé (11 janvier 1969) ; inscription de M. Roger Deblock (15 mars 1969) ; démission de M. Jean-Louis Tinaud, nommé secrétaire d'Etat (23 juillet 1969).

GROUPE DU CENTRE REPUBLICAIN D'ACTION RURALE ET SOCIALE

(19 membres.)

MM. René Blondelle, Pierre Bouneau, Martial Brousse, Claudius Delorme, Hector Dubois, Charles Durand, Baudouin de Haute-clocque, Eugène Jamain, Jean de Lachomette, Marcel Lemaire, François Levacher, Marcel Molle, Max Monichon, Marc Puzet, Lucien Perdereau, Paul Piales, Paul Ribeyre, Louis Thioleron, Jacques Vassor.

Le président du groupe,
MAX MONICHON.

GROUPE D'UNION DES DEMOCRATES POUR LA REPUBLIQUE

(23 membres.)

MM. Hamadou Barkat Gourat, Maurice Bayrou, Jean Bertaud, Amédée Bouquerel, Jean-Eric Bousch, Pierre Carous, Maurice Carrier, Albert Chavanac, François Duval, Yves Estève, Jean Fleury, Lucien Gautier, Victor Golvan, Roger du Halgouët, Robert Liot, Michel Maurice-Bokanowski, Paul Minot, Geoffroy de Montalembert, Alfred Poroï, Georges Repiquet, Jacques Soufflet, Pierre-Christian Taittinger, Amédée Valeau.

Apparentés aux termes de l'article 6 du Règlement.

(9 membres.)

MM. Ahmed Abdallah, Marcel Fortier, Emmanuel Lartigue, Georges Marie-Anne, Jean Natali, Jacques Piot, Robert Schmitt, Jean-Louis Vigier, Robert Vignon.

*Rattachés administrativement
aux termes de l'article 6 du Règlement.*

(3 membres.)

MM. Pierre Brun, Maurice Lalloy, Jean-Baptiste Mathias.

Le président du groupe,
JACQUES SOUFFLET.

MODIFICATIONS. — Démission de M. Marcel Prélot (29 avril 1969) ; démission d'apparenté de M. Alfred Poroï qui s'inscrit comme membre (7 mai 1969) ; démission de M. Jean Natali (13 mai 1969) ; démission de M. Albert Pen (20 mai 1969) ; M. Jacques Piot, rattaché administrativement, est inscrit comme apparenté (30 octobre 1969).

GROUPE SOCIALISTE

(49 membres.)

MM. Clément Balestra, André Barroux, Jean Bène, Aimé Bergeal, Roger Besson, Marcel Boulangé, Marcel Brégégère, Jacques Carat, Roger Carcassonne, Marcel Champeix, Antoine Courrière, Maurice Coutrot, Georges Dardel, Marcel Darou, Michel Darras, Roger Delagnes, Emile Dubois, Emile Durieux, Abel Gauthier, Jean Geoffroy, Pierre Giraud, Léon-Jean Grégory, Marcel Guislain, Henri Henneguelle, Maxime Javelly, Georges Lamousse, Robert Laucournet, Edouard Le Bellegou, Jean Lhospiéd, Marcel Mathy, André Méric, Léon Messaud, Gérard Minvielle, Paul Mistral, Gabriel Montpied, Jean Nayrou, Paul Pauly, Jean Péridier, Mlle Irma Rapuzzi, MM. Alex Roubert, Georges Rougeron, Albert Sempé, Edouard Soldani, Marcel Souquet, Charles Suran, Edgar Tailhades, Henri Tournan, Fernand Verdeille, Maurice Vérillon.

*Rattaché administrativement
aux termes de l'article 6 du Règlement.*

(1 membre.)

M. Fernand Poignant.

Le président du groupe,
ANTOINE COURRIÈRE.

MODIFICATIONS. — Décès de M. Emile Aubert (22 août 1969) ; inscription de M. Maxime Javelly (18 septembre 1969).

Sénateurs ne figurant ni sur une liste
ni à la suite d'une liste de groupe.

Ont été non-inscrits au cours de l'année 1969 : MM. Roger Deblock (14 janvier, 15 mars 1969) ; Jacques Habert (23 mars, 13 mai 1969) ; Maxime Javelly (22 août, 18 septembre 1969).

COMMISSIONS PERMANENTES

ET

COMMISSION SPÉCIALE

chargée de vérifier et d'apurer les comptes.

Composition au 31 décembre 1969, avec les modifications des listes établies le 8 octobre 1968 (intervenues du 1^{er} janvier au 8 octobre 1969) et les modifications des listes établies le 8 octobre 1969 (intervenues du 9 octobre au 31 décembre 1969).

Commission des affaires culturelles.

Président : M. Louis Gros.

Vice-présidents : MM. Georges Lamousse, Adolphe Chauvin, André Cornu.

Secrétaires : MM. Jean Fleury, Claudius Delorme, Mme Catherine Lagatu.

MM. Ahmed Abdallah, Jean Aubin, Jean de Bagneux, Clément Balestra, Roger Besson, Henri Caillavet, Jacques Carat, Georges Cogniot, Mme Suzanne Crémieux, MM. Roger Duchet, Charles Durand, Hubert Durand, Yves Estève, Charles Ferrant, François Giacobbi, Mme Marie-Thérèse Goutmann, MM. Jacques Habert, Jean Lacaze, Henri Lafleur, Adrien Laplace, Robert Liot, Pierre Maille, Pierre-René Mathey, André Messenger, Paul Minot, Michel Miroudot, Claude Mont, Jean Noury, Jacques Pelletier, Fernand Poignant, Jacques Rastoin, Georges Rougeron, François Schleiter, Edgar Tailhades, Louis Thioleron, René Tinant, Maurice Verillon, Jean-Louis Vigier.

MODIFICATIONS. — Démission de M. Jean Filippi (13 mai 1969), remplacé par M. Jacques Habert (13 mai 1969) ; décès de M. Léon Rogé (11 septembre 1969).

Commission des affaires économiques et du Plan.

Président : M. Jean Bertaud.

Vice-présidents : MM. Paul Mistral, Etienne Restat, Joseph Yvon, Marc Pauzet.

Secrétaires : MM. René Blondelle, Auguste Pinton, Joseph Beaujannot, Jean-Marie Bouloux.

MM. Louis André, Octave Bajeux, André Barroux, Aimé Bergeal, Auguste Billiemaz, Georges Bonnet, Amédée Bouquerel, Robert Bouvard, Marcel Brégègère, Pierre Brousse, Raymond Brun, Fernand Chatelain, Michel Chauty, Albert Chavanac, Jean Colin, Francisque Collomb, Maurice Coutrot, Georges Dardel, Léon David, Roger Deblock, Roger Delagnes, Henri Desseigne, Hector Dubois, Emile Durieux, François Duval, Jean Errecart, Jean Filippi, Marcel Gargar, Victor Golvan, Léon-Jean Grégory,

Paul Guillaumot, Roger du Halgouët, Yves Hamon, Alfred Isautier, René Jager, Eugène Jamain, Maxime Javelly, Lucien Junillon, Michel Kauffmann, Maurice Lalloy, Robert Laucournet, Robert Laurens, Charles Laurent-Thouverey, Marcel Legros, Jean Natali, Gaston Pams, Guy Pascaud, François Patenôtre, Paul Pelleray, Albert Pen, Lucien Perdereau, André Picard, Jules Pinsard, Henri Prêtre, Maurice Sambron, Guy Schmaus, Raoul Vadepiéd, Amédée Valeau, Jacques Verneuil, Joseph Voyant, Charles Zwickert.

MODIFICATIONS. — Décès de M. Alfred Dehé (11 janvier 1969), remplacé par M. Alfred Deblock (7 mai 1969) ; décès de M. Henri Longchambon (20 mars 1969), remplacé par M. Jean Filippi (13 mai 1969) ; nomination de M. Maxime Javelly (8 octobre 1969).

Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

Président : M. André Monteil.

Vice-présidents : MM. Raymond Boin, Jean Périquier, Pierre de Chevigny.

Secrétaires : MM. Jean de Lachomette, Georges Repiquet, le général Antoine Béthouart.

MM. Edmond Barrachin, Maurice Bayrou, Jean Bène, Charles Bosson, Serge Boucheny, Marcel Boulangé, Louis Brives, Roger Carcassonne, Maurice Carrier, Léon Chambaretaud, Jacques Duclos, Baptiste Dufeu, Pierre Giraud, Robert Gravier, Raymond Guyot, Louis Jung, Alfred Kieffer, Emmanuel Lartigue, Guy de La Vasselais, Jean Lecanuet, Jean Legaret, Marcel Lemaire, Jean Lhospied, Ladislav du Luart, Louis Martin, Michel Maurice-Bokanowski, Gaston Monnerville, Roger Morève, André Morice, Léon Motais de Narbonne, Dominique Pado, Henri Parisot, Vincent Rotinat, Abel Sempé, Edouard Soldani, Pierre-Christian Taittinger, Jacques Vassor, Michel Yver.

MODIFICATIONS. — Démission de M. Jean-Louis Tinaud, nommé secrétaire d'Etat (23 juillet 1969) ; décès de M. Emile Aubert (22 août 1969) ; nomination de M. Serge Boucheny (8 octobre 1969) ; nomination de M. Emmanuel Lartigue (8 octobre 1969).

Commission des affaires sociales.*Président* : M. Lucien Grand.*Vice-présidents* : MM. Léon Messaud, Roger Menu, Marcel Lambert.*Secrétaires* : MM. François Levacher, Hubert d'Andigné, Georges Marie-Anne.

MM. André Aubry, Pierre Barbier, Hamadou Barkat-Gourat, Jean-Pierre Blanchet, Pierre Bouneau, Joseph Brayard, Martial Brousse, Pierre Brun, Mme Marie-Hélène Cardot, MM. Charles Cathala, Roger Courbatère, Louis Courroy, Marcel Darou, Michel Darras, Roger Gaudon, Albert Gauthier, Jean Gravier, Louis Guillou, Marcel Guislain, Jacques Henriot, Arthur Lavy, Bernard Lemarié, Henry Lhoste, Jean-Baptiste Mathias, Marcel Mathy, Jacques Maury, André Méric, Paul Piales, Alfred Poroï, Eugène Romaine, Charles Sinsout, Robert Soudant, Marcel Souquet, Henri Terré, René Travert, Robert Vignon, Hector Viron, Raymond de Wazières.

MODIFICATION. — Démission de M. Raymond Bossus (25 juin 1969).

Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation.*Président* : M. Alex Roubert.*Vice-présidents*. — MM. Yvon Coudé du Foresto, Georges Portmann, André Dulin.*Secrétaires* : MM. Jacques Descours Desacres, Max Monichon, Geoffroy de Montalembert.*Rapporteur général* : M. Marcel Pellenc.

MM. André Armengaud, Jean Berthoin, Edouard Bonnefous, Jean-Eric Bousch, André Colin, Antoine Courrière, André Dili-gent, Paul Driant, Yves Durand, Marcel Fortier, Lucien Gautier, Henri Henneguella, Gustave Héon, Roger Houdet, Michel Kistler, Fernand Lefort, Modeste Legouez, Jean-Marie Louvel, Marcel Martin, René Monory, Paul Pauly, Mlle Irma Rapuzzi, MM. Joseph Raybaud, Paul Ribeyre, Robert Schmitt, Charles Suran, Louis Talamoni, Henri Tournan.

LISTE DES RAPPORTEURS SPECIAUX**I. — DÉPENSES CIVILES****a) Budget général.**

Affaires culturelles.....	MM. Edouard Bonnefous.
Affaires étrangères.....	Portmann.
Coopération	Schmitt.
Affaires sociales.....	Ribeyre.
Travail	Kistler.
Agriculture	Driant.
Anciens combattants et victimes de guerre.	Legouez.
Economie et finances :	
I. — Charges communes.....	Tournan.
II. — Services financiers.....	Pauly.
Education nationale.....	Mlle Rapuzzi.
Équipement et logement :	
Équipement	Suran.
Logement	Bousch.
Tourisme	Gautier.
Développement industriel et scientifique..	Armengaud.
Recherche scientifique.....	Houdet.
Intérieur	Raybaud.
Justice	Marcel Martin.
Services du Premier ministre :	
Services généraux (I)	Diligent.
Aménagement du territoire.....	de Montalembert.
Jeunesse et sports (II).....	Monory.
Départements d'outre-mer (III).....	} Louvel.
Territoires d'outre-mer (IV).....	
Direction des Journaux officiels (V) ..	Diligent.
Secrétariat général de la défense nationale (VI)	} Bousch.
Groupement des contrôle radioélec-triques (VII)	
Conseil économique et social (VIII) ..	Diligent.
Commissariat général du plan d'équi-pement et de la productivité (IX)....	de Montalembert.
Transports :	
I. — Transports terrestres.....	Courrière.
II. — Aviation civile	Fortier.
III. — Marine marchande	Talamoni.

b) Budgets annexes.

Imprimerie nationale.....	MM. Lefort.
Légion d'honneur	} Durand.
Ordre de la Libération	
Monnaies et médailles.....	
Postes et télécommunications	Henneguella.
Prestations sociales agricoles.....	Monichon.

II. — DÉPENSES MILITAIRES*Armées.***a) Budget général.**

Dépenses ordinaires des services militaires.	MM. Héon.
Dépenses en capital des services militaires.	Coudé du Foresto.

b) Budgets annexes.

Service des essences.....	MM. Courrière.
Service des poudres	Colin.

**

Comptes spéciaux du Trésor	Descours Desacres.
Office de radiodiffusion-télévision française (application de l'article 9 de la loi n° 64-621 du 27 juin 1965).....	Diligent.

Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.*Président* : M. Raymond Bonnefous.*Vice-présidents* : MM. Marcel Champeix, Marcel Molle, Marcel Prélot.*Secrétaires* : MM. Louis Namy, Jacques Piot, Jean Sauvage.

MM. Jean Bardol, Jean-Pierre Blanc, Pierre Bourda, Robert Bruyneel, Pierre Carous, Etienne Dailly, Jean Deguise, Emile Dubois, Jacques Eberhard, Fernand Esseul, Pierre de Félice, Pierre Garet, Jean Geoffroy, Paul Guillard, Baudouin de Haute-clocque, Léon Jozeau-Marigné, Edouard Le Bellegou, Pierre Mailhe, Pierre Marcihacy, Paul Massa, André Mignot, Lucien De Montigny, Gabriel Montpied, Jean Nayrou, Marcel Nuninger, Guy Petit, Roger Poudonson, Pierre Prost, Pierre Schiélé, Jacques Soufflet, Fernand Verdeille.

MODIFICATION. — Nomination de M. Jacques Eberhard (8 octobre 1969).

Commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes.*Président* : M. Antoine Courrière.*Secrétaire rapporteur* : M. Louis Courroy.

MM. Raymond Boin, Yvon Coudé du Foresto, Robert Gravier, Mme Catherine Lagatu, MM. René Monory, Paul Pauly, Marc Pauzet, Jacques Piot.

ORGANISMES EXTRAPARLEMENTAIRES

REPRESENTATION DU SENAT

COMITE DIRECTEUR DU FONDS D'INVESTISSEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL DES TERRITOIRES D'OUTRE-MER

(Art. 1^{er} du décret n° 60-85 du 22 janvier 1960.)

Est nommé : M. Albert Pen [2 avril 1969] (p. 101).

CONSEIL SUPERIEUR DE LA MUTUALITE

(Art. 53 du code de la mutualité.)

Est nommé : M. André Méric [7 mai 1969] (p. 248).

COMMISSION SUPERIEURE DES ALLOCATIONS FAMILIALES

(Décret n° 69-15 du 6 janvier 1969.)

Est nommé : M. Roger Menu [7 mai 1969] (p. 248).

COMMISSION SUPERIEURE DE LA SECURITE SOCIALE

(Décret n° 69-15 du 6 janvier 1969.)

Est nommé : M. Pierre Barbier [7 mai 1969] (p. 248).

COMMISSION SOCIALE CENTRALE DES RAPATRIES

(Décret n° 62-261 du 10 mars 1962.)

Est nommé : M. Edouard Le Bellegou [7 mai 1969] (p. 248).

COMMISSION CHARGEE D'EXAMINER LES PROBLEMES POSES PAR LA REPARTITION DES RESPONSABILITES PUBLIQUES ENTRE L'ETAT ET LES DIVERSES COL- LECTIVITES LOCALES

(Art. 21 de la loi n° 68-108 du 2 février 1968.)

Est nommé : M. Joseph Raybaud [13 mai 1969] (p. 260).

COMMISSION CHARGEE D'EXAMINER LES DEMANDES D'AUTORISATION OU DE RENOUELEMENT D'AUTO- RISATION DE JEUX DANS LES CASINOS

(Art. 2 du décret du 6 novembre 1934,
modifié par le décret n° 59-879 du 20 juillet 1959.)

Est nommé : M. Paul Massa, en remplacement de M. Louis
Courroy, démissionnaire [25 juin 1969] (p. 314).

COMMISSION CENTRALE DE CLASSEMENT DES DEBITS DE TABAC

(Décret n° 59-740 du 15 juin 1959.)

Est nommée : Mlle Irma Rapuzzi [20 novembre 1969] (p. 821).

COMMISSION PLENIERE DE LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE

(Décret n° 49-1310 du 12 septembre 1949.)

Est nommé : M. Paul Driant [12 décembre 1969] (p. 1692).

COMITE DIRECTEUR DU FONDS D'INVESTISSEMENT DES DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER

(Décret n° 60-408 du 26 avril 1960.)

Est nommé : M. François Duval [15 décembre 1969] (p. 1743).

COMITE DES PRIX DE REVIENT DES FABRICATIONS D'ARMEMENT

(Art. 7 du décret n° 66-221 du 14 avril 1966.)

Est nommé : M. Yvon Coudé du Foresto [18 décembre 1969]
(p. 1905).

MINISTÈRES EN FONCTION

au cours de l'année 1969.

Cabinet Maurice COUVE DE MURVILLE

(Nommé les 10 et 12 juillet 1968.)

	MM.		MM.
1. Premier ministre	Maurice COUVE DE MURVILLE.	9. Armées	Pierre MESSMER.
I. Secrétaire d'Etat chargé de l'information	Joël LE THEULE.	10. Economie et finances	François ORTOLI.
II. Secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique	Philippe MALAUD.	X. Secrétaire d'Etat...	Jacques CHIRAC.
III. Secrétaire d'Etat chargé de la jeunesse et des sports.	Joseph COMITI.	11. Education nationale.....	Edgar FAURE.
IV. Secrétaire d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer.	Michel INCHAUSPÉ.	XI. Secrétaire d'Etat...	Jacques TRORIAL.
2. Ministre d'Etat chargé des affaires culturelles	André MALRAUX.	12. Ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire.....	Olivier GUICHARD.
3. Ministre d'Etat chargé des affaires sociales	Maurice SCHUMANN.	13. Ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la recherche scientifique et des questions atomiques et spatiales...	Robert GALLEY.
V. } Secrétaires d'Etat. {	Mlle Marie-Madeleine DIENESCH.	14. Ministre de l'équipement et du logement.....	Albin CHALANDON.
VI. } Pierre DUMAS.	Pierre DUMAS.	XII. Secrétaire d'Etat...	Philippe DECHARTRE.
4. Ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement	Roger FREY.	15. Industrie	André BETTENCOURT.
5. Ministre d'Etat.....	Jean-Marcel JEANNENEY.	16. Agriculture	Robert BOULIN.
6. Justice	René CAPITANT.	17. Transports	Jean CHAMANT.
7. Affaires étrangères.....	Michel DEBRÉ.	18. Anciens combattants et victimes de guerre.....	Henri DUVILLARD.
VII. } Secrétaires d'Etat. {	Yvon BOURGES.	19. Postes et télécommunications	Yves GUÉNA.
VIII. } Jean de LIPKOWSKI.	Jean de LIPKOWSKI.		
8. Intérieur	Raymond MARCELLIN.		
IX. Secrétaire d'Etat...	André BORD.		

Cabinet Jacques CHABAN-DELMAS

(Nommé les 20 et 22 juin 1969.)

	MM.		MM.
1. Premier ministre	Jacques CHABAN-DELMAS.	10. Ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire.....	André BETTENCOURT.
I. } <i>Secrétaires d'Etat.</i> {	Léo HAMON.	11. Ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des départements et territoires d'outre-mer.....	Henri REY.
II. } {	Joseph COMITI.	12. Ministre du développement industriel et scientifique.	François ORTOLI.
III. } {	Philippe MALAUD.	XIV. } <i>Secrétaires d'Etat.</i> {	Gabriel KASPEREIT.
IV. } {	Jacques BAUMEL.	XV. } {	Bernard LAFAY.
2. Ministre d'Etat chargé de la défense nationale.....	Michel DEBRÉ.	13. Ministre de l'équipement et du logement.....	Albin CHALANDON.
V. <i>Secrétaire d'Etat.</i>	André FANTON.	XVI. } <i>Secrétaires d'Etat.</i> {	Marcel ANTHONIOZ.
3. Ministre d'Etat chargé des affaires culturelles.....	Edmond MICHELET.	XVII. } {	Robert-André VIVIEN.
4. Ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement	Roger FREY.	14. Postes et télécommunications	Robert GALLEY.
VI. } <i>Secrétaires d'Etat.</i> {	Jean-Louis TINAUD.	15. Agriculture	Jacques DUHAMEL.
VII. } {	Jacques LIMOUZY.	XVIII. <i>Secrétaire d'Etat.</i>	Bernard PONS.
5. Justice	René PLEVEN.	16. Transports	Raymond MONDON.
6. Affaires étrangères.....	Maurice SCHUMANN.	17. Travail, emploi et population	Joseph FONTANET.
VIII. } <i>Secrétaires d'Etat.</i> {	Yvon BOURGES.	XIX. <i>Secrétaire d'Etat.</i>	Philippe DECHARTRE.
IX. } {	Jean de LIPKOWSKI.	18. Santé publique et sécurité sociale	Robert BOULIN.
7. Intérieur	Raymond MARCELLIN.	XX. <i>Secrétaire d'Etat.</i>	Mlle Marie-Madeleine DIENESCH.
X. <i>Secrétaire d'Etat.</i>	André BORD.	19. Anciens combattants et victimes de guerre.....	Henri DUVILLARD.
8. Economie et finances	Valéry GISCARD D'ESTAING.		
XI. } <i>Secrétaires d'Etat.</i> {	Jacques CHIRAC.		
XII. } {	Jean BAILLY.		
9. Education nationale.....	Olivier GUICHARD.		
XIII. <i>Secrétaire d'Etat.</i>	Pierre BILLECOCQ.		